







# MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

PAR DIVERS SAVANS

A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

S. 804. D. 17.



# MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

PAR DIVERS SAVANS

A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES  
DE L'INSTITUT DE FRANCE,

ET

IMPRIMÉS PAR SON ORDRE.

---

---

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

---

---

TOME QUATRIÈME.



PARIS,  
BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE  
POUR LES MATHÉMATIQUES,  
QUAI DES AUGUSTINS, N° 55.

---

1833



# TABLE DES MATIÈRES

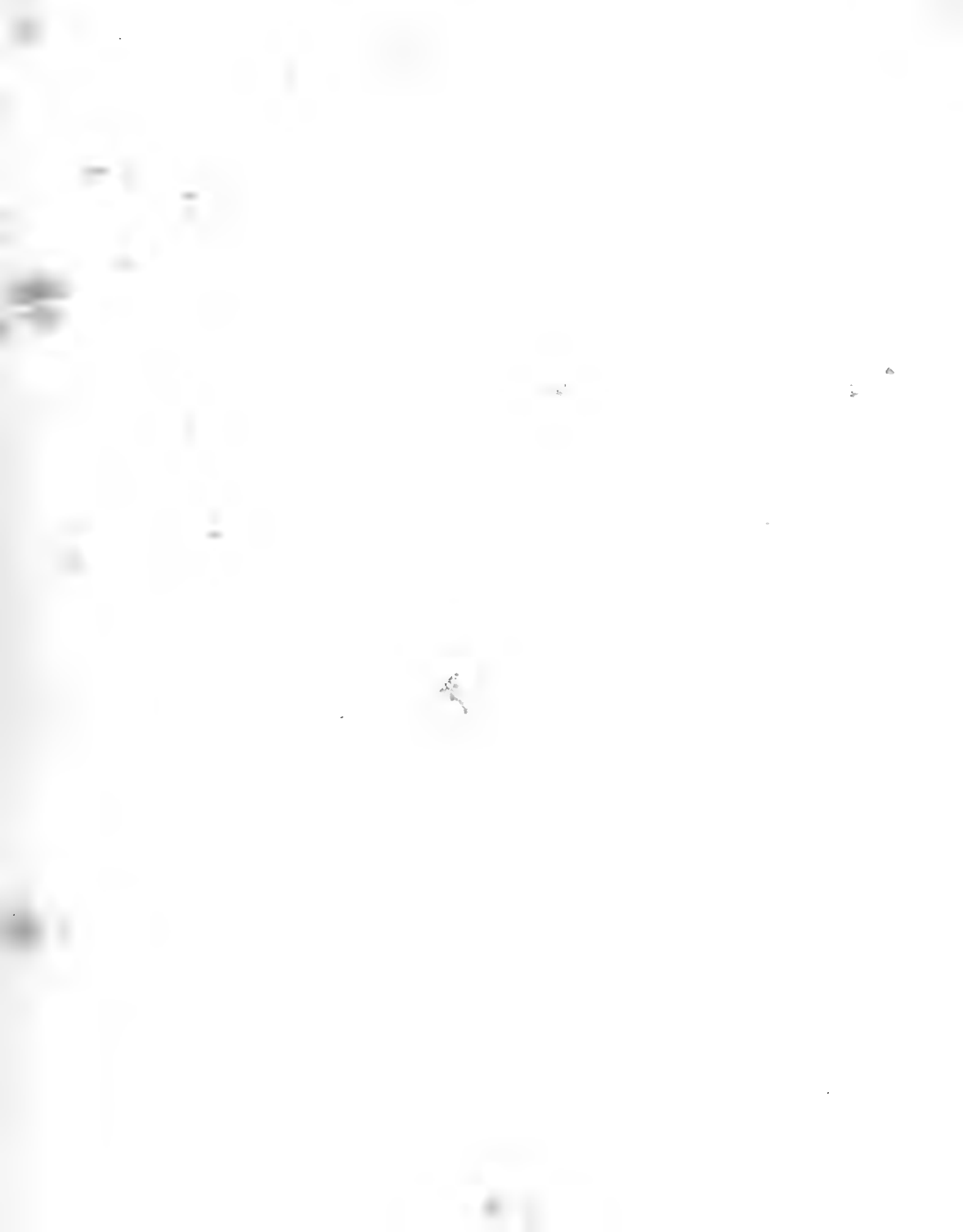
CONTENUES

DANS LE TOME IV DES SAVANS ÉTRANGERS.

---

	Pages
NOUVELLES expériences sur le frottement, faites à Metz en 1831, par ARTHUR MORIN, Capitaine d'artillerie. . . .	1
RECHERCHES anatomiques et physiologiques sur les hémiptères, accompagnées de considérations relatives à l'histoire naturelle et à la classification de ces insectes, par M. LÉON DUFOUR. . . . .	129
MÉMOIRE sur l'équilibre intérieur des corps solides homogènes, par MM. LAMÉ et CLAPEYRON. . . . .	463
POMPE à comprimer les gaz, exécutée d'après la théorie qui a obtenu en 1829 le prix de mécanique fondé par M. de MONTYON. Mémoire présenté par M THILORIER. .	563
NOUVELLES expériences sur le frottement, faites à Metz en 1832, par ARTHUR MORIN, Capitaine d'artillerie. . . .	591
De quelques effets extraordinaires que la foudre a produits sur le Paquebot le New-Yorck, par WILLIAM SCORESBY. .	697

FIN DE LA TABLE.



## ERRATA.

*Nouvelles Expériences sur le Frottement*, par M. Morin.  
(Premier Mémoire.)

Page 121, ligne 16, 0,06253 KaV kil., lisez 0,06253 KaV<sup>2</sup> kil.

---

*Recherches anatomiques sur les Hémiptères*, par M. Léon  
Dufour (1).

Page 143, ligne 18,	canaux afférens	<i>lisez</i>	canaux efférens*
157,	17, ovata late viridis		ovata læte viridis
161,	16, l'ancholie		l'ancolie
168,	25, après celle-ci un tube		après celle-ci vient un tube
204,	12, charagues		charagnes
241,	9, à un seul commun		à un tronc commun
251,	25, globe antérieur		lobe antérieur
278,	7, inhabilité		inhabileté
293,	17, filiformes		fusiformes
302,	12, cuisses supérieures		cuisses postérieures
320,	26, sept ligamens	<i>supprimez</i>	sept
339,	19, longues vulves	<i>lisez</i>	longues valves
340,	2, vulves		valves
356,	30, dans cette femelle		dans le sac de cette femelle
374,	29, nullement circonscrits		nettement circonscrits
377,	4, déduction		diduction

(1) « Ce travail de M. Léon Dufour, admis en avril 1830 au concours des prix Montyon, fut couronné cette même année. Depuis cette époque il était resté déposé au secrétariat de l'Institut. Ainsi c'est le Mémoire original de 1830 qui se trouve aujourd'hui soumis au jugement du public. »

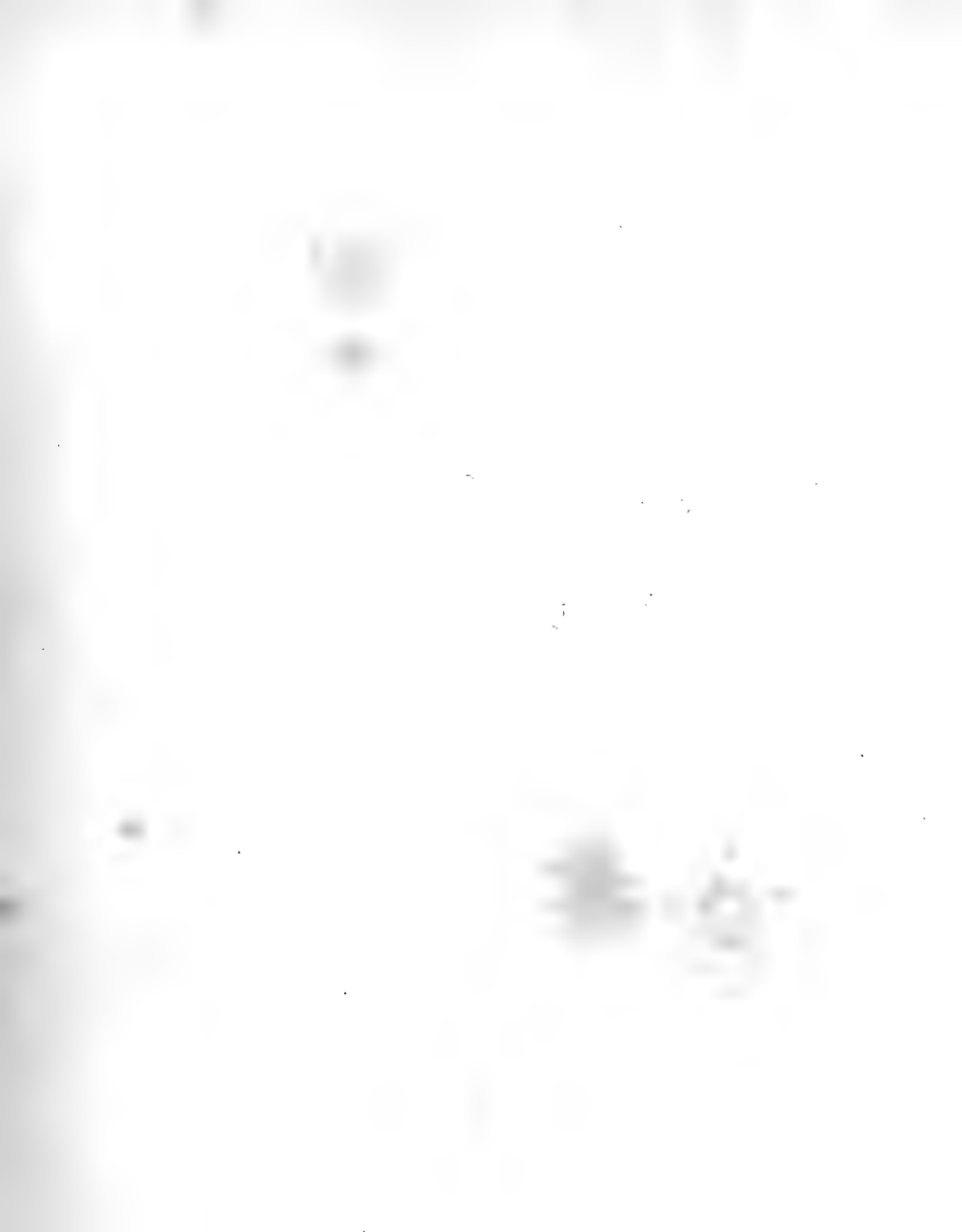


NOUVELLES EXPÉRIENCES

SUR

LE FROTTEMENT,

FAITES A METZ EN 1831.





# NOUVELLES EXPÉRIENCES

SUR

# LE FROTTEMENT,

FAITES A METZ EN 1831;

PAR ARTHUR MORIN,

Capitaine d'Artillerie.

---

Les expériences dont je me propose, dans ce Mémoire, de présenter la description et quelques résultats, ont été projetées dès la fin de 1829, sur l'invitation de M. le colonel Nacquart, alors commandant en second l'École d'Application; et dès cette époque je commençai à m'occuper de la disposition de l'appareil à employer, et de la recherche d'un local convenable. Après m'être arrêté aux moyens d'observation qui seront décrits plus loin, et avoir obtenu de la Direction d'Artillerie l'autorisation de disposer de la Halle des fontes de l'ancienne fonderie, je fis commencer au printemps de 1830 la construction de toutes les parties de l'appareil; mais la multiplicité des travaux que les ateliers de l'École ont à exécuter apporta

à leur achèvement des retards, qui, joints à ceux que j'éprouvai de la part de l'horloger chargé d'exécuter l'instrument destiné à la mesure des temps, ne me permirent de faire aucune expérience dans le courant de cette année. Ce ne fut qu'au mois de mai 1831 que je pus entreprendre les premiers essais, qui furent suivis sans interruption jusqu'au milieu de septembre, époque à laquelle les fonds qui avaient été alloués cette année se sont trouvés entièrement dépensés.

Le but principal que je me proposais était de compléter les expériences déjà connues sur le frottement de glissement, en les étendant aux divers corps employés dans les machines de l'Artillerie et de l'Industrie; de rechercher les lois et la valeur du frottement de roulement, et occasionnellement de vérifier les lois et les résultats annoncés par Coulomb dans son *Mémoire sur la Théorie des Machines simples*. Cette vérification était d'autant plus nécessaire, que depuis quelque temps plusieurs physiciens et artistes habiles ont élevé des doutes sur l'exactitude des lois établies par ce célèbre ingénieur.

Il faut convenir, en effet, que les moyens d'observation employés par Coulomb n'étaient pas propres à lui fournir des données bien exactes pour la détermination des lois du mouvement des corps glissant les uns sur les autres, et que les résultats immédiats qu'il a rapportés dans son *Mémoire*, et d'où il a conclu les lois du frottement, ne sont pas assez d'accord entre eux pour inspirer une entière confiance. De plus, Coulomb, opérant dans un arsenal de la Marine, a borné ses recherches aux cas qui intéressent

ce service , et il existe dans son travail plusieurs lacunes que les Arts mécaniques ont besoin de voir remplir.

Un physicien anglais, M. Georges Rennie, a entrepris ce travail, et a publié dans les *Transactions philosophiques de la Société Royale de Londres*, pour 1829, le résultat de ses expériences, mais il y règne beaucoup d'incertitude sur divers points.

J'ai donc été conduit naturellement à refaire une partie des expériences de Coulomb; et adoptant à peu près le même ordre que lui, j'ai commencé par le frottement des surfaces glissant les unes sur les autres sans enduit. Les moyens d'observation que j'ai employés, et dont je dois l'idée première à M. le commandant Poncelet, ont, comme on le verra, l'avantage d'une assez grande précision; mais le relèvement des courbes qu'ils fournissent est long et minutieux, ce qui ne m'a pas permis d'étendre ces recherches à un aussi grand nombre de corps différens que je l'aurais voulu. Dans le cours de cette année j'ai soumis à l'expérience et fait glisser sur du chêne sec et sans enduit, dont les fibres étaient parallèles à la direction du mouvement, le chêne, l'orme, le sapin, le frêne, le hêtre, le poirier sauvage, le sorbier, le chanvre en corde, en sangle et en tresse, le cuir de bœuf noir corroyé employé pour courroies de transmission, le cuir de bœuf tanné sec employé pour la garniture des pistons, le fer forgé, la fonte, le cuivre jaune; et pour la plupart de ces corps, j'ai fait varier la direction des fibres par rapport au sens du mouvement, l'étendue des surfaces, la pression et la vitesse.

J'offre dans ce Mémoire les résultats de ces expériences

de l'année 1831, et j'espère qu'ils paraîtront assez intéressans pour que le Ministre de la guerre veuille bien me mettre à même de continuer en 1832 ces recherches, qui ne sont encore qu'entreprises.

---

# MÉMOIRE

SUR DE NOUVELLES EXPÉRIENCES

SUR LE FROTTEMENT,

FAITES A METZ EN 1831.

---

*Description de l'Appareil adopté pour les expériences;  
mode d'observation.*

---

*Emplacement et disposition générale.*

1. M. le colonel Évain, directeur d'Artillerie à Metz, ayant bien voulu m'autoriser à disposer du local de l'ancienne fonderie, j'ai profité des avantages qu'offre cet emplacement pour y établir l'appareil dont je vais donner une description, que l'examen des dessins complétera.

Près des deux grands fourneaux à réverbère de la fonderie, la halle est pavée en dalles de pierre, assez exactement de niveau, et qui offrent un sol ferme et solide pour l'assiette du banc horizontal sur lequel on faisait marcher les pièces en expérience. Ce banc, dont la direction est perpendiculaire à l'un des côtés de la fosse, et parallèle à la face de coulée des fourneaux (Pl. 1 et Pl. 2, fig. 1), se compose de deux longs gîtes AA en chêne,

de 0<sup>m</sup>,30 d'équarrissage, parallèles entre eux, et distans d'axe en axe de 0<sup>m</sup>,80. Ils ont 7<sup>m</sup>,90 de longueur, dont 1<sup>m</sup>,60 environ au-delà du bord de la fosse. Sur le sol de la halle, les gîtes reposent par embreuvement sur sept seuils en chêne, de 0<sup>m</sup>,25 de largeur sur 0<sup>m</sup>,10 de hauteur, espacés entre eux de 0<sup>m</sup>,75 environ; de sorte que, sous les plus fortes charges, ils ne peuvent prendre qu'une flexion insensible.

L'extrémité des gîtes, la plus éloignée de la fosse, dépasse de 1<sup>m</sup>,40 les marches qui communiquent de la halle des fontes à la moulerie en terre; et ils sont soutenus, dans toute cette longueur, par de fortes pièces de bois qui les empêchent de se courber sous les plus grandes pressions employées. Le sol de la moulerie étant un peu inférieur à celui de la halle, on a pu, vers cette extrémité du banc, disposer l'appareil destiné à déterminer le départ des pièces glissantes, et que je décrirai plus loin.

La partie des gîtes AA qui dépasse le bord de la fosse est assemblée par embreuvement avec quatre poteaux en sapin B, qui descendent jusqu'au fond de la fosse à 5<sup>m</sup>,30 environ au-dessous du sol de la halle, et dont les pieds sont reçus dans un cadre en chêne qui leur sert de base. Ces poteaux s'élèvent et se prolongent de 1<sup>m</sup>,80 environ au-dessus du sol; vers le haut ils sont réunis par un système de moises boulonnées. A l'endroit où ils se croisent avec les gîtes, ils sont aussi liés à ces pièces par des boulons, de sorte que le système général de cette charpente offre une très grande solidité.

Sur la face supérieure des gîtes, mise de niveau dans le sens transversal et dans le sens longitudinal, sont fixées les pièces ou semelles CC, sur lesquelles on fait glisser les corps soumis à l'expérience. Ces semelles peuvent s'enlever et se remplacer à volonté. Dans les essais de

1831, elles ont été formées de deux pièces de chêne de 0<sup>m</sup>,07 d'épaisseur et de 0<sup>m</sup>,11 de largeur à la face supérieure, exactement parallèles entre elles, et fixées sur les gîtes par des vis à bois de 0<sup>m</sup>,08. Après leur pose, on en a dressé les faces supérieures avec le plus grand soin, et on les a mises dans le même plan horizontal, à l'aide d'un niveau à bulle d'air.

*Trâneau.*

2. Un plateau en chêne DD, forme le corps du traîneau, sous lequel sont fixées, à l'aide de vis à bois, les bandes de frottement EE soumises à l'expérience. Une caisse en chêne, solidement construite, repose sur le plateau DD, et reçoit des boulets de 24, dont chacun a été pesé à part et porte écrit son poids réel, et non pas celui qui correspond au calibre. Un autre plateau, en chêne FF, est soutenu entre les quatre montans BB, à une hauteur convenable, au moyen de quatre taquets. Dans son milieu, il est percé d'une ouverture et reçoit deux supports en fonte GG, garnis de coussinets en sorbier, sur lesquels repose l'axe en fer d'une poulie H, en chêne.

*Caisse descendante.*

3. Sur cette poulie passe une corde I, fixée d'un bout au traîneau D, et supportant à l'autre la caisse descendante K, dans laquelle se place le poids moteur. Le dessous de la caisse K est élevé de 3 à 4 mètres au-dessus du fond de la fosse, selon la longueur qu'on laisse à la corde I.

On conçoit facilement à présent que la caisse descendante, étant suffisamment chargée, fait glisser le traîneau D. Lorsqu'elle arrive au fond de la fosse, elle tombe sur une

couche épaisse de copeaux qui amortit la violence du choc. Dès qu'elle y est parvenue, le traîneau D ne marche plus qu'en vertu de sa vitesse acquise; mais afin d'empêcher qu'il n'arrive jusqu'aux montans B et ne les heurte fortement, ce qui compromettrait la sûreté des appareils, on a fixé au sommet de ces montans deux pièces courbes en frêne L, destinées à faire fonction de ressorts et à recevoir le choc, qu'elles amortissent. De plus, en réglant convenablement la longueur de la corde, on est toujours maître de faire parvenir la caisse au fond de la fosse avant que le traîneau n'arrive aux ressorts, ce qui permet de diminuer à volonté l'effort qu'ils supportent. Il résulte de cette disposition que, même dans les grandes vitesses et avec de grandes masses en mouvement, l'appareil n'éprouve pas de secousses capables de le détraquer.

*Moyens employés pour produire le départ.*

4. L'effort nécessaire pour détacher deux corps en contact depuis un certain temps étant, pour quelques-uns, plus grand que celui qui suffit pour entretenir le mouvement une fois produit, j'ai dû chercher une disposition qui permit, dans une même expérience, de les observer tous les deux séparément; à cet effet, j'ai d'abord employé le moyen suivant.

*Petite caisse. (Fig. 7.)*

La caisse descendante K a été disposée de manière à pouvoir recevoir, sur ses deux extrémités, deux autres petites caisses M, qui y étaient simplement posées, et dont la longueur était telle, que dans la descente elles étaient nécessairement arrêtées par deux traverses N, fixées aux deux montans B d'un même côté. On voit qu'il



était alors facile de régler la hauteur de ces caisses *M* au-dessus des traverses, de manière à les arrêter à volonté, et que le mouvement du traîneau *D* n'était continué que par la charge constante de la caisse *K*. Au moyen de la vis qui traverse l'étrier *Q*, on pouvait, après avoir mis la corde *I* à la longueur convenable, faire varier la hauteur des caisses *M* au-dessus des traverses fixes *N*, d'une quantité suffisante pour imprimer au traîneau une vitesse notable.

Cette disposition a été employée dans les premières expériences sur le frottement du chêne sur le chêne; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'elle avait, dans certains cas, un inconvénient que je ferai sentir plus loin, et on lui a substitué la suivante.

*Levier coudé.*

Sous le traîneau, dans la direction de l'axe du banc et vers l'arrière, on a placé un taquet *a* (Pl. 2, fig. 1) solidement fixé et garni d'un talon en fer *b* (Pl. 3), terminé par une face verticale perpendiculaire à la direction du mouvement à imprimer au traîneau. Entre les gîtes *A* et près de leurs extrémités, on a fixé une traverse *g* portant deux coussinets en fer *h*, sur lesquels repose l'axe d'un levier coudé à angle droit *ced*. La branche *ce*, verticale ou à peu près dans la position du repos, est terminée par un arc de développante d'un cercle de 0<sup>m</sup>,10 de rayon, et presse contre le talon *b*. La branche horizontale porte deux arcs de cercle, dont le centre est en *e*, et sur l'un ou l'autre desquels s'enveloppe un bout de sangle, fixé par une extrémité au sommet de l'arc, et portant à l'autre une petite caisse *f*, que l'on chargeait de poids. On voit qu'au moyen de cette disposition, et du rapport connu entre le rayon de l'arc employé et celui du cercle développé, on pouvait, à

l'aide de charges assez faibles placées dans la petite caisse  $f$ , exercer un grand effort sur le traîneau pour le détacher, et que, pendant la durée du contact de la courbe du petit levier avec le talon, le rapport des efforts restait constant. Le levier *ced* était arrêté dans sa descente par une traverse  $i$ ; et en mesurant avant le départ sa hauteur au-dessus de cette traverse, on pouvait facilement calculer la portion de la course du traîneau, pendant laquelle le levier avait agi concurremment avec la caisse descendante  $K$ .

Plus tard enfin, l'expérience ayant montré que, pour déterminer le départ du traîneau, il n'était pas nécessaire d'exercer un effort supérieur au frottement pendant le mouvement, mais qu'un simple ébranlement suffisait pour l'occasioner, on a cessé, dans une partie des expériences, de faire usage du levier *ced*.

*Moyen d'assurer la direction du traîneau pendant sa course.*

5. Malgré le soin que l'on apportait à faire en sorte que la corde qui tire le traîneau agit dans le prolongement de son axe, il eût été impossible d'empêcher des déviations latérales assez grandes, pendant le mouvement, sans un appareil destiné à assurer sa direction. En effet, on pouvait bien diriger la corde dans le plan vertical de l'axe de figure du traîneau parallèle au mouvement; mais cela n'eût pas empêché que le centre de gravité ne se trouvât d'un côté ou de l'autre de ce plan: de plus, la manière de répartir la charge variable du traîneau, une légère erreur dans la pose des bandes frottantes, de petites différences dans l'intensité du frottement à divers endroits des semelles, suffisaient pour occasioner des déviations sensibles. Pour éviter cet inconvénient, qui altérerait l'étendue

des surfaces en contact, et qui d'ailleurs pouvait amener des accidens, j'ai adopté la disposition suivante.

A l'arrière du traîneau a été fixée une longue latte en sapin, fort légère, pesant  $0^k,596$  le mètre courant, à laquelle on avait donné  $0^m,018$  d'épaisseur, sur une largeur de  $0^m,06$ , afin qu'elle offrît une assez grande résistance à la flexion dans le sens horizontal (Pl. 1 et 2, fig. 1). A l'extrémité arrière des gîtes s'élèvent deux montans réunis par un chapeau, sous lequel sont trois rouleaux cylindriques, l'un horizontal, destiné à soutenir la latte, les deux autres verticaux, ayant pour objet de la maintenir latéralement. A  $1^m,50$  et à 3 mètr. en arrière se trouvent deux autres systèmes analogues de rouleaux, dans le même but. Le milieu des rouleaux horizontaux est placé très exactement dans le prolongement de l'axe des gîtes et du banc. On conçoit facilement que cette latte, constamment maintenue pendant toute la course entre les rouleaux verticaux, devait contribuer à empêcher toute déviation sensible du traîneau.

Afin d'éviter que la pression latérale qu'elle pouvait exercer n'occasionât un frottement capable d'agir sensiblement en sens contraire du mouvement du traîneau, on a eu soin de donner à ces rouleaux un diamètre de  $0^m,05$ , et un petit axe en fer de  $0^m,003$  de diamètre; l'expérience a montré qu'un très faible effort exercé directement à la main sur la latte, perpendiculairement à sa direction, suffisait pour empêcher le traîneau de dévier. Par conséquent, la pression sur ces rouleaux n'était jamais assez considérable pour qu'il en résultât une résistance capable d'influer d'une manière appréciable sur les résultats. C'est, du reste, ce que démontrent des expériences spéciales faites à ce sujet, et consignées dans la note première.

Outre l'avantage d'assurer la marche du traîneau, l'emploi de cette *queue* a offert celui de rendre sa charge à peu près constante pendant une même expérience. La corde que l'on a employée est une natte méplate tressée à seize brins; cette forme a été adoptée pour qu'elle eût, à force égale, plus de souplesse; elle pèse  $0^{\text{a}},30$  le mètre courant. On conçoit, d'après la disposition de l'appareil, que, dans toutes les expériences, cette corde doit être assez tendue pour qu'on puisse la regarder comme une ligne droite; la moitié du poids de la portion comprise entre la poulie et le traîneau s'ajoute donc à la charge de celui-ci. De même la moitié du poids de la portion de la queue comprise entre l'arrière du traîneau et le premier rouleau horizontal s'ajoute au poids du traîneau; et comme la longueur de corde diminue de la même quantité que la longueur de queue augmente, il se fait une sorte de compensation que j'ai d'abord cherché à rendre exacte. ce qui était facile; mais comme il en est résulté des dimensions trop faibles pour la queue, il a fallu se contenter d'une approximation suffisante. D'après les dimensions adoptées, l'augmentation de poids que le traîneau reçoit de la corde et de la queue est, au départ, de.  $0^{\text{a}},977$  et à l'arrivée, après une course de 3 mètres passés. de. . . . .  $1^{\text{a}},383$   
d'où résulte une charge moyenne de. . . . .  $1^{\text{a}},165$   
différant en plus et en moins des extrêmes de.  $0^{\text{a}},218$   
au plus. Cette différence est assez petite pour que l'on ait pu admettre que le poids du traîneau est, dans toutes les expériences, augmenté par la corde et la queue d'une quantité constante égale à  $1^{\text{a}},165$ .

Pour le cas où les semelles et les bandes de frottement auront une très petite largeur, on a disposé en avant du traîneau un système de rouleaux semblables pour guider

une autre queue directrice ; mais on n'a pas été dans le cas de s'en servir cette année.

*Dispositions pour remonter les caisses et ramener le traîneau.*

6. Pour remonter la caisse descendante et ramener le traîneau en arrière quand on le pouvait, sans altérer sensiblement les surfaces frottantes, on a placé en arrière du banc un vindas et une paire de palans équipés à quatre brins (fig. 1, Pl. 1 et 2). Le palan fixe était amarré à la traverse antérieure du vindas, le palan mobile s'accrochait à la corde ou au traîneau, et le garant s'enroulait sur le treuil du vindas. Au moyen de cette disposition, deux hommes pouvaient facilement produire sur le traîneau un effort de 6 à 800 kil., pour le ramener, et remonter en même temps la caisse.

*Mesure des tensions.*

7. Tel est l'ensemble général de l'appareil employé aux expériences : passons maintenant à la description détaillée des moyens mis en usage pour mesurer l'effort exercé, pendant le mouvement, sur le traîneau par la corde I ou sa tension, et déterminer la relation des espaces parcourus au temps, ou la loi du mouvement. Pour y parvenir, j'ai mis à exécution une idée qui m'a été suggérée par M. Poncelet, et qui consiste à mesurer la tension de la corde avec un dynamomètre, combiné d'une part avec le mouvement propre du traîneau, et de l'autre avec un mouvement uniforme produit par un instrument particulier. Je vais décrire en détail la manière dont j'ai mis en œuvre cette pensée féconde et ingénieuse que M. Poncelet se proposait d'appliquer à la mesure du tirage des voitures, des quantités d'action livrées aux

pièces des machines, et à une foule d'autres recherches intéressantes.

Il ne suffisait pas d'interposer, entre le traîneau et la corde I, un ressort dont les flexions connues indiquassent la tension variable ou constante de cette corde : la difficulté de mesurer ces flexions, pendant le mouvement, exigeait qu'on obtînt une trace permanente de leurs variations. A cet effet j'ai composé le ressort de deux branches *aa* et *bb* (Pl. 3, fig. 1 et 2), dont les dimensions ont été déterminées par le calcul (\*). La branche postérieure *bb*, ou la plus rapprochée du traîneau, est fixée à une patte *c* dont l'extrémité, en forme de mâle de charnière, s'engage dans celle d'une fourche *dd*, fixée au plateau DD du traîneau. Un boulon traverse ces deux pièces, et leur permet un mouvement latéral à frottement doux, pour faciliter le redressement des directions, dans le cas où celle de la corde ne serait pas exactement la même que celle de l'axe du traîneau. Les deux branches du ressort sont terminées par des oreilles percées de trous, qui reçoivent de petits boulons au moyen desquels deux brides transversales, l'une en-dessus, l'autre en-dessous, relient ces deux branches en leur conservant l'indépendance des petits mouvemens; ce qui contribue aussi au redressement des directions. Dans un premier essai de construction d'un ressort pareil, on avait cherché à réunir les deux branches à leurs extrémités par une charnière simple; mais les variations de dimensions produites par la trempe en ont fait voir la difficulté, et ont conduit à l'assemblage adopté.

La branche antérieure *aa* porte un anneau fixe, maintenu au milieu de sa longueur par deux vis de pression,

---

(\*) Voyez la note 2<sup>e</sup> à la suite de ce Mémoire.

et auquel s'accroche la corde I. A cet anneau, et entre les deux branches du ressort, est adapté un tuyau en cuivre, portant un noyau à vis, que l'on peut faire monter à volonté, et auquel se lie inférieurement une petite douille garnie d'un pinceau de 0<sup>m</sup>,002 de diamètre, dont la pointe dépasse la douille de 0<sup>m</sup>,006 environ.

Ce pinceau, convenablement alimenté d'encre de Chine, trace sur un plateau circulaire *ee* une courbe, dont les rayons vecteurs indiquent les flexions du ressort : voici comment ce plateau est disposé. Il est mobile autour d'un axe placé dans le prolongement de celui du boulon qui lie le ressort au traîneau. Cet axe, en fer, est terminé par deux pivots coniques très petits, qui s'engagent, l'un supérieurement dans le boulon, l'autre inférieurement dans une vis de support *f*, munie d'un contre-écrou *g*, qui l'empêche de se desserrer. Le plateau *ee* est en cuivre, parfaitement dressé au tour, et centré sur son axe; sa surface reçoit, pour chaque expérience, une feuille de papier collée sur les bords, et destinée à conserver la trace du pinceau. Sous le plateau, parallèlement et sur le même axe, est une poulie *h*, dont la gorge reçoit un fil très fin et très flexible *i*, qui, l'enveloppant d'un tour entier, se fixe par une de ses extrémités à l'arrière des gîtes en *i*, et dont l'autre bout *i'*, passant sur une petite poulie placée sur le plateau FF, est tendu par un poids léger, suffisant pour que le fil acquière une tension telle qu'il ne glisse pas dans la gorge. (Pl. 1; 2 et 3.)

D'après cette description et l'examen de la figure, on conçoit facilement que quand le traîneau est mis en mouvement, le plateau *ee* tourne en même temps que lui, et que la vitesse de la circonférence de la gorge est nécessairement la même que celle du traîneau; de sorte qu'il y a entre les espaces parcourus par le

traîneau et les angles décrits par le plateau un rapport constant, facile à trouver. D'une autre part, le pinceau dont le ressort est muni, trace sur le plateau une courbe circulaire ou ondulée dont les rayons vecteurs indiquent les flexions du ressort. Par conséquent, en relevant cette courbe, il est facile de trouver la loi qui lie les espaces parcourus par le traîneau, et les efforts auxquels il est soumis. C'est cette loi que j'ai représentée plus loin (Pl. 6 et 7) par une courbe dont les abscisses sont les espaces parcourus et dont les ordonnées sont les flexions du ressort, et que j'ai désignée sous le nom de *courbe des tensions*.

Pour ne pas introduire dans cette description des détails de calcul qui lui seraient trop étrangers, je renverrai à la note 2<sup>e</sup> pour ce qui est relatif à la détermination des dimensions du ressort, et je me contenterai de dire que, par plusieurs vérifications directes après sa construction, on s'est assuré qu'il prenait des accroissemens de flexion proportionnels aux efforts exercés sur son anneau, et dans le rapport exact de

$0^m,00052$  pour 1 kil.,

depuis 0 kil. jusqu'à 100 kil.

Afin d'être sûr qu'il conserverait sans altération son élasticité, et de n'être pas exposé à le forcer, on a adapté, à la patte qui le réunit au traîneau, une griffe à deux branches qui s'oppose à ce qu'il prenne une flexion plus grande que celle qui correspond à 95 kil., et l'on s'est assuré dans toutes les expériences que, malgré les secousses et les variations brusques de tension qu'il éprouvait, il n'a jamais contracté de courbure permanente, et qu'il est toujours revenu à sa flexion primitive. C'est ce que l'on vérifiait au commencement de chaque essai, en traçant



sur le plateau le cercle correspondant à la flexion naturelle du ressort, avant d'accrocher la corde à son anneau. Le rayon de ce cercle s'est constamment trouvé égal à  $0^m,10$ , sauf de très petites variations que le retrait du papier y apporte après qu'on a enlevé la feuille.

*Observation de la loi du mouvement.*

8. J'ai annoncé que, pour déterminer la loi du mouvement du traîneau, j'avais employé un moyen imaginé par M. Poncelet, et qui consiste à combiner un mouvement uniforme connu avec le mouvement dont on veut déterminer la loi. Il me reste à indiquer comment je suis arrivé à la réalisation de cette idée. Après plusieurs recherches préliminaires, je me suis déterminé à l'emploi de l'appareil suivant.

Sur l'axe en fer de la poulie H, et en dehors des poupées, est fixé un manchon en bronze offrant extérieurement une *embase* assez large, contre laquelle vient s'appliquer un disque en cuivre *aa* (fig. 1, 2 et 3, Pl. 4 et 5) de  $0^m,35$  de diamètre, exactement centré sur l'axe : au moyen d'un écrou de pression *b*, on l'arrête sur cet axe. Les deux faces de ce plateau sont parfaitement dressées au tour, ainsi que celle de l'embase, et leurs plans sont perpendiculaires à l'axe de la poulie. Dans les expériences on applique sur ce disque *aa* une feuille de papier collée sur les bords.

Parallèlement à ce disque *aa* et sur le plateau F, est monté un mouvement d'horlogerie, construit par M. Humbert, horloger à Metz. Cet appareil a pour moteur un ressort, malgré l'avantage qu'aurait présenté l'usage d'un poids, parce qu'on a pensé qu'il pourrait être employé dans différentes circonstances où l'on serait obligé de l'incliner. Je ne parlerai pas du mécanisme intérieur, tout entier de la composition de l'artiste, et me conten-

terai de dire qu'il est analogue à celui du tournebroche à ressort, et porte un volant à ailettes qui lui sert de régulateur; il a d'ailleurs parfaitement rempli mon but. Ce mécanisme, renfermé dans une boîte en cuivre qui le met à l'abri de la poussière, fait mouvoir un cercle de cuivre *cc* de 0<sup>m</sup>,07 de rayon, dont le plan est parallèle à celui du plateau *aa*; un style, formé par un pinceau *e* introduit dans une douille, qui se visse à volonté sur le cercle *cc*, est destiné à laisser sur le plateau une trace qui est un cercle, dans le cas où la poulie est au repos, et devient, dans le cas du mouvement, une courbe qui représente la loi de ce mouvement. Il est facile, en effet, de voir que le style marchant à une vitesse uniforme connue, on en déduira le temps, et que la circonférence de la poulie parcourant nécessairement le même espace que le traîneau, ses angles de déplacement donneront les espaces. J'indiquerai bientôt comment on opère le relèvement de cette courbe: achevons la description de l'appareil (\*).

On conçoit qu'il est indispensable que le plan du cercle décrit par la pointe du pinceau soit exactement parallèle à celui du disque *aa*. Celui-ci étant invariable, c'est le premier qu'il faut incliner convenablement; voici comment on y parvient. Le mécanisme entier est mouté sur un plateau *f*, mobile entre des coulisses parallèles fixées au grand plateau *F*; deux montans en fer *gg* reçoivent des tourillons mobiles qui s'adaptent à la boîte du mouvement. Ces deux montans, liés entre eux par une bride

---

(\*) Je m'étais proposé, dans l'origine, de vérifier l'uniformité du mouvement du pinceau, au moyen d'un axe léger mis en mouvement par un poids, et armé d'ailettes assez larges. La résistance de l'air amenant promptement l'uniformité, j'aurais eu à comparer deux mouvemens uniformes; mais le relèvement des courbes m'ayant montré de suite qu'elles ne présentaient aucune ondulation périodique, j'ai pu me dispenser de cette vérification.

inférieure, reposent par deux pattes  $h/h'$  sur le plateau mobile  $f$ ; chacune de ces pattes est maintenue à frottement sur le plateau par un boulon de pression. La patte  $h$  (fig. 1, 2 et 3, Pl. 4 et 5) est percée d'un trou circulaire de même diamètre que le boulon qui la traverse; l'autre,  $h'$ , porte une ouverture allongée qui permet de donner au système des montans et au mouvement d'horlogerie un petit mouvement de rotation autour du centre  $h$ , et par conséquent d'amener le diamètre horizontal du cercle  $bb$  à être parallèle au plan du plateau  $aa$ . Pour qu'il en puisse être de même du diamètre vertical, il faut faire tourner la boîte du mécanisme autour de ses deux tourillons horizontaux. C'est à quoi l'on parvient à l'aide d'une vis  $k$ , qui traverse le bas de la cage et s'engage dans un troisième petit montant en fer, lié aux deux premiers. Un ressort à boudin, interposé entre le montant et la cage, oblige celle-ci à s'écarter par le bas autant que le permet la vis; de sorte qu'en serrant ou desserrant on parvient à incliner l'appareil de manière à rendre le diamètre vertical du cercle  $bb$  du style parallèle au plan du disque  $aa$ . Le plan de ce cercle ayant donc deux de ses diamètres parallèles au plan  $aa$ , il l'est aussi lui-même.

Ce parallélisme une fois obtenu, la vis  $l$  sert à imprimer à tout le système du mécanisme d'horlogerie un mouvement de translation commun qui permet d'approcher ou d'éloigner le plan  $cc$  du plan  $aa$ , selon qu'il est nécessaire pour produire ou faire cesser le contact du pinceau avec la feuille destinée à recevoir sa trace.

A cette description de l'appareil j'ajouterai quelques mots sur la manière d'opérer. Tout étant préparé pour une expérience, le traîneau et la caisse convenablement chargés, et le pinceau suffisamment garni d'encre de

Chine, on mettait ce style en contact avec le disque *aa* au moyen de la vis *L*, puis on lâchait un déclic qui permet d'arrêter ou de laisser marcher à volonté le mécanisme, et le pinceau traçait un cercle, que j'ai nommé *cercle de départ*. Lorsque après quelque temps on était assuré que sa vitesse était réglée, on observait, à l'aide d'une montre à demi-secondes mortes de Bréguet, le temps employé à faire un certain nombre de révolutions. Cette observation préliminaire une fois faite, on donnait le signal du départ, et le traîneau, se mettant en mouvement, entraînait la poulie et son plateau *aa*, sur lequel le pinceau traçait la courbe, qui donne la relation entre les temps et les espaces parcourus. Dès que la caisse descendante était arrivée au fond de la fosse, l'axe de la poulie ne tournait plus qu'en vertu de son inertie, et s'arrêtait presque de suite; le style recommençait à tracer un cercle que j'ai nommé *cercle d'arrivée*. Cela fait, on arrêtait le mouvement d'horlogerie; on le ramenait en arrière, à l'aide de la vis *L*; on enlevait le plateau *aa*, et l'on remplaçait la feuille de papier qu'il portait par une autre, destinée à une nouvelle expérience. Les courbes ainsi obtenues sont d'une netteté et d'une continuité parfaites, et souvent si déliées, qu'aucun dessinateur n'en pourrait tracer de si régulières.

Cette description et l'inspection des dessins suffiront, sans doute, pour faire sentir de quelle utilité un appareil de ce genre peut être dans une foule de recherches expérimentales; je me bornerai à indiquer qu'il peut s'appliquer avec succès à des expériences sur la résistance de l'air et d'autres milieux. J'ajouterai que, bien qu'il n'ait pas été exécuté avec toute la perfection et la simplicité dont il pouvait être susceptible, et que du reste je n'ai point demandées, l'artiste est parvenu à donner à la machine

une assez grande régularité pour que la vitesse ne variât pas sensiblement pendant 20 à 25 minutes, et que dans un même tour elle fût assez exactement uniforme pour que le relèvement des courbes n'ait indiqué aucune oscillation périodique à chaque révolution.

L'emploi d'un pinceau, de préférence à tout autre genre de style, qui a permis d'obtenir des courbes d'une netteté si remarquable, a beaucoup facilité la régularité du mouvement, par l'égalité et la petitesse de la résistance qu'il offrait au mouvement. Au reste, cette résistance, due à la viscosité du liquide et à l'élasticité du pinceau, est assez sensible pour le moteur, et varie suivant la fluidité de l'encre; ce qui oblige à observer, ainsi qu'on l'a toujours fait, la vitesse du mouvement à chaque expérience. Il est bon d'ajouter, d'ailleurs, que de nombreuses vérifications ont montré que la vitesse du style, dans une même expérience, restait la même, pendant le mouvement du plateau de la poulie, que quand il était immobile et que le pinceau décrivait des cercles. C'est à M. le chef d'escadron d'Artillerie Peupion qu'est due l'idée d'employer un pinceau pour style, et ce que je viens de dire montre combien elle a contribué au succès de l'appareil.

Je me plais aussi à reconnaître les obligations que j'ai à M. Faivre, artiste de l'École d'application, dont l'adresse et l'intelligence m'ont facilité l'exécution de plusieurs détails importans de construction.

*Relèvement des courbes.*

9. On vient de voir comment on disposait tout pour une expérience, et comment les courbes étaient obtenues: examinons actuellement la manière de les relever et de les développer.

Pl. 6, fig. 1. Prenons pour exemple la seconde expé-

rience sur le frottement du chêne en mouvement sur du chêne sans enduit, et les fibres des deux bois étant parallèles à l'axe du banc. Le cercle 0,1,2,3... 7,8,9, etc., est celui que le style a tracé avant le départ du traîneau, pendant que la poulie et son plateau étaient immobiles; c'est le *cercle de départ*. D'après l'observation préliminaire de la vitesse du style, ce cercle était décrit en 2"; on l'a partagé en 10 parties numérotées 0,1,2,3, etc., à partir du point 0, qui a paru être celui de la séparation des deux courbes. A ce sujet nous remarquons d'abord que le traîneau partant du repos avec une vitesse nulle qui s'accroît par degrés insensibles, la courbe que le pinceau trace pendant le mouvement est nécessairement tangente au cercle de départ. Le point de contact est l'origine du mouvement, mais il est difficile de le déterminer *à priori*. Ce n'est donc que par approximation que l'on prend à vue le point 0 pour cette origine commune des temps; mais cela n'altère en rien la valeur des espaces parcourus, et n'apporte à celle des temps qu'une erreur constante, en plus ou en moins; et l'on verra plus loin le moyen de retrouver la véritable origine des temps.

Cela posé, remarquons que la trace du pinceau, dans toute sa course, doit être sans cesse comprise entre deux cercles concentriques à l'axe du disque ou de la poulie, et tangens au cercle de départ, l'un en dehors, l'autre en dedans. Dans toutes ses circonvolutions, la courbe s'éloigne ou se rapproche progressivement de ces deux cercles, et revient les toucher alternativement. L'axe de la poulie traversant le plateau, et par conséquent la feuille qui reçoit le tracé, le centre de cette feuille et des cercles dont nous venons de parler est enlevé, et, pour relever les courbes, il faut le retrouver: on a pour cela plusieurs moyens. On pourrait d'abord, avant ou après l'expérience,

arrêter le mouvement d'horlogerie, et, faisant tourner le disque à la main, faire tracer au pinceau un cercle concentrique à l'axe, dont il serait ensuite facile de retrouver le centre; mais l'instrument que j'ai employé au relèvement a été fait de manière à donner immédiatement un cercle semblable, comme on le verra tout à l'heure. Nous regarderons donc le centre  $c$  du disque comme connu. De ce point, traçons une série de cercles concentriques passant par tous les points de division du cercle de départ, et cotons des mêmes numéros les rencontres de la trace du style avec ces cercles, la trace sera la courbe  $0, 1, 2, 3, 4... 10, 11... 17, 18$ . Vers le point  $18$  on aperçoit une inflexion brusque, et bientôt la courbe tracée redevient un cercle, ce qui indique que le plateau s'est arrêté.

Considérons un point quelconque de cette trace, le point  $2$ , par exemple; il est évident que, dans le mouvement du traîneau, pendant que le style aura, sur son cercle, parcouru l'arc  $0,2$ , correspondant, d'après la vitesse observée, à  $0'',2$ , le disque aura tourné d'un angle  $2c2$ . Or, le rayon extérieur de la poulie étant connu, ainsi que l'épaisseur de la corde qui tire le traîneau, on trouve que le rayon moyen de la poulie est  $0^m,111$ ; la circonférence sera

$$2\pi \times 0^m,111 = 0^m,6974,$$

et chaque degré de cette circonférence est égal à  $0^m,001937$ . Ainsi, pour chaque degré décrit par le disque, nous savons que le traîneau a marché de  $0^m,001937$ . L'angle  $2c2$  étant, dans le cas de la figure, de

$$56^\circ,3,$$

l'espace parcouru par le traîneau au bout de  $0'',2$  est égal à

$$56^\circ,3 \times 0^m,001937 = 0^m,109.$$

On peut donc, par le relèvement successif des arcs

01, 02, 03, 04. . . . . et des arcs

11, 22, 33, 44. . . . .

former une table des temps et des espaces correspondans parcourus par le traîneau, c'est-à-dire connaître les élémens de la loi du mouvement.

Pendant que le traîneau fournit toute sa course, il arrive le plus souvent que le style fait sur lui-même plusieurs révolutions. Ainsi, les cercles  $c0$ ,  $c1$ ,  $c2$ , etc., rencontreront plusieurs fois la trace, et chaque rencontre fournira le temps qui s'est écoulé depuis l'origine du mouvement, et l'espace parcouru par le traîneau, de la même manière que ci-dessus : seulement il faudra avoir l'attention d'augmenter l'arc relatif aux espaces d'autant de fois  $360^\circ$  que le plateau aura fait de tours depuis l'origine du mouvement, et l'arc des temps d'autant de fois  $2''$  que le style aura fait de révolutions sur lui-même; ce qui sera toujours facile en suivant la marche de la courbe. Ainsi, dans l'exemple actuel, il est aisé de s'assurer que le point 12 de la courbe n'a été marqué qu'après que le plateau  $aa$  a décrit quatre circonférences, plus l'arc  $2,2,12$ , qui est de  $202^\circ$ , ou en tout  $1642^\circ$ , ce qui correspond à une course du traîneau =  $3^m, 180$ .

Ce relèvement n'offre, comme on le voit, aucune difficulté; mais il est long, puisqu'il y a des expériences où le mouvement est assez lent pour que le nombre des rencontres avec les dix cercles s'élève jusqu'à 100 et plus. On conçoit d'ailleurs, qu'au contraire, dans les mouvemens rapides, il y a moins de points; et si l'on juge nécessaire d'en obtenir davantage, pour la plus grande exactitude du relèvement, rien n'est plus facile, puisqu'au lieu de diviser le cercle de départ en 10 parties, il suffit de subdiviser chacune d'elles en 2, 3, ou plusieurs autres.



*Rapporteur à branches mobiles.*

10. Malgré la simplicité de l'opération, il fallait tâcher de l'abrèger, à cause du grand nombre des expériences : voici le moyen que j'ai employé. J'ai fait construire, aux ateliers de l'École, une espèce de rapporteur à branches mobiles, composé (fig. 4, Pl. 2) d'un demi-cercle  $aa$ , divisé seulement en demi-degrés, ce qui suffit pour ces expériences. Une branche  $ab$ , liée au demi-cercle, est dans le prolongement de son diamètre; une autre  $dcd'$ , mobile autour du centre, indique sur le limbe, par une de ses extrémités, l'angle décrit par l'autre  $cd'$ , depuis qu'elle a cessé d'être en contact avec la première. Au milieu de l'instrument est un noyau circulaire  $cee$ , dont le diamètre est celui du petit cercle décrit du centre  $c$  du disque, tangentielllement au cercle de départ. Il s'ensuit qu'en posant le rapporteur sur la feuille, lorsque le cercle  $cee$  sera tangent à la fois au cercle de départ, à celui d'arrivée, et aux différentes circonvolutions que la trace du style vient faire autour du petit cercle ci-dessus, on sera sûr que l'instrument est exactement concentrique au plateau ou à la feuille qui porte la courbe à relever. Il est sans doute inutile d'ajouter qu'on écarte les branches  $cb$  et  $cd'$ , de manière que l'une d'elles passant par le point 2, l'autre passe par le point 2, et qu'il suffit de lire sur le limbe l'angle compris entre leurs prolongemens, pour avoir celui qui a été parcouru par le plateau.

Pour abrèger la conversion des angles décrits par le disque en espaces parcourus par le traîneau, j'ai calculé une table qui donne les espaces correspondant à tous les angles, depuis  $0^{\circ}$  jusqu'à  $2700^{\circ}$ .

*Tableau et courbe à coordonnées rectangulaires, représentant la loi du mouvement.*

11. Au moyen de la méthode de relèvement que je viens de détailler, on a pu facilement représenter la loi du mouvement dans chaque expérience par un tableau semblable au suivant, qui se rapporte à la deuxième expérience sur le frottement du chêne sur le chêne, sans enduit, fibres parallèles, dont nous venons déjà de nous occuper.

*Frottement du chêne en mouvement sur le chêne sans enduit, fibres parallèles. Deuxième expérience.*

Vitesse uniforme du style, 1 tour en 2".

PARTIES de la CIRCONFÉRENCE du style.	TEMPS CORRESPONDANS.	DEGRÉS parcourus dans le même temps par LE PLATEAU.	ESPACES parcourus dans le même temps par LE TRÂINEAU.
0	0"	0°	0 <sup>m</sup> / <sub>11</sub> .
0,1	0" 2	9,7	0,018
0,2	0,4	56,3	0,109
0,3	0,6	127,5	0,247
0,4	0,8	228	0,441
0,5	1,0	354	0,686
0,6	1,2	490	0,948
0,7	1,4	648,5	1,255
0,8	1,6	803,2	1,553
0,9	1,8	1004	1,945
1,0	2,0	1197	2,318
1,1	2,2	1412	2,734
1,2	2,4	1642	3,180
1,3	2,6	1864,5	3,608
1,4	2,8	2018	3,905
1,5	3" 0	2161,5	4,189

Ce qui précède montre d'ailleurs, comme je l'ai indiqué plus haut, que l'on obtient exactement les espaces parcourus

par le traîneau, et que l'incertitude qui règne sur la détermination du point O, où la trace du style se sépare du cercle de départ, n'influe que sur la valeur des temps écoulés, en les augmentant ou les diminuant tous d'une quantité égale. Les opérations suivantes, que je vais détailler, feront voir comment on peut, *à posteriori*, retrouver l'origine exacte des temps.

Pour représenter graphiquement le tableau ci-dessus des temps et des espaces parcourus, j'ai pris les espaces pour abscisses, à l'échelle de 0<sup>m</sup>,10 pour 1 mètre, et les temps pour ordonnées, à l'échelle de 0<sup>m</sup>,1 pour 1"; puis, par tous les points ainsi déterminés, j'ai fait passer une courbe que l'on peut appeler la *courbe du mouvement*. On remarquera que, les abscisses ou les espaces ayant leurs valeurs exactes depuis l'origine du mouvement, la perpendiculaire à leur axe menée par l'origine adoptée, est une tangente à la courbe.

*Recherche de la nature des courbes du mouvement accéléré.*

12. L'idée la plus naturelle, puisqu'on avait pour objet de vérifier les lois de Coulomb, était de rechercher si cette courbe du mouvement est une parabole, ou, ce qui revient au même, si les espaces parcourus sont proportionnels aux carrés des temps. De là résulterait, en effet, que le traîneau est sollicité par des forces constantes, et que le frottement ne varie pas avec la vitesse. Pour m'assurer que cette courbe était effectivement une parabole dans tous les mouvemens accélérés, j'ai fait usage des théorèmes suivans :

Le premier, dû à Maclaurin, a pour énoncé :

« Si l'un des côtés d'une équerre passe constamment » par le foyer d'une parabole, et que son sommet par-

» coure la tangente à l'origine de cette parabole, l'autre  
 » côté de l'équerre sera constamment tangent à la  
 » courbe. »

Le deuxième, dû à M. Poncelet (*Annales de Mathématiques*, T. VIII, juillet 1817), s'énonce ainsi :

« Un triangle étant circonscrit à une parabole, si on  
 » lui circonscrit à son tour une circonférence de cercle,  
 » elle passera nécessairement par le foyer de la courbe. »

Les réciproques de ces deux théorèmes étant d'ailleurs vraies, j'ai, selon les cas, employé l'un ou l'autre, mais plus souvent le premier, à cause de la simplicité de la construction, lorsque l'axe des temps ou des ordonnées était connu exactement; ce qui a lieu pour la plupart des expériences. Cette construction n'exigeant pas que l'on connaisse le point auquel les tangentes touchent la courbe, on amène à la règle une suite de tangentes; à leur intersection avec l'axe des temps, on élève sur chacune une perpendiculaire; la rencontre de ces lignes détermine le foyer, si la courbe est une parabole. Or, toutes les expériences que j'ai faites jusqu'ici, et dans lesquelles le mouvement a été accéléré, ont toutes, sans exception, donné des paraboles. La seule portion de ces courbes relevées qui ne soit pas exactement parabolique est celle qui se rapproche très près de l'origine; et cela tient, évidemment, à cette incertitude que j'ai signalée sur la détermination du point pris dans le relèvement pour origine des temps. La différence est, d'ailleurs, tantôt en plus, tantôt en moins; et la parabole construite au moyen du foyer déterminé par le tracé se confond dans tout le reste de son développement avec la courbe relevée, et si exactement, que les différences ne sont au plus que des millièmes de seconde.

De plus, l'incertitude sur l'origine des temps n'est un

peu grande que quand le traîneau part lentement, et que par suite les courbes ne se détachent pas brusquement.

Le foyer de la parabole étant déterminé, on en déduit facilement l'origine réelle du mouvement, et l'on est à même de rectifier les valeurs des temps déduites de l'origine présumée. C'est de ces valeurs corrigées que l'on devra faire usage dans les calculs qui seront exposés plus loin.

Outre le cas où le mouvement est accéléré, il s'en présente deux autres pour lesquels le relèvement de la courbe se fait de la même manière, et qui ne diffèrent que par les résultats.

*Cas du mouvement uniforme.*

13. Le premier est celui où le mouvement, après une accélération plus ou moins grande, devient uniforme : dans le second, le mouvement, d'abord accéléré, se retarde graduellement, et finit même quelquefois par cesser avant que le traîneau n'ait parcouru toute la longueur du banc.

Le mouvement uniforme se produit, lorsque le traîneau ayant été détaché par l'action simultanée des petites caisses mobiles M, ou du levier coudé *ced*, et de la caisse descendante K, il se trouve ensuite sollicité seulement par celle-ci, après que les petites caisses ou le levier ont cessé d'agir. Il est facile d'expliquer cette circonstance, sans cesser d'admettre que le frottement soit indépendant de la vitesse. En effet, si la charge de la caisse est telle que la tension de la corde soit précisément égale au frottement, le mouvement devra se continuer uniformément, à partir de l'instant où les petites caisses sont arrêtées, et avec la vitesse que le traîneau avait à cet instant. Dans la réalité, la vitesse du mou-

vement uniforme n'est pas tout-à-fait celle qu'il devrait avoir, mais cela vient, d'une part, des inégalités inévitables que présente le frottement des corps sans enduit, par suite de leur constitution, et particulièrement les bois; et de l'autre, de l'emploi du ressort, qui, dans les changements de tension, oscille autour de son point de flexion moyenne: c'est ce que l'examen détaillé d'une des expériences où le mouvement est uniforme, montrera plus loin. On verra aussi que l'on a obtenu des mouvements uniformes à des vitesses très différentes, et que la valeur qu'elles fournissent, pour le rapport du frottement à la pression, est la même que celle que l'on déduit des expériences où le mouvement est accéléré.

*Cas du mouvement retardé.*

14. Quant au mouvement retardé, ou même complètement arrêté, il s'est produit dans tous les cas où le traîneau ayant été détaché par le concours des deux efforts, la charge de la caisse descendante K ne s'est plus trouvée capable de produire une tension supérieure ou égale au frottement. Loin de contredire les résultats des autres expériences, on verra que celles-ci les ont confirmées.

*Exposition des formules employées dans les calculs, et des expériences préparatoires.*

---

*Formules et expériences pour déterminer le frottement de l'axe de la poulie.*

15. On a vu qu'au moyen du dynamomètre, on pouvait obtenir, pour chaque position du traîneau, l'effort exercé par la corde, et qu'à l'aide du mécanisme d'hor-

logerie on obtenait une relation entre les espaces parcourus et les temps. Le concours de ces deux moyens d'observation est plus que suffisant pour déterminer toutes les circonstances du mouvement et de l'expérience, et ils se servent l'un à l'autre de vérification, comme on le verra facilement par l'exposé suivant des formules employées dans les calculs. Mais on doit observer que, d'après ce qui a été dit sur la construction du dynamomètre, on a limité à 95 kil. les efforts qu'on voulait lui faire supporter, afin de ne pas altérer son élasticité. J'avais d'abord eu l'intention de faire faire un autre ressort semblable, dès que j'aurais reconnu le bon emploi que je pouvais faire du premier; ce second dynamomètre aurait été calculé pour supporter des efforts suffisans pour faire glisser le traîneau sous les plus grandes charges que l'appareil permît de produire. Mais les résultats des premières expériences, où les charges et le frottement étaient assez faibles pour qu'on pût se servir du premier dynamomètre, m'ayant montré de suite que le frottement restait constant, j'ai été conduit à m'assurer qu'il en était encore de même sous des charges beaucoup plus considérables; et ce fait une fois vérifié par la forme parabolique des courbes du mouvement, l'emploi du dynamomètre a dès lors cessé d'être indispensable, et j'ai pu m'abstenir d'en faire construire un second. Cette simplification de l'appareil a nécessité des expériences spéciales sur le frottement de l'axe de la poulie, et sur la raideur de la corde tressée que j'employais. En effet, à l'aide de la courbe des tensions, on pouvait obtenir à chaque position du traîneau, et par suite pour chaque instant, l'effort exercé sur lui, sans avoir à s'occuper de ces résistances passives; mais, dans les expériences où l'on ne pouvait s'en servir, il était nécessaire d'avoir une règle sûre, appuyée sur des expé-

riences directes, pour déterminer quelle était la tension de la partie horizontale de cette corde, sous l'action d'une charge connue de la caisse K. D'ailleurs cette recherche *à priori* était une utile vérification de l'exactitude du dynamomètre, et ce sera procéder avec ordre que de rendre d'abord compte des résultats obtenus.

L'axe de la poulie est en fer et repose sur des coussinets en sorbier. Ce bois avait été bien imprégné de saindoux et avait déjà servi à des essais préparatoires, lorsque j'ai commencé les expériences sur le frottement de l'axe. Le but que je me proposais étant principalement de déterminer le frottement de l'axe dans des circonstances qu'il fallait rendre aussi semblables que possible, j'ai remplacé le saindoux par un mélange de 5 parties de saindoux et 1 partie de plombagine; mais, pour éviter toute complication étrangère, due au plus ou moins de fluidité que l'enduit peut acquérir par suite de la continuité du mouvement, on avait soin d'essuyer l'enduit après que l'axe avait tourné quelques fois, de sorte que les surfaces en contact étaient toujours entretenues onctueuses, mais sans interposition d'enduit.

Pour déterminer à part le frottement de l'axe en fer sur ses coussinets en sorbier, j'ai employé le moyen suivant. Un ruban de fil blanc, très mince, de 0<sup>m</sup>,04 de large, passait sur la gorge de la poulie, large de 0<sup>m</sup>,041; il pouvait supporter jusqu'à 50 kil. sans se rompre. Deux caisses octogonales en chêne, longues de 1 mètre environ, et dont le cercle inscrit avait 0<sup>m</sup>,065 de rayon, pesant chacune 3<sup>k</sup>,188, étaient suspendues de part et d'autre à ce ruban, qui, se prolongeant en-dessous, se fermait comme une corde sans fin, dans le but d'éviter tout accroissement de charge d'un des côtés pendant le mouvement. Ce ruban entier avait 10<sup>m</sup>,20 de développement



et pesait  $0^{\text{a}},099$  ; de sorte que la pression constante exercée par les caisses et le ruban, sur l'axe, était

$$2 \times 3^{\text{a}},188 + 0^{\text{a}},099 = 6^{\text{a}},475;$$

la poulie, son axe et son disque en cuivre pèsent  $6^{\text{a}},854$  : la pression totale constante, due à l'appareil lui-même sur l'axe, est donc de

$$13^{\text{a}},329.$$

Au moyen de boulets de 12, exactement pesés, on chargeait chacune des caisses de poids égaux, dont la somme donnait ce que j'ai appelé la charge variable; puis, dans l'une d'elles, on ajoutait le poids moteur.

Cela fait, et le style étant approché du disque, on laissait les caisses partir librement, et la courbe du mouvement obtenue fournissait, pour la recherche des résultats, les données nécessaires. Après cette description, établissons les équations du mouvement de ce système, en tenant compte du frottement de l'axe, et en faisant abstraction de la raideur, évidemment négligeable, du ruban de fil. Soient,

$P$ , le poids de la caisse octogonale descendante.

$p$ , Celui de la caisse montante. D'après ce qui vient d'être dit,  $P$  et  $p$  ne diffèrent que de la valeur du poids moteur.

$r$ , le rayon extérieur de la poulie =  $0^{\text{m}},1042$ .

$\omega$ , la vitesse angulaire à un instant quelconque du mouvement.

$dm$ , un élément de la masse de la poulie, ou des parties qui tournent avec elle.

$g = 9^{\text{m}},8088$ .

$e$ , le chemin parcouru, à un instant quelconque, par

les caisses et par la circonférence de la poulie, à partir de l'origine du mouvement.

$r$ , le rayon de l'axe de la poulie = 0<sup>m</sup>,0093.

$F$ , le frottement de cet axe sur ses coussinets.

A un instant quelconque du mouvement, la force vive du système est

$$\omega^2 \left( Sr^2 dm + \frac{P + p}{g} r^2 \right),$$

en négligeant la masse très petite du ruban.

La quantité d'action ou de travail imprimée au système par la gravité, est

$$(P - p) e^{k \cdot m}.$$

Celle que consomme le frottement, dans l'élément du temps, est

$$F \frac{p}{r} de^{k \cdot m};$$

et au bout du temps  $t$  elle a pour valeur

$$\frac{p}{r} \int F de^{k \cdot m};$$

Quant à la résistance de l'air, il est facile de s'assurer qu'elle ne développe qu'une quantité de travail toujours négligeable dans les expériences, par rapport aux précédentes; c'est, au reste, ce que l'on peut voir *note 3*, par une application numérique.

D'après cela, l'équation du mouvement du système est

$$\omega^2 \left( Sr^2 dm + \frac{P + p}{g} r^2 \right) = 2 (P - p) e - 2 \frac{p}{r} \int F de;$$

ou en différenciant,

$$\omega d\omega \left( Sr^2 dm + \frac{P + p}{g} r^2 \right) = (P - p) de - \frac{p}{r} F de;$$

et, à cause de

$$r\omega = \frac{de}{dt},$$

elle devient

$$\frac{d\omega}{dt} \left( Sr^2 dm + \frac{P+p}{g} r^2 \right) = (P-p)r - Ff.$$

Dans cette équation,  $F$  est la quantité inconnue à déterminer,  $\frac{d\omega}{dt}$  nous est donné par la courbe du mouvement, puisqu'on a

$$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{d'e}{dt^2};$$

on pourra donc, à chaque instant, trouver la valeur de  $F$ ; et si le relèvement des courbes montre que, pour une même expérience,  $\frac{rd\omega}{dt}$  est une quantité constante pendant toute la durée du mouvement, il s'ensuivra que  $F$  sera indépendant de la vitesse.

Or on trouve que toutes les courbes de mouvement sont des paraboles, et qu'en appelant  $2c$  le paramètre déterminé, comme on l'a vu, à l'aide du théorème de Maclaurin, la loi du mouvement est exactement représentée par l'équation

$$t^2 = 2ce;$$

d'où l'on tire

$$\frac{de}{dt} = \frac{t}{c} = r\omega,$$

et par suite,

$$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{1}{c} \text{ ou } \frac{d\omega}{dt} = \frac{2}{2cr}.$$

L'équation qui donne la valeur de  $F$  peut donc prendre la forme

$$\frac{2}{2cr} \left( Sr^2 dm + \frac{P + p}{g} r^2 \right) = (P - p) r - F\rho.$$

La quantité  $Sr^2 dm$  est la même pour toutes les expériences, et dépend des dimensions de la poulie, de son axe et de son plateau. On a trouvé

$$Sr^2 dm = 0,00629;$$

$P - p$  est donné dans chaque cas, ainsi que  $P - p$ ,

$$\frac{r^2}{g} = \frac{(0,1015)^2}{9,8088} = 0,001109, \quad \rho = 0^m,0093.$$

Il est donc facile de substituer, dans la formule, les données de chaque expérience et d'en déduire la valeur de  $F$ .

La pression sur l'axe de la poulie est, en appelant  $q$  le poids de la poulie, des caisses et du ruban =  $13^s,329$ ,

$$P + p + q - \frac{P - p}{g} r \frac{d\omega}{dt};$$

mais il est clair, d'après les valeurs que l'on trouvera pour  $\frac{d\omega}{dt}$ , dans le tableau suivant, que le dernier terme est toujours très petit par rapport aux autres, et qu'on peut se borner, pour la pression, à

$$P + p + q \text{ kil.}$$

Dans chaque cas on a calculé le rapport

$$\frac{F}{P + p + q},$$

et il s'est trouvé à très peu près constant dans toutes les expériences.

On observera que l'on a inséré dans le tableau suivant deux expériences où le mouvement était très lent, par suite de la petitesse du poids moteur, et dans lesquelles la multiplicité des courbes tracées sur le disque, n'a

pas permis de les relever; mais il suit de cette lenteur même du mouvement que, dans ces expériences, la quantité  $\frac{rd\omega}{dt}$  ou la force accélératrice étant excessivement petite, le terme

$$\frac{d\omega}{dt} \left( Sr^2dm + \frac{P + p}{g} r^2 \right),$$

dont le second facteur lui-même est toujours assez faible, devient tout-à-fait négligeable par rapport au second membre de l'équation, et que celui-ci se réduit à

$$(P - p) r - F\rho = 0,$$

qui aurait lieu pour le mouvement uniforme. C'est cette relation que nous avons appliquée à ces expériences; et les résultats obtenus s'accordent assez avec les autres, pour prouver qu'effectivement on peut alors négliger l'effet de l'inertie.

TABLEAU N° I.

*Expériences sur le frottement de l'axe en fer de la poulie sur des coussinets en sorbier.*

*Nota.* Les surfaces sont onctueuses. Elles ont été frottées d'un enduit de cinq parties de saindoux et d'une partie de plombagine, que l'on a essayé.

NUMÉROS des expériences.	Paramètre de la parabole 2c.	VALEUR de $\frac{d\omega}{dt} = \frac{2}{2cr}$	CHARGE DES CAISSES.		Pression constante sur l'axe.	Pression totale.	Frottemen <sup>t</sup>	Rapport du frotte- ment à la pression.	
			Variable.	Poids monteu <sup>t</sup>					
1	7 <sup>m</sup> 870	2,289	12 <sup>k</sup>	1 <sup>k</sup>	13 <sup>k</sup> 329	26 <sup>k</sup> 329	4 <sup>k</sup> 301	0,163	
2	3,184	5,657	12	2	13,329	27,329	4,806	0,170	
3	"	"	24,10	6,55	13,329	37,979	6,168	0,162	On a mesuré ici le frottement au départ.
4	16,378	1,100	24,10	1	13,329	38,329	6,365	0,166	
5	5,100	3,532	24,10	2	13,329	39,429	6,322	0,160	
6	"	"	48,40	0,9	13,329	62,629	10,092	0,161	Mouvement très lent
7	11,380	1,583	48,40	2	13,329	63,729	10,688	0,167	
8	"	"	60,68	1,1	13,329	75,109	12,336	0,164	Mouvement très lent
9	15,296	1,178	60,68	2	13,329	76,009	12,020	0,158	
10	25,535	0,734	72,84	2	13,329	88,169	14,752	0,167	
Moyenne...								0,164	

Sans chercher à généraliser les résultats de ces expériences, on est au moins autorisé à en conclure que le frottement de l'axe de la poulie sur ses coussinets est,

- 1°. Indépendant de la vitesse;
- 2°. Proportionnel à la pression dans le rapport de 0,164 à l'unité.

Ces résultats nous suffisent, quant à présent, et nous pouvons passer à l'examen et au calcul des expériences spéciales sur la raideur de la corde tressée.

*Détermination de la raideur de la corde.*

16. Le ruban de fil a été remplacé par la tresse elle-même, à laquelle on a suspendu les caisses octogonales, et dont on a réuni les bouts de manière à en former une corde sans fin.

La tresse, longue de 12 <sup>m</sup> ,45, pèse . . . . .	3 <sup>^</sup> 738
Les deux caisses octogonales. . . . .	6,376
La poulie, son axe et son disque. . . . .	6,854
Charge constante de l'axe. . . . .	<u>16<sup>^</sup>968</u>

Appelons

R la raideur cherchée de la corde, considérée comme une résistance appliquée au rayon moyen de la poulie et opposée au mouvement.

N la pression sur l'axe, connue dans chaque cas.

F = 0,164, le rapport trouvé ci-dessus du frottement de l'axe à la pression N.

δ le poids du mètre courant de la corde = 0<sup>m</sup>,335.

L = 12<sup>m</sup>,20 sa longueur.

Dans les applications, il faut augmenter le rayon  $r$  de la poulie de la demi-épaisseur de la tresse, ce qui donne

$$r = 0<sup>m</sup>,111.$$

On trouvera facilement l'équation du mouvement du

système, en observant qu'ici, la masse de la corde est assez grande pour qu'on doive en tenir compte. Cette équation est, en conservant les notations précédentes (15), et y joignant les nouvelles,

$$\frac{d\omega}{dt} \left( Sr^2 dm + \frac{P + p + \delta L}{g} r^2 \right) = (P - p) r - Rr - Fp.$$

Les données particulières à chaque cas et le relèvement des courbes donnent, de même que précédemment, tous les termes de cette équation, et l'on en déduit la valeur de R et son rapport à la tension du brin montant de la corde.

Le tableau suivant contient les résultats des expériences et des calculs. Je dois faire observer qu'en cherchant simplement le rapport de la raideur de la corde à sa tension, je néglige ce que Coulomb a appelé *la raideur naturelle*, parce que, d'après sa composition, la tresse était assez flexible pour qu'on pût faire abstraction de cette résistance, vu la grandeur des charges; ce qui réduit alors l'expression de la raideur donnée par ce physicien à un terme proportionnel à la tension.

TABLEAU N° II.

*Expériences sur la raideur de la corde tressée employée dans les expériences sur le frottement.*

NUMEROS des expériences.	Paramètre de la parabole 2c.	VALEUR de $\frac{d\omega}{dt} = \frac{2}{2cr}$	CHARGE DES CAISSES.		Pression constante sur l'axe.	Pression totale sur l'axe.	Raideur de la corde R.	Tension de la corde.	R. pport de la raideur à la tension.
			Variabile.	Poids moteur.					
1	11 <sup>m</sup> 78	1,529	48 <sup>k</sup> 74	3 <sup>k</sup>	16 <sup>k</sup> 968	68 <sup>k</sup> 708	0 <sup>k</sup> 900	29 <sup>k</sup> 427	0,031
2	3,45	5,221	48,74	6	16,968	71,708	0,899	29,427	0,031
3	14,69	1,226	73	4	16,968	93,968	1,432	41,557	0,034
4	4,42	4,076	73	8	16,968	97,968	1,243	41,557	0,030
5	"	"	97,10	3,2	16,968	107,268	1,593	53,56	0,030
6	9,73	1,851	97,10	6	16,968	120,068	1,864	53,56	0,034
Moyenne . . .									0,032

\* Nota. Dans la 5<sup>e</sup> expérience on a calculé la raideur d'après le poids qui rompt l'équilibre.

Il résulte de ce tableau,

1°. Que la raideur de la corde tressée est indépendante de la vitesse du mouvement ;

2°. Qu'elle est proportionnelle à la tension dans le rapport de 0,032 à l'unité.

*Usage des résultats précédens pour déterminer la tension de la corde en fonction de la charge de la caisse descendante.*

17. Au moyen de ces expériences spéciales sur le frottement de l'axe de la poulie et la raideur de la corde, il devient facile d'établir une relation entre la charge de la caisse  $K$  et la tension qu'elle communique à la branche horizontale de la corde dans les expériences ordinaires.

En effet, appelons, en conservant les notations précédentes,

$P$  la charge de la caisse descendante, y compris son poids et celui de la portion de corde qui pend toujours sous la poulie, et en négligeant la quantité dont elle augmente dans la descente, et qui ne va guère qu'à un kilogramme.

$T$  la tension cherchée de la partie horizontale de la corde.

$q$  le poids de la poulie, de son axe et de son disque  
= 6<sup>kg</sup>,854.

On aura, à un instant quelconque du mouvement du traîneau,

$$Tr = Pr - Rr - f Np - \frac{d\omega}{dt} \left( Sr^2 dm + \frac{P}{g} r^2 \right).$$

Dans cette équation on a

$$R = 0,032T, N = \sqrt{\left( P + q - \frac{P}{g} \frac{rd\omega}{dt} \right)^2 + T^2};$$



et à cause que l'on a toujours

$$P + q - \frac{P}{g} \frac{rd\omega}{dt} > T,$$

on peut, d'après un théorème connu de M. Poncelet (\*), prendre, à  $\frac{1}{25}$  près,

$$N = 0,96 \left( P + q - \frac{P}{g} \frac{rd\omega}{dt} \right) + 0,4 T.$$

En substituant pour R et pour N leurs valeurs dans l'équation précédente, elle devient

$$\begin{aligned} & T \left( 1 + 0,032 + 0,4 f \frac{f}{r} \right) \\ = & P \left( 1 - 0,96 f \frac{f}{r} \right) - 0,96 f \frac{f}{r} q - \frac{P}{g} \frac{rd\omega}{dt} \left( 1 - 0,96 f \frac{f}{r} \right) - \frac{Sr^2 dm}{r^2} \frac{rd\omega}{dt}. \end{aligned}$$

Nous savons d'ailleurs qu'ici,

$f = 0,164$ ,  $f = 0^m,0093$ ,  $r = 0^m,111$ ,  $Sr^2 dm = 0,00629$ ,  
d'où

$$\frac{Sr^2 dm}{r^2} = 0,51.$$

Au moyen de ces données, on trouve, tous calculs faits,

$$T = 0,95 \left[ P - \left( 0,516 + \frac{P}{g} \right) \frac{2}{2c} \right] - 0^t,086.$$

Au moyen de cette relation et des courbes du mouvement qui nous donnent la valeur du paramètre  $2c$ , on voit que, dans chaque cas, on aura celle de la tension T. Il est inutile,

(\*) *Cours de Mécanique appliquée aux Machines*, professé, en 1825 et 1826, à l'École de l'Artillerie et du Génie. Cahier lithographié, note 1<sup>re</sup>.

sans doute, de rappeler que le calcul précédent est fondé sur le résultat général des expériences, qui nous apprend que

$$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2c}$$

est une quantité constante.

Dans le cas où le mouvement devient uniforme, et lorsqu'on veut appliquer la formule à la tension qui a lieu avant le départ, il suffit de faire, dans la formule ci-dessus,

$$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2c} = 0,$$

et elle se réduit à

$$T = 0,95 P - 0^{m},086,$$

ou simplement à

$$T = 0,95 P,$$

à cause de la petitesse du dernier terme par rapport au premier.

*Vérification de la formule par observation directe.*

18. Or, en relevant directement, d'après les courbes de tension, les valeurs de T relatives à plus de quarante expériences, où les charges P de la caisse ont varié depuis 12 jusqu'à 95 kil.; et prenant les charges pour abscisses à l'échelle de 0<sup>m</sup>,05 pour 1 kil. et les flexions totales du ressort pour ordonnées, de grandeur naturelle, on trouve que les sommets de ces ordonnées sont tous, à très peu près, sur la même ligne droite, inclinée de telle sorte qu'un millimètre d'accroissement dans la flèche ou l'ordonnée correspond à 2 kil. de la charge ou de l'abscisse, tandis qu'on a vu que l'épreuve directe du ressort donnait 0<sup>m</sup>,00104 pour 2 kil. Donc, par l'effet de la raideur de

la corde et du frottement de l'axe, la flexion du ressort ou la tension de la corde n'est que

$$\frac{0,100}{0,104} = 0,96$$

de celle qui correspondrait à la charge de la caisse.

*Formules pratiques pour le calcul des expériences.*

19. L'accord remarquable que présente ce résultat de l'observation directe, avec celui de la formule, montre la confiance que peuvent mériter les expériences précédentes, et nous autorisent, dans les calculs à venir, à employer cette formule pour tous les cas. Ainsi, quand le mouvement sera accéléré, nous calculerons la tension par la formule

$$T = 0,95 \left[ P - \left( 0,516 + \frac{P}{g} \right) \frac{2}{2c} \right] - 0^{m},086;$$

et quand le mouvement du traîneau sera uniforme, elle sera déterminée par

$$T = 0,95 P^{m}.$$

*Relation entre la tension de la corde et le frottement.*

20. Nous pouvons maintenant regarder comme connue, dans chaque cas, la tension de la corde, ou l'effort qu'elle exerce dans le sens du mouvement pour tirer le traîneau; et il ne nous reste plus qu'à établir une relation entre cet effort et le frottement. Appelons

T la tension connue;

F le frottement des bandes en expérience sur les semelles;

e le chemin parcouru à un instant quelconque par le traîneau;

$\omega$  la vitesse angulaire de la poulie au même instant;  
 $Q$  le poids total du traîneau et de sa charge;  
 $r = 0^m,1111$  le rayon extérieur de la poulie, y compris la  
 demi-épaisseur de la corde.

Examinons d'abord le cas le plus simple et le plus général des expériences, celui où la charge constante de la caisse descendante a suffi pour déterminer le départ et entretenir le mouvement.

L'expérience montre, par l'examen direct et le relevé des courbes des efforts, et par l'équation précédente, qui détermine la valeur de  $T$ , que cette tension est constante; le travail total de  $T$ , ou la quantité d'action que cet effort aura développé depuis l'origine du mouvement, sera donc

$$Te^{hm}.$$

Admettant, malgré ce que nous indique la forme parabolique des courbes du mouvement, que nous ignorions encore si le frottement des substances soumises à l'expérience est constant, représentons provisoirement le travail total du frottement depuis l'origine, par

$$SFde^{hm},$$

à prendre depuis  $e = 0$  jusqu'à la valeur de  $e$ , correspondante au temps  $t$ .

La force vive du traîneau sera

$$\frac{Q}{g} \omega^2 r^2;$$

et nous aurons, d'après le principe des forces vives,

$$\frac{Q}{g} \omega^2 r^2 = 2Te - 2SFde;$$

ou en différenciant, et observant que

$$r\omega = \frac{de}{dt},$$

$$\frac{Q}{g} \frac{rd\omega}{dt} = T - F,$$

d'où

$$F = T - \frac{Q}{g} \frac{rd\omega}{dt};$$

ou en substituant à  $T$  sa valeur

$$T = 0,95 \left[ P - \left( 0,516 + \frac{P}{g} \right) \frac{rd\omega}{dt} \right] - 0,086,$$

$$F = 0,95 P - \left[ \left( 0,516 + \frac{Q}{g} \right) 0,95 + \frac{Q}{g} \right] \frac{rd\omega}{dt} - 0,086,$$

expression dans laquelle tout est constant, puisque les courbes du mouvement accéléré donnent toutes

$$t^2 = 2ce, \quad \text{d'où} \quad \frac{de^2}{dt^2} = \frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2c},$$

et qui fournira par conséquent une valeur constante de  $F$  pour chaque expérience.

*Cas où le mouvement du traîneau est uniforme.*

21. Lorsque le mouvement est uniforme, on a

$$\frac{rd\omega}{dt} = 0,$$

et par suite

$$F = T = 0,95 P;$$

ce qui donne immédiatement la valeur du frottement.

Ce cas du mouvement uniforme, bien plus simple à calculer que celui du mouvement accéléré, est assez difficile à produire, et exige quelques tâtonnemens; aussi n'ai-je pas cherché souvent à l'obtenir.

Lorsque, par suite de la valeur de la charge P de la caisse K, on a

$$T < F,$$

c'est-à-dire lorsque la tension de la corde est moindre que le frottement, le mouvement, que l'action simultanée du levier ou des petites caisses M et de la caisse K avait rendu accéléré, se retarde dès que les petites caisses cessent d'agir, et il peut même, selon les cas, s'éteindre tout-à-fait.

L'équation

$$F = T - \frac{Q}{g} \frac{rd\omega}{dt},$$

s'applique à tous les instans de la course du traîneau, depuis celui où les petites caisses M ou le levier *ced* ont cessé d'agir, et permet de calculer immédiatement F, sans avoir à s'occuper de ce qui se passe dans la portion, ordinairement très courte, du mouvement, où l'action de ces caisses ou celle du levier concourt avec celle du poids P. Aussi, dans le calcul de toutes les expériences, n'en ai-je pas employé d'autre; mais il ne sera pas inutile, pour rendre compte de quelques circonstances en apparence singulières du mouvement uniforme ou retardé, de montrer comment on peut distinguer et calculer à part ce qui se passe dans ces deux portions d'une même course.

*Examen et calcul des circonstances du mouvement.*

22. Pour cela, appliquons les résultats, auxquels nous sommes déjà parvenus à la première période du mouvement, celle où les petites caisses M et le poids P agissent ensemble. Soient, à un instant quelconque de cette période,

P' le poids des petites caisses M;

P le poids de la caisse descendante K;

Q la charge du traîneau ;

T' la tension de la corde ;

$\omega'$  la vitesse angulaire de la poulie ;

$e'$  l'espace parcouru par le traîneau au bout d'un temps  $t'$  ;

F le frottement ;

$A' = 0,516 + \frac{P + P'}{g}$ . On remarquera que si l'on applique ces calculs aux expériences où l'effort  $P'$  est exercé par le levier, il faudrait remplacer  $\frac{P'}{g}$  dans la valeur de  $A'$  par le moment d'inertie du levier et de sa charge divisé par  $r^2$ .

Nous aurons donc, d'après ce que nous avons vu (17) et (20),

$$0,95 A' \frac{rd\omega'}{dt'} = 0,95 (P + P') - T' - 0^{m},086,$$

$$\frac{rd\omega'}{dt'} \frac{Q}{g} = T' - F.$$

En ajoutant ces deux équations, on a

$$\frac{rd\omega'}{dt'} \left( \frac{Q}{g} + 0,95 A' \right) = 0,95 (P + P') - F - 0^{m},086.$$

L'expérience ayant montré que F est constante, puisqu'elle nous donne toujours pour  $\frac{rd\omega'}{dt'}$  une valeur constante, nous tirerons de cette équation

$$r\omega' = \frac{de'}{dt'} = \frac{0,95 (P + P') - F - 0^{m},086}{\frac{Q}{g} + 0,95 A'} t',$$

puisqu'on a, à la fois,

$$\omega' = 0 \quad \text{et} \quad t' = 0,$$

ou en posant, pour la simplicité,

4. Savans étrangers.

$$\frac{0,95 (P + P') - F - 0,086}{\frac{Q}{g} + 0,95 A'} = \frac{1}{C'},$$

il vient

$$r\omega' = \frac{de'}{dt'} = \frac{t'}{C'},$$

d'où,

$$t'^2 = 2C'e'.$$

On connaît, dans chaque expérience, la hauteur totale  $e'$  dont les petites caisses sont descendues simultanément avec la charge  $P$ ; par conséquent, on pourra déterminer  $t'$  au moyen de l'équation ci-dessus, et par suite la valeur de la vitesse  $\frac{de'}{dt} = \frac{t'}{C'}$ , dont le traîneau était animé quand il n'a plus été sollicité que par le poids  $P$  de la caisse  $K$ . A cet instant, la courbe du mouvement change, puisque la force qui entraîne la charge  $Q$  n'est plus la même; mais il est facile d'en trouver l'équation. Soient, en effet, à un instant quelconque de cette seconde période, et comme par le passé,

$Q$  la charge du traîneau ;

$P$  le poids de la caisse descendante ;

$T$  la tension qu'il produit sur la corde ;

$\omega$  la vitesse angulaire de la poulie } au bout du temps  $t$ ;

$e$  l'espace parcouru par le traîneau }

$F$  le frottement ;

$$A = 0,516 + \frac{P}{g}.$$

Nous aurons, d'après ce qu'on a vu (20),

$$\frac{rd\omega}{dt} \left( \frac{Q}{g} + 0,95 A \right) = 0,95 P - F - 0,086;$$

d'où, en posant



$$\frac{1}{C} = \frac{0,95 P - F - 0,086}{\frac{Q}{g} + 0,95 A},$$

$$r\omega = \frac{t}{C} + \text{constante.}$$

Dans ce mouvement, d'après le calcul précédent, on a en même temps

$$r\omega = r\omega' = \frac{t'}{C'} \text{ et } t = t';$$

ce qui donne

$$r\omega' = \frac{t'}{C'} = \frac{t'}{C} + \text{constante};$$

et par suite

$$\frac{de}{dt} = r\omega = \frac{t}{C} + t' \left( \frac{1}{C'} - \frac{1}{C} \right).$$

Le dernier terme sera toujours positif, attendu qu'on a nécessairement  $\frac{1}{C'} > \frac{1}{C}$ ; ce qui est facile à vérifier.

En intégrant de nouveau, on a

$$e = \frac{t^2}{2C} + t' \left( \frac{1}{C'} - \frac{1}{C} \right) t + \text{constante};$$

et puisque nous savons que

$$e = e', \text{ quand } t = t',$$

on a

$$e' = \frac{t'^2}{2C} + t'^2 \left( \frac{1}{C'} - \frac{1}{C} \right) + \text{constante};$$

mais pour la première partie du mouvement, on sait que

$$e' = \frac{t'^2}{2C'},$$

et par suite

$$e = \frac{t^2}{2C} + t' \left( \frac{1}{C'} - \frac{1}{C} \right) t - t'^2 \left( \frac{1}{2C'} - \frac{1}{2C} \right).$$

Cette équation donnera à chaque instant la relation entre le temps et l'espace parcouru. On voit que, pour  $t = 0$ , elle donne pour  $e$  une valeur négative, et que la relation entre  $\omega$  et  $t$  donne pareillement, pour  $\omega = 0$ , une valeur négative de  $t$ ; ce qui montre que l'origine de la seconde partie de la courbe du mouvement est en dessous et à gauche de celle de la première période; ou, en d'autres termes, que, pour que cette courbe du mouvement eût été fournie par l'action seule du poids P, il eût fallu qu'il agît depuis plus long-temps et pendant un plus long espace qu'il ne l'a fait réellement dans l'expérience; ce qui d'ailleurs est évident *à priori*. L'examen des valeurs de  $\frac{de}{dt}$  relatives aux deux périodes, montre de plus que pour

$$t = t' \quad \text{et} \quad e = e',$$

ces deux courbes ont la même tangente.

L'équation ci-dessus de la deuxième période du mouvement, manquant du produit  $et$  et du carré  $e^2$ , il est clair qu'elle appartient encore à une parabole, mais dont l'origine est différente de celle de la courbe relevée du mouvement. Il suit de là que l'axe des temps, dans la courbe relevée, n'est plus une tangente à cette seconde parabole, mais bien une sécante, et que pour déterminer le foyer de cette courbe, on ne peut plus employer le théorème de Maclaurin, et qu'il faut recourir à celui de M. Poncelet, que j'ai cité plus haut.

Quoiqu'en apparence un peu étrangère au compte que j'ai à rendre des expériences, cette recherche m'a été fort

utile par cette dernière conséquence, car je ne l'avais pas aperçue *à priori*; et en appliquant le théorème de Maclaurin, j'avais trouvé quelque incertitude sur la détermination du foyer des paraboles.

Au reste, on verra que j'ai presque entièrement cessé d'employer les petites caisses et même le levier, par suite de l'observation que j'ai été conduit à faire des effets d'une légère vibration sur le départ du traîneau, de sorte qu'il n'y a plus eu lieu de distinguer ces deux périodes du mouvement; ce qui a fait alors rentrer toutes les expériences dans le cas où le mouvement ne se produit que sous l'action seule du poids P.

*Cas où le mouvement est uniforme.*

23. Les calculs précédens, établis pour déterminer la loi du mouvement lorsque le poids P est supérieur au frottement, peuvent aussi s'appliquer au cas du mouvement uniforme et du mouvement retardé.

Examinons le premier. On a alors

$$T = F,$$

et par suite

$$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{d^2e}{dt^2} = 0,$$

d'où

$$\frac{de}{dt} = \text{constante.}$$

Ainsi le mouvement doit se continuer en ligne droite avec la vitesse

$$v\omega' = \frac{de'}{dt} = \frac{t'}{C} = \frac{0,95 (P + P') - F - 0,086}{\frac{Q}{g} + 0,95 A'} t',$$

que le traîneau possédait à l'instant où le poids  $P'$  a cessé d'agir. Nous verrons plus loin une application de cette formule à un cas de mouvement uniforme.

*Cas où le mouvement est retardé.*

24. Pour le second cas, celui du mouvement retardé, il suffit d'observer qu'alors  $d\omega$  est de signe contraire à  $dt$ , et qu'on a dans la deuxième période

$$\frac{rd\omega}{dt} = - \frac{F - 0,95 P + 0,086}{\frac{Q}{g} - 0,95 A} = - \frac{1}{C_1},$$

en posant

$$\frac{F - 0,95 P + 0,086}{\frac{Q}{g} - 0,95 A} = \frac{1}{C_1};$$

d'où l'on tire

$$rd\omega = - \frac{t}{C_1} + \text{constante.}$$

En se rappelant que pour

$$t = t' \quad \text{on a} \quad r\omega = r\omega' = \frac{t'}{C'},$$

cette équation devient

$$r\omega = \frac{de}{dt} = - \frac{t}{C_1} + t' \left( \frac{1}{C'} + \frac{1}{C_1} \right);$$

on en déduit en intégrant

$$e = - \frac{t^2}{2C_1} + t' \left( \frac{1}{C'} + \frac{1}{C_1} \right) t + \text{constante};$$

et pour

$$e = e' = \frac{t'^2}{2C'} \quad \text{et} \quad t = t',$$

on trouve

$$0 = t'^2 \left( \frac{1}{2C'} - \frac{1}{2C_1} \right) + \text{constante},$$

ce qui donne

$$e = -\frac{t'^2}{2C_1} + t' \left( \frac{1}{C'} + \frac{1}{C_1} \right) t - t'^2 \left( \frac{1}{2C'} - \frac{1}{2C_1} \right).$$

Au moyen de cette équation, on pourra calculer la courbe du mouvement retardé.

Le traîneau sera arrêté quand on aura

$$r\omega = 0,$$

ce qui donne

$$t = t'C_1 \left( \frac{1}{C'} + \frac{1}{C_1} \right),$$

et par suite

$$e = \frac{t'^2 C_1}{2} \left[ \left( \frac{1}{C'} + \frac{1}{C_1} \right)^2 + \frac{1}{C'^2} \right].$$

*Application numérique des formules.*

25. Après cet exposé des diverses formules à appliquer au calcul des expériences, je vais montrer, par un exemple, comment j'y ai procédé. Choisissons l'expérience deuxième du troisième tableau, où le chêne frottait, sans enduit, sur du chêne, les fibres étant parallèles au sens du mouvement.

Le départ du traîneau a été déterminé par l'action simultanée du levier coudé *ced* et de la caisse descendante; mais nous avons vu (20) que pour le calcul du frottement pendant le mouvement, nous n'avons pas à nous occuper de l'effet du premier. Voici les données de ce calcul.

On a

$$P = 92^{\text{m}},22, \quad Q = 133^{\text{m}},86.$$

Le tracé de la courbe et la recherche de son foyer ont donné, pour son paramètre,

$$2C = 2^{\text{m}},08, \quad \text{d'où} \quad \frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C} = 0,961;$$

par suite la formule

$$T = 0,95 \left[ P - \left( 0,516 + \frac{P}{g} \right) \frac{2}{2C} \right] - 0^{\text{m}},086$$

nous donne

$$T = 78^{\text{m}},45.$$

L'autre formule

$$F = T - \frac{Q}{g} \frac{rd\omega}{dt},$$

donne

$$F = 65^{\text{m}},34.$$

Le rapport du frottement à la pression, dans cette expérience, est donc

$$\frac{F}{Q} = \frac{65,34}{133,86} = 0,488.$$

Pour les expériences où le mouvement est uniforme, on a, comme nous l'avons vu (21),

$$T = F = 0,95 P.$$

Ainsi, par exemple, pour la seizième du troisième tableau, encore relative au frottement du chêne sur le chêne, sans enduit, et fibres parallèles, on a

$$Q = 199^{\text{m}},52, \quad P = 95^{\text{m}},84,$$

$$F = 91^{\text{m}},04;$$

et par suite

$$\frac{F}{Q} = \frac{91,04}{199,52} = 0,456.$$

C'est par l'emploi convenable de l'une ou de l'autre de ces formules, que j'ai calculé les résultats des expériences, et formé les tableaux que je vais donner successivement, avec les observations particulières relatives au frottement des différens corps sur le chêne.

---

### RÉSULTAT DES EXPÉRIENCES SUR LE FROTTEMENT.

---

*Frottement du chêne sur le chêne sans enduit. Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.*

26. Le bois de chêne employé dans les expériences, dont le tableau III offre les résultats, est du chêne de Lorraine, de montagne, n'ayant que peu de nœuds et point de gerçures, un peu tendre et gras, de plusieurs années de coupe, débité en madriers depuis plus de quatre ans. Le mètre cube pèse 712 kilogrammes.

## Expériences sur le frottement du

Les fibres du bois son

NUMÉROS des EXPÉRIENCES.	ÉTENDUE de la surface de CONTACT.	PRESSION Q.	POIDS MOTEUR pendant le mouvement P.	TENSION DE LA CORDE pendant le mouvement T.	PARAMÈTRE 2C.	FORCE accélératrice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	FROTTEMENT
	Mètres carrés.	Kil.	Kil.	Kil.	Mètres.		
1	0,26	133,86	67,37	64	"	"	6
2	<i>id.</i>	133,86	92,22	78,45	2,08	0,961	6
3	<i>id.</i>	151,21	77,55	73,67	"	"	7
4	<i>id.</i>	440,01	228,66	217,23	"	"	2
5	<i>id.</i>	440,01	276,59	243,32	2,79	0,710	2
6	<i>id.</i>	679,73	421,78	371,43	2,83	0,706	3
7	<i>id.</i>	1039,03	577,51	528,19	5,54	0,361	4
8	<i>id.</i>	1039,03	505,51	480,23	"	"	4
						Moyenne p	
9	0,088	46,29	29,45	24,56	6,28	0,318	
10	<i>id.</i>	49,21	25,66	24,38	"	"	
11	<i>id.</i>	54,66	28,52	27,09	"	"	
12	<i>id.</i>	54,66	44,61	34,66	1,26	1,587	
13	<i>id.</i>	102,84	84,71	69,18	1,55	1,290	
14	<i>id.</i>	103,21	60,14	53,40	3,46	0,578	
15	<i>id.</i>	150,88	73,78	70,09	"	"	
16	<i>id.</i>	199,52	95,84	91,04	"	"	
17	<i>id.</i>	199,61	95,42	90,65	"	"	
						Moyenne	
18	0,0031	97,79	49,25	46,79	"	"	
19	<i>id.</i>	145,76	79,57	70,16	3,06	0,653	
20	<i>id.</i>	273,89	212,56	176,58	1,66	1,200	
						Moyenne ar	
						Moyenne génele	



Mouvement sur du chêne sans enduit.

Sens du mouvement.

N°	VITESSE DU MOUVEMENT		OBSERVATIONS.
	Uniforme.	Accélééré à trois mètres de course.	
		Mètres.	
7	0,69	»	Mouvement uniforme.
8	»	2,37	
7	»	»	Mouvement uniforme.
3	0,41	»	Mouvement uniforme.
0	»	2,05	
2	»	2,04	
1	»	1,92	
0	1,07	»	Mouvement uniforme. Les semelles sont noircies en certains endroits, avec odeur de bois brûlé.
8	»	»	
8	»	1,37	
6	1,28	»	Mouvement uniforme.
5	1,50	»	Mouvement uniforme.
2	»	3,07	
6	»	2,72	
0	»	1,86	
4	1,25	»	Mouvement uniforme.
6	0,61	»	Mouvement uniforme.
4	0,85	»	Mouvement uniforme.
6	»	»	
7	1,06	»	Mouvement uniforme.
3	»	1,81	
4	»	2,70	
1			
8			

*Remarques sur les résultats contenus dans le tableau III.*

27. On a déjà vu que la forme parabolique des courbes du mouvement, dans tous les cas où le mouvement est accéléré, est un résultat général et sans exception de l'expérience et du relèvement : il s'ensuit donc que le système n'est soumis qu'à des forces constantes. Le tableau précédent donne la valeur du paramètre de chaque parabole, et celle de la force accélératrice ; de plus, le rapport du frottement à la pression est sensiblement constant, bien qu'on ait fait varier les pressions depuis 40 et quelques kilogrammes jusqu'à plus de 1000 kilogrammes ; les surfaces de contact depuis  $0^{\text{m}},0031$  jusqu'à  $0^{\text{m}},26$ , c'est-à-dire dans le rapport de 1 à 84, et les vitesses depuis les plus faibles jusqu'à 3 mètres par seconde, ce qui dépasse de beaucoup les plus grandes vitesses des pièces frottantes dans les machines. On peut donc conclure de ces expériences :

- 1°. Que le frottement du chêne en mouvement sur du chêne sans enduit, fibres parallèles au sens du mouvement, est constant et proportionnel à la pression ;
- 2°. Qu'il est indépendant de la vitesse ;
- 3°. Qu'il est indépendant de l'étendue de la surface de contact.

Ainsi se trouvent vérifiées, pour ce cas, les lois que Coulomb n'avait annoncées que comme des approximations. Quant à la valeur moyenne que ces expériences donnent pour le rapport du frottement à la pression, on voit qu'elle est égale à

$$0,478 \quad \text{ou} \quad 0,48 ;$$

et l'on remarquera que cette valeur moyenne ne diffère

au plus que de  $\frac{1}{24}$  des quatre résultats qui s'en écartent le plus, ce qui est bien peu de chose pour des pressions et des surfaces si diverses : de plus, ce rapport est le même dans les mouvemens uniformes et dans les mouvemens accélérés.

Si nous parcourons, au contraire, les résultats obtenus par Coulomb (\*), nous voyons que la surface de contact restant la même et égale à 3 pieds carrés, ou environ  $0^m,30$ , ce qui correspond à peu près à la plus grande surface que j'aie soumise à l'expérience, et la pression variant de 74 livres, ou environ 37 kilogrammes, jusqu'à 2474 livres, ou 1200 kilogrammes, ce qui répond aussi aux pressions extrêmes employées dans les nouvelles expériences; nous voyons, dis-je, que les valeurs qu'il a trouvées pour le rapport du frottement à la pression varient de

$$0,102 \text{ à } 0,179,$$

c'est-à-dire à peu près du simple au double, et que de plus elles sont beaucoup au-dessous de celle que nous avons obtenue.

Si ensuite nous comparons entre eux les résultats de Coulomb, relatifs à des surfaces différentes, depuis les plus petites jusqu'à celles de 3 pieds carrés, ou  $0^m,30$  environ, on voit que la valeur qu'il trouve pour le même rapport varie de

$$0,069 \text{ à } 0,179,$$

c'est-à-dire à peu près du simple au triple.

Il est donc impossible, malgré le respect et la confiance

(\*) *Mémoires de Mathématiques et de Physique, présentés à l'Académie des Sciences, etc., tome X, page 197 et suivantes.*

que doit inspirer la mémoire de ce célèbre physicien, de ne pas admettre qu'il lui soit échappé quelque erreur : aussi les conclusions qu'il tire de ses expériences ne sont-elles présentées par lui que comme des approximations. Examinons-les, et comparons-les à nos résultats.

*Comparaison des résultats obtenus par Coulomb, avec ceux des nouvelles expériences.*

28. Dans le résumé qu'il présente de ses expériences (page 208 du T. X des *Mémoires de l'Académie*), les plus grandes vitesses qu'il rapporte sont de 4 pieds en 4", ou 0<sup>m</sup>,32 en 1", tandis que dans les nouvelles, la vitesse va jusqu'à 3 mètres et plus en 1", et toujours elles ont indiqué que le frottement est indépendant de la vitesse et de l'étendue de la surface, résultat d'accord avec ses conclusions : mais il dit ensuite que, dans la pratique, on pourra prendre pour le rapport du frottement à la pression, 0,105 ; et, d'après lui, on a généralement adopté 0,11, tandis que les expériences dont je rends compte donnent, pour valeur constante de ce rapport,

0,48.

Si l'accord des résultats ne suffisait pas pour en attester l'exactitude, j'ajouterais que l'examen des expériences où le mouvement, produit d'abord par le concours simultané des petites caisses M et de la caisse descendante K (Pl. 1 et 2), s'est ensuite retardé sous l'action seule de la caisse K, a constamment montré que ce retard avait lieu toutes les fois que l'effort exercé sur le traîneau ou la tension de la corde était moindre que 0,48 de la pression. On verra d'ailleurs, plus loin, que ces expériences fournissent à très peu près la même valeur pour ce rapport. Je relaterai tout à l'heure quelques circonstances

qui, comparées à ce que dit Coulomb dans son Mémoire, montrent qu'il a nécessairement été trompé sur l'état des surfaces qu'il a employées, et qui peuvent même laisser soupçonner la cause probable de son erreur.

Dans sa troisième remarque, page 204, il dit que quand la pression n'est que de 25 livres pour 1 pied carré, ce qui revient à peu près à 136 kil. par mètre carré, le frottement croît avec la vitesse, ce qu'il attribue à la présence d'un *duvet qui se pénètre avec facilité*, à la manière des crins de deux brosses, et qu'il faut ployer pendant le mouvement des surfaces. Or, on voit, par les premières expériences, que sous des pressions de 133 kil. sur 0<sup>m</sup>,26, ou environ 511 kil. par mètre carré, la valeur du frottement reste indépendante de la vitesse, quoique celle-ci ait été jusqu'à 2<sup>m</sup>,37 par seconde.

Enfin il termine, page 205, en observant que, pour les petites surfaces, le rapport du frottement à la pression paraît diminuer à mesure que les pressions et les vitesses augmentent. Le tableau III prouve, au contraire, que ce rapport reste le même sous des pressions qui ont varié du simple au triple, depuis 3 kil. jusqu'à 9 kil. environ par centimètre carré, et jusqu'à des vitesses de 2<sup>m</sup>,70 par seconde. Si je croyais, au contraire, avoir lieu de signaler une légère différence dans le cas des très petites surfaces, je serais porté à dire que, passé certaine limite, et à peu près vers celle de 8 à 9 kil. de pression par centimètre carré, le frottement augmente au lieu de diminuer, ce qui tiendrait à une altération que j'ai observée dans l'état de la surface, qui dans quelques endroits paraissait déchirée, et montrait de petites fibres de bois rompues et rebroussées; ce qui en altérerait nécessairement le poli. Mais ces pressions étant de beaucoup supérieures à toutes celles que l'on peut être dans le cas d'employer dans la pra-

tique, puisqu'elles reviennent à 80 ou 90000 kil. par mètre carré, on voit que, dans toutes les limites de la pratique, il n'y a lieu d'admettre aucune altération dans la valeur du rapport.

*Examen de quelques circonstances particulières du frottement du chêne sur le chêne. Altération du poli des surfaces glissant à sec les unes sur les autres.*

29. Après cette discussion des conclusions présentées par Coulomb, examinons quelques circonstances des expériences. On a vu qu'elles se faisaient dans la halle des fontes de l'ancienne fonderie, vaste local, bien aéré, à l'abri des excès d'humidité et de sécheresse, où la température variait peu. C'est dans les mois de mai et juin que j'ai opéré sur le chêne; les semelles avaient été mises parfaitement de niveau sur les deux sens; les surfaces, bien dressées, se joignaient aussi exactement que possible; elles étaient polies à la préle avec le plus grand soin; avant chaque expérience on les brossait, pour enlever le peu de poussière qui pouvait s'y être déposée; on les essuyait ensuite avec un linge doux et bien sec. Malgré toutes ces précautions, avec les grandes comme avec les petites surfaces, sous les fortes comme sous les faibles charges, à des vitesses lentes ou rapides, il n'a jamais été possible, non-seulement d'augmenter le poli du bois, comme Coulomb dit y être parvenu (page 197), mais même de conserver celui qui lui avait été donné par l'ouvrier.

En examinant, après chaque course, l'état des semelles et des bandes de frottement, on les trouvait chargées de petits grains bruns, formant saillie, et rassemblés en plus grande proportion sur les dernières. Ces grains, durs et adhérens au bois, s'y incrustaient, et traçaient sur

les semelles des sillons qui pouvaient avoir quelquefois jusqu'à 0<sup>m</sup>,001 à 0<sup>m</sup>,002 de profondeur. Lorsqu'on les enlevait et qu'on les réduisait en poudre, ils offraient, à l'œil et au toucher, identiquement la même apparence que de la sciure ou poussière de bois très fine. Sur les semelles, ces aspérités étaient à peu près indifféremment répandues sur toute la longueur; mais sur les bandes de frottement elles se rassemblaient principalement à l'avant et à l'arrière. D'ailleurs, leur nombre et leur grosseur, quoique un peu plus grands sous les fortes pressions que sous les petites, ne paraissaient pas être en proportion avec l'intensité absolue du frottement. Une seule course du traîneau suffisait pour la formation de ces grains et pour altérer complètement le poli des surfaces. Toutes les fois qu'on a voulu ramener le traîneau en arrière, en le faisant glisser avec sa charge, leur nombre et leur grosseur se sont tellement augmentés qu'il n'aurait plus été possible d'obtenir des résultats comparables, si on ne les eût enlevés.

Cette altération de la surface des corps frottant à sec, les uns sur les autres, est un fait bien connu des ouvriers, dont les outils en offrent sans cesse des exemples, par les traces dont ils sont sillonnés; et je l'ai observée sur tous les bois soumis cette année à l'expérience, sur le chanvre, sur le cuir non corroyé, et même sur les métaux, quoiqu'à un degré beaucoup moindre. Dans aucun des cas où les surfaces frottantes étaient complètement sèches et sans enduit, il n'y a eu moyen de l'éviter. Il semble donc impossible de se refuser à admettre que Coulomb a été induit en erreur; mais comment comprendre qu'une altération si remarquable ait échappé à un si exact et si scrupuleux observateur? Pour l'expliquer, je crois devoir anticiper sur le compte que j'aurai à rendre des expériences

sur le frottement du fer sur le chêne, et rapporter une circonstance qui a failli m'induire en une erreur pareille et me conduire à des résultats bien différens de ceux que j'ai obtenus depuis.

Parmi les corps que j'ai soumis cette année à l'expérience, se trouve le cuir noir corroyé, employé pour les courroies de transmission de mouvement. J'ai fait sur le frottement de ce corps, sur le chêne, quelques essais dans lesquels j'ai employé de vieux cuirs encore imprégnés de graisse, et des cuirs neufs qui n'avaient que celle qu'on leur donne au corroyage. On trouvera plus loin les résultats de ces expériences. Dans les essais, je n'ai remarqué aucune altération du poli du cuir, et le chêne des semelles a paru au contraire se polir. Le passage du cuir y était marqué par une trace unie, luisante et d'une couleur un peu plus foncée que les parties latérales. Je ne pensais pas d'abord que la graisse du cuir fût pour quelque chose dans ce changement de la surface; et trouvant, après ces expériences, que les semelles avaient un poli que je n'avais pas encore pu obtenir, je me gardai de l'altérer par l'usage de la prêle, et procédai de suite à l'étude du frottement du fer sur le bois de chêne. J'obtins alors des mouvemens très réguliers, et une si grande égalité dans les tensions indiquées par le dynamomètre, que les courbes de tension étaient exactement circulaires dans les mouvemens lents. Le frottement paraissait si constant pendant toute la course, que le traîneau marchait sans hésitation et avec une continuité parfaite, à une vitesse à peu près uniforme de 1<sup>m</sup> en 960<sup>e</sup>. Je me hâtai de relever ces expériences, pour les comparer à celles de Coulomb, et voir si elles indiqueraient encore autant de différence dans la valeur du frottement; mais je trouvai, comme lui, que le frot-



tement du fer sur le chêne était 0,08 environ de la pression. Quelques jours après je repris la même recherche, en y employant des surfaces plus petites; mais, dans l'intervalle, il avait fallu nettoyer les semelles, les gratter et les polir; la couche onctueuse qu'y avait laissée le cuir gras, avait disparu, et le frottement se trouva de suite égal à 0,60 environ de la première. Je recommençai les premières expériences, avec les mêmes surfaces et dans les mêmes circonstances, et j'obtins toujours le même rapport 0,60 à très peu près. En même temps je remarquai, comme il sera dit plus loin au sujet de ces expériences, que le poli du fer s'altérait, que la surface se rayait, et qu'elle était parsemée de petits grains noirâtres, d'apparence métallique, provenant de l'usé des corps en contact; ce qui était tout-à-fait conforme à ce que l'on avait observé pour le chêne. On voit, par cet exposé, combien la plus légère couche d'enduit ou le simple frottement d'un corps gras, peut altérer les résultats; et dès lors, pour expliquer la différence des miens à ceux de Coulomb, il suffit d'admettre que les ouvriers qu'il employait à ses expériences, auront obtenu le poli apparent des surfaces en les frottant ou en les nettoyant avec quelque corps légèrement gras.

Cette explication pourra d'ailleurs être vérifiée, par la suite, lorsque j'aurai l'occasion de faire des expériences sur l'effet des enduits; pour le moment elle paraît assez plausible. D'ailleurs, c'est plutôt pour la satisfaction de l'esprit, que pour confirmer les résultats que j'ai obtenus, que je la présente; car leur accord et la généralité de cette altération, inaperçue par Coulomb, ne me permettent pas d'élever des doutes sur leur exactitude. J'ajouterai que, pour ne pas compliquer les expériences des variations que l'accumulation de ces grains pouvait apporter

dans les résultats, j'ai eu soin, après chaque course, de faire décharger et retourner le traîneau, pour l'examiner et enlever ces grains, afin que l'expérience suivante fût faite sous le même état des surfaces.

Je terminerai cet examen des expériences sur le frottement du chêne sur le chêne, par deux applications des formules que j'ai établies précédemment pour le calcul de la loi du mouvement du traîneau.

*Applications des formules du n° 22.*

30. Pour la première, relative à un cas du mouvement accéléré, nous prendrons les données de la deuxième expérience déjà citée, en admettant les lois établies et la valeur 0,48 du rapport du frottement à la pression; nous allons déduire des formules la valeur de la force accélératrice et l'équation de la courbe du mouvement.

On a

$$Q = 133^k,86, \quad P = 92^k,22, \quad g = 9^m,8088,$$

$$\frac{Q}{g} = 13,64, \quad F = 0,48 \times 133^k,86 = 64^k,25,$$

$$A = 0,516 + \frac{P}{g} = 9,91;$$

on déduit donc de l'équation,

$$\frac{rd\omega}{dt} \left( \frac{Q}{g} + 0,95 A \right) = 0,95 P - F - 0^k,086,$$

$$\frac{rd\omega}{dt} = 1, \quad \text{et par suite } r\omega = t,$$

la constante étant nulle, si nous supposons que  $\omega$  et  $t$  sont pris à partir de l'origine vraie de la courbe.

On déduit de là

$$e = \frac{t^2}{2} \quad \text{ou} \quad t^2 = 2e;$$

c'est-à-dire que le paramètre de la parabole est  $2c = 2$  et la force accélératrice  $\frac{rd\omega}{dt} = 1$ . Or le tracé direct, déduit du relèvement de l'expérience, nous a donné

$$2c = 2,08 \quad \text{et} \quad \frac{rd\omega}{dt} = 0,96;$$

mais aussi la valeur qu'elle fournissait pour le rapport du frottement à la pression est

0,488, au lieu de la valeur moyenne 0,48.

La seconde application que je donnerai est relative à un cas de mouvement uniforme, offert par la seizième expérience du tableau III. Nous allons examiner comment le traîneau passe du mouvement uniformément accéléré, qui lui avait été communiqué par l'action simultanée des petites caisses M et de la caisse K, au mouvement uniforme.

Pour la première période de ce mouvement, nous avons l'équation

$$\frac{rd\omega'}{dt'} \left( \frac{Q}{g} + 0,95 A' \right) = 0,95 (P + P') - F - 0^k,086;$$

les données de l'expérience sont

$$Q = 199^k,52, \quad P = 95^k,84, \quad P' = 58^k,45, \quad \frac{Q}{g} = 20^k,33,$$

$$F = 0,48 \quad Q = 95^k,77,$$

$$A' = 0,516 + \frac{P + P'}{g} = 0,516 + 15,72 = 16,23;$$

on en déduit,

$$\frac{rd\omega'}{dt'} = \frac{0,95 (P + P') - F - 0^k,086}{\frac{Q}{g} + 0,95 A'} = 1,41;$$

et par suite,

$$r\omega' = \frac{de'}{dt'} = 1,41 t',$$

et

$$e' = \frac{1,41}{2} t'^2.$$

Les caisses M cessant d'agir, après être descendues de

$$e' = 0^m,035,$$

on trouve que cet espace a été parcouru dans un temps

$$t' = 0'' ,2227,$$

et que la vitesse à cet instant est

$$r\omega' = \frac{de'}{dt'} = 1,41 t' = 0^m,314.$$

*Comparaison des résultats de l'expérience avec ceux du calcul, par un cas où le mouvement devient uniforme.*

31. J'ai relevé la courbe du mouvement, dans cette expérience (Pl. 8, fig. 1), en prenant les chemins parcourus par des abscisses de grandeur naturelle, et les temps ou les ordonnées à l'échelle de 0<sup>m</sup>,1 pour 1''; mais, malgré la grandeur de cette échelle, la portion parabolique de cette courbe est trop courte pour qu'on puisse, avec une exactitude suffisante, trouver son paramètre par le tracé. Voici comment on peut y suppléer par le calcul.

On sait que, dans ce relèvement, la valeur absolue

des temps peut être affectée d'une erreur constante, en plus ou en moins, par suite de l'incertitude du point de départ. Le tracé rectifie cette erreur, quand on peut le faire, mais on peut aussi la corriger par le moyen suivant :

Admettons, par exemple, comme l'examen de la fig. 1, Pl. 8, paraît ici l'indiquer, que les valeurs de  $t$  seraient toutes trop grandes d'une quantité  $x$ ; on aura, en appelant  $t, t, \dots$  etc., les vraies valeurs des temps correspondantes aux valeurs adoptées  $t', t'', \dots$ ,

$$t_1 = t' - x, \quad t_2 = t'' - x \text{ etc.};$$

$2c$  étant le paramètre de la parabole du mouvement, et les espaces parcourus étant donnés exactement par le relèvement, on aura

$$(t' - x)^2 = 2ce',$$

$$(t'' - x)^2 = 2ce'';$$

d'où

$$\frac{t'' - x}{t' - x} = \sqrt{\frac{e''}{e'}} \text{ et par suite } x = \frac{t' \sqrt{\frac{e''}{e'}} - t''}{\sqrt{\frac{e''}{e'}} - 1};$$

expression dans laquelle la substitution de différentes valeurs simultanées de  $e$  et de  $t$  donnera la valeur de  $x$ . En y introduisant celles qui sont fournies par le tableau suivant du relèvement de la courbe, on trouve

$$x = 0^{\text{m}},0436;$$

pour valeur moyenne de l'erreur; puis en diminuant toutes les valeurs de  $t$  de cette quantité constante, on a

$$2c = 1^{\text{m}},315;$$

et par suite, pour la vitesse après une course,

$$e' = 0^m,035, \quad r\omega' = \frac{de'}{dt'} = 0^m,32,$$

au lieu de  $0^m,314$  trouvé plus haut directement par la formule.

L'accord du résultat, déduit du tracé et de celui du calcul, nous montre encore ici la confiance que méritent les moyens d'observation employés et les conséquences qu'on en a tirées; et si le petit excès de la vitesse donnée par la formule sur l'autre, n'est pas mis au nombre des incertitudes inévitables dans de pareilles expériences, il peut être attribué à la quantité d'action consommée au moment même du départ pour détacher le traîneau. Sachant, d'ailleurs, que l'excès d'effort à exercer pour produire cette séparation est assez grand, nous voyons, par la petitesse même de la quantité d'action qu'il exige, que la portion de course pendant laquelle il agit est extrêmement courte, ou plutôt que cette résistance, étrangère au frottement proprement dit, n'existe qu'au point même du départ, et cesse aussitôt que le mouvement est commencé. C'est, au reste, ce que des observations spéciales, d'un genre tout différent, confirmeront plus tard.

*Examen détaillé de la courbe du mouvement de la seizième expérience du tableau III. (Fig. 1).*

32. Cette expérience, où le mouvement est uniforme, offre cependant une circonstance qui mérite un examen particulier. Le relèvement général fait voir qu'au lieu d'être uniforme, à partir de  $e = 0^m,035$ , avec la vitesse  $r\omega = 0^m,32$ , le mouvement continue à s'accélérer jusque vers  $e = 0^m,50$ , où il devient uniforme avec la vitesse de  $0^m,61$  en  $1''$ . Recherchons ce qui peut occasioner cette accélération; et, pour cela, comparons la loi de la courbe des tensions à celle du mouvement.

A cet effet, j'ai relevé, avec beaucoup plus de détail, la courbe tracée sur le plateau; et au lieu de partager le cercle de départ en 10 parties, je l'ai divisé en 100; puis, j'ai mesuré les angles correspondant à chacune de ces fractions du temps d'une révolution, et j'ai formé le tableau suivant :

*Relèvement détaillé de la courbe du mouvement dans la seizième expérience du tableau III.*

Vitesse uniforme du style, 1 tour en 4".

PARTIES de la circonférence DU STYLE	TEMPS corres- pondant.	DEGRÉS parcourus dans le même temps par le plateau.	ESPACES parcourus dans le même temps par le traîneau.	PARTIES de la circonférence DU STYLE.	TEMPS corres- pondant.	DEGRÉS parcourus dans le même temps par le plateau.	ESPACES parcourus dans le même temps par le traîneau.
0	0 <sup>o</sup>	0 <sup>o</sup>	0 <sup>m</sup>	0,29	1 <sup>o</sup> 16	174,3	0 <sup>m</sup> 336
0,01	0,04	"	"	0,30	1,20	183,2	0,354
0,02	0,08	0,9	0,0017	0,31	1,24	189,4	0,366
0,03	0,12	2,1	0,0041	0,32	1,28	197,5	0,383
0,04	0,16	5,5	0,0101	0,33	1,32	205,5	0,398
0,05	0,20	9,6	0,0186	0,34	1,36	214,9	0,416
0,06	0,24	1,5	0,0290	0,35	1,40	223	0,431
0,07	0,28	20,5	0,0396	0,36	1,44	231,5	0,448
0,08	0,32	24,5	0,0473	0,37	1,48	239,2	0,463
0,09	0,36	28,5	0,0551	0,38	1,52	248,4	0,480
0,10	0,40	32,4	0,0627	0,39	1,56	257,6	0,498
0,11	0,44	3,7	0,0716	0,40	1,60	265,8	0,513
0,12	0,48	40,8	0,0729	0,41	1,64	274,6	0,531
0,13	0,52	"	"	0,42	1,68	263	0,546
0,14	0,56	"	"	0,43	1,72	289,7	0,560
0,15	0,60	"	"	0,44	1,76	299,8	0,581
0,16	0,64	75,9	0,1452	0,45	1,80	308,2	0,596
0,17	0,68	83,1	0,1608	0,46	1,84	317,2	0,614
0,18	0,72	88,5	0,1712	0,47	1,88	326,8	0,632
0,19	0,76	95,5	0,1849	0,48	1,92	335,8	0,647
0,20	0,80	102,5	0,1985	0,49	1,96	345,5	0,669
0,21	0,84	109,2	0,2115	0,50	2,00	355	0,688
0,22	0,88	116,6	0,225	0,51	2,04	366,2	0,709
0,23	0,92	123,5	0,239	0,52	2,08	377	0,730
0,24	0,96	132,5	0,256	0,53	2,12	388	0,751
0,25	1,00	140,5	0,271	0,54	2,16	399,5	0,773
0,26	1,04	149,7	0,290	0,55	2,20	412,5	0,797
0,27	1,08	158,2	0,306	0,56	2,24	424	0,820
0,28	1,12	166,3	0,322				

Pour pouvoir suivre en détail la loi du mouvement, j'ai construit (Pl. 8, fig. 1), la courbe dont ce tableau fournit les abscisses et les ordonnées, en prenant les espaces de grandeur naturelle et les temps à l'échelle de 1<sup>m</sup>,1 pour 1".

Au-dessus de cette courbe du mouvement, j'ai tracé de même (fig. 2) la courbe des tensions, en prenant les tensions ou flexions du ressort de grandeur naturelle, mais en retranchant de celles-ci le rayon constant du cercle de repos du ressort (6).

Jetons un coup d'œil sur la planche 8, qui représente ces deux courbes. Nous voyons d'abord qu'à 0<sup>m</sup>,035 de l'origine, la tangente à la courbe est inclinée sur l'axe des ordonnées à 0,315, ce qui est la vitesse déduite du relèvement. Mais, en même temps, le ressort cessant d'être soumis à l'action simultanée de P et de P', et n'étant plus tendu que par P, revient assez brusquement en arrière, en vertu de son élasticité, et ne conserve même plus la tension correspondante à P; aussi le mouvement se ralentit de suite. Bientôt le ressort, qui s'était trop débandé, dépasse, en sens contraire, son point de tension moyenne, le mouvement s'accélère un peu et tend à redevenir uniforme à une vitesse de 0<sup>m</sup>,346 en 1". Il continue ainsi jusqu'à 0<sup>m</sup>,155 environ, où l'on voit que le mouvement éprouve une petite accélération assez brusque, qui porte sa vitesse à 0<sup>m</sup>,416, et qui correspond aussi à une nouvelle oscillation dans laquelle le ressort dépasse son point de tension moyenne. A 0<sup>m</sup>,353 de course, la tension diminue un peu, et le mouvement se ralentit; mais bientôt il reprend une nouvelle vitesse uniforme encore égale à 0<sup>m</sup>,416 en 1". Après un nouveau retard vers 0<sup>m</sup>,55, le mouvement redevient uniforme à une vitesse un peu plus grande. Les oscillations du ressort



devenant de moins en moins sensibles, les variations dans la vitesse du traîneau diminuent; mais il continue cependant à se mouvoir par une suite de mouvemens uniformes dont les vitesses se rapprochent sans cesse de la vitesse générale, trouvée par le premier tracé de la courbe.

On voit, par cet examen, que chaque retard ou accélération du traîneau correspond à une oscillation du ressort, et il est facile de concevoir que, pour peu qu'il se trouve sur les semelles des parties susceptibles de se polir plus que les autres, telles que des nœuds et les fibres qui les avoisinent, comme il en existe en effet plusieurs près du point de départ, il devra se faire à chacun de ces endroits une petite accélération. Ces petits changemens de vitesse se faisant par une succession bien marquée de mouvemens uniformes, il me semble qu'ils n'infirmen en rien les conséquences générales que nous avons posées.

*Examen des expériences dans lesquelles le mouvement du traîneau est retardé.*

33. J'ai dit que dans certaines expériences, où l'effort constant exercé par la caisse descendante était au-dessous de 0,48 de la pression, le mouvement du traîneau, produit par l'action simultanée des poids  $P$  et  $P'$ , était retardé et même arrêté. Je n'ai pas rapporté les données de ces expériences dans le tableau précédent, parce qu'elles ne pouvaient donner qu'une limite inférieure au-dessus de laquelle devait se trouver le frottement; mais je vais les réunir ici, pour faire voir que si elles ne sont pas d'un usage commode pour la détermination du frottement, elles peuvent cependant servir de vérification à *posteriori* aux résultats déduits des autres expériences.

En admettant, en effet, les lois déduites des autres

expériences, c'est-à-dire en supposant que le frottement soit constant et indépendant de la vitesse, on voit facilement que si l'on appelle

T la tension de la corde produite par le poids P;

T' celle qui est due au poids P' (\*);

e le chemin total parcouru par le traîneau et par le poids P;

e' le chemin parcouru par le traîneau pendant que P' agit, ou la hauteur dont les petites caisses sont descendues;

F le frottement regardé comme constant.

Le travail de l'inertie depuis le départ jusqu'au moment où le traîneau s'est arrêté, étant nul, on a

$$Te = 0,95 Pe \quad \text{et} \quad T'e' = 0,95 P'e';$$

et par suite,

$$Fe = T'e' + Te^{k.m}.$$

Sans se livrer à l'étude de ces mouvements retardés, il est facile de relever sur le plateau le chemin e parcouru dans la course. Par une mesure directe, j'obtenais e'; on connaît dans chaque cas P et P', on pourra donc facilement calculer F.

Le tableau suivant offre les données et les résultats de ce calcul.

(\*) Je considère ici la tension totale de la corde comme étant égale à la somme des deux tensions T et T', que les poids P et P' produiraient séparément, et je prends pour T et T' leurs valeurs moyennes.

## TABLEAU IV.

*Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur du chêne sans enduit, et dans lesquelles le mouvement a été retardé ou même arrêté.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface frottante.	Pression Q.	POIDS MOTEUR		TENSION de la corde		CHEMIN parcouru par		l'rotte- ment F.	Rapport du frotte- ment à la pression
			Au départ P'.	Pendant le mouve- ment P.	Duc à P' ou T'.	Duc à P ou T.	Les petites caisses e'.	Le traineau e.		
	mèt. carré.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	mèt.	mèt.	kil.	
1	0,088	49,11	34,18	20,47	32,47	19,44	0,183	1,68	22,97	0,47
2	<i>id.</i>	49,11	34,18	21,47	32,47	20,39	0,175	2	22,55	0,46
3	<i>id.</i>	101,88	33,98	43,89	32,28	41,69	0,107	0,848	45,76	0,45
4	<i>id.</i>	101,88	33,98	44,89	32,28	42,64	0,100	2,238	44,04	0,43
5	<i>id.</i>	101,88	46,20	42,87	43,89	40,73	0,075	1,112	43,76	0,43
Moyenne . . . . .										0,45

La valeur moyenne du rapport du frottement à la pression, déduite de ces expériences, est un peu plus faible que celle que l'on tire des précédentes; mais je dois faire observer que la mesure de  $e'$  était prise directement, en mesurant la hauteur du dessous des caisses M au-dessus des traverses destinées à les arrêter, et que, n'ayant pas attaché beaucoup d'importance à la détermination de cette hauteur, qui est tout-à-fait inutile pour le calcul de la plupart des expériences, je n'avais pas préparé de moyens précis d'observation. Il peut en résulter qu'il s'y soit glissé quelques petites erreurs, suffisantes pour produire cette différence.

On voit donc, que dans les trois cas possibles du mouvement accéléré, uniforme ou retardé, le frottement du chêne sur le chêne sans enduit, et fibres parallèles, suit exactement les lois que j'ai énoncées précédemment.

*Expériences sur le frottement du chêne sur le chêne sans enduit, fibres parallèles, après un contact prolongé.*

34. Je n'ai encore fait aucune mention de quelques expériences dont le but était de déterminer l'effort nécessaire pour détacher deux surfaces de chêne en contact l'une avec l'autre, sans enduit, et fibres parallèles, depuis un temps plus ou moins long. D'après ce que j'ai rapporté au sujet de l'altération du poli des surfaces, et la description de l'appareil, on voit qu'il n'était pas disposé de manière qu'on pût mettre le traîneau en mouvement immédiatement après sa mise en place, ou même après quelques secondes, puisqu'il fallait, à chaque expérience, le décharger, le nettoyer, le reporter en arrière et le recharger; ce qui exigeait nécessairement un temps assez long, surtout pour les fortes pressions. J'ai donc dû me borner à observer l'effort nécessaire pour déterminer le départ après 15' au moins, et les résultats de ces expériences sont consignés dans le tableau suivant.

TABLEAU V.

*Expériences sur le frottement du chêne sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact, sans enduit, fibres parallèles.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface en contact.		PRESSION.	CHARGE de la caisse descendante.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	Effet total qui produit le départ ou frottement au départ.	Rapport du frottement au départ à la pression.	Observations
	mèt. carré.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.		
1	0,26	133,86	»	»	»	74,34	74,34	0,55	Dans toutes ces expériences, la durée du contact a dépassé 15'.
2	0,26	205,67	92,22	87,61	74,34	161,95	0,79		
3	0,26	440,01	121,25	115,18	218,29	333,47	0,76		
4	0,26	1039,03	421,78	400,69	290,97	691,66	0,66		
5	0,088	46,29	29,45	27,98	»	27,98	0,60		
6	0,088	151,21	107,58	102,20	»	102,20	0,67		
7	0,0031	97,79	»	»	53,64	53,64	0,55		
8	0,0031	145,76	»	»	79,76	79,76	0,55		
9	0,0031	194,24	»	»	127,48	127,48	0,65		
10	0,0031	273,89	»	»	150,23	150,23	0,55		

L'examen des résultats consignés dans ce tableau, nous montre que l'effort nécessaire pour détacher les surfaces en contact est bien loin d'être dans un rapport constant avec la pression, et que ses variations ne paraissent pas dépendre de l'étendue de la surface, puisque, pour une même surface, il varie énormément sous la même pression, tandis que pour des surfaces excessivement différentes, on lui trouve par fois la même valeur. D'ailleurs, si, d'après ces résultats si différents, il était permis de lui assigner une valeur moyenne, elle serait d'environ 0,60 à 0,65 de la pression; c'est-à-dire bien plus grande que celle indiquée par Coulomb, qui l'a prise égale à 0,44, valeur que je n'ai jamais trouvée.

Il semble donc naturel de croire que la résistance que l'on éprouve à faire glisser deux surfaces de chêne l'une sur l'autre, lorsqu'elles ont été en contact pendant quelque temps, tient à une cause particulière, dépendante non-seulement de la structure des corps, mais encore de la manière accidentelle dont les surfaces sont placées l'une sur l'autre. Tel serait, par exemple, un engrènement réciproque des fibres dures dans les fibres tendres des bois. On conçoit en effet facilement, dans cette hypothèse, qu'il faut un certain temps pour rendre cet engrènement complet, et que si les surfaces sont, par hasard, posées l'une sur l'autre, de manière qu'un assez grand nombre de fibres dures reposent sur d'autres fibres dures, l'engrènement sera beaucoup moins parfait et la résistance moins grande que dans le premier cas. On sent aussi que cet engrènement sera, toutes choses égales d'ailleurs, bien plus sensible, et sujet à bien plus d'irrégularités, lorsque les fibres des bois seront parallèles, que quand elles seront perpendiculaires entre elles. J'aurai, plus tard, occasion

de rapporter quelques faits intéressans au sujet du frottement au départ de l'orme sur le chêne. Ils font voir que la moindre vibration détruit cet engrènement, et que le départ se produit alors sous des tensions qui ne dépassent pas la valeur du frottement pendant le mouvement, d'où résultent plusieurs conséquences importantes pour la stabilité des constructions.

*Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur le chêne sans enduit, les fibres des pièces frottantes étant perpendiculaires entre elles.*

35. Je n'insisterai pas davantage, pour le moment, sur ces considérations, parce que j'aurai bientôt l'occasion d'y revenir; et je vais rendre compte des expériences relatives au frottement du chêne sur le chêne, lorsque les fibres du bois sont perpendiculaires entre elles.

Le relèvement et le calcul de ces expériences ont été faits d'une manière tout-à-fait analogue à ce que j'ai expliqué précédemment, et je ne crois pas nécessaire d'en donner un nouvel exemple. Les données consignées au tableau suivant suffisent pour les vérifier au besoin.

---

## TABLEAU VI.

*Expériences sur le frottement du chêne en mouvement  
sur du chêne, sans enduit.*

Les fibres des bandes frottantes sont perpendiculaires au sens du mouvement  
et aux fibres des semelles.

## Expériences sur le frottement du

Les fibres des bandes frottantes sont perpendi

NUMÉROS des EXPÉRIENCES	ÉTENDUE de LA SURFACE de contact.	PRESSION  Q.	POIDS MOTEUR pendant le mouvement P.	TENSION DE LA CORDE pendant le mouvement T.	PARAMÈTRE  2C.	FORCE
						ACCÉLÉRATRICE $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$
	mèt. carré.	Lil.	Lil.	lil.	mèt.	
1	0,088	54,66	49,25	33,14	0,774	2,58
2	id.	128,09	49,25	44,96	5,48	0,364
3	id.	175,83	73,44	66,42	4,84	0,413
4	id.	224,44	85,31	78,73	7,84	0,255
5	id.	224,44	97,32	86,42	3,32	0,600
6	id.	424,98	133,45	126,77	"	"
7	id.	424,98	199,33	173,72	2,52	0,793
8	id.	904,67	354,73	315,64	3,26	0,613
9	id.	904,67	402,61	356,01	2,93	0,682
10	0,0040	182,72	73,26	69,60	"	"
11	id.	416,26	204,54	185,15	4,47	0,447
12	id.	662,48	407,98	347,66	2,68	0,746
13	id.	176,54	97,27	91,81	"	"
14	id.	176,54	145,05	122,74	1,94	1,03

## Observations et conclusions relatives à ces expériences.

36. Le relèvement de toutes les courbes des expériences où le mouvement a été accéléré, a donné des paraboles; ce qui prouve que dans ce cas le frottement est encore entièrement indépendant de la vitesse. On voit, par le tableau VI, qu'il est proportionnel à la pression dans le rapport constant de 0,324 à l'unité, au lieu de 0,10 que Coulomb a déduit de ses expériences. L'accord de tous les résultats relatifs à la surface de contact de 0<sup>m</sup>,088, et la présence de grains noirâtres semblables



mouvement sur du chêne, sans enduit.

à mouvement et aux fibres des semelles.

VITESSE DU MOUVEMENT		OBSERVATIONS.
UNIFORME.	ACCÉLÉRÉ à 3 <sup>es</sup> de course.	
mét.	mét.	
"	3,93	
"	1,48	
"	1,57	
"	1,23	
"	1,90	Mouvement uniforme.
"	"	
"	1,56	
"	1,91	
"	1,51	
1,33	"	Mouvement uniforme.
"	1,64	
"	2,11	
1	"	Mouvement uniforme.

à ceux que l'on a observés lorsque les fibres du bois étaient parallèles entre elles, quoiqu'en moindre quantité, nous montre encore qu'il s'est nécessairement glissé dans les observations de cet ingénieur, quelque erreur analogue à celle que j'ai déjà signalée au n° 29.

Quant à l'influence des surfaces, elle n'altère pas la loi de l'indépendance des vitesses, mais l'inégalité des valeurs trouvées pour le rapport du frottement à la pression exige quelque explication. Dans l'emploi de la surface frottante, réduite à 0<sup>m</sup>.0040, j'ai remarqué, dans toutes les expériences, qu'outre la formation de petits grains noirâ-

tres, la surface du bois présentait des fibres déchirées, et, en quelques endroits, des traces charbonnées de 0<sup>m</sup>,2 à 0<sup>m</sup>,3 de longueur. Aussitôt que le traîneau avait passé sur ces endroits, on sentait, même à quelques pas de distance, une odeur de bois brûlé, et la partie des semelles ainsi altérée était encore sensiblement chaude après le passage. Il résulte de là que, dans toutes ces expériences de 0<sup>m</sup>,0040, il y a eu altération du tissu du bois, et par suite une augmentation de frottement qui tient à ce que la pression était trop forte pour l'étendue de cette surface. Il semble donc que l'on ne doit rien en conclure contre la loi de l'indépendance des surfaces. Au reste, je me propose de reprendre cette série d'expériences, afin de ne laisser aucun doute à ce sujet.

Pour déterminer la loi du frottement au moment de la séparation des surfaces qui ont été quelque temps en contact, j'ai fait aussi quelques expériences dont les résultats sont consignés dans le tableau suivant.

TABLEAU VII.

37. *Expériences sur le frottement du chêne sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact, sans enduit.*

Les fibres des bandes sont perpendiculaires à celles des semelles.

NOMBRES des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	CHARGE de la caisse descendante P.	TENSION de la corde T.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT TOTAL qui produit le départ ou frottement au départ.	RAPPORT du frottement au départ à la pression.	OBSERVATIONS.
1	0,088	54,66	»	»	30,45	30,45	0,55	Dans toutes ces expériences, la durée du contact a dépassé 15'.
2	<i>id.</i>	128,09	»	»	68,12	68,12	0,53	
3	<i>id.</i>	224,44	»	»	114,42	114,42	0,51	
4	<i>id.</i>	904,67	354,73	336,99	194,01	531	0,58	
5	<i>id.</i>	1145,63	402,61	382,48	201,15	583,63	0,51	
6	0,0040	176,54	97,27	92,41	»	92,41	0,52	
7	<i>id.</i>	182,72	»	»	96,33	96,33	0,53	
8	<i>id.</i>	662,48	407,98	387,58	»	387,58	0,52	
Moyenne. . .							0,54	

On trouve ici beaucoup plus d'accord entre les résultats que dans les expériences analogues, pour le cas où les fibres étaient parallèles; ce qui paraît assez naturel, parce que dans le cas actuel les fibres du bois étant perpendiculaires les unes aux autres, s'il se fait un engrenement dû à leur contact prolongé, les causes de variation, que nous avons admises dans le précédent, n'existent pas. La valeur du rapport du frottement à la pression est moyennement égale à

0,54,

et par conséquent double de celle que Coulomb a trouvée. On voit d'ailleurs que l'étendue des surfaces ne paraît pas avoir d'influence sur cette valeur, quoique les surfaces diffèrent dans le rapport de 1 à 22, et que les pressions aient varié de 50 kil. à près de 1200 kil. On peut donc encore admettre que dans ce cas le frottement est proportionnel à la pression et indépendant des surfaces.

*Frottement de l'orme sur le chêne, sans enduit.*

38. Le bois d'orme employé dans ces expériences est de l'orme de Lorraine, pesant 686 kil. le mètre cube, d'un grain doux et uni. Les pièces, ou semelles de chêne, sur lesquelles il glissait, sont les mêmes qui ont servi précédemment. Les bois étaient parfaitement secs, et leur surface nettoyée et essuyée avec soin avant chaque expérience, pour enlever tout corps étranger, s'il y en avait.

Le relèvement des courbes du mouvement a donné, dans tous les cas où le mouvement a été accéléré, des courbes paraboliques dont le foyer et le paramètre ont été exactement déterminés par le tracé.

## Expériences sur le frottement de l'orme

Les fibres des bois sont

NUMÉROS des EXPÉRIENCES.	ÉTENDUE de LA SURFACE de contact.	PRESSION	POIDS MOTEUR pendant le mouvement P.	TENSION DE LA CORDE pendant le mouvement T.	PARAMÈTRE 2C.	FORCE ACCÉLÉRATRICE $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	FROTTEMENT F.
		Q.	Lil.	Lil.	Lil.	millim.	Lil.
1	mèt. carré. 0,1243	117,91	73,14	63,11	2,40	0,83	53
2	<i>id.</i>	117,91	84,98	69,40	1,54	1,29	53
3	<i>id.</i>	417,77	229,74	204,22	3,23	0,619	177
4	<i>id.</i>	417,77	217,75	199,71	6,10	0,328	185
5	<i>id.</i>	417,77	205,91	188,97	6,24	0,321	175
6	<i>id.</i>	417,77	301,26	238,37	1,24	1,61	169
7	<i>id.</i>	897,81	505,03	442,96	2,63	0,761	372
8	<i>id.</i>	897,81	456,94	420,36	6,54	0,305	392
9	<i>id.</i>	897,81	505,03	413,25	3,96	0,505	357
10	<i>id.</i>	897,81	588,85	500,96	1,97	1,015	408
11	0,0059	111	61,40	55,48	4,64	0,431	41
12	<i>id.</i>	176,64	141,10	109,12	1,14	1,754	7
13	<i>id.</i>	416,14	217,53	199,42	5,69	0,332	18

Moyen

Le relèvement des courbes donnant encore des paraboles, et le tableau ci-dessus montrant que le frottement est indépendant des surfaces et proportionnel à la pression, dans le rapport moyen de

$$0,432$$

à l'unité, les lois observées pour le chêne sont encore vérifiées pour le cas actuel.

Après chaque expérience, l'examen des surfaces a fait voir qu'il se formait encore des grains noirâtres, comme dans le frottement du chêne sur le chêne; et cependant les bandes d'orme paraissaient avoir acquis tout le poli

Mouvement sur le chêne, sans enduit.

Sens du mouvement.

PORT MENT SION.	VITESSE DU MOUVEMENT		OBSERVATIONS.
	UNIFORME.	ACCÉLÉRÉ	
		à 3 <sup>m</sup> de course.	
5	mèt.	mèt.	Les semelles se charbonnent en quelques endroits.  Les semelles se charbonnent en quelques endroits, à partir de 1 mèt. de distance du départ, avec dégagement de chaleur très sensible.
5	»	2,30	
2	»	2,88	
4	»	1,97	
2	»	1,41	
1	»	1,37	
3	»	3,08	
1	»	2,26	
1	»	1,23	
5	»	1,73	
5	»	2,47	
4	»	1,60	
4	»	3,20	
4	»	1,45	

dont elles étaient susceptibles; ce qui ne les empêchait pas de s'user sur le chêne.

Pour nouvel exemple des opérations du relèvement et du calcul, je rapporte ici ce qui concerne la deuxième expérience du tableau VIII.

La figure 1, Pl. 9, représente la courbe du mouvement tracée par le style pendant l'expérience.

La figure 2, Pl. 9, représente la parabole qui résulte du relèvement de cette courbe.

La figure 3, Pl. 7, représente la courbe des tensions tracée par le pinceau adapté au ressort.

La figure 4, Pl. 7, représente le développement de cette courbe, ou la loi des tensions et des espaces parcourus.

Pour le calcul des résultats de cette expérience, on a

$$Q = 117^k,91, \quad P = 84^k,98, \quad 2C = 1^m,54, \quad \frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C} = 1,29.$$

La formule (n° 27)

$$T = 0,95 \left[ P - \left( 0,516 + \frac{P}{g} \right) \frac{2}{2C} \right] = 0^k,086,$$

donne

$$T = 69^k,40,$$

et la formule (n° 20)

$$F = T - \frac{Q}{g} \frac{rd\omega}{dt},$$

donne

$$F = 53^k,90;$$

et par suite,

$$\frac{F}{Q} = 0,45.$$

39. J'ai fait aussi quelques expériences sur l'effort nécessaire pour produire le mouvement lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact. Les résultats en sont consignés dans le tableau suivant.

## TABLEAU IX.

*Expériences sur le frottement de l'orme sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact, sans enduit.*

Les fibres des bandes sont parallèles à celles des semelles.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	CHARGE de la caisse descendante P.	TENSION de la corde T.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total qui produit le départ ou frottement au départ.	RAPPORT du frottement au départ à la pression.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	kil.	kil.	kl.	kil.	kil.		
1	0,1243	117,91	"	"	85,92	85,92	0,73	Dans toutes ces expériences, les surfaces ont été en contact pendant plus de 15'
2	<i>id.</i>	417,77	229,74	218,25	106,57	324,82	0,76	
3	<i>id.</i>	897,81	456,84	434,09	106,57	540,66	0,60	
4	<i>id.</i>	897,81	588,85	559,40	"	559,40	0,62	
5	0,0059	176,64	141,10	134,33	"	134,33	0,76	

*Influence d'un léger ébranlement sur la séparation des corps en contact depuis quelque temps.*

40. On voit que dans le frottement de l'orme sur le chêne, sans enduit, et fibres parallèles, après une certaine durée du contact, il règne la même irrégularité que dans celui du chêne sur le chêne, où les circonstances sont les mêmes, et que les différences observées ne paraissent pas provenir de l'étendue des surfaces. J'ai attribué ces variations à l'engrènement des surfaces, qui, d'après la manière accidentelle dont les fibres parallèles se trouvaient posées les unes sur les autres, pouvait être plus ou moins parfait, plus ou moins profond, et par conséquent opposer à leur séparation une résistance plus ou moins grande. Nous avons vu de plus, par une application des formules n° 31, que l'excès de la résistance qu'on éprouve pour

produire le mouvement sur celle qui a lieu quand le traîneau est une fois en marche, n'agit qu'au point même du départ, et que la quantité d'action consommée par cet excès de résistance est nulle; ce qui paraît confirmer l'hypothèse qu'elle n'est due qu'à l'engrènement des surfaces. Mais cette supposition acquiert une apparence de vérité bien plus grande par les faits que je vais rapporter.

J'avais observé à plusieurs reprises, dans les expériences précédentes, que lorsque la charge de la caisse K, réunie à l'effort du levier *ced* ou à celui des petites caisses M, produisait un effort sensiblement supérieur à la valeur moyenne du frottement pendant le mouvement, je parvenais à faire partir le traîneau en frappant à la main un coup léger sur les extrémités des gîtes en chêne AA, perpendiculairement à leur longueur. Cet effet, plusieurs fois répété, appela mon attention; et dans la quatrième expérience du tableau VIII, la charge de 217<sup>k</sup>,45 de la caisse ne produisant pas le départ, je fis frapper, par un des ouvriers que j'employais, un coup de maillet sur le bord des gîtes, perpendiculairement à leur direction et verticalement. Le traîneau se mit de suite en mouvement et continua sa course jusqu'au bout. Cependant, dans la deuxième expérience du tableau IX, la charge et les autres circonstances étant les mêmes, il avait fallu exercer sur le traîneau un effort total de

$$324^k,82$$

pour le détacher. Ainsi, le frottement, pendant le mouvement, étant, comme l'indique le tableau VIII, quatrième expérience, égal à

$$185^k,75,$$

la différence des deux résistances était de



139<sup>k</sup>,07,

et un seul coup de maillet, frappé à la main, suffisait pour produire le même effet que ce surcroît de tension et occasionait le départ.

Pour obtenir, autant que possible, une mesure de cet effet des vibrations, qu'un choc occasionne dans la séparation des surfaces, je fis tomber successivement un poids de différentes hauteurs sur le bout des gîtes, immédiatement en arrière de l'extrémité des semelles *c*, et je trouvai, par plusieurs essais, qu'il suffisait de faire tomber 3<sup>k</sup> de 0<sup>m</sup>,5 de hauteur pour produire une vibration capable de détacher les surfaces engrenées et faire partir le traîneau. Or, en plaçant un verre d'eau au milieu de la portion des gîtes qui supportait la charge, il n'est résulté dans le niveau de l'eau, par suite de ce choc, que des oscillations très faibles, qui ont cessé de suite.

Il suit de là que dès que le traîneau est sollicité par un effort capable de vaincre le frottement pendant le mouvement, la moindre vibration suffit pour le faire partir. J'ai observé des effets analogues sur tous les bois que j'ai soumis cette année à l'expérience; et quoique je ne sois pas encore en mesure de rechercher les lois de cette résistance au départ, on peut cependant conclure de ce qui précède, que dans les constructions et dans les calculs relatifs à leur stabilité, on ne doit prendre pour le frottement que la valeur de cette résistance pendant le mouvement; car il n'existe pas d'édifice qui soit à l'abri d'une vibration causée par le passage d'un corps pesant dans son voisinage, ou le choc de quelque corps étranger.

Quoique l'étude de cette partie des effets du frottement demandât des expériences spéciales que je n'ai pas encore

pu faire, j'ai réuni dans le tableau suivant les résultats relatifs au frottement de l'orme sur le chêne, sans enduit, fibres parallèles.

TABLEAU X.

*Expériences sur le frottement de l'orme sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact, sans enduit, fibres parallèles.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.		Pression.		Effort total nécessaire pour le départ.	Frotte- ment pendant le mouve- ment	Excès de l'effort au départ sur le frottem- ment pendant le mouve- ment	PRODUIT du poids dont la chute CAUSE LE DÉPART par la hauteur dont il est tombé.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	lil.	lil.	kil.	lil.	lil.	lil.		
1	0,1243	117,91	85,92	53,13	32,79	»	»	»	Non observé
2	<i>id.</i>	117,91	»	»	»	»	»	»	
3	<i>id.</i>	417,77	324,82	177,86	146,96	»	»	»	Le départ a été produit par la vibration causée par un coup de maillet
4	<i>id.</i>	417,77	»	185,75	»	»	»	»	
5	<i>id.</i>	417,77	»	175,30	»	3 × 0,5 = 1,5	k. m. k.m.	»	Non observé.
6	<i>id.</i>	417,77	»	169,82	»	»	»	»	
7	<i>id.</i>	897,81	»	372,60	»	5 × 0,6 = 3	k. m. k. m.	»	Le départ a été produit par un léger ébranlement à la main.
8	<i>id.</i>	897,81	540,66	392,45	148,21	»	»	»	
9	<i>id.</i>	897,81	559,40	367,03	192,37	»	»	»	»
10	<i>id.</i>	897,81	»	408,07	»	»	»	»	
11	0,0059	111	»	49,39	»	»	»	»	»
12	<i>id.</i>	176,64	134,33	77,73	56,60	»	»	»	
13	<i>id.</i>	416,14	»	185,31	»	3 × 0,4 = 1,20	k. m. k. m.	»	

Ce tableau, où les expériences sont les mêmes que celles du tableau VIII, et qui est déduit de celui-ci et du tableau IX, ne permet, comme on voit, d'asseoir aucune règle. La seule induction que l'on puisse en tirer, c'est qu'à surfaces égales et peut-être même à surfaces différentes, la quantité d'action à imprimer au corps choquant est à peu près proportionnelle à la pression.

Je me garderai d'insister sur cette induction, que je

ne présente que comme un aperçu, qui devra être éclairci par une étude particulière de cet ordre d'effets dû au contact prolongé des corps.

*Frottement de l'orme en mouvement sur le chêne, sans enduit.  
Les fibres des bandes d'orme sont perpendiculaires au sens du mouvement et aux semelles en chêne.*

41. De même que dans toutes les autres expériences où le mouvement est accéléré, les courbes du mouvement sont des paraboles dont les foyers et paramètres ont été déterminés par le tracé.

TABLEAU XI.

*Expériences sur le frottement de l'orme en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres de l'orme sont perpendiculaires à celles du chêne et au sens du mouvement

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface en contact.	Pression.	POIDS moteur pendant le mouve- ment. P.	Tension de la corde pendant le mouve- ment.	PARAMÈTRES 2C.	FORCE accélétratrice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frotte- ment.	Rapport du frottement à la pression.	Vitesse à 3 <sup>m</sup> de course.
	mèt. carré.	kil.	kil.	kil.	mèt.		kil.		mèt.
1	0,0084	111	67,43	58,30	2,47	0,809	49,15	0,44	2,39
2	id.	182,82	109,52	95,75	2,70	0,740	81,96	0,45	1,90
3	id.	182,82	103,52	93,65	4,47	0,447	85,23	0,46	1,38
Moyenne...								0,45	

Dans ces expériences, on a observé, comme précédemment, la formation de grains noirâtres provenant de l'user des surfaces. Du reste, les lois énoncées sont encore vérifiées, et le rapport constant du frottement à la pression est égal à

0,45.

Je joins à ces expériences deux observations sur le frottement au départ, après un contact prolongé.

TABLEAU XII.

42. *Expériences sur le frottement de l'orme sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact, sans enduit.*

Les fibres de l'orme sont perpendiculaires à celles du chêne.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	CHARGE de la caisse descendante.	TENSION de la corde.	Frottement pendant le mouvement.	EXCÈS du frottement au départ sur le frottement pendant le mouvement	RAPPORT du frottement au départ à la pression.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.		
1	0,0084	111	67,43	64,06	49,15	14,91	0,57	
2	<i>id.</i>	182,82	109,52	104,04	81,96	22,08	0,57	La durée du contact a dépassé 15'

D'après ces deux expériences, le rapport du frottement à la pression, dans le cas actuel, serait donc égal à

0,57.

*Observation relative aux tableaux suivants.*

43. Toutes les conséquences que l'on a déduites des expériences précédentes se trouvant confirmées par celles dont il me reste à rendre compte, je ne les répéterai pas pour chaque corps, et me contenterai des tableaux suivants, dans lesquels les résultats en sont consignés, et qui mettent ces conséquences en évidence. On y trouve, en effet, tous les élémens nécessaires pour s'assurer que les lois énoncées subsistent pour tous les corps soumis jusqu'ici à l'expérience. De plus, les observations relatives à l'usage et à l'effet d'une vibration légère s'appliquent aussi à tous

ces corps à des degrés plus ou moins grands, selon la nature de leurs fibres.

TABLEAU XIII.

44. *Frottement du frêne en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	PRESSION.		PARAMÈTRE.	FORCE ACCELERATRICE.	POIDS de la caisse descen- dante.	TENSION de la corde pendant le mou- vement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>m</sup> de course.	
		mèt. carré.	kil.								
1	0,0823	123,06	3,68	0,543	61,47	54,81	49,00	0,40	1,67		
2	<i>id.</i>	123,06	2,08	0,966	71,50	61,53	49,42	0,40	2,40		
3	<i>id.</i>	549,10	7,60	0,263	265,48	245,25	230,53	0,42	1,26		
4	<i>id.</i>	549,10	1,96	1,020	337,37	286,59	229,50	0,42	2,47		
5	<i>id.</i>	1102,02	4,98	0,400	541,03	492,74	447,82	0,41	1,55		
6	0,0220	123,62	"	"	49,25	46,79	46,79	0,39	"		Mouvement
7	<i>id.</i>	547,16	3,08	0,649	265,43	198,88	235,07	0,36	1,97		uniforme, avec la vitesse de 0,896 en 1 <sup>re</sup> .
Moyenne... 0,40											

TABLEAU XIV.

45. *Frottement du frêne sur le chêne lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres des deux bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier <i>ced.</i>	EFFORT total ou frottement	RAPPORT du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
1	0,0823	123,06	58,39	"	58,39	0,47	Il a fallu un très léger ébran- lement pour détacher les sur- faces. <i>id.</i> <i>id.</i> <i>id.</i> <i>id.</i> <i>id.</i> <i>id.</i>
2	<i>id.</i>	123,06	68,87	"	68,87	0,56	
3	<i>id.</i>	549,10	252,21	"	252,21	0,46	
4	<i>id.</i>	549,10	320,59	"	320,59	0,58	
5	<i>id.</i>	1102,02	541,03	"	541,03	0,46	
6	0,0220	547,16	252,16	"	252,16	0,46	
Moyenne... 0,57							

Dans les 1<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> expériences de ce tableau, le rapport du frottement au départ à la pression est plus faible que dans les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>; mais on doit observer que le départ ou la séparation des surfaces a été occasioné par un léger ébranlement, produit par un choc de la main sur le gîte. C'est pour ce motif qu'on a pris pour valeur moyenne celle qui répond à la 2<sup>e</sup> et à la 4<sup>e</sup> expérience.

TABLEAU XV.

46. *Frottement du sapin en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.		PARAMÈTRE.	FORCE ACCÉLÉRATRICE.	POIDS DE LA CAISSE descendant pendant le mouvement.		TENSION DE LA CORDE pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottem. à la pression.	VITESSE à 3 <sup>m</sup> de course.	OBSERVATIONS.	
		met. carré	kil.			met.	kil.						kil.
1	0,1045	107,58	1,92	1,04	61,33	51,49	40,09	0,37	2,50				
2	<i>id.</i>	107,58	5,12	0,39	49,25	44,65	40,37	0,37	1,53				
3	<i>id.</i>	299,42	2,28	0,88	145,62	125,94	99,18	0,33	2,29				
4	<i>id.</i>	299,42	3,12	0,61	133,76	118,81	100,22	0,34	1,90				
5	<i>id.</i>	538,96	2,68	0,75	265,60	232,68	191,70	0,36	2,11				
6	<i>id.</i>	538,96	1,68	1,19	325,70	271,21	205,84	0,38	2,67				
7	<i>id.</i>	1019,20	3,42	0,58	457,71	408,58	347,91	0,34	2,10				
Moyenne. . . . .											0,355		

TABLEAU XVI.

47. *Frottement du sapin sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact, sans enduit.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface en contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier ced.	EFFORT total ou frottement	RAPPORT du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
1	mèt. carré. 0,1045	kil. 107,58	kil. 58,26	kil. "	kil. 58,26	0,54	On trouve dans le rapport des inégalités analogues à celles observées sur le frottement au départ du chêne sur le chêne, fibres parallèles.
2	<i>id.</i>	107,58	46,79	"	46,79	0,44	
3	<i>id.</i>	299,42	138,34	"	138,34	0,46	
4	<i>id.</i>	539,96	309,41	"	309,41	0,57	
5	<i>id.</i>	1019,20	434,82	152,57	587,39	0,57	
Moyenne.....						0,52	

TABLEAU XVII.

48. *Frottement du hêtre en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface en contact.	PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE accélératrice.	POIDS la caisse descendant pendant le mouvement.	TENSION de la corde pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>m</sup> de course.	OBSERVATIONS.
1	mèt. carré. 0,0902	kil. 114,79	mèt. 2,10	0,95	kil. 67,43	kil. 57,31	kil. 46,20	0,40	mèt. 2,39	
2	<i>id.</i>	114,79	1,98	1,01	61,55	51,87	40,05	0,35	2,46	
3	<i>id.</i>	804,42	2,16	0,926	409,25	351,56	275,56	0,34	2,35	
4	<i>id.</i>	804,42	1,30	1,538	505,25	403,80	277,51	0,35	3,03	
Moyenne....									0,36	

## TABLEAU XVIII.

49. *Frottement du hêtre sur le chêne, sans enduit, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total ou frottement.	Rapport du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	kil.	kil.	kil.	kil.		
1	0,0902	114,79	61,33	»	61,33	0,53	Il a fallu un léger ébranlement pour faire partir le traîneau. Le traîneau est parti très brusquement.
2	<i>id.</i>	804,42	388,79	»	388,79	0,48	
3	<i>id.</i>	804,42	479,98	»	479,98	0,59	
Moyenne . . .						0,53	

## TABLEAU XIX.

50. *Frottement du poirier sauvage en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE accélératrice.	POIDS de la caisse descendante pendant le mouvement.	TENSION de la corde pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE 3m de COURSE.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré	kil.	mèt.		kil.	kil.	kil.		mèt.	
1	0,0858	107,02	3,46	0,578	49,25	43,67	37,37	0,35	1,86	
2	<i>id.</i>	107,02	1,24	1,612	73,49	60,49	42,91	0,40	3,10	
3	<i>id.</i>	418,84	3,30	0,606	193,25	171,86	145,99	0,35	1,90	
4	<i>id.</i>	418,84	3,12	0,641	217,25	192,54	165,12	0,39	1,96	
Moyenne . . .								0,37		

## TABLEAU XX.

51. *Frottement du poirier sauvage sur le chêne, sans enduit, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total ou frottement.	Rapport du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
	mètre carré	kil.	kl.	kl.	kl.		
1	0,0858	107,02	46,78	»	46,78	0,44	
2	<i>id.</i>	418,84	183,79	»	183,79	0,44	
Moyenne . . .						0,44	



## TABLEAU XXI.

52. *Frottement du sorbier en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE accélératrice.	POIDS de la caisse descendant pendant le mouvement.	TENSION de la corde pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>m</sup> de course.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	kil.	mèt.		lit.	lit.	lit.		mèt.	
1	0,1210	118,67	6,00	0,333	49,25	44,95	40,96	0,35	1,49	
2	<i>id.</i>	118,67	2,00	1,00	73,25	61,92	49,83	0,42	2,45	
3	<i>id.</i>	430,46	3,32	0,602	205,25	182,65	155,01	0,36	1,90	
4	<i>id.</i>	430,46	2,64	0,757	247,25	227,70	192,95	0,45	2,12	
5	<i>id.</i>	1006,46	4,28	0,467	529,25	478,54	430,63	0,42	1,55	
Moyenne....									0,40	

## TABLEAU XXII.

53. *Frottement du sorbier sur le chêne, sans enduit, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres des bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total ou frottement.	Rapport du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	lit.	lit.	lit.	lit.		
1	0,1210	118,67	69,59	»	69,59	0,59	On a pris la moyenne entre la 1 <sup>re</sup> et la 2 <sup>e</sup> expérience, parce que dans la 3 <sup>e</sup> il a fallu un léger ébranlement pour produire le départ.
2	<i>id.</i>	430,46	234,89	»	234,89	0,55	
3	<i>id.</i>	1006,46	502,79	»	502,79	0,49	
Moyenne.....						0,57	

*Frottement du fer en mouvement sur le chêne, sans enduit. Les fibres du fer et celles du bois sont parallèles au sens du mouvement.*

54. Les bandes de fer employées dans ces expériences ont été dressées très exactement à la mécanique, dans les ateliers de MM. Pihet frères, de Paris, et polies à la lime douce et à l'huile. Avant de tenir compte des résultats, on les a fait glisser nombre de fois sur les semelles, et l'on a remarqué que leur poli a d'abord paru s'augmenter. Plus tard, dans le cours des expériences, ce poli s'est altéré, la surface des bandes s'est chargée de petits grains noirâtres d'apparence métallique, et s'est légèrement rayée dans le sens du mouvement, par le glissement de ces grains sur sa longueur. La surface du bois, par ces frottements répétés, recevait une teinte noirâtre métallique, présentant l'apparence d'un assez beau poli. On pouvait, dans ces expériences, ramener le traîneau en arrière avec sa charge, à l'aide du vindas et du palan, sans que les grains s'augmentassent sensiblement, et sans altérer le poli du bois ; mais on avait soin, de temps à autre, de nettoyer les surfaces, afin que l'accumulation de ces petits grains métalliques n'augmentât pas le frottement.

Les résultats des expériences sont consignés dans le tableau suivant.

---

## TABLEAU XXIII.

*Expériences sur le frottement du fer en mouvement  
sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres du fer et du chêne sont parallèles au sens du mouvement.

## Expériences sur le frottement du

Les fibres du fer et du chêne

NUMÉROS des EXPÉRIENCES.	ÉTENDUE de la surface de CONTACT.	PRESSION.	POIDS	TENSION	PARAMÈTRE	FORCE	FROTTE
			MOTEUR pendant le mouvement P.	DE LA CORDE pendant le mouvement T.		accélératrice $\frac{rdv}{dt} = \frac{2}{2C}$	
	Mètres carrés.	Kil.	Kil.	Kil.	Mètres.		Kil.
1	0,0502	283,41	193,25	183,59	"	"	183
2	<i>id.</i>	283,41	241,25	207,04	2,16	0,925	180
3	<i>id.</i>	283,41	277,25	225,58	1,45	1,38	185
4	<i>id.</i>	701,24	433,25	411,60	"	"	411
5	<i>id.</i>	701,24	481,25	430,83	3,58	0,558	390
6	<i>id.</i>	701,24	529,25	473,21	3,51	0,570	432
7	<i>id.</i>	701,24	565,25	482,80	2,04	0,98	412
8	<i>id.</i>	703,41	529,25	476,06	3,88	0,515	439
9	<i>id.</i>	703,41	457,25	434,39	"	"	434
10	<i>id.</i>	703,41	457,25	434,39	"	"	434
11	0,0115	283,41	169,25	160,79	"	"	160
12	<i>id.</i>	283,41	241,25	201,44	1,72	1,161	160
Moyenn							

Toutes les courbes des mouvements accélérés, dans ces expériences, sont des paraboles dont le foyer et le paramètre ont été déterminés par le tracé, et le rapport du frottement à la pression est moyennement égal à

$$0,62,$$

quelles que soient la surface et la vitesse. On voit donc que les lois trouvées précédemment sont encore celles que suit le frottement dans le cas actuel; tandis que

II.

vement sur le chêne, sans enduit.

s au sens du mouvement.

RT MENT ON.	VITESSE à 3 mètres DE COURSE.	OBSERVATIONS.
7	Mètres. »	Mouvement trop lent pour pouvoir être relevé.
6	2,35	
4	2,89	
5	»	Mouvement trop lent pour pouvoir être relevé.
4	1,83	
5	1,85	
3	2,42	
5	1,76	
5	»	Mouvement trop lent pour pouvoir être relevé.
5	»	<i>id.</i>
5	»	<i>id.</i>
5	2,59	

Coulomb dit (n° 57 et suiv.) que les vitesses croissent en progression géométrique quand les tractions croissent en progression arithmétique; d'où résulterait que le frottement diminue à mesure que les vitesses augmentent. L'accord des résultats consignés dans le tableau précédent ne permet pas de douter que l'incertitude des moyens d'observation employés par ce célèbre physicien, ne l'ait encore ici conduit à une conclusion qui n'est pas conforme aux lois de la nature.

Dans toutes ces expériences, j'ai trouvé que dès que la charge de la caisse descendante était suffisante pour vaincre le frottement du traîneau pendant le mouvement, il partait librement sans qu'il fût nécessaire d'employer l'action du levier coudé *ced*, ou même un léger ébranlement : ce qui montre que le frottement est le même pendant le mouvement et après un contact prolongé. Cela résulte, sans doute, de ce que, par suite de la différence de tissu du fer et du bois, ces corps ne s'engrènent pas, comme cela a lieu pour les bois posés les uns sur les autres.

Remarquons aussi, en passant, que le frottement du fer sur le bois de chêne est plus grand que celui du chêne sur le chêne ; et comme nous aurons par la suite occasion de montrer que plusieurs autres corps offrent des résultats analogues, on voit qu'il n'est pas exact de dire, comme on le fait souvent d'une manière absolue, que le frottement est moindre entre des corps de substances différentes qu'entre des corps de même espèce.

*Frottement du cuivre jaune en mouvement sur le chêne, sans enduit. Les fibres des semelles de chêne sont parallèles au sens du mouvement.*

55. Dans le glissement du cuivre sur le chêne, on a observé, comme pour le fer et les bois, que le poli des surfaces s'altère. Le métal se charge de grains noirs en petit nombre et qui raient un peu sa surface ; le bois se couvre d'une teinte cuivreuse d'un assez beau poli apparent.

Les courbes du mouvement accéléré sont toutes des paraboles dont le foyer et le paramètre ont été déterminés par le tracé. Les données et résultats des expériences sont consignés dans le tableau suivant.

## TABLEAU XXIV.

*Expériences sur le frottement du cuivre jaune en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDE de la surface de contact.		PRESSION.	POIDS MOTEUR pendant le mouvement P.	TENSION ou LA CONST. pendant le mouvement T.	PARAMÈTRE 2C.	FORCE accélétratrice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	FROTTEMENT F.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>e</sup> de COULISE.	OBSERVATIONS.	
	mèt. carré	kil.										kil.
1	0,0403	116,59	73,21	69,55	»	»	69,55	0,60	»	»	Mouv. trop lent pour être relevé.	
2	<i>id.</i>	116,59	73,28	69,62	»	»	69,62	0,60	»	»	<i>id.</i>	
3	<i>id.</i>	698,22	445,25	422,99	»	»	422,99	0,60	»	»	<i>id.</i>	
4	<i>id.</i>	698,22	505,25	484,72	5,08	0,393	456,95	0,65	»	»	»	
5	<i>id.</i>	698,22	577,25	499,76	2,32	0,861	438,48	0,62	2,28	»	»	
6	<i>id.</i>	902,22	625,25	585,36	14,26	0,140	572,49	0,63	0,93	»	»	
7	0,0131	112,59	73,33	69,66	»	»	69,66	0,61	»	»	Mouvem. incertain.	
8	<i>id.</i>	112,67	85,41	76,90	4,21	0,475	71,45	0,63	1,59	»	»	
9	<i>id.</i>	346,40	241,25	220,91	6,42	0,311	209,93	0,61	1,50	»	»	
10	<i>id.</i>	694,30	445,25	422,99	»	»	422,99	0,61	»	»	Mouvem. incertain.	
11	<i>id.</i>	694,30	577,25	500,54	2,36	0,847	440,60	0,63	2,29	»	»	
Moyenne . . .										0,617		

On voit, par ces résultats, que le frottement du cuivre jaune sur le chêne est aussi indépendant des surfaces et des vitesses, et qu'il est proportionnel à la pression dans le rapport de

$$0,617$$

à l'unité; c'est-à-dire qu'il est le même que celui du fer sur le chêne.

La différence des matières n'empêche pas ce frottement d'être plus grand que celui du chêne sur le chêne; ce qui

confirme la réflexion qui termine l'article précédent relatif au frottement du fer sur le chêne.

Quant au frottement, après un contact prolongé, il paraît être le même que celui qui a lieu pendant le mouvement, puisque le traîneau s'est toujours détaché librement sur une tension égale à cette dernière résistance.

La valeur que l'on trouve pour le rapport du frottement à la pression, est beaucoup plus grande que celle indiquée par Coulomb, 0,18; ce qui tient sans doute aux causes énoncées précédemment pour les cas analogues.

TABLEAU XXV.

*Frottement du cuir noir corroyé, en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDE de la surface de contact.		PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE accélératrice.	POIDS de la cause descendante pendant le mouvement.	TENSION DE LA CAUSE pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3m de course.	OBSERVATIONS.
	mèt. carré.	kil.									
<i>Sur l'épiderme.</i>											
1	0,0518	151,19	3,74	0,534	61,34	54,76	39,34	0,26	1,79		
2	<i>id.</i>	186,73	13,56	0,147	61,34	57,25	54,45	0,29	0,94		
3	<i>id.</i>	234,99	"	"	61,34	58,27	58,27	0,25	"		
4	<i>id.</i>	420,55	6,24	0,320	140,30	128,60	114,97	0,27	1,37		Mouvement très lent.
5	0,0145	230,69	"	"	61,40	58,33	58,33	0,25	"		<i>id.</i>
6	<i>id.</i>	420,17	7,52	0,265	139,79	129,00	117,65	0,28	1,26		
<i>Sur le côté de la chair.</i>											
7	0,0518	234,24	"	"	61,40	58,33	58,33	0,25	"		<i>id.</i>
8	<i>id.</i>	234,24	"	"	67,35	63,98	63,98	0,27	"		<i>id.</i>
Moyenne . . .											0,265



TABLEAU XXVI.

57. *Frottement du cuir noir corroyé, sur le chêne, sans enduit, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres du chêne sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION	EFFORT	EFFORT	RAPPORT	OBSERVATIONS.
		kil.	de la corde.	exercé par le levier.	total ou frottement.	du frottement à la pression.	
1	"	114,92	86,61	"	86,61	0,75	
2	"	234,99	156,31	"	156,31	0,67	
3	"	111,25	46,78	39,83	86,61	0,77	
4	"	230,69	58,33	121,22	179,55	0,77	
Moyenne....						0,74	

TABLEAU XXVII.

58. *Frottement du cuir de bœuf, pour semelles et garnitures de pistons, sans enduit, en mouvement sur le chêne.*

Les fibres du chêne sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE accélératrice.	POIDS de la casse descendant produisant le mouvement.	TENSION de la corde pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>e</sup> de course.	OBSERVATIONS.
<i>Le cuir posé à plat sur le chêne.</i>										
1	mèt. carré 0,0588	kil. 114	mèt. 6,80	0,294	kil. 67,27	kil. 62,53	kil. 59,11	0,52	mèt. 1,32	
2	<i>id.</i>	114	2,02	0,99	87,35	74,04	62,54	0,54	2,44	
3	<i>id.</i>	347,63	"	"	193,25	183,59	183,59	0,52	"	
4	<i>id.</i>	347,63	1,64	1,22	253,25	209,98	166,75	0,48	2,70	Mouvement uniforme.
Moyenne ..								0,52		
<i>Le cuir posé de champ sur le chêne.</i>										
1	0,0077	115,16	1,81	1,10	61,28	51,07	38,17	0,33	2,59	
2	<i>id.</i>	186,97	2,12	0,943	97,40	83,12	65,21	0,35	2,38	
3	<i>id.</i>	180,78	0,84	2,38	145,40	103,37	59,49	0,32	3,78	
4	<i>id.</i>	396,78	2,64	0,757	193,25	168,96	138,35	0,34	2,13	
Moyenne....								0,335		

Nota. Le cuir, posé à plat, était brut, rude, inégal, tel qu'il sort de chez le

tanneur ; ce qui n'a pas empêché la loi de l'indépendance de la vitesse de se manifester. Mais c'est sans doute la cause de l'excès du frottement dans ce cas sur les expériences suivantes, où le cuir, posé de champ, était uni et dressé au rabot.

## TABLEAU XXVIII.

59. *Frottement du cuir de bœuf pour semelles et garnitures de pistons, sans enduit, sur le chêne, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT TOTAL ou frottement.	RAPPORT du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.	
<i>Le cuir posé à plat sur le chêne.</i>								
1	0,0588	114	63,90	»	63,90	0,56	Il a fallu un léger ébranlement pour faire partir le traineau ; c'est pourquoi on a pris la moyenne des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> expériences.	
2	<i>id.</i>	114	66,98	»	66,98	0,59		
3	<i>id.</i>	347,63	217,78	»	217,78	0,62		
Moyenne . . .							0,605	
<i>Le cuir posé de champ sur le chêne.</i>								
1	0,0077	115,16	46,78	»	46,78	0,41		
2	<i>id.</i>	186,97	81,10	»	81,10	0,43		
3	<i>id.</i>	396,78	183,59	»	183,59	0,46		
Moyenne . . .							0,43	

## TABLEAU XXIX.

60. *Frottement du cuir de bœuf pour semelles et garnitures de pistons, complètement mouillé d'eau, posé de champ, en mouvement sur du chêne mouillé.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE ACCÉLÉRATRICE.	POIDS DE LA CAISSE descendant pendant le mouvement.	TENSION DE LA CORDE pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottem. à la pression	VITESSE à 3 <sup>m</sup> de course.	OBSERVATIONS
1	0,0077	115,16	2,28	0,877	49,25	42,09	31,78	0,28	2,29	
2	<i>id.</i>	216,78	2,84	0,704	109,25	96,92	71,37	0,32	2,05	
3	<i>id.</i>	408,78	2,04	0,980	193,25	165,62	124,79	0,30	2,40	
4	<i>id.</i>	408,78	2,78	0,720	157,25	137,98	107,98	0,26	2,07	
Moyenne.....									0,29	

*Nota.* Dans ces expériences, immédiatement après le passage du chéneau, la couche d'eau de 0<sup>m</sup>,002 à 0,003 qui recouvrait les semelles de chêne, était séparée à droite et à gauche par la trace de passage du cuir; sur toute la longueur de cette trace le bois paraissait presque sec, la pression avait exprimé l'eau, et il a fallu quelques minutes pour que le liquide s'y répandit de nouveau. On voit qu'avec cet enduit la loi de l'indépendance de la vitesse a encore lieu.

## TABLEAU XXX.

61. *Frottement du cuir de bœuf pour semelles et garnitures de pistons, complètement mouillé d'eau, posé de champ sur le chêne mouillé, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres du chêne sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total ou frottement	RAPPORT du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.	
								mèt. carré.
1	0,0077	115,16	96,73	»	96,73	0,84		
2	<i>id.</i>	408,78	183,58	130,92	314,50	0,76		
3	<i>id.</i>	408,78	158,39	161,26	319,67	0,78		
Moyenne....							0,79	

## TABLEAU XXXI.

62. *Frottement du chêne complètement mouillé, en mouvement sur le chêne mouillé d'eau.*

Les fibres des bois sont perpendiculaires entre elles.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE accélératrice.	POIDS de la caisse descendante pendant le mouvement.	TENSION de la corde pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>m</sup> de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0880	118,45	1,92	1,041	49,25	41,24	28,69	0,24	2,50	
2	<i>id.</i>	190,26	3,58	0,558	61,25	54,52	43,70	0,23	1,83	
3	<i>id.</i>	400,07	3,78	0,528	133,25	119,53	98,48	0,25	1,78	
4	<i>id.</i>	796,07	7,32	0,273	265,25	244,76	222,82	0,27	1,28	
Moyenne . . .								0,25		

*Nota.* On a observé ici, comme pour le cuir mouillé, que la couche d'eau qui recouvrait le chêne des semelles était exprimée, et que le bois paraissait presque sec à l'endroit du passage du traineau. La loi de l'indépendance de la vitesse se vérifie encore malgré la présence de l'eau comme enduit.

## TABLEAU XXXII.

63. *Frottement du chêne complètement mouillé, sur le chêne mouillé, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres des bois sont perpendiculaires au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	ÉTENDUE de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total ou frottement.	RAPPORT du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
1	0,0808	190,26	58,19	75,25	133,44	0,70	
2	<i>id.</i>	400,07	126,59	151,15	277,74	0,69	
3	<i>id.</i>	796,07	251,99	338,37	590,36	0,74	
Moyenne . . .						0,71	

*Nota.* On remarquera qu'ici, comme pour le cuir, la présence de l'eau augmente le frottement au départ, tandis qu'elle diminue le frottement pendant le mouvement.

## TABLEAU XXXIII.

64. *Frottement du chanvre en mouvement sur le chêne, sans enduit.*

Les fibres du chêne et les sangles ou cordes sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.		PRESSION.	PARAMÈTRE.	FORCE ACCELÉRATRICE.	POIDS de la caisse descendant pendant le mouvem.	TENSION de la corde pendant le mouvement.	FROTTEMENT.	RAPPORT du frottement à la pression.	VITESSE à 3 <sup>me</sup> de course.	OBSERVATIONS.	
	mèt. carré.	kil.										mèt.
<i>Sangle de chanvre sur chêne.</i>												
1	0,0776	114,81	»	»	61,30	58,23	58,23	0,51	»	»	Mouvement uniforme.	
2	<i>id.</i>	114,81	2,44	0,819	81,04	69,59	60,07	0,52	3,54			
3	<i>id.</i>	419,96	2,60	0,769	283,85	253,32	220,40	0,52	2,14			
								Moyenne...	0,52			
<i>Natte de petites cordes sur chêne.</i>												
4	0,0172	108,52	2,96	0,678	49,25	42,51	42,41	0,32	2,00			
5	<i>id.</i>	300,88	2,80	0,715	144,94	127,22	105,29	0,31	2,07			
6	<i>id.</i>	601,30	2,80	0,715	277,02	243,55	199,73	0,33	2,07			
7	<i>id.</i>	1201,30	3,04	0,658	505,02	447,17	356,63	0,31	0,99			
								Moyenne...	0,32			
<i>Vieille corde de 0<sup>m</sup>,04 de diamètre.</i>												
8	0,0025	112,60	»	»	61,20	58,14	58,14	0,52	»	»	Mouvement très lent.	
9	<i>id.</i>	112,80	5,91	0,338	72,05	66,66	62,77	0,55	1,42			
10	<i>id.</i>	406,45	5,13	0,389	241,20	219,78	203,66	0,50	1,53			
								Moyenne...	0,52			

## TABLEAU XXXIV.

64. *Frottement du chanvre sur le chêne, sans enduit, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

Les fibres du bois et les sangles ou cordes sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	PRESSION.	TENSION de la corde.	EFFORT exercé par le levier.	EFFORT total ou à la pression.	RAPPORT du frottement à la pression.	OBSERVATIONS.
<i>Sangle de chanvre sur chêne.</i>							
1	mét. carré.   0,0776	kil.   114,81	kil.   69,52	kil.   »	kil.   69,52	0,61	Il a fallu un léger ébranlement pour faire partir le traineau. Le traineau est parti très vite.
2	<i>id.</i>   114,81	80,79	»	80,79	0,70		
3	<i>id.</i>   419,96	275,36	»	275,36	0,66		
4	<i>id.</i>   660,44	320,74	75,96	396,70	0,60		
				Moyenne. . .		0,64	
<i>Natte de petites cordes sur chêne.</i>							
5	0,0172	108,52	46,79	»	46,79	0,43	Il a fallu un léger ébranlement à la 5 <sup>e</sup> et à la 6 <sup>e</sup> expérience pour faire partir le traineau; c'est pourquoi on a pris la moyenne égale à 0 <sup>m</sup> ,50
6	<i>id.</i>	300,88	155,76	»	155,76	0,51	
7	<i>id.</i>	601,30	263,17	»	263,17	0,44	
				Moyenne. . . .		0,50	
<i>Vieille corde de 0<sup>m</sup>,04 de diamètre.</i>							
8	0,0025	112,80	68,14	34,77	92,91	0,82	
9	<i>id.</i>	406,45	206,22	106,03	312,25	0,77	
				Moyenne. . . .		0,79	

Toutes ces expériences confirment les lois déduites de celles que j'ai déjà présentées; elles offrent, ainsi que les précédentes, pour tous les corps, excepté pour le cuir noir corroyé, l'altération du poli des surfaces. Enfin celles qui sont relatives au frottement du bois et du cuir mouillés, montrent que la présence de cet enduit n'apporte aucun changement aux lois énoncées.

J'ai récapitulé dans les deux tableaux suivans tous les résultats moyens des expériences contenues dans ce Mémoire.

## TABLEAU XXXV.

66. *Frottement des surfaces planes, lorsqu'elles ont été quelque temps en contact.*

INDICATION DES SURFACES EN CONTACT.		DISPOSITION DES FIBRES ENTRE ELLES.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Chêne sur chêne,	à sec.	parallèles.	0,60 à 0,65	
<i>Id. id.</i>	<i>id.</i>	perpendiculaires	0,54	
<i>Id. id.</i>	mouillé.	<i>id.</i>	0,71	
Orme sur chêne,	à sec.	parallèles.	0,69	
<i>Id. id.</i>	<i>id.</i>	perpendiculaires	0,57	
Frêne sur chêne,	à sec.	parallèles.	0,50	
Sapin sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,52	
Hêtre sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,53	
Poirier sauvage sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,44	
Sorbier sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,57	
Fer forgé, sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,62	
Cuivre jaune sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,62	
Cuir noir corroyé sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,74	
Cuir de bœuf pour semelles et à plat,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,61	
<i>Id. id. id.</i> de champ, sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,43	
<i>Id. id. id.</i> de champ, sur chêne, mouillé.		<i>id.</i>	0,79	
Sangle de chanvre sur chène, à sec.		<i>id.</i>	0,64	
Natte de petites cordes de chanvre sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,50	
Corde de chanvre de 0 <sup>m</sup> 04 de diamètre, sur chêne,	<i>id.</i>	<i>id.</i>	0,80	

## TABLEAU XXXVI.

67. *Frottement des surfaces planes en mouvement les unes sur les autres.*

INDICATION DES SURFACES EN CONTACT.	DISPOSITION DES FIBRES ENTRE ELLES.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Chêne sur chêne, à sec.	parallèles.	0,48	
<i>Id. id. id.</i>	perpendiculaires	0,32	
<i>Id. id. mouillé.</i>	<i>id.</i>	0,25	
Orme sur chêne, à sec.	parallèles.	0,43	
<i>Id. id. id.</i>	perpendiculaires	0,45	
Frêne sur chêne, <i>id.</i>	parallèles.	0,40	
Sapin sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,36	
Hêtre sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,36	
Poirier sauvage sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,40	
Fer forgé, sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,62	
Cuivre jaune sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,62	
Cuir noir corroyé sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,27	
Cuir de bœuf pour semelles et sur chêne à plat, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,52	
<i>Id. id. id. de</i> champ, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,34	
<i>Id. id. id. de</i> champ, mouillé.	<i>id.</i>	0,29	
Sangle de chanvre sur chène, à sec.	parallèles.	0,52	
Natte de petites cordes de chanvre sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,32	
Corde de chanvre de 0 <sup>m</sup> ,04 de diamètre, sur chêne, <i>id.</i>	<i>id.</i>	0,52	

FIN.



# NOTES.

---

## NOTE PREMIÈRE.

*Sur l'influence que la latte directrice du traîneau peut exercer sur sa marche.*

Afin de ne laisser aucun doute sur le peu d'influence de cet appareil sur la marche du traîneau, je l'ai soumis à quelques expériences où je me suis proposé de mesurer le plus grand effet qui pouvait en résulter. Pour cela, au lieu de laisser les axes des rouleaux verticaux (Pl. 2, fig. 3) dans des logemens fixes, je les ai fait monter dans de petites chappes mobiles dans le sens horizontal et perpendiculairement à la direction de la latte, de manière qu'elles pussent céder un peu à sa pression; et pour mesurer cette pression, j'ai interposé entre les chappes et les montans fixes de ce petit appareil, des ressorts à boudin, en acier fondu, tarés d'avance. Les chappes portaient de petits tenons qui, s'engageant dans des coulisses, leur servaient de guides; et au moyen d'une matière molle dont ces coulisses étaient remplies, on pouvait, après chaque expérience, observer la plus grande compression de chaque ressort, et par conséquent obtenir la valeur de la pression maximum exercée par la latte sur les rouleaux.

L'appareil étant ainsi modifié, on a fait plusieurs expériences; et on a remarqué que souvent les rouleaux ne s'étaient pas déplacés du tout; ce qui indiquait que la latte n'avait pas agi contre eux. Mais pour obtenir de suite un maximum qu'aucune expérience même ne pût atteindre sans être rejetée, on a, exprès, dans une course, obligé le traîneau à dévier de sa direction de toute la largeur des bandes frottantes, et à quitter tout-à-fait les semelles; ce qui n'est arrivé dans aucune expérience, et ce qui en aurait d'ailleurs déterminé le rejet. Dans cet essai, la déviation latérale perpendiculairement au sens du mouvement, a été de plus de  $0^{\circ}, 15$ ; ce qui n'eût pas été possible sans un effort étranger exercé à cet effet sur le traîneau. On était donc sûr d'avoir produit un déplacement 3 à 4 fois plus grand que tous ceux qui s'étaient présentés dans les expériences, d'avoir fait prendre à la latte une flexion bien au-delà du maximum qu'elle pût atteindre, et enfin d'avoir exercé sur les rouleaux de direction une pression qui dépassait de beaucoup les plus grandes possibles.

Cela posé, on a observé les compressions qui en étaient résultées pour les ressorts, et on a trouvé que la pression sur le ressort du rouleau de droite, placé à l'extrémité des gîtes, en regardant dans le sens du mouvement du traineau, avait été de.....  $13^k,40$

La pression sur le ressort du rouleau de gauche du deuxième système de direction, avait été de.....  $6^k,75$

En admettant, avec Coulomb, que le frottement du fer sur le fer, avec enduit d'huile, soit  $0,13$  de la pression, le frottement à la circonférence des deux axes, était,

$$\text{Pour le premier..... } 13^k,40 \times 0,13 = 1^k,74;$$

$$\text{Pour le deuxième..... } 6^k,75 \times 0,13 = 0,88;$$

Le diamètre des rouleaux est de  $0^m,05$ , celui de leur axe est de  $0^m,003$ , par conséquent l'effort nécessaire pour faire tourner les rouleaux, ou la résistance qui tendait à retarder la marche du traineau au moment du maximum, et en admettant qu'elle fût simultanée sur les deux rouleaux, avait été,

$$\text{Pour le premier rouleau... } 1^k,74 \times \frac{0,003}{0,050} = 0^k,10;$$

$$\text{Pour le deuxième rouleau... } 0^k,88 \times \frac{0,003}{0,050} = 0^k,05;$$

$$\text{Résistance totale maximum... } = 0^k,15.$$

Ainsi, dans cette expérience même, la résistance de l'appareil de direction n'a exercé qu'une influence évidemment négligeable. Or, cet appareil ayant pour but et pour effet de ne pas permettre l'altération de l'étendue des surfaces en contact, les déviations latérales, dans les expériences, n'excédaient jamais  $0^m,02$  à  $0^m,03$ , au lieu de  $0^m,15$  qu'on a produits exprès. On voit donc qu'on peut, en toute sécurité, faire abstraction de la résistance des rouleaux.

---

## NOTE II.

### *Détermination des dimensions du ressort, et vérification de ses flexions.*

On a pu voir dans la description, n° 7, que je m'étais arrêté à l'emploi d'un ressort à deux branches, liées par leurs extrémités et tendu par son milieu.

Dans un premier essai de construction et de calcul, je me proposai, pour condition, qu'il prit au milieu un accroissement de flexion toujours proportionnel à la tension et de 0<sup>m</sup>,10 pour une tension de 100 kilogrammes. En considérant chaque branche *aa* ou *bb* (Pl. 3, fig. 1) comme encastree en son milieu, cela revenait à faire prendre à chaque demi-branche une flexion de 0<sup>m</sup>,05 sous une tension de 50 kilogrammes. De plus, afin d'obtenir à résistance égale à la rupture, la plus grande flexion possible, je lui donnai le profil parabolique d'un solide d'égale résistance, avec une largeur constante égale à 0<sup>m</sup>,02 sur une longueur totale de 0<sup>m</sup>,40 ou de 0<sup>m</sup>,20 pour chaque demi-branche.

Au moyen de ces données, il ne restait plus à déterminer que l'épaisseur *b* à l'encastrement, et la courbe du profil; pour cela, j'ai employé la formule connue

$$b^3 = \frac{P \cdot 8c^3}{Aaf},$$

dans laquelle

*P* est l'effort exercé sur le ressort exprimé en kilogrammes;

*c* la longueur en mètres, à partir de l'encastrement = 0<sup>m</sup>,20;

*A* le coefficient d'élasticité de l'acier fondu;

*a* = 0<sup>m</sup>,02 la largeur constante des lames;

*f* = 0<sup>m</sup>,05 la flexion que prend l'extrémité d'une des branches, sous l'effort

*P* = 50 kilogrammes;

*b* l'épaisseur à l'encastrement.

Puis, pour déterminer la courbure de la parabole d'égale résistance, en supposant chaque branche plane d'un côté et parabolique de l'autre, j'ai pris la formule connue

$$v^2 = \frac{b^2}{c} x,$$

dans laquelle

*b* et *c* représentent les mêmes quantités que ci-dessus;

*v* l'ordonnée de la parabole;

*x* l'abscisse, à partir du sommet et de l'extrémité de la branche.

La valeur du coefficient *A*, relatif à l'acier fondu, n'est pas encore bien connue; mais quelques expériences feraient croire qu'elle est un peu inférieure à celle qu'on trouve pour le fer. J'ai pris

$$A = 1500000000 \text{ kil.};$$

et au moyen de cette donnée et des précédentes, j'ai trouvé

$$b = 0^m,005479 \text{ ou } 0^m,005 \text{ environ.}$$

La courbe parabolique a pour coordonnées :

Valeurs de $x$ .	Valeurs de $y$ .
0 <sup>m</sup> 01	0 <sup>m</sup> 00123
0,03	0,00213
0,05	0,0027
0,10	0,0038
0,15	0,0047
0,20	0,0055

D'après ces dimensions, le tracé du modèle fut exécuté et donné en construction à un forgeron de ressorts appelé *Leutheuser*, renommé à Metz. Cet ouvrier forgea et trempa le ressort avec soin, en assembla les deux branches, et on les soumit à l'épreuve.

Le ressort au repos et sans charge avait une flèche naturelle, ou écartement extérieur, au milieu, de 0<sup>m</sup>,029; en le chargeant de différens poids, et déduisant cette flèche constante des écartemens observés, on a eu les accroissemens de flèche dus aux poids.

POIDS suspendus AU RESSORT.	ACCROISSEMENS DE FLÈCHE.
Kil.	Mm.
0	0
2	0,002
10	0,010
12	0,012
25	0,025
27	0,027
35	0,035
50	0,0485
60	0,058
75	0,071
100	0, "

Sous la dernière charge on a essayé de faire osciller le ressort, et il s'est rompu.

L'examen des résultats ci-dessus montre que, jusque vers 50 kil., le ressort a pris des accroissemens de flexion proportionnels à ceux de la charge, à raison de 0<sup>m</sup>,001 par kil. ; et que quand l'élasticité a commencé à s'altérer, le ressort était près de son point de rupture. Profitant de cet essai pour déterminer les momens d'élasticité et de rupture de l'acier fondu Huntzman qu'on avait employé, j'ai substitué dans les formules

$$A = \frac{P}{f} \frac{8c^3}{ab^3} \quad \text{et} \quad B = P \frac{3c}{ab}$$

les données suivantes, pour la première,

$$P = 25 \text{ kil.}, \quad f = 0^m,05 \text{ relatives à une branche,}$$

$$c = 0^m,20, \quad b = 0^m,0045, \quad a = 0^m,021,$$

résultant des dimensions données au ressort par le forgeron, et j'en ai tiré

$$A = 16970000000^k;$$

pour la deuxième, j'ai pris les données suivantes relatives à la rupture,

$$P = 50 \text{ kil.}, \quad c = 0^m,124, \quad b = 0^m,003, \quad a = 0^m,02;$$

et j'ai trouvé

$$B = 103333333^k.$$

Introduisant ensuite ces résultats comme données d'expérience dans la formule

$$b^3 = \frac{P \cdot 8c^3}{Afa};$$

et me donnant pour le nouveau ressort, que je me suis décidé à faire plus raide, afin de ne pas avoir d'aussi grandes flexions,

$$c = 0^m,25, \quad a = 0^m,02, \quad P = 50 \text{ kil.}, \quad f = 0^m,05,$$

j'ai trouvé

$$b = 0^m,007167;$$

puis, par la relation,

$$v^2 = \frac{b^2}{c} x.$$

Les coordonnées de la parabole d'égalé résistance ont eu pour valeurs

$x$	$v$
0 <sup>m</sup> 01	0 <sup>m</sup> 0014
0,02	0,0020
0,05	0,0031
0,10	0,0045
0,15	0,0055
0,20	0,0064
0,25	0,0072

En introduisant ces données dans la formule

$$P = \frac{Bab^2}{3c},$$

on trouve que le poids qui ferait rompre ce ressort serait

$$P = 141^k,535.$$

Les dimensions arrêtées ont été remises à l'ouvrier, qui a forgé un nouveau ressort, en s'y conformant à très peu près, sauf un léger accroissement de largeur de 0<sup>m</sup>,004 qu'il lui a donné vers la partie encastrée, et qu'il a réduit à rien vers l'extrémité, où le ressort a exactement la largeur indiquée ci-dessus. Il devait résulter de ce renflement, que le ressort prendrait des flexions moindres que celles sur lesquelles j'avais compté, et qui, d'après le calcul, devaient être de 0<sup>m</sup>,001 pour 2 kil. de charge.

Le ressort étant construit, et ramené, autant que le permettait le léger gauchissement que la trempe occasionne presque toujours, à la forme déterminée, on l'a soumis à des expériences directes, pour s'assurer s'il prenait effectivement des accroissemens de flexion proportionnels aux charges. On l'a suspendu par le milieu d'une de ses branches, et l'on a accroché au milieu de l'autre un plateau de balance taré d'avance, et qu'on a successivement chargé de poids, depuis 0 kil. jusqu'à 120 kil., en augmentant de 5 en 5 kil. On a eu soin de répéter l'expérience et de mesurer les flexions, soit en ajoutant successivement les poids, soit en les enlevant, pour s'assurer si dans l'éloignement de sa courbure initiale et dans le retour il suivait la même marche proportionnelle aux poids. L'expérience, répétée à plusieurs reprises, a montré que depuis 0 kil. jusqu'à 95 et 100 kil., les flexions croissaient proportionnellement aux charges, à raison de 0<sup>m</sup>,00104 pour 2 kil.; mais, qu'au-delà les flexions étaient moindres, de même qu'on l'avait observé dans le premier ressort, passé la charge de

35 kil. Les différences de flexion observées ne correspondent pas à des différences de charge égales à  $0^h,05$ , et peuvent être attribuées autant aux erreurs d'observation qu'au ressort.

On voit, d'après cela, que ce dynamomètre peut être employé, comme je l'ai fait, en toute sûreté, pour mesurer des efforts variables depuis zéro jusqu'à 95 kil., et que chaque kil. d'augmentation dans sa charge est indiqué par une augmentation de  $0^m,00052$  dans sa flexion, au lieu de  $0^m,0005$  que l'on s'était proposé d'obtenir en calculant ses dimensions. J'ajouterai, qu'après un emploi continu ce ressort a conservé toute son élasticité.

Ce résultat peut montrer la confiance que méritent les formules de la théorie de la résistance des matériaux.

### NOTE III.

#### *Influence de la résistance de l'air dans les expériences.*

On sait, d'après les expériences connues, que la résistance de l'air a pour expression (*Mécan. industrielle* de M. Poncelet, p. 139).

$$0,06253 K a V \text{ kil.},$$

K étant un coefficient constant, qui a pour chaque corps une valeur particulière ;

a la surface du corps exposée à la résistance ;

V la vitesse, par seconde, avec laquelle le corps se meut.

Dans les caisses octogonales employées pour les expériences sur l'axe, la longueur étant comprise entre 9 et 36 fois  $\sqrt{A}$ , on a

$$K = 1,10,$$

et, par suite, la résistance de l'air devient égale à

$$0,068783 a V^2 \text{ kil.}$$

de étant le chemin parcouru dans l'élément du temps, on a, pour la quantité d'action développée par cette résistance pendant une course entière,

$$0,068783 a f V^2 de^{k.m.};$$

mais on sait que

$$V = r\omega = \frac{t}{c}, \quad de = r\omega dt, \quad \frac{rd\omega}{dt} = \frac{1}{c};$$

et, par suite,

$$dt = crd\omega;$$

d'où l'on déduit

$$de = cr^2\omega d\omega;$$

en substituant dans la valeur du travail de la résistance de l'air, pour  $V$  et  $de$ , ces valeurs, elle devient

$$0,068783 \text{ ac} r^4 \int \omega^3 d\omega = 0,068783 \text{ ac} \frac{r^4 \Delta^4}{4} \text{ }^{h.m.},$$

que l'on doit prendre depuis  $\omega = 0$  jusqu'à  $\omega = \omega'$ , correspondant à la course totale.

En choisissant pour application la deuxième expérience sur le frottement de l'axe de la poulie, où le mouvement a été plus rapide que dans toutes les autres, on a

$$\frac{rd\omega}{dt} = 0,628, \quad t^2 = \frac{2}{0,628} e;$$

et pour la course totale,

$$e = 4^m, \quad t = 3^{\prime\prime},568, \quad r\omega = 2^m,241, \quad a = 0^{m.7},03248;$$

on en déduit, pour le travail total de la résistance de l'air sur l'une des caisses, dans cette expérience,

$$0,068783 \text{ ac} \frac{r^4 \omega^4}{4} = 0^{h.m.}01465;$$

quantité évidemment négligeable, par rapport aux quantités d'action développées par les autres forces.

En faisant une application au mouvement de la caisse descendante et du traîneau, et supposant le mouvement aussi rapide que dans l'exemple précédent, on a, pour les deux caisses,

$$a = 1^{m.7},130;$$

et l'on trouve que le travail de la résistance de l'air, dans une course de  $4^m$ , serait

$$0^{h.m.},50;$$

quantité qu'il est encore bien permis de négliger dans le calcul des expériences.



## NOTE IV.

*Sur l'influence que le plateau du ressort peut exercer sur la marche du traîneau.*

J'ai donné, dans le cours du Mémoire, n° 7, la description de l'appareil au moyen duquel le plateau destiné à recevoir la trace des tensions du ressort, prend un mouvement qui est dans un rapport constant avec celui du traîneau. Il est facile de concevoir quel genre de résistance le mouvement de ce système oppose à celui du traîneau. En effet, le fil enroulé autour de la gorge de la poulie (Pl. 3, fig. 1) étant légèrement tendu par le poids suspendu à son extrémité, le frottement s'oppose à ce qu'il glisse; dès lors, quand le traîneau avance, le brin fixé aux gîtes prend une tension qui s'accroît jusqu'à ce qu'elle suffise pour faire tourner le plateau, et c'est cette tension qui agit sur le traîneau, pour retarder sa marche. Voyons qu'elle peut être sa valeur dans les circonstances les plus défavorables. Pour cela soient, à un instant quelconque de la course du traîneau,

$\omega'$  la vitesse angulaire du plateau du ressort;

$r'$  le rayon de la gorge de sa poulie  $\equiv 0^m,23$ ;

$p$  la tension cherchée;

$e$  le chemin parcouru par le traîneau, à l'instant que l'on considère;

$\rho$  le rayon moyen des pivots  $\equiv 0^m,0023$ ;

$q$  le poids du plateau et de sa garniture  $\equiv 4^k,63$ ;

$f$  le rapport trouvé par Coulomb, pour le frottement du fer sur le fer, avec enduit d'huile  $\equiv 0,15$ .

On peut d'abord observer, que le poids de l'appareil est si faible, qu'il n'en résultera qu'un frottement de

$$4^k,63 \times 0,15 \equiv 0^k,6,$$

qui, par suite de la grandeur du rayon de la poulie  $\equiv 0^m,23$ , par rapport à celui des pivots  $\equiv 0^m,0023$ , sera tout-à-fait négligeable; ce qui permet de simplifier les calculs sans erreur sensible. D'après cela, l'équation du mouvement de ce système est simplement

$$\omega'^2 Sr^2 dm = 2pe - 2fp \frac{Q}{r} e;$$

d'où

$$p = \frac{\omega'^2 Sr^2 dm}{2e \left(1 - f \frac{Q}{r}\right)}.$$

Prenons pour application un des mouvements les plus rapides que nous ayons obtenus dans les expériences; tel, par exemple, qu'après une course de  $e = 3^m$ , on ait une vitesse du traîneau  $rv = 4^m$ ;  $\omega$  et  $r$  étant, comme dans le texte, la vitesse angulaire et le rayon extérieur de la poulie. On a évidemment, d'après la disposition de l'appareil,

$$\omega' r' = \omega r;$$

d'où

$$\omega' = \frac{\omega r}{r'} = \frac{4}{0,83} = 17^m,39.$$

D'après les dimensions des pièces, j'ai trouvé, par un calcul fait avec soin,

$$Sr^2 dm = 0,0075;$$

au moyen de ces valeurs, on déduit de l'équation ci-dessus,

$$p = 0^k,378.$$

Ainsi, dans un mouvement très rapide, l'inertie et le frottement de l'axe n'exigent pas une tension du fil de plus de  $0^k,378$ . On voit donc que l'on peut, sans crainte, faire abstraction de la résistance que l'appareil du plateau du ressort oppose au mouvement du traîneau, eu égard à la grandeur du frottement dans toutes les expériences.

---

# LÉGENDE EXPLICATIVE

## DES PLANCHES.

---

PLANCHE I, FIG. 1, 2 et 3,

ET PLANCHE II.

- A, gîtes en chêne, de 0<sup>m</sup>,30 d'équarrissage, formant le banc horizontal de glissement.
- B, quatre montans en sapin, assemblés par embrevement, et boulonnés avec les gîtes. Ils descendent jusqu'au fond de la fosse et s'engagent par le pied dans un châssis en chêne.
- C, semelles sur lesquelles on fait glisser les corps mis en expérience; on les remplace par d'autres à chaque nouvelle série d'expériences.
- D, traîneau mobile formé d'un plateau de hêtre. Il reçoit une grande caisse en chêne, dans laquelle on met le nombre de boulets convenable pour composer la charge. Le dessus du traîneau est divisé, par des liteaux, en compartimens destinés à maintenir les boulets.
- E, pièces frottantes en expérience; on les fixe au-dessous du traîneau à l'aide de vis à bois.
- F, plateau fixe, en chêne, servant à soutenir la poulie et le mécanisme d'horlogerie. Il repose sur quatre taquets fixés aux montans.
- G, supports en fonte, pour l'axe de la poulie.
- H, poulie en bois, avec axe en fer.
- I, corde tressée, fixée d'un bout au traîneau, et soutenant, par l'autre, le poids moteur.
- K, caisse descendante, en chêne; on y place des boulets pour former le poids moteur.
- L, ressorts en frêne, destinés à éteindre graduellement la vitesse du traîneau.

- M**, petites caisses posées sur la caisse **K**; elles peuvent recevoir une charge additionnelle destinée à produire la séparation des surfaces qui ont été quelque temps en contact, et dépassent les bords de la caisse **K**.
- N**, traverses en chêne, fixées sur les montans **B**; elles servent à arrêter les petites caisses **M** à une hauteur donnée, lorsque le traîneau **D** est en mouvement.
- Q**, étrier en fer, auquel s'attache la corde tressée **I**, et dont la base est traversée par un boulon à vis qui soutient la caisse **K**. La longueur de la partie filetée de ce boulon permet d'élever à volonté les petites caisses **M** au-dessus des traverses **N**, de manière à imprimer au traîneau une vitesse assez grande, par leur concours et celui de la caisse **K**.
- a*, taquet fixé au-dessous du traîneau et destiné à recevoir le talon en fer *b*. (Pl. 3, fig. 2.)
- ced*, levier coudé, dont la branche verticale *ce*, terminée par un arc de développante, presse le talon *b* et pousse le traîneau en avant. La branche horizontale *cd* porte deux arcs de cercle concentriques à l'axe *c*; sur l'un ou l'autre de ces arcs s'enroule un bout de sangle, soutenant une petite caisse *f*, dans laquelle on met une charge convenable pour déterminer le départ du traîneau, concurremment avec l'effort de traction de la corde **I**.
- En arrière du traîneau (Pl. 1 et Pl. 2) on voit la latte directrice et le système des palans, et du cabestan employé pour ramener le traîneau et la caisse **K** après chaque expérience.

### PLANCHE III.

- abab*, dynamomètre en acier fondu, servant à la mesure de la tension de la corde **I**; cette corde s'accroche à la partie antérieure *aa*. La branche postérieure *bb* est liée au traîneau au moyen d'un boulon *d*, autour duquel elle conserve la liberté de tourner.
- ee*, plateau en cuivre, parfaitement dressé au tour, et monté sur un axe qui s'engage, par des pivots coniques, dans le boulon supérieur et dans un boulon inférieur à contre-écrou.
- h*, poulie à gorge, fixée sur le même axe, de manière qu'elle entraîne dans son mouvement le plateau *ee*.
- ii*, ficelle très flexible qui enveloppe d'un tour la gorge de

la poulie *h*. Elle se fixe, d'un bout, aux gâtes en arrière du traîneau, et l'autre bout, qui passe sur une petite poulie montée sur le plateau *K*, supporte un poids léger suffisant pour tendre la corde. La ficelle *ii* ne pouvant glisser dans la gorge de la poulie, il s'ensuit que celle-ci tourne dès que le traîneau marche.

## PLANCHES IV ET V.

*Appareil employé à l'observation de la loi-du mouvement.*

- aa*, plateau en cuivre, dressé au tour. Il s'applique contre la face plane du manchon que porte l'axe de la poulie *H*, et s'y fixe au moyen d'un écrou de pression *bb*. Sur l'une et l'autre face de ce plateau, on tend des feuilles de papier collées par les bords.
- cc*, anneau en cuivre, mis en mouvement par un mécanisme d'horlogerie. La vitesse du mouvement uniforme de ce cercle s'observe à chaque expérience, au moyen d'un compteur et d'une montre à demi-secondes mortes.
- e*, pinceau contenu dans une petite douille qui se visse sur le cercle *cc*. On a eu soin de mettre l'anneau *cc* en équilibre dans toutes ses positions autour de l'axe.
- f*, petit plateau mobile, à coulisses; il porte le mouvement d'horlogerie, et peut s'avancer ou reculer à volonté, parallèlement à lui-même, au moyen de la vis *b*.
- ghg'h'*, supports du mécanisme d'horlogerie; ils peuvent tourner autour du boulon *h*, de manière à établir le parallélisme du diamètre horizontal du cercle décrit par le pinceau avec le plan du plateau *aa*.
- k*, ressort à boudin, interposé entre la boîte du mécanisme d'horlogerie et le support; au moyen de ce ressort et de la vis qui l'accompagne, on peut rendre le diamètre vertical du cercle décrit par le pinceau parallèle au plan *aa*.

## PLANCHE VI.

Fig. 1. Courbe du mouvement, tracée par le style, dans la 2<sup>e</sup> expérience du 3<sup>e</sup> tableau, à l'échelle moitié de la grandeur naturelle.

0, 1, 2, 3, 4... 9, 10, cercle de départ.

0, 1, 2, 3, 4... 16, 17, 18, courbe du mouvement.

Fig. 2. Courbe de tension du dynamomètre, tracée par son style dans la même expérience.

#### PLANCHE VII.

Fig. 1. Courbe relevée du mouvement du traîneau dans la 2<sup>e</sup> expérience du 5<sup>e</sup> tableau.

Fig. 2. Courbe relevée des tensions du dynamomètre dans la même expérience.

Fig. 3. Courbe relevée du mouvement du traîneau dans la 2<sup>e</sup> expérience du 8<sup>e</sup> tableau.

Fig. 4. Courbe relevée des tensions du dynamomètre dans la même expérience.

#### PLANCHE VIII.

Fig. 1. Courbe relevée du mouvement du traîneau dans la 16<sup>e</sup> expérience du 5<sup>e</sup> tableau.

Fig. 2. Courbe relevée des tensions du dynamomètre dans la même expérience.

#### PLANCHE IX.

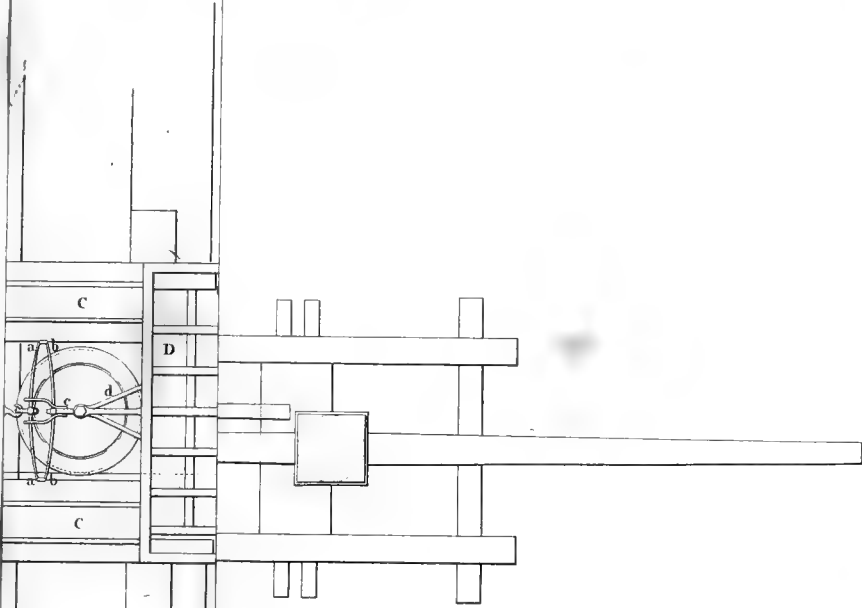
Fig. 1. Courbe du mouvement, tracée par le style, dans la 2<sup>e</sup> expérience du 8<sup>e</sup> tableau.

0, 1, 2, 3, 4... 9, 10, cercle de départ.

0, 1, 2, 3, 4... 15, 16, courbe du mouvement.

Fig. 2. Courbe des tensions du dynamomètre, tracée par son style, dans la même expérience.

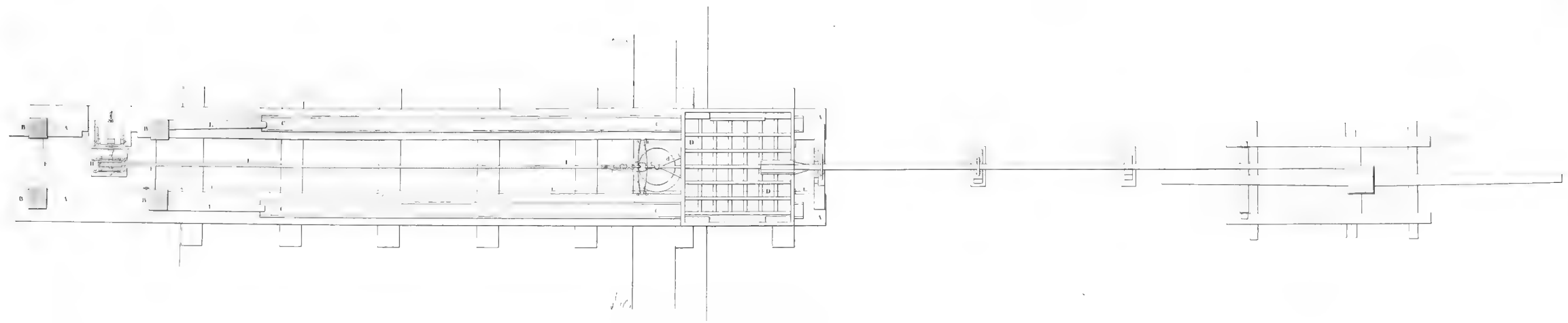
de l'appare



Echelle de 0<sup>m</sup>.0

2 3 4 5

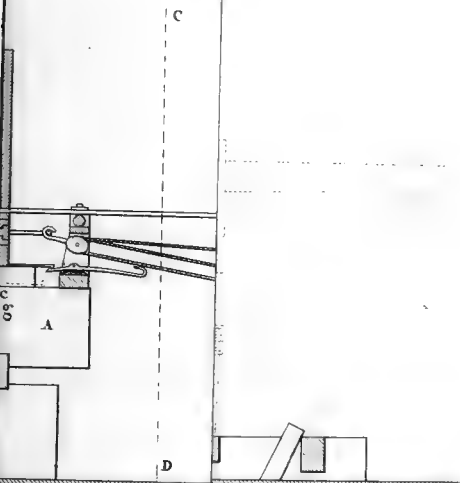
Plan general de l'appareil employé aux expériences sur le frottement.



Echelle de 0<sup>m</sup>.04 pour un mètre.



a Banc .



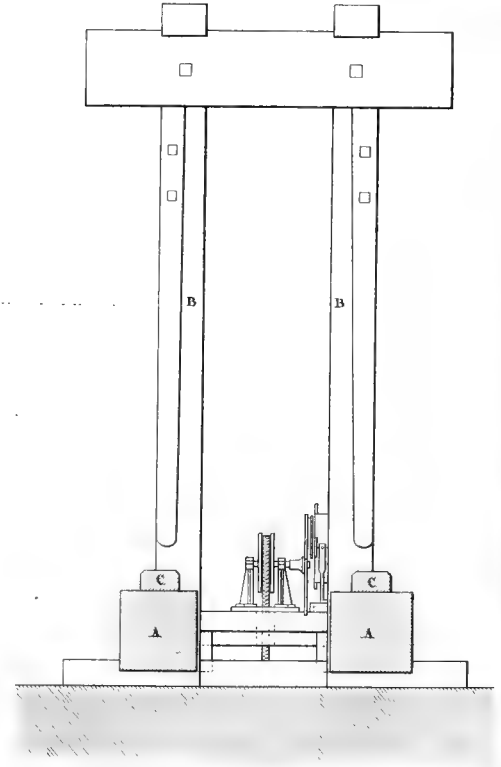
r Mètre .



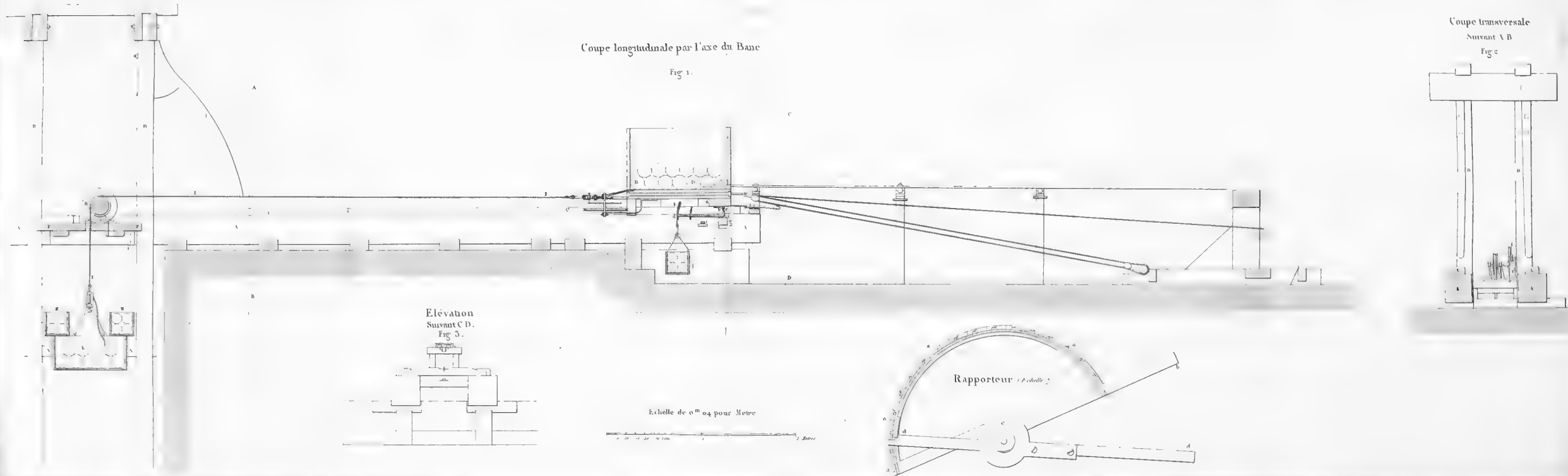
Coupe transversale

Suivant A.B .

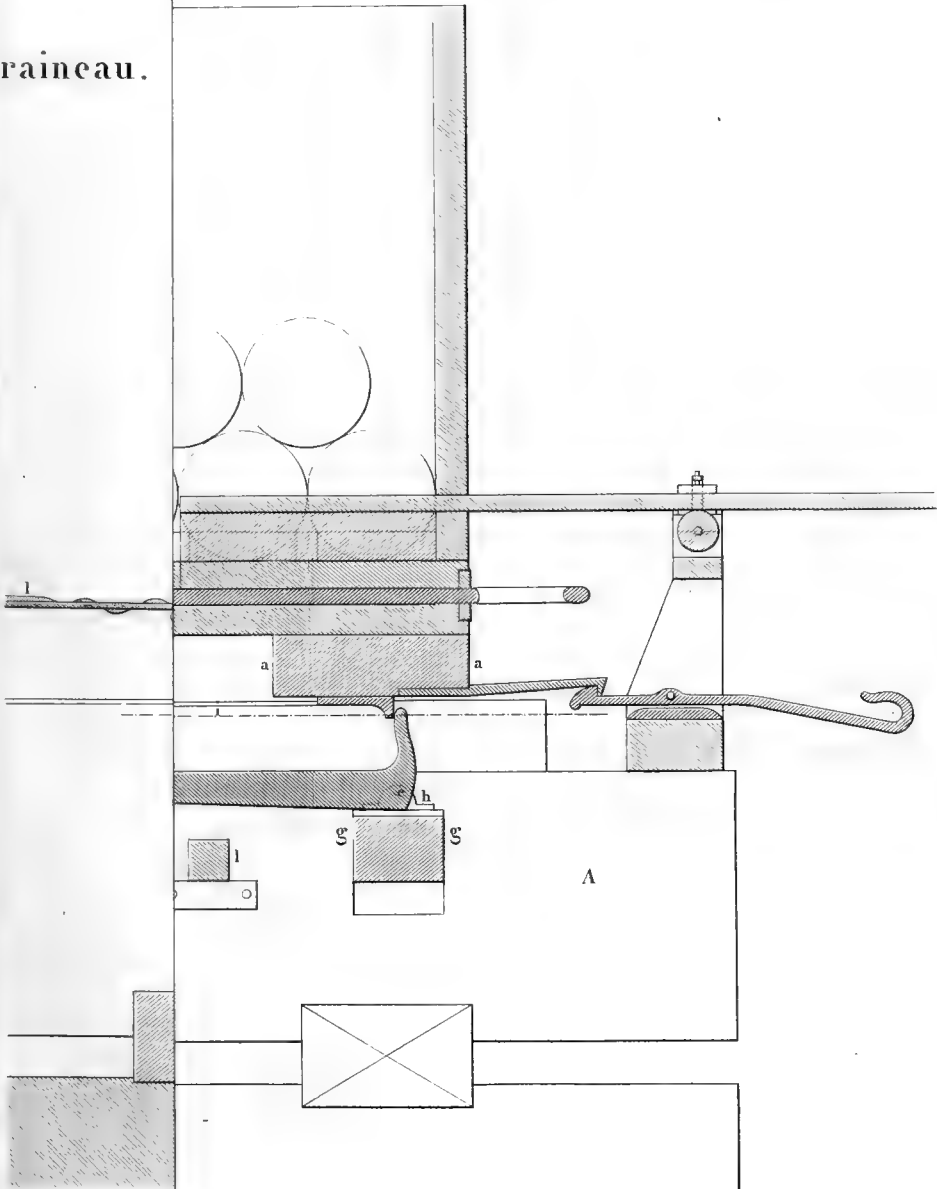
Fig.2 .



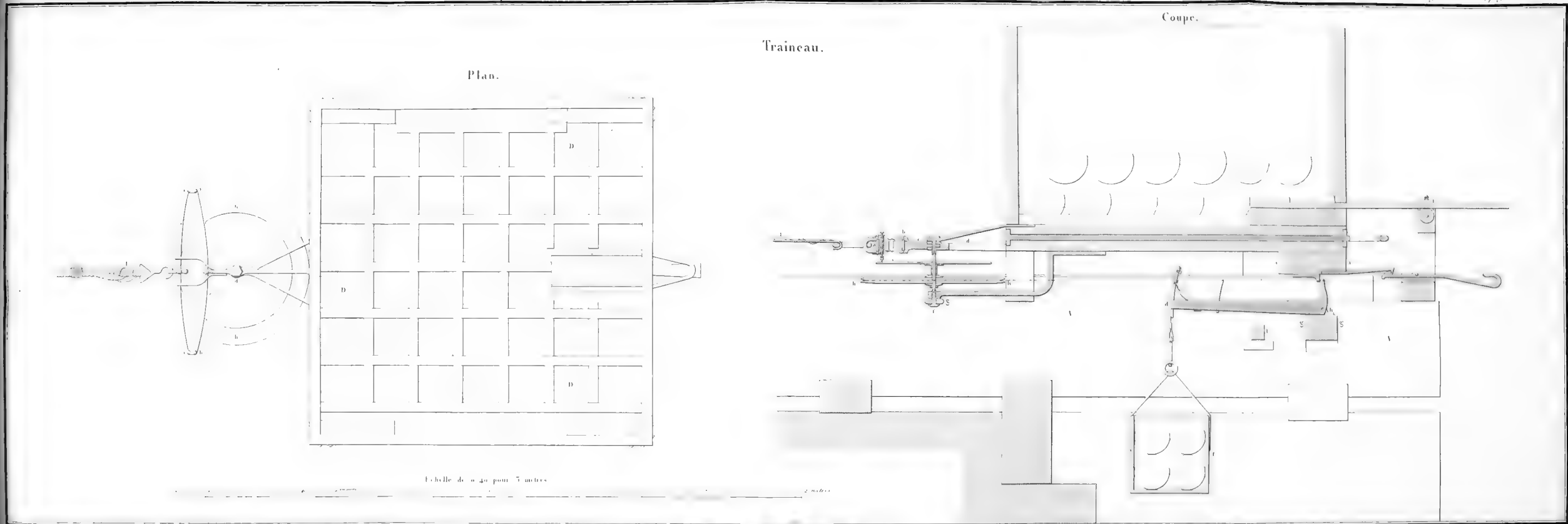
APPAREIL ÉTABLI DANS L'ANCIENNE FONDERIE DE METZ POUR LES EXPÉRIENCES SUR LE FROTTEMENT.



Traineau.



2 metres.



Plan.

Traineau.

Coupe.

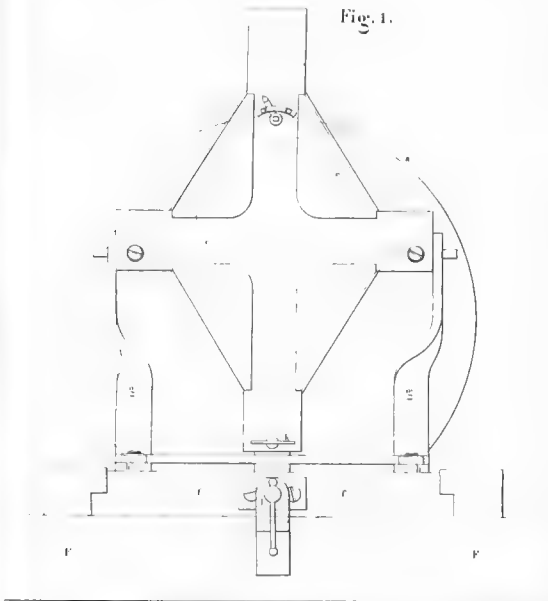
Echelle de 40 pour 5 mètres



Mécanisme d'horlogerie employé à la recherche de la loi du mouvement.

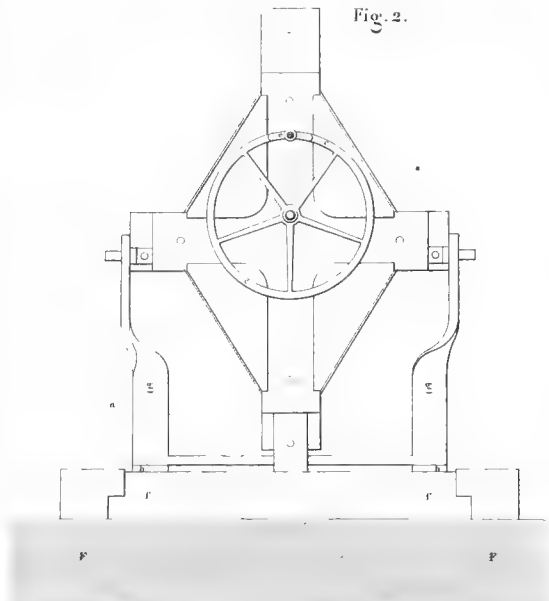
Élévation suivant A B (Pl. 5).

Fig. 1.



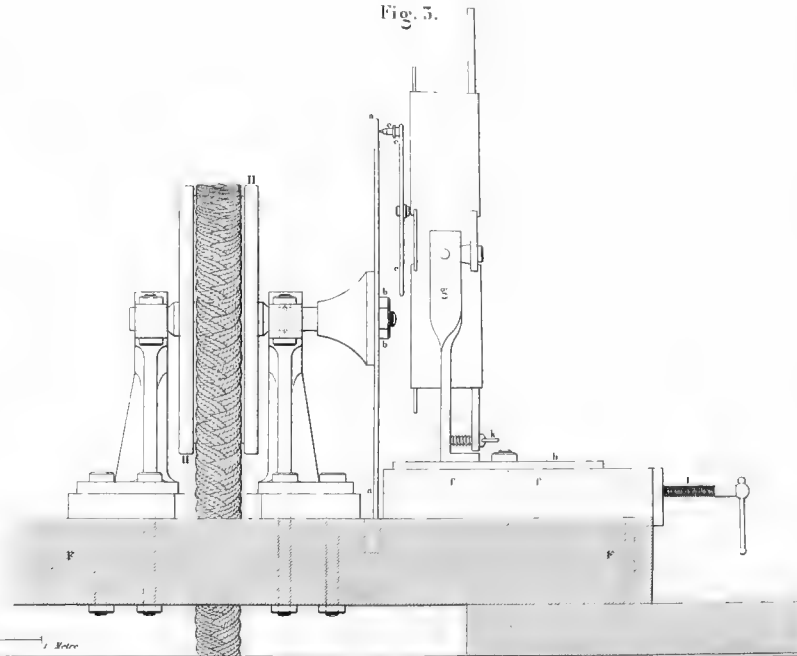
Élévation suivant C D (Pl. 5).

Fig. 2.



Profil suivant G H (Pl. 5).

Fig. 3.



Echelle de 0<sup>m</sup> 5 pour mètre.



Paris 1849

Paris 1849

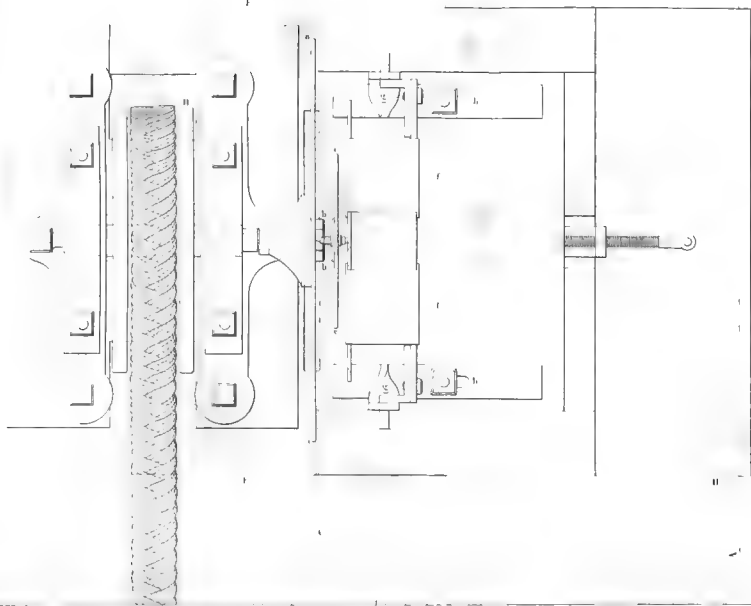


6



Mécanisme d'horlogerie employé à la recherche de la loi du mouvement.

Plan.



Mécanisme



lèles.



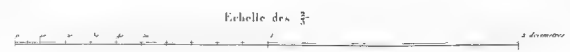
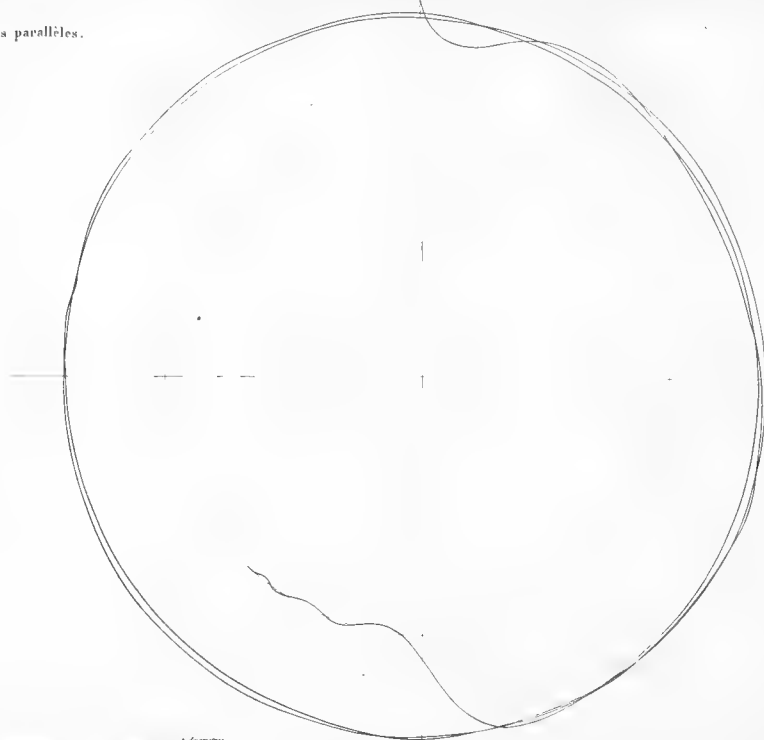
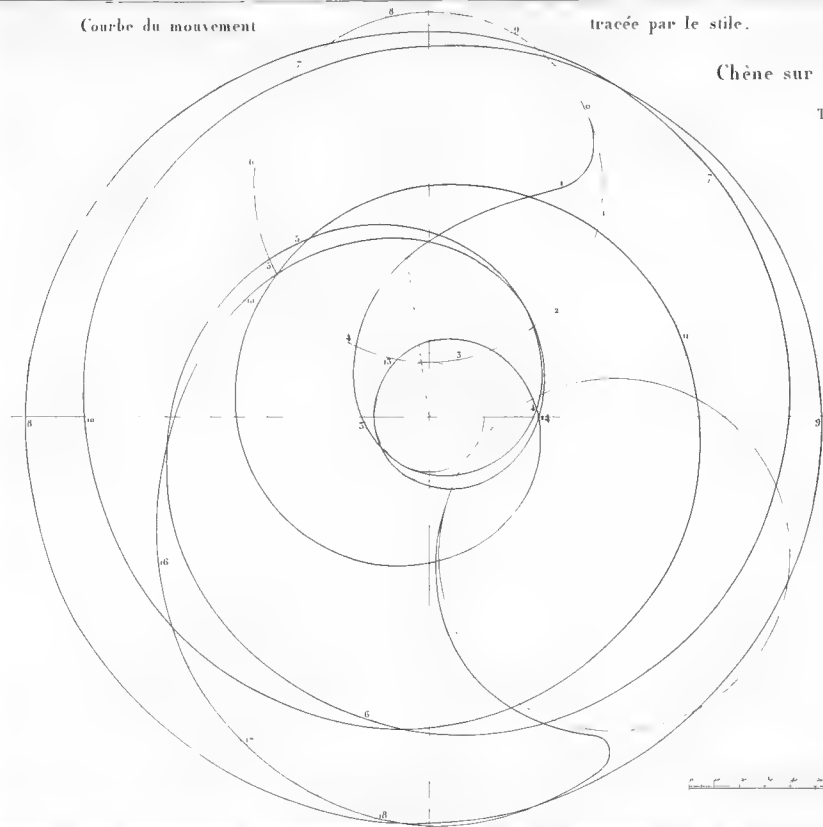
Courbe du mouvement

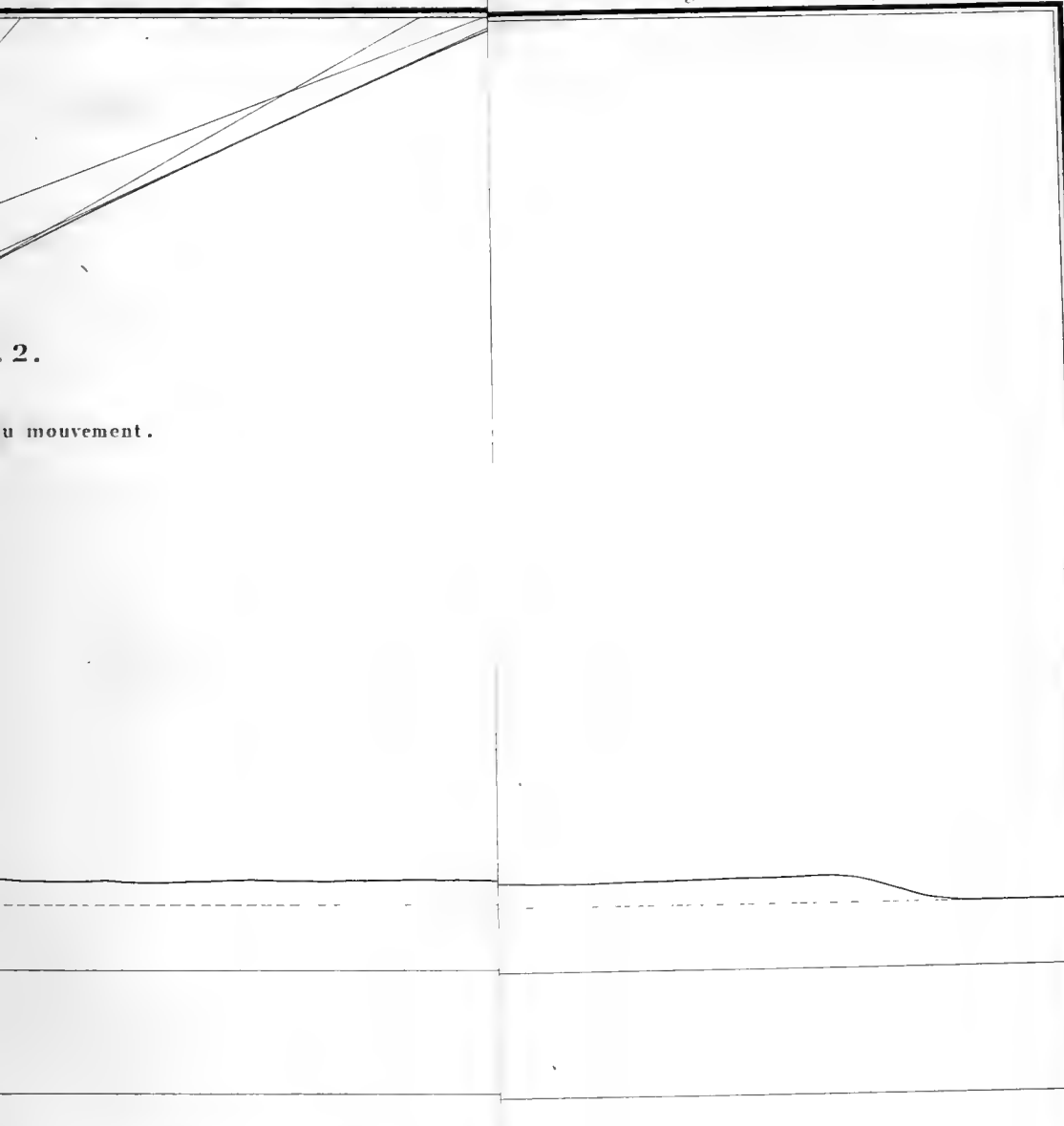
tracée par le stile.

Courbe des Tensions tracée par le ressort.

Chêne sur Chêne sans enduit. Fibres parallèles.

Tableau N° 3 2<sup>e</sup> expérience.





2.

u mouvement.

Tableau N° 5 2<sup>e</sup> expér<sup>ce</sup>

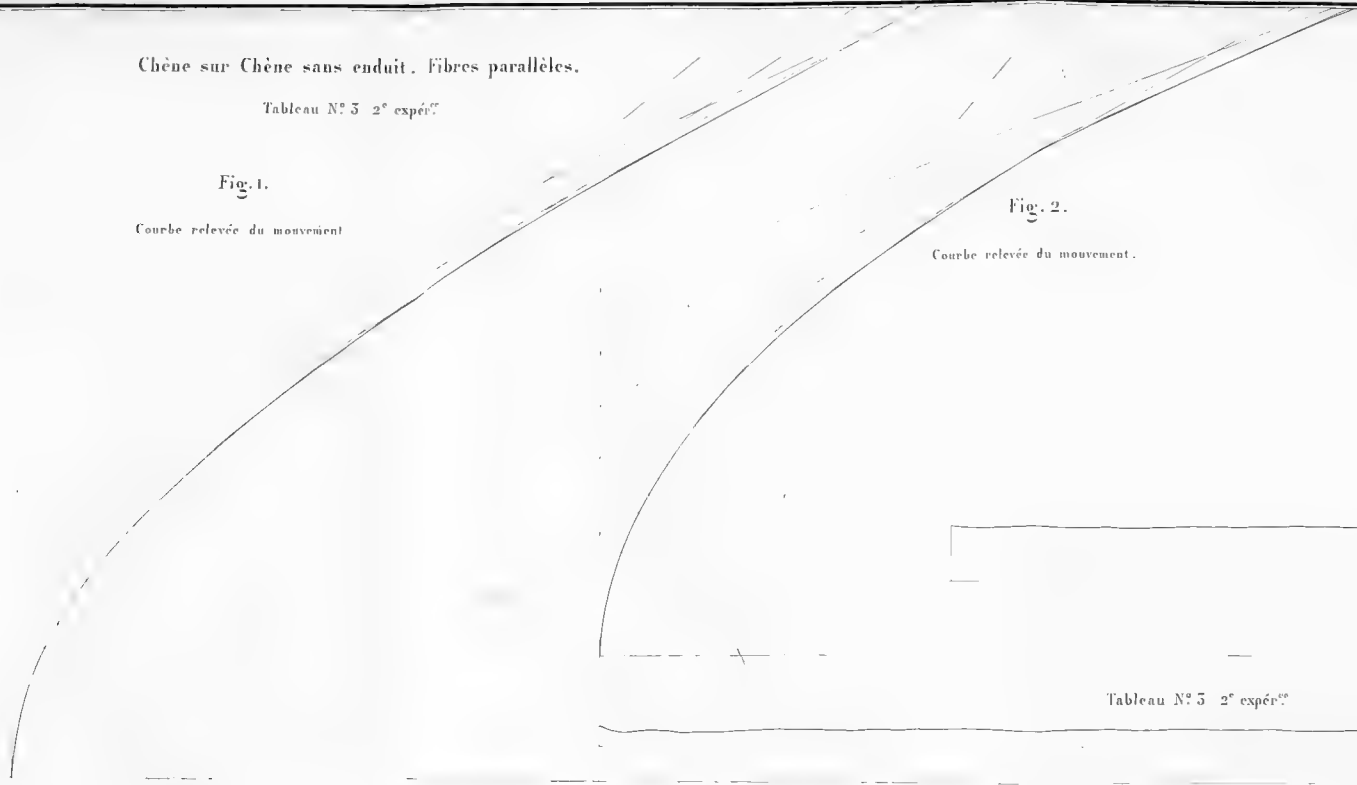
1<sup>m</sup> pour les tours et de 0.<sup>m</sup>01 pour 1<sup>m</sup> pour les flexions du re

Chêne sur Chêne sans enduit. Fibres parallèles.

Tableau N° 5 2° expér<sup>te</sup>

Fig. 1.

Courbe relevée du mouvement



Orme sur Chêne sans enduit.

Tableau N° 8 2° expér<sup>te</sup>

Fig. 2.

Courbe relevée du mouvement.

Tableau N° 8 2° expér<sup>te</sup>

Courbe relevée des Tensions. Fig. 1.

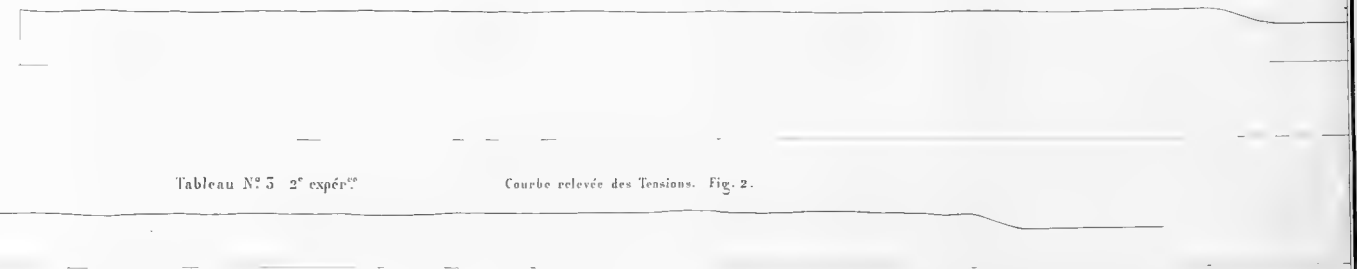


Tableau N° 5 2° expér<sup>te</sup>

Courbe relevée des Tensions. Fig. 2.

Echelle de 0.1 pour 1" pour les espaces parcourus, de 0.1 pour 1" pour les tours et de 0.01 pour 1" pour les flexions du ressort



COURBES RELEVÉES DU MOUVEMENT ET DES TENSIONS.

Chêne sur Chêne sans enduit — Fibres parallèles.

Tableau N° II — 4<sup>e</sup> espèce.

Fig. 2

Courbe relevée des tensions.

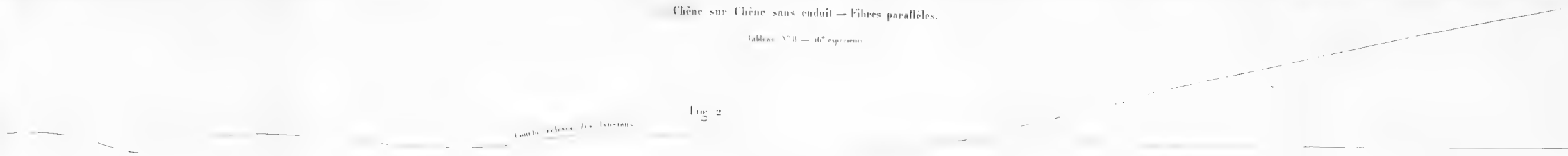


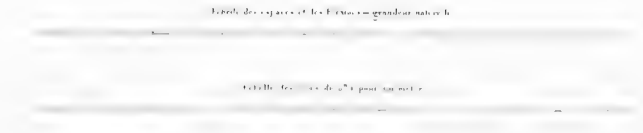
Fig. 1

Courbe relevée du mouvement.



Tableau des épaisseurs et des fibres en grandeur naturelle.

Tableau des tensions de 0<sup>e</sup> pour un mètre.





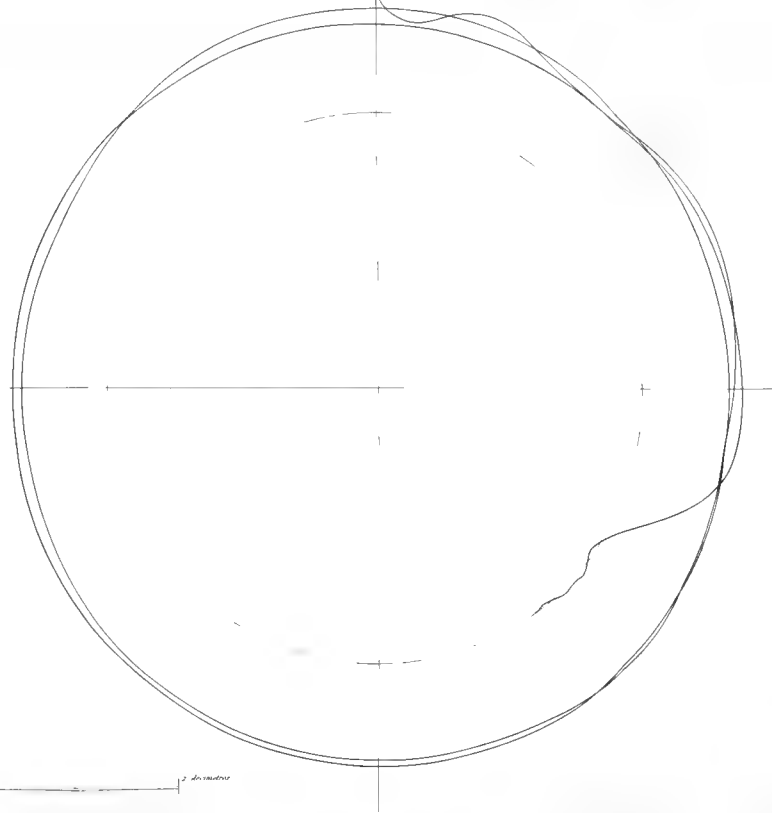
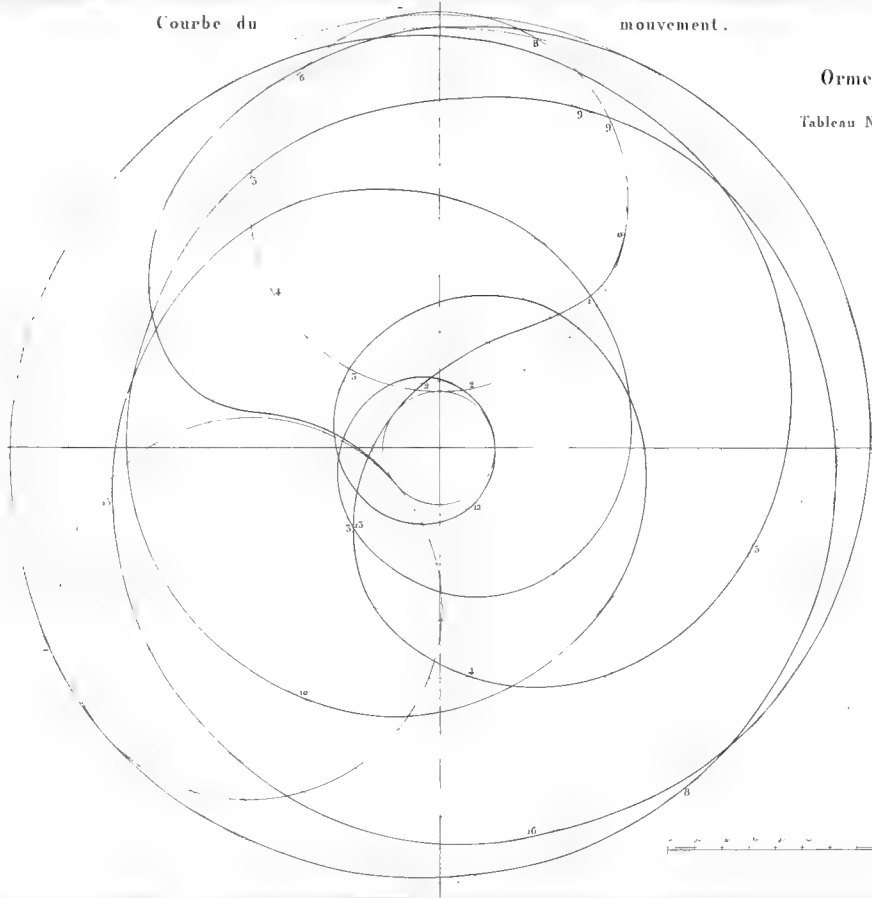
Courbe du

mouvement.

Courbe des Tensions tracée par le ressort.

Orme sur Chêne.

Tableau N° 8 2<sup>e</sup> expérience.





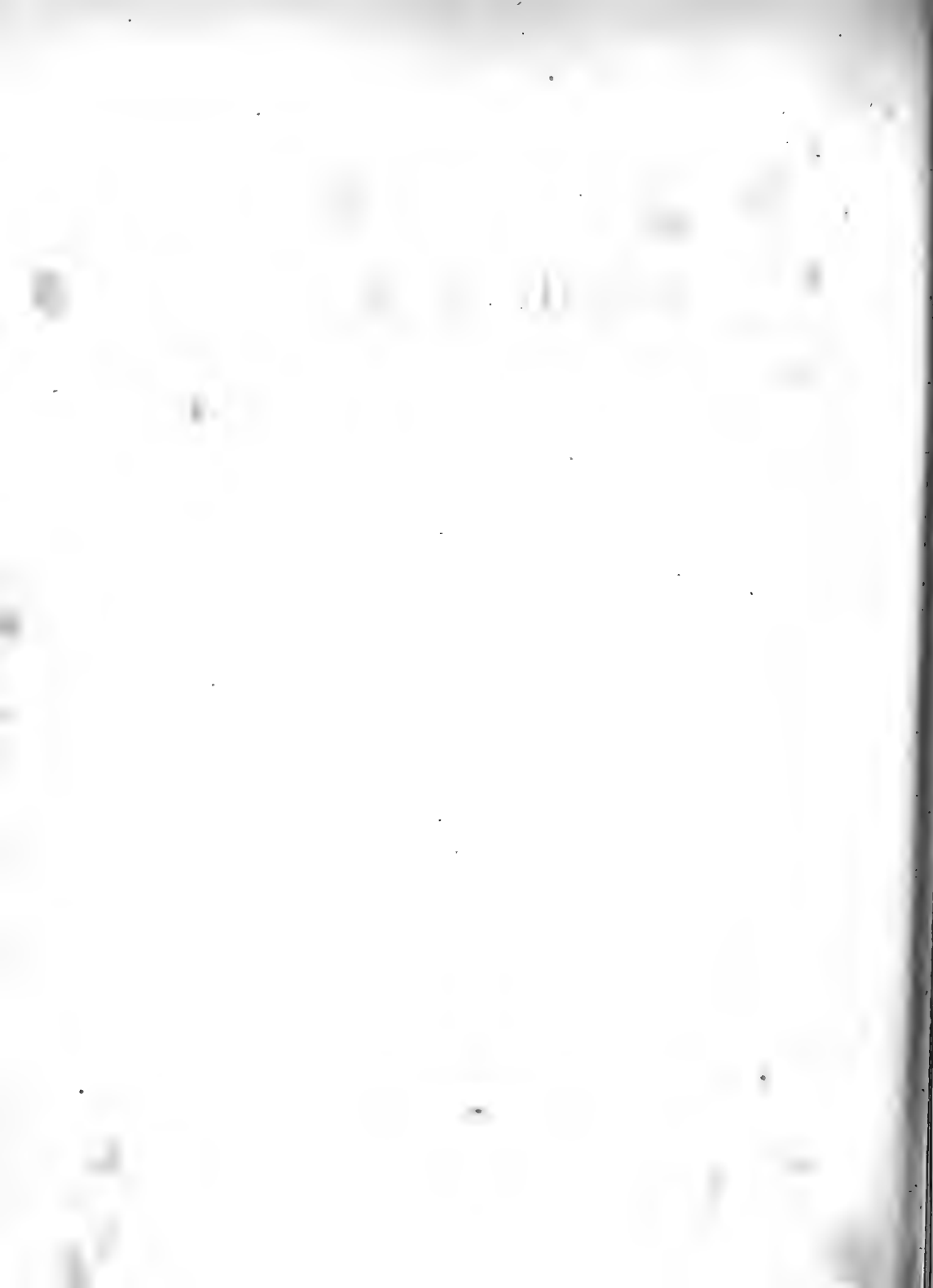
**RECHERCHES**  
**ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES**

SUR

**LES HÉMIPTÈRES,**

ACCOMPAGNÉES

DE CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE NATURELLE ET A LA  
CLASSIFICATION DE CES INSECTES.



# RECHERCHES

## ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

sur

# LES HÉMIPTÈRES,

ACCOMPAGNÉES

DE CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE NATURELLE ET A LA  
CLASSIFICATION DE CES INSECTES ;

**PAR M. LÉON DUFOUR,**

Docteur-Médecin de la Faculté de Paris, Correspondant de l'Institut (Acad. des Sciences), Chevalier de la Légion-d'Honneur ; Correspondant de l'Académie royale de Médecine, de la Société Philomatique, de celle d'Histoire naturelle ; de la Société Linnéenne de Bordeaux, de celle de Médecine de Toulouse, de celle des Sciences médicales de la Moselle, de celle de Botanique de Ratisbonne ; membre de la Société Entomologique de France, etc.

*« Sed turrigeros Elephantorum  
» miramur humeros, taurorumque colla, et truces in  
» sublime jactus : tigrum rapinas, leonum jubar, quum  
» rerum natura nusquam magis, quam in minimis, tota sit.  
» Quapropter quæso, ne nostra legentes, quoniam ex his  
» spernunt multa, etiam relata fastidio, damnent, quum in  
» contemplatione naturæ nihil possit videri supervacuum.»*

PLINII Nat. Hist. lib. XI, cap. 2.

---

### INTRODUCTION.

Ce n'est pas seulement à rechercher et à connaître les productions naturelles qui, par leur grandeur, sont à la portée facile de ses sens, que l'homme avide d'instruction doit consacrer ses soins et ses loisirs ; il trouvera des sujets tout aussi dignes de son culte dans les êtres qui, par leur petitesse, occupent les derniers degrés de l'échelle orga-

nique, et semblent défier son attention. Le gigantesque baobab, la prodigieuse baleine, l'éléphant massif, l'orgueilleux *vir sapiens*, n'ont pas plus coûté au créateur que l'impalpable byssus, le goujon, le lombric et la punaise. Les uns comme les autres sont l'objet constant de ses soins conservateurs; les uns comme les autres déploient aux yeux du naturaliste des merveilles sans nombre, tous ont de justes droits à nos investigations et à notre étude.

Les insectes hexapodes sont partagés en deux grandes divisions, d'après la structure de leur bouche. Les uns, munis de mandibules et de mâchoires mobiles, sont appelés *broyeurs* ou *mâcheurs*; les autres, destinés à sucer des alimens liquides au moyen d'un bec ou d'une trompe, sont désignés, par opposition aux premiers, sous le nom de *suceurs*. Les coléoptères, les orthoptères, les névroptères, les hyménoptères, etc., appartiennent à la première division, tandis que les hémiptères, les lépidoptères, les diptères, etc., se rangent dans la seconde. J'ai déjà, dans un travail assez considérable sur l'anatomie des coléoptères, soumis en 1822 au jugement de l'Institut, qui l'a accueilli favorablement, et dans quelques Mémoires particuliers, publié mes recherches sur l'organisation viscérale d'un grand nombre d'insectes broyeurs (1). J'ai aussi fait connaître, dans des écrits insérés dans divers journaux scientifiques, l'anatomie de plusieurs insectes suceurs (2). Je viens présenter aujourd'hui et les résultats de mes

---

(1) Recherches anatom. sur les *Carabiques* et sur plusieurs autres *Coléoptères* (Annales des Sciences nat., par MM. Audouin, Brongniart et Dumas, 1824 - 1825 - 1826). — Sur les *Scolies* et autres hyménoptères (Journ. de Phys., sept. 1818). — Sur les *Labidoures* (Annales des Sciences nat., 1828). — Sur le *Scorpion* (Journ. de Phys., 1817).

(2) Recherches anatom. sur la *Nèpe* et la *Ranatre* (Ann. génér. des Sciences phys. de Bruxelles, 1820). — Sur l'organe digestif de quelques *Diptères* (Journ. de Phys., 1820). — Sur les *Cigales* (Annales des Sciences nat., 1825). — Sur l'*Hippobosque* (*ib.*, 1825).

nombreuses dissections sur les Hémiptères , et quelques considérations physiologiques , en attendant que je puisse successivement offrir sur les autres ordres d'Insectes un semblable travail , et préparer ainsi de solides matériaux pour un ouvrage qui embrassera l'ensemble de l'organisation , tant extérieure qu'intérieure , de tous les Insectes en général.

Fidèle au plan que j'ai déjà adopté en pareille matière , je suivrai dans l'exposition anatomique des Hémiptères le cadre entomologique le plus récent de M. Latreille , faisant partie de la nouvelle édition ( 1829 ) de l'ouvrage important ayant pour titre , le *Règne animal* , etc. , par M. le baron Cuvier. Mes dissections me confirment de jour en jour l'excellence de cette classification et son admirable harmonie avec les caractères fournis par les viscères. Il n'a fallu rien moins que le savoir profond , la rare perspicacité de notre illustre entomologiste , pour avoir prophétisé en quelque sorte , dans l'établissement de ses familles naturelles , les analogies anatomiques qui leur correspondaient. C'est un trait de génie auquel je m'estime heureux d'offrir un hommage , en le confirmant par des preuves matérielles.

Dans ce travail comme dans ceux que j'ai déjà publiés sur l'anatomie des Insectes , je me suis imposé une réserve extrême quant à l'établissement de principes trop généraux. « Nos erreurs , comme l'a sagement écrit M. Destutt de Tracy , dérivent de notre trop grande précipitation à généraliser , et de notre ardeur à tout réduire en principes. » Sans m'écarter néanmoins des bornes de la prudence et de la circonspection , j'ai pensé que les recherches entomologiques multipliées auxquelles je me suis livré avec persévérance pendant un fort grand nombre d'années , m'autorisaient à grouper celles de ces recherches qui se

rapprochaient par des analogies constantes, et à les signaler à l'attention. J'ai d'ailleurs donné au travail actuel, ainsi que l'indique son titre, une direction différente de celle que j'avais adoptée jusque alors, puisque non-seulement je décris la forme et la structure matérielles des organes, mais je cherche à me rendre raison du but vital de ces organes, à connaître leurs fonctions, à en exposer, en un mot, la physiologie. Dans cette double étude pleine d'attraits, j'ai été frappé de voir que les parties constitutives des divers appareils organiques des Insectes, de ces petits êtres relégués si loin dans le vaste tableau de l'animalité, se retrouvaient avec la même destination physiologique, avec le même nom que dans les animaux qu'une organisation plus compliquée, et considérée comme plus parfaite, a placés au premier étage, dans celui-là même qui s'est établi le suprême dominateur de tous. Cette admirable conformité d'organisation entre des êtres si distans dans l'échelle zoologique ne devient-elle pas un puissant motif d'encouragement et de satisfaction pour le zootomiste qu'un esprit de philosophie dirige dans ses difficiles investigations? C'est là un des plus beaux côtés sous lesquels on puisse envisager l'Entomotomie. Les mêmes raisons qui ont dirigé plus spécialement mon étude vers la recherche des analogies organiques ont aussi commandé ma sobriété pour les innovations terminologiques. La similitude des fonctions, quelles que soient la forme et la structure des organes qui y président, et la classe à laquelle appartiennent les animaux, doit entraîner, suivant nous, celle de la nomenclature. On sert d'autant plus efficacement la science qu'on la hérissé moins de difficultés, et que l'on fatigue moins la mémoire et l'esprit de ceux qui s'y adonnent. Personne n'est plus pénétré que moi de l'importance des noms, et Linnæus a dit avec raison, dans

son immortelle Philosophie botanique : *Nomina si nescis, perit et cognitio rerum*. Mais sans prétendre ici infirmer les travaux des savans qui ont créé de nécessaires dénominations pour des choses qui en manquaient ou qui en avaient d'insignifiantes, je me plais à répéter qu'il faut être fort circonspect dans cette création. Toutefois, malgré ma sobriété, je n'ai pu me dispenser d'employer quelques termes nouveaux ou spéciaux, et j'en fixerai la signification, la valeur, dans les généralités qui précéderont la description des appareils organiques.

Malgré les difficultés et souvent les dégoûts qu'entraîne la dissection des Hémiptères, j'ai la satisfaction de présenter un ensemble de faits anatomiques bien constatés sur des espèces assez nombreuses, appartenant non-seulement à toutes les familles établies dans cet ordre, mais à presque tous les groupes génériques. Il est permis de prévoir que le temps n'est pas très éloigné où l'on pourra, dans le cadre méthodique des Insectes, accompagner l'expression des caractères purement entomologiques de celle des traits fournis par l'organisation viscérale. Cette corrélation, cette harmonie réciproque entre l'extérieur et l'intérieur, entre la physionomie et la splanchnologie, formeront sans contredit la base la plus solide d'une classification vraiment philosophique. M. Latreille en a fait un heureux essai dans son dernier ouvrage, quant aux grandes divisions. Je me hasarderai, à la fin de mon travail, à encadrer dans un tableau les traits anatomiques distinctifs des Hémiptères, soit pour les sections et les familles, soit pour les genres et même un certain nombre d'espèces saillantes.

Comme je suis profondément pénétré de la vérité de ce vieil adage : *Errare humanum est*, je tiens à signaler d'une manière non équivoque les espèces sur lesquelles j'ai porté le scalpel, afin que les savans qui se livreront à de sem-

blables investigations puissent à bon droit ou confirmer les faits que j'énonce, ou redresser mes erreurs. Il importe avant tout qu'on ne trompe point la science, et que la vérité paraisse dans tout son jour. J'ai donc cru indispensable, non seulement de donner pour chaque espèce un signalement aphoristique avec une courte synonymie et quelques détails descriptifs lorsqu'ils devenaient absolument nécessaires, mais encore de faire précéder l'exposition anatomique par quelques considérations sur les formes extérieures, ainsi que sur les habitudes des familles, des genres et des espèces. Ces considérations, qui tendent à mettre en regard et le but et les moyens de l'organisme, doivent relever aux yeux du naturaliste l'importance réciproque des caractères fournis par l'Entomologie et par l'Anatomie; elles inspirent aussi un intérêt mieux senti pour l'étude des Insectes.

L'organisation splanchnique des Hémiptères, et en général celle des Insectes suceurs, est plus rapprochée du type simple que celle des Coléoptères et des Insectes broyeur; en sorte que dans une classification qui aurait pour base l'anatomie, ou qui serait fondée sur la prééminence des actes de l'organisme, ils doivent être placés plus loin des Coléoptères qu'on ne l'a fait dans les cadres entomologiques les plus récents. Je pense donc que, dans la méthode naturelle, il convient de leur assigner un rang immédiatement après, et non avant les Hyménoptères. Pour peu que l'on réfléchisse à la supériorité de l'intelligence et de l'industrie des insectes de ce dernier ordre sur ceux qui forment l'objet de mon travail actuel, on se convaincra de la justesse de mon assertion.

Quoique les travaux monographiques de Wolf, de Stoll, de Schellenberg, de Fallen et de quelques auteurs, aient pour but spécial l'illustration des Hémiptères, il n'en



est pas moins vrai que cet ordre d'insectes se trouve un des plus négligés, des plus arriérés, soit pour la connaissance des espèces, soit surtout sous le rapport de leurs mœurs, de leurs habitudes et de leur genre de vie. A en juger par leur organisation viscérale, et celle-ci met le physiologiste à même d'en déduire des actes ou des fonctions que l'observation directe n'a pas encore constatés, il nous resterait beaucoup à apprendre pour compléter leur histoire naturelle. Ce n'est point ici le lieu d'énumérer les services que l'Anatomie peut rendre à l'Entomologie, tant pour la distinction positive des sexes que sous beaucoup d'autres points de vue; je les signalerai à mesure qu'ils se présenteront en traitant des espèces.

Pour éviter des répétitions superflues, toujours fastidieuses quand il s'agit de simples détails d'anatomie, je ne décrirai d'une manière circonstanciée que les viscères du genre principal de la famille. Celui-ci devient alors, sous le rapport de son organisation, le type des autres genres. Il ne restera ensuite à signaler que les particularités ou les nuances anatomiques propres à chacune des espèces disséquées. J'ai en portefeuille une surabondance de matériaux descriptifs et de dessins dont la réunion était indispensable pour constater les analogies ou les identités anatomiques; mais je n'ai point jugé à propos d'en grossir mon livre pour peser inutilement sur la science, et c'est pour l'acquiessement seul de ma conscience que je les conserve inédits.

Les zootomistes se sont peu occupés jusqu'à ce jour de l'organisation viscérale des Hémiptères; il n'est parvenu à ma connaissance aucun ouvrage spécial sur cette matière, et mes recherches auraient au moins sous ce rapport le faible mérite de la nouveauté. Swammerdam a consacré dans sa *Bible de la nature* un article, mais fort incomplet, sur l'appareil générateur de la Nèpe et de la Ra-

natre (1), et j'ai moi-même publié, il y a dix ans, l'anatomie détaillée de ces deux Hydrocorises (2). Ramdohr, dans son excellent *Traité sur l'organe digestif des Insectes*, a décrit celui de plusieurs Hémiptères; mais il s'est exclusivement borné à ces organes (3). Il est bien fâcheux que ce savant entomologiste n'ait pas étendu ses recherches aux autres appareils organiques. M. Marcel de Serres, dans quelques Mémoires où il s'est imprudemment complu à généraliser, n'a émis que des notions fort vagues sur la splanchnologie de ces insectes (4). Enfin j'ai publié assez récemment les résultats de mes dissections sur les Cigales (5). Tels sont les antécédens de l'ouvrage que je présente aujourd'hui; tel est, je crois, l'état actuel de la Science sur l'anatomie des Hémiptères.

La marche que je suivrai dans l'exposition de mes recherches entomotomiques sur les Hémiptères, différera peu de celle que je me suis déjà tracée dans mon travail relatif aux Coléoptères. Ainsi je vais examiner successivement, d'abord les appareils organiques qui président aux fonctions principales, puis quelques organes spéciaux. Je consacrerai donc un premier chapitre à l'*appareil digestif*, en y adjoignant le *tissu adipeux splanchnique*;

Un second à l'*appareil génital*;

Un troisième à l'*appareil respiratoire*;

Un quatrième à l'*appareil sensitif*;

(1) *Des Scorpions aquatiques ailés* (Collect. acad., tome V, page 146).

(2) Voyez ci-dessus la note 2.

(3) *Abhandlung über die Verdauungswerkzeuge der Insecten* (1811).— Je dois à l'extrême obligeance de mon ami le docteur Jourdain, aujourd'hui Médecin en chef de l'hôpital militaire de Phalsbourg, la traduction de cet ouvrage.

(4) *Observations sur les usages des diverses parties du Tube intestinal des insectes;— Sur les usages du Vaisseau dorsal.* (Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 1813.)

(5) Voyez ci-dessus la note 2.

Un cinquième à l'*organe odorifique*.

Un sixième à ce qu'on appelle *vaisseau dorsal*.

Mais avant d'aborder la description de ces appareils organiques, je vais, ainsi que je me le suis proposé plus haut, commencer la revue de la classification actuelle des Hémiptères, en me permettant quelques observations critiques, et je la continuerai au fur et à mesure que l'exposition successive des viscères nous mettra à même d'en dérouler le tableau.

Je me suis déjà expliqué sur la place respective que doivent occuper les Hémiptères dans le cadre général des insectes. M. Latreille les partage, d'après la structure de leurs ailes, en deux grandes sections, les *Hétéroptères* et les *Homoptères*. Cette division, parfaitement naturelle sous le rapport de la construction extérieure, de la physiologie et du genre de vie de ces insectes, est aussi légitimée par l'organisation viscérale.

## SECTION PREMIÈRE. HÉTÉROPTÈRES.

Leur bec naît du front, et les étuis ou hémélytres, le plus souvent membraneux à l'extrémité, sont membraneux dans le reste de leur étendue. D'après la considération de leur genre de vie, et celui-ci n'est qu'une conséquence de l'organisation, M. Latreille les divise en deux familles seulement, celle des *Géocorises* et celle des *Hydrocorises*.

Le désir de simplifier, par des réductions, la classification des animaux, entraîne souvent à violer les rapports naturels, en cumulant dans une même enceinte des genres fort étonnés de leur rencontre. M. Latreille me paraît avoir encouru ce reproche dans la formation de la famille des *Géocorises*, telle qu'il l'a établie dans son der-

nier ouvrage (1); il était bien plus rapproché des vrais principes d'une généalogie naturelle des Hémiptères dans son *Genera*, publié plus de vingt ans auparavant (2). Sans m'engager ici dans des discussions qui seraient hors de mon sujet, je pense que les familles établies dans les Hétéroptères par mon respectable et savant ami, doivent être converties en tribus, lesquelles se subdiviseraient en groupes naturels qui fonderaient à juste titre des familles. Je n'entreprendrai point cette réforme, qui, je le répète, n'est pas de ma compétence actuelle, et je suivrai le cadre déjà adopté. Toutefois je crois qu'une troisième famille (ou tribu, suivant moi) doit être comprise dans la section des Hétéroptères, et trouver sa place naturelle entre celles qui existent déjà. Cette nouvelle famille, dont j'indiquerai plus bas les caractères, s'appellera, en adoptant pour sa dénomination les mêmes bases que pour les autres, les *Amphibicorises*.

### FAMILLE PREMIÈRE. GÉOCORISES.

Les Géocorises ou Punaises terrestres comprennent des Hémiptères que Linnæus avait placés dans son genre *Cimex*, et qui, entre autres caractères, sont remarquables par l'odeur plus ou moins forte et tenace qu'ils exhalent. Des traits nombreux, fournis soit par la configuration extérieure, soit par la diversité du genre de vie, soit enfin par l'organisation viscérale, autorisent à établir dans cette tribu plusieurs groupes génériques naturels qui peuvent constituer des familles.

(1) *Le Règne animal*, etc. Nouv. édit., 1829, tom. V.

(2) *Genera Crustac. et Ins.*; 1807, tome III.

GENRE I. *SCUTELLERA*, SCUTELLÈRE.

ESPÈCE 1. *SCUT. NIGRO-LINEATA*, Latr., Gen. Cr. et Ins., T. III,  
p. 113. — Panz., Faun., fasc. 1, fig. 2.

LA PUNAISE SIAMOISE. Geoffr., ins. Par., tom. I, p. 468.

*Rubra thorace lineis sex, scutello quatuor nigris; abdomine maculis marginalibus punctisque per sex lineas ordinatis, nigris.* Latr., l. c.

*Hab. in umbelliferis.* Long. 4 lin.

Partie coriacée des hémélytres rouge, et la membraneuse noire. Ailes enfumées, avec la nervure marginale rouge. Région dorsale de l'abdomen très noire.

*Obs.* Il est douteux que cette espèce, bien figurée par Panzer, soit la même que celle de Linnæus et de Fabricius, qui, d'après ces auteurs, aurait trois raies seulement à l'écusson, et le fond de l'abdomen jaune.

## CHAPITRE PREMIER.

## APPAREIL DIGESTIF.

La digestion est la fonction principale de tous les animaux en général, puisqu'elle sert à la conservation de l'individu. Aussi les organes qui l'exercent doivent-ils être placés en première ligne pour l'établissement des grandes coupes ou divisions qui servent à grouper ceux de ces animaux qui ont entre eux des ressemblances de conformation générale et de genre de vie. Elle consiste, dans le plus petit des Hémiptères comme dans l'homme, à introduire dans le corps des substances alimentaires prises au dehors, et qui par le jeu, l'action successive des diverses parties de l'appareil, sont convenablement élaborées, puis converties en deux parties dont l'une est destinée à réparer, à entretenir le corps, et dont l'autre, réduite à l'état d'excrément, doit être rejetée comme inutile.

Quoique les Hémiptères aient tous pour bouche un bec articulé, destiné à extraire par succion les liquides dont ils se nourrissent, ils présentent néanmoins entre eux de grandes différences, et pour la nature de l'aliment qu'ils prennent, et pour leurs habitudes. Ainsi les uns vivent de sucS végétaux de diverses qualités, les autres pompent les humeurs d'animaux de classes différentes; il en est de tout-à-fait sédentaires, et il y en a qui sont d'une grande locomobilité; ceux-ci circulent au grand air, ceux-là se cachent dans les lieux obscurs; quelques-uns vivent constamment dans l'eau, quelques autres, véritables amphibiés, ont une vie tantôt aquatique, tantôt aérienne; enfin, on en voit qui séjournent à l'état de larve sous la terre, tandis qu'à celui d'insectes parfaits ils sont exclusivement habitans de l'air. Toutes ces modifications dans les habitudes entraînent des nuances correspondantes d'organisation, ou, si l'on veut, des conditions organiques particulières président à chacune de ces différences dans le genre de vie.

Qu'on ne s'imagine point que les insectes dont j'essaie l'organographie, encore qu'ils soient destinés à ne prendre qu'une nourriture liquide, aient pour bec une simple pompe aspirante ou un suçoir proprement dit. Ne faut-il pas, pour puiser cette nourriture, vaincre la cohésion des tissus organiques qui la contiennent? L'insecte punaise, la cigale, ne sont-elles pas obligées de percer, de déchirer le derme animal et la fibre végétale pour s'abreuver de leurs sucS? Leur bec est donc un composé de lames acérées et tranchantes, d'instrumens piquans et perforans. Ce n'est point encore tout. La nature, aussi ingénieuse pour les formes que conséquente pour le fond, ne renonce jamais d'une manière brusque et absolue au type de sa création.

Ainsi, non-seulement vous retrouvez dans le bec des

Hémiptères des pièces constitutives qui ont des traits d'analogie avec les mandibules et les mâchoires des insectes broyeur, mais vous rencontrez des espèces dont les pattes antérieures sont parfaitement comparables par leur forme, leur structure et leurs attributions, aux mandibules les mieux organisées de quelques insectes carnassiers, notamment à celles de plusieurs Arachnides. Ces pattes sont destinées à saisir une proie vivante, à la déchirer, à la triturer. La Phymate, la Naucore et autres Hémiptères qui vivent de rapine, sont dans ce cas.

Si la salive ne servait qu'à ramollir, à délayer les alimens introduits dans la bouche, ainsi qu'on le dit en parlant des grands animaux, on n'en verrait pas la nécessité dans les Hémiptères, puisque ces insectes vivent exclusivement de liquides : cependant ils sont tous pourvus de glandes salivaires bien caractérisées ; celles-ci sont situées non dans le voisinage de la bouche, mais généralement suspendues dans le thorax. Leurs canaux afférens s'ouvrent à l'origine de l'œsophage, et il n'est pas rare qu'il existe des bourses destinées à tenir en réserve la salive.

Le tube digestif des Hémiptères est un organe musculo-membraneux, constamment placé, ainsi que celui de tous les insectes en général, au-dessus du système nerveux rachidien et de l'appareil générateur, et au-dessous du cordon appelé vaisseau dorsal ; il est aussi en rapport plus ou moins immédiat avec des lambeaux ou des lobules du tissu adipeux splanchnique. Sa longueur varie suivant les familles et les genres ; il est rare qu'elle ne dépasse pas une fois au moins celle de tout le corps de l'insecte, et le plus souvent elle l'excède de quatre, de cinq, de six et même de dix fois. Dans son trajet de la bouche à l'anus, cet organe se fléchit ou se replie en circonvolutions plus ou moins nombreuses ; il présente des dilatations ou des

poches, quelquefois des anastomoses; enfin il offre dans ses diverses parties des modifications de texture relatives aux fonctions à remplir. Dès sa sortie de la tête, il s'engage entre les deux cordons nerveux qui naissent du ganglion cérébral, et qui lui forment comme un collier. Il s'accompagne de branches et de rameaux trachéens plus ou moins multipliés, qui non-seulement lui forment des brides pour le maintenir en place, mais qui pénètrent son tissu et en activent la vitalité.

Deux tuniques principales composent la texture de cet organe, l'une externe, l'autre interne. Je n'ai point constaté l'existence d'une troisième tunique intermédiaire, que Ramdohr attribue à tous les insectes, et qu'il appelle *floconneuse*. La tunique externe est contractile et musculeuse, formée de deux plans de fibres, l'un longitudinal, l'autre annulaire; elle est toujours lisse et glabre à l'extérieur, c'est-à-dire que jusqu'ici je n'ai jamais observé dans aucune espèce d'Hémiptère ces villosités ou papilles qui hérissent certaines parties du canal alimentaire de quelques familles des Coléoptères, spécialement des carnassiers. La tunique interne qui représente la muqueuse digestive des grands animaux est très délicate, lisse, pellucide, et il n'est pas toujours facile de la mettre en évidence. On voit que cette texture est conforme au but physiologique que doit remplir l'organe. Il est facile de se convaincre par les vivisections, non-seulement des mouvemens vermiculaires et péristaltiques qui résultent de l'action combinée des deux plans de fibres, mais des divers modes de contraction qui tous tendent à mêler, à ballotter les *ingesta*, à leur imprimer une direction tantôt progressive, tantôt rétrocessive, qui, d'une part, favorise la formation et la séparation du chyle pour l'acte nutritif, et qui, de l'autre, procure l'expulsion du résidu excrémentiel de la digestion.



Si on ne voulait envisager la division du canal digestif des Hémiptères que sous le point de vue physiologique, on n'y établirait en général que deux portions distinctes : l'une, commençant à la bouche et se terminant immédiatement après l'insertion des vaisseaux hépatiques, serait destinée à recevoir, à élaborer les matériaux alimentaires, à leur donner les conditions propres à être employés pour l'acte nutritif ; l'autre comprendrait depuis l'insertion biliaire jusqu'à l'anus, et servirait exclusivement à contenir le superflu de la nutrition ou les excréments. Mais dans l'esprit qui a dirigé mes recherches, il me paraît plus convenable de procéder à cette étude par l'examen combiné des caractères anatomiques et des fonctions.

La première poche du canal de la digestion est une dilatation de l'œsophage, qui, par sa comparaison avec celle de plusieurs oiseaux, doit porter le nom de *jabot* ; elle n'existe pas dans tous les Hémiptères, et elle est plus ou moins prononcée suivant son degré de plénitude. Une contracture annulaire, siège d'une valvule, la sépare de la poche suivante. C'est dans le jabot que séjournent d'abord pendant un certain temps les alimens ; c'est là qu'ils subissent, par leur combinaison avec la salive, une première élaboration digestive, un commencement d'animalisation. Aucun Hémiptère ne m'a offert de gésier comme on en voit dans les Orthoptères et dans plusieurs familles de Coléoptères. La liquidité de la nourriture des Hémiptères leur rendait parfaitement inutile cet organe de trituration.

Dans mon travail anatomique sur les Coléoptères, j'ai désigné la portion du tube digestif qui suit le jabot, et qui se continue jusqu'à l'insertion hépatique, sous le nom de *ventricule chylifique*, d'après ses attributions physiologiques. Elle correspond, et par sa position et par ses

fonctions, au duodénum et à l'intestin grêle des grands animaux. Cette dénomination est pareillement applicable aux Hémiptères. Toutefois cet organe n'a pas des limites aussi faciles à déterminer dans la plupart de ceux qui appartiennent à la section des Homoptères, où le canal digestif présente des anastomoses fort singulières. Quoiqu'il en soit, la matière alimentaire en passant successivement dans les diverses poches ou les différentes flexuosités du ventricule chylique, et en obéissant aux mouvemens péristaltiques de celui-ci, s'y combine soit avec le liquide hépatique, soit peut-être aussi avec quelques humeurs sécrétées par les parois mêmes de l'organe, et c'est là qu'elle revêt les qualités qui la rendent propre à l'assimilation.

Le ventricule chylique forme dans les Hétéroptères près des quatre cinquièmes de la longueur totale du tube digestif, et il débute par une dilatation, une poche constante plus ou moins hirsoutée, à parois plus épaisses, plus contractiles, où les *ingesta* séjournent un certain temps, et qui m'a paru mériter le nom particulier d'*estomac*. Il est généralement moins long et à tuniques moins épaisses dans les Homoptères.

Dans quelques genres de la tribu des Géocorises, le ventricule chylique présente vers sa terminaison une configuration et une texture particulières qui semblent constituer un organe, et que j'examinerai bientôt.

J'ai réservé la dénomination d'*intestin* à cette portion seule du canal alimentaire qui est destinée à recevoir les matières excrémentitielles. Il suit immédiatement le ventricule chylique, et se termine par l'anus; il est fort court dans les Hétéroptères, comparativement au reste du tube digestif, et se présente sous la forme d'une poche ovale, turbinée ou conoïde. Dans les Hydrocorises, il offre en

général un renflement latéral plus ou moins prononcé, qui jouit des attributions de la *vessie natatoire* des poissons, et qui doit porter ce nom. L'intestin des Homoptères est beaucoup plus long et plus grêle que celui des Hétéroptères, et souvent replié sur lui-même.

L'organe hépatique ou biliaire existe dans tous les Hémiptères, à l'exception de ceux de la famille des Aphidiens, qui ne m'en ont pas offert le moindre vestige; il consiste, ainsi que celui des insectes des autres ordres, en un certain nombre de vaisseaux ordinairement très déliés, filiformes, d'une texture très délicate et fragile, plus ou moins variqueux et repliés, insérés à l'extrémité postérieure du ventricule chylifique ou à l'origine de l'intestin. Ces vaisseaux, essentiellement sécréteurs, sont destinés à verser dans le canal alimentaire, pour le complément de l'acte digestif, un liquide de nature biliaire, ou vert, ou jaunâtre, ou brun, ou violet, rarement incolore. Il n'y en a jamais plus de quatre, et leurs insertions ont toujours lieu sur une seule portion du tube digestif.

Cet organe présente dans les Hémiptères quelques modifications que je vais signaler rapidement. Dans les premiers genres des Géocorises, il n'y a que deux vaisseaux hépatiques, sous la forme de deux arcs diversement repleyés, et ils s'implantent par quatre bouts distincts à un réservoir utriculiforme, une véritable *vésicule biliaire*. Dans d'autres genres de cette même famille, il y a quatre de ces vaisseaux flottans par un bout, et il n'existe point de vésicule biliaire. Les Amphibicorises ressemblent, pour leur organe hépatique, aux Géocorises de la première division, tandis que les Hydrocorises ont deux vaisseaux biliaires à quatre insertions, et point de vésicule. Les Homoptères sont dépourvus de vésicule biliaire; il y a quatre vaisseaux hépatiques distincts et flottans par un bout dans les Ci-

gales; ils se réunissent par paires dans quelques Fulgo-relles. Ces vaisseaux sont très courts et rudimentaires dans la Psylle; ils ont dans la Dorthésie la forme de deux anneaux implantés par un col commun fort court.

Telle est l'exposition sommaire de l'appareil digestif des Hémiptères. Je vais maintenant aborder la description spéciale des nombreuses modifications qu'il présente dans les diverses coupes génériques établies dans cet ordre d'insectes; et à cet effet j'examinerai dans des articles séparés, 1°. le tube alimentaire avec les vaisseaux hépatiques; 2°. les glandes salivaires; 3°. le tissu adipeux splanch-nique.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Du tube alimentaire et des vaisseaux hépatiques.*

L'intimité des connexions anatomiques du tube alimentaire et des vaisseaux hépatiques, leur dépendance physiologique réciproque, l'avantage qu'il y a de suivre sans interruption leur concours simultané pour l'accomplissement de l'acte digestif, enfin le désir d'éviter des longueurs et des répétitions, m'ont déterminé à ne point exposer ces deux organes dans deux articles séparés, comme je l'ai déjà fait ailleurs. Quant aux glandes salivaires, quoique concourant à la même fonction, elles forment néanmoins un appareil isolé, un système à part, un organe en quelque sorte détaché, qui réclame une étude et des considérations spéciales.

Le canal digestif de la *Scutellera nigro-lineata* n'a que trois fois environ la longueur de tout son corps, et les divers replis qu'il forme sont maintenus par des trachées capillaires assez lâches. L'*œsophage* est court, grêle comme un cheveu à son origine; il se renfle ensuite en un véritable

*jabot* oblong ou conoïde, plus ou moins apparent suivant certaines conditions digestives, et logé dans le mésothorax. Une contracture brusque et circulaire, siège d'une valvule calleuse, sépare le jabot du *ventricule chylifique*; celui-ci est dilaté dans son tiers antérieur en un sac allongé, bosselé, comme boursoufflé, surtout vers son origine, et rempli d'une masse alimentaire qui n'est point un liquide, mais une pulpe dont la couleur varie suivant les suc végétaux qui servent à la nourriture de l'insecte. Ce sac boursoufflé est un véritable *estomac* qui occupe une partie du métathorax et de la cavité abdominale; il dégénère en arrière en un tube grêle, filiforme, semi-diaphane, flexueux ou replié sur lui-même, comparable à l'*intestin grêle* des grands animaux. Ce tube, dans sa position naturelle, a un de ses replis qui passe sous l'estomac. Il se termine constamment en arrière par une poche ovoïde ou elliptique de même texture que lui, et n'offrant ni à son origine ni à sa terminaison aucune trace de valvule. Cette *seconde poche gastrique* renferme une pâte analogue à celle de l'estomac, mais plus élaborée, et ordinairement d'un jaune vert : une espèce de col tubuleux, de peu de longueur, la termine en arrière.

À partir de ce col, la portion du tube alimentaire comprise entre ce point et la vésicule biliaire est occupée par un organe fort singulier, constant dans les individus d'une même espèce, et qui n'offre rien d'analogue dans les autres ordres d'insectes. Cet organe, qui mérite de fixer notre attention, paraît exclusivement propre à certains Géocorises, tels que les Scutellères, les Pentatomes et quelques espèces du genre Coré. D'autres Cimicides, malgré qu'ils aient avec ces derniers des affinités très marquées, soit sous le rapport des caractères entomologiques, soit sous celui des mœurs et du genre de vie, en sont néanmoins

entièrement dépourvus, ainsi que nous le verrons plus bas.

Dans la *Sc. nigro-lineata*, cet organe se présente sous la forme de quatre semi-boyaux grêles, pellucides, marqués en travers de petites raies blanchâtres, ou mieux de plissures parallèles; ils sont plus ou moins tordus en spirale sur eux-mêmes et autour d'un axe fictif; ce qui leur donne de la ressemblance avec une torsade d'épaulette militaire. Ces semi-boyaux sont maintenus plus ou moins rapprochés en colonne par une membrane intercalaire, d'une minceur et d'une pellucidité qui la rendent presque imperceptible. Comme je l'ai déjà dit, ils prennent naissance au col qui termine en arrière la seconde poche gastrique, et cette origine a lieu brusquement par un bout arrondi et saillant; ils se terminent de la même manière, immédiatement avant la vésicule biliaire. Une tunique fort mince et translucide forme leur enveloppe extérieure. Les plissures transversales, qui sont plus ou moins saillantes suivant quelques conditions relatives sans doute à l'acte digestif, semblent autoriser à présumer une disposition intérieure valvulaire ou cloisonnée. Soumis à une forte lentille du microscope, on voit ramper à leur surface une grande quantité de trachéoles; circonstance qui contribue à donner de l'importance physiologique à cet organe.

Malgré des investigations attentives et fréquemment répétées sur ce point délicat d'anatomie entomologique, je ne saurais disconvenir que je suis loin d'être fixé sur la structure intime et surtout sur les fonctions de ces cordons semi-tubuleux. Ces plissures s'ouvrent-elles dans l'intérieur du canal alimentaire par des orifices linéaires impossibles à constater? cela ne paraît pas improbable. De nouvelles dissections plus adroites ou plus heureuses,

celles surtout qui s'exerceraient sur des *Cimex* exotiques d'une grande taille, pourront sans doute résoudre un jour ce problème entomologique. En attendant, et sans rien préjuger sur la solution de celui-ci, je me servirai pour désigner cet organe du terme provisoire de *cordons valvuleux*.

Ceux-ci, quoique nullement microscopiques, paraissent avoir échappé aux recherches de M. Marcel de Serres, à en juger par la description incomplète qu'il donne du *Cimex nigricornis*, insecte qui appartient au genre Pentatome, dont toutes les espèces à ma connaissance ont cet organe, et par l'exposition des caractères anatomiques qu'il assigne à l'ordre des Hémiptères (1).

Ramdohr, dans son Traité sur les organes digestifs des insectes, mentionne ces cordons valvuleux sous la dénomination assez insignifiante d'*estomac de punaise* (*Wanzen Magen*); il les considère aussi comme des demi-tubes réunis entre eux latéralement par une membrane lâche, de manière que leur ensemble représente un canal quadrangulaire. Suivant cet auteur, ils seraient composés de deux ordres de faisceaux musculaires : les uns, qu'il appelle transversaux, se continueraient sans interruption sur la membrane intermédiaire; les autres, semi-annulaires, seraient raides et repliés (2). Mes observations directes ne m'ont pas encore mis à même de confirmer celles de Ramdohr sur ce point.

L'*intestin* de notre Scutellère, ou la portion du canal digestif qui renferme les excréments, consiste en une grande poche ovale, arrondie ou conoïde, contenant un

---

(1) Observations sur les diverses parties du tube intestinal des insectes, p. 88 (1813). Observations sur les usages du vaisseau dorsal, etc., p. 176.

(2) Ouvrage cité, p. 189 (1811).

liquide excrémentitiel jaunâtre, et se rétrécissant en arrière pour se terminer à l'*anus*. Il peut être comparé indifféremment ou au *colon*, ou au *cæcum*, ou au *rectum* des grands animaux. J'ai souvent vu soit des Scutellères, soit des Pentatomes que l'on irritait, lancer par l'*anus*, comme moyen défensif, le liquide stercoral, qui du reste m'a paru inodore.

L'*organe hépatique* de la Scutellère et celui des genres voisins, consiste en *vaisseaux sécréteurs* et en un *réservoir* ou *vésicule*, destiné au séjour de la bile. Les *vaisseaux biliaires* ne sont qu'au nombre de deux, un pour chaque côté; mais ils s'insèrent au réservoir par quatre bouts distincts, et chacun d'eux forme ainsi une anse dont les nombreuses flexuosités sont souvent inextricables et agglomérées à la partie postérieure de l'abdomen; leur longueur égale quatre ou cinq fois celle de tout le corps de l'insecte. Ils sont simples, c'est-à-dire non ramifiés, semblables au fil le plus délié, remarquables par leur couleur d'un vert plus ou moins foncé, qui passe au bleu par la macération. Cette couleur est entièrement due à l'humeur biliaire qu'ils renferment, car leurs parois sont pellucides et d'une texture si délicate, si fragile, qu'il est très difficile de les dérouler dans leur intégrité. En approchant de leur insertion à la vésicule, ces vaisseaux sont entièrement décolorés et diaphanes.

La *vésicule biliaire* est une poche membraneuse, translucide, ovulaire ou arrondie; elle s'abouche, presque sessile ou par un col peu distinct, à l'origine et sur le côté de l'intestin. C'est vers son fond et latéralement que s'insèrent deux à deux les vaisseaux hépatiques.

Le réservoir de la bile communique directement avec la poche intestinale qui renferme les excréments, et on peut en le pressant faire refluer dans cette poche le liquide



qu'il contient. Cette disposition anatomique de l'appareil biliaire dans les Géocorises est peu favorable, il faut en convenir, à l'explication physiologique de sa fonction, et on serait excusable de considérer cet appareil comme un organe spécial des sécrétions excrémentitielles, ou comme un organe urinaire. Une semblable méprise deviendrait d'autant plus facile pour l'entomotomiste, que celui-ci aurait borné ses dissections aux Scutellères et aux Pentatomes, Hémiptères dans lesquels l'existence des cordons valvuleux peut en imposer pour des vaisseaux biliaires. Mais lorsqu'on a étendu ses recherches aux autres genres, on se convainc que les cordons valvuleux disparaissent entièrement, tandis que l'appareil hépatique est constant dans tous. N'est-il pas possible d'ailleurs que cette communication directe entre la vésicule biliaire et l'intestin ne soit qu'apparente? Et si l'on fait passer, lorsque la vie est éteinte, le liquide de l'une dans l'autre, doit-on en inférer que les choses se passent ainsi lorsque l'insecte jouit de toutes les prérogatives de l'existence et de la santé? Et qui nous dit encore que cette transfusion, opérée par pression, n'est pas simplement le résultat de la rupture de quelque valvule ou soupape intérieure qui, dans l'exercice normal des fonctions, force le liquide à refluer dans le ventricule chylique? Au reste, la nature, dont les ressources sont infinies, sait atteindre un même but par des moyens très différens; et nous croyons avoir mis notre amour-propre à couvert en appliquant à ces cas le nom d'*anomalie*. Reconnaissons donc ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances, la nécessité de multiplier les faits, et de les constater sévèrement avant de nous élever à l'établissement de principes ou de règles.

## ESPÈCE 2. SCUT. MAURA.

TETRYA MAURA. Fabr., Rhyng., p. 136.

*Obtuse ovata, ferrugineo vel testaceo-cinerea; antennis sub lamina prothoracis recipiendis; scutello utrinque puncto subcalloso albido (vel nullo); capite lineolis duabus impressis subparallelis; tibiis tetragonis brevissime spinulosis.*

*Hab. in graminosis, cerealibus præsertim. Long. 4 1/2 lin.*

La *Sc. maure* se rencontre communément sur les épis de froment, dont elle pique et suce les grains encore tendres. Elle varie beaucoup pour les nuances de sa couleur, et il est présumable que les espèces décrites par Fabricius, sous les épithètes de *hottentotta*, *nigra* et peut-être *picta*, ne sont que des variétés d'un seul et même type.

*Obs.* Les antennes et les flancs du prothorax de cet insecte ont une structure remarquable qui a échappé à l'observation des entomologistes, et qui doit le faire placer sinon dans un genre nouveau, du moins dans une division particulière du genre, avec la *Sc. maroccana* Fabr. Le bord antérieur et interne de ces flancs est détaché en forme de lame arrondie, et recouvre entièrement, dans le repos, l'insertion des antennes. Lorsque l'animal est surpris, ces derniers organes, insérés beaucoup plus en arrière que dans la *Sc. rayée*, disparaissent en s'enfonçant sous la lame en question, et vont se coucher à côté l'un de l'autre contre le rostre, dans la rainure du sternum. Le premier article des antennes est plus allongé que dans d'autres espèces, aminci vers sa base et légèrement arqué, ainsi que le second, pour se prêter à la retraite de l'organe dans la coulisse sternale. J'observerai aussi que la partie coriacée ou opaque des hémélytres est bien moins étendue que dans la *Sc. rayée*, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la figure que j'en donne.

Des dissections soigneuses et répétées ne m'ont fait

découvrir dans l'appareil digestif de la *Sc. maure* qu'un seul trait qui peut devenir sous ce rapport un caractère distinctif comparativement à l'espèce précédente. Ce trait est fourni, comme nous le verrons plus bas, par la glande salivaire. Quant au tube alimentaire et à ses annexes, ils n'offrent avec ceux de la *Sc. rayée* aucune différence appréciable.

GENRE II. — *PENTATOMA*, PENTATOME.

Olivier, qui créa ce genre sur l'existence de cinq articles aux antennes, y avait compris le précédent. Les Pentatomes ne diffèrent effectivement des Scutellères que par un écusson moins grand, qui ne recouvre point les hémélytres, et ne se prolonge pas jusqu'au bout de l'abdomen.

Ils se nourrissent aussi des sucs de divers végétaux.

ESPÈCE I. *PENT. GRISEA*. Latr., Hist. nat., etc., T. XII, p. 192.

*CIMEX GRISEUS*. Fabr., Rhyng., p. 171. — Panz., fasc. 33,  
fig. 19.

*Ovata, supra obscure grisea; thoracis angulis obtusis, anticis brevissime unidentatis; abdominis marginibus albido maculatis; corpore subtus pallidiori punctis nigris orbiculatis adperso; ventre spina acutissima antice producta.*

*Hab. freq. in cultis. Long. 6 lin.*

Quatrième et cinquième articles des antennes mi-partis blancs et noirs; le troisième souvent blanchâtre à sa base. Membrane des hémélytres ordinairement marquée de points brunâtres. Écusson blanc sale à sa pointe, et deux points noirâtres avant celle-ci.

Le canal digestif du *P. gris* ne présente pas quant à sa longueur, au nombre et à la forme de ses dilatations, ainsi qu'à sa structure générale, de différence essentielle avec celui que je viens de faire connaître dans la *Scutellère rayée*; ainsi il serait superflu d'en consigner ici la des-

cription. Je me bornerai à exposer les modifications suivantes. Les cordons valvuleux ont ici une couleur rosée très marquée, qui passe souvent au rougeâtre; ils sont un peu plus gros que dans les Scutellères, et leur extrémité postérieure offre un renflement de forme olivaire, souvent décoloré ou même blanchâtre, et qui, dans certains cas (rares à la vérité), s'efface entièrement. Les vaisseaux hépatiques ont une couleur vert-de-gris ou vert-émeraude très prononcée, et ne diffèrent point, non plus que la vésicule biliaire, de ceux du genre précédent.

ESPÈCE 2. *PENT. JUNIPERINA*. Latr., l. c.

CIM. JUNIPERINUS. Lin. — Fabr., l. c., p. 167. — Panz., fasc. 33, fig. 16.

LA PUNAISE VERTE. Geoffr., ins. Par., I, p. 164.

*Ovata flavo-virescens, nigro impresso-punctata; thoracis mutici hemelytrorumque margine externo tenui, pedibusque flavis; antennis tarsisque rufescente-rubris; spina ventrali antice producta.*

*Hab. in hortis graminosisque. Long. 5 lin.*

Commun dans nos contrées (Saint-Sever; Landes), où le genièvre est très rare. Région dorsale de l'abdomen très noire, avec une fine bordure jaune. Membrane des hémélytres d'un blanc diaphane, comme vernissée. Bord externe noirâtre en-dessous. Ecusson le plus souvent jaunâtre à sa pointe.

Le canal digestif du *P. du génévrier* est organisé comme celui du *P. gris*; mais les cordons valvuleux sont blanchâtres et non renflés à leur bout postérieur.

ESPÈCE 3. *PENT. DISSIMILIS.*

*CIM. DISSIMILIS.* Fabr., l. c., p. 167. — Panz., fasc. 33, fig. 15.

*Ovata, supra viridis, subtus, antennis pedibusque rubro-ferrugineis; thorace inermi; abdominis dorso atro-violaceo; hemelytrorum membrana fumoso-ænea.*

*Hab. freq. in hortis. Long. 5 lin.*

D'un vert un peu obscur, couvert de points enfoncés, noirs. La couleur rougeâtre des antennes, des pattes et du ventre, s'affaiblit beaucoup par la dessiccation. Ailes enfumées. Quelquefois les pattes d'un jaune pâle, avec les tarsi ferrugineux. Région de l'anus souvent de cette dernière couleur.

Son tube alimentaire, les cordons valvuleux et l'appareil hépatique ressemblent à ceux du *P. du génévrier*.

ESPÈCE 4. *PENT. SMARAGDULA.*

*CIM. SMARAGDULUS.* Fabr., l. c., p. 167.

*Ovata, late viridis, antennarum articulis 3° apice 4° 5°que rufo sanguineis; thorace mutico; scutello basi punctis tribus flavis, alioque atro immerso utrinque; abdominis dorso concolori, ventre carinato; segmentis abdominalibus utrinque dente nigro minuto armatis.*

*Var. torquata.* — *Thoracis capitisque tertia parte antica albido flavescente.*

*Cim. torquatus.* Fabr., l. c., p. 166.

*Hab. satis freq. in hortis Galliae merid. occid. (Saint-Sever). Long. 6 lin.*

Corselet et abdomen avec une légère bordure jaunâtre. Tarsi avec quelques poils roussâtres. Membrane des hémélytres et ailes diaphanes.

*Obs.* Je l'ai fréquemment trouvé accouplé avec le *Cim. torquatus* Fabr., et cette variété fort remarquable est indépendante du sexe. J'ai aussi rencontré à la fin de

l'automne des individus de cette même espèce, dont la couleur verte était devenue d'un gris rougeâtre ou rouillé.

Le conduit digestif du *P. émeraude* et ses annexes ne diffèrent point de celui de l'espèce précédente. Les boursofflures de l'estomac sont seulement beaucoup plus prononcées que dans les autres Pentatomes, et rappellent celles qui caractérisent la poche gastrique de la Sangsue.

ESPÈCE 5. *PENT. BACCARUM*. Latr.

*Cim. baccarum*. Fabr., l. c., p. 172. — Panz., fasc. 33, fig. 20.

*Ovata, griseo-virescens, nigro-punctata; thoracis mutici dimidia parte postica hemelytrorumque corio (in vivo) rubescentibus; membrana basi macula fusca; scutelli apice albido; abdominis lateribus maculis bifidis nigris; antennis albo-annulatis, tuberculo radicali extus subspinoso.*

*Hab. freq. in hortis, graminosis, etc. Long. 5 lin.*

Hémélytres en-dessous d'un rouge sanguin vif, pointillé de noir.

Son canal alimentaire ne diffère de celui du *P. gris* que par l'incoloration des cordons valvuleux, qui sont diaphanes et non renflés à leur bout postérieur.

ESPÈCE 6. *PENT. ORNATA*. Latr.

*CIM. ORNATUS*. Fabr., l. c., p. 172. — Panz., fasc. 33, fig. 21.

LA PUNAISE ROUGE DU CHOU. Geoffr., ins. Par., I, p. 469.

*Ovata, atro ruboque varia, capite, antennis, pedibusque atris; hemelytrorum membrana atra, albido tenuiter marginata; capitis margine elevato.*

*Hab. freq. in cruciferis oleraceis. Long. 4 1/2 lin.*

Son organisation intérieure présente plusieurs particularités que nous exposerons en passant en revue les divers appareils.

La longueur de son tube alimentaire surpasse un peu plus de quatre fois celle du corps de l'insecte; ainsi il a

plus d'étendue que celui des autres Pentatomes. Cet organe ne présente du reste, dans sa configuration et sa structure, aucune différence bien remarquable. Les cordons valvuleux sont plus gros, plus turgescens, moins tordus et moins rayés en travers que dans les précédens Géocorises. Leur couleur est variable; le plus souvent ils sont d'un blond pâle, avec leur bout postérieur d'un jaune vif, renflé en olive comme dans le *P. gris*. J'ai trouvé parfois ces cordons entièrement jaunes. Les vaisseaux hépatiques ne sont point ici colorés en vert.

ESPÈCE 7. *PENT. ACUMINATA*. Latr., Gen. Cr., III, p. 115.

*ÆLIA ACUMINATA*. Fabr., l. c., p. 189. — Panz., fasc. 32, fig. 17.

LA PUNAISE A TÊTE LONGUE. Geoffr., I, p. 473.

*Ovato-elliptica, antice attenuata, dilute flavescens, supra nigricanti longitrorsum lineata; antennarum articulis ultimis rufo-sanguineis; abdominis dorso atro margine flavicanti.*

*Hab. in graminosis. Long. 3 1/2 lin.*

Rien dans la configuration et la structure du canal digestif qui s'éloigne du type générique. Les cordons valvuleux sont blanchâtres, très variqueux, et non renflés au bout.

ESPÈCE 8. *PENT. APARINES*. Nob.

*EDESSA MARGINATA*. Fabr., l. c., p. 154. — Panz., fasc. 33, fig. 14.

*Ovato-rotunda, griseo-ferruginea; clypeo rotundato integro; thoracis lateribus dilatato-rotundatis subreflexis macula antica albida; scutelli apice, abdominis maculis lateralibus antennarumque annulis albidis; pedibus albis nigro-punctatis; ventre aeneo-maculato.*

*Hab. in Galio aparine (Saint-Sever). Long. 3 lin.*

Ce Pentatome se trouve plus spécialement sur le grateron (*Galium aparine* Lin.), dont il pique et suce les fruits. Cette particularité, qui est un trait essentiel dans

l'histoire naturelle de cet insecte, justifie la dénomination spécifique par laquelle j'ai remplacé celle de Fabricius, qui n'exprime qu'un caractère vague. Panzer, qui l'a très bien figuré, mais qui sans doute ne l'a vu que dans un état de dessiccation, dit à tort que les taches sont jaunes. Membrane des hémélytres d'un gris bronzé relevé de nervures rameuses. Une grande tache bronzée quadrilobée à la base du ventre dans la femelle; une large plaque de cette couleur dans le mâle.

Le tube alimentaire de la *P. du grateron* ne diffère pas de celui des espèces précédentes. La portion filiforme qui succède à l'estomac est seulement un peu moins longue: je la trouve remplie, ainsi que la seconde poche gastrique, par une pulpe verdâtre. Les cordons valvuleux sont blanchâtres ou semi-diaphanes, avec leur bout postérieur tantôt d'un jaune vif, tantôt incolore, peu ou point renflé. Les vaisseaux hépatiques sont verdâtres. L'intestin renferme une pâte stercorale d'un jaune orangé.

### GENRE III. — *COREUS*, CORÉ.

Aux caractères génériques exposés dans les divers ouvrages d'Entomologie, j'ajouterai que dans toutes les espèces soumises à mes dissections, le troisième et le quatrième segment dorsal de l'abdomen présentent au milieu de leur bord postérieur un lobe plus ou moins arrondi, logé dans une échancrure correspondante du segment qui le suit. J'ajouterai aussi que l'étude de la configuration du bout de l'abdomen, dans les deux sexes, peut fournir d'excellens caractères divisionnaires. Ainsi, dans les nombreuses espèces de ce genre, il est un groupe caractérisé par l'abdomen tronqué en arrière et entier dans les mâles, dentelé ou lobé dans les femelles. Ce groupe naturel, par sa construction et sa physionomie, et qui pourrait cons-



tituer un genre propre, comprend les *C. marginatus*, *chloroticus*, *sulcicornis*, *quadratus*, *scapha*, *spiniger*, etc.

Les Corés habitent, comme les Pentatomes, diverses plantes, et se nourrissent de sucs végétaux.

ESPÈCE 1. *COREUS MARGINATUS*. Fabr., l. c., p. 192.

LA PUNAISE A BEC. Geoffr., ins. Par., I, p. 446.

*Rufo-fuscus obscurus, punctato-scabriusculus; capite inter antennis bicuspidato; antennis rufo-ferrugineis; articulo primo crassiori subtriquetro scabroso ultimoque obscurioribus; thoracis lateribus dilatato subreflexis, angulis obtuse spinosis; abdominis lateribus dilatatis, elevatis, acutis; hemelytrorum membrana fusco-ænea; femoribus scabroso-denticulatis.*

*Hab. in dumetis, hortis, etc. Long. 6 lin.*

Le *Coré bordé* habite diverses plantes, mais plus spécialement la ronce et l'ancholie. C'est en juillet que l'accouplement a lieu.

Nous venons de voir que le trait le plus distinctif du tube alimentaire des Scutellères et des Pentatomes est d'avoir quatre cordons valvuleux qui précèdent la vésicule biliaire. Dans les Corés, que M. Latreille a eu le tact de placer immédiatement après les Pentatomes, ces cordons existent encore, mais au nombre de deux seulement, et il est digne de remarque qu'après ce genre et l'Alyde, qui n'en est qu'un démembrement, cet organe disparaît; que même quelques espèces de Corés et d'Alydes en sont tout-à-fait dépourvues.

Dans le *Coré bordé*, le canal de la digestion a la même longueur respective, la même configuration et la même structure générale que celui des Pentatomes. Le jabot est conoïde, souvent presque insensible lorsqu'il est vide et contracté. L'estomac éprouve les mêmes variations que le jabot: il est parfois si dilaté par les alimens, que ses bour-

soufflures s'effacent, et si c'est par de l'air qu'il se trouve distendu, ses parois musculo-membraneuses paraissent d'une extrême minceur, translucides et comme scarieuses. La seconde poche gastrique est un renflement sphéroïdal ordinairement adhérent, par d'imperceptibles trachéoles, au conduit tubuleux qui le précède : elle renferme une bouillie rougeâtre ou jaunâtre. Le col qui sépare cette poche des cordons valvuleux est beaucoup plus long que dans les Pentatomes. Comme je l'ai déjà dit, il n'y a que deux de ces cordons au lieu de quatre. Dans leur position naturelle, ils forment diverses flexuosités, et représentent une fraise élégante, une sorte de mésentère ; ils sont diaphanes, et rayés de blanc en travers. L'intestin ou le sac stercoral est plus développé que dans les Géocorises précédens, et rappelle la vessie natatoire de quelques insectes aquatiques ; il déborde de beaucoup l'insertion de la vésicule biliaire, et contient un liquide excrémentiel d'un brun sanguinolent, que l'insecte fait jaillir par l'anus lorsqu'on l'inquiète. Les vaisseaux hépatiques sont évidemment au nombre de quatre, repliés, entortillés, et remplis non d'une bile verte comme dans les Pentatomes, mais d'une humeur blanchâtre opaque. Ces vaisseaux ont un bout borgne, flottant, plongé dans le tissu adipeux de la partie postérieure de l'abdomen, tandis que par l'autre bout ils s'insèrent isolément par paires, de chaque côté de la vésicule biliaire. Celle-ci est un sac membraneux, ovaire, transversal, implanté sur le milieu de la longueur de l'intestin, et sessile, c'est-à-dire dépourvu de col.

ESPÈCE 2. *COR. CHLOROTICUS*. Nob.

*Oblongus supra cum antennis rufo-ferrugineus, subtus cum pedibus flavo-virescens; thoracis angulis posticis brevissime subacutis; hemelytrorum membrana aenea venoso-striata; pedibus inermibus, tarsis pallide rufis.*

*Hab. in buxo, myrto Galliae merid. Long. 5-6 lin.*

J'ai rencontré le *Coré chlorotique* soit en Espagne, soit dans la Provence, soit enfin aux environs de Saint-Sever (Landes). Il est en-dessus d'un roux ferrugineux assez vif, qui s'affaiblit par les progrès de la dessiccation. La couleur du dessus du corps finit aussi par devenir d'un blanchâtre sale, et les pattes roussissent. La tête et le premier article des antennes n'offrent ni épines ni aspérités. L'abdomen de la femelle se termine par six dents obtuses; celui du mâle est entier.

Le *C. chlorotique* doit se ranger dans la même division que le *C. carré*. Il a des rapports avec le *C. insidiator* Fabr. (Coqueb., Illustr., tab. 19, fig. 6); mais il en diffère surtout en ce que les angles postérieurs du corselet de ce dernier se prolongent en une épine bien marquée.

Le canal alimentaire de notre *Coré* ne présente, quant à la configuration et à la structure de ses diverses parties, aucune différence avec celui du *C. bordé*. La même description peut s'adapter aux deux espèces.

ESPÈCE 3. *COR. QUADRATUS*. Fabr., l. c., p. 199. — Mas.

*COR. RHOMBEUS* ej. Ib. — Femina.

*Depressus glaber, supra griseo-testaceus subtus pallide flavescens; capite inter antennas in acumen producto; antennarum articulo primo triquetro, obscuro, terminali fusco; thoracis margine dilutiori subserrulato, angulis posticis subacutis; abdomine dilatato rhomboideo; hemelytrorum membrana griseo-aenea; pedibus simplicissimis flavo-pallidis.*

*Hab. in pratis dumetisque. Long. 4 1/2 lin.*

La longueur de son tube digestif ne surpasse pas plus de

trois fois celle de son corps; il ressemble du reste à celui du *C. bordé*. L'estomac renferme une pulpe alimentaire blanche, et la seconde poche gastrique une jaune. Les cordons valvuleux sont diaphanes.

ESPÈCE 4. *COR. NUGAX*. Latr., Hist., T. XII, p. 207.

LA PUNAISE BRUNE, A ANTENNES ET PATTES PANACHÉES. Geoffr., ins. Par., I, p. 449.

*Ovato-oblongus, supra planus antice attenuatus obscure æneus impresso-punctatus; capite inter antennis producto bifido; scutelli apice extimo, abdominis maculis lateralibus, antennarum pedumque annulis albidis.*

*Hab. in hortis pratisque. Long. 5 lin.*

Antennes et pattes légèrement velues. Dernier article des antennes allongé, cylindrique, glabre, ou tout au plus velouté.

*Obs.* Ce *Coré*, par son corselet horizontal et rétréci en avant, ainsi que par la forme des articles de ses antennes, et par la structure générale de son corps, pourrait à bon titre former un genre distinct. Il ne rentre dans aucune des divisions établies par MM. Lepelletier et Serville (Encycl.) pour faciliter la détermination des espèces.

La longueur de son tube alimentaire égale quatre fois celle du corps. L'estomac est allongé, très boursoufflé, comme froncé, rempli d'une pulpe blanche. La seconde poche gastrique était allongée et non ellipsoïdale dans les individus, en petit nombre, que j'ai disséqués : peut-être cette configuration était-elle accidentelle. Il y a une paire de conduits valvuleux, blanchâtres. Les vaisseaux hépatiques sont presque diaphanes. La vésicule biliaire est ovulaire, sessile. L'intestin est une poche plus ample et moins allongée que celle du *C. bordé*.

ESPÈCE 5. *COR. HIRTICORNIS*. Fabr., l. c., p. 198. — Panz., fasc. 92, fig. 17.

*Oblongus, depressus, supra fusco-rufescens, subtus pallidus, villosus hispidusque; capite utrinque antice unidentato; antennis hispido-scabris, articulo terminali nigro cylindrico acuto; thoracis lateribus serrato-spinosis; abdominis apice emarginato-bidentato; femoribus posticis scabris subtus ad apicem inæqualiter serrato-spinosis.*

*Hab. in graminosis, dumetis, etc. Long. 4 lin.*

Ocelles ferrugineux, saillans. Membrane des hémélytres roussâtre, avec les nervures rameuses. Abdomen profondément échancré à son extrémité dans les deux sexes; sa région dorsale d'un jaune rougeâtre, avec sa base noire. Pattes velues; jambes plus pâles.

Le *C. hirticorne* a le même genre de vie que le *C. bordé*, et sa structure extérieure n'a présenté aux entomologistes aucun trait saillant qui dût les autoriser à l'en séparer génériquement. Cependant son organe digestif présente un caractère négatif fort singulier, c'est l'absence complète des cordons valvuleux: on n'y en découvre aucun vestige. C'est encore là une de ces exceptions bizarres, une de ces anomalies dont la nature mystérieuse semble vouloir entraver notre tendance à lui imposer des lois. Du reste, à cette exception remarquable près, le tube alimentaire de ce Coré est organisé sur le même plan que celui du *C. bordé*. Seulement cette portion du ventricule chylique qui dans ce dernier est le siège des cordons valvuleux, est ici moins longue, et la poche stercorale est moins développée.

*Obs.* Le *Cor. scabricornis* de Panzer (fasc. 99, fig. 21), qui a l'abdomen échancré à son extrémité, et la même structure générale que le *C. hirticorne*, dont il est d'ailleurs bien distinct comme espèce, doit être aussi, suivant

toutes les apparences, dépourvu des cordons valvuleux du ventricule chylifique:

ESPÈCE 6. *COR. PANZERI*. Nob.

*COR. CRASSICORNIS*. Panz., fasc. 92, fig. 18, non Fabr.

*Oblongus, griseus, subpubescens; capite antice utrinque breviter unidentato; antennarum articulo terminali elongato-fusiformi obscuriori; scutello apice albido obtuso subcochleato; hemelytris fenestratis; membrana alisque albo-diaphanis; abdominis marginibus nigro-maculatis, pedibus nigro-punctatis.*

*Hab. freq. in hortis pratisque. Long. 3 lin.*

Ocelles roussâtres, distans, assez gros. Corselet trapézoïdal, un peu déclive en avant, marqué de points enfoncés noirs.

*Obs.* Cette espèce, avec le *C. capitatus* de Panzer (fasc. 92, fig. 13), qui n'est point celui de Fabricius; avec le *C. magnicornis* de Fallen (Monogr., p. 59), avec le *C. capitatus* de Fabricius, avec les *C. errans* et *clavicornis* du même auteur, et peut-être avec les deux espèces mentionnées ci-dessus, devra par la suite constituer un genre nouveau.

Le *C. de Panzer* a un appareil digestif organisé comme celui du *C. hirticorne*. Les cordons valvuleux du ventricule chylifique manquent absolument.

GENRE IV. — *ALYDUS*, ALYDE.

M. Latreille n'avait considéré dans son *Genera* les *Alydus* de Fabricius que comme des Corés à corps étroit et allongé, et, dans cette circonstance, il avait pressenti l'organisation viscérale de ces insectes. Ce savant, qui depuis jugea que ce genre devait être décidément adopté, le plaça par mégarde après les *Lygées*, dans la première édition du Règne animal. Plus tard il ne manqua pas de

saisir la filiation naturelle des *Alydes*, et dans la nouvelle édition de ce dernier ouvrage (1829) il leur a assigné leur véritable rang immédiatement après les *Corés*, et avant les *Lygées*.

Le canal alimentaire des deux espèces d'*Alydes* soumises à mon scalpel va nous offrir, relativement aux cordons valvuleux, une observation analogue à celle que nous ont déjà fournie les *Corés*. Ces cordons existent dans l'une de ces espèces, et ne se rencontrent pas dans l'autre. Ces deux *Alydes* doivent, sans aucun doute, être placés dans deux genres distincts, comme on peut s'en convaincre par l'étude comparative des caractères anatomiques et entomologiques.

ESPÈCE 1. *ALYDUS GERANII*. Nob., fig. 16.

*Subvillosus, supra fusco-æneus impresso-punctatus; thoracis hemelytrorumque margine tenui, puncto minuto calloso in thoracis margine postico, scutelli apice extimo, abdominisque maculis lateralibus albidis; antennarum articulis intermediis, tibiisque, exceptis apicibus rufo-pallidis; tibiis posticis arcuatis subserrugineis; abdominis dorso sanguineo; hemelytrorum membrana subænea; femoribus posticis crassioribus aculeis 4 vel 5 armatis.*

*Hab. in geraniis, in hortis pratiquae. Long. 5 lin.*

Tête offrant dans les individus bien frais des traits ou raies longitudinales rougeâtres. Ocelles assez gros, rubis. Premier article des antennes noir; le second et le troisième d'un roux pâle, avec l'extrémité noire; le dernier un peu plus long que le précédent, cylindrique, d'un roux obscur. Bec roussâtre, n'atteignant pas la troisième paire de pattes. Corselet presque carré, et en plan légèrement incliné. Un point calleux blanchâtre au milieu de son bord postérieur. Ailes semi-diaphanes. Premier segment dorsal de l'abdomen noir, les autres rougeâtres, avec un point noir un

peu saillant à droite et à gauche de chacun d'eux; le troisième et le quatrième ont, comme dans les *Corés*, un lobe arrondi. Ventre d'un gris roussâtre, avec les stigmates noirs. Quelques points et une raie latérale obscurs dans le mâle. Premier article des tarsi brun, plus long que les deux autres ensemble. Deux petites pelottes sous les ongles. Tibias postérieurs cambrés, surtout dans le mâle, fauves, avec leur base et leur extrémité noires; ils se terminent par une pointe saillante. Cuisses postérieures amincies vers leur base, armées en-dessous tantôt de quatre, tantôt de cinq épines crochues, et, entre les dernières de celles-ci, de petites aspérités ou dentelures.

L'*Alyde du géranium* diffère de l'*A. calcaratus* de Fabricius.

Son tube digestif a, lorsqu'il est déployé, trois fois la longueur de tout le corps de l'insecte. L'œsophage est capillaire, droit, semi-diaphane, avec une teinte rougeâtre, et s'implante brusquement sur l'origine du ventricule chylique, sans aucune trace de jabot. L'estomac est allongé, plus ou moins boursoufflé, blanchâtre, occupant le métathorax et la base de la cavité abdominale. Il est suivi d'un tube filiforme, flexueux et replié sur lui-même, présentant avant sa terminaison le renflement ellipsoïdal que j'ai désigné sous le nom de *seconde poche gastrique*; après celle-ci un tube assez court, parfaitement nu, c'est-à-dire sans aucune trace des cordons valvuleux. L'appareil hépatique ressemble à celui du *C. bordé*. Les quatre vaisseaux biliaires sont diaphanes, assez gros, et ne paraissent point variqueux. La vésicule est sessile à l'origine et sur le côté de la poche stercorale ou intestin. Celui-ci ne déborde pas sensiblement à sa naissance la vésicule biliaire, mais il a assez d'ampleur, et dégénère en arrière en un conduit tubuleux qui s'ouvre par l'anus.



ESPÈCE 2. *ALYDUS APTERUS*. Nob. fig. 18.

*Apterus*, *linearis*, *glaber*, *nigro-æneus*; *hemelytris abdomine duplo brevioribus membrana destitutis, impresso-punctatis*; *thoracis hemelytrorum abdominisque lateribus albidis*; *pedibus inermibus*, *tarsis antennarumque annulis duobus pallidis*.

*Hab. in graminosis Galliæ merid. occid. (Saint-Sever).*  
*Long. 5 lin.*

Tête de la largeur du corselet, marquée sur le vertex d'une ligne médiane enfoncée. Ocelles très rapprochés. Antennes fort grêles, insérées sur une apophyse du front, en avant des yeux. Premier article tout noir, conoïde, le deuxième et le troisième blanchâtres au centre, le dernier cylindrique, allongé, roussâtre. Bec ne dépassant point la seconde paire des pattes. Corselet de la largeur de l'abdomen, fortement ponctué dans sa moitié postérieure. Écusson en triangle allongé et pointu. Hémélytres obliquement taillées en biseau à leur extrémité. Abdomen canaliculé par le relèvement de ses côtés; sa bordure blanche, formée par la saillie de la membrane souple qui sépare les segmens dorsaux des ventraux.

L'*Alyde aptère* exhale comme le précédent une odeur spéciale un peu acescente. Il s'accouple au mois de mai. La femelle est plus grande que le mâle, et, dans une gestation avancée, son abdomen est énormément distendu et comme fusiforme, avec une large bordure blanche formée par le dédoublement dont je viens de parler.

Son canal alimentaire a un peu moins de longueur que celui de l'espèce précédente. Il offre du reste la même conformation, la même structure générale, avec cette différence très essentielle que la vésicule biliaire est précédée par deux cordons valvuleux disposés comme ceux du *Coré bordé*, et d'une teinte rosée; ces cordons sont

variqueux ou plissés en travers. Les vaisseaux hépatiques ont une couleur verte assez intense, et sont assez gros, vu l'étroitesse de l'insecte. La vésicule biliaire est presque carrée et insérée sessilement sur le côté de l'origine du sac stercoral.

GENRE V. — *PYRRHOCORIS*, PYRRHOCORE.

Le *Cimex apterus* de Linnæus a une physiologie, une structure et des habitudes qui en forment une espèce en quelque sorte isolée dans le genre des *Lygées*, où Fabricius et la plupart des auteurs l'ont compris. Aussi Rodhe, dans une thèse sur une nouvelle classification des Hémiptères, soutenue en 1814, sous la présidence du professeur Fallen, à Lund, a-t-il créé pour cet insecte un genre nouveau, sous la dénomination de *Pyrrhocoris*. Indépendamment des traits entomologiques dont l'absence complète des ocelles est le principal, l'organisation viscérale de cet Hémiptère justifie sa séparation comme genre propre. MM. Lepelletier et Serville, auteurs de l'article *Salde* de l'Encyclopédie méthodique, n'ayant pas sans doute connaissance de la thèse précitée, ont compris le *Cimex apterus* dans le genre *Astemma*, tandis que M. Latreille, tout en conservant ce dernier genre dans la nouvelle édition du Règne animal (1829), mentionne dans les *Lygées* le Géocorise dont il est ici question.

ESPÈCE 1. *PYRRHOCORIS APTERA*.

*LYGÆUS APTERUS*. Fabr., l. c., p. 227.

LA PUNAISE ROUGE DES JARDINS. Geoffr., l. c., I, p. 440.

*Aptera, ovato-oblonga, glabra, atro rubroque varia; thoracis macula transversa atra; hemelytris abdomine dimidio-brevioribus subtruncatis macula rotunda, puncto, margine scutellari apiceque tenui, atris; femoribus anticis in utroque sexu subtus minute tridentatis.*

*Hab. freq. in malvaceis. Long. 3 1/2 lin.*

Cet insecte a l'habitude de se réunir en sociétés assez

nombreuses, en véritables troupeaux. Il vit spécialement sur diverses malvacées, dont il pique les capsules; il n'exhale, quand on le manie, aucune mauvaise odeur; il s'accouple au commencement de juin. Geoffroy et quelques autres auteurs ont rencontré des individus de cette même espèce pourvus d'ailes. Je possède aussi dans ma collection un individu mâle ailé, pris dans le midi de l'Espagne; ces ailes sont parfaitement propres au vol, et d'un gris un peu bronzé, avec des nervures canaliculées. Outre cela, les hémélytres se terminent par une portion membraneuse tout-à-fait noire, avec des nervures relevées. La larve a le même genre de vie que l'insecte parfait; mais il n'est pas rare de rencontrer ses troupeaux dans les lieux abrités du grand jour, tels que sous les tas de plantes pourries, les écorces d'arbres, etc.

Le canal digestif de la Pyrrhocore est un peu plus long que celui des Géocoris précédens, puisqu'il surpasse cinq fois la longueur du corps; il présente d'ailleurs les mêmes dilatations, comme l'indiquent les figures qui accompagnent mon travail; mais les cordons valvuleux n'y existent point, l'organe hépatique y revêt des traits particuliers que j'exposerai bientôt, et l'intestin ou la poche stercorale y est encore plus ample que dans les Pentatomes. Dans quelques circonstances, le tube filiforme qui suit l'estomac offre distinctement, au microscope, des fibres transversales ou annulaires, excepté à un petit étranglement qui précède la seconde poche gastrique. Cette structure, qui n'est pas toujours sensible, est exprimée dans l'une des figures.

La portion du tube alimentaire qui, dans les Scutellères et les genres voisins, est le siège de ces cordons valvuleux dont les fonctions sont encore un mystère, est fort remarquable dans la Pyrrhocore, par l'existence de

plusieurs appendices vésiculaires latérales, plus ou moins prononcées suivant certaines conditions. Ces vésicules, qui ont aussi été mentionnées sous cette même dénomination par Ramdohr (l. c., p. 193), sont situées vers l'extrémité postérieure du tube : on les prendrait au premier coup d'œil pour de simples caroncules de la membrane musculaire du conduit digestif; mais leur organisation utriculaire et membraneuse est mise en évidence par les verres amplifiants. Elles sont en nombre variable; mais ordinairement on en compte six ou sept, et leur disposition n'offre rien de symétrique. Dans quelques circonstances favorables, elles sont ovoïdes, distendues; dans d'autres je les ai trouvées tellement affaissées ou ratatinées, qu'il aurait été difficile d'en soupçonner l'existence si des dissections antérieures ne les eussent évidemment constatées. Dans certains cas fort rares je n'en ai rencontré qu'une seule de chaque côté, mais un peu plus développée. Ne faut-il pas considérer ces utricules comme le rudiment, le vestige d'un organe qui a disparu? Ne sont-elles pas ici le simulacre imparfait et fugitif des cordons valvuleux? Enfin leur forme, leur texture, leur isolement, ne semblent-ils pas devoir fortifier l'idée émise plus haut, que ces derniers ne sont peut-être que de longues valvules celluleuses?

Dans les Géocorises dont nous venons d'étudier l'appareil biliaire, il n'existe qu'un seul réservoir hépatique, et celui-ci s'abouche à l'origine et sur le côté de la poche des excréments. Dans la Pyrrhocore il y a deux vésicules biliaires sphéroïdales, insérées l'une à droite, l'autre à gauche de l'extrémité postérieure du ventricule chylifique, justement entre les utricules vestigiaires de celui-ci, et un léger bourrelet circulaire, indice d'une valvule que je nommerais presque *iléo-cæcale*. Il n'y a pour chacun de

ces réservoirs sphéroïdaux qu'un seul vaisseau biliaire, quoique celui-ci y ait deux insertions bien distinctes et séparées. Les replis de ce vaisseau sont agglomérés à la partie postérieure de la cavité abdominale, et tellement entrelacés d'imperceptibles trachées, qu'il faut une patience éprouvée pour les dérouler sans les rompre. Ce vaisseau a un aspect variqueux, une texture fragile, et il renferme une humeur d'une teinte verdâtre.

GENRE VI. — *LYGÆUS*, LYGÉE.

Ce genre, établi par Fabricius, a été beaucoup restreint dans ces derniers temps. Ce nom est plus spécialement affecté aujourd'hui à quelques Géocorises longilabres, à corps ovale-oblong, à antennes filiformes de quatre articles insérées à la partie inférieure des côtés de la tête, à deux ocelles saillans placés entre les yeux, à pattes simples, à crochets des tarsi garnis d'une pelotte profondément bilobée, etc.

Ils paraissent se nourrir du suc de diverses plantes.

ESPÈCE 1. *LYG. LAGENIFER*. Nob.

*Oblongus, rubro nigroque varius; thoracis lateribus maculaque dorsali lageniformi rubris; hemelytrorum fascia transversa punctoque in margine scutellari nigris, membrana obscure nigra basi maculis tribus albis; ventre punctis utrinque quatuor antennis, scutello pedibusque nigris.*

*Rarissime in floribus (Saint-Sever). Long. 6 lin.*

Il ressemble entièrement, pour sa forme, au *L. equestris* Fabr.; mais il est plus grand que lui, et autrement coloré. Il exhale une odeur point désagréable d'éther acétique : sa couleur noire est légèrement saupoudrée de cendré. Dessus de la tête occupé par une grande tache rouge profondément et étroitement échancrée au devant. Dos du corselet offrant, comme l'indique la figure 23 ci-

jointe, une tache rouge représentant un vase élégant, une sorte de bouteille qui reposerait sur un pied, et dont le gouleau se terminerait par un évasement transversal. Région dorsale de l'abdomen rouge, avec cinq points noirs sur chaque bord latéral; la ventrale ayant de chaque côté une série longitudinale de quatre points noirs, avec le bord antérieur des segmens noir au centre et sur les côtés. Région pectorale du corselet marquée à droite et à gauche de trois grandes taches rouges. Ailes blanchâtres, avec la nervure extérieure rouge.

Il y a trente ans que je découvris pour la première fois ce rare *Lygée* aux environs de Saint-Sever. Je viens d'y en rencontrer un individu que j'ai sacrifié à l'anatomie, à cause de sa taille; c'était une femelle.

Le conduit alimentaire du *Lygée lagénifère* égale, quand il est déployé, quatre fois la longueur de son corps. L'œsophage, capillaire à son origine, et d'une texture diaphane, ne m'a point paru se dilater en un jabot distinct. Le ventricule chylique commence par un estomac boursoufflé, allongé, blanchâtre, d'un tissu mou et expansible, occupant une partie du thorax et de l'abdomen. Cet estomac dégénère, en arrière, en un tube filiforme replié sur lui-même, d'une couleur jaunâtre; avant sa terminaison à la vésicule biliaire, il présente un renflement ovalaire, de forme variable. Une sorte de col fort court sépare brusquement cette seconde poche gastrique de la vésicule biliaire. Celle-ci, dans son état de plénitude, est assez grosse, presque globuleuse, remplie d'un liquide limpide; elle reçoit de chaque côté deux insertions des vaisseaux hépatiques. Ces derniers, d'abord atténués, puis plus gros et comme variqueux, sont incolores, extrêmement repliés sur eux-mêmes; ils ne forment pour chaque côté qu'une seule anse à double insertion. Un petit col

fort court, mais assez distinct, unit la vésicule biliaire à la poche excrémentitielle, et cette union ne m'a point paru latérale. L'intestin est un sac dilaté, conoïde, renfermant un liquide fécal d'une couleur obscure.

ESÈCE 2. *LYG. HYOSCIAMI*. Fabr., l. c., p. 218. — Panz., fasc. 79, fig. 21.

LA PUNAISE ROUGE A CROIX DE CHEVALIER. Geoffr., l. c., p. 441.

*Ovato-oblongus, rubro nigroque varius, pubescenti-subvillosus; capitis vertice rubro; thoracis margine antico maculisque duabus subbilobis nigris; scutello rubro basi nigro; hemelytris rubris macula media margineque scutellari nigris; membrana immaculata æneo-diaphana; ventre rubro punctis nigris triplici serie; antennis pedibusque nigris.*

*Hab. in pratis, hortis, etc. Long. 4 lin.*

Le canal digestif de ce Lygée a la plus grande analogie de longueur, de configuration et de structure avec celui de l'espèce précédente, et je serais obligé de me répéter de point en point si je voulais en exposer la description.

#### GENRE VII. — *CAPSUS*, CAPSE.

C'est aussi Fabricius qui a fondé cette dénomination générique, adoptée par M. Latreille pour des Géocorises longilabres distincts des précédens, non-seulement par la gracilité brusque des deux derniers articles des antennes, par la villosité de celles-ci, par l'absence d'ocelles, par des pattes grêles et très fragiles, mais par un caractère saillant fourni par la structure de l'organe génital externe des femelles; c'est l'existence d'un *oviscapte* logé dans une rainure longitudinale des derniers segmens ventraux de l'abdomen, oviscapte analogue à celui qui est propre aux Cicadaïres. MM. Lepelletier et Serville (Encycl. méth.) ont aussi signalé ce caractère, mais sans entrer dans des détails. J'exposerai ceux-ci à l'article des organes génitaux.

Indépendamment de ces traits, je remarque dans toutes les espèces de *Capsus* soumises à mon observation, que l'extrémité de la portion coriacée de l'hémélytre forme une pièce triangulaire, séparée du reste par un pli transversal ou une articulation propre, qui lui permet des mouvemens spéciaux; cette pièce est assez brusquement déclive en arrière. La partie membraneuse des hémélytres ne présente qu'une seule nervure placée en arc vers sa base. Une figure rend sensibles ces caractères génériques, qui n'ont point été saisis par les entomologistes. Enfin j'ajouterai que dans ce genre, ainsi que dans le suivant, il y a dans les deux sexes sept segmens stigmatifères à la région ventrale de l'abdomen.

Les Capses habitent tous sur les plantes, sont agiles, et assez prompts à s'envoler.

ESPÈCE 1. *CAPSUS TRICOLOR*. Fabr., l. c., p. 246. — Panz., fasc. 93, fig. 20.

LA PUNAISE SAFRANÉE. Geoffr., l. c., I, p. 444.

*Ovatus, ater rufusve, glaber, nitidus, punctatus; thorace antice impunctato, hemelytris macula apicali coccinea; membrana nigra basi macula albida; antennarum articulis duobus ultimis pallidis.*

*Hab. in hortis, urtica dioica præsertim. Long. 3 lin.*

Ce Capse est fort commun en été dans nos jardins. Sa couleur est très variable: les mâles sont plus souvent noirs, et les femelles roussâtres; il est des individus qui ont le corselet noir, avec une bordure rousse. Les pattes sont roussâtres, avec les cuisses en grande partie noires.

Le tube digestif du *Capse tricolor* a environ trois fois la longueur du corps de l'insecte. L'œsophage ne m'a pas paru se renfler en un jabot; malgré cela je suis loin d'exclure l'existence de celui-ci, attendu que je l'ai bien clai-



rement vu dans les *Miris*. L'estomac est allongé, boursofflé, rempli d'une pulpe alimentaire le plus souvent jaunâtre, quelquefois orangée. Dans les divers individus que j'ai disséqués je n'ai point rencontré à la suite de l'estomac, ainsi que dans la plupart des Géocorises précédens, un tube filiforme, long et replié sur lui-même, mais un renflement irrégulièrement ovoïde, séparé de lui par un étranglement. Une autre dilatation, analogue à la seconde poche gastrique des Pentatomes, suit immédiatement ce renflement. J'observerai que les étranglemens placés sur le trajet du ventricule chylifique ne présentent dans leur structure aucun indice de valvule; circonstance qui peut bien rendre variables le volume, la configuration et même l'existence de ces renflemens. Quoiqu'il en soit, la dernière dilatation s'amincit en arrière pour s'aboucher latéralement à l'origine du véritable intestin. Celui-ci ressemble, pour sa forme et sa grandeur, au renflement qui le précède; il contient un liquide excrémental brunâtre, et s'atténue en arrière pour aboutir à l'anus.

L'organe hépatique de ce Capse est fort différent de celui des Hémiptères dont j'ai précédemment exposé l'appareil digestif, et se rapproche au contraire beaucoup de celui de la *Punaïse des lits*, comme nous le verrons plus bas. Il n'y a ici aucune trace de réservoir ou de vésicule biliaire. Les vaisseaux hépatiques, que j'ai été assez heureux pour dérouler complètement malgré leur extrême fragilité, sont au nombre de deux seulement, un pour chaque côté. Ils sont longs, grêles, fort repliés, d'une teinte verdâtre, et variqueux, excepté en approchant de leur point d'insertion; ils s'implantent par quatre bouts distincts, non pas à l'origine de l'intestin lui-même, comme un examen superficiel pourrait le faire croire,

mais tout-à-fait à l'extrémité de la portion tubuleuse de la dernière poche ventriculaire.

GENRE VIII. — *MIRIS*, *MIRIS*.

Le caractère le plus saillant qui distingue les *Miris* des *Capses*, c'est que leurs antennes sont insensiblement atténuées de la base à la pointe, et très glabres.

ESPÈCE I. *MIRIS CARCELII*. Encycl. méth., T. X, p. 325.

*Ovato-oblongus ater glaber, thoracis marginibus (posteriori excepto) scutellisque apice rubris; hemelytris rubris maculis duabus ovatis distinctis membranaque atris; pedibus simplicibus, abdominis margine rubro.*

*Hab. in hortis, pratis frequens (Saint-Sever). Long. 4 lin.*

*Variat in utroque sexu thorace rubro maculis duabus atris.*

Espèce commune dans nos contrées, sur diverses plantes, rencontrée aussi dans l'Anjou par M. Carcel: Ventre tantôt tout-à-fait noir, à l'exception de l'anus, tantôt marqué d'une raie latérale rouge. Cuisses postérieures quelquefois rougeâtres à leur base. Toutes ces variations indépendantes du sexe.

L'organe de la digestion de ce *Miris*, quoique formé sur le même plan que celui du *Capse*, présente néanmoins quelques légères différences. Ainsi l'œsophage, presque capillaire à son origine, se renfle ensuite en un jabot oblong assez marqué. Au lieu du grand renflement ovoïde, qui dans l'espèce précédente suit l'estomac, cette portion du ventricule chylique forme ici une courbure ou une anse cylindroïde. La seconde poche gastrique est séparée de celle-ci par une coarctation assez brusque. L'intestin est un sac ovale, conoïde. Les vaisseaux hépatiques sont au nombre de quatre, flottans par un bout, et insérés isolément par l'autre à l'extrémité du ventricule chylique.

ESPÈCE 2. *MIRIS NANKINEA*. Nob.

*Ovato-oblongus, niger, thorace scutello, hemelytrisque testaceo-nankineis; membrana maculæ ad scutelli basim atris; femorum basi abdominisque lateribus rufis.*

*Hab. in pratis, ericetisque (Saint-Sever). Long. 4 lin.*

Le *Miris nankin* a la forme et la grandeur du précédent : il est plus rare.

ESPÈCE 3. *MIRIS COCCINEA*. Nob.

*Ovato-oblongus niger, thorace, scutello hemelytrisque coccineis; membrana maculæ ad scutelli basim atris; abdominis lateribus anoque rubris.*

*Hab. in pratis (Saint-Sever). Long. 4 lin.*

L'appareil digestif du *Miris écarlate* et du *Miris nankin* ne diffère en rien de celui du *Miris de Carcel*.

GENRE IX. — *PHYMATA*, PHYMATE.

M. Latreille créa le premier ce genre d'Hémiptères, et le nom de *Phymata* qu'il lui imposa fut arbitrairement changé en celui de *Syrtis* par Fabricius. Une structure singulière et bizarre, une physionomie hétéroclite, rendent ces Géocorises fort remarquables. On n'a encore rencontré qu'une seule espèce de ce genre en Europe, et c'est celle qui a été soumise à mes investigations anatomiques. Quoique connue depuis long-temps, elle a été mal étudiée, comme on va le voir.

Avant tout j'observerai que l'organisation viscérale de la *Phymate*, celle surtout de son appareil salivaire, confirment pleinement la place assignée à ce genre par M. Latreille à la suite des *Miris* et à la tête des *Acanthia* primitifs de Fabricius. Ces caractères anatomiques, et l'existence de deux articles seulement aux tarsi, four-

nissent des raisons légitimes d'ériger en une famille distincte les genres *Phymata*, *Tingis*, *Aradus* et *Cimex*.

Les auteurs se répétant les uns les autres, et sans doute induits en erreur en invoquant la loi de l'analogie, ont avancé que les tarsi des Phymates étaient composés de trois articles. Il n'y en a réellement que deux, au moins dans l'espèce européenne; le premier est petit, fort court, difficile à mettre en évidence parce qu'il est caché par les poils qui garnissent l'extrémité tarsienne du tibia; le second très long, cylindroïde, se termine par deux crochets ou ongles simples, médiocrement arqués, dépourvus de pelottes.

Les pattes antérieures sont ravisseuses, c'est-à-dire conformées de manière à exercer la préhension sur une proie vivante; ce qui fait présumer que ces Hémiptères font la chasse à de faibles et petits insectes qu'ils sucent. Ces pattes, courtes et robustes, sont, ainsi que le dit M. Latreille, en forme de serre monodactyle de Crustacés; elles se composent 1°. d'une hanche de deux articles, dont celui qui se fixe au corps est bien plus long, cylindroïde, garni à son bord inférieur d'aspérités, tandis que le second, fort petit, s'implante sur la face interne de la cuisse, près de l'extrémité postérieure de celle-ci, et non tout-à-fait à son bout: ce mode d'articulation à pivot donne une grande latitude aux mouvemens; 2°. d'une cuisse élargie en raquette triangulaire, hérissée à son bord supérieur d'aspérités qui correspondent à celles du premier article de la hanche. A la faveur de cette structure, la cuisse, en se contractant sur la hanche, saisit et serre fortement une proie entre ces aspérités, pour la rapprocher du bec. Le bord antérieur de la cuisse est taillé en biseau tranchant, et se termine inférieurement par une dent pointue; 3°. d'une pièce en forme d'ongle ou d'ergot

long et arqué, qui tient lieu de tarse et de tibia, et qui dans la rétraction se couche sur le côté interne du bord antérieur de la cuisse, en formant la pince avec la dent qui termine ce bord; ainsi cet ongle n'est reçu ni dans une rainure ni dans un canal, comme on l'a avancé. Le bord correspondant de la cuisse est, ainsi que je l'ai dit, taillé en biseau, et cette configuration est très propre à favoriser l'acte préhensif.

Dans notre *Phymate* il y a un écusson distinct, triangulaire, pointu, qui n'est nullement un prolongement du corselet, ainsi que le prétendent quelques auteurs.

ESPÈCE 1. *PHYMATA CRASSIPES*. Latr.

*SYRTIS CRASSIPES*. Fabr., l. c., p. 121. — Panz., fasc. 23, fig. 24.

LA PUNAISE A PATTES DE CRABE. Geoffr., l. c., I, p. 447.

*Fusco-rufescens, subtus cum antennis pedibusque pallidior; capite supra plano scabriusculo apice bifido; antennarum articulo terminali elongato cylindrico-subfusiformi; thoracis dorso bicarinato, illius abdominisque lateribus dilatatis reflexis, dentatis; abdomine utrinque ad basim albido; tibiis tetragonis asperulis.*

*Hab. in graminosis sepibusque. Long. 3 1/2 lin.*

Cet insecte, rare dans nos contrées, vole avec agilité, et n'exhale, quand on l'irrite, aucune odeur appréciable.

Le canal alimentaire de la *Phymate crassipède* n'a pas plus de deux fois et demie la longueur de son corps. L'œsophage, capillaire dès sa sortie de la tête, se dilate ensuite en une portion conoïde qui ne m'a pas paru distincte du ventricule chylique par une coarctation. Celui-ci est allongé, replié, boursoufflé, à peu près d'un même diamètre dans toute son étendue, c'est-à-dire sans distinction ni d'estomac, ni de portion filiforme, ni de seconde poche gastrique. Les vaisseaux hépatiques, inco-

lores, très entortillés, et non sensiblement variqueux, sont au nombre de deux, s'abouchant par quatre insertions isolées autour de l'extrémité postérieure du ventricule chylique. L'intestin destiné au séjour des matières fécales est une poche dilatée, conoïde, amincie en arrière pour la formation de l'anus.

GENRE X. — *ARADUS*, ARADE.

Ce genre, institué par Fabricius et maintenu par M. Latreille, est des plus naturels. Les espèces qu'il renferme sont remarquables par la dépression, la minceur de leur corps, ce qui leur permet de s'insinuer sous les écorces des arbres morts, où elles passent leur vie ordinairement réunies en sociétés. Il paraît qu'elles s'y nourrissent de petites larves.

Un caractère assez saillant paraît avoir échappé aux entomologistes, ou aura été mal apprécié par eux; c'est que les *Aradus*, ainsi que les *Phymates* et la *Punaise*, n'ont que deux articles aux tarses. Les figures que j'en donne suppléeront à de plus amples détails sur ce point.

ESPÈCE 1. *ARADUS AVEINIUS*. Nob. fig. 36.

An *A. LÆVIS*? Fabr., l. c., p. 119.

*Ovatus, planissimus, fusco-piceus, lævis, muticus; capite, antennis, thoraceque nigris; hemelytris homogeneis, subaveniis, nigro-fumosis ante basim pallidis; antennarum articulis duobus primis ovato-turbinatis; scutello apice rotundato; alis subnullis.*

*Hab. sub arborum cortice (Saint-Sever). Long. 1 1/2 lin.*

Espèce fort singulière, qui doit même faire modifier dans les auteurs l'expression des caractères habituels du genre. Corps encore plus plat que celui de la *Punaise des lits*, comme membraneux. Tête munie d'un col fort court, mais distinct, offrant au-devant des yeux une

petite saillie tronquée pour l'insertion de l'antenne. Bec plus court que la tête. Bord antérieur du corselet présentant un léger relief plus luisant, festonné en arrière. Hémélytres dépourvues de partie membraneuse, par conséquent de texture homogène, et n'ayant qu'un vestige de nervure à leur base seulement. Ces deux traits paraissent exclusivement propres à notre espèce. Ailes blanches, fort petites, rudimentaires. Dernier segment de l'abdomen entier dans la femelle, échancré, et muni d'une pièce conoïde obtuse dans le mâle. Les larves ont une couleur ferrugineuse, et sont couvertes de points et de taches noirs arrondis, de diverse grandeur, disposés symétriquement en séries longitudinales.

Le conduit alimentaire de l'*Arade sans nervures* a une longueur qui ne surpasse pas trois fois celle de son corps. L'œsophage, d'une ténuité plus que capillaire, est droit, assez long, et ne m'a offert aucune trace de l'existence d'un jabot. Le ventricule chylifique, brusquement distinct de l'œsophage par son gros calibre, est simplement cylindroïde et uni dans cette portion que j'ai désignée, dans les autres Géocorises, sous le nom d'*estomac*. Un renflement ellipsoïdal ou irrégulier, mais toujours placé sur le côté, par l'effet de l'inflexion de l'organe, est séparé de cette première poche gastrique par un étranglement marqué, et s'amincit en arrière pour recevoir aussitôt l'insertion des vaisseaux hépatiques. L'intestin, ou la partie du tube digestif qui succède à cette insertion, est proportionnellement plus long dans l'*Arade* que dans les autres Géocorises; il débute par une portion plus grêle, qui, avant de se terminer à l'anus, présente un léger renflement.

Les vaisseaux hépatiques présentent dans l'*Arade* une disposition toute particulière dont je n'ai encore ren-

contre aucun exemple dans les Hémiptères que j'ai disséqués ; ils sont gros , vu la petitesse de l'insecte , blanchâtres ou diaphanes et très variqueux dans la plus grande partie de leur étendue. Il ne m'est pas bien démontré s'ils sont au nombre de quatre flottans par un bout , ou de deux seulement sous la forme d'une anse très repliée , parce qu'il m'a été impossible de les déployer dans leur intégrité. On concevra sans peine les difficultés de la dissection d'un insecte mince comme du papier , et qui n'a qu'une ligne et demie de longueur. Ce que je puis affirmer , c'est que de chaque côté ces vaisseaux se réunissent deux à deux en un conduit commun assez long , nullement variqueux , qui par son diamètre se confond avec le tube digestif , où il s'insère. Aussi ce tube paraît-il en cet endroit comme partagé en trois branches égales.

#### GENRE XI. — *CIMEX*, PUNAISE.

##### ESPÈCE 1. *CIMEX LECTULARIUS*.

M. Latreille a consacré avec raison l'ancienne dénomination de *Cimex* à la seule *Punaise des lits*, que Fabricius a placée dans son genre *Acanthia*. Je ne vois pas sur quel fondement quelques auteurs ont avancé que cet insecte n'était pas d'origine européenne , et qu'il avait été introduit dans notre vieux continent après la découverte de l'Amérique : on va même jusqu'à assigner les années 1666 ou 1670 comme l'époque de son introduction en Angleterre par des vaisseaux venus du Nouveau-Monde. Que l'Angleterre n'ait connu qu'alors la Punaise , que quelques contrées septentrionales de l'Europe aient l'avantage de ne pas la posséder encore , ainsi que le dit Fallen dans sa Monographie des *Cimex* de la Suède , je ne le contesterai point ; mais la connaissance de la Punaise des lits est aussi antique que celle du Pou et de la Puce. Non-seulement



Dioscoride en parle, ainsi que l'a observé M. Latreille, mais il n'est pas permis de douter qu'Aristote n'ait voulu désigner cet insecte, lorsque, dans son Histoire des animaux, il a dit (lib. V, c. xxxi) : *Quæ ex numero insectorum non carne vivunt, sed carnis vivæ humore aluntur, ut pediculi, pulices, cimices, hæc, etc.* Cette désignation de trois insectes essentiellement domestiques et parasites de l'espèce humaine ne confirme-t-elle pas pleinement mon assertion ?

Il manquait au complément de l'histoire naturelle de la Punaise de mettre au jour les merveilles de son organisation intérieure. Malgré les dégoûts d'une semblable dissection, je crois être parvenu, sinon à remplir complètement, du moins à beaucoup diminuer cette lacune.

Avant de me livrer à l'exposition viscérale de cet insecte, je consignerai ici une observation assez curieuse. Au commencement d'avril 1826 j'avais placé dans un verre bien clos un certain nombre de punaises adultes pour les disséquer. Vers la fin de ce même mois il en restait encore trois. Je scellai exactement le verre qui les renfermait, et je l'abandonnai dans un coin de mon laboratoire. Au mois d'avril 1827, c'est-à-dire après un an révolu, je retrouvai ces trois punaises vivantes et assez agiles. De ce fait on peut tirer la double conséquence que l'existence des punaises, sous l'état d'insectes parfaits, peut se prolonger au-delà d'une année, et que ces Hémiptères peuvent supporter, sans périr, une privation complète de nourriture pendant plus d'un an.

Le tube digestif de la Punaise des lits est trois ou quatre fois plus long que son corps. L'œsophage, court et capillaire, dégénère insensiblement en un jabot conoïde peu marqué. Le ventricule chylique débute par un estomac oblong, plus ou moins boursofflé, le plus souvent rempli

d'une pulpe alimentaire sanguine. Vient ensuite un tube grêle intestinforme, flexueux ou repleyé, qui, avant l'insertion des vaisseaux hépatiques, fait une circonvolution sur lui-même. Dans ce trajet il présente quelques légers renflemens très variables; mais on ne retrouve plus ce sac ellipsoïdal, cette seconde poche gastrique qui s'observe constamment dans les Pentatomes, les Corées et les genres voisins. La portion du canal digestif destinée au séjour des matières excrémentitielles est remarquable par son ampleur; c'est un sac pyriforme plus ou moins distendu par une pâte stercorale d'un brun sanguin. A son origine il reçoit un peu latéralement le ventricule chylique, et il se rétrécit en arrière en un tube fort court qui s'ouvre à l'anus.

Les vaisseaux hépatiques s'insèrent par quatre bouts isolés et bien distincts tout-à-fait à l'extrémité postérieure du ventricule chylique. J'ai déjà dit plus haut qu'ils ont la plus grande analogie avec ceux des *Capses*. Tous mes efforts, toute ma patience, ont échoué pour déployer sans les rompre ces fragiles canaux sécréteurs et conducteurs de la bile. N'y en a-t-il que deux en forme d'arcs entortillés, dont les deux bouts rapprochés vont s'implanter au canal digestif, ou sont-ils au nombre de quatre, dont une extrémité est libre, fermée et flottante? c'est ce que l'observation directe ne m'a pas encore démontré. Quoi qu'il en soit, ces vaisseaux ont une capillarité beaucoup moins fine que ceux de la plupart des insectes de cette taille; ils sont blanchâtres, et ne m'ont point paru variqueux. Il n'y a point de vésicule biliaire.

#### GENRE XII. — *REDUVIUS*, RÉDUVE.

Les Réduves sont organisés de manière à vivre de rapine : ils font la chasse à d'autres insectes qu'ils sucent.

Ils ont, à cet effet, un bec court, conique, très piquant; des pattes assez robustes, terminées par des ongles crochus, et dont les antérieures ont souvent des organes particuliers de préhension, sous la forme de pelottes spongieuses.

ESPÈCE 1. *REDUVIUS STRIDULUS*. Fabr., l. c., p. 268. —  
Encycl. méth., pl. 373, fig. 37-40.

*Ater, nitidus, subvillosus; thoracis lobo antico lineola dorsali impressa; hemelytrorum corio rubro, margine interno maculis duabus atris, membrana nigro-fumosa basi macula magna aterrima; abdomine rubro, ano nigro; tibiis anticis apice incrassatis subtus subspongiosis.*

*Hab. in agris subque plantis exsiccatis in sylvis. Long. 5 lin.*

Lobe antérieur du corselet offrant dans les individus récemment métamorphosés quatre raies dorsales, glabres, noires sur un fond grisâtre, dont les latérales sont bifides. Écusson largement triangulaire, pointu, avec un relief en forme d'Y. Ailes enfumées, avec les nervures costales rougeâtres. Cuisses antérieures renflées, cambrées.

Les tibias antérieurs de cet insecte ont une conformation et une structure qui méritent une description particulière; ils paraissent avoir une grande ressemblance avec ceux du *R. guttula* Fabr., à en juger par la fig. 21 du fascicule 101 de Panzer. Je ne connais pas ce dernier Hémiptère, que M. Latreille rapporte à son genre *Nabis*. Ce tibia, dans notre Réduve, se renfle insensiblement d'arrière en avant. Quand on l'examine en-dessus avec une forte loupe, on voit que son extrémité antérieure présente un lobe arrondi, légèrement déprimé, c'est-à-dire placé un peu au-dessous du niveau du corps du tibia. Ce lobe, qu'un examen peu scrupuleux croirait distinct du tibia par une articulation, donne insertion dans le milieu de son disque au tarse. Le dessous de l'extrémité

renflée du tibia présente une véritable paume ou pelotte, qui, au microscope, est revêtue d'un duvet serré, disposé comme les crins d'une brosse ou bien plutôt comme le tissu d'un velours. Cette texture, qui à la simple loupe semble spongieuse, est très favorable à l'acte préhensif; elle s'observe aussi aux tibias intermédiaires, mais d'une manière beaucoup moins prononcée. Les tarses antérieurs de notre Réduve ne semblent composés que de deux articles; s'il en existe un troisième, ce que la plus forte loupe ne démontre pas, il a une petitesse rudimentaire.

Les antennes du *Réduve stridulant* présentent une structure singulière, sur laquelle les entomologistes ont gardé le silence, à l'exception de M. Latreille, qui en a dit quelque chose. Cette structure se rencontre aussi, mais d'une manière moins prononcée, dans d'autres espèces de ce même genre. Le troisième article offre à son insertion avec le second un renflement sphéroïdal aminci en avant et en arrière, et parfaitement glabre, tandis que le reste de l'antenne est velu. Cette espèce de *rotule* ou de *condyle* pourrait être facilement prise, par un œil peu attentif ou peu sévère, pour un article distinct; mais une forte loupe, et surtout le microscope, font reconnaître évidemment que son col antérieur n'est qu'une continuation de la troisième pièce de l'antenne. Le second et le quatrième articles ont aussi à leur base un renflement glabre, mais infiniment moins prononcé. L'existence de ces condyles, qu'il faut regarder sans doute comme un perfectionnement de l'organisation, a pour but essentiel de favoriser la variété des mouvemens de l'antenne, et de se prêter ainsi à l'exercice plus étendu de ses fonctions comme organe tentaculateur.

Lorsqu'on saisit ce Réduve, il fait entendre un cri particulier, une stridulation qui lui a valu son épithète

nominative. Ce bruit est produit par le froissement répété du cou contre l'ouverture correspondante du corselet.

Le tube alimentaire de cet insecte présente une grande analogie de configuration et de structure avec celui de la *Punaise des lits*, et confirme ainsi l'identité qu'il y a entre ces deux Géocorises, sous le rapport de leur genre de vie. On sait qu'ils se nourrissent l'un et l'autre en suçant les animaux. La longueur de ce tube n'excède pas plus de trois fois celle de son corps. L'œsophage se renfle en un jabot conoïde souvent peu prononcé. L'estomac est une dilatation oblongue, boursouflée, remplie d'une pâte alimentaire blanchâtre ou jaunâtre; il est suivi d'un conduit filiforme, replié sur lui-même, et sans aucune trace d'une seconde poche gastrique. Après l'insertion des vaisseaux hépatiques, on voit une valvule annulaire marquée extérieurement par une coarctation; puis vient la poche des excréments, qui est ample, conoïde, et rétrécie en arrière pour aboutir à l'anus.

Les vaisseaux biliaires sont moins longs et un peu plus gros que ceux de la plupart des autres Géocorises; ils sont diaphanes, peu ou point variqueux, et au nombre de deux seulement, s'abouchant par quatre implantations distinctes autour de l'extrémité postérieure du ventricule chylifique, immédiatement avant la valvule qui sépare ce dernier de l'intestin proprement dit.

ESÈCE 2. *REDUV. PERSONATUS*. Fabr., l. c., p. 267. — Panz., fasc. 28, fig. 22.

LA PUNAISE-MOUCHE. Geoffr., l. c., I, p. 436, pl. 9, fig. 3.

*Fusco-nigricans villosus; scutello acutissimo; hemelytris homogeneis s. totis coriaceo-membranaceis.*

*Hab. sæpius in domibus. Long. 7-8 lin.*

Cet insecte, quoique mentionné dans presque tous les ouvrages d'Entomologie, est peu commun et assez mal

décrit. Il est surprenant que les auteurs de notre époque n'aient point signalé un trait organique fort remarquable, fourni par la texture de ses hémélytres, et qui n'avait point échappé à Geoffroy. La portion membraneuse de ces étuis, malgré l'assertion contraire de Rodhe (1) et la figure de Panzer, est tout-à-fait nulle, et leur consistance est homogène dans toute leur étendue.

L'organisation du canal digestif et de l'appareil biliaire du *Réduve masqué* ressemble à celle de l'espèce précédente, et mes observations sur ce point confirment celles de Ramdohr, qui a décrit et figuré ces organes (2). Je ferai seulement la remarque que, dans le petit nombre d'individus que j'ai disséqués, l'œsophage était capillaire jusqu'à l'origine du ventricule chylifique, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de jabot.

#### GENRE XIII. — *NABIS*, *NABIS*.

Ce genre, fondé par M. Latreille sur un démembrement des Réduves, diffère de ces derniers par l'insertion des antennes, qui est plus essentiellement latérale; par la longueur du bec, qui atteint la troisième paire des pattes; par l'absence de cou à la tête, enfin parce que le corselet n'est pas bilobé.

Les Nabis vivent de rapine ainsi que les Réduves.

ESPÈCE 1. *NABIS DORSALIS*. Nob., fig. 55.

*Testaceo-rufescens, glabra, oblonga; alis nullis; hemelytris concoloribus abdominis longitudine; abdomine supra atro; femoribus anticis crassioribus; tibiis anterioribus subtus minutissime biserrulatis.*

*Hab. in graminosis haud infrequens (Saint-Sever).*

*Long. 2 1/2 - 3 lin.*]

Espèce nouvelle, essentiellement distincte du *Nabis*

(1) *L. c.*

(2) *L. c.*, p. 193, tab. XXII, fig. 5.

*cedré* d'Olivier (Encycl., n° 2). Sa couleur est d'un roux pâle, testacé, à l'exception des yeux et de la région dorsale de l'abdomen, qui sont noirs. La tête a un peu de noir sur le vertex, et deux petites lignes enfoncées qui partent d'entre les yeux, lisses. Yeux très saillans, arrondis. Bec roussâtre, grêle, dépassant un peu l'origine des dernières pattes. Antennes très fines, presque de la longueur du corps. Corselet cylindroïde, mais un peu dilaté dans son tiers postérieur, marqué d'une ligne médiane noirâtre. Écusson triangulaire parfois d'une teinte obscure. Hémélytres avec des nervures assez prononcées et une cellule bien marquée; leur portion membraneuse courte, avec des nervures simples. Ailes absolument nulles. Dos de l'abdomen noir luisant, avec les bords roussâtres. Segment anal conico-triangulaire, débordant les hémélytres, et un peu velu. Pattes d'un roux pâle. Cuisses antérieures plus grosses, conoïdes, légèrement comprimées, garnies à leur bord inférieur d'un duvet très fin, serré, moelleux, sensible à une forte loupe. Tibia antérieur armé en-dessous d'une double rangée de petites dents microscopiques brunâtres. Tarses de trois articles distincts, velus en-dessous. Deux ongles simples, noirs, sans pelotte. Une petite pointe sternale bien saillante entre les origines des pattes antérieures.

Le tube alimentaire du *Nabis dorsal* diffère peu de celui des Réduves. Le jabot est à peine sensible : une valvule annulaire le sépare de l'estomac ; celui-ci est allongé, boursoufflé. La portion tubuleuse qui le suit est moins étendue que dans le genre précédent. Les vaisseaux hépatiques sont semi diaphanes, très variqueux, fort entortillés. La poche stercorale est fort grosse, et avant de se terminer à l'anús dégénère en un conduit tubuleux.

GENRE XIV. — *PELOGONUS*.

M. Latreille fonda, il y a plus de vingt-cinq ans, le genre *Pelogonus* sur un hémiptère découvert aux environs de Bordeaux, par M. Dargelas, aujourd'hui directeur du Jardin botanique de cette dernière ville. Malgré l'ancienneté de cette date et la description parfaite qu'en a donnée le savant professeur de Paris, cet insecte est peu connu de la plupart des entomologistes, et la science réclamait qu'on en donnât une figure exacte. J'ai cherché à remplir cette lacune.

Dans son Histoire naturelle des crust. et des ins. (1805), M. Latreille rangea cet hémiptère dans la famille des *Cimicides* et le comprit dans le genre *Acanthia*, qui correspond aux *Salda* de Fabricius. Mais, dans son *Genera* (1807), il le plaça, non sans doute sans quelque hésitation, en tête de la famille des Hydrocorises, sous le nom générique qu'il porte aujourd'hui. Enfin, dans son dernier ouvrage, publié en 1829, et faisant partie de la seconde édition du Règne animal, par Cuvier, il a cru devoir exclure le *Pelogone* de la famille des Hydrocorises; et revenant à la première inspiration de son tact entomologique, il a de nouveau replacé ce genre dans sa trop immense famille des Géocorises.

Si l'on soumet à une étude attentive la structure extérieure, l'organisation viscérale, et les habitudes des genres *Leptopus*, *acanthia* et *Pelogonus*, on verra que ce petit groupe d'hémiptères riverains doit constituer une famille propre, dont la place naturelle est à la fin de la tribu des Géocorises, et à laquelle on pourrait peut-être adjoindre le genre exotique *Galgulus*.

Les caractères génériques exprimés dans le *Genera* de M. Latreille (tome III, page 142), sont parfaitement



conformes à ceux que j'ai moi-même observés, à l'exception d'un seul trait relatif à la longueur des tarses. Je dois redresser ici une erreur qui n'est peut-être qu'une inadvertance, mais qui est répétée par tous les entomologistes. Contre l'assertion de mon illustre ami, les tarses des pattes intermédiaires ne ressemblent point à ceux des pattes postérieures; ils présentent au contraire la plus grande conformité de structure avec les tarses antérieurs. Ainsi, les tarses antérieurs et intermédiaires sont beaucoup plus courts que les postérieurs, et des deux articles qui les composent, le premier ou le basilaire est d'une extrême brièveté. Ces mêmes articles, dans les pattes de derrière, sont grêles, longs comparativement aux précédens, bien distincts et presque égaux entre eux. Les figures grossies que je donne des trois pattes mettent en évidence ces caractères et dissiperont toutes les incertitudes.

Le *Pélogone* diffère surtout de ses congénères l'*Acanthia* et le *Leptopus*, par la longueur de son bec, qui dépasse les insertions des pattes postérieures, et par ses antennes plus courtes que la tête, insérées et abritées sous les yeux.

ESPÈCE 1. *PELOGONUS MARGINATUS*. Lat., fig. 58.

*Ovatus, obtusus, supra nigro-fuscus opacus, subtus cinereo-plumbeus subsericeus; capite æneo transversim subtiliter striato; thoracis lateribus antice marginato-subreflexis lutescenti subpellucidis, margine postico macullulis tribus, elytrorumque margine externo basilari tenuiter lutescentibus; elytris homogeneis cinereo-albicante macullulatis; pedibus testaceo rufis, femoribus obscurioribus.*

*Hab. ripas herbosas Galliae meridionalis et Hispaniae.*  
Long. 2 lin.

Le *Pélogone* est essentiellement riverain, et je suis

4. Savans étrangers.

porté à croire qu'il se nourrit en suçant des animalcules. Il court assez vite et se dérobe en sautant, à la main qui veut le saisir. Il commence à paraître en avril, et on le trouve encore en novembre. Il exhale, quand on l'irrite, l'odeur spéciale des punaises. Considéré sous le rapport de la géographie entomologique, c'est un insecte qui habite la zone méridionale et subméridionale de l'Europe, ou en d'autres termes, la zone de l'olivier et celle du maïs. Comme je l'ai déjà dit, M. Dargelas le découvrit le premier aux environs de Bordeaux; M. Latreille l'indique à Brive, qui est déjà moins méridional que Bordeaux; je le trouvai assez abondamment, en 1806, sur les bords du Gardon, tout près du pont du Gard (Hérault); il n'est pas rare sur les rives de l'Adour et des ruisseaux marécageux de Saint-Sever (Landes); et je l'ai rencontré en Espagne, soit sur les bords de l'Ebre en Arragon, soit sur ceux du Francoli en Catalogne. Enfin, je ne serais pas surpris, vu qu'il cohabite fréquemment avec le *Tridactylus variegatus*, qu'on le découvrit aux environs de Lyon, où M. Foudras a observé ce dernier orthoptère, sur l'histoire duquel il a publié des détails pleins d'intérêt.

La larve du *Pélogone*, un peu moins grande et plus arrondie que l'insecte parfait, a la même structure générale que ce dernier, aux élytres et aux ailes près, dont il n'existe aucun vestige. Elle habite sous le sable humide, au milieu des racines, mais on la force à paraître à la surface du sol, en pressant celui-ci avec les pieds, comme pour l'*Hétérocère* et le *Dryops*. Elle ne saute point; sa couleur est noirâtre, mais fréquemment salie par le sable ou la terre. Je n'aperçois aucune trace des ocelles, et les yeux n'offrent point l'échancre qui caractérise ceux de l'insecte ailé. Le bord antérieur de la tête, un peu

en forme de museau, a des cils raides, un peu réfléchis en haut, formant un véritable râteau. Ce trait, exclusivement propre à la larve, annoncerait, si l'observation directe ne me l'avait pas déjà appris, qu'elle a l'habitude de se terrer ou de vivre dans des clapiers. Les bords du thorax sont jaunâtres, dilatés, planes et non réfléchis. Les tarsi des pattes postérieures ne sont ni aussi grêles ni aussi longs que ceux de l'insecte parvenu à sa dernière métamorphose; ils sont aussi gros et à peine un peu plus longs que ceux des autres pattes.

Par son appareil digestif, le *Pélogone* présente quelques traits qui rappellent celui des *Amphibicorises* et des *Hydrocorises*; mais il en offre de plus nombreux et de plus essentiels qui lui revendiquent une place dans les *Géocorises*.

Son tube alimentaire a une longueur qui égale un peu plus de deux fois celle du corps de l'insecte. L'*œsophage*, d'une ténuité capillaire, traverse les deux premières parties du thorax. Le *ventricule chylique*, brusquement distinct de l'*œsophage*, débute dans le métathorax par un renflement oblong, d'une configuration variable suivant son degré de plénitude, tantôt en forme de calebasse, tantôt plus ou moins boursoufflé. Bientôt après qu'il est parvenu dans la cavité abdominale, il dégénère en un conduit filiforme repley en anse ou flexueux; et avant sa terminaison, indiquée par l'intersection des vaisseaux hépatiques, il offre constamment une petite dilatation ovalaire. J'ai toujours rencontré dans ce ventricule une pulpe alimentaire blonde, homogène, et ses parois, observées à la loupe, présentent un pointillement particulier plus ou moins apparent, suivant quelques conditions digestives qu'il est difficile de préciser. Ce pointillement semble produit par des glandules ou des cryptes nichés au-dessous

de la tunique externe de l'organe. Les *vaisseaux hépatiques*, blanchâtres, très déliés, variqueux, ou plutôt très finement flexueux, forment deux grandes anses diversement reployées, implantées par quatre insertions distinctes autour du bourrelet, souvent effacé, qui termine en arrière le ventricule chylique. La première portion ou la portion grêle de l'*intestin* est courte, et s'insère, ainsi que dans les *Notonectes*, sur le côté d'un *cæcum* plus ou moins dilaté. Ce dernier s'atténue insensiblement pour se terminer à l'anus.

#### FAMILLE SECONDE. *LES AMPHIBICORISES.*

Les Hydromètres de Fabricius, qui renferment les genres *Hydrometra*, *Velia* et *Gerris* de M. Latreille, démentent par leur genre de vie aquatique ou du moins amphibie, le nom de Géocorises imposé à la famille dans laquelle notre célèbre entomologiste les a compris. Leur physionomie, la forme allongée de leur corps, qui est raide, formé de tégumens durs et fragiles, leurs pattes longues et fort grêles, qui leur servent de rames, leurs habitudes et surtout leur organisation intérieure ou viscérale, me semblent réclamer en leur faveur l'établissement d'une famille particulière qui, comme je l'ai déjà dit, se trouverait intermédiaire entre les Géocorises et les Hydrocorises. Cette famille avait d'abord été créée en 1804 par M. Latreille, sous le nom de *Plotères* (Rameurs), dans son Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes. Plus tard, dans son *Genera* (1807), cet auteur se contenta de placer ces insectes dans une section de sa famille des Cimicides. Enfin, tout récemment (1829), il leur a assigné un rang à la fin de la nombreuse famille des Géocorises.

GENRE XV. — *GERRIS*, *GERRIS*.

Aux traits caractéristiques assignés à ce genre par M. Latreille, j'en ajouterai un assez remarquable, fourni par la structure des antennes, et dont j'ai déjà produit un exemple à peu près semblable en parlant du *Reduvius stridulus*. Avec le secours de la loupe, on aperçoit entre la seconde et la troisième pièce de l'antenne, un article supplémentaire fort petit, mais bien distinct, qui, soumis au microscope, paraît turbiné et glabre, tandis que le reste de l'antenne, sous le même verre amplifiant, est velu. Un semblable article, mais à peine apparent et rudimentaire, s'observe aussi entre la troisième et la dernière pièce de l'antenne. Les figures qui accompagnent mon travail complètent ma description.

Les *Gerris* nageant sans cesse à la surface des eaux, saisissent, au moyen de leurs pattes antérieures, les petits insectes, et sont ainsi carnassiers : les mâles sont plus petits que les femelles souvent d'un tiers. MM. Lepelletier et Serville ont avancé une assertion contraire à l'article *Gerris* de l'Encyclopédie méthodique (tome X, p. 266). Lorsque j'exposerai mes recherches sur les organes génitaux de ces insectes, je prouverai par des faits anatomiques que ces entomologistes ont été induits en erreur.

ESPÈCE 1. *GERRIS CANALIUM*. Nob., fig. 59.

*CIMEX NAJAX*, var. *APTERA*. Deg. (ex Latreille).

*Omnino aptera (adulta); supra fusco-olivacea, oculo armato æneo-pubescenti, antennis pedibusque concoloribus; subtus sericeo-argentea; abdominis apice in dentem validum acutissimum utrinque producto.*

*In rivulis, canalibus (Saint-Sever). Long. 5-6 1/2 lin.*

Il n'est mentionné ni dans Fabricius ni dans la plupart des ouvrages d'Entomologie; il est plus grand que le

*G. paludum*. C'est peut-être de cette espèce que Geoffroy a entendu parler lorsqu'à la suite du *G. lacustris* il a dit : « Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il s'accouple » souvent avant que d'être parfait, n'ayant encore ni ailes » ni étuis. » (*Hist. Ins. Par.*, I, p. 463.) La dissection de cet insecte prouve, comme on le verra, qu'il est complètement aptère dans toutes les époques de sa vie.

Le tube alimentaire du *Gerris des canaux* présente, lorsqu'il est étendu, une longueur triple de celle de tout son corps, et ses flexuosités sont maintenues en place au moyen de brides trachéennes fort déliées. L'œsophage, d'abord capillaire, se renfle insensiblement en un jabot conoïde peu prononcé. Le ventricule chylifique a des parois assez épaisses, et lorsqu'on les déchire, les lambeaux se recoquillent comme dans les tissus qui jouissent d'une certaine élasticité. Il débute, ainsi que dans la plupart des Hémiptères précédens, par un estomac boursoufflé, en grande partie logé dans le thorax, et rempli tantôt d'une pulpe alimentaire d'un rouge marqué, comme si cet insecte se nourrissait de sang, tantôt d'une pâte d'un jaune pâle ou cannelle. En pénétrant dans la cavité abdominale, l'estomac dégénère en un tube filiforme et lisse, qui rétrograde pour former une anse constante. Une seconde poche gastrique ovale-oblongue termine, comme dans les *Pentatomes* et genres voisins, la portion tubuleuse du ventricule chylifique dont elle est séparée par un petit étranglement. L'intestin proprement dit est une poche oblongue et conoïde.

L'appareil hépatique des *Amphibicorises* ressemble, par la présence d'une vésicule biliaire bien distincte, à celui des premiers genres de la famille des *Géocorises*. Les vaisseaux sécréteurs de la bile sont au nombre de deux, diaphanes, assez gros, le plus souvent lisses, parfois un

peu variqueux; ils forment chacun une anse à nombreux replis, les uns s'avancant jusqu'à l'estomac, les autres s'agglomérant autour de l'intestin. Ils s'implantent par quatre bouts distincts, un peu rétrécis, les uns au-dessus, les autres au-dessous d'une vésicule biliaire, globuleuse, sessile, pellucide, qui semble comme interposée entre la seconde poche gastrique et l'intestin, et que l'on croirait un renflement de l'une ou de l'autre de ces portions du tube digestif.

ESPÈCE 2. *GERRIS PALUDUM*. Latr., Gen., III, p. 183.

*G. LACUSTRIS* ejusd., ib.

*Supra fusco-olivacea, subtus sericeo-cinerea; thorace utrinque in tuberculum prominente; abdominis margine elevato rufescente; segmento dorsali ultimo utrinque in dentem producto; pedibus nigro-piceis; hemelytris nigro-fumosis, nervis prominulis fusco-olivaceis, metathorace subtus unituberculato.*

*Hab. in rivulis, fossis, lacubus. Long. 5 lin.*

Indépendamment des traits énoncés dans ce signalement, le *Gerris des marais* offre à la partie antérieure du corselet une petite ligne médiane roussâtre parfois presque effacée. Le bord externe du thorax présente aussi à la loupe un peu de cette dernière couleur; mais c'est un caractère fort peu saillant. Dans nos individus, les pattes, surtout les cuisses, ont une couleur livide, et l'anus n'est point roussâtre.

J'ai apporté dans les investigations anatomiques relatives à cette espèce les mêmes soins que pour la précédente, et je n'ai pu trouver dans son appareil digestif qu'une légère différence dans la glande salivaire, dont je parlerai ailleurs. Ainsi tout ce que j'ai dit sur le tube alimentaire et les vaisseaux hépatiques du *G. des canaux*

est applicable sans restriction à ces mêmes organes dans le *G. des marais*.

Ramdohr a aussi décrit et figuré le canal du *G. lacustris* (1); il ressemble parfaitement à celui des deux espèces que j'ai disséquées. Il a seulement représenté l'estomac sans aucune trace de boursouflures; il le dit très lisse, ce qui sans doute est accidentel, et il donne le nom de *pilore* à ce que j'appelle vésicule biliaire.

#### GENRE XVI. — *VELIA*, VÉLIE.

C'est M. Latreille qui a institué ce genre, parfaitement naturel, aux dépens de quelques espèces d'Hydromètres de Fabricius. Les *Vélies*, au lieu de nager par saccades à la manière des Gerris, marchent ou courent sur la surface des eaux tranquilles ombragées, et se nourrissent, comme ces derniers, en suçant de petits insectes. La composition de leurs antennes a aussi beaucoup d'analogie avec celle de ces mêmes organes dans les Gerris; car avec le secours de la loupe on reconnaît un petit article supplémentaire entre la seconde et la troisième pièce, ainsi qu'on peut le voir dans les figures que je donne de cet insecte.

Les tarsi des Vélies sont de trois articles distincts, garnis en dessous d'un duvet très fin, serré, disposé comme celui du velours, et imperméable; ce qui donne à ces insectes la faculté de se tenir et de courir sur l'eau sans se mouiller.

---

(1) *L. c.*, p. 195, tab. XXIII, fig. 1.



ESPÈCE 1. *VELIA CURRENS*. Fig. 65. — Latr., Gen. Cr., III, p. 133.

HYDROMETRA CURRENS. Fabr., l. c., p. 259. — Coqueb., Illust. ; tab. XIX, fig. 11 (*mediocr.*).

*Aptera, nigro-subænea; thorace maculis duabus anticis sericeo-argenteis; abdominis marginibus fulvis nigro-punctatis; ventre fulvo; maris femoribus posticis incrassatis bidentatis serrulatisque.*

*Hab. in fontibus umbrosis (Saint-Sever). Long. 4 lin.*

Tête offrant à la loupe une légère rainure médiane. Corselet marqué de points enfoncés, dont quelques-uns forment une série transversale tout près de son bord antérieur. Base dorsale de l'abdomen avec quelques reliefs, dont un médian, bien plus prononcé dans la femelle que dans le mâle, semble représenter un écusson. Abdomen en gouttière, offrant dans les individus mâles bien conservés une tache oblongue, d'un blanc nacré, sur le bord latéral de chaque segment : ces taches ne paraissent point dans la femelle, parce que les rebords tranchans de l'abdomen s'inclinent l'un vers l'autre ; ce qui rend la région dorsale bien moins large dans ce sexe que dans l'autre. Bords de l'abdomen roussâtres, avec une petite tache triangulaire noire à l'angle de chaque segment : ces bords se terminent en arrière en pointe. Dans l'échancrure limitée par ces deux pointes est placée une pièce dépendante de l'appareil génital, et plus grande, plus saillante dans le mâle que dans la femelle. Ventre fauve, avec une bordure noire. Pattes assez robustes, d'un fauve plus ou moins obscur. Cuisses postérieures du mâle grandes, renflées, armées en-dessous de deux dents pointues, sur-saillantes, et de très petites dentelures ou aspérités sensibles à la loupe ; celles de la femelle simples et sans dents. Jambes postérieures du mâle garnies vers leur extrémité

de quelques légères aspérités. Tarses de trois articles, dont le premier beaucoup plus court; le dernier tronqué obliquement pour l'insertion des ongles.

La *Vélie vagabonde* vit en sociétés assez nombreuses dans les fontaines rurales ombragées; elle n'est pas rare aux environs de Saint-Sever (Landes).

Les larves sont noirâtres, et vivent en commun avec les individus adultes. Leur abdomen se termine en pointe, et ses bords à peine palifiés ne dépassent pas le niveau de la région dorsale. On observe une petite tache rousse sur le milieu du premier segment de l'abdomen. Le dessous de celui-ci est d'un gris pâle, avec une rangée de taches noires sur les flancs.

J'ai eu de fréquentes occasions d'étudier et de disséquer les deux sexes de cet Amphibicorise, et je ne vois pas sur quoi se fondent MM. Lepelletier et Serville (Encycl. méth., t. X, p. 780) pour regarder l'*Hydrometra aptera* de Fabricius comme le mâle de son *H. currens*. Je les crois deux espèces bien distinctes.

Le canal digestif de la Vélie ressemble beaucoup pour sa longueur, sa forme et sa structure, à celui des Gerris. Le ventricule chylique, observé à une forte loupe, présente dans toute son étendue un pointillement particulier qui fait présumer l'existence de cryptes dans l'épaisseur de sa tunique. La vésicule biliaire est moins développée et les vaisseaux hépatiques sont plus sensiblement variqueux que dans le genre précédent. L'intestin est gros, dilaté, turbiné, rempli d'une pulpe excrémentitielle brunâtre.

### FAMILLE TROISIÈME. LES HYDROCORISES.

M. Latreille, dans ses derniers ouvrages, a restreint à une seule et même famille les Hémiptères qui vivent

habituellement dans le sein des eaux, soit à l'état de larves, soit à celui d'insectes parfaits, et il leur a donné la dénomination significative d'*Hydrocorises* ou *Punaises d'eau*. En étudiant, d'après les principes de la méthode naturelle, les formes, les habitudes et l'organisation des genres compris dans ce groupe, on se convaincra, je pense, de la nécessité de le convertir en tribu ou en section, et de revenir à la première idée de l'illustre fondateur des familles des insectes, qui, dans son Précis des caractères génériques, en 1795, avait réparti ces Hémiptères dans deux familles séparées, l'une composée des genres *Ranatra* et *Nepa*; l'autre renfermant les *Naucoris*, *Notonecta* et *Corixa*. Cette même distribution a été adoptée en 1814, sans qu'on en ait indiqué la source primitive, par Rodhe (*l. c.*, p. 14), qui a désigné la première famille sous le nom d'*Hydrocorides*, et la seconde sous celui de *Naucorides*. M. Latreille, dans la nouvelle édition du *Règne animal*, en 1829, a saisi bien mieux encore la filiation naturelle des Hémiptères aquatiques. Il a régénéré, sans les circonscrire définitivement, deux familles qui ne sauraient manquer d'être regardées comme légitimes : l'une, les NÉPIDES, comprendra les genres *Galgulus*, *Naucoris*, *Belostoma*, *Nepa* et *Ranatra*; l'autre, les NOCTONECTIDES, sera formée des *Corixa*, *Notonecta* et *Plea*.

#### GENRE XVII. — NAUCORIS, NAUCORE.

Les Naucores, par leur structure extérieure, leurs habitudes et leur organisation viscérale, forment un genre intermédiaire entre les Népes et les Corises, et semblent justifier la fusion de ces divers genres en une seule famille; cependant le plus grand nombre des traits entomologiques leur revendiquent plus légitimement une

place à la tête des NÉPIDES. Ces Hémiptères aquatiques, munis d'un bec très piquant et de pattes antérieures ravis-seuses, sont insectivores; ils sont plus voraces que la plupart des autres Hétero-ptères cohabitans de l'eau, et ils paraissent être supérieurs à ceux-ci en courage et en force. J'ai souvent remarqué que placés dans un même bocal avec des Notonectes, des Corises et diverses larves, ils finissaient par les dévorer toutes. Ils supportent facilement la captivité pendant plusieurs mois. On les voit rarement à la surface de l'eau, comme les Corises et les Notonectes, et ils ne rampent point dans la vase, comme les Nèpes et les Ranatres. Ils se tiennent au milieu des charagues, des conferves et autres plantes touffues, pour y chasser leur proie. Les espèces ailées quittent souvent le soir leur demeure aquatique et s'envolent, soit pour poursuivre les petits insectes dans les airs, soit plutôt pour rechercher une localité plus appropriée.

Les pattes antérieures des Naucores offrent une structure fort singulière, et c'est leur trait anatomique extérieur le plus caractéristique. Qu'il me soit permis d'en offrir ici une figure et une courte description (fig. 75). Ces pattes ne sont ni natatoires ni ambulatoires; elles ont par leur configuration une ressemblance frappante avec les mandibules de quelques Arachnides, notamment des Mygales, ou avec les pieds-mâchoires des Crustacés, et elles doivent avoir les mêmes fonctions, c'est-à-dire servir à saisir, à déchirer leur proie, à la broyer en quelque sorte pour la rendre plus propre à être dévorée par la suction. Elles manquent absolument de tibia et de tarse proprement dits, et se composent 1° d'une *hanche* conoïde, bien moins grosse que celle des autres pattes, articulée ou plutôt implantée par son sommet sur la base de la cuisse, de manière que celle-ci peut exercer des mouvemens

d'opposition vague et de circumduction ; 2° d'une *cuisse* large, ovulaire, comprimée d'avant en arrière, dépourvue de cette pièce intermédiaire qu'on désigne ordinairement sous le nom de *trochanter*, et dont le bord inférieur, un peu tranchant, est garni d'un duvet fort court, disposé en brosse ; 3° enfin d'un *ongle* corné très simple, aussi long que la *cuisse*, légèrement arqué, assez robuste, susceptible d'une opposition bornée, c'est-à-dire du seul mouvement de flexion et d'extension, et destiné, en se couchant sur la crête duvetée de la *cuisse*, à former pince avec celle-ci, pour exercer la préhension. Je renvoie à l'explication des planches ce qui concerne les autres pattes des *Naucores*.

ESPÈCE 1. *NAUCORIS APTERA*. Nob.

*N. MACULATA*. Fab., l. c., p. 110.

LA NAUCORE. Geoffr., Ins. Par., I, p. 474, pl. ix, fig. 5.

*Aptera livido-virescens capite punctis macululisque fuscis ; thorace maculis quatuor longitudinalibus aliaque antica dorsali subbiloba , fuscis ; hemelytris homogeneis abrupte in apicem obtusum attenuatis.*

*Hab. in aquis stagnantibus. Long. 4 lin.*

Geoffroy a évidemment confondu cette espèce avec la suivante, et quoique dans l'exposition des traits généraux il ait parlé de l'existence des ailes, je pense avec M. Latreille que la *Naucore* qu'il a décrite et figurée est notre *N. aptère*. Celle-ci ne diffère pas seulement de la *N. cimicoïde* par l'absence des ailes, les cinq taches du corselet et une plus petite taille, elle s'en distingue encore par la texture et la forme de ses hémélytres. Ces dernières sont dans la *N. aptère*, homogènes dans toute leur étendue, et terminées en pointe arrondie, tandis que dans l'espèce suivante elles sont membraneuses dans leur tiers

postérieur, et largement tronquées à leur extrémité. La vue comparative des figures qui représentent les hémélytres de ces deux espèces, suppléera à d'autres détails descriptifs.

Le canal digestif de la *N. aptère* a une longueur triple de celle de tout le corps de l'insecte, et des brides trachéennes nombreuses, fort déliées, le maintiennent en place. L'œsophage se renfle à peine vers sa terminaison. L'estomac est oblong, boursoufflé, variable pour sa forme, rempli d'une pulpe alimentaire blanchâtre, et logé dans la cavité thoracique. Il est suivi d'un tube filiforme, reployé en une anse constante qui se termine par une seconde poche gastrique ellipsoïdale. Les parois de ces diverses parties du ventricule chylique sont assez épaisses, et présentent à la loupe un pointillé particulier, plus ou moins prononcé suivant certaines conditions. Ces points, soumis à une forte lentille du microscope, font naître l'idée de cryptes logés au-dessous de la tunique extérieure de l'organe; ils sont parfois d'une couleur brunâtre, mais souvent aussi incolores. Une portion assez grêle d'intestin succède à l'insertion des vaisseaux hépatiques, et est suivie d'une poche turbinée très dilatable, tantôt brunâtre, tantôt diaphane, suivant qu'elle renferme ou non des excréments. Cette poche, comparable au cæcum, est fort remarquable par l'existence, à sa base, de deux oreillettes ou espèces de caroncules que j'ai toujours rencontrées dans un état d'affaissement, ridées, ratatinées, et terminées par un filet presque imperceptible, qui est peut-être un ligament. Il n'est pas improbable que ces oreillettes se gonflent par des gaz au gré ou suivant les besoins de l'animal, et font l'office de *vessies natatoires*.

Les vaisseaux hépatiques de la *Naucore* sont capillaires,

blanchâtres ou diaphanes, entortillés autour de l'intestin, et d'une texture très fragile. Je les ai cependant déroulés dans leur intégrité, et je me suis convaincu qu'il n'y en a que deux; mais ils s'implantent par quatre bouts distincts autour de l'extrémité postérieure du ventricule chylique. D'après cela on voit qu'ils ont la forme d'un arc diversement replié. Il n'y a aucune trace de vésicule biliaire.

ESPÈCE 2. *NAUC. CIMICOLDES*. Fabr., l. c., p. 110. — Latr.;

Gen. Cr., III, p. 146. — Panz., fasc. 95, fig. 16.

*Alata livido-virescens; thorace maculis duabus magnis transverso-quadratis epunctis minimis fuscis; hemelytrorum membrana late truncata; alis magnis albo-lacteis.*

*In aquis stagnantibus. Long. 6 lin.*

Le tube alimentaire de cette espèce n'a offert à mes investigations aucune différence essentielle avec celui de la précédente; j'ai seulement reconnu que la première poche du ventricule chylique, ou l'estomac, au lieu d'être simplement boursoufflée à son origine, présente des étranglemens nombreux et irréguliers qui lui donnent un aspect bizarre. Les dessins qui représentent l'appareil digestif des deux espèces rendent superflue toute description.

#### GENRE XVIII. — *RANATRA*, RANATRE.

ESPÈCE 1. *RAN. LINEARIS*. Fabr., l. c., p. 119. — Panz., fasc. 95, fig. 15.

LE SCORPION AQUATIQUE A CORPS ALLONGÉ. Geoffr., l. c., I, p. 480, tab. x, fig. 1.

C'est la seule espèce de ce genre qui existe en Europe, et elle est trop connue pour insister sur sa description.

Elle rampe au fond des eaux, dans la vase ou au milieu des plantes aquatiques; elle est carnassière, et se nourrit de petits insectes qu'elle suce après les avoir saisis avec les tenailles de ses pattes antérieures.

J'ai publié en 1820 (Ann. gén. des Sciences phys. de Bruxelles, 7<sup>e</sup> vol.) l'Anatomie, avec figures, de la Ranatre et de la Nèpe. Je vais la reproduire ici, mais avec des additions et des changemens importans qui résultent des nouvelles dissections auxquelles je me suis livré depuis cette publication.

Le tube alimentaire de ces deux Népidés a deux fois la longueur de leur corps. L'*œsophage* grêle, lisse et d'une texture musculo-membraneuse, est tout d'une venue. Il est parfois jaune orangé, ou même d'un rouge sanguin bien prononcé; ce qui dépend du liquide alimentaire qu'il renferme. Le *ventricule chylifique* est brusquement distinct de l'*œsophage* et par sa grosseur et par sa texture. Tantôt dilaté dès son origine en un renflement sphéroïdal, ainsi que je l'ai souvent observé dans la Nèpe; tantôt cylindroïde, il dégénère insensiblement en un long tube filiforme repley ou flexueux. Cet organe, dont la longueur surpasse deux fois celle de tout le reste du canal digestif, est remarquable par l'aspect pointillé ou granuleux de ses parois. Celles-ci semblent, à l'œil nu, comme finement réticulées; mais avec le secours des verres amplifians, on reconnaît que ces points saillans sont des glandules ou des cryptes nichés dans leur épaisseur. Cette texture glandulaire m'a paru plus prononcée et plus uniformément répandue dans la Ranatre que dans la Nèpe. Ce dernier insecte a aussi plus habituellement le *ventricule chylifique* terminé par un léger renflement ovaire. L'*intestin* se distingue surtout du *ventricule* précédent par la texture de ses tuniques, qui sont lisses,



c'est-à-dire dépourvues de cryptes glanduleux. Sa première portion est droite, assez courte, cylindroïde ou rarement bosselée au dehors, parfois d'une teinte jaunâtre. Elle s'abouche latéralement dans un *cæcum* très dilatable, destiné à remplir les fonctions de *vessie nataoire*, comme dans le *Dytique*, l'*Hydrophile* et autres insectes aquatiques. Ce *cæcum*, que l'on pourrait aussi bien appeler un *rectum*, varie pour sa forme et son développement: il s'atténue un peu en arrière pour se terminer à l'anus. Il m'a présenté dans la Nèpe des différences fort remarquables de couleur, dont je ne saurais m'expliquer la véritable cause. Tantôt je l'ai rencontré très ample et plein d'un liquide incolore; tantôt dans un état de vacuité, il était d'un rouge briqueté très foncé; enfin, à diverses reprises, j'ai trouvé cette vessie d'un noir de charbon profond avec de très légères stries transversales. La figure que j'en donne exprime ce trait.

Les *vaisseaux hépatiques* des *Népides* sont au nombre de deux seulement, implantés par quatre insertions distinctes autour de la terminaison du ventricule chylifique, immédiatement avant la valvule annulaire qui sépare celui-ci de l'intestin. Chacun d'eux forme donc une grande anse dont les flexuosités, lâchement enchevêtrées avec les ramifications trachéennes, s'enlacent autour du canal digestif. Ils sont lisses, c'est-à-dire non variqueux, tantôt blancs, tantôt diaphanes et d'une texture délicate.

#### GENRE XIX. — *NEPA*, NÈPE.

ESPÈCE I. *N. CINEREA*. Lin. — Fabr., l. c., p. 107. — Panz., fasc. 95, fig. 14.

LE SCORPION AQUATIQUE A CORPS OVALE Geoffr., l. c., I, p. 481.

Il serait encore superflu de décrire cet insecte qui

4. *Savans étrangers.*

est aussi commun que la Ranatre et qui a les mêmes habitudes et le même genre de vie qu'elle.

GENRE XX. — *CORIXA*, CORISE.

Ce genre, fondé par Geoffroi et débaptisé arbitrairement par Fabricius, qui l'a appelé *Sigara*, se compose d'Hémiptères aquatiques carnassiers fort remarquables par la structure insolite et hétéromorphe de leurs pattes. Celles-ci semblent destinées, les antérieures à la préhension, les intermédiaires à une sorte d'ambulation dans l'eau, et les postérieures uniquement à la natation. Je vais consacrer quelques lignes à l'exposition de cette structure, qui me paraît avoir été incomplètement décrite et mal figurée par les auteurs.

Les pattes antérieures sont fort courtes, comparativement aux autres, et insérées si près de la tête, qu'on les prendrait volontiers pour des mandibules ou des pieds-mâchoires. Elles paraissent, en effet, remplir la double fonction de ces derniers. La *cuisse*, de forme cylindroïque, tient au thorax par une *hanche* fort courte, sans la pièce intermédiaire appelée *trochanter*. Le *tibia*, pour ainsi dire rudimentaire ou vestigiaire, est représenté par un article dont la forme et la brièveté rappellent la rotule ou genou des pattes des arachnides. Le *tarse*, d'une seule pièce qui égale en longueur la cuisse, est arqué et entièrement dépourvu d'ongle; mais il est organisé de manière à saisir, à retenir, à déchirer une proie. Convexe en dehors et concave en dedans, il est garni sur ses deux bords de longues soies cornées, raides et un peu arquées, qui représentent, surtout celles du bord inférieur, une sorte de peigne à longue pointes parallèles. Outre cela, la face interne du tarse est divisée, suivant sa longueur, en deux plans ou facettes, par une fine arête armée aussi

d'une série de soies courtes, serrées, raides et droites, qui doivent produire l'effet d'une scie. Ajoutons pour le complément du mécanisme ou de la fonction de ces pattes, que les deux tarsi, agissant de concert, forment, par leur connivence, en même temps une cage et une pince dont la faculté préhensive s'exerce avec d'autant plus d'énergie que ces membres sont courts et assez robustes.

Les pattes intermédiaires sont plus longues, plus minces que les deux autres paires, et d'une configuration ordinaire, c'est-à-dire composées d'une *hanche*, d'un *trochanter*, d'une *cuisse*, d'un *tibia*, d'un *tarse* et d'*ongles*. Elles sont garnies de piquans entremêlés de poils rares. Leur *tarse*, d'une seule pièce cylindrique et allongée, se termine par deux ongles aussi longs que lui, presque droits, grêles, faibles, rapprochés et même contigus dans l'état de repos, susceptibles de s'écarter au gré de l'insecte. Ces pattes paraissent surtout destinées, en s'accrochant aux corps environnans, à fixer l'animal lorsqu'il veut ou guetter ou dévorer sa proie. J'ai souvent observé les *Corises* suspendues entre deux eaux sur un support, à la faveur des ongles des tarsi intermédiaires, et maintenues dans leur équilibre horizontal par les mouvemens insensibles des pattes postérieures, qui alors faisaient à la fois l'office de balanciers et de nageoires. J'ai bien constaté aussi dans ce cas, que les pattes intermédiaires et les antérieures concourent à exercer la progression lorsque l'insecte est immergé.

Les pattes postérieures sont, comme je l'ai dit plus haut, essentiellement natatoires. La *cuisse* est glabre, à l'exception de quelques petites aspérités près de son extrémité tibiale. La jambe, plus courte qu'elle, présente plusieurs séries longitudinales de spinules et quelques poils fins. Mais c'est le *tarse* qui mérite plus spécia-

lement notre attention. Il constitue véritablement une rame et une nageoire; il est aplati, lancéolé, formé de deux pièces, dont la terminale, bien plus courte, est tout-à-fait dépourvue d'ongles; il est garni, soit sur ses bords, soit sur son disque, près de ceux-ci, de franges ou de barbes fines, souples, serrées, susceptibles de s'étaler largement dans l'eau, et plus longues, plus fournies au bord inférieur qu'au supérieur. Ce dernier, indépendamment de ces franges natatoires, est armé de petits piquans.

Olivier et M. Latreille décrivent les *antennes* de la Corise comme composées de quatre articles. L'examen scrupuleux que j'en ai fait, soit à la loupe, soit au microscope, ne m'en a mis en évidence que trois, dont le premier court, cylindroïde; le second allongé, conoïde; le troisième ou le terminal grêle, subuliforme. Ces articles, soumis au foyer d'une forte lentille, paraissent velus.

ESPÈCE I. *CORIXA STRIATA*. Latr., Hist. nat. Ins., t. XII, p. 289.

*SIGARA STRIATA*. Fabr., l. c., p. 104. — Panz., fasc. 50, fig. 23.

LA CORISE. Groffr., l. c., I, p. 478, pl. 9, fig. 7.

*Testaceo-flavescens, thorace lineis nigris transversis, subtilissimis; divisus vel subanastomosantibus; hemelytris nitidis, signaturis nigris numerosissimis sub lente flexuoso-reticulatis.*

*Hab. in aquis stagnantibus. Long. 5 lin.*

Le canal digestif a, dans la *Corise*, tout au plus deux fois la longueur du corps de cet insecte. Des trachées d'une extrême finesse le pénètrent et lui forment des rênes qui le maintiennent dans sa position. L'œsophage est capillaire et se prolonge jusque vers le milieu du thorax. Il n'y a aucun indice de l'existence d'un jabot. Si, en approchant de sa terminaison, l'œsophage se renfle insensiblement,

blement, il est facile de se convaincre, avec le secours de la plus faible lentille du microscope, que ce renflement n'est dû qu'à une plus grande épaisseur de la tunique externe seule; car la cavité linéaire du tube qui forme son axe a d'un bout à l'autre le même diamètre. L'estomac, inégal et boursoufflé à son origine, est en grande partie logé dans la cavité thoracique et a parfois une teinte verdâtre. Il n'est pas immédiatement suivi, ainsi que dans la *Naucore*, d'un tube filiforme distinct; il diminue insensiblement de diamètre, et présente ordinairement, avant l'insertion hépatique, un renflement ovalaire qui rappelle la seconde poche gastrique des Géocorises, mais qui, dans quelques conditions, est entièrement effacé. Un léger bourrelet circulaire, un peu calleux, termine en arrière le ventricule chylifique et est l'indice d'une valvule intérieure; il est suivi d'une portion intestinale grêle et droite dont les tuniques sont bien plus épaisses que le reste de l'organe; ce qui rend sa surface un peu inégale et ridée. J'observe que la face inférieure de cette portion d'intestin est creusée d'une gouttière médiane assez profonde. Elle s'amincit en arrière pour s'implanter sur la base d'un sac stercoral ou cæcum assez ample; je dis s'implanter, parce qu'il n'y a pas un abouchement bout à bout, et que le point d'insertion, débordé en avant par le sac en question, paraît latéral. Ce cæcum, qui dans la *Corise* ainsi que dans quelques genres voisins, me paraît devoir remplir les fonctions de vessie natatoire, a un volume et une configuration variables: il présente à son origine une ou deux boursoufflures distinctes; quand il est bien distendu il a une forme arrondie, et se termine en arrière en un tube cylindroïde dont l'ouverture extérieure est l'anus.

Les vaisseaux hépatiques de la *Corise* forment deux

anses longues et flexueuses qui s'insèrent, par quatre bouts isolés, immédiatement avant le bourrelet valvulaire qui termine en arrière le ventricule chylique. Ces vaisseaux, d'une texture fragile, sont ou lisses ou repliés en festons, ou très variqueux, suivant certaines conditions. De fines trachéoles les retiennent appliqués sur les parois du tube alimentaire. Ils sont tantôt d'un blanc de craie, tantôt d'un gris blanchâtre, suivant le degré d'élaboration de la bile. La portion par laquelle ils s'implantent autour du ventricule chylique est, dans une étendue de quelques millimètres, sensiblement plus grêle que l'autre, et toujours diaphane. Les figures expriment ce trait particulier.

ESPÈCE 2. *COR. HIEROGLYPHICA*. Nob., fig. 85.

*Testaceo-flavescens; thorace lineis nigris subtilissimis, transversis, simplicibus; hemelytris cinereo-pallidis nitidis signaturis nigris, irregularibus, interruptis, subconcatenatisque; tarsis posticis concoloribus.*

*Hab. in aquis stagnantibus (Saint-Sever). Long. 2 lin.*

Elle est plus petite que la *Corise rayée* (*striata*. Latr., *Hist.* t. XII, p. 289) qui se trouve dans les mêmes eaux. Fond du corselet d'un gris cendré un peu argenté, traversé par neuf lignes noires parallèles. Mouchetures des hémélytres ressemblant, à la loupe, à des caractères hiéroglyphiques noirs. L'examen comparatif des figures qui représentent les hémélytres de cette espèce et de la *Corise rayée*, mettra suffisamment à même d'apprécier leur différence spécifique.

L'appareil digestif de la *Corise hiéroglyphique* ne m'a rien présenté qui ne confirme ce que j'ai dit sur l'espèce précédente.

GENRE XXI. — *NOTONECTA*, NOTONECTE.

Les Notonectes, que Geoffroi a appelées *Punaises à avirons*, à cause de la forme et de l'usage des pattes postérieures, sont des Hémiptères aquatiques qui de tout temps ont fixé l'attention des entomologistes par leur attitude singulière dans l'eau. Elles nagent sur le dos, de manière que le ventre est supérieur ou tourné en haut, et c'est cette singularité que Linnæus a si bien exprimée par le nom, d'étymologie grecque, qu'il leur imposa. Une région dorsale relevée en dos d'âne ou en carène arrondie, et revêtue d'un velouté qui la rend imperméable, des franges fines et nombreuses qui garnissent soit les pattes postérieures, soit les bords de l'abdomen et du thorax, soit enfin, en double rangée, une légère crête médiane de la paroi ventrale, et qui s'étalent ou se ploient au gré de l'insecte, comme de véritables nageoires, favorisent et cette attitude en supination, et la prestesse des mouvemens natatoires de la *Notonecte*. Puisque la nature, qui semble souvent se faire un jeu de produire des exceptions bizarres qui attestent l'immensité de ses ressources, avait condamné cet animal à passer sa vie dans une posture renversée, il fallait bien, pour le maintien de son existence, qu'elle lui donnât une organisation en harmonie avec cette attitude; c'est aussi dans ce but que la tête est fortement inclinée sur la poitrine; que les yeux, de forme ovale, peuvent exercer la vision en haut et en bas; que les pattes antérieures, ainsi que les intermédiaires, agiles et arquées, uniquement destinées à la préhension, peuvent se débander en quelque sorte, à la faveur des hanches allongées qui les fixent au corps, et accrocher solidement leur proie avec les griffes robustes qui terminent leurs tarsi. Pour ne point grossir ces pages, je renvoie à l'ex-

plication des figures quelques détails de structure relatifs aux pattes postérieures et à l'abdomen.

Les *Notonectes* sont, dans tous leurs états, des insectes essentiellement carnassiers ; et quand on les saisit sans précaution, ils font avec leur bec des piqûres fort douloureuses. Ils sont très inhabiles à la marche, et lorsqu'on les place hors de l'eau, sur le sol, on les voit toujours sauter par saccades irrégulières.

ESPÈCE 1. *NOT. GLAUCA*. Lin. — Fabr., l. c., p. 102. — Panz., fasc. 3, fig. 20.

LA GRANDE PUNAISE A AVIRONS. Geoffr., l. c., I, p. 476, pl. 9, fig. 6.

*Capite, thorace pedibusque luteo-virescentibus nitidis; scutello atro, opaco; hemelytris nunc griseo-luteis, nunc nigro-ferrugineis plus minusve rufo-maculatis.*

*Hab. in aquis stagnantibus. Long. 6 lin.*

Le tube alimentaire de la *Notonecte* a la plus grande ressemblance de conformation et de structure avec celui des *Naucores*, et il présente, comme dans ces dernières, quelques variétés accidentelles de configuration. Sa longueur dépasse cinq fois environ celle du corps de l'insecte. L'œsophage se renfle insensiblement en un jabot conoïde peu marqué. L'estomac forme une dilatation allongée, plus ou moins déprimée et boursouflée, d'un blanc jaunâtre : il a des parois assez épaisses ; il est suivi d'un tube filiforme plus long que lui, flexueux ou replié, d'un aspect pointillé, terminé par un renflement brusque, globuleux, assez gros (au moins lorsque l'organe est dans des conditions digestives favorables), après lequel a lieu l'insertion hépatique. Une anse intestinale d'un diamètre égal au tube filiforme dont je viens de parler, mais nullement pointillée, succède à cette dernière insertion, et en est séparée



par un léger bourrelet. Cette anse s'insère latéralement à une poche cæcale plus ou moins développée, et destinée à devenir au besoin une vessie natatoire : celle-ci dégénère en un conduit tubuleux qui s'ouvre à l'anus.

Les vaisseaux hépatiques de cet insecte n'offrent pas de différence appréciable avec ceux des *Corises*; ils sont amincis un peu avant leur insertion, et une forte lentille du microscope met en évidence leur texture variqueuse. Ils sont ordinairement blanchâtres ou semi diaphanes et très grêles.

La description que Ramdohr nous a laissée du canal digestif de la *Notonecte glauque* (*l. c.*, p. 195, tab. xxiii, fig. 4, 5) s'accorde assez avec la nôtre; mais cet auteur ne fait point mention du renflement globuleux très remarquable qui termine le ventricule chylique; ce qui tient sans doute à ce que les individus disséqués par ce savant entomotomiste avaient subi quelque jeûne prolongé. La figure qui représente cet organe est défectueuse sur plusieurs points.

## SECTION II. HOMOPTÈRES.

M. Latreille comprend dans cette section les Hémiptères dont le bec naît de la partie inférieure de la tête, dont les hémélytres, le plus souvent en toit, sont homogènes, c'est-à-dire partout demi membraneux et d'une texture analogue à celle des ailes. Ils diffèrent autant des Hétéroptères par leur physionomie, leur genre de vie et les caractères entomologiques, que par leur organisation viscérale.

### FAMILLE QUATRIÈME. LES CICADAIRES.

Cette famille, que M. le professeur Duméril a désignée sous le nom de *Collirostres*, à raison de la position de leur

bec, me paraît devoir être convertie en une tribu. Quoique les insectes qui y sont compris se nourrissent tous exclusivement du suc des végétaux, quoiqu'ils se ressemblent et par leur structure générale et par leurs habitudes, ils offrent néanmoins, soit dans les caractères purement entomologiques, soit dans leur organisation viscérale, plusieurs traits qui militent en faveur de leur séparation en un certain nombre de groupes naturels. Ces groupes ont été parfaitement saisis par M. Latreille; mais ils doivent constituer des familles particulières. Il y aurait alors trois de celles-ci, savoir : les *Procigales* ou Cigales chanteuses, les *Fulgorelles* et les *Cicadelles*.

J'ai publié dans les *Annales des Sciences naturelles*, en 1825, mes recherches anatomiques sur quelques-uns de ces insectes. J'en reproduirai ici l'extrait, afin de ne point laisser de lacune importante dans mon travail, et j'y ajouterai ce que l'observation directe m'a appris depuis lors, soit sur ces mêmes Cicadaires, soit sur plusieurs autres genres ou espèces dont j'ai fait la dissection.

## PROCIGALES.

### GENRE XXII. — *CICADA*, CIGALE.

Les Cigales proprement dites sont des insectes dont les auteurs les plus anciens ont fait mention, et qui ont acquis une certaine célébrité par leur chant ou plutôt par le son rauque et monotone, la stridulation qu'elles font entendre pendant les ardeurs de la canicule. Toutefois, malgré cette célébrité, leur histoire naturelle est encore enveloppée de beaucoup d'incertitudes, et il reste à confirmer par des observations positives plusieurs faits consignés dans les ouvrages qui traitent de ces insectes. Ainsi il serait intéressant et même utile d'être fixé sur le degré de confiance qu'il faut accorder à ce passage d'Aristote

(*Hist. anim.*, lib. V, cap. xxx) où il dit, en parlant des nymphes des Cigales, qu'il appelle *Tettigometra*: *Gustu suavissimæ sunt antequam cortex rumpatur*. Et plus bas, à l'occasion des Cigales elles-mêmes: *Et ante coïtum mares suaviores sunt; a coïtu feminæ, quippe quæ ova candida gustu habeant grata*. Les Cigales étaient donc chez les anciens Grecs un mets recherché! Et non-seulement ce mets n'est plus usité aujourd'hui, mais nous ignorons la manière dont ils l'apprétaient. Les savans que le Gouvernement a envoyés en Morée sous la direction M. Bory de Saint-Vincent, pour en explorer les productions naturelles et les monumens antiques, pourront peut-être fixer nos incertitudes à ce sujet.

Les Cigales sont des insectes essentiellement habitans des contrées chaudes, et encore faut-il que celles-ci soient plus ou moins peuplées d'arbres, ainsi que l'avait très bien observé Aristote. Elles ne sauraient vivre là où cette double condition ne se rencontre point.

ESPÈCE 1. *CICADA ORNI*. Lin. — Panz., fasc. 50, fig. 22.

CIGALE DE MOYENNE GRANDEUR. Réaum., Mém., t. V, p. 151, pl. 16, fig. 7.

LA CIGALE PANACHÉE. Geoffr., l. c., I, p. 429.

*Nigrescens griseo-pulverulenta; prothoracis tergo lineolis nigris impressis variegato; mesothorace supra littera M resupinata, rufo-testacea notato; segmentis abdominalibus rufo-marginatis; hemelytris margine interno punctis sex nigris cum maculis quatuor interioribus anastomosantibus.*

*Hab. in pinetis quercetisque Gallie merid. Long. 1 poll.*

La Cigale de l'orne est l'espèce la plus commune dans le midi occidental de la France, où il n'existe pas un seul pied d'orne; elle est surtout excessivement répandue dans

les forêts de *pin maritime* qui abondent entre Bayonne et Bordeaux.

Il est permis d'élever des doutes sur l'assertion répétée dans plusieurs livres, que les piqûres faites par cette Cigale à l'arbre dont elle porte le nom, déterminent l'écoulement de la manne.

Son tube alimentaire a une longueur bien plus considérable que celui des Hémiptères hétéroptères, puisqu'elle égale environ dix fois celle de son corps; il se replie par conséquent en de nombreuses circonvolutions. Il est d'une texture fort délicate. L'*œsophage* se dilate insensiblement en un jabot peu prononcé. Le *ventricule chylifique* débute constamment par un estomac courbé en anse, à parois minces, lisses et diaphanes, dilaté à droite en un petit cul-de-sac latéral, et s'abouchant du côté opposé dans une poche oblongue plus ou moins boursouflée, soutenue par un ligament suspenseur fibro-membraneux, tantôt plissée, ratatinée, tantôt lisse ou simplement lobée, suivant son degré de plénitude. Cette poche dégénère en arrière en un tube intestinforme très replié, qui égale en longueur la moitié de tout le canal alimentaire, pointillé de jaune ou de blanc, allant se dégorger dans la poche elle-même, à côté de l'insertion hépatique. Cette disposition insolite du ventricule chylifique qui se dégorge dans lui-même, en constituant un cercle complet, forme le trait le plus caractéristique de l'appareil digestif des Cicadaïres. L'*intestin* proprement dit naît du cul-de-sac de l'estomac, et présente à son origine un bourrelet valvulaire; il est filiforme, diversement reployé, et se dilate avant sa terminaison à l'anus, en une poche stercorale constante, à parois musculo-membraneuses.

Les *vaisseaux hépatiques* sont au nombre de quatre, très entortillés, variqueux, diaphanes et fragiles; flottans

par un bout, ils s'insèrent isolément par l'autre entre le cul-de-sac de l'estomac et l'embouchure de la portion intestinforme du ventricule chylique.

ESPÈCE 2. *CICADA PLEBEIA*. Lin.

*TETTIGONIA PLEBEIA* et *T. FRAXINI*. Fabr., l. c., p. 40.

LA GRANDE CIGALE. Réaumur., ins., t. V, p. 151, pl. 16, fig. 1-6.

*Nigra, thorace variegato; elytris, alis abdomineque supra immaculatis operculis magnis.* Oliv., Encycl. méth., n° 33.

Celle-ci reconnaît plus spécialement pour patrie la zone des oliviers.

Son tube digestif n'offre aucune différence appréciable avec celui de l'espèce précédente.

Le professeur Meckel, d'après un article consigné dans l'ouvrage de Ramdohr (1), s'est aussi occupé de la dissection de cette même espèce; mais il a donné une description bien incomplète de son organisation viscérale. Il attribue à la portion récurrente du ventricule chylique (qui est pour lui l'intestin) la faculté de sécréter une humeur spéciale pour la digestion, et il parle de l'existence de six vaisseaux biliaires, qui très positivement ne sont qu'au nombre de quatre.

### FULGORELLES.

L'étude de l'organisation viscérale des Fulgorelles, à laquelle je n'ai eu occasion de me livrer que lorsque j'avais déjà disséqué un assez grand nombre de *Cigales* proprement dites et de *Cicadelles*, est venue me fournir une nouvelle preuve de la circonspection qu'il faut apporter dans l'établissement des règles générales, surtout dans une science qui, ainsi que l'Entomotomie, peut être consi-

(1) Ramdohr, l. c., p. 201. — Meckel, *Beitr. z. verz. Anat. Hest*, I, p. 1, tab. I, fig. 1.

dérée comme étant encore au berceau. Tous les insectes de la grande famille ou plutôt de la tribu des Cicadaïres, soumis jusque alors à mes vivisections, étaient remarquables par la complication de leur canal alimentaire, dont une portion récurrente s'abouche à l'estomac de manière à former un cercle complet, et dont le tube intestinal proprement dit a une origine insolite. Cette organisation singulière, ces connexions bizarres, dont l'explication physiologique n'est pas peu embarrassante, semblaient d'autant plus propres à devoir constituer un trait commun à toutes les Cicadaïres, que je les avais constatées dans les plus grandes *Cigales* comme dans les plus petites Cicadelles; mais le scalpel porté dans les viscères des Fulgoresses a démenti cette invocation, en apparence fondée, de la loi d'analogie.

Ces derniers insectes occupent dans le cadre entomologique de M. Latreille une place intermédiaire aux Cigales et aux Cicadelles. Mais si, comme il est permis de le croire, les grandes Fulgores exotiques, telles que les *F. laternaria* et *candelaria*, ont un tube alimentaire organisé sur le même plan que celui de notre *F. europæa*, et si dans la classification on accorde à la considération de l'appareil digestif la valeur qu'il mérite, il faudra donner aux *Fulgores* la prééminence sur les *Cigales*, et les placer en tête des Collirostres ou Cicadaïres.

#### GENRE XXIII. — *FULGORA*, FULGORE.

ESPÈCE 1. *F. EUROPEA*. Fabr., l. c., p. 5. — Panz., fasc. 20, fig. 16.

*Fronte conica, corpore viridi, alis hyalinis reticulatis.*  
Fabr., l. c.

*Hab. in pratis, sepibus. Long. 4 1/2 lin.*

Le conduit digestif de la *Fulgore européenne* n'a guère

plus de trois fois la longueur de tout le corps de l'insecte; il est d'une texture délicate et fragile comme celui des autres Cicadaïes. L'*œsophage* se dilate en un *jabot* plus ou moins marqué, à parois pellucides. L'*estomac* forme une poche ovale dont les boursouflures sont assez prononcées, et qui est logée dans le thorax. Un ligament suspenseur assez fort, et d'apparence charnue, se fixe d'une part à l'endroit où l'estomac dégénère en un conduit tubuleux, et de l'autre dans la tête; ce ligament, qui s'atténue en avant, peut en imposer pour le cordon ou vaisseau dorsal, mais en est bien distinct. Le tube filiforme qui succède à l'estomac, et qui, suivant moi, fait partie du ventricule chylifique, au lieu d'être récurrent et dirigé en avant ainsi qu'on le voit dans les *Cigales*, se fléchit en une anse latérale allongée dont les branches, rapprochées et presque partout contiguës, sont maintenues en place par d'imperceptibles vaisseaux aérifères. Après l'anse en question, le tube digestif, sans changer de diamètre ni de texture, reçoit les conduits biliaires, et presque immédiatement après se renfle en un *cæcum* oblong, plus ou moins rempli d'une pulpe excrémentitielle verdâtre, et qui s'atténue en arrière pour se terminer à l'anus.

Les *vaisseaux hépatiques* s'insèrent, comme je viens de l'insinuer, un peu avant la poche stercorale; il y en a quatre très simples, moins longs et plus grêles que dans les *Cigales*, jaunâtres et variqueux, excepté près de leur origine, où ils sont unis et diaphanes, comme c'est l'ordinaire. Ils se dirigent en arrière, et leur bout flottant se perd dans le tissu adipeux qui avoisine le *cæcum* et les organes génitaux. Leur implantation ventriculaire est parfaitement distincte et à nu; elle a lieu latéralement et par paires rapprochées.

GENRE XXIV. — *CIXIUS*, *CIXIE*.ESPÈCE 1. *C. 5* - *COSTATUS*. Nob.

*Niger, glaber, thoracis dorso lineis 5 elevatis, oculorum orbita, prothorace pedibusque testaceo-variegatis; hemelytris griseis, nervis subtiliter fusco-punctatis, abdominis segmentis rufo tenuiter marginatis.*

*Hab. in pratis siccis. Long. 2 1/4 lin.*

La *Cixie* à cinq côtes a toute la structure et la physiologie de la *C. nerveuse*, mais elle est plus petite qu'elle et en est très distincte comme espèce, soit par les cinq lignes longitudinales saillantes de son corselet, soit par la teinte grisâtre des hémélytres. Je ne la trouve point mentionnée dans les ouvrages d'entomologie qui sont à ma disposition.

Le canal alimentaire de la *Cixie* ressemble parfaitement, et par sa structure et par sa configuration, à celui de la *Fulgore européenne*; en sorte que la description de l'un s'adopte de point en point à celle de l'autre.

Les vaisseaux hépatiques, d'un jaune soufré, très variqueux et comme articulés, sont au nombre de quatre, ainsi que dans la *Fulgore*; mais ils présentent cette particularité, en quelque sorte générique, qu'ils se réunissent deux à deux, avant leur insertion au ventricule, en un col bien distinct, assez long, diaphane et lisse.

GENRE XXV. — *ISSUS*, *ISSUS*.ESPÈCE 1. *ISSUS COLEOPTRATUS*. Fabr., l. c., p. 99.CICADA COLEOPTRATA. PAULZ., l. c., fasc. 2, fig. 6. (*Optima.*)

LA CIGALE BOSSUE. Geoffr., l. c., I., p. 418, n° 7.

*Griseo pallide virescens, hemelytris abdomine longioribus apice rotundatis medio subgibbosis, inter nervos nigro-reticulatis, puncto distincto nigro in medio alioque subsuturali notatis; alis nervoso reticulatis.*

*Hab. in pratis, dumetis. Long. 3-3 1/2 lin.*

Il y a entre le canal alimentaire de l'*Issus* et celui des



Fulgorelles précédentes une conformité vraiment admirable, ainsi que le prouve suffisamment la figure que j'en donne. Les vaisseaux hépatiques n'ont pas un col distinct comme dans la *Cixie*; ils ressemblent à ceux de la *Fulgore*.

### CICADELLES.

Je répéterai, relativement aux Cicadelles, ce que j'ai déjà avancé en parlant des Fulgorelles, sous le rapport de leur classification. C'est que l'organisation de leur appareil digestif les rapproche plus des *Cigales* proprement dites que des *Fulgores*, et conséquemment les *Cigales* doivent être colloquées après les Fulgorelles et avant les Cicadelles.

#### GENRE XXVI. — *CENTROTUS*, CENTROTE.

ESPÈCE 1. *C. CORNUTUS*. Fabr., l. c., p. 19, Panz., fasc. 50, fig. 19.

LE PETIT DIABLE. Geoffr., l. c., I, p. 423, pl. 9, fig. 2.

*Thorace bicorni nigro postice subulato longitudine abdominis, alis fuscis.* Fabr., l. c.

*Hab. in sepibus salicetisque.* Long. 3 lin.

Cet insecte sauteur, remarquable par sa construction bizarre, est trop connu pour que j'insiste sur sa description.

Le *Centrote cornu* a un tube alimentaire dont la configuration et la structure générales ont une grande analogie avec celui de la *Cigale*. Cet organe est proportionnellement aussi long, et les diverses parties qui le constituent offrent entre elles le même mode de connexion. La seule différence bien appréciable qui existe, c'est qu'au lieu de l'anse gastrique des *Cigales*, le *Centrote* n'a qu'une poche fort courte; mais celle-ci a également un cul-de-sac latéral, et elle

s'abouche de la même manière soit à l'œsophage, soit à la portion renflée du ventricule chylique, soit à l'intestin proprement dit. Les vaisseaux hépatiques ne diffèrent pas non plus de ceux de la *Cigale* par leur nombre, leur forme, leur couleur et leur insertion.

GENRE XXVII. — *LEDRA*, LÈDRE.

ESPÈCE 1. *L. AURITA*. Fabr., l. c., p. 24. — Panz., fasc. 50, fig. 18.

LE GRAND DIABLE. Geoffr., l. c., I, p. 423, pl. 9, fig. 1.

*Griseo, viridirubroque variegata punctata; capite semi-rhombideo, carina in medio lineari et tuberculo utrinque; thorace utrinque in auriculam rotundatam crenatam dilatato; scutello apice elevato; hemelytris nervosis subpunctatis.*

*Hab. in pratis. Rarissima. Long. 7 lin.*

Le canal digestif de la *Lèdre* a une longueur un peu moindre que celui des *Cigales*, auquel il ressemble du reste par la délicatesse de sa texture et ses connexions insolites. L'œsophage se dilate en un jabot oblong bien prononcé, séparé de l'estomac par un étranglement. Le ventricule chylique débute par un estomac qui, au lieu d'être courbé en anse comme dans les *Cicadaïres chanteuses*, est placé à la file du jabot, allongé, droit, ridé ou boursoufflé, d'une couleur jaunâtre rouillée. Il est suivi d'un conduit tubuleux intestiforme reployé, plus ou moins pointillé, allant par une portion récurrente s'aboucher à la partie inférieure de l'origine même de l'estomac, de manière à former, ainsi que dans les autres *Cicadelles*, un cercle complet. L'intestin naît tout près de cette derrière embouchure. Il est très grêle, fort délicat, délié comme un fil, proportionnellement moins long, moins replié que celui de la *Cigale*,

et rempli d'une pulpe excrémentitielle blanchâtre opaque. Il se renfle à peine avant sa terminaison à l'anus.

Les vaisseaux hépatiques, au nombre de quatre, sont d'une fragilité désespérante pour l'anatomiste. Ils sont diaphanes, moins variqueux que ceux des *Cigales*, mais ayant le même mode d'insertion ventriculaire.

#### GENRE XXVIII. — *CERCOPIIS*, *CERCOPE*.

ESPÈCE 1. *C. SANGUIOLENTA*. Germ. Mag., 1818, p. 44.

*CICADA SANGUIOLENTA*. Lin. (*excl. syn.*)

*Atra, nitida, punctata; glabra, subnitida; hemelytro singulo macula oblonga in margine scutellari, altera ante medium, rotundata discoidali, fasciæque pone medium transversa sub-sinuata, rubris; abdominis dorso lateribusque, femorum apice tibiarumque basi rubris.*

*Hab. in graminosis Galliæ meridionalis. Long. 4 1/2 lin.*

Jusqu'à présent j'avais toujours pensé, avec la plupart des entomologistes, qu'il fallait rapporter à cette espèce les figures de Panzer, (fasc. 33., fig. 12), et de Geoffroi (pl. 8, fig. 5); mais M. Germar regarde ces dernières comme appartenant à sa *C. vulnerata*, et croit que l'espèce linnéenne en est distincte; je me sou mets à sa décision.

Le canal digestif de la *C. sanglante* a, lorsqu'il est déployé, environ cinq ou six fois la longueur de tout le corps de l'insecte. Il a la plus grande ressemblance de configuration et de structure avec celui de la *Lèdre*. L'estomac est une dilatation oblongue, diaphane, plus ou moins boursoufflée. Le conduit tubuleux filiforme qui lui succède, est d'abord jaunâtre ou pellucide, non pointillé; il se distingue ensuite soudainement, et peut-être par une valvule circulaire interne, d'une autre portion également filiforme, un peu plus grosse, récurrente, d'un blanc mat pointillé; couleur qui semble due à une sorte de pulpe

chimeuse. Cette distinction, quoique constante, n'est pas toujours facilement mise en évidence. Ce tube ventriculaire se comporte comme celui des Homoptères précédents, c'est-à-dire qu'il remonte vers l'origine de l'estomac, où il s'abouche en s'amincissant un peu. L'intestin proprement dit ne diffère point de celui de la *Lèdre*. Les vaisseaux hépatiques, pareillement au nombre de quatre, flottans par un bout, sont diaphanes et tellement variqueux, excepté dans le voisinage de leur insertion, qu'on les croirait tordus en spirale. Ils accompagnent et entourent l'intestin comme dans la *Cigale*.

GENRE XXIX. — *APHROPHORA*, APHROPHORE.

M. Germar a imposé cette dénomination générique à un petit groupe de Cicadelles compris dans les *Cercopes* de M. Latreille. Des jambes postérieures à deux ergots, deux ocelles distincts, placés sur le vertex, et une carène médiane linéaire sur la tête et le corselet, en forment les traits extérieurs les plus caractéristiques. Leurs larves, qui habitent sur les plantes, ont la singulière faculté de sécréter une humeur écumeuse au milieu de laquelle elles vivent. C'est cette habitude qui leur a valu le nom d'*Aphrophore*, qui signifie *porte-écume*, et celui de *baveuses*, sous lequel les jardiniers les connaissent.

ESPÈCE 1. *A. SPUMARIA*. Germ.

CERCOPIS SPUMARIA. Fabr., l. c., p. 95.

LA CIGALE BEDEAUDE. Geoffr., I., p. 416.

*Grisea, nigro-impresso-punctata, hemelytris nigrescentibus maculis duabus lateralibus albo-hyalinis; abdomine nigro dorso rufescente.*

*Hab. in hortis, pratis, etc. Long. 4. lin.*

Le conduit alimentaire des *Aphrophores* est encore

formé sur le même plan général d'organisation que celui des Cicadelles précédentes. Comme dans mon travail précité sur l'anatomie des *Cigales*, j'ai aussi publié la description de l'appareil digestif de l'*Aphrophore écumeuse*, je me dispenserai de la reproduire ici, et j'y suppléerai avantageusement pour la science par celle de l'*Aphrophore des saules*.

ESPÈCE 2. *APHROPHORA SALICINA*.

CICADA SALICINA. Gmel. in Lin. Syst. nat., ed. 13, p. 2109.

CICADA SPUMARIA SALICIS. Deg., ins. 3, p. 180, n° 2. (ex Gmel.)

*Griseo-testacea, subvirescens, unicolor, subtiliter impresso-punctata; hemelytro singulo pone medium puncto discoidali pallide flavescente vix distincto; abdomine nigro, segmentis margine rufescentibus, pedibus rufescentibus.*

*Hab. frequentissime in salicetis (St-Sever). Long. 4 lin.*

Elle a la forme, la grandeur, la physionomie, et tous les traits génériques de l'*Aphrophore écumeuse*; mais elle en est très distincte comme espèce. Les hémélytres ont une couleur grise testacée, verdâtre, uniforme. La loupe y découvre de très petits points calleux jaunâtres qui donnent naissance à un poil fort court, et l'œil nu en aperçoit un plus grand et constant, placé un peu au-delà du milieu sur la nervure médiane, mais peu apparent. Les ailes, à peine enfumées, ont les nervures noires.

Cette espèce, omise dans les ouvrages de Geoffroi, de Fabricius, d'Olivier et de M. Latreille, n'avait pas échappé, à ce qu'il paraît, aux recherches de de Géer. Elle est extrêmement commune dans nos saussaies.

Le canal digestif de l'*Aphrophore des saules* ressemble beaucoup à celui de la *Cercope*, et conséquemment à celui des *Cigales* propres. Sa longueur ne dépasse pas plus de quatre ou cinq fois celle de tout le corps de l'insecte. Aus-

sitôt après avoir franchi le prothorax, l'œsophage se dilate en un jabot assez ample qu'une contracture bien marquée sépare de l'estomac. Celui-ci ne m'a offert aucune trace ni du bourrelet en godet ni de la poche particulière ridée ou boursouflée que j'ai signalés dans l'*Aphrophore écumeuse*. Cette première poche gastrique est une dilatation simple, de forme variable, à parois translucides, qui dégénère insensiblement en arrière en un long canal filiforme plus ou moins flexueux ou reployé qui rebrousse chemin, en un mot, qui devient récurrente pour aller s'aboucher dans l'estomac. Ce canal, dans ce trajet circulaire, n'offre pas partout la même organisation. Sa première portion, ou celle qui succède immédiatement à l'estomac, présente constamment dans une certaine étendue un peu plus de grosseur, une texture plus délicate, et, ainsi que dans le *Cercope*, un pointillé particulier qu'on serait tenté de regarder comme formé par des cryptes muqueux nichés dans l'épaisseur de ses tuniques. Cette portion pointillée est séparée par un léger bourrelet, indice présumé d'une valvule annulaire, d'une autre portion lisse, unie, plus déliée, à parois peut-être plus denses, allant s'insérer brusquement ou plutôt s'implanter dans l'estomac, non loin de l'origine de celui-ci. Vis-à-vis cette implantation, mais sur un côté opposé, naît l'intestin proprement dit, sous la forme d'un tube plus grêle que le canal précédent, lisse, imponctué, qui, après quelques flexuosités, se termine par une poche excrémentitielle oblongue qui précède l'anūs.

Les vaisseaux hépatiques de notre *Aphrophore* ont la plus grande ressemblance, soit par leur texture, soit par leur mode d'insertion, avec ceux de la *Cigale*. Ils frappent l'œil de l'entomotomiste par leur couleur d'un brun chocolat violacé, et par les festons réguliers que leurs bords offrent à la loupe, excepté à leur origine où ils sont incolores et

lisses. Il y en a quatre bien distincts, mais tellement entortillés autour de l'intestin, qu'il est difficile de les dérouler sans les rompre; flottans par un bout qui est fermé, ou, comme on dit, borgne, ils prennent naissance par l'autre, à côté de l'origine de l'intestin.

### FAMILLE CINQUIÈME. *LES PSYLLIDES.*

M. Latreille, dans son *Genera*, en 1807, avait fondé une famille distincte des Psyllides avec les genres *Psylla* et *Livia*. Il avait parfaitement jugé alors, d'après la structure extérieure, les habitudes et le genre de vie de ces insectes, qu'ils devaient constituer un groupe isolé et bien circonscrit formant la chaîne d'union et de séparation entre les Cicadelles et les *Pucerons*. Cet illustre entomologiste, trop facilement entraîné depuis par des idées de réduction, a compris, en 1829, ces mêmes insectes dans la famille des Aphidiens, à la tête desquels il s'est contenté de les placer.

La situation et la forme de leur bec, la composition de leurs antennes, leurs ocelles, leur métamorphose, la structure de leurs pattes, propres à sauter, enfin leur organisation splanchnique, revendiquent à juste titre le maintien ou le rétablissement de la famille naturelle des Psyllides, en lui conservant, dans le cadre entomologique, la place qui lui a été assignée par M. Latreille.

#### GENRE XXX. — *PSYLLA*, PSYLLE.

Geoffroi, qui le premier institua ce genre aux dépens de quelques *Chermes* de Linné, y a compris des insectes assez dissemblables entre eux, pour autoriser l'établissement de nouvelles coupes génériques, lorsqu'on se donnera la peine de les soumettre à une étude spéciale comparative.

ESPÈCE 1. *PSYLLA FICUS*. Latr., Hist. nat., t. XII, p. 379.

LA PSYLLE DU FIGUIER. Geoff., Ins. Par., I, p. 484, pl. 10, fig. 2.

LE FAUX PUCERON DU FIGUIER. Réaum., Mém., t. III, p. 351, pl. 29, fig. 17 — 24.

CHERMES FICUS. Lin. — Fabr., l. c., p. 306.

*Nunc virescens, nunc subtestacea; antennis villosis crassiusculis articulo ultimo minuto emarginato bisetoso; ocellis rubicundis; hemelytris diaphanis, nervis distiche ciliatis; tibiis posticis apice uno latere serrato-pectinatis; scutello bispinoso; metathorace subtus utrinque unicuspidato, unguibus antennarumque apice atris.*

*Hab. in ficu carica. Long. vix 2 lin.*

On voit, par ce signalement, que cet insecte, quoique connu et décrit par plusieurs auteurs, avait été peu sévèrement étudié; il varie par sa couleur, et ces variations sont indépendantes du sexe : tantôt il est entièrement vert, et tantôt d'un roux pâle ou livide, avec le ventre verdâtre. Parmi les individus verts, il en est qui ont la région dorsale de l'abdomen très noire, et d'autres dont le tergum du thorax est marqué de taches roussâtres. Les *antennes*, constamment d'un roux obscur, et fortement hérissées de poils noirâtres, sont d'une épaisseur uniforme dans toute leur étendue; l'insecte les tient dirigées en avant et un peu divergentes. Elles sont composées de dix articles bien comptés, cylindroïdes, à l'exception du premier qui est plus gros, plus court, plus ou moins arrondi; et du dernier, qui, en quelque sorte rudimentaire, est fort petit, un peu comprimé, échancré en avant, avec une soie divergente et raide aux pointes de l'échancrure. Le troisième article est le plus long de tous. Les *yeux*, assez grands, saillans et brunâtres, sont tout-à-fait latéraux et distans. Les *ocelles*, au nombre de trois, dont



un derrière chaque œil, et le troisième au-dessous de l'échancre du front, ressemblent à de très petits rubis. Le prothorax est fort étroit, presque linéaire. L'extrémité postérieure du métathorax, ou l'écusson, est constamment terminée par deux pointes distinctes, un peu relevées, qui, au premier coup d'œil, semblent appartenir à l'abdomen, qu'elles débordent un peu. La partie de la région sternale du métathorax, que M. Audouin désigne sous le nom d'*épi-mère*, est large, et se termine en arrière par un stylet particulier, spiniforme, dont les auteurs n'ont point parlé, et qui doit servir soit à produire, soit à favoriser l'action de sauter. Ce caractère s'observe aussi dans la *Psylle de l'aune*, qui est d'ailleurs une espèce très distincte de celle du *figuier*. Les pattes sont ou verdâtres ou roussâtres; mais les ongles, ainsi que les quatre ou cinq dents de peigne acérées et unilatérales qui s'observent à l'extrémité tarsienne du tibia, sont noirs. Ce dernier trait, qui n'est point mentionné dans les ouvrages, n'est pas étranger à la production du saut. Le bec de notre *Psylle* n'est point placé, comme l'avancent la plupart des entomologistes, précisément entre les pattes antérieures, mais en arrière de cette double articulation, comme l'avait très bien observé Geoffroy. Les hémélytres ou ailes supérieures dont je présente ici une figure très exacte, sont diaphanes, avec quelques mouchetures noirâtres à leur bord supérieur ou interne, et parfois une teinte brune qui accompagne quelques nervures. Je renvoie à l'explication des figures ce qui concerne ces dernières, qui sont bordées de barbes ou de cils couchés fort remarquables.

Cet insecte n'est pas rare sur le figuier; il se tient habituellement soit à la face inférieure des feuilles, soit le long des jeunes pousses, qu'il suce pour sa nourriture.

Il y demeure presque immobile, mais il se dérobe en sautant avec prestesse aussitôt qu'on cherche à le saisir avec les doigts. Il commence à paraître vers la fin de mai, et on en trouve encore d'accouplés vers la mi-octobre. Je suis porté à croire que dans cet intervalle de temps il se produit plus d'une génération. Les plus grands individus acquièrent à peine deux lignes de longueur.

Il serait superflu d'insister sur la description de la larve, que notre inimitable Réaumur a fait connaître avec son exactitude accoutumée. J'ajouterai seulement à ce qu'il en a dit, que ses antennes sont d'une seule pièce et velues en-dessus.

La dissection de la *Psylle* s'accompagne de difficultés incroyables; et je suis forcé d'avouer que, malgré une patience cent fois éprouvée, il me reste encore quelques doutes, quelques incertitudes sur son organisation viscérale.

Dans tous les animaux en général, c'est à la tête que l'appareil digestif prend naissance. La *Psylle*, avec un petit nombre d'autres insectes, forme une exception remarquable à cette règle: sa tête n'offre aucune trace ni de bouche, ni de suçoir. Nous venons de voir que son bec est situé sous le thorax, un peu en arrière de l'articulation des pattes antérieures; c'est donc de ce point que part son tube alimentaire. La configuration singulière, les connexions insolites de ce dernier organe, ne sont pas moins faites pour exciter notre surprise et notre embarras, que celui de la *Cigale* et des *Cicadelles*. L'œsophage a une si grande ténuité, il est si démesurément long, si diaphane, si fragile, qu'il se dérobe le plus souvent aux investigations les plus attentives, et j'avais déjà disséqué plus de vingt individus, que je désespérais de pouvoir me fixer positivement sur sa direction et ses

rappports; mais enfin j'ai eu la rare satisfaction de le voir dans toute son intégrité. Plus délié qu'un cheveu, il se porte, d'un trait, depuis l'origine du bec jusque vers le tiers postérieur du corps; là il s'insère à un renflement plus ou moins prononcé, qu'à raison de sa position j'ai long-temps cru faire partie de l'intestin proprement dit, et qui doit cependant porter le nom d'estomac. Celui-ci paraît effectivement postérieur à une autre portion du canal digestif qu'il précède dans les autres insectes; en sorte que, dans la *Psylle*, la plus grande partie de l'organe alimentaire semble avoir éprouvé un renversement de haut en bas ou plutôt d'avant en arrière. L'estomac, ou cette première poche gastrique où s'abouche l'œsophage, dégénère en un tube court, plus ou moins boursoufflé, ployé sur lui-même, qui se dirige d'arrière en avant pour se continuer en un anneau ou collier qui représente la portion récurrente des *Cigales*. Cet anneau, dont les parois sont minces, lisses et pellucides, forme la partie la plus grosse, la plus apparente de tout l'appareil digestif. Le microscope y découvre çà et là des espèces de mouchetures blanches qui ne sont que des flocons alimentaires coagulés, contenus dans sa cavité. L'une des deux moitiés de cette anse annulaire, et j'ai toujours trouvé que c'était la gauche, s'amincit un peu en arrière pour recevoir les vaisseaux hépatiques. Immédiatement à côté de l'insertion gastrique de l'œsophage, par conséquent tout près de l'origine de l'estomac, naît l'intestin proprement dit, conduit tubuleux très délié, capillaire, qui se porte en arrière, et ne m'a présenté aucune dilatation appréciable.

Je n'ai encore rencontré dans aucun insecte des vaisseaux hépatiques aussi courts que ceux de la *Psylle*. Ils sont en quelque sorte rudimentaires, et annoncent

d'avance que cet organe cessera d'exister dans des insectes voisins, mais placés plus bas dans l'échelle animale. Nous verrons bientôt qu'en effet les *Pucerons* n'offrent aucun vestige d'appareil biliaire. Cette considération, qui a beaucoup de valeur dans la classification anatomique, devrait peut-être engager à placer les *Psyllides* immédiatement avant les *Aphidiens* proprement dits, et à donner la prééminence sur elles à la *Dorthésie*, où nous allons trouver un organe hépatique bien mieux caractérisé. Quoi qu'il en soit, les vaisseaux biliaires de la *Psylle* sont, malgré leur brièveté, assez gros et très apparens. Il y en a quatre bien distincts, assez distans l'un de l'autre, insérés séparément et en quelque sorte implantés à nu sur cette portion de l'anneau ventriculaire, qui est un peu atténuée. Leur insertion a lieu d'une manière irrégulière, c'est-à-dire qu'elle ne se fait pas, comme dans les autres insectes, sur une même ligne circulaire : l'inspection des figures rend cette disposition patente. J'ai rencontré ces vaisseaux le plus souvent d'un jaune plus ou moins foncé, quelquefois d'un vert émeraude dont l'intensité est variable. Ils sont variqueux, comme festonnés, et leur bout libre et borgne est assez obtus.

GENRE XXXI. — *DORTHESIA*, DORTHÉSIE (1).

C'est avec beaucoup d'hésitation que M. Latreille, dans son dernier ouvrage (1829), a conservé la *Dorthésie* parmi les Gallinsectes, et il termine l'article qui la concerne en disant que cet insecte est plus voisins des *Pucerons* que des *Cochenilles*. Ses tarsi, d'un seul article et terminés par un seul crochet, la rapprochent sans doute

---

(1) Genre isolé.

de ces derniers; mais le nombre des articles des antennes, la locomobilité constante des femelles, et l'absence de toute mutation considérable de forme, l'en éloignent beaucoup. Ces derniers caractères, un bec court placé dans l'entre-deux des pattes antérieures, et quelques traits de son organisation splanchnique, lui donnent de l'analogie avec les *Psyllides*. Mais des viscères qui ont un degré de plus de perfection que ceux de ces dernières, et surtout le développement de l'organe hépatique, semblent lui revendiquer, dans le cadre entomologique, une place avant la *Psylle*, ainsi que je viens de le faire remarquer à l'article de celle-ci. Toutefois je pense que, dans l'état présent de la science, la *Dorthésie* forme un genre isolé qui ne saurait encore être incorporé dans les familles établies, et qui, par des découvertes ultérieures, pourra sans doute constituer un groupe particulier.

Il paraît que les yeux de la *Dorthésie* ont éludé les investigations des divers entomologistes qui ont décrit cet insecte, car il n'en est point fait mention dans leurs ouvrages. Ces organes de la vue consistent en deux boutons saillans, oblongs, oliviformes, lisses, c'est-à-dire non réticulés, placés sur les côtés de la tête, un peu en arrière de l'insertion des antennes. Celles-ci sont filiformes, dirigées habituellement en avant, et composées de huit articles seulement, cylindroïdes, dont le premier est plus gros et plus court que les autres. Les tarses ne sont très positivement formés que d'un seul article, et celui-ci se termine par un ongle unique modérément arqué. Le bec est court, assez gros, obtus, hérissé de quelques poils, placé entre les articulations des pattes antérieures. Il n'y a point d'oviscapte.

ESPÈCE 1. *DORTHESIA CHARACIAS*. Bosc. — Latr. Gen. Cr. et Ins., t. III, p. 173.

COCCUS CHARACIAS. Dorth., Journ. de Phys. (1785). — Oliv., Encycl. méth., *Cochenille*, n° 19.

COCCUS DUBIUS. Fabr. — Panz., fasc. 35, fig. 21 (*bona*).

*Femina*. — *Aptera*, lamellis niveis ceraceo-amylaceis nunc squamiformibus seriatim imbricatis, nunc in caudam sacciformem crassam retusam sulcatam coadunatis eleganter obtecta; pedibus antennisque nudis fusco-piceis.

*Hab.* in *euphorbia characias*, *rubo*, *urtica*, *geranio*, etc.  
*Long.* 2 1/2 lin.

Tout le corps de cet insecte est enveloppé, cuirassé par une substance d'un blanc pur, d'un aspect semblable à l'amidon, d'une consistance concrète, solide, analogue à celle de la cire, glabre et nullement cotonneuse ni duvetée, élégamment disposée par lamelles ou écailles d'inégale longueur, mais symétriquement rangées, que l'on peut enlever sans blesser l'animal. La région dorsale offre quatre séries de ces lamelles, dont les extérieures, plus longues, se contournent un peu en approchant de la partie postérieure. La tête est abritée par deux tubercules conoïdes de cette substance. La queue, dont la longueur surpasse celle de tout le corps, est un grand sac obtus, tronqué, que l'on peut détacher tout d'une pièce. Elle est cannelée en-dessus, unie en-dessous; et dans les femelles fécondées elle renferme un duvet cotonneux où sont déposés les œufs. Les pattes sont nues et brunâtres, ainsi que les antennes, et la loupe y découvre des aspérités qui sont de petits poils raides.

L'enveloppe de la *Dorthésie* lui donne une forme et une grandeur qui sont loin de représenter celles de son propre

corps. Panzer l'a bien figurée avec son test ou sa cuirasse. Le dessin (fig. 102) que j'offre de cet insecte dépouillé de celle-ci, pourra servir à compléter son histoire; son corps n'a pas alors plus d'une ligne et demie de longueur. Il est arrondi, légèrement déprimé sur les côtés, et composé de dix segmens (sans y comprendre la tête) qui imitent des rides transversales. Les cinq premiers sont un peu plus larges que les quatre suivans. Le dernier est enchâssé dans une large échancrure de celui qui le précède, et est percé d'un trou qui doit être ou la vulve ou l'anus. L'enveloppe cutanée de cet insecte est roussâtre, et, soumise au foyer du microscope, elle paraît toute couverte de très petites aspérités qui servent à fixer les lamelles du test.

Toutes mes recherches pour découvrir un mâle de la *Dorthésie* ont été infructueuses jusqu'à ce jour. J'attacherais un grand prix à la connaissance et surtout à la dissection de ce sexe, que Dorthès et, d'après lui, Olivier, disent dépourvu de bec, par conséquent condamné à ne point prendre de nourriture. Il est permis d'élever des doutes sur cette assertion.

Lorsqu'on pratique sur le dos de cet insecte une légère incision qui n'intéresse absolument que la cuticule, on voit s'échapper une humeur noirâtre qui, dans l'eau, se convertit en une pulpe incohérente d'un gris vert. Celle-ci m'a semblé logée entre la peau et une membrane sous-jacente péritonéiforme assez épaisse et d'un tissu comme spongieux. On peut présumer que ce dernier est l'organe essentiellement sécréteur de la matière du test, laquelle, après avoir été convenablement élaborée, est transmise au dehors ou exsudée par les pores de la peau, qui la modèlent en même temps.

L'appareil digestif de la *Dorthésie* a bien plus d'analogie avec celui des Cicadelles et de la *Psylle* qu'avec celui

des *Pucerons*, et je répète encore ici que le développement de son organe hépatique lui donne, dans la méthode naturelle, la prééminence sur la *Psylle*. Son tube alimentaire naît, comme dans cette dernière, entre les insertions des pattes antérieures, où se trouve le bec. Il est proportionnellement plus long que celui des *Pucerons*, et s'il était déployé il aurait environ trois fois la longueur du corps de l'insecte. L'*œsophage*, bien plus court que celui de la *Psylle*, est à son origine d'une ténuité plus que capillaire. Il m'a paru ensuite à peine renflé en un *jabot* oblong. Il s'abouche brusquement à un *estomac* d'abord dilaté, puis se continue en un tube grêle comme un fil, à parois minces et pellucides, se courbant pour revenir en sens inverse de sa première direction, en un mot, récurrent, et allant se terminer, par une insertion à nu, non loin de son origine, de manière à former un cercle complet. L'*intestin* proprement dit, naît, comme celui des *Cigales*, de l'estomac lui-même, par une implantation brusque vis-à-vis du point où se termine la portion récurrente du ventricule chylifique. Il est d'abord grêle comme un cheveu, assez long, et va s'insérer sur le côté et presque à l'extrémité postérieure d'une poche en cul-de-sac, oblongue, semblable à la vessie natatoire de quelques insectes aquatiques. Cette bourse cæcale, que j'ai trouvée remplie d'un liquide excrémental clair comme de l'eau, dépasse de beaucoup, par son extrémité borgne et arrondie, l'insertion de l'intestin grêle, puis elle s'amincit en arrière pour aller se terminer à l'anüs.

L'*organe hépatique* de la *Dorthésie* a une configuration, un développement et un mode d'insertion qui lui sont propres, et qui forment un des traits remarquables de son organisation viscérale. Lorsqu'on fait l'ouverture



de l'abdomen par la région dorsale, c'est le premier viscère qui se présente au scalpel, et il égale presque en grosseur le tube alimentaire lui-même. Il consiste en deux vaisseaux biliaires, grands comparativement à la taille de l'insecte, variqueux, comme entrecoupés d'espace en espace, de couleur blonde ou roussâtre, repliés chacun en une anse ou plutôt en un anneau qui se prolonge jusqu'à l'extrémité postérieure de l'abdomen, aboutissant tous deux à un seul commun, fort court et décoloré, qui se fixe vers le milieu de la portion récurrente du ventricule chylifique. On voit que ce dernier siège d'insertion s'observe aussi dans la *Psylle*, et cette considération anatomique justifie le rapprochement de ces deux genres d'insectes dans le cadre entomologique.

#### FAMILLE SIXIÈME. *LES APHIDIENS.*

En abordant l'histoire anatomique des *Pucerons*, de ces insectes que les prodiges de leur fécondité innée et en quelque sorte virginale, et de leur génération vivipare, ont rendus célèbres; de ces insectes qui ont exercé la sagacité, la patience des Leeuwenhoek, des Bonnet, des Réaumur, des Lyonet, et tout récemment encore de M. Duvau (1), on s'écrie avec Pline, *Rerum natura nusquam magis quam in minimis tota est!* Il était en effet réservé à ces êtres qui, par leur petitesse, leur obscurité, et surtout leur conservation difficile pour les collections, semblaient voués au mépris ou à l'indifférence, d'attirer, de fixer l'attention soutenue des plus graves observateurs, et de dévoiler au zoologiste les phénomènes organiques les plus singuliers, les problèmes physiologiques les plus irrésolubles.

---

(1) *Nouvelles Recherches sur l'Histoire naturelle des Pucerons* (présentées à l'Académie des Sciences, 1825).

Je répéterai ici ce que j'ai déjà dit, à l'occasion des Psyllides, que les *Aphidiens* doivent, dans un cadre entomologique basé sur les rapports naturels, constituer une famille parfaitement distincte de la précédente, ainsi que M. Latreille l'avait d'abord établie dans son *Genera*. Toutefois, on n'y comprendra point le genre *Thrips*, qui, d'après les observations de M. Straus, devra peut-être rétrograder vers un autre ordre d'insectes.

#### GENRE XXXII. — *APHIS*, PUCERON.

Malgré tout l'intérêt qu'ont inspiré les *Pucerons* aux scrutateurs de la nature, il est vrai de dire qu'on s'est plus occupé à étudier leurs mœurs, leur genre de vie et leur mode de propagation, qu'à déterminer rigoureusement leurs nombreuses espèces, et à y établir de nouveaux genres que semble réclamer l'état actuel de l'entomologie. Je partage, sous ce rapport, le sentiment de MM. Lepeletier et Serville, auteurs de l'article *Puceron*, dans l'Encyclopédie méthodique.

Les espèces, sur lesquelles j'ai plus spécialement dirigé mes investigations anatomiques, sont les suivantes :

##### ESPÈCE 1. *APHIS ROSÆ*. Lin.

LE PUCERON DU ROSIER. Réaum., Mem., t. III, pl. 21, fig. 1-4.

*Ovato-oblongus, antice attenuatus, virescens; abdomine bicorniculato; corniculis elongatis subteretibus nigris; appendice anali ovato-oblongo virescenti; antennis setaceis corpore longioribus; alis diaphanis.*

*Hab. in rosæ summitatibus. Long. 1 lin.*

##### ESPÈCE 2. *APHIS PAPAVERIS*. Fabr., Ent., syst. IV, p. 218.

*Ovatus nigro-carbonarius opacus, antennis pedibusque pallidis; antennis setaceis corpore longioribus; abdomine bicorniculato, corniculis concoloribus teretibus; appendice anali subclavato, alis diaphanis costa virescenti.*

*Hab. in papavere somnifero, blito vulgari, etc. Long. 1 lin.*

ESPÈCE 3. *APHIS LONGIPES*. Mihi.

*Ovatus, niger, obscurus, glaber, nudus; antennis piceis sex articulatis corpore brevioribus; articulo ultimo exciso-subulato; prothoracis dorso plano transverso utrinque impresso; rostro thorace vix longiore; abdomine bituberculato; ano inermi, pedibus piceo-nigris, tibiis posticis longioribus arcuatis: alis maculis duabus magnis atris subfenestratis.*

*Hab. in summitatibus quercus tauzin et quercus roboris.*  
*Long. 1 1/2 lin.*

Ce n'est ni l'*A. quercus*, ni l'*A. roboris* des auteurs.

ESPÈCE 4. *APHIS PINI MARITIMÆ*. Mihi.

*Ovatus nigro-obscurus, plus minusve albo-farinosus, villosulus; antennis sex articulatis corpore brevioribus; rostro corporis fere longitudine; metathoracis dorso trituberculato; pedibus posticis longioribus; alis diaphanis costa obscure virescenti.*

*Hab. in summitatibus pini maritimæ. Long. 1 1/2. lin.*

Il est distinct de l'*A. pini* de Linnæus, figuré par Panzer (fasc. 95. fig. 17. ); mais il pourrait bien se rapprocher de l'*A. pineti*. Fabr., Ent., syst. IV, p. 219.

Cette espèce, ainsi que la précédente, rentre avec les *A. piceæ, pini, populeti*, de Panzer, et autres analogues, dans la seconde division judicieusement établie par M. Latreille, dans son *Genera*, et qui peut être convertie en un genre propre.

Les *Pucerons*, ordinairement réunis par sociétés, par troupeaux, ou, pour parler plus correctement, par tribus, s'établissent sur les sommités tendres des plantes, ou sur les feuilles des arbres. Ils y enfoncent leur bec et y puisent les sucs végétaux les plus subtils. Quelques-uns d'entre eux, inoculant sans doute dans le tissu végétal quelque humeur âcre spéciale, y déterminent des irritations nu-

tritives, des excroissances, des espèces d'hypertrophies qui prennent des formes plus ou moins constantes, le plus souvent cavernieuses ou vésiculaires.

L'appareil digestif des *Pucerons* présente une exception fort remarquable, unique, suivant moi, je ne dis pas seulement dans l'ordre des Hémiptères, mais même dans la classe entière des insectes; c'est l'absence absolue des vaisseaux hépatiques. Ce trait négatif forme le caractère anatomique le plus distinctif de la famille des Aphidiens. Et qu'on ne s'imagine point que la petitesse de ces animaux soit un obstacle à la découverte des conduits sécréteurs de la bile. Dans les nombreuses autopsies entomologiques auxquelles je me suis livré, j'ai très souvent mis en évidence cet organe dans des insectes du double plus petits que les *Pucerons*. Il en est même parmi ces derniers qui ont une taille très favorable aux dissections, tels que le *Puceron longipède*, celui du *pin maritime*, celui du *sau-le*, etc. Ramdohr (1), qui a décrit et figuré le canal alimentaire d'un *Puceron* du pommier, ne fait non plus aucune mention de l'appareil biliaire de cet insecte. Enfin, ce qui me semble une preuve assez solide de la non-existence de cet organe, c'est que dans les *Psylles*, qui précèdent les *Pucerons* dans le cadre entomologique, les vaisseaux hépatiques offrent déjà une dégénération très marquée, et sont réduits à un état rudimentaire.

Le tube alimentaire des *Pucerons* a environ trois fois la longueur du corps de l'insecte, et forme par conséquent dans sa position naturelle plusieurs circonvolutions. L'œsophage a une ténuité plus que capillaire, et son insertion à l'estomac est le plus souvent brusque, c'est-à-dire qu'il y

---

(1) *Abhandlung über die Verdauungs werkzeuge der Insecten*, p. 198, tab. xxvi, fig. 4.

paraît implanté. Cette dernière poche gastrique se présente sous la forme d'une dilatation plus ou moins prononcée, suivant certaines conditions digestives, et peut-être aussi suivant les espèces. Je l'ai constamment trouvée ovoïde ou turbinée dans les *Pucerons du rosier* et du *pavot*, tandis qu'elle est à peine sensible dans le *P. longipède*, et dans celui du *pin maritime*. L'estomac dégénère ou se continue en un conduit tubuleux filiforme, replié, rempli d'une pulpe blanchâtre homogène. Ce tube, avant sa terminaison à l'anus, se renfle de nouveau en un cæcum oblong constant, que j'ai très souvent trouvé plein d'une humeur excrémentitielle limpide.

La texture du tube digestif des *Pucerons* est musculo-membraneuse, fort délicate, et cet organe est lisse à l'extérieur, c'est-à-dire dépourvu de papilles et de villosités.

## FAMILLE SEPTIÈME. LES GALLINSECTES.

### GENRE XXXIII. — COCCUS, COCHENILLE.

Je n'ai point, relativement aux Gallinsectes, d'observations anatomiques qui me soient propres; mais pour ne point laisser dans mon travail une lacune importante, j'emprunterai au traité intéressant de Ramdohr, sur les organes digestifs des insectes (1), ce qui concerne le tube alimentaire de la *Cochenille de l'aune*. (*Coccus alni*. Lin.) Cet organe a la plus grande analogie de forme et de texture avec celui des *Pucerons*. Sa longueur égale trois fois celle du corps de l'insecte. L'œsophage est court et capillaire. L'estomac présente d'abord un renflement ovaire, puis dégénère en un tube filiforme replié. Une dilatation allongée que l'auteur désigne sous le nom d'in-

---

(1) *L. c.*, p. 198, tab. xxvi, fig. 2-3.

*testin grêle*, succède au tube précédent, et se termine par un *rectum* moins gros que lui, marqué de plis transversaux.

Ainsi que dans les Pucerons, il n'existe dans cette Cochenille aucune trace de *vaisseaux biliaires*.

## ARTICLE II.

### *Des Glandes salivaires.*

Quand on inquiète ou qu'on irrite un Hémiptère, avec le soin d'examiner attentivement son bec, on voit se présenter à l'extrémité de celui-ci une gouttelette d'un liquide incolore et inodore qui est une véritable salive. J'ai déjà, dans des écrits publiés à diverses époques, signalé l'existence, jusqu'alors peu ou mal connue, d'un appareil organique propre à la sécrétion de la salive, dans un grand nombre d'insectes d'ordres différens. Ainsi on le trouve, sous une forme simplement rudimentaire, dans quelques familles des Coléoptères, notamment dans les Mélasomes, les Taxicornes, les Trachélides, les Rhincophores et les Aphidiphages. Il est bien mieux conditionné dans les Orthoptères, les Hyménoptères, les Diptères, les Lépidoptères et plusieurs Aptères. Mais c'est surtout dans la plupart des Hémiptères que l'appareil salivaire revêt les caractères propres à un organe essentiellement sécréteur, puisqu'il se compose 1° de *glandes* proprement dites, où s'élaborent les matériaux primitifs de la sécrétion; 2° de *conduits excréteurs* destinés à verser dans la bouche, ou à l'origine de l'œsophage, le liquide sécrété; 3° enfin le plus souvent de *réservoirs* ou bourses pour le séjour et la conservation de celui-ci.

Ramdohr (1) a consacré, dans les généralités de son

---

(1) *L. c.*, p. 54 et suiv.

ouvrage précité, un paragraphe à l'appareil salivaire des insectes, et il l'a décrit aussi à l'article qui concerne chaque espèce; mais ce savant entomotomiste a, dans la plupart des cas, incomplètement vu cet organe, et mal saisi, je pense, les attributions des diverses parties qui le constituent. C'est ainsi que dans les *Cimex*, il désigne sous le nom de *réservoir* ou *vésicule* l'organe que je regarde comme sécréteur et que j'appelle *glande*, tandis que les véritables réservoirs sont simplement qualifiés par lui de *vaisseaux salivaires*.

Les glandes salivaires des Hémiptères ne sont point toujours, comme celles des animaux des classes supérieures, situées à la tête dans le voisinage de la bouche. Disposées de chaque côté du tube alimentaire, et suspendues par leurs canaux excréteurs, elles occupent la cavité du thorax et atteignent même quelquefois celle de l'abdomen. Ce n'est point dans la bouche qu'elles versent le produit de leur sécrétion, puisqu'il est reconnu que ces insectes n'ont pas de cavité buccale; mais bien à l'origine de l'œsophage, de manière que la salive se mêle aux alimens soit à leur passage, soit dans le jabot, lorsque celui-ci existe. La configuration et la texture de cet appareil présentent, suivant les familles et les genres, des différences ou des modifications dans l'exposition desquelles je vais entrer.

La *Scutellère rayée* a une paire de glandes salivaires situées, une de chaque côté, dans la cavité du thorax, où elles sont libres, en quelque sorte flottantes, et maintenues seulement par des trachées et les conduits excréteurs. Chacune de ces glandes est un corps, une espèce de sachet assez grand comparativement aux organes sécréteurs des insectes en général. Sa forme est irrégulière, mais bien circonscrite et assez élégante; sa couleur d'un blanc opaloïde ou semi diaphane, sa texture vésiculeuse en appa-

rence, mais celluleuse à l'intérieur; sa consistance callosogélatineuse, sa surface lisse, son enveloppe formée par une membrane pellucide assez épaisse. Cet organe sécréteur, plus ou moins déprimé, est bilobaire, c'est-à-dire formé de deux lobes, l'un antérieur, l'autre postérieur, adossés et sans doute communiquant ensemble par leurs bases tronquées, d'où partent les conduits excréteurs. Le lobe antérieur est simple, terminé en avant en une pointe obtuse semblable à un doigt de gant, dilaté en arrière, et plus ou moins sinueux sur un de ses bords latéraux. Le lobe postérieur, plus grand que le précédent, est dilaté en avant et divisé sur ses côtés en plusieurs digitations allongées semblables à des boyaux borgnes. De ces digitations les unes sont simples, les autres inégalement bifides. Cette glande offre à la loupe une surface élégamment brodée par des ramifications trachéennes qui partent d'un tronc commun, divisé en deux branches pour chacun des lobes de l'organe.

Les conduits excréteurs sont au nombre de deux pour chaque glande salivaire, un pour le lobe antérieur, un autre pour le postérieur. Ils ont la finesse d'un cheveu. Leur insertion a lieu à la surface inférieure de l'organe, à l'endroit où les deux lobes de celui-ci s'adossent. De cette double insertion isolée ils vont s'ouvrir à l'origine du tube digestif de l'insecte. Ils sont l'un et l'autre du même diamètre, de la même structure; mais celui qui appartient au lobe postérieur est infiniment plus long et fléchi en nombreux festons, ordinairement accolés contre la paroi inférieure du canal alimentaire. Ces conduits, dans leur marche en grande partie récurrente, s'accompagnent d'une fine trachée. Lorsqu'on les soumet à une forte lentille du microscope pour en étudier la structure intime, on reconnaît qu'ils sont essentiellement constitués, ainsi que la



plupart des canaux excréteurs des insectes en général, 1° par une enveloppe ou tunique extérieure assez épaisse, quoique pellucide, et d'un tissu contractile; 2° par un tube inclus extrêmement délié, qui forme l'axe du conduit et qui, à la simple loupe, paraît d'un blanc nacré, quoiqu'il n'appartienne certainement pas à une trachée.

De chaque côté de l'origine de l'œsophage, on trouve dans la *Scutellère* une bourse ou réservoir salivaire sous la forme d'un boyau borgne, grêle comme un fil, blanchâtre, flottant par un bout, plus ou moins replié, mais assez long, lorsqu'il est déroulé, pour atteindre la cavité abdominale. Ce réservoir est placé au-dessous des glandes salivaires et du canal digestif, de manière qu'il faut enlever ces derniers organes pour le bien voir dans sa position naturelle. La petitesse de toutes ces parties ne m'a point permis de constater par l'observation directe le mode de connexion de ces bourses avec les conduits excréteurs de la salive. Indépendamment de cette paire de réservoirs salivaires filiformes, j'ai, dans quelques dissections, cru reconnaître l'existence d'une seconde paire, mais excessivement courte, débordant à peine le contour de la tête, et placée plus près de la ligne médiane du corps. Je n'ai point acquis sur ce point d'anatomie le degré de certitude nécessaire pour oser l'exprimer dans les dessins annexés à mon travail. Mais je suis d'autant plus porté à croire à l'existence réelle de cette seconde paire de bourses salivaires, qu'elle se rencontre plus développée dans des genres très rapprochés de la *Scutellère*, comme on le verra bientôt.

La glande salivaire de la *Scutellère maure*, quoique formée sur le même plan que celle de la précédente espèce, présente néanmoins dans sa configuration un trait bien tranché qui confirme ce que j'ai dit plus haut, relativement à la possibilité de séparer génériquement cet insecte des

autres *Scutellères*. Le lobe antérieur de cette glande est profondément divisé jusqu'à sa base en cinq ou six digitations simples et d'inégale longueur. Le postérieur est aussi partagé en lanières, mais plus nombreuses, plus grêles, et dont quelques-unes sont bifides. Les conduits excréteurs et les bourses salivaires sont comme dans la *Scutellère rayée*.

Dans les diverses espèces du genre *Pentatome* dont j'ai fait la dissection, l'appareil salivaire offre, à peu de chose près, la même structure, la même organisation que celui des *Scutellères*. La différence la plus appréciable est relative à la forme de la glande proprement dite. Le lobe postérieur de celle-ci ne présente des digitations que dans la *Pentatome du grateron*, placée par Fabricius dans son genre *Edessa* : encore ces digitations sont-elles fort courtes et disposées, ainsi que l'indique la figure, au nombre de trois de chaque côté de la base de ce lobe. Celui-ci est très simple dans les autres espèces, mais tantôt dilaté à sa base et terminé en une queue plus ou moins allongée, comme dans les *P. grise*, *rufipède*, *du genévrier*, *des baies*, et *ornée*; tantôt cylindroïde d'un bout à l'autre, et semblable à un boyau, ainsi qu'on le voit dans les *P. émeraude* et *dissemblable*. Du reste, cette configuration présente encore quelques légères différences, suivant certaines conditions difficiles à déterminer. Quant aux conduits excréteurs ou efférens, ils sont absolument les mêmes que dans le genre précédent.

Les bourses salivaires sont évidemment au nombre de deux paires dans les *P. rufipède* et *des baies*, et d'une seule dans les autres espèces. Les bourses les plus internes, les plus rapprochées de l'axe du corps, sont plus courtes que les autres, ordinairement droites, et prolongées jusqu'à l'origine de la cavité abdominale. Elles m'ont paru d'une même venue, cylindroïdes dans la première de ces deux espèces,

et très distinctement atténuées, vers leur insertion, en un col capillaire dans la seconde.

L'appareil salivaire des *Corés* a la même couleur, la même organisation intime que celui des *Géocoris* précédents; mais il offre dans quelques espèces des modifications de forme assez remarquables pour être mentionnées. La glande dans le *C. bordé* est formée de trois lobes au lieu de deux. Le plus postérieur de ces lobes est profondément divisé en cinq digitations inégales, l'antérieur en deux; l'intermédiaire, simple et allongé, est légèrement renflé dans son milieu. Il n'y a cependant que deux conduits efférens; ce qui fait présumer que le lobe intermédiaire est confluent par sa base avec l'un des autres. Le plus long de ces canaux n'est pas uniformément capillaire et fléchi en nombreux festons comme celui des *Scutellères* et des *Pentatomes*; il est sensiblement renflé dans une assez grande étendue de sa partie moyenne et atténué à ses deux extrémités. Il a du reste la même structure intérieure, et le tube inclus ne partage point le renflement de sa gaine ou enveloppe contractile. Les figures qui accompagnent mon texte dispensent d'autres détails. Ce *Coré* a deux paires de réservoirs salivaires longs, filiformes, plus ou moins accolés au canal digestif, et quelquefois ayant une teinte vert-pistache, surtout les plus rapprochés de l'axe du corps.

La glande salivaire du *C. chlorotique* a le globe antérieur simplement fourchu, le postérieur divisé sur un seul côté seulement en plusieurs digitations simples ou bifides, l'intermédiaire allongé, renflé vers le milieu, fusiforme. Dans le *C. folâtre*, la forme de la glande qui sécrète immédiatement la salive se rapproche plus de celle des *Pentatomes* que de celle des espèces précédentes. Elle n'est composée que de deux lobes, l'un et l'autre très simples; mais elle est proportionnellement plus courte et plus grosse

que dans la plupart des autres Géocorises. Les canaux efférens ressemblent à ceux du *C. bordé*. Je n'y ai reconnu qu'une seule paire de réservoirs salivaires qui sont filiformes et assez longs pour pénétrer dans la cavité abdominale.

En décrivant le tube digestif du *C. hirticorne*, nous avons vu qu'il manquait des cordons valvuleux qui caractérisent celui des autres espèces du même genre. Cet insecte va nous offrir aussi dans son appareil salivaire des traits qui le distinguent des autres *Corées*. Il y a pour chaque côté deux glandes, mais accolées l'une à l'autre, et sans doute confluentes. Chacune d'elles est formée de deux lobes comme dans les *Pentatomes*. Le lobe antérieur, bien plus court que le postérieur, est divisé, pour l'une des glandes, en deux digitations oblongues, et simplement échancrées en cœur pour l'autre. Le lobe postérieur est très simple. Il n'y a que deux canaux efférens pour cette double glande; ce qui suppose leur confluence. Je n'y ai aperçu qu'une seule paire de bourses salivaires filiformes, atteignant la base de l'abdomen.

Dans les *Alydes*, les glandes où se prépare la salive sont plus grêles, plus allongées que dans les Géocorises précédens, mais d'ailleurs d'une texture parfaitement analogue. Elles sont doubles pour chaque côté dans l'*A. du géranion*, et triples dans l'*A. aptère*. Leur contiguité, leur adhérence, me font soupçonner, ainsi que dans le *C. hirticorne*, qu'elles confluent ensemble. Considérées isolément, elles diffèrent peu par leur configuration de celle des *Pentatomes*. Le lobe antérieur est plus court que le postérieur; l'un et l'autre sont très simples et terminés en pointe. Les conduits excréteurs ressemblent à ceux des *Corées*, c'est-à-dire que le plus long est renflé vers le milieu. L'*A. du géranion* a deux paires de bourses salivaires filiformes, dont l'une, plus longue, pénètre dans l'abdomen.

La glande salivaire de la *Pyrrhocore* est double pour chaque côté; mais les deux corps qui la constituent sont en partie superposés, et je les crois confluens par le point de leur contact. Chacun d'eux a un lobe antérieur et un lobe postérieur; mais la grandeur relative de ceux-ci est inverse de celle des autres Géocorises. Le lobe antérieur est le plus long; il est très simple. Le postérieur est brièvement trilobé dans l'un de ces corps et arrondi dans l'autre. Il y a deux conduits excréteurs uniformément capillaires, comme ceux des *Pentatomes*, mais moins longs, moins flexueux que dans ces derniers. On ne rencontre qu'une seule paire de bourses salivaires, et elles sont filiformes.

L'organe sécréteur de la salive ne se compose dans le *Lygée lagénifère* que d'une glande à deux lobes pour chaque côté. Mais ces lobes ont une figure et une disposition particulières. L'antérieur est transversal, cylindroïde, et semblable à un grand bourrelet; le postérieur est partagé en deux digitations principales, dont l'une est simple et plus grande, et l'autre bifide. Les conduits efférens ressemblent à ceux des *Pentatomes*. Celui du lobe postérieur est fort long, fléchi en très nombreux petits festons, et uniformément capillaire. Les réservoirs salivaires sont filiformes, et il y en a un seul de chaque côté.

La glande salivaire du *Lygée de la jusquiame* diffère de celle de l'espèce précédente, et ressemble plutôt à celle des *Corées*. Elle se compose d'un corps glandulaire, analogue pour sa configuration à celui des *Pentatomes*; et d'un autre allongé, simple, accolé et parallèle au côté du premier. Celui-ci a son lobe antérieur simple, et le postérieur unilobé à sa base.

L'appareil salivaire présente dans les *Capsus*, les *Miris*, les *Phymata*, une disposition, une forme particulières qui constituent un des traits anatomiques les plus distinctifs de ces genres.

Dans le *Capse tricolor*, il y a pour chaque côté, d'abord une glande d'une configuration et d'une texture analogues à celles des *Géocorises* que nous venons d'examiner, puis une seconde glande distincte de la précédente. La première se compose de deux lobes très simples, dont le postérieur est plus long. Les conduits excréteurs sont capillaires, et celui du grand lobe a plus de longueur que l'autre, sans en avoir autant que dans les *Lygées*. La seconde glande n'est pas toujours facile à mettre en évidence, à cause de sa petitesse, de sa diaphanéité et de sa position. C'est un corps d'apparence vésiculaire, d'une seule pièce, pellucide, ovale-oblong ou réniforme, suivant son degré de turgescence, fixé, en quelque sorte collé, au moyen de brides trachéennes, à la face inférieure et latérale de l'estomac. Un conduit efférent capillaire s'insère près de son bout antérieur, mais un peu latéralement, et va s'ouvrir, en côtoyant l'œsophage, vers l'origine de celui-ci. En étudiant au microscope la texture de ce conduit, on se convainc qu'elle a la plus grande analogie avec celle de tous les vaisseaux excréteurs des autres glandes salivaires, c'est-à-dire qu'il renferme un axe tubuleux à bords parfaitement parallèles. C'est surtout ce mode d'organisation qui m'a déterminé à considérer ce corps vésiculiforme plutôt comme une glande que comme un réservoir. Ce *Capsus* est-il pourvu de bourses salivaires, et doit-on considérer comme telles deux corps oblongs et d'une teinte verdâtre, placés un de chaque côté, à l'issue de la tête? Ces corps ne sont-ils que de simples sachets adipeux? J'avoue que je ne me trouve pas suffisamment éclairé pour décider la question.

Dans le *Miris de Carcel* on trouve, ainsi que dans le *Capsus*, deux glandes salivaires distinctes pour chaque côté. L'une est conformée comme celle des *Pentatomes*, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'inspection des fi-

gures. Les lobes qui la constituent sont simples, et le postérieur, prolongé en une sorte de boyau plus ou moins boursofflé, est le plus souvent courbé en hameçon. L'autre se présente sous la forme extérieure d'un sac ou d'une utricule diaphane, ovalaire, un peu contractée vers son milieu comme certaines Calebasses. Un filet trachéen, presque imperceptible, le suspend par son petit bout à l'extrémité postérieure de la glande précédente. Les connexions insolites des conduits excréteurs de ces deux glandes en forment le trait anatomique le plus caractéristique, et rendent leur dissection d'une extrême difficulté. Celui du lobe antérieur de la glande principale est, comme d'ordinaire, plus long que l'autre; il se renfle insensiblement dans une assez grande étendue de sa partie moyenne, comme on le voit dans l'un des canaux efférens des *Corées*. Il se dirige d'abord vers la tête, et un œil peu attentif croirait qu'il y pénètre; mais il se réfléchit sur lui-même, rebrousse chemin et va s'aboucher dans un sinus commun dont je parlerai bientôt. Le conduit excréteur du lobe postérieur de cette même glande est uniformément capillaire et se porte en arrière pour s'ouvrir dans le sinus. Celui de la glande supplémentaire ou utriculiforme s'im- plante brusquement à son gros bout, est fort court, capillaire, et se dégorge aussi dans le sinus en question. Celui-ci, dont je n'ai encore rencontré aucun exemple dans les autres insectes, est formé par la réunion, la confluence de cinq conduits destinés à l'excrétion du fluide salivaire, savoir: deux qui partent de la glande principale, un qui vient de l'autre glande, et deux qui naissent du sinus même et s'introduisent dans la tête pour verser la salive dans la bouche. Je n'ai point reconnu de bourses salivaires.

L'appareil salivaire de la *Phymate* a beaucoup d'ana-

logie avec celui du *Miris*, et justifie, comme je l'ai déjà dit ailleurs, la place assignée à ce genre par M. Latreille. Il y a aussi deux glandes de chaque côté. La glande principale est allongée, cylindroïde, grêle comme un fil; son lobe antérieur est court et très obtus, le postérieur est fort long; leurs deux conduits excréteurs sont, contre l'ordinaire, égaux entre eux et remarquables par leur briéveté. L'autre glande, ou la supplémentaire, a l'apparence d'une vésicule conoïde; elle est collée contre l'estomac, où elle est principalement fixée par un filet trachéen qui termine la pointe acérée de la glande. Le conduit excréteur est très simple et s'insère latéralement avant son extrémité antérieure, pour se porter ensuite directement dans la tête.

La petitesse de l'*Aradus avenius* ne m'a pas mis à même de constater par l'observation directe l'existence de son organe sécréteur de la salive; mais il est permis de présumer qu'il doit avoir beaucoup d'analogie avec celui du genre suivant.

L'organisation de l'appareil salivaire de la *Punaïse des lits*, quoique ne démentant point par certains traits celle des genres avec lesquels elle est groupée, offre cependant une configuration qui lui est propre. J'ai distinctement reconnu, pour chaque côté, deux glandes, dont l'une ou l'autre pourrait être, non sans quelque apparence de raison, prise pour un réservoir. La glande principale, du moins celle qui, par sa position, représente l'organe que j'ai désigné sous cette dénomination, est un corps ovoïde, simple, c'est-à-dire sans distinction de lobes ou de pièces conniventes, tout-à-fait saillant à l'ouverture œsophagienne de la tête et paraissant sessile. Ses parois pellucides laissent apercevoir à la loupe une humeur intérieure avec une nuance roussâtre ou ambrée.



Son bout antérieur, légèrement atténué, se termine par un col ou canal excréteur fort court qui à son entrée dans la tête se divise aussitôt en deux branches capillaires comme lui. Cette bifurcation qui est, à proprement parler, le vestige des deux conduits efférens qui caractérisent l'organe salivaire des *Pentatomes* et autres *Géocorises*, ne vient-elle pas confirmer la dénomination de glande principale que l'analogie m'a fait donner à ce corps? Ne nous fournit-elle pas une des nombreuses preuves de la marche graduée de la nature dans les changemens de forme et de texture des organes? Il est nécessaire, pour mettre en évidence les deux branches en question, de briser avec précaution le crâne de l'insecte et d'en enlever les fragmens. L'exiguité de toutes ces parties rend cette dissection des plus délicates. Toutefois, avec le secours d'une forte lentille du microscope, je me suis assuré que la structure du col et de ses branches ressemblait à celle des canaux excréteurs des autres Hémiptères, c'est-à-dire qu'ils sont formés d'une tunique extérieure contractile, et d'un tube inclus strié en travers et plus ou moins nacré. La seconde glande salivaire de la *Punaise des lits* se présente sous la forme d'une capsule sphérique ou ovoïde que son extrême petitesse et sa pellucidité ne rendent sensible qu'à un œil exercé, armé d'une forte loupe. Pour la découvrir, il faut arracher avec soin la tête de la Punaise, après avoir préalablement ouvert et écartelé le corselet, car la glande est logée dans l'intérieur de ce dernier. C'est sans doute à son degré de plénitude qu'il faut attribuer la différence de sa configuration, que j'ai trouvée le plus souvent globuleuse, mais quelquefois ovalaire. Dans tous les cas elle renferme un liquide absolument incolore, cristallin. Le canal déférent est un filet d'une ténuité presque imperceptible,

qui, d'une part, s'insère brusquement à la glande, et, de l'autre, va, en longeant l'œsophage, s'enfoncer dans la tête.

L'appareil salivaire du *Réduve stridulant* a plus d'analogie avec celui des *Capses* qu'avec celui des autres *Géocorises*. Il consiste aussi en deux paires de glandes d'une forme plus ou moins allongée. Le lobe postérieur de la glande principale surpasse cinq ou six fois en longueur son lobe antérieur. Il est droit ou courbé, simplement renflé à sa base ou diversement boursoufflé, susceptible, en un mot, de quelques variations accidentelles dont j'ai représenté quelques-unes. Deux conduits excréteurs, courts, égaux entre eux, non flexueux et uniformément capillaires, naissent de l'entre-deux des lobes, mais à la face inférieure de l'organe. Ces conduits, le plus souvent contigus ensemble, prennent leur origine (au moins l'un d'eux) à une petite dilatation arrondie qui paraît dépendre du lobe postérieur. Un ligament d'une ténuité plus que capillaire s'attache au bout du petit lobe, et s'insinuant dans l'intérieur de la tête, sert à fixer tout l'organe. Ce ligament, dont je n'ai point encore fait mention dans les *Géocorises* précédens, se rencontre néanmoins dans plusieurs d'entre eux. La seconde paire de glandes salivaires est plus rapprochée de l'axe du corps que la première. C'est un corps d'apparence utriculaire à parois pellucides et fort délicates, tantôt fusiforme, c'est-à-dire ventru dans son milieu, tantôt très allongé et presque cylindroïde, ce qui dépend de son plus ou moins de tumescence. De fines et nombreuses trachéoles le fixent, le collent, pour ainsi dire, contre la paroi inférieure de l'estomac; en sorte qu'il faut être très exercé dans les investigations de ce genre pour le découvrir et le dégager de ses liens. Elle n'a pas de connexion avec la précédente,

et on n'y reconnaît aucune trace de lobe. Un conduit excréteur, plus long que ceux de la glande principale, mais du même diamètre et de la même texture, s'insère brusquement, non à l'une de ses extrémités, mais latéralement vers son tiers antérieur. Il pénètre dans la tête à côté des précédens, et j'ai été assez heureux pour le poursuivre, sans le rompre, jusqu'à son embouchure dans le pharynx.

L'organe salivaire a, dans le *Pélogone*, une configuration et une structure qui n'offrent qu'une faible analogie avec celui des familles voisines. Il consiste, pour chaque côté, en une *glande* proprement dite et en un *réservoir*. 1° La glande, ou l'organe essentiellement sécréteur, est formée par une agglomération de six sachets subvésiculeux, presque diaphanes, dont quatre, groupés au centre, ressemblent à des boursofflures sphéroïdales. Le cinquième est antérieur, ovale-oblong; et le sixième, plus allongé que le précédent, forme à la glande une espèce de queue. De la partie inférieure de l'organe partent, comme dans les *Cimex*, deux conduits efférens dont la finesse, bien plus que capillaire, ne m'a pas empêché de constater l'existence, et qui, beaucoup plus courts que ceux de la plupart des Géocorises, se dirigent sans flexuosités vers l'orifice de l'œsophage. 2° Le réservoir salivaire est une sorte de boyau comme suspendu à la partie postérieure de la tête et qui dépasse la glande par sa longueur. Ses parois minces et pellucides lui donnent l'aspect vésiculeux; sa forme allongée varie suivant son degré de plénitude; il est parfois renflé à son bout flottant, et plus étroit vers sa partie moyenne; il pénètre dans l'arrière-bouche par un col d'une grande ténuité.

L'organe destiné à la sécrétion salivaire va nous présenter, dans les *Amphibicorises*, quelques traits qui con-

courent avec ceux fournis par les autres appareils organiques, à légitimer leur établissement en une famille particulière. Il se compose, ainsi que dans plusieurs des genres précédens, de deux paires de glandes dont l'une pourrait bien n'être qu'un réservoir. Examinons-les dans les *Gerris*. La glande principale ou externe, celle qui, par sa situation dans le thorax, sa couleur opaloïde, sa structure vésiculeuse et sa configuration générale, ressemble à celle de la plupart des Géocorises que je viens de décrire, est formée de deux pièces contiguës par leurs bases et sans doute communiquant ensemble. La pièce antérieure est simple, renflée à sa base et terminée par un prolongement grêle, capillaire. La postérieure est divisée assez profondément en deux lobes conoïdes inégaux, prolongés aussi en longs filets tubuleux, déliés comme un cheveu. Dans le *Gerris des canaux* le filet qui termine le plus grand de ces lobes se courbe ordinairement en sens inverse de sa première direction et se porte d'arrière en avant vers la tête. Immédiatement après sa courbure il se divise en deux. Dans quelques circonstances plus rares, car je ne l'ai encore observé qu'une seule fois, ce filet ne se courbe point, et ses branches se portent en arrière jusqu'à la cavité abdominale. Malgré tout le soin que j'ai mis dans mes investigations, je n'ai pu découvrir qu'un seul conduit excréteur ou efférent à cette glande. Comme ce fait est insolite, je n'ose point le donner pour incontestable. Ce conduit est capillaire, court, comparativement à celui des *Pentatomes*, et naît du point de contiguité des deux pièces de la glande à la région inférieure de celle-ci. La seconde glande salivaire des *Gerris* consiste en un groupe ou agglomération arrondie d'utricules, les unes ovales, les autres sphéroïdes, sessiles, diaphanes, remplies d'une humeur visqueuse : ces utri-

cules sont au nombre d'une vingtaine environ. Deux conduits efférens parfaitement distincts, plus déliés qu'un cheveu, partent du milieu des utricules et appartiennent sans doute à deux grappes confondues. Ces conduits pénètrent dans la tête en passant entre l'œsophage et le canal excréteur de la glande principale.

Je n'ai que des notions anatomiques incomplètes sur l'appareil salivaire de la *Vélie*. Sa glande salivaire m'a paru bilobée en arrière ainsi que celle des *Gerris*, et elle ne m'a offert non plus qu'un seul conduit excréteur. Quant à la seconde, elle présente des différences avec celle du genre précédent. Elle est essentiellement formée d'une grosse bourse ovalaire couronnée en avant par quelques utricules arrondies, et elle se dégorge dans le pharynx par deux canaux excréteurs.

L'organe qui préside à la préparation de la salive présente, dans les *Hydrocorises*, une structure plus compliquée, un degré de plus de perfection que celui des *Géocorises* et des *Amphibicorises*.

La glande salivaire des *Naucores* est une grappe de granulations arrondies ou ovales, sessiles, très serrées entre elles, et d'un blanc opaloïde. Elle est oblongue dans la *N. cimicoïde*, plus courte, plus ramassée dans la *N. aptère*. Elle présente en avant un petit lobe distinct, pareillement granulé, qui rappelle celui des *Géocorises*; et en arrière, un simple renflement ovale plus ou moins prononcé suivant certaines conditions. Les granulations de ce dernier sont beaucoup moins saillantes que dans le reste de la glande. Deux conduits efférens, courts et capillaires, partent d'entre les lobes de celle-ci pour se rendre à l'origine du tube digestif. On retrouve dans les *Naucores* de véritables réservoirs salivaires analogues à ceux que j'ai fait connaître dans les *Pentatomes*.

et les *Corés*. Il n'y en a qu'une seule paire ; ils se présentent sous la forme de deux bourses allongées plus ou moins cylindroïdes, collées, à la faveur de fines trachéoles, contre les parois postérieures du canal alimentaire, et atténuées en avant en une sorte de col capillaire.

Il y a dans la *Nèpe* et la *Ranatre* une glande salivaire de chaque côté. Elle consiste, ainsi que celle de la *Nau-core*, en une grappe formée de granulations sessiles, arrondies, semi diaphanes et fort pressées. Cette grappe, qui occupe l'intérieur du thorax, paraît simple au premier coup d'œil ; mais une dissection attentive y reconnaît deux grappes d'une même texture et communiquant ensemble, dont l'une, bien plus petite et antérieure, ne semble qu'une appendice de l'autre, et se termine en avant par un ligament d'une extrême ténuité qui se fixe dans l'intérieur de la tête. Dans la *Ranatre* la grande et la petite grappe semblent confluentes à l'endroit de leur contiguité, et il part de ce point un conduit excréteur qui ne tarde point à se diviser en deux branches. Dans la *Nèpe* la grappe appendiculaire est bien distincte de la principale. Son extrémité postérieure émet un tube excréteur assez court, mais bien sensible, qui débouche dans la grande grappe. Celle-ci envoie à l'origine du bec deux conduits efférens dont le plus externe part d'un renflement sphéroïdal, lisse et simple. Il y a dans ces *Hydrocorises* deux paires de réservoirs pour la salive. L'une, filiforme, plus ou moins adhérente aux parois du canal digestif par d'imperceptibles trachées, est beaucoup plus longue que l'autre, pénètre jusque dans la cavité abdominale et se fait remarquer par une grande dilatation ellipsoïdale vers son milieu. Elle a proportionnellement plus de longueur dans la *Ranatre* que dans la *Nèpe*. L'autre paire de réservoirs, placée tout-à-fait au-des-

sous de l'œsophage, a la forme de deux bourses cylindroïdes-obtuses, membraneuses, blanches dans le premier de ces insectes, d'un jaune citron pâle dans le second.

La glande salivaire de la *Corise* ressemble bien plus à celle des *Pentatomés* qu'à celle des *Hydrocorises*. Il n'y en a qu'une pour chaque côté, et elle ne se compose point de granulations agglomérées en grappe; elle consiste, ainsi que dans la plupart des *Géocorises*, en deux pièces ou lobes adossés par leurs bases et très simples. Le lobe antérieur est moins grand que le postérieur: l'un et l'autre sont assez gros et très obtus. Deux conduits efférens, courts et capillaires, naissent de la rainure transversale qui sépare les deux lobes, mais à la face inférieure de l'organe. J'ai trouvé dans cet insecte une paire de réservoirs salivaires plus rapprochés de l'axe du corps que les glandes. Chacun d'eux est une vésicule sphéroïdale remplie d'une humeur limpide, et suspendue à un col tubuleux plus délié qu'un cheveu.

L'appareil destiné à la sécrétion salivaire présente dans la *Notonecte* une configuration et une structure particulières. On éprouve ici, comme dans les *Réduves* et autres *Géocorises* voisins, un véritable embarras pour la dénomination respective de la glande et du réservoir, à cause de la ressemblance de ces deux parties. Un certain tact acquis par l'entomotomie pratique autorise seul la préférence du nom que j'impose à chacune de ces dernières. La glande salivaire, ou l'organe auquel je donne cette dénomination, fondée surtout sur la texture du conduit efférent, se trouve placée, contre l'ordinaire, plus près de l'axe du corps que le réservoir. Elle est plus grande et plus facile à mettre en évidence que ce dernier; sa forme est conoïde, allongée, plus ou moins effilée en arrière suivant son degré de turgescence; elle se ter-

mine en avant par une sorte de tête tantôt sphéroïdale, tantôt semblable à une crosse. Celle-ci est séparée de la portion conoïde par un étranglement, un véritable col; mais il n'y a pas ici, comme dans les glandes salivaires des Géocoris, adossement, par leurs bases, de deux pièces ou lobes distincts : aussi n'y a-t-il qu'un seul conduit efférent. Les deux glandes convergent l'une vers l'autre par leurs extrémités effilées. Celles-ci se terminent par un ligament propre d'une excessive capillarité, et les deux ligamens se réunissent en un tronc commun qui se fixe vers le milieu de l'estomac.

La tête de la glande émet, par sa partie antérieure, un conduit excréteur capillaire assez court, et celui-ci, que j'ai long-temps cru se porter directement à l'origine du bec, va s'aboucher, ainsi que des dissections récentes (juillet 1829) me l'ont très positivement démontré, dans le réservoir dont je parlerai bientôt. Ce conduit, soumis au foyer de la lentille microscopique, présente la structure propre aux canaux excréteurs des glandes salivaires en général. Ainsi il se compose d'un tube inclus dans une enveloppe contractile. Toutefois ce tube inclus pourrait échapper à des investigations peu attentives, soit à cause de la finesse et de la translucidité de l'enveloppe, soit parce qu'on ne lui observe point les stries transversales qui le caractérisent ordinairement.

Le réservoir salivaire de la *Notonecte* a toutes les apparences d'une véritable glande. Il est plus petit et surtout plus court que l'organe sécréteur dont je viens de donner la description. Il est comme enseveli au milieu du tissu adipeux qui garnit la région pharyngienne de l'insecte et ne débordé point la tête. Si, dans la figure qui accompagne mon texte, le réservoir est en entier mis en évidence, c'est qu'il a fallu pour cela violer sa



situation naturelle et ses rapports. Ce qui lui donne une grande ressemblance avec une glande, c'est qu'il est formé de deux pièces ou de deux lobes contigus par leurs bases, mais distincts. Le lobe antérieur est petit, globuleux; le postérieur oblong, conoïde ou parfois ventru. Deux conduits capillaires s'insèrent dans l'entre-deux des lobes; l'un est le canal excréteur de la glande qui vient apporter dans le réservoir le produit de la sécrétion pour y être élaboré; l'autre, qui ne présente point au microscope le tube inclus qui caractérise le premier, est un peu moins délié et s'enfonce dans la tête.

Dans la *Cigale* l'organe essentiellement sécréteur de la salive consiste, pour chaque côté, en une paire de glandes arrondies, formées par l'agglomération d'une vingtaine environ d'utricules subdiaphanes, ovoïdes, oblongues ou allongées. Ces glandes, placées en arrière l'une de l'autre, mais bien séparées, communiquent ensemble par un conduit intermédiaire d'une teinte jaune qui aboutit à leur centre. La glande antérieure a des utricules plus allongées que l'autre et uniformes. Dans sa situation naturelle elle est presque entièrement logée dans le crâne de l'insecte. Il m'a fallu violer cette situation pour la mettre en évidence dans la figure que j'en donne. Les utricules de la glande postérieure sont inégales entre elles, celles du centre étant plus courtes, plus arrondies que celles du pourtour. Malgré des recherches fréquemment réitérées avec le secours des verres amplifiants, je n'ai point été assez heureux pour confirmer l'existence du conduit par lequel la glande verse le produit de sa sécrétion dans la bouche. Dans mon premier travail sur l'anatomie de la *Cigale*, j'ai décrit ce conduit comme s'unissant avec celui du côté opposé pour former un col commun de dégorgeement.

Au milieu de l'appareil salivaire on rencontre de chaque côté de la tête un boyau filiforme, à parois fragiles et pellucides, ayant, lorsqu'il est déroulé dans son intégrité, la longueur de tout le corps de l'insecte. Dans mes recherches antérieures sur ce même sujet, j'avais, à tort, pris ce boyau pour le réservoir de la double glande que je viens de décrire, et j'avais mal saisi son origine et ses connexions. Mieux servi aujourd'hui par une plus grande habitude des dissections délicates, j'ai clairement reconnu que ce boyau, dont plusieurs replis sont renfermés dans le crâne, aboutissait à une très petite glande logée dans la profondeur de la tête et composée d'une douzaine environ d'utricules arrondies. De cette glande part un conduit excréteur d'une finesse plus que capillaire et ayant la structure propre à ces sortes de canaux, c'est-à-dire offrant un tube inclus. Ce conduit, que j'ai positivement constaté, s'unit avec son congénère du côté opposé, et le col commun qui résulte de cette union va s'ouvrir à l'origine du bec. On serait tenté de comparer ce petit appareil salivaire de la *Cigale* aux glandes sublinguales des grands animaux.

Chacune des glandes salivaires de la *Fulgore* se présente sous la forme d'un filet tubuleux se prolongeant jusque dans la cavité abdominale, et garni, sur un de ses côtés, d'utricules ovalaires diaphanes, peu pressées entre elles et disposées en une seule série longitudinale. Ce filet tubuleux m'a paru dégarni d'utricules un peu avant son entrée dans la tête. Je n'ai point découvert de réservoir salivaire, et je sens le besoin de nouvelles dissections pour avoir des notions positives sur cet appareil.

Les glandes de la sécrétion salivaire de l'*Issus* m'ont paru avoir moins d'analogie avec celles de la *Fulgore* qu'avec celles des Cicadelles. Dans le petit nombre d'indi-

vidus que j'ai pu soumettre au scalpel, je n'ai reconnu, pour chaque côté, qu'un seul petit groupe arrondi, et sans doute sessile, d'utricules sphéroïdes transparentes.

Dans la *Lèdre*, je ne vois non plus qu'une seule grappe salivaire arrondie, mais assez longuement pédicellée, composée de sept à huit utricules ovalaires diaphanes.

J'ai été à même de saisir avec assez d'exactitude la forme et la structure de l'organe salivaire de la *Cercope sanglante*, pour pouvoir en offrir et la description et la figure. Cet organe, compliqué et difficile à mettre en évidence, diffère beaucoup de celui des Cicadaires précédentes. On y distingue un corps glandulaire, deux conduits efférens et plusieurs réservoirs. Le corps glandulaire placé au centre de l'appareil rappelle, par sa texture et sa configuration générale, celui de quelques Géocorises, notamment des *Pentatomes*. Il est assez grand, de forme à peu près triangulaire, légèrement déprimé, semi diaphane ou opaloïde, divisé en deux pièces contiguës, l'une antérieure, très petite, simple, ovale; l'autre postérieure, beaucoup plus grande, composée de boursouffures inégales plus ou moins arrondies. Les deux conduits efférens ou excréteurs sont d'une ténuité capillaire et s'insèrent à la face inférieure du corps glandulaire, dans la ligne de contiguité des deux pièces ou lobes qui le constituent. L'un, celui qui paraît appartenir à la pièce antérieure, est fort court; l'autre, qui semble destiné à la pièce postérieure, se fléchit en plusieurs festons ou zig-zags. Ils se dirigent tous deux vers l'origine du bec, et leur structure est analogue à celle des conduits excréteurs ordinaires des glandes salivaires; c'est-à-dire qu'ils offrent intérieurement un axe tubuleux, d'un blanc nacré à la loupe simple, et strié en travers au microscope. Les parties de cet appareil

salivaire que j'ai mentionnées sous le nom de réservoirs, sont un certain nombre (peut-être huit seulement) de tubes filiformes blanchâtres, bien plus longs que le corps glandulaire, flottans par un bout, insérés par l'autre, soit en-dessus, soit en-dessous de la glande centrale. Ces tubes pourraient tout aussi bien être regardés comme des vaisseaux sécréteurs ou destinés à transmettre au corps central les matériaux pour la fabrication de la salive.

Nous retrouvons dans l'appareil salivaire de l'*Aphrophore* le même plan d'organisation que dans la *Cercope*, ainsi qu'on peut s'en convaincre par un coup d'œil comparatif jeté sur les figures qui les représentent. La seule différence remarquable qui existe, c'est que les tubes, que j'ai désignés, avec quelque hésitation, sous le nom de réservoirs, sont ici bien plus courts que dans la *Cercope*, et comme terminés en massue. Les zootomistes seuls, ceux surtout qui se livrent avec ardeur à la dissection difficile des petits insectes, savent apprécier la satisfaction que procure la découverte de ces analogies d'organes dans les genres d'un même groupe.

Je n'ai point mis clairement à découvert l'organe sécréteur de la salive dans la *Psylle*, malgré de nombreuses dissections dirigées vers ce but; mais j'ai reconnu dans la cavité thoracique des granulations arrondies assez distinctes, semi diaphanes, qui, suivant les apparences, se rattachent à cet appareil. La *Dorthésie*, dont l'organisation viscérale a plusieurs traits de ressemblance avec celle de la *Psylle*, m'a offert, de chaque côté de l'origine du bec, quatre ou cinq sphérules blanchâtres qui m'ont paru atténuées en un col propre et qui vraisemblablement constituent la glande salivaire.

Je n'ai pas été plus heureux dans mes investigations re-

latives à l'appareil salivaire des diverses espèces de *Puce-rons* soumises à mes dissections; je n'y en ai pas reconnu la moindre trace.

## ARTICLE III.

*Du tissu adipeux splanchnique.*

Les viscères renfermés dans les trois cavités splanchniques des Hémiptères, c'est-à-dire dans l'abdomen, le tronc et la tête, sont entourés, plus ou moins immédiatement, par une pulpe grasseuse dont l'abondance varie et suivant les régions du corps, et suivant les conditions auxquelles se trouvent soumis ces animaux. Mais c'est surtout dans la cavité abdominale qu'elle se trouve en plus grande quantité.

J'ai déjà signalé dans d'autres ouvrages sur l'anatomie des insectes, l'existence de cette pulpe grasseuse dans tous ces invertébrés en général, et j'ai fait connaître le rôle important qu'elle joue dans l'acte nutritif. Lorsqu'on la délaie dans l'eau pour en mieux saisir la contexture, on reconnaît, avec le secours de la loupe, qu'elle se compose de grumeaux, ou mieux de sachets de figure très polymorphe, remplis d'une graisse très fine et délicate. Mais ces sachets ne sont pas simplement déposés, isolés, abandonnés en quelque sorte dans les cavités; ils sont constamment en rapport avec des ramifications trachéennes, c'est-à-dire avec le seul organe véritablement circulatoire des insectes. Quand on saisit et qu'on soulève le tronc aérifère qui se distribue à ces sachets, ceux-ci y demeurent suspendus sous la forme de grappes, de guirlandes ou de guenilles. Les rapports immédiats et constans de ces utricules adipeuses avec un lacis, un canevas de trachées, annoncent une destination fonctionnelle incontestable. Je les considère donc comme de véritables réservoirs où les élé-

mens adipeux peuvent être déposés, et repris ensuite par imbibition, pour servir ainsi à la nutrition. Mais ce but vraiment organique et vital n'exclut pas un autre usage accessoire de la pulpe grasseuse, qui par son interposition entre les viscères et leur enveloppe tégumentaire entretient une lubrification nécessaire, ralentit les secousses brusques, et s'oppose à des tiraillemens qui pourraient nuire à l'exercice normal des fonctions. L'abondance de cette pulpe m'a paru proportionnée au degré d'énergie vitale des insectes et à la faculté qu'ils ont de pouvoir supporter plus ou moins long-temps la privation des alimens. En appliquant cette considération aux insectes ailés, on trouve que les Coléoptères se placent en première ligne pour la quantité du tissu adipeux, puis viennent les Orthoptères, ensuite les Hémiptères, les Névroptères, les Hyménoptères, les Diptères, les Lépidoptères (1).

Je répéterai ici, relativement aux Hémiptères, une observation que j'ai déjà consignée dans mon travail sur l'anatomie des Coléoptères; c'est que les individus que l'on rencontre dans l'arrière-saison présentent beaucoup plus de pulpe grasseuse que les autres. Dans le mois de novembre j'ai souvent disséqué des *Pentatomes* dont la majeure partie de la cavité abdominale était remplie par deux

---

(1) C'est aux dépens de cette pulpe grasseuse que se nourrissent les larves qui vivent dans les cavités splanchniques de divers insectes. J'ai déjà fait connaître dans les *Annales des Sciences naturelles* (t. X, 1827) celles de deux Diptères du genre *Ocyptera*, que l'on rencontre, l'une dans la *Pentatoma grisea*, l'autre dans la *Cassida viridis*. Depuis lors j'ai trouvé aussi dans l'abdomen de la *Scutellera maura* une larve qui appartient au même genre de Diptères, mais j'ignore si elle est d'une espèce différente. Enfin la dissection du *Reduvius stridulus* m'a également fait découvrir dans ses entrailles une larve apode plus petite, plus allongée que les précédentes, mais fixée de même au stigmate pectoral: je la crois d'un Diptère, mais peut-être d'un autre genre que l'*Ocypère*.

énormes guirlandes de granulations adipeuses suspendues aux trachées. Les organes digestifs, réduits alors à une espèce d'inaction, étaient presque entièrement dépourvus de pulpe alimentaire. N'est-on pas autorisé à penser que quelques-uns de ces Hémiptères, éclos tardivement, franchissent l'hiver dans des réduits à l'abri de l'air, de la lumière, en un mot, de tous les agens d'excitation; qu'ils s'alimentent aux dépens de cette graisse lentement reprise par imbibition; enfin que, semblables aux marmottes, ils hibernent (1)?

Le tissu adipeux splanchnique des Hémiptères n'est pas toujours exclusivement constitué par les sachets dont je viens de parler; il se présente parfois sous la forme d'une membrane fort mince, pellucide, enveloppant l'ensemble des viscères à la manière d'un *péritoine*.

Dans la famille ou la tribu des Géocorises, les *Scutellères* et les *Pentatomes* ont une pulpe adipeuse assez abondante comparativement aux autres Hémiptères. Elle est formée de sachets ovalaires ou arrondis, le plus souvent blanchâtres, quelquefois d'un vert ou foncé ou glauque, comme dans les *Pentatoma juniperi* et *baccarum*, rarement presque diaphanes, ainsi qu'on le voit dans la *P. ornata*. Les utricules adipeuses sont en bien moindre quan-

---

(1) Voici un fait observé postérieurement à la rédaction de cet article et qui résout d'une manière affirmative la question d'hibernage. Vers la fin de novembre 1829 j'incarcérai deux individus de la *Pentatoma grisea* dans un verre où j'avais mis du papier chiffonné pour leur servir d'abri. Je plaçai le verre dans un lieu exposé à l'air. Pendant les froids rigoureux de cet hiver où le thermomètre de Réaumur descendit, à Saint-Sever, lieu de ma résidence, jusqu'à onze degrés et demi au-dessous de zéro, j'allai visiter mes prisonniers; je les trouvai vivans, mais dans un état d'inaction absolue, engourdis et dans une véritable léthargie. Aux premiers jours de mars 1830, c'est-à-dire trois mois après leur incarceration dans un vase où il n'y avait aucune espèce de nourriture, leur torpeur se dissipa peu à peu, et ils reprirent leur agilité ordinaire.

tité chez les *Corés* et les *Alydes*; blanchâtres dans les *C. marginatus* et *quadratus*, d'une teinte verdâtre dans le *C. chloroticus*, semi translucides dans le *C. nugax*, presque nulles dans le *C. hirticornis*. Le *Lygæus lagenifer* ne m'a offert pour tissu adipeux qu'une toile pellucide péritonéiforme, tandis que celui du *L. hyosciami* consiste en granulations blanchâtres ou jaunâtres. La *Pyrrhocore* présente une pulpe adipeuse blanche, grumeleuse, abondante. Remarquons en passant que cet insecte est aptère et par conséquent d'un genre de vie moins actif, moins locomobile que les genres qui l'avoisinent. On trouve dans son prothorax, tout près de la tête, des sachets oblongs ou allongés, disposés symétriquement, qui peuvent en imposer à des yeux peu exercés, pour des bourses salivaires. Cette pulpe est rare dans les *Miris*, insectes qui voltigent beaucoup. Elle ne consiste dans la *Phymate*, qu'en un petit nombre de guenilles membraniformes de couleur opaloïde. Celle de la *Punaise des lits* ne se rencontre guère que dans les flancs de la cavité abdominale, et en petite quantité. Enfin celle du *Reduvius stridulus*, insecte d'un genre de vie assez sédentaire, est blanche, abondante, se déploie tant en-dessus qu'en-dessous des viscères en une espèce de toile épiploïque qui voile ces derniers, et est enchevêtrée de trachées.

Le tissu adipeux splanchnique des Amphibicorises (*Geris*, *Velia*) est remarquable par sa couleur jaune et sa texture épiploïforme. Il s'étale comme un tablier sur la portion abdominale du canal digestif. Dans la *Vélie* j'ai trouvé ce tissu jaune dans le mâle, et blanc dans la femelle. L'intérieur du corselet offre une pulpe grasseuse assez abondante.

Les Hydrocorises ont un tissu grasseux fort peu abondant. Celui de la *Nèpe* et de la *Ranatre* consiste



soit en une toile pellucide qui tapisse la paroi intérieure de la cavité abdominale, soit en sachets grumeleux répandus çà et là. Ces derniers sont dans la *Naucore* tantôt diaphanes, tantôt d'un jaune pâle, mais toujours rares; grisâtres dans la *Corise*, plus nombreux à l'origine du tube alimentaire; jaunâtres dans la *Notonecte*, et tout aussi peu abondans.

La pulpe adipeuse splanchnique est fort rare et d'une extrême délicatesse dans les Hémiptères de la section des Homoptères, insectes qui, comme on sait, ont un genre de vie tout aérien, et usent d'une nourriture légère et peu substantielle. Dans les *Cigales* on trouve quelques sachets graisseux d'une teinte glauque, dans la partie postérieure de la cavité abdominale, et plusieurs rameaux trachéens de celle-ci sont aussi enveloppés d'un fourreau de graisse. Mais indépendamment de ces sachets, une dissection adroite met en évidence une toile péritonéale qui revêt les parois intérieures de l'enceinte viscérale.

Le tissu adipeux est presque nul dans la *Psylle*. J'ai rencontré habituellement, en partie dans le thorax et en partie dans l'abdomen, une espèce de bourbillon ou de grumeau assez grand, d'un jaune vif, et au bout de l'abdomen quelques lobules, mais blanchâtres. Une pulpe graisseuse, formée de grumeaux arrondis, s'observe aussi dans la *Dorthésie* : elle est à peine apparente dans les *Pucerons*.

## CHAPITRE SECOND.

### APPAREIL GÉNITAL

Les Hémiptères ont, ainsi que les autres insectes, des sexes distincts qui procèdent à la reproduction par un accouplement. Si, dans une classification entomologique

qui aurait pour base l'anatomie, les organes digestifs fournissent des caractères de première valeur pour l'établissement des tribus et des familles, ceux de la génération n'offrent pas moins d'importance et de solidité pour la distinction des genres et des espèces.

Les entomologistes paraissent avoir entièrement négligé l'étude de la configuration et de la structure du bout de l'abdomen des Hémiptères, dans le signalement de leurs traits génériques. Cette étude, qui s'exerce sur des pièces externes, dépendantes des organes de la génération dans les deux sexes, est cependant féconde en caractères aussi solides que faciles à explorer, ainsi qu'on le verra par les recherches auxquelles je me suis livré sur ce point.

Afin de procéder avec un ordre convenable à l'exposition des diverses parties constitutives de l'appareil reproducteur, j'examinerai, dans deux articles séparés, les organes générateurs du mâle et ceux de la femelle.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Organes générateurs mâles.*

Les uns sont destinés à préparer, à élaborer les éléments fécondateurs ou le sperme; les autres à conduire, à émettre la liqueur prolifique dans l'acte copulateur. Dans les premiers sont compris les *testicules* avec les *conduits déférens* et les *vésicules séminales*; dans les seconds, le *canal ejaculateur*, la *verge* et l'*armure copulatrice*. C'est encore ici un exemple remarquable de conformité de composition organique entre l'appareil générateur mâle des Hémiptères et celui des grands animaux. Je vais développer les traits fonctionnels ou physiologiques de cette ressemblance.

Les organes qui, par l'effet d'une vitalité élective toute mystérieuse, ont pour fonction spéciale de séparer le sperme

de la masse humorale, de le sécréter, en un mot, portent et doivent porter, dans l'homme comme dans la punaise, le nom de *testicules*. Dans les Hémiptères, ainsi que dans la plupart des grands animaux, ils sont binaires ou doubles. Situés à demeure dans la cavité abdominale, le plus souvent à sa base, quelquefois à son extrémité, toujours au-dessous des viscères digestifs, ils sont, comme tous les organes qui ont une haute importance vitale, en contact avec un grand nombre de vaisseaux aérifères. Ceux-ci non-seulement s'épanouissent, à leur surface, en élégantes broderies, mais ils s'insinuent entre les parties qui constituent la glande et pénètrent leur tissu. Tantôt chaque testicule ne consiste qu'en un seul corps indivisé, et tantôt il résulte de la connivence, de la réunion de deux ou plusieurs gaines que j'ai cru devoir désigner sous le nom significatif de *capsules séminifiques*. Le nombre de celles-ci varie suivant les familles et les genres, mais il est constant dans les individus d'une même espèce. Dans quelques Hémiptères, le testicule est enveloppé d'une tunique propre ou *testiculaire*, membraniforme, comparable à la *tunique albuginée* des grands animaux; dans d'autres il est tout-à-fait à nu. La forme et surtout le volume de ces glandes sont sujets, dans le même individu, à quelques variations qui dépendent de leur turgescence séminale, et qui pourraient alors en imposer à des yeux peu exercés.

Lorsque le testicule, dans son état d'orgasme génital, a préparé une quantité surabondante de liqueur prolifique, celle-ci est transmise, hors de cette glande, dans des réservoirs spéciaux, par un canal particulier, appelé *conduit déférent* du testicule ou *cordón spermatique*. Ce conduit se rencontre dans tous les Hémiptères. Dans les uns il naît brusquement de l'organe sécréteur; dans les autres il n'en est qu'une dégénération insensible. Sa longueur

varie beaucoup, suivant les familles et les genres. Elle peut égaler seulement celle du testicule ou la surpasser un grand nombre de fois. Dans quelques cas, ses flexuosités s'agglomèrent en un peloton constant, qu'un scalpel adroit arrive à dévider complètement, et qui peut porter le nom d'*épididyme*, par analogie avec une agglomération semblable qui s'observe dans les Mammifères.

La liqueur spermatique, immédiatement sécrétée par le testicule, est, comme je viens de le dire, transmise par le conduit déférent dans des réservoirs particuliers. Ceux-ci sont les *vésicules séminales* : le sperme est destiné à y subir, soit par son séjour, soit par une filtration répétée dans des canaux multipliés, soit enfin par la vitalité de ces organes, et peut-être aussi par son mélange avec d'autres humeurs, une nouvelle et dernière élaboration qui lui fait acquérir la qualité fécondante ou prolifique. Ces mêmes réservoirs, ce même but physiologique, se retrouvent dans les animaux les plus élevés de l'échelle organique, comme dans nos petits Hémiptères. Les vésicules séminales de ces derniers, toujours placées entre les testicules et le canal éjaculateur, sont tantôt de longs boyaux filiformes assez rares et reployés, tantôt des vaisseaux courts et très nombreux, tantôt enfin, comme dans l'homme, des poches membraneuses assez considérables. Elles sont plus ou moins développées, plus ou moins apparentes, suivant leur degré de turgescence ou leur opportunité générative; mais leur nombre et leur configuration ne varient point dans les individus d'une même espèce.

*Le canal éjaculateur* est l'aboutissant, le tronc des diverses parties que je viens de mentionner. C'est lui qui livre passage au sperme lorsque celui-ci est convenablement élaboré, et que des conditions génératives favorables sollicitent son excrétion. Sa forme et sa longueur varient

dans les Hémiptères, suivant les genres. En général il est bulbeux dès son origine, et cette portion bulbeuse est digne de toute l'attention du physiologiste qui se livre à l'étude comparative des animaux et à la recherche de la théorie des analogues. Les parois sont épaisses, fermes, presque élastiques, susceptibles d'une contractilité propre à remplir la fonction qui lui semble dévolue, et qui consiste à lancer, à projeter, à éjaculer, en un mot, la liqueur prolifique pendant le coït. Mais, indépendamment de cette fonction, n'est-il pas permis de croire que ce bulbe peut avoir aussi celle de sécréter quelque liqueur spéciale qui se combine avec le sperme; et, sans violenter l'invocation à la loi de l'analogie, ne retrouvez-vous pas ici un organe comparable à la *glande prostate* des grands animaux?

Tout l'appareil générateur mâle se termine dans les Hémiptères, comme dans tous les animaux en général, par le *pénis* ou la *verge*. Cet organe, qui dans les quadrupèdes sert et à l'excrétion du sperme et à celle de l'urine, est dans les insectes exclusivement destiné à s'introduire, pour l'acte copulatif, dans le vagin de la femelle, et à y éjaculer la liqueur séminale pour la fécondation. Il est habituellement renfermé dans la cavité abdominale, dont il occupe l'extrémité, et il n'en sort que pour l'exercice du coït. Pour le mettre en évidence hors du temps de ce dernier acte, il faut exercer sur l'ensemble des pièces plus ou moins cornées qui en sont le réceptacle, et dont je parlerai bientôt, une compression expulsive graduelle: alors on le voit saillir sous l'apparence d'un corps grêle comme un fil, blanchâtre, mou et flexible. Dans quelques conditions génératives, favorables, j'ai même constaté l'existence bien positive d'un vestige de *gland* comme bilobé.

Autant que j'ai pu m'en convaincre en cherchant à prendre la nature sur le fait, je suis porté à croire que la

verge des Hémiptères , ainsi que celle des autres insectes , n'est point susceptible d'acquérir complètement , pendant l'orgasme génital , cette raideur désignée sous le nom d'*érection*. Mais la nature , toujours conséquente dans ses productions , toujours admirable dans la diversité des moyens qu'elle emploie pour atteindre un même but , a su obvier à cette espèce d'inhabilité à l'érection : un appareil en quelque sorte mécanique a été donné à tous les insectes , pour rendre exécutable l'acte important de la fécondation ; c'est cet appareil qui porte le nom d'*armure copulatrice*. Diverses pièces la composent , et présentent , suivant les genres et les espèces , des différences que j'indiquerai plus bas. Les unes sont habituellement visibles à l'extérieur ; les autres appartiennent à la verge elle-même , et l'accompagnent lorsque le coït doit avoir lieu. Les pièces externes de l'armure copulatrice des Hémiptères se trouvent placées tout-à-fait à l'extrémité de l'abdomen , tantôt à la région ventrale et tantôt à la dorsale. Elles sont , en général , d'une texture analogue à celle des tégumens du corps , mais souvent plus dures encore. Elles constituent un ensemble rétractile , c'est-à-dire susceptible de sortir en tout ou en partie de sa position ordinaire , et d'y rentrer ensuite. Des muscles assez nombreux obéissent , à cet effet , à la volonté et aux besoins de l'insecte. Ces pièces , par leur configuration , paraissent avoir pour but principal de saisir , d'accrocher , de fixer les parties externes de l'organe générateur femelle , pour l'accomplissement du coït. Les pièces copulatrices propres à la verge , forment , à cet organe , une gaine , un véritable fourreau , j'allais dire un *prépuce* , d'un tissu assez consistant , mais qui ne l'est pas uniformément , de manière à ce qu'il puisse jouir d'une certaine flexibilité. Ce fourreau , lors de la copulation , s'introduit en partie dans la vulve , et facilite

ainsi l'intromission complète du pénis dans le vagin.

L'accouplement des Hémiptères et des insectes en général n'est point instantané, comme dans l'espèce humaine et la plupart des mammifères. Semblable à celui du Chien, il est permanent pendant un certain temps. Le mâle et la femelle, ainsi que dans ce dernier quadrupède, sont placés horizontalement, bout à bout, par le partie postérieure du corps, et restent liés dans cette attitude jusqu'à ce que l'acte fécondateur ait été complété. On a voulu expliquer par l'absence des vésicules séminales dans le Chien, la nécessité de la durée de son accouplement; il faudrait chercher pour les Hémiptères une autre solution, car ces insectes sont pourvus de réservoirs spermatiques très développés ou fort nombreux.

Au lieu de destiner, comme je l'ai déjà fait dans d'autres ouvrages de cette nature, un paragraphe particulier à l'examen isolé de chacune de ces parties dans les diverses espèces, il m'a paru plus convenable, pour abrégé et simplifier mon travail, d'exposer l'ensemble de l'appareil génital mâle dans chacun des Hémiptères soumis à mes recherches anatomiques.

### GÉOCORISES.

*Scutellera nigro-lineata*. — Le sexe mâle de cette espèce se reconnaît extérieurement à ce que la région anale, vue en-dessous, présente une excavation semi circulaire ou parabolique, et deux paires de saillies ou d'apophises, le tout formé par l'armure copulatrice.

Les *testicules*, fixés tout-à-fait à la base de la cavité abdominale, sont constitués par deux glandes assez grandes, fort remarquables par leur couleur d'un rouge vif, en partie obliquement croisées l'une sur l'autre dans leur situation naturelle, le plus souvent en forme de massue ovale-ob-

longue et obtuse, plus renflées dans certains cas de turgescence séminale. La couleur rouge ou cinabre de ces organes appartient exclusivement à une membrane fort mince et d'un tissu peu résistant qui forme sa *tunique testiculaire* ou albuginée. On voit plusieurs trachéoles étaler sur ce fond de pourpre d'élégantes arborisations nacrées. Quand on a dépouillé le testicule de sa tunique colorée, on met à nu son parenchyme, qui est une pulpe blanchâtre, homogène, visqueuse, plus ou moins compacte, suivant son degré d'élaboration. Cette pulpe, soumise aux investigations microscopiques les plus réitérées, ne m'a offert aucune trace de capsules ou de vaisseaux séminifiques. Ce testicule est unïcapsulaire.

Je ferai, à ce sujet, une observation qui prouve combien il est nécessaire en entomotomie de multiplier les recherches, soit pour constater la texture de certains organes, soit pour saisir les analogies ou les transitions d'organisation. En juin 1828 je disséquai un individu de notre *Scutellère*, dont les testicules, très développés par l'effet d'une turgescence spermatique considérable, étaient décolorés à leur extrémité libre; et celle-ci offrait évidemment la trace, ou plutôt un faible trait de plusieurs divisions ou lobes peu marqués, ainsi que le témoigne la figure que j'en donne. Or, s'il est permis d'en appeler à la loi de l'analogie, on voit dans ce cas l'indice, le vestige de l'organisation des testicules de plusieurs *Géocorises*, dans lesquels ces organes sécréteurs du sperme sont, ainsi que nous le verrons plus bas, composés de plusieurs capsules parfaitement distinctes.

Le *conduit déférent* du testicule n'est que la continuation de l'extrémité postérieure de cet organe. Revêtu comme lui d'une tunique rouge, il est filiforme, plus ou moins flexueux, environ deux fois plus long que le testicule lui-



même, et formé intérieurement par le même parenchyme pulpeux blanchâtre. Il va se perdre dans le groupe des petites vésicules séminales, par un mode de connexion qu'il m'a été impossible de constater.

Les *vésicules séminales* sont de deux sortes : les unes, fort petites et très nombreuses, se confondent pour chaque côté en un groupe qui parfois semble bilobé. Ce sont des tubes fins et courts, libres et fermés par un bout, réunis par l'autre, d'une manière inextricable, vers un centre commun. Ils ont une texture fort délicate. J'ai souvent observé que les plus antérieurs étaient d'un blanc mat, et les postérieurs diaphanes. Les autres vésicules séminales sont bien différentes des premières, et se rapprochent par leur conformation de celles des grands animaux. Il n'y en a pour chaque côté qu'une seule, sous la forme d'une poche membraneuse, ovalaire, assez grande, remplie d'un sperme plus ou moins limpide. Elles reçoivent, par un mode d'insertion que l'exiguité et l'extrême délicatesse des parties, ne m'ont pas mis à même de reconnaître positivement, les autres vésicules séminales et les conduits déférens ; puis elles dégénèrent en arrière en deux cols tubuleux qui s'abouchent au canal éjaculateur.

Le *canal éjaculateur*, beaucoup plus court que le conduit déférent, présente, dès son origine, un renflement ovoïde ou ovalaire, et s'amincit en arrière pour pénétrer dans l'appareil copulateur.

L'*armure copulatrice* est une pièce cornée, à peine apparente, au bout inférieur de l'abdomen, dans l'état de repos. Elle a une forme à peu près carrée, échancrée en avant et en arrière. Les angles de l'échancrure antérieure servent d'attache aux faisceaux musculieux qui font mouvoir l'armure ; ceux de la postérieure forment une saillie obtuse garnie de quelques cils, et dans l'intervalle de ces

angles il y a au milieu une lame courte, bifide; puis, de chaque côté de celle-ci, un crochet en forme de spatule uni-épineuse au bord interne.

*Sc. maura*. — Son appareil générateur mâle offre des différences tranchantes avec celui de la *Sc. nigro-lineata* et confirme l'observation que j'ai déjà émise, en parlant de la structure extérieure de cet insecte, sur la nécessité d'établir pour lui une division particulière dans le cadre des espèces, ou de l'ériger en genre propre.

J'observe, relativement à la différence extérieure des sexes, que la région anale ne présente en-dessous qu'une plaque d'une seule pièce en forme d'écusson, à peine déprimée, arrondie en avant, largement tronquée et légèrement échancrée en arrière, constituée par l'armure copulatrice.

Les *testicules*, bulbeux et arrondis à leur base, sont ensuite brusquement rétrécis en une sorte de bec allongé, cylindroïde, que j'ai toujours rencontré comme flétri et ridé. Dans leur position naturelle ils sont contigus et opposés par leurs bases respectives. Ainsi que ceux de la *Sc. rayée*, ils sont revêtus d'une *tunique testiculaire* rouge, et ne présentent intérieurement qu'une pulpe homogène blanche, amorphe. Les *conduits déférens* ont aussi une enveloppe rouge. Ils sont grêles, à peine de la longueur du testicule, et confluent en arrière en un réservoir arrondi formant le bulbe du canal éjaculateur, et où viennent s'aboucher, comme dans un sinus commun, les *vésicules séminales*. Celles-ci, au nombre de cinq bien distinctes, mais fort difficiles à isoler, sont filiformes, diaphanes, fragiles, très repliées et flottantes par un bout. Leurs nombreuses flexuosités sont parfois, surtout dans la condition opposée à la turgescence spermatique, si déprimées et si contiguës, qu'elles semblent constituer une membrane où

la loupe a de la peine à saisir la trace de leur existence. De ces cinq vésicules séminales, deux s'insèrent de chaque côté du réservoir arrondi, dont je viens de parler, et la cinquième ou l'impair s'implante vers le milieu du bord antérieur de ce réservoir, tout près du point où confluent les conduits déférens. Elles sont toutes d'une grosseur à peu près égale, mais l'impair est un peu moins longue que les autres, et l'antérieure des paires latérales est la plus longue. Leur insertion a lieu par un bout un peu effilé. Le canal éjaculateur débute, comme je l'ai déjà dit, par une dilatation arrondie qui sert de réservoir aux conduits déférens et aux vésicules séminales. Il devient ensuite brusquement grêle comme un fil, blanchâtre, fort court, et va, en passant sous l'intestin, pénétrer dans l'*armure copulatrice*. Cette dernière est une pièce cornée et rétractile dont la configuration et la structure diffèrent beaucoup de celles de la *Sc. rayée*. Elle présente en-dessus une légère excavation, dont le milieu est occupé par une espèce de soupape ovale-oblongue qui se relève pour le passage de la *verge*, et qui est flanquée à droite et à gauche par un crochet copulateur. Les figures qui accompagnent mon texte, me dispensent d'autres détails descriptifs.

*Pentatoma dissimilis*. — Le mâle diffère de la femelle par une plus petite stature, et parce que le dernier segment de l'abdomen a une large échancrure, arrondie et profonde, et est concave en-dessus pour loger l'*armure copulatrice*.

Les *testicules* ne diffèrent guère que par la forme, de ceux des *Scutellères*. Placés comme eux sous les viscères de la digestion, et fixés à la base de la cavité abdominale par de nombreuses brides trachéennes, ils forment deux corps tantôt ovales, tantôt oblongs, suivant leur degré de turgescence; le plus souvent étranglés vers leur base et se

regardant par celle-ci. La *tunique testiculaire* qui les revêt est aussi fortement colorée en rouge orangé ou en écarlate, et parcourue par des broderies vasculaires. Quoiqu'ils ne présentent extérieurement aucune trace de division, on reconnaît néanmoins, en les disséquant avec soin, que chacun d'eux est comme formé par un faisceau de capsules séminifiques allongées dont je n'ai pu déterminer le nombre, parce qu'elles sont confondues. Ces capsules ont une enveloppe propre, lavée de rouge, qui m'a paru le dédoublement de la tunique testiculaire, et j'ai bien reconnu que de fines trachéoles s'insinuaient entre elles. Le sperme qu'elles renferment est blanchâtre. Le *conduit déférent*, filiforme, rouge, et bien plus long que le testicule, est à son origine collé contre la base de celui-ci, qu'il débordé un peu comme un bourrelet. Il se fléchit en une double sinuosité, et va s'insérer à la naissance du canal éjaculateur, en se rapprochant de son congénère sans s'unir à lui. Avant cette insertion il présente un petit renflement oblong, décoloré, précédé d'une légère contracture. Les *vésicules séminales* sont fort compliquées, et il faut une patience éprouvée pour mettre en évidence leur disposition et leurs connexions. On peut les diviser en trois ordres. On en voit d'abord une impaire fort considérable sous l'aspect d'un vaste sac transversal, le plus souvent réniforme, quelquefois bilobé, suivant certaines conditions génératives. Ce sac, plus ou moins rempli d'une humeur limpide, visqueuse, cache en grande partie les autres vésicules. Celles-ci sont tubulaires, disposées en arbuscules ramifiés qu'il n'est pas facile d'isoler. Les *antérieures*, plus courtes, plus petites, plus nombreuses, plus inextricables, ont leur insertion aux conduits déférens, dans cette légère contracture que j'ai dit précéder un renflement terminal de ceux-ci. Elles forment, pour chaque côté, un fais-

ceau à plusieurs branches aboutissant à un tronc commun, court et étroit. La liqueur séminale qu'elles contiennent est blanche, opaque, et m'a paru plus élaborée. Les vésicules tubulaires *postérieures* sont constituées par un groupe bien plus simple de conduits, dont quelques-uns sont divisés en une ou plusieurs digitations. Elles s'implantent, par un pédicule commun fort court, de chaque côté du bulbe du canal éjaculateur, et sont pleines d'une humeur spermatique limpide. Le *canal éjaculateur* se renfle, dès son origine, en un bulbe allongé, claviforme, d'une consistance comme calleuse, et sensiblement courbé. Ce bulbe reçoit à son bout antérieur les deux conduits déférens; un peu au-dessous de ce bout s'abouche le grand sac séminal; et de chaque côté, vers sa partie moyenne, a lieu l'insertion des vésicules tubulaires postérieures. Le canal en question devient filiforme après le bulbe, et pénètre sous le rectum pour s'enfoncer dans l'*armure* de la verge. Celle-ci est une capsule cornée, courte, arrondie, avec une échancrure semi lunaire en arrière.

*P. smaragdula*. — Une configuration du segment anal de l'abdomen, à peu près analogue à celle de la *P. dissimilis*, distingue dans cette espèce le mâle de la femelle. Observons seulement qu'ici l'échancrure a ses angles moins arrondis, qu'elle est garnie intérieurement d'une légère villosité, et que le segment où elle est pratiquée offre en-dessous et en arrière une fossette particulière.

L'appareil génital mâle a la plus grande conformité d'organisation avec celui de l'espèce précédente. Voici les seules différences, et elles ne tiennent point à la structure intime. 1° Le *testicule* est ici plus obtus, comme tronqué; les trachées qui s'étalent à sa surface y présentent des branches rapprochées et presque parallèles qui imitent des galons d'argent. 2° La *tunique testiculaire* est d'un roux

pâle et non rouge. 3° Les *vésicules séminales*, insérées au conduit déférent, sont moins nombreuses et très entortillées. 4° Celles implantées sur le bulbe du canal éjaculateur sont plus longues, disposées sur un même plan et terminées par une extrémité effilée. 5° Enfin le bulbe du *canal éjaculateur* est moins prononcé, moins calleux et non sensiblement courbé.

*P. grisea*. . . On reconnaîtra le mâle à ce que l'*armure copulatrice*, logée dans le dernier segment de l'abdomen, présente, vue en-dessous, une dépression semi lunaire dont les angles sont obtus, brièvement velus, et dont la ligne intermédiaire a une petite échancrure médiane et quelques inégalités peu marquées.

Quoique cet insecte se rencontre fréquemment dans nos contrées, quoiqu'il soit le premier Géocorise qui apparaisse au printemps, puisque dès les premiers jours de mars il me fournissait ordinairement l'occasion de reprendre mes investigations anatomiques, j'avais vainement cherché, pendant plusieurs années consécutives, à le disséquer dans des conditions favorables à l'étude de ses organes mâles de la génération. Dans les diverses saisons où les autres *Pentatomes* offraient ces organes dans un état de turgescence spermatique plus ou moins prononcé, je trouvais constamment les testicules de celle-ci ratatinés, flétris, déformés, sans parenchyme appréciable, et les vésicules séminales vides, affaissées, inextricables. Ce n'est que tout récemment, en novembre. 1829, que j'ai enfin pu constater d'une manière positive la forme et la structure de l'appareil génital mâle de la *P. grisea*. J'en ai tiré la conséquence assez naturelle que l'accouplement de cette espèce a lieu beaucoup plus tard que celui des autres Géocorises, et à l'époque dont je viens de parler. On peut aussi, sans trop hasarder, tirer cette autre conséquence que, puisqu'on

rencontre cet insecte à la fin de l'hiver avec les organes génitaux flétris, c'est que vraisemblablement il franchit cette saison et qu'il hiberne.

Ses *testicules*, mollement assis sur une couche épaisse de grumeaux adipeux blancs, et d'un rouge éclatant rehaussé de broderies nacrées, ressemblent trait pour trait à ceux de la *P. dissimilis*. Je puis en dire autant des *conduits déférens*, des *vésicules séminales* et du *canal éjaculateur*; en sorte que la description de toutes ces parties serait un véritable double emploi.

*P. ornata*. — C'est encore ici le même plan d'organisation pour l'appareil génital mâle. La seule différence un peu remarquable que m'ait fournie son étude consiste dans une forme plus oblongue du *testicule*, qui dans quelques cas de turgescence spermatique, est dénudé, à son extrémité, de sa tunique rouge, et présente alors la trace de deux *capsules séminifiques* accolées, dont l'une déborderait un peu l'autre en longueur. Le *canal éjaculateur* débute par un bulbe ovale.

*P. aparines*. — On ne saurait disconvenir que cette *Pentatome* revêt une physionomie différente de celle des espèces précédentes, et nous allons trouver dans l'organisation de son appareil mâle de la génération quelques traits particuliers qui sembleraient déposer en faveur du sentiment de Fabricius, qui a placé cet insecte dans son genre *Edessa*.

Les *testicules* ont aussi une tunique propre, d'un rouge vif, couleur qui se communique parfois aux fines arborisations trachéennes épanouies à leur surface. Ils sont ovulaires, obtus à leur extrémité libre, qui, dénudée lors d'une exubérance séminale, offre l'indice de plusieurs digitations, et rétrécis en arrière, pour se relever ensuite en une espèce d'apophyse ou de talon d'où naît le conduit déférent.

Toutes mes tentatives pour isoler les *capsules séminifiques* que la trace des digitations précitées pourrait faire soupçonner, ont été entièrement infructueuses : les dissections les plus soigneuses ne m'ont démontré, dans le testicule, qu'une pulpe prolifique homogène où l'œil, armé des plus forts verres amplifiants, n'a pu découvrir ni gaine ni diaphragme. Ces apparences de digitations incomplètes ne sont donc, aux yeux du zootomiste habitué à étudier la marche graduelle de la configuration et de la texture des organes dans les divers êtres de l'échelle animée, que de simples vestiges, des indices précurseurs, l'ébauche, en un mot, d'une organisation plus compliquée, plus parfaite peut-être.

Les *conduits déférens* sont rouges, filiformes, flexueux, de moyenne longueur. Un peu avant leur insertion au canal éjaculateur, insertion qui a lieu tout-à-fait au bout antérieur de celui-ci, leur couleur rouge s'efface.

Les *vésicules séminales* sont tellement développées dans l'état de turgescence, qu'elles recouvrent presque entièrement les testicules. Il y en a de deux ordres : les unes, au nombre de trois, ont la forme de grandes vessies ovoïdes, à peu près égales entre elles, à parois minces et pellucides, remplies d'une liqueur transparente; les autres sont vasculaires ou tubulaires, diaphanes ou opaloïdes, la plupart rameuses, d'une texture si délicate, si fragile, et tellement enlacées avec les trachéoles, que leur déroulement complet est impossible. Des trois vessies séminales, l'une, centrale et quelquefois comme échancrée, s'abouche d'une manière sessile à l'origine supérieure du canal éjaculateur; les deux autres sont latérales, atténuées en arrière en un col qui m'a paru s'insérer de chaque côté de la vessie centrale, mais à sa face inférieure. Les vésicules séminales vasculaires constituent pour chaque côté un groupe de conduits tu-



buleux, ramifiés en arbuscule, dont les branches sont entortillées. Elles s'implantent de part et d'autre par un tronc commun, près de l'extrémité du col des vessies latérales. Mais, indépendamment de ces vésicules vasculaires rameuses, il y en a de chaque côté de la face inférieure de la vessie centrale, au tour du point d'insertion des conduits déférens, quatre ou cinq supplémentaires fort petites, simples, très difficiles à mettre en évidence, et qui sont là comme collées. Le *canal éjaculateur* est fort court, renflé dès son origine et à peu près droit. L'*armure copulatrice* a la plus grande ressemblance de forme et de contexture avec celle de la *Scutellera maura*. Elle présente une échancrure semi lunaire, excavée, au centre de laquelle est une pièce ovalaire en forme de soupape, destinée à se relever pour le passage de la verge.

*Coreus marginatus*. — Les *Corés*, ainsi que plusieurs des genres qui les suivent dans le cadre entomologique, vont confirmer, par la structure de leurs organes sécréteurs du sperme, la réflexion que je viens d'émettre relativement aux vestiges ou ébauches de ces parties, comme signes précurseurs d'une organisation qui doit se perfectionner dans des espèces plus élevées dans l'échelle.

Le mâle se reconnaît extérieurement à ce que l'extrémité de l'abdomen est largement tronquée et entière.

Les *testicules* du *C. marginatus*, placés pour ainsi dire à nu, à la base de la cavité abdominale, sont composés chacun de sept capsules séminifiques bien distinctes, allongées, d'un jaune orangé vif, disposées le plus souvent sur un même plan, en un faisceau flabelliforme, déprimé et confluent, ou soudé en arrière pour la formation du conduit déférent. Ces capsules, d'une texture un peu raide, sont, dans quelques circonstances, reployées sur elles-mêmes, de manière à représenter une double rangée; mais

ce n'est là qu'une exception, un accident. Le *conduit déférent* naît brusquement du testicule; il est blanc, d'abord grêle et filiforme, ensuite dilaté en un renflement ovoïde ou oblong, suivant son degré de plénitude, et se terminant par un conduit tubuleux qui va s'insérer, isolément de son congénère, à l'origine du canal éjaculateur. Les *vésicules séminales* n'offrent point dans les *Corés* ce nombre, cette diversité, cette complication, qui caractérisent celles des *Géocoris* précédens. Elles se réduisent à un ou deux réservoirs très simples, mais susceptibles de varier dans leur forme et leur volume, suivant certaines dispositions génératives. La principale est une grande vessie centrale, presque globuleuse quand elle est pleine, tantôt diaphane, tantôt opaloïde, selon le degré d'élaboration de la liqueur spermatique qui la remplit. Elle est accolée par un de ses côtés à une autre vessie allongée qui la déborde et la couronne, et que sa diaphanéité dérobe quelquefois aux investigations. Le *canal éjaculateur* est court, filiforme, flexueux. L'*armure copulatrice* n'est point ici, comme dans les *Pentatomes*, une pièce logée dans une échancrure du dernier segment de l'abdomen. Ce segment est, comme je l'ai dit, tronqué en arrière, simple et entier. C'est à sa face ventrale et non dorsale qu'est placée l'armure. Celle-ci est une sorte de boîte cornée, ovulaire, légèrement convexe en-dessous, plane en-dessus. Sa base, qui est sa partie antérieure, est noire et plus dure, recouverte, à l'endroit où elle reçoit le canal éjaculateur, par une coiffe cornée, membraneuse, formée de deux panneaux. Sa surface plane est grisâtre, membraneuse ou scariuse, couverte, au microscope, d'un duvet couché, blond. La *verge*, dont j'ai procuré l'exsertion en comprimant d'une manière expulsive l'armure, est grande, comparativement à la taille de l'insecte. Elle est cylindroïde et charnue. On lui reconnaît

une sorte de *prépuce* dont le bord libre est finement cilié, et un *gland* bien marqué, comme bilobé.

*C. hirticornis*. — En parlant de l'organe digestif de cet insecte, j'ai déjà signalé l'exception remarquable qu'il formait, sous ce rapport, dans le genre *Coré*. Les signes extérieurs qui caractérisent les sexes le placent aussi dans une exception ; car, à l'opposé de la plupart des autres espèces, l'abdomen du mâle est profondément échancré à son extrémité, et les angles de l'échancrure se prolongent en une dent saillante qui dépasse de beaucoup une partie intermédiaire, bombée en-dessous, et bordée de quatre très petits festons arrondis. Les *testicules* ressemblent à ceux de l'espèce précédente. Les sept capsules séminifiques qui le constituent forment un éventail proportionnellement plus petit, plus arrondi et jaunâtre. Le *canal déférent* est plus court, et peu après sa naissance, il se renfle subitement ; mais moins que dans le *C. marginatus*. Je n'ai su reconnaître qu'une seule *vésicule séminale*, grande, en forme d'utricule bilobée.

*Alydus Geranii*. — Dans le mâle, le dernier segment ventral de l'abdomen présente une large et profonde échancrure arrondie, qui décrit les trois quarts d'un cercle, et dans laquelle est logée l'armure de la verge.

Les *testicules* de cet *Alyde* se composent aussi de sept capsules séminifiques, allongées, rangées en un faisceau flabelliforme tronqué, d'un beau rouge-carmin à l'extérieur, contiguës entre elles dans toute leur longueur, et soudées en arrière. Le *conduit déférent* est blanc, plus court que le testicule, et représente une massue dont le gros bout serait à sa naissance. Il s'engage bientôt sous la vésicule séminale, et, avant de s'insérer un peu en arrière de l'origine du canal éjaculateur, il se confond avec son congénère en un tronc commun fort court, en une sorte de bulbe ova-

laire. Il n'y a, comme je viens de le faire pressentir, qu'une seule *vésicule séminale* dans cet insecte; mais elle est fort grande et remplie d'un liquide prolifique diaphane. Elle est placée au centre de l'appareil génital, dont elle recouvre une bonne partie. Elle paraît oblongue et convexe quand on l'envisage dans sa situation naturelle; mais, si on la renverse sur le côté, on se convainc qu'elle est comprimée et réniforme. Ce n'est qu'en opérant ce déplacement qu'on peut constater ses connexions avec les autres parties de l'appareil. Le *canal éjaculateur*, d'abord renflé à son origine, puis filiforme, a peu de longueur et s'insère par une sorte d'enchatonnement dans l'échancrure de la vésicule séminale. En s'introduisant dans l'armure copulatrice, il s'accompagne d'un organe particulier et festonné, d'une glande des sécrétions excrémentitielles, dont je parlerai ailleurs. L'*armure copulatrice* est ovale-arrondie, cornée comme à l'ordinaire, et enfoncée, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans l'échancrure du dernier segment ventral de l'abdomen. Elle paraît composée de deux pièces articulées ou enchatonnées l'une dans l'autre. La plus antérieure de celles-ci, et en même temps celle qui n'est point visible à l'extérieur dans l'état d'inaction, est glabre, lisse et arrondie. L'autre, apparente, même dans l'insecte mort, est velue, légèrement trilobée en arrière et terminée vers son milieu par deux pointes cornées, à peine arquées, couchées dans l'état de repos, mais susceptibles de se redresser et de servir de crochets lors de l'acte reproductif.

*A. apterus*. — J'ai déjà, en traitant du tube alimentaire des *Alydes*, fait ressortir la différence considérable qui s'observe, sous ce point de vue anatomique, entre les deux espèces soumises à mon scalpel. L'étude comparative de leurs organes de la génération confirme encore cette différence, et autorise à penser que ces deux Géo-

corises méritent d'être placés dans deux genres distincts.

Le bout postérieur de l'abdomen du mâle de l'*A. apterus* présente, vu par-dessus, comme deux excavations séparées par une pointe épineuse centrale, dépendantes de l'armure copulatrice. L'organe spécial de la sécrétion du sperme a ici une configuration différente de celui de l'*A. geranii*, quoiqu'il soit composé du même nombre de capsules séminifiques, c'est-à-dire de sept. Mais celles-ci, au lieu d'être rangées sur un même plan horizontal, sont réunies en un faisceau ovale, conoïde, qu'enveloppe pareillement une tunique testiculaire rouge. Une dissection adroite peut isoler ces capsules séminifiques les unes des autres, et les étaler en étoile, ainsi que les représente une des figures que j'en donne. On voit alors que ces capsules sont blanches, effilées aux deux extrémités, et renflées au milieu, c'est-à-dire à peu près filiformes. Dans quelques cas de turgescence séminale, le faisceau testiculaire laisse apercevoir à l'extérieur la trace des capsules qui le composent. Les *conduits déférens*, un peu plus longs que dans l'espèce précédente, et blancs, ont le même mode d'insertion au testicule et se terminent en arrière par un bulbe oblong. La *vésicule séminale* est unique et a la plus grande ressemblance avec celle de l'*A. geranii*.

*Pyrrhocoris aptera*. — Le bout de l'abdomen du mâle laisse à découvert, en-dessous, une portion convexe et lisse de l'armure copulatrice, marquée d'une rainure ou coulisse transversale que domine un léger rebord supérieur fort brièvement duveté.

Nous allons retrouver dans les parties essentielles de l'appareil génital mâle de la *Pyrrhocore* le même plan d'organisation que dans les *Corés*, mais avec des différences et des modifications qui peuvent être regardées comme des

traits génériques. Les *testicules*, au lieu d'être rouges, sont blancs ou semi diaphanes, et le plus souvent d'un aspect nacré. Les sept capsules séminifiques qui constituent chacun d'eux, sont allongées, contiguës, mais bien distinctes et disposées en un éventail élégant. Les *conduits déférens* sont filiformes et s'insèrent brusquement au testicule, comme le pédoncule au calice d'une fleur. Ils s'amincissent un peu en arrière avant de s'aboucher isolément de chaque côté de l'origine du canal éjaculateur. On ne retrouve pas ici cette grande vésicule séminale, unique, qui caractérise les *Alydes*. Il y a, vers la terminaison de chaque conduit déférent, une vésicule ovalaire, sessile, diaphane, qui paraît boursouflée comme si elle était formée par l'agglomération et la soudure de plusieurs utricules arrondies. Le *canal éjaculateur* est assez court; il débute par une sorte de tête arrondie ou de bulbe, et s'amincit ensuite comme un fil pour pénétrer dans l'*armure copulatrice*.

Celle-ci est une pièce arrondie, noire, une sorte de capsule cornée, enchâssée en grande partie dans le dernier anneau de l'abdomen, et articulée avec un demi-segment bordé de rouge, qui en recouvre une portion en-dessous. Ce demi-segment, qu'on pourrait croire, au premier coup d'œil, dépendant de la paroi ventrale de l'abdomen, est entraîné, par une compression expulsive, hors du corps, à la suite de la pièce copulatrice principale. La face inférieure de cette dernière est convexe, très lisse, glabre, luisante et sans aucune trace de division. Sa face supérieure, entièrement abritée dans l'état de repos, sous la dernière plaque dorsale de l'abdomen, est horizontale, déprimée, garnie d'un court duvet dans son contour, et on observe, vers son milieu, deux petites pièces cornées, noirâtres, lancéolées, contiguës, mais distinctes par une rainure médiane, et dont les pointes sont dirigées en avant. Ces pièces,

susceptibles d'un mouvement de bascule sur leur base, paraissent destinées à jouer un rôle de préhension dans l'acte copulatif. C'est un peu en avant de leurs pointes que la compression expulsive fait saillir la *verge* dans l'insecte vivant.

*Capsus tricolor*. — Les *Capses* présentent dans la forme comme dans la structure de leurs organes générateurs mâles des traits qui les distinguent parfaitement des genres précédents.

Le mâle se reconnaît à ce que l'extrémité de son abdomen est formée dans une assez grande étendue, tant en dessus qu'en-dessous, par une seule pièce conoïde très obtuse, appartenant à l'armure copulatrice, convexe en-dessous, et sans aucune trace de division.

Les *testicules* forment de chaque côté de la base de la cavité abdominale une glande assez grosse, ovale, conoïde, qui rappelle celle de l'*Alydus apterus*. Cette glande, d'une teinte vert-jaunâtre plus ou moins foncée, est maintenue en place par de fines trachéoles, et offre extérieurement les traces linéaires de leur composition intime. Quand on cherche à constater celle-ci, on reconnaît que chacun des testicules est essentiellement constitué par un faisceau, non de sept, mais bien de huit capsules séminifiques, allongées, cylindroïdes, unies entre elles par un tissu adipeux et trachéen, et susceptibles, sans beaucoup de difficultés, d'être isolées les unes des autres. Le *conduit déférent*, d'une finesse capillaire et un peu plus long que le testicule, est à peu près droit. Les *vésicules séminales* ont une forme très différente de celle des Hémiptères que nous venons d'examiner, et qui se rapproche de celle de ces réservoirs du sperme dans les Coléoptères. Il y en a une paire pour chaque côté. Elles sont filiformes, cylindriques, flexueuses, souvent même contournées, dirigées en arrière de l'appareil, plus

ou moins contiguës ou adossées dans leurs flexuosités, blanches ou opaloïdes, remarquables par une texture d'une certaine raideur. Je n'ai pu constater leur mode de connexion avec les conduits déférens. Le *canal éjaculateur*, qu'il m'a été impossible de mettre en évidence, doit être excessivement court. L'*armure copulatrice*, dont j'ai déjà dit quelque chose en parlant des signes extérieurs qui caractérisent les mâles, est une espèce de cornet conoïde ou turbiné, grand, noir, brièvement velu, qui recèle la verge. A la partie supérieure de son extrémité, est une légère dépression arrondie, où l'on découvre quelques petites aspérités et une pointe saillante, conoïde, un peu arquée, servant de crochet copulateur.

*Miris carcelii*. — Le mâle des *Miris* se reconnaît extérieurement, ainsi que celui des *Capses*, à la configuration du bout de l'abdomen, qui est d'une seule pièce obtuse, convexe en-dessous, et offrant en-dessus une légère dépression où se trouvent et l'anus et l'ouverture qui donne issue à l'organe copulateur.

Les *testicules* ont ici la même grandeur, la même forme conoïde que ceux du *Capse*. Ils sont revêtus d'une tunique adipeuse d'un vert émeraude, et ressemblent au premier aspect à deux pelotons de graisse. Ce qui les distingue surtout de ceux de l'espèce précédente, c'est qu'ils ne sont composés que de sept capsules séminifiques allongées, au lieu de huit. Le *conduit déférent* est capillaire, mais infiniment plus court que le testicule. Les *vésicules séminales* sont de deux ordres; il y en a de chaque côté une paire fort analogue à celles des *Capses*, c'est-à-dire tubuleuses, vermiformes, assez raides, arquées de manière que leurs bouts flottans regardent en arrière, et sont presque partout contigus. Indépendamment de ces vésicules, on en trouve une impaire, sous la forme d'une vessie blanchâtre, arrondie,



assez grosse, placée au milieu de l'appareil, et au-dessous de laquelle s'engagent les conduits déférens. Je ne me sens pas suffisamment éclairé sur ce corps intermédiaire, qui pourrait bien être aussi le bulbe du *canal éjaculateur*.

*Aradus avenius*. — La forme et la composition des organes génitaux mâles de ce Géocorise diffèrent sensiblement de celles de ce même appareil dans les Hémiptères que nous venons d'examiner, et justifient ce que j'ai dit à l'article de la *Phymate*, sur la nécessité de constituer en famille quelques genres qui, avec celui-ci, forment un groupe naturel.

L'abdomen du mâle de notre *Aradus* se termine par un mamelon obtus, noir, assez gros, placé dans une échancrure du dernier segment dorsal, et flanqué à droite et à gauche par un très petit lobe saillant qui fait partie des pièces copulatrices.

Les capsules séminifiques, qui constituent le *testicule*, ne m'ont paru qu'au nombre de cinq seulement, réunies en un faisceau. Mais la dissection de ce petit insecte s'accompagne de tant de difficultés, que je ne saurais avancer une assertion positive sur ce point d'anatomie qui semble faire une exception spéciale. Ce testicule n'est point enveloppé par une tunique colorée, et les capsules dont il se compose sont oblongues, fusiformes, blanchâtres, assez semblables, pour leur disposition, au calice d'une fleur dont les divisions seraient un peu conniventes. Le *conduit déférent* est plus long que le testicule, droit, blanchâtre. Il débute par une sorte de bulbe qui semble résulter de la soudure des capsules séminifiques; puis il s'amincit, pour se renfler ensuite brusquement et pour recevoir, en cet endroit, une *vésicule séminale* filiforme, flexueuse, flottante, blanche, insérée à son côté externe. Les conduits déférens s'engagent au-dessous d'une dilatation intermé-

diaire et ovalaire qui peut être considérée comme un bulbe très développé du *canal éjaculateur*.

*Cimex lectularius*. — Le caractère extérieur qui dans ce puant insecte distingue le mâle, est fourni par le dernier segment dorsal de l'abdomen, qui est plus saillant, plus détaché, plus velu que celui de la femelle.

Le *testicule* est un faisceau de sept capsules séminifiques bien distinctes, ovales-oblongues, diaphanes ou blanchâtres, contiguës, tantôt disposées sur un même plan flabelliforme, tantôt comme doublées sur elles-mêmes et représentant deux rangées. Cet organe est, pour ainsi dire, à nu; il n'est revêtu d'aucune tunique bien marquée. Le *conduit déférent* est d'abord grêle, capillaire; il se renfle ensuite brusquement en un gros boyau allongé, conoïde, rempli d'un sperme plus blanc, plus compact. Avant leur insertion au canal éjaculateur, chacun de ces conduits reçoit une *vésicule séminale* de forme ovoïde, oblongue, au bout antérieur de laquelle s'implante un arbuscule à rameaux divergens, capillaires et diaphanes, qui peut être considéré comme un autre ordre de réservoirs du sperme, à moins qu'on ne les regarde comme des vaisseaux chargés de quelque sécrétion spéciale. Le *canal éjaculateur*, fort difficile à mettre en évidence, paraît très court, et débute par un bulbe ovalaire qui résulte de la confluence des deux conduits déférens.

*Reduvius stridulus*. — L'organisation de son appareil génital mâle se rapproche de celle de la *Punaise des lits*, mais elle en diffère génériquement. Le *testicule* se compose de sept capsules séminifiques blanchâtres, allongées, terminées en pointe, disposées en un faisceau élégant flabelliforme. Le *conduit déférent* est capillaire, de la longueur au moins du testicule. Je n'ai aperçu de chaque côté de l'appareil qu'une seule *vésicule séminale* filiforme, flexueuse, subulée.

Je renvoie à l'article des organes générateurs de la femelle, ce qui concerne les signes extérieurs distinctifs des sexes.

*Pelagonus marginatus*.— L'appareil mâle de la génération va nous offrir, dans le *Pélogone*, une forme et une structure qui éloignent cet insecte des autres Géocorises, et justifient les réflexions que nous avons émises relativement à la nécessité de le colloquer dans une famille particulière avec l'*Acanthia* et le *Leptopus*. Le dernier segment dorsal de l'abdomen du mâle se distingue de celui de la femelle en ce qu'il est formé de trois pièces à bouts très obtus, qui le font paraître faiblement trilobé. De ces pièces, les latérales dépassent un peu l'intermédiaire, et sont bordées d'un léger duvet. Cette dernière est bilabiée pour le passage de la verge.

L'organe que j'appelle testicules dans le *Pélogone*, pourrait tout aussi bien être regardé comme les vésicules séminales, et celles-ci, à leur tour, pourraient être prises pour les véritables testicules. J'avoue même qu'il serait difficile de produire des raisons solides pour justifier la préférence de la dénomination. Il me reste encore à moi-même des doutes, de l'incertitude sur ce point. Toutefois, guidé par mes nombreuses dissections d'insectes, je me suis déterminé à imposer le nom de testicule à cette partie de l'appareil génital qui, par sa composition, se rapprochait davantage de l'organe sécréteur du sperme, dans les autres Géocorises. Dans tous les cas, l'erreur, s'il y en a, ne saurait entraîner aucune conséquence physiologique sérieuse.

Les *testicules*, placés à la partie postérieure de la cavité abdominale, et suffisamment distans l'un de l'autre, ne consistent pas, comme ceux de la plupart des Hémiptères précédens, en une série flabelliforme de capsules spermiques égales entre elles, mais en une sorte de frange pres-

que unilatérale, que les verres amplifiants démontrent être composée de douze à quinze capsules séminifiques plus ou moins diaphanes et d'inégale longueur. Les unes, vers la base de l'organe, sont courtes, ovalaires ou arrondies; les autres, bien plus longues que les premières, qu'elles débordent, sont filiformes, flexueuses ou droites; le *canal déférent* est assez court. Les *vésicules séminales*, situées loin des testicules, tout-à-fait à la base de l'abdomen, se présentent, pour chaque côté, sous la forme de deux tubes diaphanes roulés en spirale, confluens en arrière en un conduit fin comme un cheveu, fort long, replié en quatre ou cinq grandes flexuosités assez constantes, presque contiguës au testicule. Ce conduit se renfle avant de recevoir le canal déférent. Le *conduit éjaculateur* est un peu plus long que ce dernier, et cylindrique.

#### AMPHIBICORISES.

Nous allons trouver dans la configuration et la texture de l'appareil reproducteur mâle des Hémiptères Amphibicorises, plusieurs traits anatomiques bien prononcés qui viennent à l'appui de mon opinion sur le rétablissement de cette famille naturelle d'insectes.

*Gerris paludum*. — Indépendamment de la taille, qui est sensiblement moindre dans le mâle, le dernier des segmens ventraux stigmatifères de l'abdomen, celui qui, de chaque côté, se termine en pointe, présente au milieu une petite échancrure semi circulaire qui n'existe point dans la femelle. Entre les deux pointes en question, il y a dans le mâle trois pièces ou petits anneaux supplémentaires visibles en-dessous, et deux seulement dans la femelle. La seconde de ces pièces, enchatonnée dans la première, est arrondie, un peu bombée, et fait partie de l'armure copulatrice. La dernière ou la terminale est fort petite. J'observe

aussi que le tubercule roussâtre placé au centre de la région sternale du métathorax, est plus grand et comme formé par la réunion de deux saillies dans le mâle. Le *G. canaliculatum* n'offre pas, dans le mâle, la petite échancrure semi-circulaire dont je viens de parler.

Les *testicules* de cet insecte sont en quelque sorte à nu et libres dans la cavité abdominale, où ils sont retenus vers la base de celle-ci par quelques brides trachéennes, rares et fort déliées. Chacun d'eux consiste en une paire de capsules séminifiques oblongues, cylindroïdes, et contiguës latéralement l'une à l'autre. Le *conduit déférent* naît, non de l'extrémité postérieure de ces capsules, comme c'est l'ordinaire, mais du milieu de leur longueur et du bord par lequel elles se touchent. Ce conduit est formé en cet endroit par la confluence de deux cols excessivement courts. Il est d'abord capillaire, puis il présente une dilatation oblongue, constante, d'un blanc opaloïde, redevient ensuite capillaire, se fléchit pour se renfler de nouveau et s'unir enfin avec son congénère pour la formation du canal éjaculateur. Toutes mes investigations pour la découverte des *vésicules séminales* dans les deux espèces de *Gerris* soumises à mon scalpel, ont été sans résultat positif. Ces réservoirs, destinés au séjour et à l'élaboration de l'humeur prolifique, manquent absolument dans ces insectes, ainsi que dans la *Vélie*; en sorte que ce caractère négatif forme un des traits saillans de l'organisation viscérale des Amphibicorises. Au reste, il est fort probable que les vésicules séminales sont représentées dans les *Gerris* par la double dilatation et les inflexions du conduit que j'ai appelé déférent. Il est facile de concevoir que ces dernières conditions peuvent remplir le but physiologique attribué aux vésicules séminales ordinaires. Dans cette supposition qui, je le répète, n'est pas dénuée de probabilité, il faudrait

réserver le nom de conduit déférent seulement à ce col, d'une extrême brièveté, qui sert à dégorger directement le sperme du testicule dans le conduit à double renflement. Le *canal éjaculateur* est assez court, presque diaphane. L'*armure copulatrice* est un étui corné, ovoïde, noir, luisant, assez gros, échancré en avant, pointu et légèrement velu en arrière. En le comprimant, on fait saillir en-dessous de sa pointe postérieure une espèce de fourreau charnu d'où sort un petit filet blanchâtre qui est la *verge*.

*Velia currens*. — J'ai déjà signalé, dans la description de cet insecte, les différences extérieures qui caractérisent les sexes. Dans le mâle les cuisses supérieures sont bien plus renflées, avec des dents et des dentelures en-dessous; l'abdomen présente dans l'échancrure qui le termine une pièce assez grosse, saillante, dépendante de l'armure copulatrice, et qui ne s'observe point dans la femelle.

Son appareil reproductif mâle a une grande analogie d'organisation avec celui des *Gerris*, mais il en diffère aussi par quelques traits qui ont de la valeur comme caractères génériques. Ses *testicules*, au lieu d'être composés de deux capsules séminifiques, comme dans le genre précédent, sont simplement formés chacun par un seul sachet oblong, cylindroïde, blanchâtre, obtus à son bout antérieur, terminé en arrière par un prolongement subuliforme, une sorte d'appendice vermiculaire. Ces organes sécréteurs de la semence reposent, presque à nu, sur le tissu adipeux splanchnique qui revêt la paroi ventrale de la cavité de l'abdomen. Le *conduit déférent* prend brusquement naissance, comme dans les *Gerris*, vers le milieu de la longueur du testicule. Il est fort long d'abord, de la ténuité d'un cheveu, puis dilaté en un renflement oblong qui simule le testicule lui-même; il redevient ensuite capillaire, se fléchit, et va s'insérer isolément de son congénère

à l'origine du canal éjaculateur. Je ne rencontre pas plus de traces de *vésicules séminales* dans la *Vélie* que dans les *Gerris*, et dans l'une comme dans l'autre, les renflemens et les inflexions du conduit déférent semblent en tenir lieu. Le *conduit éjaculateur*, plus long que dans le genre précédent, débute par un bulbe arrondi, s'amincit ensuite insensiblement en arrière, et après quelques légères flexuosités, s'engage dans l'*armure copulatrice*. Celle-ci est formée de deux pièces principales cornées, dont la postérieure, très courte, arrondie, velue et noirâtre, s'enchâsse dans l'antérieure qui est plus grande et représente une portion de cylindre. La pièce postérieure forme, avec une semblable placée au-dessous d'elle, un orifice bilabié qui, par la compression expulsive de l'armure, donne issue à un fourreau de consistance parcheminée qui renferme la *verge*.

### HYDROCORISES.

*Naucoris aptera*. — Les *testicules* de cet Hémiptère se font remarquer parmi les autres viscères abdominaux par une couleur jaune foncé tranchante. Celle-ci est exclusivement propre à une tunique mucoso-adipeuse qui, dans la situation naturelle de l'organe, en masque et la configuration et la structure intime. Un faisceau trachéen assez considérable, qui s'épanouit à la face inférieure de ces glandes, fixe chacune d'elles à la base de la cavité abdominale. Quand on dépouille les testicules de leur enveloppe extérieure, on voit qu'ils se composent chacun de quatre capsules séminifiques blanchâtres, allongées, bien distinctes les unes des autres, insérées isolément, par une sorte de col tubuleux, à l'origine du conduit déférent. Mais, indépendamment de ces quatre capsules qui forment le corps du testicule, on découvre,

à l'aide d'une dissection soigneuse, sur la convexité d'une anse du conduit déférent, tout près de la naissance de celui-ci, trois autres capsules séminifiques ovales-oblongues, fort petites, en quelque sorte rudimentaires, et assez difficiles à mettre en évidence parce qu'elles sont aussi cachées sous la tunique jaune. Ces petites capsules, qui sont de véritables vestiges, complètent numériquement les sept dont se compose le testicule de l'autre espèce de *Naucore* dont je parlerai bientôt. On voit qu'ici, pour me servir de l'expression vieillie de Leibnitz, *la nature ne fait pas de saut*, la transition est graduelle, et peut-être trouvera-t-on, dans quelque genre voisin des *Naucores*, des testicules exclusivement formés par quatre capsules séminifiques. Le *conduit déférent* est filiforme, flexueux, et enveloppé d'une gaine jaune semblable à celle du testicule. Les *vésicules séminales* sont, contre l'ordinaire, en nombre impair, et agglomérées en un paquet très difficile à démêler. Il y en a trois, savoir : une de chaque côté, et la troisième au centre. La vésicule latérale se fait remarquer par une dilatation considérable, utriculiforme, sphéroïdale, remplie d'un liquide spermatique diaphane. Cette utricule reçoit l'insertion du conduit déférent qui lui correspond, un peu avant sa confluence avec sa congénère, pour la formation du canal éjaculateur. Par son bout antérieur elle se continue en un long boyau filiforme, blanc, très replié, borgne, et flottant par un bout. Ce boyau pourrait être d'autant plus facilement pris pour une vésicule séminale particulière, que son insertion au renflement utriculaire se fait au centre de celui-ci et d'une manière brusque. La troisième vésicule séminale, ou l'impaire, est tubuleuse, filiforme, semblable au boyau de la précédente; elle s'insère à l'origine et à la face inférieure du *canal éjaculateur*. Ce dernier



présente à son début un renflement, un bulbe oblong, puis il devient grêle comme un fil.

L'*armure copulatrice* de cette *Naucore* est fort compliquée. Elle se compose de plusieurs pièces cornées mobiles, susceptibles de former la pince, et destinées à saisir, à accrocher les parties génitales externes de la femelle, pour l'accomplissement de l'acte reproductif: je vais essayer d'en donner la description. On observe d'abord à la face dorsale de l'armure deux espèces de panneaux couchés à côté l'un de l'autre et susceptibles de s'éloigner et de se rapprocher au gré de l'animal. Ces panneaux, égaux entre eux et de texture cornée, sont traversés vers leur milieu par un petit trait blanchâtre, moins consistant, qui semble le diviser en deux articles et permettre un mouvement obscur. L'article terminal, ovale-triangulaire, est garni à tout son bord interne et dans une grande partie de l'externe, de cils assez raides. Le basilare est glabre. Lorsqu'on a enlevé ou écarté ces panneaux, on découvre deux crochets principaux, inégaux entre eux, croisés l'un sur l'autre dans l'état de repos, et articulés sur les angles antérieurs du dernier segment dorsal de l'abdomen. De ces deux crochets, l'un, unidenté au-dessous de son extrémité, est hérissé sur un de ses bords de cils ou de piquans dirigés en arrière; l'autre se termine par une lame en demi-fer de flèche obtus. C'est au-dessous et un peu en arrière de cette dernière que j'ai vu saillir par la compression un corps ovale-oblong, charnu, rétractile, qui m'a paru être ou le *pénis* ou le fourreau qui le renferme.

*N. cimicoïdes*. — Cette espèce, que quelques traits entomologiques bien prononcés distinguent de la *N. aptera*, en diffère encore bien davantage quand on examine comparativement leurs organes mâles de la génération.

Chacun de ses *testicules* se présente sous l'apparence d'un sachet ovalaire en raquette ou oblong, suivant son degré de turgescence séminale, n'offrant extérieurement aucune trace de division. Une tunique adipo-membraneuse blanchâtre ou d'une teinte verdâtre, forme l'enveloppe de sept capsules séminifiques dont le testicule est essentiellement composé. Ces capsules sont égales entre elles, allongées, diaphanes ou blanches, suivant le degré d'élaboration de l'humeur prolifique, diversement reployées ou contour-nées, et plus ou moins boursoufflées. Il n'est pas rare qu'elles aient à leur base un renflement particulier, séparé du reste de la capsule par un léger étranglement, et plein d'un sperme plus blanc; mais ce trait est loin d'être constant. Le *conduit déférent*, bien plus long que celui de la *N. aptera*, puisqu'il égale trois fois la longueur de tout le corps de l'insecte, offre à son origine une dilatation, un sinus où débouchent les capsules séminifiques. Après cette dilatation, il est fort délié et presque capillaire dans l'étendue de deux à trois lignes, puis il acquiert assez brusquement un calibre plus prononcé, et il se replie en nombreuses circonvolutions. Il est tout-à-fait nu, et non enveloppé, comme celui de l'espèce précédente, par une gaine analogue à la tunique testiculaire. Diaphane dans sa partie antérieure, il est rempli dans le reste de son étendue par un sperme d'un blanc nacré. Il débouche, par une implantation brusque, à la partie inférieure et postérieure des *vésicules séminales*. Celles-ci ont beaucoup d'analogie avec celles de la *N. aptera*, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil comparatif sur les figures qui accompagnent mon texte; mais je n'ai pu en découvrir qu'une seule paire, et elles correspondent aux latérales de l'espèce précédente. Il n'y en a point d'impaire. Elles se renflent en arrière en

une grosse utricule ovoïde et sont filiformes par ailleurs. Le canal éjaculateur ressemble à celui de la *N. aptera*; il commence par un bulbe allongé et se termine par un tube filiforme qui pénètre dans l'armure copulatrice. Cette dernière, fort différente de l'espèce précédente, se compose, 1° de deux pièces latérales falciformes, obtuses, velues, coriacées, mobiles sur leur base; 2° d'une plaque intermédiaire en forme de losange, coriacée, velue, paraissant commune au dernier segment dorsal de l'abdomen et à l'armure copulatrice; 3° enfin, d'une espèce de dard corné mobile, dont la pointe, dirigée en arrière, est en lancette acérée, et qui paraît être l'étui spécial de la verge.

*Ranatra linearis*. — Chacun de ses testicules se présente extérieurement sous la forme d'un corps oblong blanchâtre, aminci en avant, prolongé en arrière en une sorte de talon arrondi, enveloppé d'une tunique mucoso-adipeuse non colorée qui en masque la texture intime. Cet organe est essentiellement composé de l'agglomération de cinq capsules séminifiques fort longues, filiformes, très repliées sur elles-mêmes, et renflées à leur origine en un bulbe ovalaire. Le conduit déférent est fort long; il est grêle comme un fil de soie pendant une certaine étendue, soit après sa naissance, soit avant sa terminaison; mais il présente vers son milieu un renflement cylindroïde qui semble le résultat d'une agglomération. Du moins l'œil attentif distingue là, dans quelques conditions génératives favorables, des replis intestiniformes pour le déroulement desquels toute ma patience a échoué. Cette agglomération me paraît remplacer les vésicules séminales ou constituer un épидидyme, et mes présomptions sur ce point s'étaient avec avantage d'une disposition presque analogue dans la *Nèpe*; disposition que

j'ai parfaitement mise en évidence. Le *canal éjaculateur* est aussi délié que le conduit déférent à son origine, mais moins long que lui. L'*armure copulatrice* est un étui membrano-corné, oblong, muni de chaque côté d'une pièce palpiforme, d'un seul article, recourbée en crochet à sa pointe et mobile sur son point d'insertion. La *verge* est capillaire, et quand on détermine forcément son exsertion, elle paraît enveloppée d'une sorte de fourreau d'un tissu mou.

*Nepa cinerea*. — Il y a déjà plus d'un siècle et demi que Swammerdam a, le premier, décrit et figuré l'appareil génital mâle de cet insecte, qui est l'un de ses *Scorpions aquatiques ailés*; et ses recherches, quoique incomplètes, témoignent hautement de l'exactitude de ce profond observateur.

Les *testicules* de la *Nèpe* se présentent de chaque côté de l'abdomen sous la forme de deux corps distincts, blanchâtres ou subdiaphanes, de configuration et de grandeur variables suivant leur état de turgescence séminale. Ils sont essentiellement constitués par l'agglomération de capsules spermifiques filiformes, très longues, tantôt renfermées dans une enveloppe comme adipo-membraneuse, sorte de tunique vaginale ou, si l'on veut, de *scrotum* où rampent et que pénètrent des ramuscules trachéens fort déliés; tantôt presque à nu. Ce dernier état est celui où ces organes sont turgescens. Ainsi il y aurait en apparence, dans chaque individu, deux paires de *testicules*. Mais si l'on dégage ces capsules spermifiques des trachées et des lambeaux adipeux qui les maintiennent pelotonnées, et si l'on déroule soigneusement leurs circonvolutions, on se convainc qu'il y a deux capsules dans l'un de ces corps testiculaires et trois dans l'autre. Il n'est pas rare, surtout dans les individus où les testicules

sont très développés et à nu, que ces agglomérations présentent extérieurement la trace de leur composition intérieure. Ainsi l'une, qui est un peu plus petite, paraît bilobée, et l'autre semble se partager en trois lobes. La figure qui accompagne mon texte représente les testicules de la *Nèpe* dans une condition remarquable de turgescence spermatique, et avec les lobes dont il vient d'être question. Chacune de ces capsules séminifiques a une longueur qui égale au moins celle de tout le corps de l'insecte, et avant leur confluence pour former le conduit déférent, elles offrent, dans le cas de l'aptitude à la copulation, un renflement plus ou moins prononcé. C'est principalement dans les mois d'août et de septembre qu'on les observe ainsi. Ce sont ces renflemens, qui sont nuls ou effacés hors de la condition de pléthore séminale, que Swammerdam appelle des *corps glanduleux*, et qu'il a grossièrement représentés.

Le *conduit déférent* du testicule, lorsqu'on le dévide en entier, est grêle, filiforme, plus long que tout le corps de l'insecte; mais, dans son état naturel, il présente bientôt après sa naissance un paquet oblong ou allongé, formé par l'entortillement, l'agglomération spirale des replis de ce conduit. C'est un véritable *épididyme* semblable à ceux que j'ai déjà signalés dans plusieurs Coléoptères, notamment dans les Carabiques; le *Dytique*, etc.

Il n'y a qu'une seule paire de *vésicules séminales* dans la *Nèpe*. Aussi grêles, mais bien plus courtes que le conduit déférent, elles consistent, pour chaque côté, en un simple boyau, en partie engagé dans le paquet épидидymique. Leur insertion aux conduits déférens a lieu à l'endroit où ceux-ci s'unissent pour la formation du *canal éjaculateur*. Celui-ci, que Swammerdam désigne sous la dénomination de *racine* ou *corps nerveux* de la verge, est

court, et de même diamètre que le conduit déférent.

L'*armure copulatrice*, plus grosse et plus courte que celle de la *Ranatre*, consiste extérieurement en une espèce de capsule ovulaire cornéo-membraneuse, commune à la verge et au rectum. Arrondie en avant, où de forts muscles la fixent aux segmens abdominaux, elle est légèrement convexe à sa face supérieure qui est duvetée, marquée d'une raie blanchâtre, médiane, et terminée en arrière par un prolongement obtus. Vers le milieu de chacun de ses côtés se voit, sous la forme d'un appendice, une petite tige d'une seule pièce, brune, cornée, terminée par une pointe fortement courbée en hameçon. Ce crochet copulateur, habituellement collé contre l'enveloppe extérieure que je viens de décrire, y est inséré par une articulation qui lui permet quelques légers mouvemens d'écartement.

Mais, indépendamment de cette armure extérieure, il y a en dedans de celle-ci un étui allongé, essentiellement propre à la *verge* de l'insecte; la partie antérieure ou basilaire de cet étui est formée par deux panneaux susceptibles de quelques mouvemens d'expansion. Il se termine en arrière par deux lames glabres, légèrement spatulées, conniventes à leur extrémité, de manière à former la pince ou le forceps. Au-dessous de cet étui est le fourreau spécial de la verge, roussâtre, tubuleux, corné, présentant près de son extrémité un renflement sphéroïdal, terminé par un bec court, percé d'un trou rond et béant pour le passage du *pénis*.

*Corixa striata*. -- Ses *testicules*, dans l'état de turgescence spermatique où je les observai en mai 1828, étaient énormes, vu la grandeur de l'insecte, et remplissaient presque toute la capacité abdominale. Ils se présentaient sous la forme de deux faisceaux ovales, conoïdes, blancs, presque à nu, c'est-à-dire dépourvus de tunique adipo-

membraneuse, composés chacun de sept capsules séminifiques allongées, cylindrico-conoïdes, assez semblables à des gaines ovigères, infécondes, faciles à isoler et à étaler, à cause de la rareté des trachéoles et du tissu adipeux. Ces capsules, bordées chacune d'une fine trachée, se terminent par un petit filet capillaire, sorte de ligament suspenseur qui leur donne encore plus de ressemblance avec une gaine ovigère. Le *conduit déférent*, bulbeux à son origine, est ensuite filiforme et plus long que le testicule. Je n'ai point d'observations assez précises sur les *vésicules séminales*, le *canal éjaculateur* et l'*armure copulatrice*, pour entreprendre de les décrire. C'est une lacune que je me propose de remplir plus tard.

*Notonecta glauca.* — Son appareil génital mâle a une organisation très différente de celle des Hydrocorises dont je viens d'exposer l'anatomie; et il est nécessaire, pour s'en faire une idée exacte, de l'étudier aux diverses phases de la vie de l'insecte; car il subit une espèce de métamorphose à l'époque marquée par la nature, pour l'acte de la reproduction. Ainsi, au commencement du printemps, lorsque la *Notonecte* n'a point encore ressenti l'aiguillon qui sollicite le rapprochement des sexes, le *testicule*, dont la vitalité générative est encore endormie, est fort difficile à reconnaître, à cause de sa petitesse. C'est alors un corps blanchâtre, comme affaissé, d'une forme indéterminée, prolongé en arrière en un talon court et obtus, partagé en avant en deux filamens tubuleux tantôt simplement flexueux ou ployés, tantôt roulés en spirale, soit en dedans, soit en dehors. Ces filamens, d'une consistance un peu raide et comme élastique, sont d'un blanc nacré luisant; ce qui en imposerait à des yeux peu attentifs, pour deux troncs trachéens. Dans le mois de juillet, époque de l'accouplement des *Notonectes*, l'organe spécial de la sécrétion

du sperme ne se présente plus avec l'aspect que je viens de décrire. Chacun d'eux consiste en deux gros cordons arrondis, saillans, turgescens, semi diaphanes, contournés en spirale, connivens en arrière pour la formation du conduit déférent. Lorsqu'on ouvre ou qu'on déchire avec circonspection cet organe, dans le but d'en constater la composition intérieure, on ne retrouve point ces capsules séminifiques, plus ou moins faciles à isoler, qui caractérisent les testicules des genres précédens. Ici la texture intime est bien autrement compliquée, et n'est point facile à mettre en évidence. Ce que je vais dire sur ce point délicat d'anatomie, est le résultat de dissections faites au mois de mai 1825, sur des individus dont les testicules n'étaient point dans des conditions propres à l'acte copulatif. On reconnaît alors, à la faveur des verres amplifians, que l'intérieur de ces organes est composé de conduits capillaires, fibrilliformes, longitudinaux, d'un aspect nacré, rayés, striés ou rugueux en travers, et en nombre indéterminable. Ces conduits se continuent jusque dans les deux filamens tubuleux qui terminent en avant le testicule, et en suivent les flexuosités. Une bonne loupe suffit pour constater cette texture fibrillaire. Celle-ci est exclusivement propre au testicule, et cesse brusquement à la naissance du conduit déférent. J'ai cru remarquer que les conduits fibrilliformes se réduisaient à quatre, un peu avant cette naissance, et qu'alors ils perdaient leur aspect ridé. Quand on soumet à une forte lentille du microscope une des fibres constitutives dont je viens de parler, on y aperçoit des espèces d'étranglemens ou de cloisons comme dans les filamens des conferves articulées. Cette texture compliquée et vraiment remarquable des testicules de la *Notonecte*, texture qui s'accommode à l'explication du but physiologique de cette glande, ne semble-t-elle point au-



toriser à regarder cet insecte comme un peu supérieur à ses congénères, pour le degré de son organisation ?

Le conduit déférent du testicule de notre Hydrocorise est un cordon fort grêle, presque capillaire, d'une longueur qui surpasse quatre ou cinq fois celle de tout le corps de l'insecte, d'un aspect blanc satiné, d'abord simplement flexueux, puis roulé sur lui-même en anneaux spiroïdes, lâches, et s'accompagnant dans ces circonvolutions d'une vésicule séminale de même diamètre, et qui lui est adhérente. On compte quatre paires de *vésicules séminales*. De celles-ci, trois dirigées en avant ressemblent à des boyaux filiformes, flottans et fermés par un bout, semi-translucides, irrégulièrement boursoufflés, flexueux ou reployés, et deux fois plus longs que le corps de l'insecte. Elles vont s'insérer isolément à l'origine du canal éjaculateur. La quatrième paire, bien plus grêle, plus consistante que les précédentes et nullement boursoufflée, est, comme je l'ai dit plus haut, accolée à la moitié postérieure du conduit déférent, dont elle suit les boucles spiroïdes. Le canal éjaculateur, ou le tronc de tout l'appareil génital, est cylindroïde, un peu courbé, blanchâtre, à peine de la longueur du tiers de l'abdomen, plus gros et surtout plus compact que les vésicules séminales. Il débute par un bulbe ovalaire où s'insèrent ces dernières et les conduits déférens.

L'armure copulatrice de la *Notonecte*, une fois dégagée de quelques pièces ou appendices abdominaux, ciliés et barbus, est un corps de texture cornée, brun-luisant, oblong, cylindroïde, un peu arqué, garni d'un léger duvet à son extrémité postérieure. Celle-ci est obtuse et offre à sa face inférieure une espèce de panneau mobile. Une compression expulsive, exercée sur le corps de l'armure, fait saillir, entre le bout de celle-ci et le panneau dont je viens

de parler, une partie molle trilobée qui m'a paru devoir être le fourreau de la verge. Vers le milieu de la convexité de l'armure pend une pièce palpiforme, d'un seul article allongé, pubescent et pâle, dont j'ignore l'usage.

### CICADAIRES.

*Cicada orni.* — La forme et la texture des organes génitaux mâles établissent, entre les Cicadaires et les familles précédentes, des différences aussi tranchantes que celles qui sont fournies par les caractères extérieurs ou entomologiques. Les *testicules* de la *Cigale* sont situés vers le milieu de la cavité abdominale, sous le paquet des viscères digestifs. Dans la condition favorable à la production du sperme, ils consistent en deux grappes arrondies (une pour chacun) contiguës, et presque confondues entre elles, composées chacune d'une centaine au moins de petites capsules séminifiques ovoïdes, blanchâtres, disposées par glomérules, qui s'abouchent à un axe tubuleux ramifié. Le *conduit déférent* naît du centre de l'organe. Il est grêle, filiforme, repleyé sur lui-même, et deux fois aussi long que tout le corps de l'insecte. Il n'y a qu'une paire de *vésicules séminales*; elles sont tubuleuses, filiformes, aussi longues que le conduit déférent, et enlacées avec lui dans leurs circonvolutions. Elles reçoivent ce dernier avant de devenir confluentes pour la formation du *canal éjaculateur*. Celui-ci, bulbeux à son origine, devient ensuite grêle comme un fil, et se fait remarquer par une texture ferme, comme élastique. L'*armure copulatrice* est un étui corné, ovalaire, composé de deux pièces principales, unies par une articulation ginglymoïdale ou en genou. La plus antérieure de ces pièces est oblongue, arrondie aux deux bouts, et creusée en-dessus pour recevoir le rectum et le canal éjaculateur. L'autre, plus dure et plus noire, placée

au-dessous de la précédente, se termine par deux forts crochets arqués, dirigés en bas. La *verge* sort d'entre ces derniers. C'est un filet cylindrique, disposé à se contourner en spirale, marqué de stries annulaires, et dont l'extrémité offre le vestige d'un *gland*.

### FULGORELLES.

*Issus coleoptratus*. — C'est la seule espèce de la famille des Fulgorelles dont j'aie pu étudier l'appareil générateur. Le mâle se distingue extérieurement de la femelle, en ce que la région anale est recouverte par une plaque ovale-oblongue, au milieu de laquelle on aperçoit une dépression particulière où se trouve une petite pièce en forme de soupape. Les *testicules* se font remarquer à l'instant par la couleur rouge de la tunique adipo-membraneuse qui les revêt, et qui rappelle celle des *Pentatomes*. Situés à la base de la cavité abdominale, sous les viscères de la digestion, ils consistent extérieurement en deux glandes ovoïdes, assez grosses dans l'état de turgescence, fixées par de rares trachéoles et quelques filets nerveux imperceptibles. Si l'on cherche, en les dépouillant de leur enveloppe, à constater leur structure intime, on reconnaît que chacun des testicules est essentiellement constitué par un groupe d'une vingtaine environ de capsules séminifiques allongées, pointues, semi diaphanes, qu'un scalpel adroit peut étaler en étoile comme une fleur. Ces capsules convergent en arrière, en un même point, pour la formation du *conduit déférent*. Celui-ci naît soudainement du bout postérieur du testicule. Il est d'abord grêle comme un fil, puis il semble enfiler un peloton ovalaire, revêtu aussi d'une tunique rouge, et parcouru par une rainure longitudinale. Au premier aperçu, on prendrait ce peloton pour un testicule supplémentaire, analogue à celui qui caractérise la *Nau-*

*core aptère*; mais le scalpel dissipe cette illusion, et l'on se convainc qu'il est formé intérieurement par une agglomération des replis du conduit déférent lui-même; enfin que c'est un véritable *épididyme*. C'est à la saillie d'un de ces replis qu'est due la rainure extérieure dont je viens de parler. Le conduit déférent redevient filiforme à sa sortie du peloton épидидymique, et va s'insérer à la base et en-dessous de la vésicule séminale correspondante. Il n'y a qu'une paire de *vésicules séminales*, et dans leur situation naturelle, elles se cachent presque entièrement sous les testicules. Elles sont grêles comme un fil, diaphanes, fort longues, reployées en plusieurs circonvolutions, que leur fragilité et les trachéoles imperceptibles qui les enlacent, rendent fort difficiles à dérouler intégralement. Je me suis assuré que chacune d'elles a quatre fois la longueur de tout le corps de l'insecte. Leur bout flottant est arrondi, et par l'extrémité opposée elles sont à peine atténuées. Le *canal éjaculateur* n'a pas la sixième partie de la longueur d'une vésicule. Il est filiforme, mais avant de pénétrer dans l'armure copulatrice, il se renfle légèrement en un bulbe ovaire.

### CICADELLES.

*Aphrophora salicina*. — Le mâle se reconnaît à son abdomen, terminé par une pointe conoïde, un peu comprimée, velue, armée de chaque côté de sa base d'un très petit crochet corné. Chacun des *testicules*, organisé à peu près sur le même plan que celui de la Fulgorelle précédente, mais sans enveloppe adipo-membraneuse, est formé d'un faisceau assez lâche et presque à nu, d'une vingtaine environ de capsules séminifiques, bien distinctes, ovales-oblongues, semi diaphanes, obtuses et arrondies en avant, atténuées en arrière en un col délié par lequel elles convergent pour s'aboucher au *conduit déférent*. Ce dernier,

d'une longueur vraiment démesurée, puisqu'il égale sept à huit fois celle de tout le corps de l'insecte, est fort replié sur lui-même, d'une ténuité partout capillaire, d'un blanc nacré, et d'une consistance un peu élastique lorsqu'il est bien rempli de sperme. Il y a deux paires de *vésicules séminales*, et elles sont longues, tubuleuses, filiformes, repliées sur elles-mêmes. L'une, l'interne, moins longue que l'autre, présente à son extrémité un renflement courbé en crosse, où s'insère brusquement le conduit déférent. Ce mode d'insertion, au bout flottant de la vésicule, et non, comme c'est l'ordinaire, à sa base, m'avait fait hésiter sur la dénomination qu'il fallait donner à ce boyau tubuleux. Je l'avais d'abord regardé comme la continuation du conduit déférent; mais sa position, sa ressemblance avec l'autre vésicule, et le changement soudain de diamètre au point de connexion, ont déterminé ma préférence. Au reste, ce trait anatomique est peut-être particulier au genre *Aphrophore*; car je l'ai rencontré semblable en tout dans l'*Aphrophora spumaria*. L'autre vésicule séminale, ou l'externe, est plusieurs fois fléchie sur elle-même, blanche et sensiblement plus grosse dans sa moitié postérieure, plus grêle et diaphane dans l'antérieure. Son bout flottant est renflé en une utricule sphéroïdale. Le *canal éjaculateur* est court, renflé en un grand bulbe cordiforme qui reçoit, de chaque côté de sa partie antérieure, la tige commune aux vésicules séminales.

### PSYLLIDES.

*Psylla ficus*. — L'organisation des viscères générateurs mâles de la *Psylle* justifie pleinement ce que j'ai déjà avancé relativement au rétablissement et au maintien de la famille des Psyllides. Le mâle se distingue extérieurement de la femelle par la configuration du bout de l'abdomen, qui

présente deux crochets bien détachés, noirâtres, durs, glabres; l'un supérieur, l'autre inférieur, susceptibles de s'écarter et de se rapprocher comme les branches d'une pince, par le jeu des segmens abdominaux sur lesquels ils sont articulés. On les distingue difficilement lorsque l'insecte les tient pressés l'un contre l'autre. Le crochet supérieur est plus long, à peine arqué, cylindroïde, et sa pointe aiguë est dirigée en arrière et un peu en bas. L'inférieur est obtus, à peu près droit, légèrement renflé en massue. C'est dans l'entr'ouverture des segmens qui supportent et meuvent ces crochets, que se trouvent et l'anus et l'orifice qui donne issue à la verge.

Dans presque tous les Hémiptères dont je viens d'exposer l'anatomie des organes mâles de la génération, les capsules séminifiques du testicule, lorsqu'il y en a un nombre déterminé, sont impaires. Dans la *Psylle*, il en est autrement. Les *testicules*, situés vers le milieu de la cavité abdominale, se composent chacun de quatre capsules séminifiques seulement. Ces capsules, tout-à-fait à nu, c'est-à-dire dépourvues de tunique testiculaire, sont allongées, conoïdes, pointues, tantôt droites, tantôt fléchies ou contournées, réunies en un faisceau lâche, et remplies d'un sperme plus ou moins diaphane, ou comme moucheté. Le *conduit déférent* naît du point où les capsules séminifiques convergent par leur base. Il est d'une finesse, d'une pellucidité, qui échappent souvent à l'œil armé de la plus forte loupe. Il m'a été impossible de constater son mode d'insertion avec les *vésicules séminales*. Celles-ci, au nombre de deux seulement, se présentent sous la forme de vessies ovalaires, diaphanes, situées en arrière de tout l'appareil, et susceptibles d'un plus ou moins grand développement, suivant l'état de turgescence séminale. Elles deviennent considérables, au moins dans quelques individus, à l'é-

poque de l'accouplement. C'est dans cette condition que je les dessinai en octobre 1829.

Au-dessus et entre ces vésicules séminales, on trouve deux corps ovoïdes, fort remarquables par leur couleur jaune-orangé, et sur la dénomination desquels je n'ose point me prononcer. Leur couleur, leur forme, leur position, leur texture apparente, me firent d'abord présumer que c'étaient les testicules; mais la découverte tardive de ceux-ci, parfaitement bien caractérisés, me jeta dans l'incertitude où je me trouve encore. Ces corps, constans pour leur existence, et invariables pour leur forme, leur grandeur, leur couleur, sont contigus et peut-être adhérens par leur bord interne, qui répond à la ligne médiane du corps de l'insecte. L'espèce d'enduit ou de *pigmentum* jaune qui les recouvre, disparaît par une macération prolongée, et alors ils se présentent sous l'apparence utriculaire, de manière que je suis plus porté à les regarder comme une seconde paire de *vésicules séminales*.

*Nota.* Je me vois obligé de répéter ici mes regrets de n'avoir pas été à même de disséquer des individus mâles de la Dorthésie. C'eût été pour moi une véritable bonne fortune que de porter le scalpel dans leur appareil de la génération; mais ces insectes ont éludé jusqu'à ce jour toutes mes perquisitions réitérées. Je sens vivement l'importance de cette lacune.

#### ARTICLE II.

##### *Organes générateurs femelles.*

L'appareil génital femelle des Hémiptères se compose en général, 1° de deux *ovaires*; 2° d'un *oviducte*; 3° d'une *glande sébifique* de l'oviducte; 4° de diverses pièces *vulvaires* plus ou moins externes; 5° enfin des produits de la fécondation, qui sont le plus souvent des *œufs*, rarement des petits vivans.

Les ovaires sont situés dans la cavité abdominale, au-dessous du paquet des viscères digestifs. Ils consistent, ainsi que ceux des insectes en général, en deux faisceaux semblables, composés chacun d'un certain nombre de boyaux tubulés, destinés, dans les espèces ovipares, à la formation, au développement, au séjour des œufs. Je désigne ces boyaux sous le nom de *gâines ovigères*. Celles-ci remplissent le même but physiologique que la matrice des quadrupèdes. Lorsque la fécondation a eu lieu, on les trouve partagées, suivant leur longueur, par des étranglemens successifs d'autant plus prononcés que la gestation est plus avancée, et qui interceptent des cellules ou des loges toujours monospermes, c'est-à-dire ne renfermant jamais qu'un seul germe ou un seul œuf. Dans l'état de virginité elles n'offrent aucune trace d'étranglemens. Le nombre des gâines et des loges est constant dans les individus d'une même espèce, mais il varie suivant les familles et les genres. Ces gâines peuvent être uni ou multiloculaires.

Le sommet ou l'extrémité antérieure de la gaine ovigère est formé par un corps d'apparence charnue, compact, c'est-à-dire non vésiculeux, dont la configuration est différente suivant les genres. Cet article terminal est d'ordinaire fixé, suspendu au moyen d'un filet propre d'une grande ténuité, qui mérite le nom de *ligament suspenseur*. Les sept ligamens suspenseurs convergent en un ligament commun qui va s'implanter dans le thorax. Ce corps charnu se rencontre constamment dans les ovaires de tous les insectes en général. Dans les divers écrits qui ont précédé celui-ci, j'ai gardé le silence sur ses fonctions, parce que je ne me croyais pas suffisamment éclairé, et le petit nombre d'entomotomistes qui se sont occupés de l'appareil génital des insectes n'y ont porté qu'une atten-



tion fort superficielle. Je suis peut-être plus à même aujourd'hui de m'expliquer sur les attributions physiologiques de ce corps, que je n'hésite point à qualifier du nom d'organe. Je le considère comme le réceptacle des *ovules* ou germes imperceptibles des œufs, et je propose pour lui la dénomination d'*ovulaire*. Par sa position, ses rapports, ses fonctions, peut-être même sa texture, il présente, suivant nous, la plus grande analogie avec l'ovaire des quadrupèdes. Dans les femelles vierges, où les gâines ovigères n'offrent point encore la trace des loges, l'ovulaire est très prononcé, souvent même plus développé que dans la condition contraire.

Les gâines ovigères qui constituent chaque ovaire s'abouchent souvent en arrière dans un réservoir commun qu'on peut appeler *calice*. Celui-ci est plus ou moins marqué, suivant l'époque de la gestation et la quantité d'œufs à terme qu'il contient. Ordinairement il se termine par une portion tubuleuse d'une longueur variable à laquelle j'ai donné le nom de *col de l'ovaire*. Les deux cols confluent ensemble pour la formation de l'*oviducte*.

L'*oviducte* est un canal ou conduit commun aux deux ovaires, dont il est pour ainsi dire le tronc. Il est destiné soit à livrer passage aux œufs à terme pour être pondus, soit à faire l'office du *vagin* dans le coït. Il varie pour sa forme et sa longueur, et il n'est pas toujours facile de le mettre en évidence.

J'ai désigné ailleurs sous le nom de *glande sébacée*, et je désigne aujourd'hui sous celui, plus approprié, de *glande sébifique de l'oviducte*, un petit appareil sécréteur qui fait partie de l'organe génital femelle de tous les insectes ovipares en général, et qui est constamment implanté sur le trajet du canal éducatif des œufs. Je lui attribue, avec Swammerdam, la fonction de sécréter une

humeur sébacée spéciale, destinée, lors de la ponte, à enduire les œufs d'un vernis qui en durcit la coque et les prémunit ainsi contre les outrages du temps. Dans mon travail sur l'anatomie de l'*Hippobosque* (Annal. des Sc. nat., 1825, t. VI), j'ai combattu avantagement, je pense, l'opinion qui tendait à faire considérer cet organe comme une poche simplement *copulatrice*. La position de cet appareil, qui dans ce Diptère pupipare est placé tout-à-fait en avant de la matrice, par conséquent hors de la portée du pénis du mâle, est un argument sans réplique. Les Hémiptères vont nous en offrir un autre tout aussi solide; car dans les *Pucerons*, qui sont décidément vivipares, et chez lesquels, par conséquent, un appareil organique propre à sécréter un vernis pour les œufs eût été superflu, la glande sébifique manque absolument.

Je comprends sous la dénomination générique de pièces *vulvaires* un ensemble de plaques ou d'écaillés plus ou moins étroitement articulées au voisinage de la *vulve*, extérieures, ou susceptibles de se produire au dehors au gré de l'insecte. Les unes forment la *vulve* proprement dite; d'autres consistent en de simples crochets qui favorisent l'acte copulatif; enfin il en est qui constituent un instrument assez compliqué, destiné à introduire les œufs dans un milieu plus ou moins résistant, et on a désigné cet instrument sous le nom d'*oviscapte*. Ces pièces établissent, par la diversité de leur configuration et de leur développement, des différences saillantes dans les familles et les genres des Hémiptères.

Les produits de la génération sont bien plus diversifiés pour leur nature et leur configuration dans les Hémiptères que dans aucun autre ordre d'insectes, et il nous reste encore beaucoup à acquérir sous ce rapport. Dans la plupart ces produits sont des *œufs*, mais les *Pucerons*, comme

on sait, sont vivipares dans toute la valeur de ce terme, et la *Dorthésie*, comparable en quelque sorte à la Sarigue, porte dans un sac attaché à son corps sa progéniture, jusqu'à ce que celle-ci soit en état de pourvoir d'elle-même à sa subsistance. Cet insecte semble donc intermédiaire aux ovipares et aux vivipares. Quant aux œufs, ils ont des formes extrêmement variées et parfois élégantes. Ainsi il en est de ronds, d'ovales, d'allongés, de pointus, de tronqués; quelques-uns ont à un de leurs bouts des soies dont le nombre est déterminé; plusieurs s'ouvrent par des opercules réguliers, tantôt en segment de sphère, tantôt plats; il y en a de glabres et de velus, de jaunes, de bronzés, d'irisés, etc. Mais n'anticipons point sur des détails qui concernent les espèces.

Par les mêmes motifs que j'ai exposés à l'article des organes mâles de la reproduction, je vais décrire, à l'occasion de chaque espèce, l'ensemble des parties qui constituent l'appareil génital femelle.

### GÉOCORISES.

*Scutellerà nigro-lineata*. — La région anale de la femelle, vue en-dessous, présente un espace non stigmatifère formé exclusivement par l'ensemble des pièces *vulvaires*. Cet espace est arrondi et bombé en avant, déprimé, tronqué et un peu dilaté en arrière. Il se compose de sept écailles étroitement appliquées les unes contre les autres, comme une mosaïque, douées d'un mouvement peu étendu, mais bien sensible sur l'insecte vivant. De ces pièces, deux sont en avant, deux en arrière, et trois intermédiaires. Les pièces *antérieures* forment par leur réunion la portion bombée dont je viens de parler. Ce sont deux espèces de panneaux, larges, semblables entre eux, contigus à la ligne médiane du corps, dans l'état de repos,

et susceptibles, lors du coït ou de la ponte, de s'entr'ouvrir et de présenter une fente plus ou moins béante. Voilà une véritable *vulve* dont les panneaux représentent exactement les *grandes lèvres*. On observe même dans cette espèce une villosité bien marquée en dehors de celles-ci, une sorte de *mont de Vénus*. Les deux pièces *postérieures*, aussi d'une configuration uniforme, sont triangulaires, pointues, placées à droite et à gauche de l'anus. Je les crois destinées à favoriser, par la saillie facultative de leur pointe acérée, l'acte copulatif. Quant aux pièces *intermédiaires*, un examen peu scrupuleux les regarderait comme ne formant qu'une seule plaque dont le bord postérieur présente dans son milieu une échancrure assez profonde qui correspond à l'anus. Les angles de cette échancrure sont obtus, à peine recourbés en crochet, et une bonne loupe y aperçoit des aspérités. Ces angles sont les bouts, l'extrémité des pièces latérales, et le sinus correspond à une plaque *médiane* dont le bout libre est noir et rude comme les angles. Cette plaque médiane m'a paru formée de deux articles habituellement contigus. Ces pièces jouent sans doute un rôle actif dans la copulation; mais, sans forcer les rapprochemens, ne trouvons-nous pas dans cette portion tégumentaire qui sépare l'anus de la vulve, l'analogue du *périnée* des Mammifères? Qu'il me soit permis de rappeler à cette occasion, le principe de l'unité de composition organique si savamment discuté par M. Geoffroi de Saint-Hilaire.

Si je suis entré dans quelques détails sur la structure curieuse de l'appareil vulvaire de la *Sc. rayée*, c'est que j'ai voulu, pour abréger mon texte, que cette description servît de type pour les espèces et les genres analogues; en sorte que je n'aurai plus, en abordant ce même article

dans ces derniers, qu'à signaler les modifications ou les différences.

Les *ovaires* de notre *Scutellère* consistent en deux faisceaux conoïdes, composés chacun de sept *gâines ovigères*, assez courtes, triloculaires, lorsqu'on les étudie dans un état de gestation avancée. Les *ovulaires* sont allongés, cylindroïdes ou légèrement renflés en massue. Les sept ligamens suspenseurs des gâines ovigères, parfaitement distincts les uns des autres, convergent en un seul lien commun qui va s'implanter, avec son congénère, dans le thorax de l'insecte. L'*oviducte* est court et cylindroïde. La *glande sébifique* se compose, 1° d'un organe essentiellement *sécréteur* en forme de tête arrondie blanchâtre, munie d'une espèce de col fort court qui en est le conduit efférent; 2° d'un *réservoir* ovale-oblong, pareillement blanchâtre, d'une texture charnue, d'une consistance comme calleuse; 3° enfin d'un canal *excréteur* grêle qui sert de pédicelle au réservoir, et qui s'insère sur le trajet de l'oviducte. J'exposerai plus bas, à l'article de la *Pentatome grise*, ce qui est relatif à la structure intime, à la disposition intérieure de toutes ces parties.

*Sc. maura.* — L'*appareil vulvaire* de cette espèce est fait absolument sur le même plan que celui de la précédente, et se compose du même nombre de parties. J'observe seulement que les lèvres ou panneaux de la *vulve* sont beaucoup moins bombés et presque glabres; que les pointes des pièces postérieures se croisent un peu réciproquement, et que la plaque médiane des pièces intermédiaires est entièrement cachée par les latérales.

Les *ovaires* et le nombre des *gâines ovigères* sont les mêmes que dans la *Sc. rayée*; mais nous allons trouver dans quelques dépendances de l'appareil génital femelle, des traits anatomiques qui établissent entre ces deux Géo-

corises des différences non-seulement spécifiques, mais peut-être génériques, comme je l'ai déjà insinué en parlant des organes mâles de la génération. L'*oviducte* est court, dilaté, et de chaque côté de son origine, ou plutôt à la terminaison de chacun des cols des ovaires, il y a une espèce de collerette ou de manchette formée par de nombreux petits tubes courts, blanchâtres ou semi diaphanes, la plupart simples, disposés en franges. Ces vaisseaux tubuleux, d'une petitesse qui ne permet point d'en saisir les connexions, sont sans doute chargés d'une sécrétion particulière lors de la ponte. Peut-être aussi ne sont-ils là que comme vestiges d'un organe qui peut exister mieux conditionné dans d'autres genres d'Hémiptères voisins de notre *Scutellère*. Au lieu d'une *glande sébifique*, conformée comme celle de la *Scutellère rayée*, on observe ici, de chaque côté de l'oviducte, une poche vésiculaire, arrondie ou ovulaire, suivant son degré de plénitude, fixée au moyen d'un col fort court, et remplie d'une humeur limpide. On rencontre quelquefois ces poches vésiculaires vides, affaissées, déformées; elles ressemblent alors à des caroncules ou oreillettes, et prennent une teinte blonde. Sur le disque même de l'oviducte, on observe un organe pyriforme blanchâtre, qui dégénère en arrière en un col bien distinct, au moyen duquel se fait son insertion. Cet organe correspond au réservoir de la glande sébifique de la précédente espèce, et, étudié à la loupe par sa face inférieure, on reconnaît dans son intérieur, à travers son enveloppe, un corps globuleux d'une nuance obscure, vraisemblablement une espèce de sac interne, dont le canal excréteur aurait, dès son origine, deux petites dilatations.

Les *œufs* de la *Sc. maure* sont globuleux, glabres, rangés en séries contiguës, sur le support où ils ont été pondus, et ils sont proportionnellement plus gros que ceux de la

*Sc. rayée.* Ils ont, soit quand ils sont encore renfermés dans les gaines ovigères, soit quand ils viennent d'être pondus, une couleur vert-émeraude. Ils s'ouvrent par un opercule en forme de calotte sacerdotale, et la circonscription de celle-ci est marquée par une rangée circulaire de très petits points blancs qu'une bonne loupe découvre facilement. Les petites *Scutellères*, quand elles viennent d'éclore, sont d'un noir bronzé obscur.

*Pentatoma grisea.* — Les pièces *vulvaires* sont aussi au nombre de sept, mais sensiblement plus développées, moins serrées entre elles, plus distinctes que dans le genre précédent. Les lèvres de la *vulve* sont velues, déprimées plutôt que convexes. Les pièces postérieures ou celles qui flanquent l'anus, nullement inclinées l'une vers l'autre et bien plus grandes que dans les *Scutellères*, sont carénées dans le milieu et se terminent par une pointe en épine, velue, qui fait saillie au-delà du dernier segment dorsal de l'abdomen. Les plaques latérales des pièces intermédiaires sont bien moins obliques que dans les *Géocoris* précédents, et leur extrémité dépasse, sous la forme d'une dent velue, le bout de l'abdomen. La plaque médiane est bien distincte et en carré long. On reconnaît visiblement qu'elle est formée de deux articles, dont le basilaire, plus large, est en partie caché par les lèvres de la vulve.

Chacun des *ovaires* de notre *Pentatome* se compose, ainsi que celui de la plupart des espèces de ce genre soumises à mes investigations anatomiques, de sept *gaines ovigères* bi ou triloculaires, dont la forme, la texture et la disposition sont les mêmes que dans les *Scutellères*. Les *ovulaires* sont ovoïdes-pointus. Les cols des ovaires se terminent par une collerette frangée, semblable à celle de la *Scutellère maure*, mais un peu plus développée. L'*oviducte* est dilaté, ovaire. La *glande sébifique* se compose des mêmes parties

essentielles que celle de la *Scutellère rayée*, et je vais, comme je l'ai promis, me livrer à l'examen de sa texture intime.

Avant d'exposer celle-ci, il est bon de se rappeler que la *Pentatome grise*, ainsi que la plupart des espèces de ce genre et des genres voisins, en pondant ses œufs, non-seulement les fixe, au moyen d'une colle ou d'une gomme noire, sur le support, mais qu'elle les enduit d'un vernis imperméable, gris de perle, irisé ou métallique. Ce vernis n'existe point dans les œufs renfermés dans l'ovaire, quoique parvenus à terme. Ceux-ci sont alors jaunâtres et paraissent plus grands qu'après avoir été pondus.

La collerette frangée serait-elle l'organe qui sécrète spécialement la gomme noire qui colle les œufs sur leur support, et la glande sébifique serait-elle celui qui fournit les vernis qui les enduit? C'est une double question que je n'oserais pas résoudre définitivement, quoique j'incline pour l'affirmative.

Quoi qu'il en puisse être, l'organe, qui dans l'appareil sébifique paraît plus essentiellement sécréteur, se présente sous la forme extérieure d'un bouton ou plutôt d'un gland pédicellé situé à l'extrémité du réservoir, et penché, couché sur lui. Ce gland, ovalaire, avec un bourrelet assez prononcé à sa base, qui imite la cupule de ce fruit, ressemble, au premier aspect, à cause de la pellucidité de son tissu, à un corps utriculaire. Mais un examen plus attentif fait reconnaître que ses parois sont charnues, épaisses, d'une consistance presque calleuse; et on distingue au travers, à la faveur de la loupe, un axe intérieur d'une nuance plus obscure, qui n'atteint pas tout-à-fait le bout du gland. Si, après une macération de quelques heures, on cherche à constater par la dissection la structure intime de ce gland sécréteur, on trouve que son axe est une capsule centrale



jaunâtre, opaque, d'un tissu fibro-membraneux. La tunique charnue, qui enveloppe cette capsule, adhère à toute sa surface, de manière qu'on ne peut point parvenir à l'en dégager complètement. C'est sans doute à cause de cela que la capsule paraît, au microscope, comme velue. Quand on poursuit cette dissection jusque dans le pédicelle, on découvre vers le milieu de celui-ci, qui offre le même tissu fibro-membraneux que la capsule elle-même, une sorte de godet ou de bourrelet circulaire, ayant la forme d'une virole enfilée par le pédicelle. Ce dernier doit être considéré comme un conduit efférent destiné à transmettre au réservoir l'humeur sécrétée.

Le réservoir de l'humeur sébacée est un corps ellipsoïdal assez grand, muni d'un pédicule, revêtu extérieurement par un pannicule charnu, contractile, semi pellucide, plus ou moins ridé, inégal ou plissé, suivant son degré de dilatation. Cette première tunique musculeuse enveloppe un sac central, une vessie d'un tissu serré, blanchâtre, d'une consistance élastique, d'une surface lisse ou très finement striée, peu ou point adhérente à l'enveloppe. La demi transparence des parois de cette vessie permet d'apercevoir dans son centre un axe linéaire sétacé d'une teinte brunâtre. Lorsqu'on isole ce dernier en déchirant l'enveloppe, et qu'on le soumet à une forte lentille du microscope, on s'assure que c'est une tige tubuleuse de texture coriacée, renflée à son bout antérieur où s'insère le conduit efférent du gland sécréteur, et terminée à l'extrémité opposée en pointe de lancette tronquée. Cette pointe s'engage dans l'origine du canal excréteur ou pédicelle du réservoir. C'est indubitablement par ce tube capillaire que se filtre peu à peu le vernis dont la *Pentatome* enduit ses œufs en se servant de sa pointe acérée comme d'un pinceau.

La *P. grise*, en pondant ses œufs, les dispose de manière

à ce qu'ils soient contigus, mais jamais entassés. Ils ont une couleur gris de perle, une forme ovalaire ou plutôt en court cylindre, dont le bout collé sur le support est tronqué, tandis que l'autre est arrondi en segment de sphère. Ce dernier, observé à la loupe, offre une ligne circulaire qui circonscrit une opercule en calotte. Celui-ci se détache lors de la naissance de la larve, et le limbe de l'ouverture est bordé de cils fort petits que le microscope met en évidence, et qui sont destinés à retenir le couvercle avant l'époque de la maturité de l'œuf.

*P. Smaragdula.* — L'appareil vulvaire ne présente, comparativement à celui de la *P. grise*, que de légères différences purement spécifiques. Les pièces sont un peu moins développées : les postérieures et les latérales des intermédiaires ne forment point une saillie, et ne se terminent pas en une pointe.

Les ovaires ont aussi sept gaines ovigères chacun; mais ces gaines, dans l'état de fécondation, n'ont paru quinqueloculaires, et les ovulaires se terminent par un bouton en forme d'olive. L'appareil sébifique est organisé comme celui de l'espèce précédente, mais avec quelques différences spécifiques que je vais signaler, et dont je produis les figures. Le réservoir est un peu plus court, plus gros, et son conduit excréteur est légèrement bulbeux à son origine. L'organe chargé plus spécialement de la sécrétion se présente sous l'apparence extérieure d'une sorte de caroncule irrégulièrement crénelée et presque sessile. Mais, par sa dissection, on trouve que cette partie incluse, qui a la forme d'un gland, est ici bien plus courte, tandis que la cupule, ou le bourrelet de sa base, est proportionnellement plus grosse que dans l'espèce précédente. Le conduit efférent de ce gland sécréteur ne m'a pas offert le godet ou la virole qui caractérise celui de cette dernière *Pentatome*.

Quant au tube sétacé qui forme l'axe du réservoir, il est le même à peu près que dans la *P. grise*.

*P. baccarum*. — Les seules différences que j'aie observées dans l'examen comparatif de l'appareil génital femelle de ce Géocoris avec celui des précédens, sont des *gânes ovigères* bi ou triloculaires, et des *œufs* d'une forme ellipsoïdale, excisés et échancrés sur un côté. Ces œufs n'acquiescent cette configuration que lorsqu'ils sont bien à terme; car, avant cette époque, ils paraissent simplement ovales dans la gaine.

*P. ornata*. — Les lèvres de la *vulve* sont ici plus grandes et plus convexes; les autres pièces ne forment point de saillie dentiforme, et la plaque médiane est évidemment composée de deux articles. Les diverses espèces de *Pentatomes* que j'ai disséquées ont toutes sept *gânes ovigères* à chaque ovaire. La *P. ornée* fait seule une exception à cette règle: elle n'en a très positivement que six. Ces gânes ont du reste une conformation et une texture qui ne diffèrent point de celles que je viens de décrire, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'inspection des figures. Le *calice* de l'ovaire est bien plus distinct que dans les Géocorises précédens. L'*oviducte* est dilaté et d'une forme ovulaire. Une double collerette frangée, presque confondue en une seule, le précède, et les vaisseaux tubuleux qui la constituent sont, les uns simples, les autres bi ou trifides. La *glande sébifique*, moins développée que celle de la *P. grise*, est d'ailleurs organisée sur le même plan. Les légères différences qu'elle présente sont suffisamment exprimées par les figures.

Les *œufs* de la *P. ornée* ont une forme et une structure tout-à-fait élégantes. Rangés en séries pressées et contiguës, ils représentent de courts cylindres tronqués, et ne ressemblent pas mal à de petits barillets placés de-

bout. Ils varient pour la couleur : souvent ils sont d'un noir plombé, uniforme d'un côté, tandis que de l'autre ils présentent dans le milieu une large bande transversale blanche, au centre de laquelle il n'est pas rare de voir un gros point noir qui imite la bonde du baril. L'opercule n'est pas bombée comme celui de la *P. grise*; il est plane, noir, avec un cercle autour et un point au centre blanc. Le contour de la coque, où l'opercule est enchassée, est bordé de cils courts, régulièrement espacés comme dans la péristome de l'urne de certaines mousses.

*P. aparines*. — Les ovaires ont sept gaines ovigères, bi ou trilobulaires; l'ovulaire est en massue. Le réservoir de la glande sébifique est gros, sphéroïdal, et le conduit excréteur qui lui sert de pédicelle est grêle, capillaire. Le gland sécréteur est en forme de tête ovale-obtuse, et son axe intérieur, que la translucidité de ses parois permet d'apercevoir, est d'un jaune safrané.

Cette *Pentatome* fait sa ponte, vers la fin de juin, sur les tiges du grateron. Ses œufs, ovales-arrondis, sont remarquables par le duvet court dont ils sont hérissés. Ils s'ouvrent par une opercule en calotte, et le tissu de la coque, examiné au microscope, paraît réticulé comme celui des feuilles de quelques mousses.

*Coreus marginatus*. — La composition et la structure de l'appareil vulvaire des *Corés*, et en général des *Géocorises*, qui n'ont que quatre articles aux antennes, sont très différentes de celles de ce même appareil dans les genres précédents. J'ai déjà dit dans les généralités relatives à ces Hémiptères, que dans plusieurs le bout de l'abdomen des femelles présentait ou des dents, ou des lobes, tandis que celui des mâles est tronqué et entier. Cet appareil dans le *C. marginatus* est logé, enchâssé dans une échancrure profonde du dernier segment ventral de l'abdomen, et l'on

voit dans un large sinus du segment dorsal correspondant, deux petits segmens supplémentaires qui n'existent point dans le mâle, qui par conséquent ne font point partie essentiellement constitutive de l'abdomen, et qui forment la table supérieure ou le couvercle de l'appareil qui nous occupe. Une disposition semblable s'observe dans les autres espèces que j'ai dit former avec le *C. marginatus* un groupe naturel. Les *Corés* femelles de cette division ont un *oviscapte* peu développé et non apparent extérieurement.

On ne compte que quatre écailles vulvaires dans le *C. marginatus*, au lieu de sept ou huit qui s'observent dans les *Scutellères* et les *Pentatomes*. Mais elles sont assez développées, et disposées par pièces rapprochées; les antérieures, qui constituent les panneaux ou les lèvres de la *vulve*, sont relevées en une carène commune qui correspond à la ligne médiane du corps, et à moitié engagées sous le dernier segment ventral. Celui-ci est fendu longitudinalement dans son milieu, qui correspond directement à la vulve; mais la fente n'atteint pas tout-à-fait son bord antérieur; elle s'arrête à une saillie transversale près de celui-ci. Cette fente, qui se rencontre aussi dans toutes les espèces du groupe dont je viens de parler, sert lors du coït, mais surtout à l'époque de la ponte, à permettre la dilatation de la vulve. La portion des panneaux de cette dernière qui est habituellement à découvert, a l'aspect pointillé, chagriné des tégumens généraux; l'autre est lisse, imponctuée, glabre. Les deux écailles postérieures, contiguës par leur bord interne qui forme la ligne médiane du corps, présentent en arrière une grande échancrure angulaire, commune à toutes deux, et qui correspond à l'anus. Leur bord externe présente vers sa base comme une petite pièce triangulaire qui s'avance parfois en une dent. Cette pièce, qui semble le vestige ou le représentant de celle qui dans les *Géocoris*

précédens flanke l'anús, n'est ici qu'un repli, une double latérale du premier petit segment supplémentaire dont je viens de parler. Mais ce qu'il y a de fort remarquable dans ce repli, c'est qu'il est stigmatifère; en sorte que la femelle de cet insecte a une paire de stigmates de plus que le mâle.

Les ovaires du *C. marginatus* ne diffèrent que bien peu de ceux des *Scutellères* et des *Pentatomés*. Ils se composent chacun d'un faisceau de sept gaines ovigères courtes, biloculaires, blanchâtres dans les premiers temps de la fécondation, prenant une teinte orangée par les progrès de la gestation. Les ovulaires sont en massue allongée. Le col de l'ovaire est bien plus long que dans les genres que nous venons d'examiner. Il renferme quelquefois trois ou quatre œufs à terme, placés à la file. L'oviducte est court, dilaté à droite et à gauche dès son origine.

La glande sébifique de ce Géocorise diffère beaucoup de celle des *Pentatomés*: je n'y ai reconnu que deux vaisseaux ou deux filets tubuleux, un pour chaque côté, peu développés, repliés sur eux-mêmes, d'un calibre à peu près semblable à celui des canaux hépatiques, offrant des rameaux courts, rares, inégaux, dont quelques-uns ne semblent que des bourgeons. Ces vaisseaux sont semi diaphanes, avec un axe linéaire blanc. Mes recherches sur ce point sont sans doute fort incomplètes, car je n'ai pu encore mettre en évidence le réservoir de cet appareil.

Les œufs sont remarquables par leur grandeur et leur configuration. Ils représentent un sphéroïde comprimé dans son contour, et tronqué d'un côté. Ils sont roussâtres, glabres, lisses, parfois irisés. A la loupe simple, ils paraissent pointillés ou finement chagrinés; au microscope, la coque présente un tissu aréolaire.

*C. chloroticus*. — Même texture de l'appareil vulvaire que dans l'espèce précédente, seulement le repli latéral du premier petit segment abdominal supplémentaire est ici plus développé et forme de chaque côté une dent prononcée. Les ovaires sont organisés comme ceux du *C. marginatus*.

*C. quadratus*. — Appareil vulvaire et ovaires comme dans le *Coré* ci-dessus.

*C. nugax*. — Le ventre de la femelle présente dans son tiers postérieur une carène médiane qui n'existe point dans le mâle. Cette carène, limitée en avant par une légère protubérance, est pourfendue comme dans les *Corés* précédents et recèle un *oviscapte*. Mais ce dernier commence ici à être un peu apparent à l'extérieur, car on l'aperçoit au bout de l'abdomen, niché dans une coulisse entre les panneaux de la vulve. Je ferai ici une remarque qui n'est pas sans intérêt physiologique, c'est qu'à mesure que l'oviscapte se perfectionne, le nombre des pièces constitutives de l'appareil vulvaire va en diminuant. C'est ainsi que dans les *Scutellères* et les *Pentatomes*, où on ne découvre encore aucune trace de cette espèce de tarière, il y a sept ou huit plaques vulvaires; dans le groupe des *Corés* que j'ai signalé plus haut, et qui présente un petit oviscapte caché, le nombre des plaques est réduit à quatre; enfin, dans le *C. nugax*, où cet instrument a acquis un degré marqué de perfection, il n'existe que les deux panneaux de la vulve, et encore sont-ils bien moins développés que dans les autres espèces. Cette décroissance graduelle est digne d'attention.

Les ovaires du *C. nugax* ressemblent à ceux des Géocoris que nous venons d'examiner. Ils se composent de sept gaines ovigères biloculaires, et l'ovulaire qui termine celles-ci est ovale-conique très pointu. Les œufs sont

oblongs, et je n'ai pas reconnu qu'ils fussent tronqués au bout.

*C. hirticornis*. — Les pièces vulvaires sont encore ici au nombre de quatre, comme dans les espèces qui forment un groupe avec le *C. marginatus*; il y a aussi un petit *oviscapte* caché.

*C. Panzeri*. — La configuration du bout de l'abdomen et la structure de l'appareil vulvaire présentent dans cette espèce et dans celles qui constituent le groupe générique dont j'ai parlé à l'article de sa description, des différences tranchées avec celles des autres *Corés*. Le seul trait extérieur distinctif des sexes est fourni par le dernier segment ventral de l'abdomen, qui est comprimé, saillant et caréné dans la femelle seulement. Mais ce segment n'est plus pourfendu comme dans les précédentes espèces, et les plaques vulvaires ne sont plus en évidence à la paroi ventrale, et étalées. Tout l'appareil dont il est ici question est assez profondément enfoncé entre le segment dont je viens de parler et le dorsal qui lui correspond.

Les gaines ovigères sont au nombre de sept pour chaque ovaire, et elles ne m'ont paru qu'uniloculaires. Mais la base de ces gaines présente dans cette espèce, ainsi que dans quelques autres, un gros bourrelet particulier, d'une consistance comme calleuse et d'une couleur obscure, dont les fonctions ne me sont point connues.

Les œufs du *C. Panzeri* sont oblongs, cylindroïdes, obliquement tronqués à un bout.

*Alydes geranii* et *apterus*. — On se convaincra par l'étude attentive de l'organe génital femelle des *Alydes*, non-seulement que dans le cadre entomologique ils doivent être colloqués après les *Corés*; mais que si dans ces derniers on convertit en genres les divers groupes naturels que j'ai signalés, il faudra que les *Alydes* suivent im-



médiatement la division générique à la tête de laquelle serait placé le *C. marginatus*. Peut-être même qu'un examen sévère érigerait en genre propre l'*Alyde* que j'appelle *apterus*.

Le dernier segment ventral de l'abdomen des *Alydes* est pourfendu comme dans la plupart des *Corés*, mais cette fente est beaucoup moins longue. Les panneaux de la vulve sont grands, velus en dehors, et suivis d'une autre paire de pièces qui termine le ventre. On voit de chaque côté de ces dernières un repli triangulaire fourni par l'un des segments supplémentaires de la région dorsale. Enfin la composition de l'*appareil vulvaire* est la même que celle que j'ai décrite dans le *C. marginatus*.

Les *ovaires*, que j'ai plus particulièrement étudiés dans l'*A. apterus*, ont sept *gânes ovigères* assez courtes, biloculaires; l'*ovulaire* est allongé, cylindroïde; il y a un *calice* assez marqué, et le col de l'ovaire est long comme dans le *Coré* que je viens de nommer. Les *œufs* non encore à terme, et observés dans les gânes ovigères, sont d'un bleu lapis tranché; ils prennent une teinte châtain clair bronzé lorsqu'ils sont pondus. Ils ont une grosseur considérable vu l'étroitesse du corps de l'insecte; leur forme est celle des œufs du *C. marginatus*; mais au lieu d'avoir un côté simplement tronqué, ce côté est échancré ou excavé.

*Pyrrhocoris aptera*. — On ne trouve dans la *Pyrrhocore* aucun vestige d'*oviscapte*, et cette considération, qui n'est point sans valeur, contribue à justifier sa séparation générique. Le bout de l'abdomen de la femelle présente comme une troncature un peu déprimée, occupée par les *pièces vulvaires*. Celles-ci sont au nombre de trois paires. Les panneaux de la vulve sont grands, de forme à peu près quadrilatère. La fente linéaire et médiane qui les sépare, et qui constitue la *vulve* proprement dite, est

placée dans une fossette naviculaire. Deux autres plaques beaucoup plus petites suivent immédiatement les panneaux dont je viens de parler et s'engrènent avec le bord postérieur de ceux-ci. Elles sont à peu près triangulaires et ont leurs bords relevés. C'est au-dessus d'elles que s'ouvre l'anus. Enfin ces plaques anales sont flanquées à droite et à gauche par une autre pièce triangulaire.

Sept *gâines ovigères* quadriloculaires et fort longues composent chacun des *ovaires* de la *Pyrrhocore*. L'*ovulaire* est conoïde-pointu. Le col de l'ovaire présente une dilatation constante qui tient lieu de calice. L'*oviducte* est renflé dès son origine. La *glande sébifique* consiste en un réservoir arrondi brièvement pédicellé, et pour chaque côté en un organe singulier, semblable à une fraise élégante d'une teinte jaunâtre. Je n'ai point de notions assez positives sur la structure et les fonctions de cet organe, pour entreprendre sa description.

*Lygæus lagenifer*. — L'*appareil vulvaire* des *Lygées* a bien plus de rapports avec celui des *Corés* qu'avec celui de la *Pyrrhocore*. Le dernier segment ventral de l'abdomen est pourfendu dans sa ligne médiane comme dans les premiers de ces *Géocorises*; ce qui est l'indice de la présence d'un *oviscapte*.

L'*ovaire* se compose de sept *gâines ovigères* fort longues, multiloculaires (à sept ou huit loges environ). L'*ovulaire* est oblong, conoïde, pointu. Le col de l'ovaire est largement dilaté. La *glande sébifique* a de l'analogie avec celle des *Pentatomes*; mais je sens la nécessité de renouveler mes dissections pour être fixé sur cet organe. Les *œufs* sont ovales.

*L. hyosciami*. — Les *gâines ovigères* ne sont ici que biloculaires, et elles se terminent par un *ovulaire* allongé.

Le col de l'ovaire est long et tubuleux comme dans le *Coreus*.

*Miris Carcelii*. — Les *Miris* et les *Capsus* vont nous présenter une organisation toute particulière de l'appareil générateur femelle, et comme cette organisation est commune aux deux genres, je me bornerai à l'exposer dans l'espèce dont il est ici question.

La région ventrale de l'abdomen se compose, ainsi que je l'ai dit ailleurs, de sept segmens stigmatifères, indépendamment des pièces qui constituent l'*appareil vulvaire*. Cette région offre un trait anatomique distinctif dont j'ai déjà fait une simple mention, mais qui mérite de nous occuper un instant. Je veux parler de l'*oviscapte*. Le long de la ligne médiane du ventre, à partir d'une petite gibbosité située au centre de cette région, on voit une fente linéaire qui se continue jusqu'à l'anus. Cette fente, susceptible de s'élargir ou de se resserrer suivant la volonté ou les besoins de l'insecte, est formée par les bords tranchans de deux longues vulves coriacées, parallèles, formant une gaine ou espèce de coulisse qui loge l'*oviscapte*. Dans les *Miris* et les *Capsus*, ainsi que dans les *Coreus*, le dernier segment ventral stigmatifère (ici le septième), est divisé par une fente médiane, et la gibbosité centrale dont je viens de parler paraît appartenir spécialement au pénultième segment. Une grande pièce vulvaire, un large panneau termine de chaque côté l'abdomen et ne paraît qu'un dédoublement du dernier segment dorsal. L'*oviscapte*, logé dans la coulisse médiane, ne semble à la première vue qu'une simple tige plate et cornée, une lame tranchante à pointe aiguë; mais c'est un véritable *sabre*, pour me servir de l'expression usitée pour désigner cet instrument dans quelques Orthoptères. Ce *sabre*, attaché ou plutôt articulé par sa base, un peu di-

latée, à la gibbosité centrale, est formé de deux longues lames ou vulves semblables, simplement appliquées l'une contre l'autre et susceptibles de s'entr'ouvrir, de s'écarter même beaucoup à l'époque de la ponte. La composition de cet instrument annonce que les *Miris* et les *Capsus* doivent enfoncer leurs œufs soit dans la terre, soit dans les plantes. Les entomologistes gardent un silence absolu sur ce point intéressant de l'histoire naturelle de ces insectes. Il était réservé à l'anatomie d'éveiller leur attention, de provoquer leurs recherches relativement aux mœurs et aux habitudes de ces Géocorises.

Chacun des *ovaires* des *Miris* et des *Capsus* est un faisceau allongé, non de sept, mais de huit *gaines ovigères*, longues, tri ou quadriloculaires, terminées par un *ovulaire* ovale-oblong. Le *calice* est peu marqué, et le col de l'ovaire présente un renflement ovoïde entièrement caché, ainsi que l'*oviducte*, qui est excessivement court, par la *glande sébifique*.

Celle-ci forme par son développement, sa configuration et sa structure insolites, un des traits anatomiques les plus remarquables des Géocorises dont nous nous occupons, et autorise à présumer qu'elle a des attributions spéciales. Elle se compose d'un réservoir et d'un vaisseau sécréteur. Le réservoir est une grande vessie placée au centre de l'appareil génital, à peu près carrée, avec ses angles arrondis, et dont les parois fibro-membraneuses sont pellucides. Il m'a été impossible de constater d'une manière positive le mode de connexion de ce réservoir, soit avec l'oviducte, soit avec le vaisseau sécréteur. En déchirant ses parois, j'ai toujours rencontré dans sa cavité un corps d'un blanc nacré, d'une consistance céracée, qui ne m'a offert aucune organisation. Ce corps ne m'a paru que de la matière sébacée concrète ayant toute l'apparence de l'adipo-cire. Le

vaisseau sécréteur entoure comme une guirlande le bord du réservoir, auquel il ne tient que par quelques rares trachéoles. Son tronc principal, grêle, flexueux et diaphane, émet à droite et à gauche de courts rameaux simples ou divisés, droits ou repliés. Ce vaisseau est tout-à-fait simple dans le *Capsus tricolor*, mais fléchi en nombreux petits festons qui couronnent aussi le pourtour du réservoir. Certainement les fonctions d'un appareil sébifique ainsi organisé ne se bornent pas à enduire les œufs d'un vernis, et je ne serais point surpris quand on découvrirait que ces Géocorises forment à leurs œufs une enveloppe commune, une espèce de cocon analogue à celui des *Mantis*.

Les œufs des *Miris* et des *Capsus*, que je n'ai jamais vus pondus, et que je ne juge que d'après ceux que j'ai rencontrés à terme dans le col de l'ovaire, sont allongés, cylindroïdes, tronqués à un bout et légèrement arqués.

*Phymata crassipes*. — Je n'ai point parlé des organes générateurs mâles de ce bizarre Géocorise, parce que je n'ai point encore trouvé l'occasion de me livrer spécialement à son étude anatomique. Par la même raison, je ne suis pas plus avancé pour la connaissance de ces mêmes organes dans la femelle. C'est une lacune à remplir; mais je dirai deux mots sur les signes extérieurs qui servent à distinguer les sexes.

Dans le mâle l'armure copulatrice est tout-à-fait inférieure et enchatonnée dans le centre du dernier segment ventral de l'abdomen. Elle y circonscrit un espace en ovale régulier, saillant, convexe, légèrement caréné dans la ligne médiane, et d'une texture analogue à celle du segment lui-même. La situation aussi inférieure de cette armure fait naître l'idée d'un mode d'accouplement différent de celui de beaucoup d'autres Géocorises.

Dans la *Phymate* femelle, l'abdomen est tronqué net

au même point de la région ventrale indiqué pour le mâle. Cette troncature, formée par les pièces vulvaires, est tout-à-fait indépendante du dernier segment stigmatifère, et débordée par l'aile que forment les parois abdominales. On n'aperçoit dans cet insecte aucune trace d'*oviscapte*; en sorte que, sous ce point de vue, la transition des *Miris* et des *Capsus* aux *Phymata* est des plus brusques. La composition, et surtout la disposition des plaques vulvaires, ne ressemblent plus à celles que j'ai décrites jusqu'à présent. Ces plaques sont au nombre de trois seulement, dont deux latérales et une médiane. Cette dernière, bien plus large que les autres, est glabre, lisse, triangulaire, et la pointe du triangle est dirigée en avant. Les latérales, étroites et obliques à l'axe du corps, sont couvertes d'aspérités. Dans tous les *Géocorises* précédents, la *vulve*, ou l'ouverture extérieure du vagin, est une fente placée dans la ligne médiane du corps, comme dans l'espèce humaine, par conséquent longitudinale. Dans la *Phymate*, elle est transversale et tout-à-fait antérieure. Cette direction insolite de la vulve confirme ce que je viens de dire relativement à la singularité présumée du mode d'accouplement et de la ponte des œufs. Elle est faite pour piquer la curiosité du physiologiste.

*Aradus avenius*. — Au lieu du mamelon assez gros qui termine le ventre du mâle, on ne trouve dans la femelle qu'un très petit segment supplémentaire en carré-long transversal, débordant à peine le contour arrondi du bout de l'abdomen. La *vulve*, autant qu'il est permis d'en juger sur un insecte aussi petit et aussi plat, ne m'a point paru longitudinale, et est placée, je crois, tout-à-fait à l'extrémité de l'abdomen. Je ne vois d'autre pièce vulvaire que le segment supplémentaire signalé plus haut, et l'on ne reconnaît aucun indice de l'existence d'un *oviscapte*.

Chacun des *ovaires* de l'*Aradus* ne m'a paru composé que de quatre *gânes ovigères* biloculaires. Les *ovulaires* sont ellipsoïdaux, pointus. Le col de l'ovaire est dilaté, et l'*oviducte* a une grosseur assez remarquable. Les *œufs* sont oblongs.

Le nombre quaternaire des *gânes ovigères* est si insolite dans les *Géocorises*, que c'est avec une extrême défiance que j'avance ce fait.

*Cimex lectularius*. — Les organes reproducteurs femelles de la *Punaise des lits* ont plus de rapports avec ceux des *Corés* qu'avec ceux des *Miris* et des *Capsus*. Les *ovaires* consistent en deux faisceaux obtus, presque arrondis, composés chacun de sept *gânes ovigères* courtes, à deux loges. L'*ovulaire* est gros, ovale-conoïde. Le *calice* de l'ovaire est bien marqué et dégénère en un col tubuleux de moyenne longueur. L'*oviducte* est très court. Malgré les investigations les plus soigneuses, les plus réitérées, je n'ai pu reconnaître pour l'*appareil sébifique* que deux vessies, une pour chaque côté, ovoïdes ou globuleuses, pellucides, munies d'un col excessivement court par lequel elles s'insèrent non sur l'*oviducte*, mais au côté externe de chacun des cols tubuleux des ovaires. Cette situation au-delà de l'*oviducte* ou du vagin, et ce nombre binaire, sont, il faut en convenir, bien peu favorables à l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans l'*appareil sébifique* qu'une poche copulatrice. Les vessies dont je viens de parler contiennent une matière sébacée plus ou moins coagulée. Elles sont comparables, à n'en pas douter, au réservoir des glandes sébifiques ordinaires. Mais, je le répète, je n'ai pu découvrir dans les nombreuses dissections que j'ai faites de cet insecte, aucun vaisseau, aucun corps particulier qui puisse représenter un organe sécréteur. La petitesse de celui-ci l'a-t-elle dérobé à mes yeux armés de verres amplifians à

divers degrés, ou bien existe-t-il dans cette *Punaise* une anomalie relativement à ce petit appareil? Les parois de ces vessies seraient-elles chargées en même temps de sécréter et de contenir l'humeur sébacée? Des entomotomistes plus heureux ou plus adroits que moi pourront éclaircir ces doutes.

Les œufs de la *Punaise des lits*, lorsqu'on les observe encore enfermés dans les ovaires, et non à terme, sont ovales et gros. Mais quand ils sont pondus ou à la veille de l'être, ils ont une forme oblongue légèrement rétrécie vers le bout antérieur. Celui-ci présente un petit opercule arrondi, à peine convexe, qui couvre l'ouverture par laquelle la larve doit éclore. Soumise à une forte lentille du microscope, la coque de ces œufs paraît toute couverte extérieurement de petites aspérités piliformes, destinées à favoriser leur adhérence contre les corps et les tissus où ils sont déposés. C'est surtout à la découverte et à la destruction des œufs qu'il faut s'attacher pour préserver des *Punaises* les lits.

*Reduvius stridulus*. — Les pièces externes de l'appareil copulateur des *Réduves* se présentent avec une composition et une structure particulières. La région de l'anus est noire dans les deux sexes, ainsi que je l'ai exprimé dans le signalement de l'espèce, mais elle est convexe et arrondie dans le mâle, en saillie conoïde dans la femelle.

L'armure copulatrice du mâle est enchatonnée dans le dernier segment ventral de l'abdomen (le sixième stigmatifère), et circonscrit un espace ovalaire mais pointu en arrière, de manière que sa pointe touche au bord anal du segment. La couleur et la texture de son tiers postérieur diffèrent de celles du reste de l'armure. On y reconnaît deux panneaux assez grands, triangulaires, d'un brun obscur, d'une consistance bien moins coriacée, rap-



prochés ou contigus à la ligne médiane par leurs bords libres. Ces panneaux ressemblent à ceux de la vulve de plusieurs Géocorises femelles, et en imposeraient facilement à ceux qui n'étudient pas le scalpel à la main. Je présume que ces panneaux de l'appareil copulateur mâle forment la seule partie essentiellement mobile de l'armure, et c'est par leur entr'ouverture médiane que doit sortir la verge pour le coït. Rien de semblable ne s'est présenté dans les Géocorises précédens ; mais je dois prévenir que ce trait singulier est peut-être simplement spécifique, car il ne se rencontre ni dans le *R. personatus* ni dans quelques autres espèces que j'ai examinées comparative-ment.

La région anale de notre *Réduve* femelle est composée de plusieurs pièces vulvaires symétriquement rapprochées. La vulve s'aperçoit à la ligne médiane, en avant de la saillie conoïde. Elle est formée par deux petits panneaux oblongs ou triangulaires, adossés à leur base à deux grandes plaques l'une à droite, l'autre à gauche. Par l'extrémité opposée, c'est-à-dire en arrière, les petits panneaux vulvaires forment avec une autre pièce anale du dos, une sorte de bec court et gros que je viens de mentionner sous le nom de saillie conoïde, et entre les mandibules de ce bec se trouve l'anus. J'ai vainement cherché à découvrir un *oviscapte*, tandis que cet instrument conducteur des œufs est assez apparent dans les *Nabis*, genre qui dans le cadre entomologique suit immédiatement celui des *Réduves*.

Les ovaires de notre *Réduve* se composent chacun de sept *gânes ovigères* qui ne m'ont paru que biloculaires. Les *ovulaires* ont la forme d'une massue oblongue ; le *calice* est bien apparent, et le col de l'ovaire est un long conduit tubuleux ; l'*oviducte* est dilaté ; la *glande sébifique* ne m'est pas bien connue.

Les œufs sont ovales, arrondis aux deux bouts, tandis que ceux du *Nabis dorsalis* sont allongés, cylindroïdes, tronqués et même un peu évasés à une extrémité, et le contour de la troncature est rebordé, comme crénelé en dedans.

*Pelogonus marginatus*. — Lorsque, dans le mois de septembre, je me livrai à la dissection du *Pelogone*, je trouvai toutes les femelles vierges, ou du moins leurs ovaires n'offraient aucun indice de fécondation. Dans cet état, chaque ovaire est formé par un faisceau de sept gaines ovigères d'une médiocre longueur, terminées par un bout obtus, et qui m'ont paru bi ou triloculaires. Chacune des gaines est maintenue par un filet assez long, d'une ténuité qui échappe même à la loupe. Ces filets convergent à un ligament suspenseur commun qui va se fixer, isolément de son congénère, dans l'intérieur du métathorax; le col de l'ovaire est deux fois plus long que le faisceau des gaines ovigères, et peu flexueux.

La glande sébifique de l'oviducte consiste, 1° en un corps sécréteur vésiculeux, courbé sur lui-même de manière à paraître orbiculaire au premier coup d'œil; 2° en un conduit efférent capillaire très replié sur lui-même, sept à huit fois plus long que le corps sécréteur, et s'insérant d'une part à l'un des bouts de celui-ci, de l'autre à l'origine de l'oviducte; ce dernier est d'une excessive brièveté.

### AMPHIBICORISES.

*Gerris canalicum* et *G. paludum*. — La composition et la structure de l'appareil reproducteur femelle des *Gerris* confirment ce que j'ai déjà avancé relativement à la légitimité de la nouvelle famille des Amphibicorises. Je ne reviendrai pas sur les signes extérieurs qui caractérisent le sexe femelle; ils sont faciles à déduire d'après ce que j'ai exposé à l'article du mâle.

Les *ovaires* de ces deux espèces forment chacun un faisceau allongé de quatre *gânes ovigères* seulement. Ce nombre constitue un trait caractéristique. Ces gânes, qui ont la forme de longs tubes grêles, atteignent jusque dans la cavité prothoracique, et sont multiloculaires. J'y ai reconnu le plus souvent cinq ou six œufs fécondés, et tout autant de traces d'articles ou de loges à la suite de l'*ovulaire*. Celui-ci est allongé, cylindroïde. Le ligament suspenseur commun des ovaires, c'est-à-dire celui qui résulte de la connivence de tous les ligamens propres des gânes ovigères, se fixe dans les masses musculaires qui garnissent le contour occipital ou œsophagien de la tête. Cette insertion, que j'ai bien constatée, est digne de remarque. Le *calice* de l'ovaire n'existe presque pas, et son col est fort court. Je ne trouve d'autre trace de *glande sébifique* qu'un corps arrondi ou obtusément carré, d'un tissu dense et serré, cachant entièrement l'oviducte. Ce corps n'est-il qu'un simple réservoir de l'humeur sébacée, et l'organe spécialement chargé de la sécrétion? aurait-il éludé mes investigations réitérées? Je n'oserais émettre un jugement définitif; mais la texture de ce corps me paraît propre à remplir le double but physiologique de sécréter cette humeur et de la tenir en réserve.

Les *œufs* des *Gerris* sont allongés, cylindroïdes, non tronqués à un de leurs bouts. Au lieu de s'ouvrir par le décollement, la chute d'un opercule régulier, comme cela a lieu pour la plupart des Géocorises que nous venons d'examiner, ils se fendent, ou peut-être ils se déchirent longitudinalement dans leur tiers antérieur, et c'est par cette fente que sort la larve. J'ai conservé dans des bocaux remplis d'eau et de mousses aquatiques des femelles pleines du *G. paludum*, et je me suis assuré qu'elles pondent leurs œufs à la suite les uns des autres, mais non conti-

gus ni serrés entre eux, dans une espèce de bourre mucilageuse fixée sur des brins de plantes immergées. J'ai assisté à la naissance des larves, et j'ai quelquefois trouvé engagée dans la fente de l'œuf une fine membrane qui était sans doute l'enveloppe immédiate de la larve, ou qui revêtait intérieurement la coque de l'œuf.

*Velia currens*. — A l'article de la description de cet insecte j'ai fait connaître ses différences sexuelles extérieures. Quant aux *ovaires* et à leurs dépendances, ils sont organisés comme ceux des *Gerris*.

### HYDROCORISES.

*Naucoris cimicoïdes*. — Ses *ovaires* forment deux faisceaux lâches et allongés, composés chacun de sept *gâines ovigères* longues, tubuleuses, multiloculaires, c'est-à-dire à plus de six loges. L'*ovulaire* est allongé, comme fusiforme, et terminé en pointe. Il n'y a pas de *calice* distinct, mais le col de l'ovaire forme un canal tubuleux assez long destiné à contenir un certain nombre d'œufs à terme. L'*oviducte*, qui remplit sans doute aussi les fonctions de réservoir de la glande sébifique, est renflé et ovalaire. Les cols s'insèrent l'un à droite, l'autre à gauche de l'extrémité antérieure de l'oviducte, de manière que celui-ci déborde un peu entre ces deux insertions.

L'*appareil sébifique* de la *Naucore* ne consiste en apparence, ainsi que celui de la *Ranatre*, qu'en un vaisseau filiforme simple, plus ou moins replié ou flexueux, inséré vers le tiers postérieur de l'oviducte. Comme ce dernier a une texture plus consistante, plus compacte que les oviductes ordinaires, il est bien possible qu'il y ait dans son épaisseur un réservoir pour l'humeur sébacée.

Les *œufs* sont oblongs, cylindroïdes, un peu courbés, blanchâtres, très lisses, obliquement tronqués à leur bout

antérieur. Cette troncation est circonscrite par un filet sursaillant; ce qui lui donne une certaine ressemblance avec l'ouverture de ces petites coquilles terrestres appelées *Pupa*.

L'*oviducte* de cette *Naucore* se termine par un *oviscapte* corné. Celui-ci est formé de deux tiges séparées et divergentes dans les deux tiers antérieurs, soudées dans l'autre tiers. Son extrémité postérieure, au lieu d'être pointue, est tronquée ou plutôt échancrée, et les angles de l'échancre sont en forme d'épine. Les bords externes de ces tiges sont armés de dents assez fortes, courtes, crochues, dirigées d'arrière en avant, de manière que cet *oviscapte* représente une double scie.

*N. aptera*. — Les entomologistes savent combien il serait difficile de distinguer cette espèce de la précédente, si on n'avait point recours à un caractère négatif qui n'avait pas encore été signalé, je veux parler de l'absence des ailes. Mais aux yeux du zootomiste, les traits spécifiques sont nombreux et solides. Ainsi l'*ovaire* de la *N. aptère* n'est composé que de cinq *gânes ovigères*, tout au plus quadri ou quinqueloculaires. L'*ovulaire* est ellipsoïdal-pointu. Les *œufs* sont ovales-obtus, nullement tronqués, et la texture de leur coque, examinée à une forte lentille du microscope, paraît réticulée, avec des mailles arrondies, traversées de raies ou de lignes parallèles, tandis que la coque des œufs de la *N. cimicoïde*, soumise aux mêmes verres amplifians, n'offre aucune espèce de réticulation.

J'ai conservé long-temps des *N. aptères* dans des vases pleins d'eau, et je me suis assuré qu'elles pondent leurs œufs vers la fin d'avril, en les collant contre des brins de plantes aquatiques.

*Ranatra linearis* et *Nepa cinerea*. — Les *ovaires* de ces Népidés sont encore plus allongés que ceux des *Gerris*.

Ils se composent chacun de cinq *gainés ovigères* longues, tubuleuses, multiloculaires, réunies en un faisceau très lâche, enlacé de quelques brides trachéennes. L'*ovulaire* est elliptique-obtus, oviforme, d'une grosseur qui surpasse de beaucoup le tube qu'il termine. Le col de l'ovaire est fort court, et n'est pas précédé d'un *calice* apparent. L'*oviducte* a également peu de longueur. Il s'engage avec le rectum dans un étui cornéo-membraneux composé de plusieurs pièces susceptibles de jouer les unes sur les autres. et se terminant par deux lames cornées contiguës, lancéolées, ciliées, qui constituent un *oviscapte*.

La configuration des *œufs* est un des traits les plus remarquables de l'organisation de ces Népidés. Ils se terminent en avant par des prolongemens sétiformes, dont le nombre varie suivant les genres, et qui ne sont bien apparens que lorsqu'ils sont pondus ou tout-à-fait à terme. Ces œufs dans la *Ranatre* sont allongés, terminés par deux longues soies seulement. Ceux de la *Nèpe* sont ovales et couronnés par sept soies plus ou moins conniventes. Je renvoie pour d'autres détails au travail que j'ai déjà publié sur ces Hydrocorises en 1821. (Annal. gén. des Sc. Physiq. de Bruxelles.)

*Corixa striata*. — L'*ovaire* de la *Corise* se compose de sept *gainés ovigères* lâches, multiloculaires. Les loges, au nombre de plus de douze, sont courtes, rapprochées, moniliformes. L'*ovulaire* est ovale-arrondi et gros. Le col de l'ovaire est un tube allongé, tandis que l'*oviducte* est excessivement court. La *glande sébifique* consiste en un vaisseau sécréteur simple, court, et en un réservoir arrondi, sessile, à parois charnues.

Les *œufs* sont pondus çà et là sur les tiges immergées des plantes aquatiques. Ils sont sphéroïdaux, mais terminés en avant en pointe courte ou en un petit bec; leur base,

par laquelle ils sont fixés, présente une espèce de bourrelet circulaire comme crénelé. Ceux de la *C. hieroglyphique* sont ovales-oblongs, pointus, mais fixés comme les précédents.

*Notonecta glauca*. — Les ovaires forment deux faisceaux allongés et lâches, composés chacun de sept *gainés ovigères* fort longues et multiloculaires. Ces gainés ont plus de dix loges, et se terminent par un *ovulaire* ellipsoïdal-obtus. Le col de l'ovaire est fort court, assez large, et serait plutôt un *calice*. L'*oviducte* a aussi très peu de longueur.

La *glande sébifique* a une forme et une texture fort singulières. L'organe chargé spécialement de la sécrétion est un bouton callosos-charnu, ovale-oblong, tronqué, et comme ombiliqué à son extrémité libre, et marqué un peu avant celle-ci d'une ligne annulaire d'un brun pâle. Il est maintenu en place par des brides trachéennes rayonnantes. Dans les individus vierges, où les gainés ovigères n'offraient aucune trace de loges et étaient de simples tubes cylindrico-conoïde, cet organe sécréteur était pyriforme. Un conduit efférent, d'une ténuité presque capillaire, et assez long, communique du bouton sécréteur au réservoir. Celui-ci est un sac membraneux, diaphane ou opaloïde, contourné en spirale, de manière que les tours de spire, en forme de disques orbiculaires comme crénelés sur les bords, sont superposés et se débordent un peu les uns les autres. Cette disposition élégante donne à ce réservoir de la ressemblance, pour la configuration, avec le fruit de certaines espèces de luzerne (*medicago*).

Les *œufs* de la *Notonecta* sont oblongs, cylindroïdes, non tronqués, jaunâtres.

## CICADAIRES.

*Cicada orni*. — La présence d'un oviscapte très apparent, occupant à peu près le tiers postérieur de la région ventrale de l'abdomen, et l'absence de l'appareil musical, servent à distinguer facilement les *Cigales* femelles des mâles. L'*oviscapte*, composé d'instrumens tranchans et perforans fort curieux, a été décrit par Réaumur avec son exactitude accoutumée, dans le quatrième de ses immortels Mémoires, du tome V.

Chacun des *ovaires* de la *Cigale* est un faisceau sphéroïdal de soixante-dix à quatre-vingts *gânes ovigères*, autour desquelles s'épanouissent de nombreuses et brillantes trachées. L'*ovulaire* est un bouton renflé en massue. Le col de l'ovaire est assez long, cylindroïde. L'*oviducte* est courbé en crosse d'avant en arrière, et en bas à l'endroit où s'insèrent les cols des ovaires.

Si pour étudier la composition intime de l'ovaire de la *Cigale*, on le dégage avec soin et de son enveloppe adipo-trachéenne et des ligamens propres qui maintiennent agglomérées les gânes ovigères, on se convaincra que cet ovaire est décidément ramoux, et que ces dernières y sont disposées par petits faisceaux. La figure que je donne de cette disposition rend superflus d'autres détails descriptifs. Les gânes ovigères sont biloculaires, et l'ovulaire est renflé en massue.

Les *vaisseaux sécréteurs* de l'humeur sébacée sont au nombre de trois, et non de deux seulement, ainsi que je l'avais cru d'abord. Ces vaisseaux, qui égalent en longueur la moitié du corps de l'insecte, sont des boyaux membraneux semi diaphanes, flexeux, flottans par un bout. Deux d'entre eux sont antérieurs et s'insèrent à côté l'un de l'autre, immédiatement après le point de confluence



des deux cols des ovaires, par conséquent à l'origine de l'oviducte et avant l'insertion du réservoir sébacé. Quant au troisième vaisseau, il est placé fort loin des deux autres, et bien en arrière de ce réservoir. Il s'implante vers la terminaison de l'oviducte, et ses fonctions sont peut-être indépendantes de l'appareil sébifique qui le précède. C'est ce vaisseau que j'avais cru autrefois faire partie des glandes excrémentitielles qui existent dans les deux sexes de la Cigale; mais il est certain qu'il ne se rencontre pas dans le mâle, et il est plus que probable qu'il fournit, lors de la ponte, une humeur spéciale destinée à enduire les œufs.

Les œufs, et je n'ai eu occasion de les observer que dans les ovaires, sont oblongs, cylindroïdes, blanchâtres.

Malgré l'extrême fréquence de la *Cigale de l'orne* dans nos forêts de pins maritimes, et malgré ma persévérance à étudier son genre de vie et ses mœurs, je n'ai jamais été à même de constater les observations de Pontedera et de Réaumur, relativement à l'habitude qu'ont les femelles d'enfoncer, au moyen de la tarière ou oviscapte, leurs œufs dans des branches d'arbre (1).

(1) Lorsque la *Cigale* s'envole du tronc d'arbre où elle est surprise, ou bien lorsque, déjà captive, on l'inquiète, elle lance, elle éjacule par le bout de l'abdomen un liquide excrémentitiel jaunâtre, une sorte d'urine. Prévenu déjà de l'existence d'un organe spécial pour la sécrétion d'un liquide semblable dans un grand nombre d'insectes, et notamment parmi les Coléoptères, dans l'immense famille des Carabiques, je me livrai avec confiance à la recherche de cet organe dans les *Cigales*. Je découvris en effet, dans les deux sexes, de chaque côté, et un peu au-dessous du rectum, une glande granuleuse consistant en une agglomération peu serrée d'une cinquantaine de sachets blanchâtres ou grisâtres. La configuration la plus ordinaire de ceux-ci semble au premier coup d'œil être sphéroïdale; mais quand on y porte une loupe scrupuleuse, on y en reconnaît d'ovales, d'arrondis, d'irréguliers ou de non symétriques, et d'inégale grandeur. La plupart sont sessiles, mais quelques-uns semblent s'atténuer en une sorte de col fort

## FULGORELLES.

*Cixius 5-costatus*. — L'*oviscapte* est ici proportionnellement moins long et plus à découvert que celui de la *Cigale*. Indépendamment de ce trait caractéristique du sexe, les femelles de ce *Cixius* présentent, ainsi que celles de plusieurs autres Fulgorelles, à l'extrémité de l'abdomen, surtout à l'époque de la gestation, un paquet souvent assez grand non pas d'une bourre, ce qui suppose des brins entremêlés ou enchevêtrés, mais de filamens blancs comme la neige et superposés longitudinalement. Je présume, d'après ce qui se passe dans la *Dorthésie*, que les œufs sont pondus et couvés dans cet édreton. Je n'ai reconnu dans chaque ovaire du *Cixius*, que quinze à dix-huit *gânes ovigères* à trois loges, dont l'*ovulaire* est en massue allongée. L'*ovaire* a un calice bien marqué en forme de cupule, dégénéralant en un col assez court. Je n'ai pu étudier qu'imparfaitement la *glande sébifique*. J'observe un réservoir assez volumineux, en cône tronqué, renversé ou turbiné, et deux corps ovalaires d'une consistance calleuse, semi diaphanes, destinés peut-être à la sécrétion du duvet blanc dont il vient d'être question.

---

court. Quand on les observe dans une *Cigale* mâle, ils peuvent en imposer pour des capsules spermifiques du testicule, dont ils ont l'apparence et qu'ils avoisinent, mais un examen attentif dissipe cette illusion, et comme je l'ai déjà dit, ces granulations se retrouvent aussi dans la femelle.

Le mode de connexion réciproque de ces sachets, leur conduit efférent, leur réservoir, ont éludé jusqu'à ce jour l'opiniâtreté de mes investigations. Cette glande a souvent pour axe un tronc trachéen dont les ramuscules semblent former un pédicelle à chaque sachet.

Le conduit tubuleux que, dans mon premier travail sur l'anatomie de la *Cigale*, j'avais soupçonné être un réservoir de la glande excrémentitielle, n'existe que dans la femelle, et appartient positivement à l'appareil sébifique de l'oviducte.

En août 1829 je trouvai le mâle et la femelle accouplés. Ils étaient unis à la manière des chiens; et après les avoir séparés, je vis que l'extrémité de l'abdomen du mâle était comme saupoudrée du duvet blanc qui garnit la région anale de la femelle.

### CICADELLES.

*Ledra aurita*. — Il n'y a que dix à douze *gânes ovigères* à chaque *ovaire*, et elles sont à trois ou quatre loges. L'*ovulaire* est ovale. Le col de l'ovaire est assez marqué. L'*oviducte* présente deux renflemens. La *glande sébifique* se compose de deux vaisseaux sécréteurs longs, filiformes, reployés, et d'un réservoir ovale-oblong, pédicellé, c'est-à-dire terminé par un col grêle. Les *œufs* sont oblongs.

L'*ovaire* de la *Cercopis sanguinolenta* est un faisceau court et gros d'une trentaine environ de *gânes ovigères* quadriloculaires. Celui de l'*Aphrophora salicina* n'en a qu'une quinzaine, et elles ne m'ont paru que biloculaires. Dans l'une et dans l'autre les *œufs* sont oblongs et atténués à un bout.

### PSYLLIDES.

*Dorthesia characias*. — Cet insecte a ses deux *ovaires* tellement rapprochés, qu'ils semblent confondus en un seul. Chacun d'eux est un faisceau court, arrondi, composé de dix à douze *gânes ovigères* courtes et assez grosses, qui m'ont paru simplement uniloculaires. J'ai souvent reconnu au centre de ces *gânes* étalées en rosette, des granulations ou vésicules que je présume n'être que des *gânes* d'où les *œufs* sont sortis, et qui sont affaissées sur elles-mêmes. Observés dans des conditions favorables de

gestation, peut-être trouvera-t-on que les ovaires sont composés d'un plus grand nombre de gânes que celui que je leur ai assigné. L'*ovulaire* est ovale-oblong. Je n'ai reconnu, pour l'*appareil sébifique*, qu'un réservoir ovoïde, diaphane, rétréci en un col grêle, inséré sur l'oviducte. Les vaisseaux sécréteurs ont sans doute éludé mes recherches.

Quoique j'aie eu occasion de disséquer des ovaires parvenus au dernier terme de la gestation, je n'ai jamais rencontré dans les gânes ovigères des petits emmaillottés ou des fœtus comme on les voit dans celles des *Pucerons*. Ainsi la *Dorthésie* est ovipare, tandis que le *Puceron* est décidément vivipare. En pondant ses œufs, qui sont ovales et blanchâtres, elle les dépose au milieu de la bourre cotonneuse qui garnit l'intérieur du sac caudal, dont j'ai donné la description; j'y en ai compté une trentaine. Les petits éclosent successivement dans ce sac. Ils ressemblent à la mère pour le nombre et la conformation des parties; mais ils sont nus, c'est-à-dire qu'ils ne présentent aucune trace de ces écailles amylicées dont le corps des femelles adultes est caparaçonné. Je présume que lorsque toute la couvée est née, les petits quittent leur retraite.

Le 15 juillet 1829 je trouvai une femelle dont le sac proligère présentait à son extrémité, en-dessus, une ouverture assez large, irrégulière, par où je pense que les petits doivent sortir, et par où ils pouvaient peut-être aussi rentrer. Je n'ai point été à même de constater cette double présomption, qui établirait un rapport assez curieux entre la *Dorthésie* et la *Sarigue*; mais je trouvai dans cette femelle, dont je viens de parler, tous les petits bien vivans, assez agiles, et pas un seul œuf.

*Psylla ficus*. — L'abdomen de la femelle se termine

en un cône pointu, comprimé, à la face dorsale duquel on aperçoit près de sa base un espace ovale, légèrement creusé, dont le fond est fermé par une membrane blanche, une sorte de diaphragme où la loupe découvre çà et là quelques vestiges d'une bourre cotonneuse.

Les *ovaires* paraissent confondus, comme ceux de la *Dorthésie*, en un seul peloton arrondi; mais il n'est pas difficile de se convaincre que celui-ci est formé par la réunion de deux faisceaux que l'on peut séparer. Chacun de ces derniers se compose d'un nombre de *gânes ovigères* qu'il m'a été impossible de déterminer au juste, mais que j'évalue à une trentaine environ. Celles-ci sont uniloculaires, courtes, et comme sessiles. L'*ovulaire*, en massue oblongue, est tout-à-fait dépourvu de ligament suspenseur. Ce dernier trait négatif, qui lui est commun avec la *Dorthésie* et les *Pucerons*, annonce une filiation généalogique entre ces trois genres d'Homoptères. La brièveté des gânes ovigères, et la circonstance d'être uniloculaires, par conséquent de peu de pesanteur, semblent bien justifier l'absence du ligament suspenseur dans la *Psylle* et la *Dorthésie*; mais cette explication ne saurait être admise pour les *Pucerons*.

Le col de l'ovaire de la *Psylle* est fort long, dilaté dans sa moitié antérieure, tubuleux dans la postérieure. L'*oviducte* est bien distinct et assez grêle. J'ai reconnu; pour l'*appareil sébifique*, 1° une utricule assez grosse, ovoïde-obtuse, diaphane, munie d'un col capillaire par lequel elle s'insère à l'oviducte, et comparable au réservoir de la glande sébifique de la *Cigale*; 2° du côté opposé à cette utricule, un corps (glanduleux?) ellipsoïdal, d'une texture différente du réservoir, d'une apparence spongieuse, d'une teinte jaunâtre, dont je n'ai pu clairement découvrir les connexions. Je soupçonne que ce corps est une glande

chargée de quelque sécrétion spéciale, lors de la ponte.

Malgré ce qu'ont écrit Réaumur, Geoffroi, et tous les entomologistes postérieurs à ceux-ci, il reste encore beaucoup à faire pour compléter l'histoire naturelle de la *Psylle du figuier*. Ils ne nous ont rien dit des œufs de cet insecte; je vais chercher à remplir cette lacune. A la fin d'octobre 1829, je disséquai des femelles très avancées dans la gestation, et dont les œufs, à en juger par leur grosseur, devaient être à terme. Je fus frappé de la configuration de ceux-ci. Ils étaient blancs, ovales-conoïdes, pointus par un bout, arrondis par l'autre, et munis au-dessous de ce dernier, d'un bec latéral assez prononcé qui leur donnait de la ressemblance avec certaines cornues des chimistes. Sachant d'avance, contre le soupçon de Réaumur, que ces œufs étaient loin d'avoir une petitesse microscopique, je me mis à scruter journellement, pendant tout le mois de novembre, les feuilles et les sommités de l'arbre qu'habitaient ces insectes, sans pouvoir découvrir où ils les déposaient. Je redoublais avec d'autant plus de zèle mes perquisitions à ce sujet, que cette configuration singulière des œufs renfermés dans les ovaires piquait vivement ma curiosité et excitait mes conjectures relativement à la manière dont ils devaient être placés sur leur support. Enfin, en désespoir de cause, je revins encore à mes figuiers dans les premiers jours de décembre, lorsque ces arbres étaient tout-à-fait dépouillés de leurs feuilles; je fus plus scrupuleusement, avec le secours de la loupe, et j'eus la satisfaction de découvrir ces œufs tant désirés. C'est dans les éraillemens ou les fentes qui avoisinent les bourgeons, très rarement sur ceux-ci mêmes, qu'on les rencontre. Ils sont à nu, c'est-à-dire sans duvet ni coton qui les abrite, et disposés sans ordre, tantôt isolés, tantôt rapprochés. Ils sont couchés suivant leur

longueur, de manière que le bec latéral n'est pas apparent et s'enfonce un peu dans l'écorce pour les fixer. Ces œufs, moins gros que dans l'ovaire, et d'un roux jaunâtre, ont à peine un tiers de ligne de longueur. Leur forme présente quelques légères modifications exprimées par les figures que j'en donne. Leur bout pointu se termine par un filet capillaire, presque aussi long qu'eux, et plus ou moins flexueux. Ce filet n'existe point dans l'œuf encore renfermé dans les gaines ovigères, et il est sans doute fourni, lors de la ponte, ou par la glande sébifique ou par le corps glanduleux dont j'ai parlé. C'est un fait bien digne d'admiration, que des œufs si petits et si nus soient en état de braver, pendant tout l'hiver, les rigueurs excessives du froid et de l'humidité, sans que le germe vital qu'ils recèlent en reçoive aucune atteinte.

#### APHIDIENS.

Je suis forcé d'avouer que je n'ai point recueilli sur l'anatomie de l'appareil génital des *Pucerons* des matériaux suffisans pour en donner une description en harmonie avec celle des insectes précédens. Les femelles sont, comme on sait, les unes vivipares, les autres ovipares. La multiplicité de mes occupations ne m'a pas encore laissé le loisir de disséquer des individus de ces dernières, qui, d'après le témoignage des auteurs, sont immédiatement fécondées par un accouplement dans l'arrière-saison. C'est avec un regret vivement senti que je laisse cette lacune, et je prends l'engagement de la combler plus tard.

La génération spontanée des *Pucerons* est un fait trop connu et rendu trop authentique par les expériences des Bonnet, des Degéer, des Réaumur, pour que j'en fasse ici l'objet d'un examen particulier. M. Aug. Duvau, dans ses intéressantes recherches sur ces insectes, publiées en 1825,

prétend avec raison que cette découverte, qui date de 1740 à 1750, devrait former, dans l'histoire des sciences, une époque, comme 1665 est l'époque de la gravitation. Cet observateur, dont la sagacité et l'exactitude rappellent celles des illustres naturalistes que je viens de citer, a repris, après une lacune de soixante ans, les expériences de Bonnet; il les a confirmées par les siennes, et a obtenu une génération de plus que ce dernier; en sorte que dans le cours de sept mois, M. Duvau a pu constater onze générations spontanées en ligne directe.

Nous venons de voir que dans la *Psylle* et dans la *Dorthésie* les deux ovaires étaient presque confondus en un seul paquet, mais qu'avec un peu d'adresse on parvenait cependant à les isoler. Dans les *Pucerons*, du moins dans les vivipares, malgré tous les soins que j'ai mis à leur dissection, je n'ai point pu constater l'existence de deux faisceaux de *gâines ovigères*, et je me sens porté à croire qu'il n'y en a qu'un seul. Ces gâines ne m'ont paru, dans le *Puceron du rosier*, qu'au nombre de dix à douze en tout. Elles sont à cinq ou six loges, et, ainsi que celles des deux genres précédens, elles ne se terminent point par un ligament suspenseur. Dans la gestation un peu avancée, la base de ces gâines, c'est-à-dire les loges les plus rapprochées de l'oviducte, renferme de véritables fœtus bien caractérisés, où l'on distingue en avant deux points bruns qui représentent les yeux, et dont les pattes sont ployées contre le corps. Ces fœtus, lors de l'accouchement, arrivent à reculons à la vulve, de manière que leur derrière sort le premier, et la tête la dernière.

Malgré des autopsies soigneuses, je n'ai jamais pu découvrir dans les *Pucerons* vivipares le moindre vestige de la glande sébifique de l'oviducte. Si, comme je l'ai déjà avancé, ce dernier organe a pour fonction essentielle lors



de la ponte, d'enduire les œufs d'un vernis particulier, on concevra son inutilité dans les *Pucerons*, qui mettent au jour des petits vivans. C'est ici que la dissection des *Pucerons* ovipares serait devenue intéressante pour éclairer ce point de physiologie.

## CHAPITRE TROISIÈME.

### APPAREIL DE LA RESPIRATION.

Depuis Malpighi on sait que les insectes, deshérités d'une véritable respiration par les naturalistes de l'antiquité, jouissent de cette fonction, et que celle-ci s'exerce chez eux au moyen de *stigmates* et de *trachées*. Les Hémiptères sont par conséquent dans ce cas. Les trachées ou les canaux aérifères se distribuent dans les diverses parties du corps, pénètrent tous les viscères, s'insinuent dans tous les tissus, soit sous la forme de vaisseaux ramifiés, soit sous celle de réservoirs utriculaire, et l'acte respiratoire devient ainsi une circulation d'air au moyen de laquelle ce fluide vital va se mettre en rapport avec les élémens nutritifs, et leur imprimer la condition nécessaire au but de l'organisme. La seule circulation générale qui existe dans les insectes est donc celle de l'air; et M. Cuvier, dont l'opinion est et sera long-temps une autorité imposante, a eu raison d'avancer que toutes les fois que le sang ou l'humeur nutritive ne va pas chercher l'air, il faut que ce soit l'air qui aille le chercher. Payons encore ici un tribut d'admiration à cette unité de plan dans les lois qui régissent ces milliers de petits êtres, et dans celles qui gouvernent les animaux à organisation plus compliquée, et placés aux sommités de l'échelle. Dans les uns comme dans les autres la respiration consiste à inhaler de l'air atmosphérique, à lui sous-

traire, par une opération de chimie organique, un principe indispensable à l'existence, et à l'exhaler ensuite par la même voie, comme impropre pour en introduire de nouveau.

Quoique parmi les Hémiptères les uns soient habitans de l'air, les autres aquatiques, et quelques autres amphibies, il n'y a cependant pour tous qu'un seul mode de respiration : tous respirent l'air de l'atmosphère. Ceux qui se tiennent dans l'eau ne décomposent pas celle-ci pour en séparer ce dernier fluide ou quelqu'un de ses principes constitutifs ; aussi les voyez-vous venir souvent à la surface du liquide pour humer l'air, ou bien, comme la plupart d'entre eux sont pourvus d'ailes, quitter le sein des eaux pour respirer dans l'atmosphère. On rencontre d'ailleurs dans tous les Hémiptères sans exception des stigmates et des trachées, et l'existence de ces deux organes entraîne comme conséquence rigoureuse la respiration de l'air en nature.

Les stigmates ou les orifices extérieurs de l'appareil respiratoire, comparables à la glotte des animaux à poumons, sont toujours binaires, c'est-à-dire disposés par paires symétriques, l'un à droite, l'autre à gauche de la ligne médiane du corps, sur des parties similaires. On peut les distinguer en *thoraciques* et en *abdominaux*, suivant leur situation à l'un ou à l'autre de ces deux grands segmens du corps. La tête ne m'en paraît point pourvue.

Les stigmates *thoraciques* ne diffèrent pas seulement par leur siège de ceux de l'abdomen, ils s'en distinguent surtout par une configuration et une structure particulières. Il n'y en a qu'une seule paire, et elle occupe cette région latérale et inférieure du thorax qui porte le nom de flancs de la poitrine. Leur structure me paraît avoir échappé aux recherches des zootomistes qui ont parlé de ces organes. Ils ne sont représentés par aucune des nombreuses formes

décrites et élégamment figurées par le savant Sprengel (1). On ne saurait y rapporter les stigmates *trémaères* de M. Marcel de Serres (2), qui se composent de deux panneaux propres, cornés, mobiles, mis en jeu par des muscles spéciaux. Les stigmates thoraciques des Hémiptères, et en particulier ceux des Géocorises, n'ont que des bords empruntés aux pièces de la poitrine qui les circonscrivent; ils manquent du cerceau corné que M. Audouin appelle *péritrème*. Il n'est pas facile, dans les individus privés de la vie, d'en constater l'existence; et dans l'insecte vivant, il faut une attention soutenue, la loupe à l'œil, pour saisir les mouvemens bornés et obscurs de cette bouche respiratoire. Ils sont situés dans la ligne même de séparation du mésothorax et du métathorax, un peu en arrière de l'articulation des pattes intermédiaires. Les bords, presque habituellement contigus de ces deux segmens, forment les lèvres du stigmate. Ils peuvent s'entr'ouvrir, se refermer, et c'est ce hiatus étroit, cette scissure linéaire, qui constituent l'ostiole pneumatique du thorax. Comme les soins conservateurs de la nature ne sont jamais en défaut, ces bords respectifs sont garnis intérieurement de cils courts, mais bien fournis, dont l'entre-croisement forme comme un fin tamis qui s'oppose à l'abord des atomes hétérogènes dont la présence pourrait offenser la délicatesse des trachées, et qui ne donne accès qu'au fluide subtil de la respiration.

Les stigmates *abdominaux* des Hémiptères présentent, quant à leur situation, une différence très remarquable avec ceux des Coléoptères. Dans les insectes de ce dernier ordre ils sont placés à la région supérieure ou dorsale de

---

(1) Curt. Sprengel. *Commentarius de partibus quibus insecta spiritus ducunt.* — Lipsiæ, 1815.

(2) *Observations sur les usages du vaisseau dorsal*, etc., page 48.

l'abdomen, sur une membrane souple, mais résistante, interposée aux segmens coriacés du dos et à ceux du ventre, tandis que dans les Hémiptères ils occupent la région inférieure ou ventrale, nichés dans le tégument coriacé lui-même. Quelques espèces du genre *Ligæus*, notamment le *L. equestris*, semblent faire une exception à cette règle; mais nous verrons plus bas que cette exception n'est qu'apparente. Le nombre des stigmates abdominaux n'est pas le même dans tous les Hémiptères, et il se trouve ordinairement en rapport direct avec celui des segmens qui constituent essentiellement la paroi ventrale de l'insecte. Je dis essentiellement, parce qu'il ne faut pas comprendre parmi les segmens constitutifs de cette paroi, ceux qui, placés à la partie postérieure de l'abdomen, servent à caractériser extérieurement les sexes. Le plus souvent, il y a six paires de stigmates abdominaux; mais il est des genres qui en ont moins, et d'autres qui en ont sept. Ils sont placés à droite et à gauche sur deux lignes longitudinales et parallèles, à peu de distance du bord externe des segmens ventraux. Ils sont en général fort petits, ronds, punctiformes, et peuvent être classés parmi ceux que Sprengel appelle *simplicissima*, c'est-à-dire composés d'un trou ou ostiole nu, entouré d'un péritrème corné. Il y a peu d'exceptions à cette règle; cependant les Nèpes nous en offriront une.

On retrouve dans les Hémiptères, ainsi que je l'ai déjà fait pressentir, les deux espèces de trachées qui s'observent dans la plupart des autres ordres d'insectes, savoir: les trachées *tubulaires* ou *élastiques*, et les trachées *utriculaires* ou *membraneuses*. Les premières, ainsi que l'indique leur double dénomination, sont des tubes divisés en ramifications décroissantes, essentiellement constitués par un filet élastique roulé en spirale. Elles sont spécialement destinées à la transmission, à la circulation de l'air.

M. Marcel de Serres, d'après ce dernier trait fonctionnel, les appelle aussi trachées *artérielles*. Les secondes, sous la forme de poches plus ou moins développées, sont dépourvues du filet élastique dont je viens de parler, et jouissent d'une texture uniformément membraneuse, de manière qu'elles peuvent et se gonfler et s'affaisser. Elles paraissent avoir pour fonction de se prêter au séjour plus ou moins prolongé, sans doute aussi à la digestion de l'air, et l'auteur que je viens de nommer les désigne sous le nom de trachées *pulmonaires*. Ces deux sortes de vaisseaux aérifères ne se rencontrent pas indistinctement dans tous les Hémiptères, et leur présence simultanée ou l'absence de l'une d'elles fournissent des caractères anatomiques constans, et d'une grande valeur pour la distinction des familles et des genres.

Mais, indépendamment de ces espèces de trachées, on rencontre dans le thorax de quelques Hémiptères, spécialement dans celui de la *Nepe* et de la *Ranatze*, un appareil vasculaire trachéen particulier, un organe parenchymateux, circonscrit, je dirais presque une ébauche de poumon dont les entomotomistes n'avaient point parlé avant que j'en eusse consigné la description dans mon mémoire précité sur ces Hydrocorises. J'y reviendrai à l'article de celles-ci.

Dans le but de simplifier et d'abrégéer mon travail, je me dispenserai d'examiner dans deux articles séparés les stigmates et les trachées, et je me bornerai à passer simplement en revue l'ensemble de l'appareil respiratoire dans les diverses familles ou tribus, et dans les genres qui les composent.

### GÉOCORISES.

C'est un fait digne de remarque, que dans la tribu si

naturelle des Géocorises, les genres dont les antennes sont composées de cinq articles, comme les *Scutellères* et les *Pentatomes*, présentent en même temps des trachées tubulaires et utriculaires, tandis que ceux qui, comme les *Corés*, les *Ligées*, etc., ont seulement quatre pièces aux antennes, n'offrent que des trachées tubulaires. Voyons si l'on peut se rendre raison de cette différence. Les trachées utriculaires, indépendamment des fonctions purement respiratoires, ont aussi pour but de diminuer la pesanteur spécifique du corps, par la faculté qu'ont les insectes de les gonfler d'air; et elles sont, d'après la remarque judicieuse de M. Marcel de Serres, l'apanage plus spécial des espèces qui ont besoin d'une force musculaire prépondérante pour exercer un vol plus étendu ou plus répété. Or, en examinant comparativement et la complexion, et la myologie, et les habitudes de ces diverses Géocorises, on se convaincra que cette dernière considération est parfaitement applicable au cas dont il est ici question. Ainsi les *Scutellères* et les *Pentatomes* ont un corps épais et lourd, des tégumens durs et compactes, un système musculaire fourni et développé, un vol assez bourdonnant; circonstances qui justifient la nécessité de poches pneumatiques pour la locomotion aérienne. Au contraire les *Corés*, les *Lygées*, les *Arades*, les *Syrtis*, etc., ont la plupart beaucoup de surface et peu d'épaisseur, un corps presque papyracé, conséquemment très léger; des muscles grêles; enfin un concours de conditions qui rendent moins nécessaires ou inutiles les vessies trachéennes.

Je ne reviendrai pas sur les stigmates thoraciques des Géocorises, que j'ai fait connaître dans les généralités de l'appareil respiratoire.

A en juger seulement par l'inspection des parties qui sont habituellement à découvert, on croirait que les *Scu-*

*tellères*, les *Pentatomes* et autres genres voisins n'ont que cinq paires de stigmates abdominaux ; mais une exploration plus attentive fera reconnaître qu'il y en a six bien distinctes. Le premier des segmens de la région ventrale ne débordé que fort peu le limbe postérieur du métathorax, au-dessous duquel il se trouve en grande partie enchâssé, de manière qu'on est obligé d'enlever ce dernier pour mettre en évidence le premier stigmate abdominal, qui est tout aussi grand que les autres.

Dans la *Scutellera nigro-lineata*, les stigmates abdominaux sont d'une extrême petitesse, punctiformes, noirs, placés chacun au centre d'une des taches orbiculaires noires, dont le ventre de cet insecte est parsemé ; en sorte qu'il faut le secours de la loupe et une certaine habitude pour les découvrir. Ils ont une singulière ressemblance avec l'ostiole de quelques espèces de cryptogames du genre *sphaeria*. Quant au système trachéen, en voici la disposition. De chaque côté de la cavité abdominale on observe une série d'utricules pneumatiques ovalaires ou sphéroïdales blanches, correspondant directement aux stigmates abdominaux, par conséquent au nombre de six, et communiquant avec ceux-ci ou plutôt en naissant au moyen d'un col fort court qui n'est qu'une trachée élastique capillaire. La première paire de ces utricules, ou celle qui est à la base de l'abdomen, est constamment plus grande que les autres, et s'engage en partie dans le métathorax. Toutes émettent de leur périphérie des troncs tubulaires qui vont épanouir leurs fines et nombreuses ramifications sur les viscères de la génération et de la digestion. Toutes ces trachées sont parfois revêtues d'une espèce de fausse membrane fournie par le tissu adipeux. Il n'y a dans la cavité abdominale de cette *Scutellère* d'autres utricules trachéennes que les six paires que je viens de signaler. L'in-

térieur du thorax ne m'a présenté que des trachées tubulaires dont les branches principales sont pressées entre elles sur les masses musculaires qui garnissent cette cavité.

Les stigmates abdominaux de la *Sc. maure* sont des pertuis tout aussi petits que ceux de l'espèce précédente, mais pâles ou jaunâtres. Mais ses vaisseaux aérifères offrent des traits distinctifs de ceux de cette dernière, et il faut se rappeler à cette occasion, que j'ai déjà signalé, soit dans la structure de quelques parties extérieures, soit dans les organes génitaux, des caractères qui pourraient autoriser à placer dans un sous-genre particulier la *Scutellère maure*. Quoi qu'il en soit, à la place occupée dans la *Scutellère rayée* par six paires d'utricules pneumatiques, il n'y a dans la *maure* qu'un seul grand tronc trachéen de chaque côté de la cavité abdominale; et de ce tronc, qui s'abouche par de fines radicules aux stigmates, partent des branches qui émettent des vésicules ovales beaucoup plus nombreuses que celles dont je viens de parler, et qui n'affectent point une disposition sériale. Dans l'intérieur du métathorax et dans un point correspondant justement à la base de l'écusson, il y a plusieurs utricules pneumatiques plus ou moins contiguës, de couleur rouillée, qui, à la faveur de diverses branches, s'anastomosent soit avec d'autres utricules prothoraciques, soit avec les grandes poches trachéennes de la base de l'abdomen. Ces utricules sous-scutellaires, qui existent aussi dans tous les *Pentatomes*, et que je n'ai pas su découvrir dans la *S. rayée*, quoique je présume qu'elles doivent s'y rencontrer, ont une organisation particulière qui rappelle ces ébauches de branchies ou de poumons que j'ai signalées et décrites dans mes recherches anatomiques sur les Coléoptères longicornes et sur les Népidés. Elles émettent latéralement des espèces de franges, ou plutôt une bourre fine dont les



brins, observés au microscope, sont des vaisseaux trachéens rameux. Ces brins enchevêtrés constituent un vestige de tissu parenchymateux dans les filtres duquel il est présumable que l'air est soumis à une sorte de digestion. Ces poches trachéennes métathoraciques méritent une étude particulière, intéressante sous le rapport physiologique, à laquelle je me propose de me livrer.

Les stigmates abdominaux des diverses espèces du genre *Pentatome* soumises à mes investigations anatomiques, se présentent sous la forme de petits boutons orbiculaires à peine saillans, enchatonnés dans le tégument, constitués par un pérित्रème cartilagineux dont le centre est ouvert, béant, parfaitement nu. Ces stigmates sont fixes, immobiles pendant l'acte respiratoire: ils sont noirs dans le *P. gris*, et dans le *P. du genévrier*; d'un gris plombé dans le *P. dissemblable*; d'un jaune pâle ou verdâtre dans le *P. émeraude*; noirs et presque imperceptibles dans le *P. orné*, avec cette particularité que l'ostiole est situé sur le côté d'une légère éminence; fort petits, noirs et de niveau avec le tégument dans le *P. acuminé*; moins planes, mais aussi petits et noirs dans le *P. du grateron*. Les trachées abdominales des *Pentatomes* ont la même forme, la même disposition que celles de la *Scutellère rayée*. Ainsi il y a six paires d'utricules stigmatiques, d'où prennent naissance des trachées élastiques en arbuscules. La dissection du métathorax met en évidence, ainsi que je viens de le dire à l'occasion de la *Sc. maure*, des boursofflures trachéennes ferrugineuses qui s'anastomosent avec celles de l'abdomen et du prothorax.

Dans les genres *Coreus*, *Alydus*, *Lygæus*, *Pyrrhocoris*, *Capsus*, *Miris*, *Phymata*, *Cimex*, *Aradus*, *Reduvius*, *Géocoris* qui diffèrent surtout des *Scutellera* et des *Pentatoma*, parce qu'ils n'ont que quatre articles aux anten-

nes, on n'aperçoit ni dans le thorax ni dans l'abdomen, aucune trace de l'existence d'utricules pneumatiques. Toutes les trachées sont tubulaires ou élastiques, généralement remarquables par leur finesse et leur rareté. Les *Réduves* forment peut-être une exception, car je crois avoir reconnu dans le métathorax du *R. stridulus* des boursouflures trachéennes.

Les stigmates abdominaux sont au nombre de six paires dans les diverses espèces du genre *Coré*, médiocrement petits, d'un gris plombé, et bien ombiliqués dans le *C. bordé*; plus petits et d'une couleur analogue à celle des tégumens dans le *C. ictérique*; d'un gris roussâtre, et plus rapprochés du bord externe dans le *C. folâtre*; très éloignés de ce bord dans le *C. paradoxal*; pâles, mais bien exanthématiques et occupant la portion dilatée de l'abdomen dans le *C. carré*; également pâles et punctiformes dans le *C. hirticorne*; de cette même nuance et du même diamètre, mais plus près du bord externe dans l'*Alyde du géranium*; presque contigus à ce bord dans l'*A. aptère*.

Ces spiracules ont une petitesse microscopique, sont colloqués sur un léger exanthème, et sont rouges dans la *Pyrrhocore*; en forme de points saillans et rougeâtres dans le *Lygée de la jusquiame*. On les chercherait vainement, même à l'aide des verres amplifians, à la région ventrale de l'abdomen dans le *L. équestre*. Cette espèce semble commettre une infraction à la loi générale. Cependant les stigmates ne sont pas non plus situés aux segmens dorsaux. Il y a entre ces deux régions une lisière qui, dans le fait, n'est qu'un repli de la paroi ventrale, avec laquelle il est continu; et ce repli est séparé de la paroi dorsale par une strie ou ligne enfoncée. Ces stigmates, d'une petitesse qui les dérobe presque à la loupe, occupent le milieu des intersections de la lisière.

Dans les nombreuses espèces des genres *Capse* et *Miris*, on compte à la région ventrale de l'abdomen sept segmens bien apparens, sans y comprendre celui ou ceux qui appartiennent à l'appareil génital externe, et il y a sept paires de stigmates bien distinctes, par conséquent une de plus que dans les genres précédens. C'est un trait anatomique fort remarquable. Ces stigmates sont en forme de très petits points, placés dans une dépression et quelquefois cachés par l'imbrication des segmens.

La *Phymate* n'a que six paires de stigmates abdominaux. Ils sont tous six bien à découvert, blanchâtres, établis sur un exanthème assez marqué, à la partie interne, d'une empreinte linéaire qui sépare la portion dilatée de l'abdomen, de celle qui appartient essentiellement au ventre. Le même nombre de ces ostioles pneumatiques existe dans l'*Arade*, mais il faut la plus forte lentille du microscope pour les découvrir. Chacun d'eux est un pore rond, placé à une certaine distance du bord externe. Il ne faut point les confondre avec certains points saillans ou déprimés, assez symétriquement disposés à la région ventrale, et visibles à la loupe. Ceux des *Réduves*, au nombre de six paires, sont petits, saillans, blanchâtres, tous à découvert, placés tout près et en dedans d'une rainure linéaire qui sépare une lisière marginale de la région ventrale. Dans les *Nabis*, les stigmates sont situés en dehors de la rainure dont je viens de parler, mais semblables du reste à ceux des *Réduves*.

### AMPHIBICORISES.

Les stigmates abdominaux des *Gerris* et des *Velia* ont une petitesse microscopique, et sont fort difficiles à constater, à cause du duvet lustré, soyeux et ras qui revêt les tépigumens. Ils sont au nombre de six paires, placés tout près

du bord externe de la région ventrale, en dehors de quelques linéoles enfoncées. Leurs trachées sont toutes tubulaires ou élastiques, d'une ténuité plus que capillaire, et peu nombreuses. Ces deux dernières circonstances, qui prouvent que l'appareil respiratoire des Amphibicorises est beaucoup moins développé, moins étendu que celui des Géocorises, prouvent aussi qu'ils respirent moins que ces derniers, qu'ils jouissent par conséquent d'une vitalité moins active. Ces insectes rameurs ont effectivement un genre de vie assez paisible, assez monotone. Non-seulement on ne les voit pas souvent quitter la surface de l'eau ou sa rive, mais le théâtre de leur ambulation natatoire est fort restreint. Plusieurs d'entre eux sont aptères, et ceux qui sont pourvus d'ailes en font rarement usage pour s'envoler.

Cette rareté, cette ténuité des vaisseaux aérifères des Amphibicorises, constituent un trait organique dont la valeur doit être appréciée dans une classification anatomique.

### HYDROCORISES.

Quoique ces Hémiptères soient habitans de l'eau, ainsi que l'indique leur dénomination; quoique parmi eux il en soit de constamment aptères, qui par conséquent ne quittent point l'élément qui les a vus naître, cependant ils sont tous pourvus de stigmates et de trachées, ils respirent tous l'air en nature. Leurs conduits aérifères appartiennent uniquement à l'espèce des trachées tubulaires ou élastiques; ils sont d'une finesse extrême et peu abondans; en sorte que l'on peut dire des Hydrocorises ce que j'ai déjà avancé à l'occasion des Amphibicorises, qu'ils respirent moins que les Géocorises, qu'ils ont une locomobilité moins énergique.

Le stigmate thoracique des *Naucoris* est placé dans l'articulation linéaire du mésothorax avec le métathorax. Cette fente ne présente extérieurement rien qui ressemble à un de ces orifices respiratoires; mais en désarticulant les deux segmens du thorax qui la constituent, il m'a semblé reconnaître l'existence d'une sorte de soupape membraneuse blanchâtre, dont chaque moitié, ou panneau, serait fixée au bord qui lui correspond. Les stigmates abdominaux de cet insecte sont au nombre de six paires, très petits, ronds, punctiformes, beaucoup moins marginaux que ceux des Hémiptères que nous venons d'examiner.

Lorsqu'en 1821 (Annales générales des Sc. Physiq. de Bruxelles), je signalai la structure singulière des stigmates de la *Nèpe*, et la disposition curieuse d'un système trachéen spécial, renfermé dans le thorax de cet insecte, je ne dissimulai ni mon embarras pour l'explication physiologique de la respiration dans ces animaux, ni le besoin vivement senti de renouveler mes recherches entomologiques sur ce point. J'ai donc soumis de nouveau au scalpel et au pinceau cet Hydrocorise, et je suis enfin parvenu à dissiper la plupart des incertitudes. Occupons-nous d'abord de faire connaître la forme, la position, la texture et la distribution générale de l'appareil respiratoire; nous chercherons ensuite à jeter quelque jour sur les attributions physiologiques des diverses parties qui le constituent.

C'est un fait incontestable que la *Nèpe* et la *Ranatre* n'offrent aucune trace de l'existence de *stigmates thoraciques*.

Quant aux *stigmates abdominaux*, ils diffèrent considérablement de ceux des autres insectes, et quoiqu'ils ne remplissent, ainsi que nous le dirons plus bas, aucune fonction dans l'acte respiratoire; quoiqu'ils soient, dans

la force du terme, faux, postiches ou vestigiaires, leur grandeur, leur structure, méritent de fixer toute notre attention. Comme ceux des autres Hémiptères, ils occupent la face inférieure ou ventrale de l'abdomen. A l'article des généralités, nous avons dit que le nombre des paires de stigmates de l'abdomen était ordinairement en rapport direct avec celui des segmens essentiellement constitutifs de la paroi ventrale. Les Népides font une exception à cette règle; elles n'ont que trois de ces stigmates de chaque côté du ventre, quoique celui-ci compte six segmens distincts. Nous n'y comprenons pas les stigmates du siphon respiratoire, qui, nous le verrons plus bas, est indépendant des segmens propres de l'abdomen. Le premier, le second et le sixième (ou dernier) des segmens ventraux n'offrent, ni en dehors ni en dedans, aucun vestige de l'existence des stigmates. Le troisième, le quatrième et le cinquième, sont les seuls, et leur grandeur les rend aussi apparens à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ils sont situés vers le tiers antérieur de chacun des segmens stigmatifères sur un point qui est à égale distance du bord externe du ventre et d'un pli linéaire longitudinal placé en-deçà de ce bord.

Les stigmates abdominaux de la *Nèpe* sont les plus grands de ceux que j'aie encore eu occasion d'observer dans les insectes, et malgré cette condition avantageuse pour l'anatomiste, ce sont ceux dont la structure m'a paru la plus difficile à bien déterminer. Ils ont une figure ovalaire un peu moins large en arrière qu'en avant, et leur bord interne, au lieu d'être convexe comme l'externe, est presque droit ou à peine échancré. Quoique nullement circonscrits, ils ne forment ni relief ni enfoncement notable, et sont, pour ainsi dire, de niveau avec les tégumens où ils siègent. Ils n'offrent ni fente médiane, ni disposition valvulaire, ni cils, ni villosités. Ils sont essentiellement constitués par

un diaphragme de consistance cornée, entouré d'une marge ou bordure peu ou point saillante dont l'organisation est très distincte de celle du disque, qu'elle paraît enchatonner, et se rapproche un peu de celle des tégumens. Ce diaphragme stigmatique est partout d'une texture homogène, et, étudié à une forte loupe, il est en dehors d'un doré pâle, métallique, avec des points plus brillans. Ceux-ci, plus ou moins arrondis, m'ont paru tantôt creux, tantôt saillans, tantôt comme offrant une réticulation irrégulière, et je ne suis point encore parvenu à dissiper cette illusion d'optique. La plus forte lentille du microscope, dans les conditions les plus favorables, comme, par exemple, lorsque la lumière donne le plus de diaphanéité possible au diaphragme stigmatique, m'a représenté les points dont je viens de parler, munis d'un contour demi transparent.

Telle est la structure, au moins apparente, des faux stigmates abdominaux de la *Nèpe*, étudiés par leur face externe. Celle de leur face interne ou viscérale n'offre pas de différence appréciable, mais ils ne brillent pas de la couleur dorée qui se remarque au dehors. Une portion assez large, qui longe le bord externe de cette face, est abritée sous une lisière membrano-cornée, lisse et unie, qui en masque la texture. Cette lisière, bien visible au microscope, ne semble que le rudiment, le vestige d'un second diaphragme stigmatique. La première fois que je la découvris, je crus d'abord qu'elle n'était que le lambeau accidentel d'une membrane qu'on pouvait supposer appliquée sur toute la surface interne du stigmaté; mais l'observation directe, plusieurs fois réitérée, a laissé dans mon esprit la conviction que cette lisière n'était point le résultat d'un déchirement; et son bord libre, loin d'offrir des dentelures ou des découpures, m'a constamment paru entier et uni.

Chacun de ces faux stigmates intérieurs reçoit à son bord antérieur et un peu interne un tronc trachéen assez considérable dont nous indiquerons plus bas et le mode d'insertion et l'origine.

Le siphon qui termine en arrière l'abdomen des *Népides*, et la paire de stigmates placée à sa base, constituent le véritable, le seul appareil extérieur de la respiration dans ces insectes. Ce siphon respiratoire, et cette dénomination physiologique est exacte, n'est point dans la *Nèpe* un de ces traits qui dans plusieurs insectes sont l'attribut de l'un des sexes : il existe, avec les mêmes caractères, dans le mâle comme dans la femelle. L'analogie qu'il semblerait d'abord offrir avec l'oviscapte des *Ichneumons* et celui de quelques Orthoptères n'est qu'apparente et se dissipe à l'épreuve du moindre examen. Ce siphon, délié comme une soie de porc, droit et assez raide, a la couleur et la consistance cornée du reste du corps. Il égale en longueur l'abdomen de la *Nèpe*. Il est formé par la contiguïté, l'adossement de deux tiges sétacées, canaliculées ou creusées en gouttière sur la face par laquelle elles s'adaptent l'une à l'autre. Cette gouttière a ses deux bords garnis intérieurement de poils très fins.

La base du siphon respiratoire est logée entre le dernier segment dorsal de l'abdomen et une plaque ventrale correspondante légèrement concave. Elle est indépendante des segmens constitutifs de l'abdomen, et ne tient à celui-ci que par des muscles qui lui sont propres. Cette base intersegmentaire est formée par deux pièces semblables qui se continuent avec les tiges canaliculées. Ces pièces sont le siège des stigmates caudaux. Elles sont garnies de poils roussâtres, fins, longs, et plus ou moins couchés, abondans surtout à leur côté interne. En-dessous elles présentent une gouttière qui fait suite à celle de la tige



canaliculée du siphon. Au point où celle-ci s'unit à la pièce intersegmentaire, il y a un léger coude dont le tissu plus flexible forme une demi-articulation qui favorise l'écartement, la déduction des deux tiges, lors de l'acte respiratoire.

Les *stigmates caudaux* ou du siphon respiratoire ont une configuration et une texture qui les font différer beaucoup de ceux qui siègent à l'abdomen. Ce sont là les véritables stigmates des Népides, les seuls orifices extérieurs qui servent à leur respiration. Il n'y en a qu'une paire. Chacun d'eux est situé à l'origine de la gouttière pratiquée à la face inférieure de la pièce intersegmentaire du siphon. Ce stigmate est fort petit, rond, orbiculaire, entouré d'un limbe ou cerceau corné brunâtre. Il est béant, c'est-à-dire constamment ouvert. Mais cette forme, cette structure, sont, dans l'état ordinaire, masquées par un duvet abondant, couché sur le stigmate, et qu'il faut soigneusement enlever ou raser avec un fin scalpel, pour les mettre en évidence.

Dans la description que nous venons de donner des stigmates faux et vrais de la *Nèpe*, nous croyons avoir suffisamment établi, par des preuves anatomiques, que les seuls d'entre eux qui donnent accès à l'air pour la respiration, sont ceux qui siègent à la base du siphon respiratoire. C'est donc à ces deux derniers orifices que commence l'appareil des vaisseaux destinés à faire circuler le fluide atmosphérique jusque dans les profondeurs des viscères et de tous les tissus. Il nous reste donc à décrire cet appareil. Nous n'entrerons pas dans de minutieux détails sur les rameaux et ramuscules destinés à tel ou tel tissu. Une figure, que nous avons cherché à rendre exacte, y suppléera avantageusement. Disons d'abord qu'il y a une symétrie parfaite dans la distribution des vaisseaux aérifères, et que

le système trachéen résulte de la réunion par anastomose de deux moitiés en tout semblables.

Les trachées, qui se distribuent dans l'abdomen et dans la tête, appartiennent toutes à l'ordre des trachées tubulaires ou élastiques. Indépendamment de celles-là, il y a dans le thorax un petit nombre de trachées utriculaires, et une disposition particulière de quelques branches de ces vaisseaux qui constituent une espèce de tissu parenchymateux que nous avons signalé autrefois, et qui sera l'objet d'un examen spécial.

De chaque stigmate caudal part un tronc trachéen qui forme la souche, l'axe principal de l'appareil. Ce tronc suit les flancs des cavités abdominale et thoracique. Dans son trajet dans l'abdomen, il fournit six troncs secondaires assez courts, de chacun desquels naissent deux branches principales récurrentes, dont l'une, très ramifiée, se distribue aux viscères abdominaux, et dont l'autre, simple et située profondément au-dessous de tous les organes, se continue avec sa congénère du côté opposé, et forme ainsi une arcade qui traverse l'abdomen. Cette arcade établit la communication des deux moitiés de l'appareil trachéen. Le premier, le cinquième et le sixième de ces troncs secondaires, à partir du stigmate caudal, viennent se fixer non loin du bord externe des sixième, second et premier segments ventraux de l'abdomen. Cette insertion a lieu sur des points qui dans la plupart des autres insectes présentent des stigmates; mais ceux-ci sont effacés dans la *Nèpe*, et l'investigation la plus rigoureuse, aidée des verres amplifiants, n'y découvre pas même le plus léger vestige de l'existence de ces ostioles pneumatiques. Le tronc s'insère là, à nu, sur le tégument ventral, et il n'y a aucune issue. Le second, le troisième et le quatrième de ces troncs secondaires aboutissent, comme nous l'avons déjà insinué

plus haut, au bord antérieur et un peu interne de chacun des trois faux stigmates, et leur mode d'implantation, malgré des apparences trompeuses, est semblable à celui des précédens.

Cette insertion trachéenne borgne, obturée ou en cul-de-sac, loin d'être une observation stérile, devient au contraire pour nous un fait anatomique très significatif. C'est une de ces preuves ajoutées à cent autres, que la nature, dans l'immense série de ses productions, ne procède point par des transitions brusques, ne fait pas de saut, pour me servir du terme consacré. Ce n'est que graduellement qu'elle passe d'un mode d'organisation à un autre; et sans sortir de notre sujet, n'est-ce pas un fait bien digne de remarque que, sur les six stigmates abdominaux qui existent dans les *Hydrocorises* en général, la *Nèpe* nous en offre trois simplement obturés, et trois entièrement effacés ou oblitérés? Il est présumable que dans des genres voisins des *Nèpes* qui ne nous sont point encore connus, ou dont le scalpel n'a pas dévoilé la splanchnologie, on en trouvera où les faux stigmates seront remplacés par de véritables, ou auront tout-à-fait disparu, et d'autres où les insertions à nu des troncs trachéens secondaires aboutiront à des bouches respiratoires, ou dont ces troncs, à défaut de l'existence de celles-ci, prendront une autre direction.

Poursuivons la distribution générale de l'appareil trachéen. Avant de franchir les limites de la cavité abdominale, le tronc principal envoie un tronc secondaire simple et court à un sacchet utriculiforme, visible à l'extérieur de l'insecte, et situé près de l'angle postérieur et externe du métathorax. Il en fournit d'autres, soit aux sachets parenchymateux que nous décrirons bientôt, soit aux pattes et aux ailes, et parvenu à la partie antérieure du prothorax, ce tronc principal se divise en un faisceau de branches qui

pénètrent dans la tête. Justement au-dessous du ganglion nerveux métathoracique, par conséquent au centre de ce compartiment du thorax, se trouve un sinus trachéen formé par la confluence de quatre grandes branches qui s'y rendent en sautoir. Ce sinus remplace dans le thorax les arcades trachéennes de l'abdomen, et devient, comme celles-ci, le moyen de communication entre les deux moitiés du système des trachées thoraciques.

Nous allons maintenant passer à l'étude des trachées utriculaires et des tissus trachéens particuliers, dont j'ai indiqué le siège dans la cavité thoracique.

En promenant une loupe attentivement sur les divers compartimens du thorax de la *Nèpe*, dans le but d'y découvrir des stigmates, je ne tardai pas à constater, tout près de l'angle postérieur et externe de la région dorsale du métathorax, l'existence constante d'un petit sachet transversalement ovalaire, d'un blanc terne, d'une consistance souple, formant là comme un commencement de hernie, et marqué de quelques légères plissures dirigées dans le sens de son petit diamètre. Les bords correspondans de la base de l'abdomen et du métathorax sont en cet endroit échancrés, et la scissure ou l'hyatus résultant de ces deux échancrures, est le siège du sachet. J'ai reconnu que dans certains cas celui-ci était plus saillant et utriculiforme, et que dans d'autres il paraissait au contraire affaissé, ridé. Je soupçonnai alors que ces changemens étaient sous l'influence de la fonction respiratoire, et les vivisections m'ont paru le confirmer. Nous avons déjà dit que ce sachet recevait une branche trachéenne assez considérable. Il paraît même que cette dernière forme là une souche d'où partent les troncs trachéens destinés soit aux pattes intermédiaires et postérieures, soit aux ailes. Je présume que ce sachet peut servir à la

*Nèpe*, ou pour favoriser le vol ou pour gagner la surface de l'eau.

Immédiatement au-dessous de l'écusson de cet Hydrocorise, on rencontre deux corps semblables, oblongs, placés à côté l'un de l'autre, et séparés seulement par la ligne médiane. Ces deux corps simples, et un peu plus gros à leurs extrémités, se font remarquer le plus souvent par une enveloppe lisse et d'un blanc satiné presque nacré. Fixés par leurs bouts à la face inférieure de la région scutellaire, ils sont libres entre ces deux points. Si on les arrache avec précaution, en les saisissant par leur centre, il n'est pas rare que leurs bouts entraînent une sorte de calotte brunâtre et cornée qui se détache comme une épiphyse. Cette calotte est leur point d'attache propre. Quand on déchire ce corps, qui est d'une consistance très souple, on voit qu'il renferme une espèce de bourre ou de parenchyme que le microscope démontre formé par des ramuscules trachéens : on dirait un sachet rempli d'un tissu parenchymateux. Une forte trachée qui naît du tronc principal des vaisseaux aérifères, règne le long du bord externe de chacun de ces sachets, où elle est en partie enchâssée, et en sort par leur bout antérieur pour aller de nouveau confluer avec le tronc principal. Si l'on poursuit cette trachée dans l'intérieur du sachet, on se convaincra que c'est elle qui fournit tout le tissu parenchymateux qui le caractérise. Mais les branches qui forment ce dernier, ne naissent pas de toute la périphérie de la trachée. Une face du tronc de celle-ci est tout-à-fait à nu, et c'est celle-là qu'on aperçoit le long du sachet. Lorsque cette trachée est débarrassée de l'enveloppe du sachet, et étalée, elle ressemble à un panache, ou à un plumet d'autruche, qui ne se termineraient pas en pointe. Les deux figures qui accompagnent le texte expriment cette disposition. Tel est

l'état le plus ordinaire de ces deux corps sous-scutellaires de la *Nèpe*. Dans des conditions plus propres à nous révéler leur véritable texture, conditions rares à la vérité, mais qui se sont présentées deux fois dans le cours de mes nombreuses dissections de cet insecte, je me suis convaincu de leur organisation musculaire, au moins à l'extérieur. Le parenchyme trachéen se trouvant, dans ces conditions, moins pénétré d'air, la couleur d'un blanc satiné ou nacré disparaît, et au lieu d'une enveloppe lisse, j'ai distinctement reconnu, sous la forme de stries longitudinales, les rubans ou faisceaux musculieux grisâtres qui se portent d'un bout à l'autre de ce corps.

Dans la *Ranatre* les panaches trachéens existent presque à nu au milieu des masses musculaires du thorax.

Dans leur position normale, les sachets sous-scutellaires de la *Nèpe* se trouvent situés au-dessus de deux autres corps placés sur la table inférieure du métathorax, et en grande partie musculo-parenchymateux comme eux. Ces sachets métathoraciques reçoivent aussi du tronc principal des trachées une branche volumineuse; mais ils présentent cette différence essentielle avec les précédents, qu'ils ont chacun deux utricules trachéennes plus ou moins développées. L'une de ces utricules s'observe un peu avant le bout antérieur du sachet, où elle est un peu latérale; l'autre termine directement le bout postérieur, et pour peu qu'elle soit gonflée, elle pénètre dans la cavité abdominale. Ces utricules, soit qu'on les trouve dilatées par de l'air, soit qu'on les rencontre affaissées sur elles-mêmes, sont toujours formées par une membrane d'un blanc pur sans aspect satiné ou nacré. Elles me paraissent remplir l'office de vessies natatoires, dans les cas rares où l'insecte, dépourvu de supports, est obligé de s'élever à la surface de l'eau pour y respirer.

On rencontre encore dans le métathorax une paire d'utricules trachéennes, mais petites, oblongues, et indépendantes d'un tissu parenchymateux.

La structure extérieure des animaux, leur genre de vie, leurs habitudes, doivent être, pour le scrutateur du but final de l'organisme, des considérations d'une grande valeur, qui, combinées avec celles fournies par la conformation, la texture intime, la position des organes, et les expérimentations, le mettent sur la véritable voie des solutions physiologiques. Examinons, d'après ces principes, la fonction respiratoire de l'insecte dont je viens de décrire le stigmate et l'appareil trachéen.

La grandeur et la structure insolites des faux stigmates de la *Nèpe*, avant que je leur eusse imposé cette épithète, et la coïncidence assez insidieuse des sachets parenchymateux du thorax, m'avaient autrefois, je l'avoue, fait naître la pensée d'un mode spécial de respiration que j'inclinai à croire au moins semi branchial. Mais une étude sévère de cet insecte, tant sous le rapport de l'anatomie que sous celui de l'entomologie, m'a enfin placé dans le sentier de la vérité.

Quoique la *Nèpe* soit un insecte aquatique, on n'aperçoit dans sa structure extérieure, rien, absolument rien qui puisse la faire reconnaître pour un insecte nageur. Ses pattes glabres et arrondies ne sont propres qu'à l'ambulation ou à la préhension; son corps plat, cuirassé et compact, gagne promptement le fond de l'eau, et ses tégumens habituellement salis par la boue, annoncent assez son habitude de ramper dans la vase. Aussi ces Hémiptères choisissent-ils pour leur habitation ordinaire les eaux tranquilles ou un fond vaseux où les plantes aquatiques abondent. A la faveur de ces dernières, ils peuvent grimper pour se rapprocher de la surface du liquide, où on les

voit émerger de temps en temps la pointe de leur siphon respiratoire, pour y puiser l'air atmosphérique. J'ai conservé pendant plusieurs mois ces insectes dans des bocaux qui réunissaient les deux conditions dont je viens de parler, et j'ai pu ainsi étudier à loisir leurs habitudes. Je les ai vus passer des heures entières le bout du siphon à fleur d'eau, et le corps immergé, comme suspendu sur les plantes qui lui servent de support. J'ai été à même de constater alors, avec le secours de la loupe, le mouvement presque insensible de l'inhalation de l'air, et l'attention la plus soutenue ne m'a jamais décelé le moindre travail, la moindre action dans les faux stigmates. Cette observation cent fois répétée me donnait déjà la presque certitude que cet insecte respirait uniquement par le siphon caudal. Cependant je voyais aussi la *Nèpe* gagner le fond de l'eau et y demeurer long-temps, ou immobile en guettant sa proie, ou rampant pour l'atteindre. Une expérience décisive devait lever tous mes doutes. Il s'agissait de placer des *Nèpes* dans l'eau, de manière à priver celle-ci du contact de l'air atmosphérique, et à mettre l'insecte dans la nécessité, pour le maintien de son existence, de retirer de l'eau même son élément vital, si la nature l'avait organisé pour cette opération de chimie animale. Je renfermai donc deux *Nèpes* bien portantes dans un flacon assez large, rempli d'eau jusqu'au goulot, et hermétiquement bouché, de manière à ne laisser aucune couche d'air entre le bouchon et le liquide. Voulant d'ailleurs respecter les autres habitudes de l'insecte, j'eus le soin de laisser au fond du flacon et de la vase et des détritux végétaux; conditions favorables aussi aux animalcules dont les *Nèpes* peuvent se nourrir. Au bout de deux heures de cette réclusion, ces insectes donnèrent des signes non équivoques de malaise et de souffrance. Après avoir vainement



redressé leur siphon, on les voyait faire jouer, l'une sur l'autre, les deux tiges de celui-ci, les entr'ouvrir, les refermer, pour les tenir de nouveau écartées. Un vide considérable qui s'observait entre la région dorsale de l'abdomen et les élytres, témoignait de l'oppression extrême de l'insecte. Enfin, au bout de dix heures, les deux *Nèpes* étaient mortes sans retour, et les branches du siphon demeuraient dans le plus grand état de divergence. Je renouvelai deux fois cette expérience, et j'obtins le même résultat avec quelque légère différence pour l'heure de la mort.

De tout ce que nous venons d'exposer sur l'appareil respiratoire de la *Nèpe*, il résulte ce fait rigoureusement établi et nouveau pour la science, que cet insecte ne respire que par les stigmates du siphon caudal.

L'appareil respiratoire des *Notonectes* et des *Corises* s'éloigne beaucoup de celui des *Nèpes*, et se rapproche davantage de celui des *Amphibicorises*. Les stigmates abdominaux, au nombre de six paires, sont fort petits, ronds, semblables à des points, et situés sur deux séries longitudinales, le long des côtés du ventre, un sur chaque segment. Les trachées de ces *Hydrocorises* sont toutes tubulaires et d'une finesse capillaire. On trouve aussi dans leur thorax une ébauche d'organe pulmonaire. Les trachées y sont disposées en rangées presque contiguës; comme des tuyaux d'orgue, et il est possible, avec un peu d'adresse, de les détacher en un seul faisceau qui prend la forme d'un panache.

### CICADAIRES.

La multiplicité de mes occupations m'a fait négliger, à mon vif regret, l'étude des orifices respiratoires dans les Hémiptères de la section des Homoptères, et malheureu-

sement je ne trouve point dans les auteurs de quoi suppléer à mon insuffisance sur ce point.

Les stigmates abdominaux de la *Cigale* (*C. orni*), situés, comme ceux de tous les Hémiptères, à la région inférieure ou ventrale de l'abdomen, sont au nombre de six paires, une pour chaque segment, et disposés au côté interne d'une ligne longitudinale enfoncée, qui est une espèce de pli. Leurs ostioles m'ont paru dénués de périmètre, et sont placés, un peu latéralement, sur un petit espace arrondi, blanchâtre, peu ou point saillant, de texture analogue à celle des tégumens.

Les *Cigales* sont pourvues des deux ordres de trachées, les tubulaires et les utriculaires. Les premières se distribuent plus spécialement aux viscères abdominaux, et sont très fines. Celles qui sont affectées aux organes digestifs sont pour la plupart enveloppées d'un fourreau adipeux, tandis que la couleur nacréée brille de tout son éclat dans les trachées de l'appareil génital. La cavité thoracique offre deux troncs aérifères assez grands, qui vivifient les glandes salivaires et pénètrent dans la tête. Les trachées utriculaires sont en général de fort petites bulles, les unes globuleuses, les autres polymorphes, plus ou moins groupées. On en trouve, avec cette dernière condition, sur la membrane péritonéale de l'abdomen et sur la surface des masses musculaires qui garnissent la poitrine. Indépendamment de ces petites bulles, on voit une utricule conoïde plus grande de chaque côté de la cavité mésothoracique.

Nous avons dit qu'en général les trachées utriculaires étaient d'autant plus nombreuses ou d'autant plus développées, que les insectes avaient un système musculaire plus puissant, une locomobilité plus énergique. A en juger par leurs habitudes aéricoles et par l'ampleur de

leurs ailes, on pourrait croire que les *Cigales* ont un vol fréquent, un genre de vie très actif, et on devrait être surpris alors du petit nombre de leurs utricules aérifères. Mais les naturalistes à portée d'observer les mœurs de ces insectes, se convaincront que, contre les apparences, ils ont des habitudes sédentaires. On les voit se tenir des heures, immobiles, comme collés contre les troncs ou les branches des arbres; et quand on les oblige à changer de place, ils le font par un vol peu prolongé et mou, c'est-à-dire non bourdonnant.

### APHIDIENS.

L'insuffisance de mes instrumens amplifiants ne m'a pas mis à même de constater l'existence des stigmates dans les *Pucerons*. Leurs vaisseaux aérifères appartiennent tous aux trachées tubulaires, et sont d'une finesse telle, qu'il faut le secours du microscope pour les reconnaître. Ce n'est qu'à une forte loupe et à un jour favorable qu'on peut s'assurer de l'aspect nacré ou argenté de ces vaisseaux. Ils n'apparaissent que comme les brins les plus ténus de la soie.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### APPAREIL SENSITIF.

Les insectes, tout privés qu'ils sont de colonne vertébrale et de cœur, reçoivent, ainsi que les animaux du premier rang, des sensations, exercent des volitions, et un appareil particulier préside à ces deux actes de l'organisme, comme il participe à l'exercice de toutes les fonctions viscérales. Cet appareil, parfaitement circonscrit, est le *système nerveux*, et la nature ne s'est pas écartée, pour son organisation, du plan adopté généralement, car les insectes ont un *cerveau*, un *prolongement*

*rachidien*, des *ganglions* et des *nerfs*, et ces diverses parties paraissent avoir les mêmes attributions physiologiques que dans les êtres les mieux organisés.

Les auteurs de traités généraux sur les animaux, en parlant du système nerveux des insectes, n'ont eu en vue que celui de quelques grandes larves et des grands Coléoptères ou Orthoptères; personne, jusqu'ici, n'avait fait connaître cet appareil dans les Hémiptères et autres insectes suceurs; en sorte que dans leurs généralisations ils se sont laissé entraîner sur ce point à des erreurs inévitables. L'organe sensitif des Hémiptères est très différent de celui des Coléoptères. Au lieu d'avoir, comme ces derniers, une série de huit à dix ganglions distribués dans les deux grandes cavités splanchniques, c'est-à-dire dans le thorax et l'abdomen, les Hémiptères n'ont que deux ganglions logés tous deux dans le thorax, et la seconde de ces cavités n'en a point. Mais le cordon médian ou rachidien se divise en plusieurs paires de nerfs très développés, dont les subdivisions se distribuent dans les viscères de la cavité abdominale. L'ensemble de cet appareil est parfaitement symétrique, c'est-à-dire qu'il fournit à droite et à gauche un même nombre de nerfs semblables, et qu'il est partageable, par une section médiane, en deux moitiés identiques.

Ce peu de mots sur le système nerveux des Hémiptères est applicable, en général, à tous les insectes de cet ordre. Je n'ai point l'intention d'entreprendre une névrologie détaillée des familles et des genres; travail qui exigerait de nombreux matériaux qu'il m'a été impossible de recueillir, et je me bornerai à l'exposition succincte de ce système, dans la *Pentatome grise*, la *Nèpe* et la *Cigale*.

Le *cerveau* ou le ganglion céphalique de cette *Penta-*

*tome* est arrondi, modérément convexe, mais non sphérique, d'une couleur grisâtre, d'une texture fibreuse extérieurement, pulpeuse à l'intérieur. Il n'a présenté à mes investigations attentives aucune trace d'anfractuosités ni de division. Il fournit de chaque côté un bulbe assez développé pour les nerfs optiques principaux, en avant et latéralement les nerfs optiques des ocelles, et en arrière l'origine du prolongement rachidien. La ténuité des nerfs qui se distribuent aux antennes les a sans doute dérobés à mes recherches; mais de chaque côté du cerveau, en arrière du bulbe des grands nerfs optiques, le microscope m'a fait découvrir trois nerfs rapprochés, mais distincts, qui prennent peut-être leur origine à la face inférieure de ce bord de l'encéphale, et que je suppose destinés aux diverses parties du bec.

Chacun des grands yeux de la *Pentatome* (j'entends parler des yeux réticulés ou à facettes) reçoit deux nerfs optiques rapprochés et contigus. Ces nerfs naissent tous deux d'un bulbe ovalaire fourni, comme je viens de le dire, par le cerveau, et séparé de celui-ci par une espèce de col. Ils se terminent du côté de l'œil par deux expansions arrondies, d'un aspect grenu ou papilleux, contiguës, presque confondues ensemble, et remarquables par une couleur rouge violacée, sorte d'enduit que M. Muller appelle *pigmentum* (1). Ces expansions des nerfs optiques constituent de véritables *réтины*, et l'aspect papilleux dont j'ai parlé est sans doute produit par les *cônes vitrés* qui, d'après le savant professeur que je viens de nommer,

---

(1) *Recherches sur la physiologie comparée du sens de la vision*; par M. F. Muller, professeur à l'université de Bonn. — *Leipsig*, 1826. — Extrait sur les yeux et la vision des Insectes, des Arachnides, etc., inséré dans les *Annales des Sc. nat.*, juillet, août, septembre, 1829.

forment l'intérieur de l'œil des insectes. L'existence de deux nerfs optiques et de deux rétines pour un seul œil est un fait digne de remarque et qui me semble nouveau.

Les nerfs optiques des ocelles ou stemmates sont simples, d'une finesse capillaire d'un bout à l'autre, et proportionnellement plus longs que les précédens. Ils prennent directement leur origine à la partie antérieure et latérale du cerveau, tout près du bulbe des grands nerfs optiques. Ils se terminent par une rétine arrondie, pareillement enduite d'un pigment rouge violacé, et qui m'a aussi paru papilleuse.

Le *prolongement rachidien* naît de la partie postérieure et moyenne du cerveau, dont il n'est que la continuation, et se termine, en se divisant en plusieurs troncs nerveux, vers le milieu de la cavité abdominale. A son origine il consiste en deux cordons fort courts et contigus qui émettent une paire de nerfs pour les muscles cervicaux et l'œsophage. Aussitôt après il est remplacé par les deux ganglions dont je parlerai bientôt, et qui rompent ainsi sa continuité. Il reparait à la suite du ganglion postérieur, sous la forme d'un cordon déprimé qui suit la ligne médiane du corps. A son entrée dans l'abdomen, il donne successivement naissance à quatre paires de petits nerfs récurrents, puis il semble se partager en quatre autres paires de troncs nerveux assez considérables, et rapprochés à leur origine, qui vont épanouir leurs divisions dans les viscères de la digestion et de la génération.

Les *ganglions nerveux* de la *Pentatome* ne sont qu'au nombre de deux, ainsi que je l'ai déjà avancé en parlant de l'appareil sensitif des Hémiptères en général. Ils sont tous deux renfermés dans la cavité thoracique, placés sur la ligne médiane, fort rapprochés l'un de l'autre, et séparés seulement par un étranglement peu prononcé. Ils

ne se ressemblent ni par leur forme, ni par leur grandeur, ni par le nombre des nerfs qui y prennent leur origine. En considérant le segment du thorax auquel ils correspondent plus particulièrement, on peut désigner le plus antérieur sous le nom de *ganglion mésothoracique*, et le postérieur sous celui de *métathoracique*. Le premier est le plus petit, et d'une forme arrondie. Il fournit trois paires de nerfs dont les ramifications paraissent principalement destinées aux muscles des premières pattes, aux glandes salivaires et à l'origine du canal alimentaire. Le ganglion métathoracique est presque cordiforme. Il émet dix paires de nerfs qui se distribuent soit aux muscles nombreux qui meuvent les pattes, les ailes et les hémélytres, soit aux glandes salivaires, à l'estomac et à l'organe odorifique.

D'après cet exposé du système nerveux de la *Pentatome*, on voit que le nombre des paires de nerfs de cet Hémiptère, indépendamment du cerveau, du prolongement rachidien et des ganglions, se monte au moins à vingt-sept, savoir : cinq au cerveau, neuf au prolongement rachidien, et treize aux ganglions.

Le *système nerveux* de la *Nèpe* présente une différence essentielle avec celui des autres Hétéroptères et des Homoptères, c'est la distinction bien tranchée, la séparation parfaite des deux ganglions thoraciques.

Le *ganglion céphalique*, lorsqu'on l'a dégagé des parois du crâne sans l'endommager, ce qui n'est pas toujours facile, apparaît avec une configuration, un volume peu en rapport avec ceux de la boîte qui le renfermait. Cette différence du contenu au contenant prouve, d'une part, que cet organe cérébriforme est très compressible; et, de l'autre, que lorsque la cause comprimante cesse, il manifeste son expansibilité. Ce ganglion est formé de deux

sphéroïdes largement confondus à la ligne médiane. Il se prolonge de chaque côté en un *nerf optique* renflé dans son milieu en un bulbe ellipsoïdal, et se termine par une rétine transversalement ovale, enduite d'un pigmentum d'un violet foncé comme pointillé. De la partie postérieure du ganglion céphalique partent deux nerfs rachidiens d'une excessive brièveté, formant un collier dans lequel est engagé l'œsophage.

Le premier ganglion qui suit, ou le *ganglion prothoracique*, est assez grand, lenticulaire, arrondi, en partie engagé dans la tête, et en partie dans le prothorax. Il émet latéralement trois paires de nerfs principaux, et deux prolongemens rachidiens établissent sa communication avec le second ganglion.

Celui-ci, ou le *ganglion métathoracique*, est séparé du premier par tout l'intervalle du mésothorax. Il est ovulaire, et fournit sur ses côtés cinq paires de nerfs considérables et quelques autres de moins importants. Il se prolonge en arrière en deux forts cordons rachidiens. Ceux-ci, dans leur trajet dans l'abdomen, donnent naissance à plusieurs paires de petits nerfs, et en approchant de la région postérieure de cette cavité, ils se partagent en grandes branches qui se divisent et se subdivisent. La figure dira le reste.

Le *système nerveux* de la *Cigale*, insecte qui, sous ce rapport, peut être pris pour type de la grande division des Homoptères, présente les traits généraux que j'ai assignés à l'ordre des Hémiptères; mais il offre aussi, comparativement aux Hétéroptères, quelques modifications qui exigeaient et une description et une figure spéciales. Cet appareil se compose, ainsi que dans les Hétéroptères, d'un ganglion céphalique, de deux ganglions thoraciques, et d'un grand nombre de paires de nerfs



destinés aux viscères et aux divers tissus de l'insecte.

Le *ganglion céphalique*, ou le *cerveau* (quoique par sa texture il démente cette dernière dénomination), est formé par la réunion de deux lobes hémisphéroïdes semblables, qui, vus extérieurement, paraissent simplement contigus; mais la rainure longitudinale et médiane qui semble les séparer n'est que superficielle. La partie antérieure de chacun de ces lobes donne naissance au nerf optique principal, destiné aux grands yeux, au *nerf oculaire*. Ce nerf, pyramidal ou plutôt en forme de courte et grosse massue, vient embrasser le bulbe oculaire. Le bout de celui-ci, dégagé de dessous la cornée réticulée et ovulaire qui constitue l'œil extérieur, se présente sous l'aspect d'une lentille arrondie, dont la rétine semble, à l'œil nu, simplement pointillée d'un brun sanguin sur un fond gris, mais où une étude attentive, avec le secours d'une forte loupe, fait apercevoir une réticulation très fine dont les mailles sont des polygones arrondis. Entre les origines des nerfs oculaires, et un peu en-dessous de la ligne médiane qui forme la démarcation des deux lobes céphaliques, naît un nerf trifide, un véritable trépied, dont les branches sont les petits nerfs optiques des trois ocelles, les *nerfs ocellaires*. La rétine du bulbe de ces yeux lisses est bordée d'un rouge vif, et le disque lenticulaire est lavé d'une teinte rosée pâle, avec un pointillement imperceptible.

Du bout postérieur et un peu inférieur des lobes du ganglion céphalique, partent deux cordons nerveux rachidiens assez courts, dont l'écartement forme une sorte d'anneau ou de collier dans lequel s'engage l'œsophage. Ces cordons fournissent, vers leur milieu, une paire de nerfs dont la distribution m'a paru se faire particulièrement aux muscles destinés aux mouvemens de la tête.

Les *ganglions thoraciques* de la *Cigale*, loin d'être dis-

tincts et séparés l'un de l'autre, ainsi que nous venons de le voir dans les Népides, sont presque confondus en un seul, comme dans les Géocorises. A peine y reconnaît-on la trace d'une légère démarcation du ganglion antérieur, qui est arrondi et un peu échancré en cœur. L'ensemble de ces deux ganglions forme un corps oblong, profondément situé au-dessous des masses musculaires qui garnissent la paroi inférieure du thorax, et en quelque sorte enchâssé, engagé dans un tissu fibreux comme aponévrotique; ce qui rend sa dissection, son isolement complet, extrêmement difficiles. Le ganglion antérieur donne naissance à quatre paires de nerfs principaux, et le postérieur à six, sans y comprendre le double cordon rachidien qui est en arrière la continuation de ce ganglion. L'inspection de la figure qui représente le système nerveux de la *Cigale* suppléera pour le moment à des détails descriptifs sur la distribution de ces paires de nerfs. Les deux cordons rachidiens sont, vers leur origine, contigus et comme adhérens; mais en pénétrant dans la cavité abdominale, ils s'écartent plus ou moins l'un de l'autre, émettent dans leur trajet quelques paires de nerfs peu considérables, et parvenus vers le tiers postérieur de l'abdomen, ils se divisent et se subdivisent pour envoyer des nerfs très nombreux spécialement aux organes de la génération.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### ORGANE ODORIFIQUE.

La nature, qui attache le même intérêt, les mêmes soins à produire qu'à conserver les espèces, n'a pas voulu que le faible devînt, dans toutes les circonstances, la proie inévitable du fort. Elle a mis dans la distribution des armes destinées à l'attaque, à la défense ou à l'évasion,

cette infinie variété, cette mesure calculée, qui témoignent en faveur de ses ressources comme de sa vigilance inépuisable. Dans mes recherches sur l'anatomie des Coléoptères, j'ai fait connaître un appareil des sécrétions excrémentielles qui forme un des traits saillans de l'organisation de certaines familles de ces insectes, notamment de celle qui est en tête de cet ordre, et qui est peut-être la plus nombreuse en espèces : je veux parler de la famille des Coléoptères carnassiers. Cet appareil, toujours binaire, et comparable en tous points à l'organe urinaire des quadrupèdes, prépare, conserve et excrète une liqueur plus ou moins âcre que l'animal assailli ou menacé lance par des orifices placés près de l'anus, soit sous la forme d'une rosée imperceptible, soit par l'explosion avec bruit d'une fumée bien visible.

L'ordre des insectes Hémiptères, tout obscur qu'il paraît et tout négligé qu'il est, n'a pas été déshérité des sollicitudes de la nature sous ce rapport. Tout le monde connaît l'odeur puante et caractéristique à laquelle les Punaises doivent vraisemblablement leur dénomination. Cette odeur, que l'insecte exhale à volonté, est préparée dans l'intérieur du corps par un organe spécial dont la position et la structure diffèrent beaucoup de celles des Coléoptères, et que j'ai cru devoir désigner par le nom significatif d'*organe odorifique*.

La faculté d'émettre une odeur plus ou moins exaltée appartient exclusivement à cette première section des Hémiptères que M. Latreille appelle des *Hétéroptères*. Je ne me suis jamais aperçu, et aucun auteur à ma connaissance n'a remarqué, que les insectes compris dans la section des *Homoptères* répandissent de l'odeur.

Les *Cimex* de Linnæus, dont M. Latreille a composé sa famille des Géocorises, sont les Hémiptères le plus

spécialement pourvus de l'organe odorifique; mais ce n'est que lorsqu'on les irrite, ou qu'ils se sentent menacés d'un danger, qu'ils exhalent l'odeur subtile et pénétrante qui leur est propre. Si l'on vient à surprendre, sans en être aperçu, un de ces insectes, même d'entre les plus puans, comme la *Pentatome grise*, par exemple, et qu'on s'en approche assez pour le flairer, on se convaincra qu'il ne transpire de son corps aucune mauvaise exhalaison. Mais pour peu qu'on le manie, on est aussitôt infecté par une vapeur invisible. Saisissez avec une pince la *Pentatome* en question, et plongez-la dans un verre rempli d'eau claire; armez votre œil de la loupe, et vous verrez s'élever de son corps d'innombrables petites bulles qui, en venant crever à la surface du liquide, exhalent à l'instant cette effluve qui affecte si désagréablement l'odorat. Cette vapeur, essentiellement âcre, exerce sur les yeux, quand elle les atteint, une action irritante très prononcée. Lorsqu'on tient entre les doigts un de ces insectes vivans, de manière à ne point boucher les orifices odorifères, et à diriger vers un point déterminé de la peau les fusées de cette vapeur, on verra qu'il en résulte une tache ou brunâtre ou rutilante que les lotions répétées n'enlèvent pas d'abord, et qui produit dans le tissu cutané une altération analogue à celle qui succède à l'application d'un acide minéral. Si, dans la dissection des *Cimex* dans l'eau, on s'attache à ne point porter le scalpel sur l'organe qui renferme l'odeur, celle-ci ne se fait que peu ou point sentir à l'opérateur. Mais si l'on fait à dessein une large incision à cet organe, on voit aussitôt s'en élever un globe assez gros, qui, parvenu à la surface de l'eau, y creève et s'y divise en une myriade de gouttelettes dont l'odeur n'est plus équivoque. Ces gouttelettes sont comparables à celles qui résultent du mélange d'une petite quantité

d'huile fortement battue avec de l'eau. Toutes sont parfaitement orbiculaires, assez brillantes, et forment, pour me servir de l'expression vulgaire, des *yeux* plus ou moins contigus, mais bien circonscrits, et ne se fondant pas ensemble. Je regrette que l'analyse chimique de cette huile animale ne vienne pas compléter ce que l'observation anatomique a pu nous en apprendre.

Les Géocorises n'exhalent pas tous la même odeur. Celle-ci présente, soit dans sa qualité, soit dans son abondance ou son intensité, des modifications que je ferai connaître. Il est même des espèces, en petit nombre à la vérité, chez lesquelles nos sens deviennent inhabiles à constater une odeur quelconque, malgré l'existence d'un organe destiné à la produire.

Ce n'est pas à l'extrémité postérieure de l'abdomen, et près de l'anus, ainsi qu'on l'observe dans les Coléoptères, que se trouve relégué l'organe odorifique des Hémiptères, mais bien tout-à-fait dans le centre du corps de l'insecte. Cet organe est fort simple; il consiste en une bourse assez grande (fort rarement en deux), placée à la base de l'abdomen, immédiatement au-dessous des viscères digestifs, et couchée sur la paroi ventrale de cette cavité. Elle a une forme arrondie ou ovalaire, une texture en apparence membraneuse, une couleur le plus souvent d'un jaune plus ou moins orangé. Cette bourse est logée presque toute dans la cavité abdominale, mais son insertion a réellement lieu dans la région pectorale du métathorax, tout près de l'union de celui-ci avec l'abdomen. Toutes mes recherches pour découvrir dans son voisinage des vaisseaux, des glandes, ou un appareil propre à la sécrétion de l'humeur oléagineuse, ont été vaines. Ainsi cette bourse serait en même temps un organe sécréteur par ses parois, et un réservoir.

Les orifices ou ostioles extérieurs qui donnent issue à l'odeur spécifique des Punaises sont placés sur la paroi pectorale externe du métathorax, justement entre les insertions des seconde et troisième paires de pattes. On découvre de chaque côté de cette région un pore, bien distinct des stigmates, pratiqué sur une éminence qui dans la *Pentatome grise* et dans plusieurs autres de ce genre, ressemble à un bout de conduit tubuleux auquel on aurait fait une excision en bec de plume à écrire.

Je vais exposer maintenant les différences qui s'observent soit dans l'organe, soit dans l'odeur des diverses espèces d'Hémiptères dans lesquelles j'ai eu occasion de les étudier.

La *Scutellère rayée* répand au moindre attouchement une odeur bien prononcée. Sa bourse odorifique a environ une ligne et demie de largeur, une couleur jaune, une forme arrondie, comme divisée en deux lobes par une impression médiane produite par un nerf couché sur elle. On peut manier la *Sc. maure* sans qu'elle exhale une odeur sensible, et l'on ne parvient à développer celle-ci, et encore à un faible degré, qu'en irritant fortement ou en blessant cet insecte. Du reste, son utricule à odeur ressemble à celle de l'espèce précédente, à la couleur près, qui est ici d'un jaune safrané.

La *Pentatome grise* est un des Géocorises dont l'odeur est la plus puante, la plus exaltée, la plus prompte à s'exhaler, la plus tenace. Sa poche à odeur est d'un jaune orangé. Les *P. émeraude*, *du genévrier*, *des baies*, *du grateron*, sont presque aussi puantes que la *P. grise*, et n'en diffèrent point par leur organe odorifique. La bourse à odeur est d'un jaune pâle dans la *P. dissemblable*. La *P. ornée* offre une singulière particularité, c'est que, malgré qu'on l'irrite, qu'on la blesse, qu'on la déchire, il

ne s'échappe de son corps aucune exhalaison qui rappelle, même au plus faible degré, celle des Punaises. Dans mes investigations sur ce point, j'ai même cru y démêler une odeur qui n'était point déplaisante. Je rappellerai à ce sujet que Fallen, dans sa monographie des *Cimex* de la Suède, observe que le *Lygæus pastinacæ* répand *odorem ferè gratum*. Du reste l'organe odorifique de la *P. ornée* existe comme dans les autres espèces, seulement la bourse, qui est d'un jaune safrané, est moins développée.

Les *Corés* exhalent une odeur d'une qualité différente de celle des *Pentatomés*, mais il est bien difficile d'exprimer cette différence. Dans le *C. bordé* et le *C. chlorotique*, l'organe odorifique ressemble à celui des *Pentatomés*; mais dans le *C. hirticorne* j'ai reconnu l'existence de deux bourses à odeur, arrondies, d'un orangé vif, munies chacune d'un petit col tubuleux. Cet exemple d'une bourse double est, jusqu'à ce jour, isolé.

Les deux *Alydes* que j'ai disséqués répandent, quand on les touche, une odeur spéciale tirant vers l'acescence, et rappelant celle qu'exhale, parmi les Carabiques, le *Chlænium velutinum*. Leur poche odorifique est assez grande, vu la taille des *Alydes*, ovale-oblongue, jaune.

Le *Lygée porte-bouteille* fournit, lorsqu'on l'irrite, une odeur singulière et point désagréable d'éther acétique. La *Pyrrhocore*, pour bien qu'on l'inquiète, n'exhale aucune odeur appréciable. Le *Miris de Carcel* répand une odeur *sui generis* où l'on démêle celle des fleurs du *Hyacinthus racemosus*. Sa bourse à odeur est pyriforme et d'un jaune vif. Le *Capse tricolor* affecte l'odorat de manière à rappeler l'odeur des feuilles du Groseiller noir.

La *Phymate* m'a paru inodore. Je ne dis rien de la *Punaise des lits* dont tout le monde connaît la puanteur.

On retrouve encore dans le *Réduve stridulant* l'odeur du *Chlænius* cité plus haut.

La vapeur exhalée par les *Gerris* a quelque chose d'alcaescent.

L'odeur des *Naucores* a quelque chose d'âcre. Celle des *Corises* rappelle les *Pentatomes*. La *Notonecte* émet une exhalaison vulvaire analogue à celle des grands *Dytiques*, mais faible. Je n'ai reconnu dans le métathorax de cet insecte aucun vestige d'organe odorifique, et je ne serais pas surpris qu'il en fût entièrement dépourvu. L'odeur fétide dont je viens de parler est peut-être fournie par un appareil des sécrétions excrémentitielles qui a échappé à mes recherches.

## CHAPITRE SIXIÈME.

### DU CORDON DORSAL, APPELÉ VAISSEAU DORSAL.

C'est ici, sans contredit, le point le plus problématique, le plus conjectural et le plus controversé de l'anatomie et de la physiologie des insectes. Quoiqu'il soit devenu l'objet de dissections ardues, d'expérimentations répétées et de sérieuses explications de la part de divers zootomistes tant anciens que contemporains, on se demande encore si ce cordon est un organe ou un simulacre d'organe sans fonction, un simple vestige.

Dans les sciences exactes, l'application inconsidérée des termes peut entraîner des conséquences très funestes à leurs progrès. Les premiers observateurs qui se livrèrent à l'étude de l'organisation des insectes furent frappés des mouvemens alternatifs de contraction et de dilatation qui s'exécutaient le long de la ligne médiane dorsale de certaines larves rases. Les mots de sistole et de diastole, déjà consacrés pour exprimer des mouvemens analogues dans



le cœur des grands animaux, les séduisirent, et ils ne manquèrent pas d'en faire l'application. La forme linéaire du cordon, qu'ils regardaient comme le représentant du cœur, leur fit préférer le nom de *vaisseau dorsal* à cette dernière dénomination. Ce terme de *vaisseau* entraînait nécessairement l'idée d'un liquide contenu, et en même temps celle de circulation. Ainsi Malpighi et Swammerdam regardèrent le cordon dorsal des insectes comme un cœur ou une série de cœurs. Lyonnet ne le considérant pas comme un organe circulatoire, dut lui donner d'autres attributions; il lui supposa la faculté de fournir aux nerfs la substance qui leur est nécessaire. Notre illustre naturaliste, M. Cuvier, se contente de l'envisager comme un vestige de cœur qui ne remplit plus aucune des fonctions de cet organe. L'imagination de Comparetti y a vu une double circulation vasculaire. M. Marcel de Serres le décrit comme un canal presque cylindrique un peu rétréci aux deux extrémités; il prétend que l'humeur qu'il contient a constamment une couleur analogue à celle de la graisse, et il finit par le considérer comme l'organe essentiellement sécréteur de celle-ci. Enfin, tout récemment, M. Straus, faisant revivre avec amplification l'opinion de Malpighi, veut que le cordon dorsal soit un cœur uniquement artériel, composé d'un certain nombre de chambres séparées par des valvules.

Ces zootomistes ne paraissent pas avoir fait une étude comparative du cordon dorsal dans les divers ordres d'insectes, et la plupart se sont laissé entraîner à des généralisations qui trahissent le défaut de faits assez nombreux et assez sévèrement constatés; car les traits anatomiques et les attributions physiologiques qu'ils lui assignent ne sauraient cadrer avec les caractères propres au cordon dorsal des Hémiptères.

Dans les insectes de ce dernier ordre, et plus spécialement dans la tribu des Géocoris, le cordon dorsal ( dénomination assez significative de mon incertitude sur ses fonctions ) est fort remarquable, en ce qu'il est isolé, libre, excepté à ses deux extrémités, c'est-à-dire qu'entre celles-ci il n'a aucune adhérence, aucune connexion avec les tissus circonvoisins. Il est là comme une corde tendue d'un bout du corps à l'autre, et dans ce trajet il est dépourvu de toute espèce de ramifications ou de prolongemens latéraux. Il est situé le long de la ligne médiane du corps, sous les tégumens du dos, immédiatement au-dessus de tous les viscères, et couché plus particulièrement sur le tube alimentaire. Une couche adipeuse plus ou moins marquée est ordinairement interposée entre lui et le tégument dorsal. Il présente le plus souvent, surtout dans sa portion abdominale, la trace plus ou moins superficielle d'une rainure médiane qui semble le partager, suivant sa longueur, en deux moitiés égales; mais cette rainure s'efface entièrement par une macération même peu prolongée. Il n'est point cylindrique, mais plus ou moins déprimé, constamment plus large dans sa portion abdominale, et atténué, aminci dans sa portion thoracique, qui elle-même s'élargit un peu en pénétrant dans la tête. Son point d'attache antérieur m'a paru avoir lieu au cerveau même, et le postérieur au voisinage de l'anus. J'ai plusieurs fois constaté que cette dernière extrémité du cordon dorsal présente plusieurs lanières ou radicules inégales d'une nature parfaitement semblable à celle du reste du cordon, et qui semblent destinées à la fixer. En arrachant avec précaution cette extrémité, on entraîne ces lanières.

Ce cordon est ou semi diaphane ou grisâtre, quelquefois d'une teinte jaunâtre ou rembrunie; mais ces nuances sont variables dans le même individu, sans qu'il soit fa-

cile de s'en rendre raison. C'est ainsi que dans le *Coré bordé* je l'ai trouvé tantôt d'un gris obscur, tantôt d'un brun violet, sans que la pulpe adipeuse environnante revêtît ces mêmes nuances. Sa texture est charnue, assez résistante pour ne point céder aux tractions modérées exercées en sens inverse; mais les plus fortes lentilles amplifiantes n'y ont décelé aucune disposition fibreuse, et je n'ai jamais pu y constater le moindre mouvement de contraction ou de dilatation, quelque attentif que j'aie été dans l'exploration de cette propriété vitale. Je n'ai su non plus y reconnaître aucune trace de canal intérieur ou de cavité, aucun indice de cloisons ou d'étranglemens. C'est un tissu partout homogène et identique; seulement, comme je l'ai déjà dit, la portion abdominale de ce cordon présente une ligne médiane plus claire et un peu enfoncée.

Dans la splanchnologie des insectes, l'abondance des trachées qui se distribuent dans un organe est la mesure de son importance fonctionnelle, comme dans les grands animaux la richesse vasculaire et nerveuse indique le degré de vitalité des tissus. J'ai donc mis un soin particulier dans la recherche des vaisseaux aérifères qui se portent au cordon dorsal des Hémiptères, et j'ai trouvé qu'ils y étaient fort rares. A peine aperçoit-on çà et là quelques petites branches trachéennes qui rampent à la surface, et plus spécialement sur les côtés de ce cordon; et je n'ai point reconnu qu'elles en pénétrassent le tissu. Je n'ai pas été plus heureux pour y découvrir des rameaux nerveux.

Je n'entreprendrai point de faire ici le parallèle, trait pour trait, des divers caractères anatomiques assignés par les auteurs au prétendu vaisseau dorsal des insectes, et de ceux que je viens d'exposer pour le cordon dorsal des Hémiptères; cette analyse comparative des détails m'en-

traînerait au-delà des bornes de mon travail actuel. Il sera facile de se convaincre des nombreuses et essentielles différences qui existent entre elles.

S'il s'agissait maintenant de s'expliquer sur les attributions physiologiques de ce cordon, je dirais qu'une pratique de vingt années dans la dissection des insectes ne m'a fait reconnaître en lui aucun des traits qui sont propres ni à un appareil sécréteur, ni encore moins à un organe circulatoire. Je me rangerais donc de l'opinion de M. Cuvier, en considérant ce cordon comme le simulacre d'un organe déchu de ses fonctions, en un mot comme un vestige anatomique, et je me bornerais, pour appuyer ma manière de voir, à émettre les deux considérations suivantes.

1° C'est un fait établi, je crois, en principe, que dans les animaux où il y a une circulation générale d'air, celle-ci remplace ou exclut la circulation générale du sang ou d'un liquide analogue. Ces deux systèmes circulatoires simultanés sont incompatibles. Je m'abstiens d'énumérer les conséquences qui découlent naturellement de cette proposition; elles sont par trop évidentes.

2° J'ai déjà avancé que, dans l'échelle entomologique, les Hémiptères, comme insectes suceurs, avaient une organisation moins compliquée, moins parfaite que celle des insectes broyeur. La considération du cordon dorsal vient à l'appui de mon assertion, car il est encore plus simple, plus grêle, plus rudimentaire chez eux que dans les insectes à mandibules.

# ESSAI

D'UNE

## CLASSIFICATION ANATOMIQUE DES HÉMIPTÈRES.

---

Ainsi que je l'ai annoncé dans les premières pages de mon travail, je vais présenter dans un tableau raccourci et dans un style aphoristique, les traits les plus saillans des appareils organiques des Hémiptères soumis à mon scalpel. Ce tableau sera, autant que le permet l'état actuel d'une science à peine ébauchée, l'expression des caractères anatomiques comparatifs des insectes de cet ordre avec ceux des ordres qui l'avoisinent dans le cadre entomologique. Dans cette exposition succincte, j'ai placé les appareils organiques suivant l'ordre de leur valeur dans la classification anatomique. Je ne me dissimule point l'imperfection de ce travail, et son titre m'excuse d'avance; mais je cherche à en démontrer la possibilité.

### CINQUIÈME ORDRE DES INSECTES HEXAPODES. HÉMIPTÈRES.

*Appareil sensitif* composé d'un *cerveau* de deux *ganglions* seulement, placés tous deux dans le thorax; d'un *prolongement rachidien* et de plusieurs paires symétriques de *nerfs*.

*Appareil respiratoire* formé de *stigmates* toujours placés à la paroi inférieure du corps, et de *trachées* ou tubulaires ou utriculaires, quelques-unes constituant une espèce de parenchyme pulmonaire; une paire de stigmates pectoraux, quatre, six ou sept paires de stigmates abdominaux.

*Appareil digestif* constitué, 1° par des *glandes salivaires*, tantôt en sachets bi ou trilobés, tantôt en utricules agglomérées en pelotons ou en grappes, avec des bourses ou *réservoirs* salivaires plus ou moins développés; 2° par un *tube alimentaire* de longueur variable selon le genre de vie, dépourvu de gésier et de papilles extérieures ou villosités, offrant plusieurs dilatations plus ou moins constantes, et dans quelques familles, une portion récurrente qui, en venant s'aboucher de nouveau au point de départ, forme un véritable anneau ou cercle; 3° par un *organe hépatique* consistant en une ou deux paires de *vaisseaux biliaires*, toujours insérés sur une seule partie du canal digestif, soit immédiatement, soit par l'intermède d'une ou deux *vésicules biliaires* (organe hépatique nul dans les derniers Hémiptères); 4° par un *tissu adipeux* splanchnique plus ou moins abondant suivant le genre de vie.

*Appareil génital* composé, 1° dans le sexe mâle, d'une paire de *testicules* uni ou multicapsulaires, de *conduits déférens* plus ou moins repliés, de *vésicules séminales* variables pour leur nombre et leur configuration, d'un *canal éjaculateur*, et d'une *verge* enfermée dans une *armure copulatrice*; 2° dans le sexe femelle, de deux *ovaires*, dont les *gaines ovigères*, tantôt en nombre déterminé, tantôt innombrables, sont uni ou multiloculaires; d'un *oviducte*, d'un *organe sébifique*, d'un *oviscapte* dans plusieurs genres, enfin d'*œufs* de configuration et de structure très diverses. (Génération vivipare dans les Aphidiens.)

*Appareil odorifique* particulier à quelques familles d'Hémiptères, et s'abouchant au métathorax.

*Cordon dorsal* consistant en un filet charnu simple, libre, excepté à ses deux extrémités, sans aucune trace de cavités ni d'étranglemens.

## SECTION I. HÉTÉROPTÈRES.

*Glandes salivaires* formées le plus souvent de sachets bi, tri, ou quadrilobés, à lobes tantôt simples, tantôt divisés, munies de deux conduits efférens, dont l'un ordinairement plus long. *Bourses salivaires* dans plusieurs. *Tube alimentaire* n'ayant pas plus de trois ou quatre fois la longueur de l'insecte, pourvu d'un *jabot* plus ou moins marqué, d'un *ventricule chylique* dont la première dilatation porte le nom d'*estomac*, d'un *intestin* proprement dit, ou *sac stercoral* toujours beaucoup plus court que le ventricule précédent. Deux ou quatre *vaisseaux hépatiques* avec ou sans *vésicule biliaire*. *Tissu adipeux* splanchnique bien marqué. *Testicules* à une, deux ou sept (rarement huit) *capsules séminifiques* plus ou moins allongées. *Vésicules séminales* tubulaires ou utriculaires. *Canal éjaculateur* ordinairement court. *Ovaires* à quatre, cinq, sept ou huit *gânes ovigères*. Un *appareil odorifique* dans tous, constitué par une bourse sécrétrice qui s'ouvre à l'extérieur par un pore placé de chaque côté de la région pectorale du métathorax.

### FAMILLE PREMIÈRE. GÉOCORISES.

*Testicules* à une ou sept (rarement huit) *capsules séminifiques*. *Ovaires* à sept (rarement six ou huit) *gânes ovigères*. *Oviscapte* nul dans les uns, apparent dans un petit nombre. *OEufs* operculés.

GENRE *SCUTELLERA*.

*Trachées* en même temps tubulaires et utriculaires. Six *stigmates* abdominaux punctiformes. Le plus long des conduits efférens des *glandes salivaires* très flexueux et uniformément capillaire. Quatre *cordons valvuleux* enveloppant la dernière portion du ventricule chylique. Une seule paire de *vaisseaux hépatiques* à anses. Une *vésicule biliaire*. *Testicules* unicapsulaires revêtus d'une tunique rouge. Deux sortes de *vésicules séminales*, les unes utriculaires, les autres tubulaires. *Ovaires* à sept gaines ovigères bi ou triloculaires.

ESPÈCE 1. *Sc. nigro-lineata*. — Six paires seulement d'utricules pneumatiques abdominales correspondantes aux stigmates. Lobe antérieur de la glande salivaire simple, le postérieur digité. Deux vésicules séminales, utriculiformes, et une quantité innombrable de vésicules tubulaires fort courtes.

ESPÈCE 2. *Sc. maura*. — Utricules pneumatiques en nombre indéterminé. Les deux lobes de la glande salivaire digités. Vésicules séminales au nombre de cinq, toutes tubuleuses, longues, filiformes.

GENRE *PENTATOMA*.

Les mêmes caractères que dans la *Scutellera*.

ESPÈCE 1. *P. grisea*. — Les deux lobes de la glande salivaire très simples. Cordons valvuleux, avec une teinte rose, terminés en arrière par un renflement oliviforme. Une très grande vésicule séminale utriculiforme, et une quantité innombrable de vésicules tubulaires grêles et courtes. Cols des ovaires avec une collerette frangée.

ESPÈCE 2. *P. aparines*. — Lobe postérieur de la glande salivaire, digité à sa base. Trois grandes vésicules sémi-



nales utriculiformes, et une quantité innombrable de vésicules tubulaires courtes. Glande sébifique sphéroïdale. OËufs ovales-arrondis, brièvement velus, à opercule en calotte.

ESPÈCE 3. *P. ornata*. — Six gaines ovigères seulement à chaque ovaire. Oviducte gros et court, précédé d'une collerette frangée. OËufs en cylindre tronqué, à opercule plane, à péristome cilié.

#### GENRE *COREUS*.

*Trachées* toutes tubulaires. Six *stigmates* abdominaux punctiformes. Le plus long des conduits efférens de la *glande salivaire* renflé dans une grande partie de son étendue. *Cordons valvuleux* du ventricule chylifique au nombre de deux seulement, ou nuls. Deux paires de *vaisseaux hépatiques* à bouts flottans. *Testicules* composés de sept capsules séminifiques disposées en éventail. Une seule *vésicule séminale* utriculiforme fort grande. *Ovaires* à sept gaines ovigères biloculaires.

ESPÈCE 1. *C. marginatus*. — Glande salivaire trilobée. Deux paires de bourses salivaires. Deux cordons valvuleux au ventricule chylifique. Conduit déférent du testicule renflé vers son milieu. Col de l'ovaire très allongé. OËufs en sphéroïde comprimé, tronqué latéralement. Un appareil des sécrétions excrémentitielles.

ESPÈCE 2. *C. nugax*. — Glande salivaire bilobée, à lobes simples. Deux cordons valvuleux au ventricule chylifique. Existence d'un oviscapte fort court.

ESPÈCE 3. *C. hirticornis*. — Glande salivaire quadri-lobée. Point de cordons valvuleux au ventricule chylifique.

ESPÈCE 4. *C. panzeri*. — Idem.

GENRE *ALYDUS*.

Les mêmes caractères que dans le *Coreus*.

ESPÈCE 1. *A. geranii*. — Glande salivaire quadrilobée. Point de cordons valvuleux au ventricule chylique. Une seule et très grande vésicule séminale utriculiforme. Testicule flabelliforme de sept capsules séminifiques. Un appareil des sécrétions excrémentielles.

ESPÈCE 2. *A. apterus*. — Deux cordons valvuleux au ventricule chylique. Testicule en faisceau conoïde de sept capsules séminifiques.

GENRE *PYRRHOCORIS*.

*Trachées* toutes tubulaires. Six *stigmates* abdominaux punctiformes. *Glandes salivaires* quadrilobées, avec les conduits efférens uniformément capillaires. Une seule paire de *vaisseaux hépatiques* à anse. Deux *vésicules biliaires* distinctes. *Testicule* flabelliforme de sept capsules séminifiques. *Vésicules séminales* agglomérées, boursouflées. *Ovaire* de sept gaines ovigères quadriloculaires. Col de l'ovaire dilaté.

GENRE *LYGÆUS*.

*Trachées* toutes tubulaires. Six *stigmates* abdominaux. Conduits efférens des *glandes salivaires* uniformément capillaires. Une seule paire de *vaisseaux hépatiques* à anse. Une *vésicule biliaire*.

ESPÈCE 1. *L. lagenifer*. — Glande salivaire bilobée; lobe postérieur divisé. Gaines ovigères multiloculaires. Col de l'ovaire court et dilaté.

ESPÈCE 2. *L. hyosciami*. — Glande salivaire trilobée, à lobes simples. Gaines ovigères biloculaires. Col de l'ovaire long.

GENRE *CAPSUS*.

*Trachées* toutes tubulaires. Sept *stigmates* abdominaux. *Glandes salivaires* bilobées. Point de *vésicule biliaire*. *Testicule* en faisceau conoïde de huit capsules séminifiques. Conduit déférent capillaire. Deux paires de *vésicules séminales* tubuleuses, filiformes, repliées. *Ovaire* composé de huit gaines ovigères. Un *oviscapte* bien marqué. *Œufs* allongés, tronqués. *Glande sébifique* composée d'un très grand réservoir utriculiforme, et d'un vaisseau sécréteur ramuleux.

GENRE *MIRIS*.

Ajoutez aux caractères du genre précédent : conduits efférens de la *glande salivaire* offrant un sinus à cinq branches.

GENRE *PHYMATA*.

*Trachées* toutes tubulaires. Six *stigmates* abdominaux. Deux paires de *glandes salivaires*, l'une simple, l'autre bilobée. Conduits efférens fort courts. Une paire de *vaisseaux hépatiques* à anse. Point de *vésicule biliaire*. Point d'*oviscapte*.

GENRE *ARADUS*.

*Vaisseaux hépatiques* réunis deux à deux avant leur insertion. *Testicule* formé d'un faisceau de cinq *capsules séminifiques*. Une seule paire de *vésicules séminales*. Quatre *gaines ovigères* pour chaque *ovaire*.

GENRE *CIMEX*.

Deux paires de *glandes salivaires* très simples, l'une à double conduit efférent excessivement court, l'autre à long conduit simple. Point de *vésicule biliaire*. *Testicule*

flabelliforme, de sept capsules séminifiques. Conduit déférent renflé. Une paire de *vésicules séminales* utriculiformes, terminées par un faisceau de tubes ramuleux. Canal éjaculateur court et dilaté. *Ovaire* de sept gaines ovigères biloculaires. Col de l'ovaire tubuleux. *OÛfs* pubescens, à opercule en calotte. *Appareil sébifique* composé de deux utricules ovales.

#### GENRE *REDUVIUS*.

Deux paires de *glandes salivaires*, l'une à deux lobes et à deux conduits efférens courts, l'autre simple. Point de *vésicule biliaire*. *Testicule* flabelliforme de sept capsules séminifiques. Conduit déférent uniformément capillaire. Une seule paire de *vésicules séminales* filiformes, flexueuses. *Ovaire* de sept gaines ovigères biloculaires. Col de l'ovaire tubuleux. *Oviducte* dilaté.

#### FAMILLE SECONDE. *AMPHIBICORISES*.

*Trachées* toutes tubulaires, très fines et assez rares. Deux paires de *glandes salivaires*, l'une en sachet bilobé à un seul conduit efférent, l'autre en utricules groupées, à deux conduits distincts. Une seule paire de *vaisseaux hépatiques* à anses. Une *vésicule biliaire*. *Testiculés* uni ou bicapsulaires. Conduit déférent inséré vers le milieu de la longueur du testicule. *Vésicules séminales* nulles, remplacées par des flexuosités et des renflemens du conduit déférent. *Ovaire* de quatre gaines ovigères, longues et multiloculaires. *OÛfs* oblongs, s'ouvrant par une fente longitudinale.

#### GENRE *GERRIS*.

Lobes de la *glande salivaire* en sachet, terminés par des filets capillaires. *Testicules* bicapsulaires. Canal éjaculateur de moyenne longueur.

GENRE *VELIA*.

*Testicules* unïcapsulaires, appendiculés. Canal éjaculateur long, bulbeux à son origine.

FAMILLE TROISIÈME. *HYDROCORISES*.

*Trachées* toutes tubulaires et très fines, constituant dans quelques espèces une sorte de parenchyme pulmonaire. *Glandes salivaires* tantôt en utricules agglomérées en grappes, tantôt en sachets bilobés. Une paire de *vaisseaux hépatiques* à anse. Point de *vésicule biliaire*. Une ou deux *vessies natatoires*. *Testicules* à deux, cinq ou sept capsules séminifiques. *Ovaires* à cinq ou sept gaines ovigères allongées, multiloculaires.

GENRE *NAUCORIS*.

*Glandes salivaires* utriculeuses, bilobées. Une paire de bourses salivaires allongées. Deux *vessies natatoires*. *Testicules* à sept capsules séminifiques. Conduits déferens longs. *Vésicules séminales* les unes tubulaires, les autres utriculaires. *Ovaire* à sept gaines ovigères. Col de l'ovaire allongé. Un *oviscapte*.

ESPÈCE 1. *N. cimicoides*. — Testicule de sept capsules séminifiques allongées, égales entre elles. OËufs oblongs, obliquement tronqués à leur bout antérieur.

ESPÈCE 2. *N. aptera*. — Testicule de sept capsules séminifiques oblongues, dont trois fort petites, rudimentaires. OËufs ovales non tronqués.

GENRES *NEPA* ET *RANATRA*.

Deux *sachets trachéens*, comme parenchimateux, dans le thorax. Quatre paires seulement de *stigmates abdominaux* très grands, dont trois sont peut-être postiches.

*Glandes salivaires* en grappes utriculeuses allongées, bilobées. Deux paires de bourses salivaires, dont l'une renflée vers son milieu. *Cæcum* prolongé latéralement en une vessie natatoire. *Testicules* de cinq capsules séminifiques filiformes. *Ovaires* à cinq gaines ovigères multiloculaires. *OEufs* terminés par des prolongemens sétiformes.

ESPÈCE 1. *N. cinerea*. — Capsules séminifiques du testicule, filiformes d'un bout à l'autre, et agglomérées, pour chaque côté, en deux pelotons. *OEufs* ovales, terminés par sept soies.

ESPÈCE 2. *R. linearis*. — Capsules séminifiques du testicule renflées à leur base et agglomérées en un seul faisceau. *OEufs* oblongs, terminés par deux soies.

#### GENRE *CORIXA*.

Six paires de *stigmata abdominaux* punctiformes. Une seule paire de *glandes salivaires* en sachets bilobés. Une paire de réservoirs terminés par une poche globuleuse. *Testicule* à sept capsules séminifiques allongées, subulées, agglomérées. *Ovaire* à sept gaines ovigères.

ESPÈCE 1. *C. striata*. — *OEufs* sphéroïdes subulés.

ESPÈCE 2. *C. hieroglyphica*. — *OEufs* ovales - oblongs subulés.

#### GENRE *NOTONECTA*.

Six paires de *stigmata abdominaux* punctiformes. Une seule paire de *glandes salivaires* en sachets bilobés, ayant des connexions directes avec les réservoirs. *Testicule* à deux capsules séminifiques filiformes, plus ou moins roulées en spirale. Conduit déférent excessivement long et replié. Quatre paires de *vésicules séminales* filiformes. *Ovaires* à sept gaines ovigères. *OEufs* oblongs.

SECTION II. *HOMOPTÈRES.*

*Trachées* tubulaires et utriculaires. *Glandes salivaires* formées d'utricules agglomérées, d'où naissent des appendices (bourses?) filiformes. *Tube alimentaire* tantôt sous la forme d'un canal qui, sans interruption, se porte de la bouche à l'anus, tantôt ayant une portion récurrente qui vient s'implanter de nouveau au point de départ, et constituer ainsi un anneau. *Vaisseaux hépatiques* tantôt au nombre de deux paires, à bouts flottans, tantôt à une seule paire annuliforme, tantôt nuls. *Testicule* formé dans les uns par une agglomération de *capsules séminifiques* utriculiformes en nombre indéterminé, et tantôt constitué par quatre *capsules séminifiques* distinctes. *Ovaire* composé d'un nombre indéterminé de *gâines ovigères* agglomérées.

FAMILLE QUATRIÈME. *CICADAIRES.*

Deux paires de *vaisseaux hépatiques* à bouts flottans. *Testicule* formé par une agglomération de capsules séminifiques, ovoïdes ou oblongues, en nombre indéterminé. Conduit déférent excessivement long. *Vésicules séminales* toutes filiformes, très longues, reployées, peu nombreuses. *Ovaire* formé par une agglomération d'un grand nombre de *gâines ovigères*, bi, tri ou quadriloculaires. Un *oviscapte*.

GENRE *CICADA.*

Deux *grappes salivaires* de chaque côté. *Tube alimentaire* huit à dix fois plus long que le corps de l'insecte, ayant une portion récurrente qui forme un anneau. *Intestin* proprement dit long et grêle. Une paire de *vésicules séminales*. Canal éjaculateur bulbeux à son origine. *Ovaire*

composé de plus de quarante gânes ovigères biloculaires. *Oviducte* courbé en crosse. *Oviscapte* très développé. Réservoir de la *glande sébifique* fort grand.

#### GENRE *FULGORA*.

Une paire de *glandes salivaires* formées par un filet garni, sur un seul côté, d'utricules. *Tube alimentaire* n'ayant pas plus de trois ou quatre fois la longueur du corps de l'insecte, sans portion récurrente, annuliforme, mais coudé latéralement. *Testicule* formé de capsules séminifiques oblongues, agglomérées en peloton.

#### GENRE *CIXIUS*.

*Vaisseaux hépatiques* réunis deux à deux avant leur insertion. *Glandes salivaires* en utricules agglomérées. Les autres caractères comme ci-dessus.

#### GENRE *ISSUS*.

*Vaisseaux hépatiques* à quatre insertions distinctes. Les autres caractères comme dans le *Cixius*.

#### GENRE *LEDRA*.

Une paire de *glandes salivaires* formées d'utricules ovoïdes agglomérées. *Tube alimentaire* cinq ou six fois plus long que le corps de l'insecte, ayant une portion récurrente annuliforme. Dix à douze gânes ovigères triloculaires, pour chaque *ovaire*. Réservoir de la *glande sébifique* pédicellé.

#### GENRE *CERCOPIS*.

Une paire de *glandes salivaires*, avec un grand nombre de bourses salivaires filiformes. *Tube alimentaire* comme dans la *Ledra*. Une trentaine de gânes ovigères quadriloculaires, à chaque *ovaire*.



GENRE *APHROPHORA*.

*Appareil digestif*, comme dans la *Cercopis*. Une quinzaine de gaines ovigères, biloculaires à chaque ovaire.

FAMILLE CINQUIÈME. *PSYLLIDES*.

*Bouche* placée un peu en arrière de l'articulation des pattes antérieures. Une paire de *glandes salivaires* formées par un petit nombre d'utricules sphéroïdes. *Tube alimentaire* à peine trois ou quatre fois plus long que le corps de l'insecte, ayant une portion récurrente annuliforme. Quatre *vaisseaux hépatiques* excessivement courts, rudimentaires. *Testicule* de quatre capsules séminifiques distinctes. *Vésicules séminales* utriculiformes. *Ovaire* formé d'un peloton de gaines ovigères nombreuses, uniloculaires. *OËufs* munis d'un prolongement latéral en forme de bec.

GENRE ISOLÉ. *DORTHESIA*.

*Bouche* placée entre les articulations des pattes antérieures. Une paire de *glandes salivaires* à utricules rares et arrondies. *Tube alimentaire* trois fois plus long que le corps, ayant une portion récurrente annuliforme. *Intestin grêle* inséré sur le côté du cœcum. *Vaisseaux hépatiques* formant deux colliers complets, insérés par un col commun. *Ovaire* court, formé de dix à douze gaines ovigères uniloculaires. *OËufs* pondus dans un sac fixé à la partie postérieure du corps de l'insecte où ils éclosent.

FAMILLE SIXIÈME. *APHIDIENS*.

*Tube alimentaire* à peine plus long que le corps de l'insecte, dépourvu de *vaisseaux hépatiques*, et sans portion récurrente. Génération vivipare.

FIN.

# EXPLICATION DES PLANCHES

DE L'ANATOMIE

## DES HÉMIPTÈRES.



FIGURE 1.

PL. I.

Tête, appareil digestif, cordon dorsal et bout de l'abdomen fort grossis de la *Scutellera nigro-lineata*.

*aa*, glandes salivaires avec les conduits excréteurs.

*bb*, bourses salivaires déjetées sur les côtés pour être mises en évidence.

*c*, première poche du ventricule chylifique ou estomac, précédée du jabot et de l'œsophage, suivie d'une portion tubuleuse filiforme qui se termine par la seconde poche gastrique.

*d*, cordons valvuleux du ventricule chylifique.

*ee*, vaisseaux hépatiques s'abouchant à une vésicule biliaire.

*f*, extrémité postérieure de l'abdomen d'un mâle.

*g*, cordon dorsal dévié de sa direction naturelle.

FIGURE 2.

Portion encore plus grossie du tube alimentaire de ce même insecte, pour mettre en évidence les cordons valvuleux du ventricule chylifique.

*a*, seconde poche gastrique.

*b*, cordons valvuleux au nombre de quatre.

*c*, vésicule biliaire avec l'origine des vaisseaux hépatiques.

*d*, intestin ou sac stercoral.

FIGURE 3.

Glande salivaire du même insecte, vue par sa face inférieure, et considérablement grossie.

- a*, lobe antérieur de cette glande.  
*b*, lobe postérieur.  
*c*, trachée qui se distribue à la glande.  
*d*, conduit excréteur du lobe postérieur.  
*e*, conduit excréteur du lobe antérieur.

FIGURE 4.

Portion fort grossie du tube alimentaire de la *Pentatoma grisea*, pour mettre en évidence les cordons valvuleux du ventricule chylifique.

- a*, portion filiforme de ce dernier organe.  
*b*, seconde poche gastrique.  
*c*, col de cette poche.  
*d*, cordons valvuleux au nombre de quatre.  
*ee*, portions des vaisseaux hépatiques, et vésicule biliaire presque affaissée, située au-dessous de l'organe.  
*f*, intestin ou sac stercoral.

FIGURE 5.

Intestin et vésicule biliaire de cet insecte vus en-dessous. La vésicule est pleine et sphéroïdale. L'insertion des vaisseaux hépatiques y est brusque; celle de la vésicule avec l'intestin est en évidence.

FIGURE 6.

Portion considérablement grossie de l'extrémité postérieure d'un des cordons valvuleux du même insecte. On y voit les contractions annulaires qui déterminent les valvules, le renflement olivaire, et sur un côté une portion membraneuse qui fait partie du tube alimentaire.

FIGURE 7.

Glande salivaire du même insecte considérablement grossie et vue par sa face inférieure.  
*a*, lobe antérieur.

*b*, lobe postérieur.  
*d*, conduit excréteur du lobe antérieur.

FIGURE 8 et 9.

Glandes salivaires du même insecte vues par leur face inférieure, et fournissant l'exemple de deux légères modifications dans la forme du lobe antérieur.

FIGURE 10.

Glande salivaire de la *Scutellera maura*, fort grossie, et vue par sa face inférieure.  
*a*, lobe antérieur.  
*b*, lobe postérieur.  
*c*, conduit excréteur du lobe postérieur.  
*d*, conduit excréteur du lobe antérieur.

FIGURE 11.

Glande salivaire fort grossie de la *Pantatoma aparines*.  
*a*, lobe antérieur.  
*b*, lobe postérieur.  
*c*, conduit excréteur du lobe postérieur.  
*d*, conduit excréteur du lobe antérieur.

FIGURE 12.

*a*, Hémélytre, et *b*, antenne, grossies de la *Scutellera maura*.

FIGURE 13.

PL. II.

Tête, appareil digestif et extrémité de l'abdomen fort grossis du *Coreus marginatus* femelle.

*aa*, glandes salivaires vues par-dessous avec les conduits excréteurs.  
*bb*, bourses salivaires au nombre de deux paires.  
*c*, portion tubuleuse et filiforme du ventricule chylifique, précédée de l'estomac, et suivie de la seconde poche gastrique.  
*d*, cordons valvuleux du ventricule.  
*ee*, vaisseaux hépatiques au nombre de quatre, s'insérant à une vésicule biliaire.

*f*, intestin ou sac stercoral.

FIGURE 14.

Région dorsale grossie de ce même insecte, pour mettre en évidence les lobes médians des troisième et quatrième segmens.

FIGURE 15.

Glande salivaire du *Coreus chloroticus* fort grossie et vue par-dessous.

*a*, lobe antérieur.

*b*, lobe postérieur.

*c*, conduit excréteur du lobe postérieur.

*d*, conduit excréteur du lobe antérieur.

FIGURE 16.

*Alydus geranii* grossi.

*a*, mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 17.

Tête, appareil digestif et extrémité de l'abdomen fort grossis du même insecte.

*aa*, glandes salivaires avec leurs conduits excréteurs.

*bb*, bourses salivaires au nombre de quatre.

*c*, portion tubuleuse et filiforme du ventricule chylique, précédée de l'estomac et suivie de la seconde poche gastrique.

*dd*, vaisseaux hépatiques non entiers.

*e*, sac stercoral.

*f*, bout de l'abdomen.

FIGURE 18.

*Alydus apterus* grossi.

*a*, mesure de sa longueur naturelle.

*b*, abdomen d'une femelle avancée dans sa gestation.

FIGURE 19.

Tête, appareil digestif et extrémité de l'abdomen fort grossis de la *Pyrrhocoris aptera*.

- aa*, glandes salivaires avec leurs canaux excréteurs.  
*bb*, bourses salivaires.  
*c*, portion tubuleuse et filiforme du ventricule chylique, précédée de l'estomac, et suivie de la seconde poche gastrique.  
*dd*, vaisseaux hépatiques.  
*e*, sac stercoral.

FIGURE 20.

Glande salivaire du même insecte fort grossie et vue par-dessous.

FIGURE 21.

Portion considérablement grossie du tube alimentaire du même insecte.

- a*, portion tubuleuse du ventricule chylique.  
*b*, seconde poche gastrique.  
*c*, col de cette poche.  
*dd*, utricules vestigiaires.  
*ee*, vaisseaux hépatiques déroulés, avec les deux vésicules biliaires.  
*f*, sac stercoral.

FIGURE 22.

PL. III.

Tête et appareil digestif fort grossis du *Ligæus lagenifer*.

- aa*, glandes salivaires avec leurs conduits excréteurs.  
*bb*, bourses salivaires.  
*c*, portion tubuleuse et filiforme du ventricule chylique, précédée de l'estomac, et suivie de la seconde poche gastrique.  
*dd*, vaisseaux hépatiques déroulés, insérés à la vésicule biliaire.  
*e*, intestin ou sac stercoral.

FIGURE 23.

Région dorsale du corselet de ce même insecte fort grossie, pour mettre en évidence un de ses traits spécifiques.

FIGURE 24.

Glande salivaire du même insecte, considérablement grossie et vue par-dessous.

- a*, lobe antérieur.  
*b*, lobe postérieur.  
*c*, conduit excréteur du lobe postérieur.  
*d*, conduit excréteur du lobe antérieur.

FIGURE 25.

Tube alimentaire fort grossi du *Lygæus hyosciami*.

- a*, œsophage et jabot.  
*b*, estomac ou première poche du ventricule chylique.  
*c*, portion tubuleuse de celui-ci.  
*d*, seconde poche gastrique. et col qui la suit.  
*ee*, vésicule biliaire et origine des vaisseaux hépatiques.  
*f*, sac stercoral.

FIGURE 26.

Glande salivaire du même insecte fort grossie.

- a*, lobe antérieur.  
*b*, lobe postérieur.  
*c*, conduit excréteur du lobe postérieur.  
*d*, celui du lobe antérieur.

FIGURE 27.

Tête et appareil digestif fort grossis du *Miris Carcelii*.

- aa*, glandes salivaires avec leurs conduits excréteurs.  
*b*, estomac.  
*c*, seconde poche gastrique.  
*dd*, vaisseaux hépatiques.  
*e*, intestin ou sac stercoral.

FIGURE 28.

Glande salivaire du même insecte vue par-dessous, et considérablement grossie.

- a*, lobe antérieur.  
*b*, lobe postérieur.  
*c*, sinus des conduits excréteurs.  
*d*, bourse salivaire.



FIGURE 29.

Tube alimentaire fort grossi du *Capsus tricolor*.

*a*, estomac précédé de l'œsophage, et suivi de deux renflemens variables.

*bb*, vaisseaux hépatiques.

*c*, sac stercoral.

FIGURE 30.

Portion du tube alimentaire du même insecte considérablement grossie.

*a*, seconde poche gastrique.

*bb*, vaisseaux hépatiques non entiers.

*c*, sac stercoral vu par-dessous, pour mettre en évidence le mode d'insertion latérale du ventricule chylifique, et celui des vaisseaux hépatiques.

FIGURE 31.

Glande salivaire du même insecte considérablement grossie et vue par-dessous.

*a*, lobe antérieur.

*b*, lobe postérieur.

*c*, bourse salivaire.

FIGURE 32.

Bourse salivaire? du même insecte beaucoup plus grossie.

FIGURE 33.

Hémélytre grossie du même insecte, pour servir à l'étude des caractères génériques.

FIGURE 34.

PL. IV.

Tête et appareil digestif fort grossis de la *Phymata crassipes*.

*aa*, glandes salivaires avec leurs conduits excréteurs fort courts.

*bb*, bourses salivaires

*c*, ventricule chylifique.

*dd*, vaisseaux hépatiques déployés.

*e*, sac stercoral.

FIGURE 34 bis.

Patte antérieure du même insecte fort grossie.

FIGURE 35.

Patte postérieure du même insecte fort grossie.

FIGURE 36.

*Aradus avenius* fort grossi.

FIGURE 37.

Mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 38.

Hémélytre et aile rudimentaire de cet insecte.

FIGURE 39.

Patte antérieure fort grossie.

FIGURE 40.

Bout de l'abdomen du mâle.

FIGURE 41.

Larve fort grossie de cet insecte.

FIGURE 42.

Mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 43.

Tube alimentaire considérablement grossi du même insecte.

*a*, oesophage.*b*, ventricule chylifique.*c*, vaisseaux hépatiques.*d*, sac stercoral.

## FIGURE 44.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen considérablement grossis du *Cimex lectularius*.

*aa*, première paire de glandes salivaires.

*bb*, seconde paire de ces glandes.

*c*, estomac suivi de la portion tubuleuse du ventricule chylique.

*dd*, vaisseaux hépatiques non entiers.

*e*, sac stercoral.

*f*, bout de l'abdomen de la femelle.

## FIGURE 45.

Glande salivaire du même insecte fort grossie et isolée, pour mettre en évidence la bifurcation des conduits excréteurs.

## FIGURES 46 et 47.

Modifications de la seconde paire des glandes salivaires du même insecte.

## FIGURE 48.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen fort grossis du *Reduvius stridulus*.

*aa*, glandes salivaires, au nombre de deux paires, avec leurs conduits excréteurs.

*b*, portion tubuleuse du ventricule chylique, précédée de l'estomac.

*cc*, vaisseaux hépatiques déployés.

*d*, sac stercoral.

## FIGURE 49.

Première glande salivaire du même insecte considérablement grossie et vue par-dessous.

*a*, lobe antérieur.

*b*, lobe postérieur.

*c*, conduits excréteurs.

## FIGURE 50.

Seconde glande salivaire de cet insecte considérablement grossie et vue par-dessous avec son conduit excréteur.

FIGURE 51.

Portion considérablement grossie du conduit excréteur de cette glande, pour mettre en évidence son tube inclus.

FIGURE 52.

Antenne fort grossie de cet insecte.

*a*, rotule.

FIGURE 53.

Patte antérieure de cet insecte fort grossie et vue par-dessus.

FIGURE 54.

Tibia et tarse de cette patte vus par-dessous.

*e*, pelote en brosse.

PL. V.

FIGURE 55.

*Nabis dorsalis* fort grossi.

FIGURE 56.

Mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 57.

Patte antérieure de cet insecte considérablement grossie.

FIGURE 58.

*Pelogonus marginatus* fort grossi.

*a*, mesure de sa longueur naturelle.

*b*, antenne.

*c*, patte antérieure.

*d*, patte intermédiaire.

*e*, patte postérieure.

FIGURE 58 bis.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen du *Pelogonus marginatus*, considérablement grossis.

*a*, Tête avec le bec dans un état d'extension forcée.

- bb*, glandes salivaires.  
*cc*, réservoirs salivaires.  
*d*, première poche du ventricule chylique.  
*e*, renflement de sa terminaison.  
*f*, cœcum.  
*gg*, vaisseaux biliaires.  
*h*, glande salivaire vue en-dessous.  
*i*, bourse salivaire.

FIGURE 59.

*Gerris canalicum*, femelle très grossie.

FIGURE 60.

Mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 61.

Antenne de cet insecte considérablement grossie.

FIGURE 62.

Portion de cette antenne encore plus grossie.

*a*, *b*, rotules ou articles supplémentaires.

FIGURE 63.

Un tarse de cet insecte considérablement grossi, pour mettre en évidence l'insertion des ongles ou crochets.

FIGURE 64.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen du *Gerris canalicum* considérablement grossis.

- aa*, première paire de glandes salivaires.  
*bb*, seconde paire de glandes salivaires.  
*c*, estomac suivi d'une portion tubuleuse.  
*d*, seconde poche gastrique.  
*ee*, vaisseaux hépatiques déployés, et vésicule biliaire.  
*f*, sac stercoral.  
*g*, bout de l'abdomen de la femelle.

FIGURE 65.

*Nelia currens* mâle fort grossi.

FIGURE 66.

Mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 67.

Antenne encore plus grossie.

*a*, rotule.

FIGURE 68.

Patte antérieure très grossie.

FIGURE 69.

Patte postérieure du mâle très grossie.

FIGURE 70.

Abdomen de la femelle fort grossi.

FIGURE 71.

Glandes salivaires de cet insecte fort grossies.

*a*, première glande.*b*, seconde glande.

FIGURE 72.

PL. VI.

Tête et appareil digestif fort grossis de la *Naucoris aptera*.*aa*, glandes salivaires.*bb*, bourses salivaires.*c*, estomac ou première poche du ventricule chylifique.*d*, portion tubuleuse de celui-ci.*e*, seconde poche gastrique.*ff*, vaisseaux hépatiques déployés.*g*, sac stercoral, ayant à sa base les vessies natatoires.

FIGURE 73.

Tube alimentaire fort grossi de la *Naucoris cimicoides*.

- a*, œsophage.  
*b*, estomac singulièrement boursoufflé.  
*c*, portion tubuleuse du ventricule chylifique.  
*d*, seconde poche gastrique.  
*ee*, origine des vaisseaux hépatiques.  
*f*, intestin grêle.  
*g*, sac stercoral, avec les vessies natatoires.

FIGURE 74.

Appareil salivaire grossi du même insecte.

- a*, glande avec les deux conduits excréteurs.  
*b*, bourse salivaire.

FIGURE 75.

Patte antérieure grossie du même insecte.

FIGURE 76.

Patte postérieure du même.

- a*, hanche avec les muscles.  
*b*, trochanter et cuisse. Celle-ci garnie au bord inférieur d'un duvet court et serré, et de deux rangées de spinules.  
*c*, tibia hérissé de plusieurs rangées longitudinales de piquans, et garni en-dessous de longs poils servant de nageoire. Extrémité tarsienne du tibia comme pectinée par des piquans.  
*d*, tarse de deux articles allongés, presque égaux, garnis à droite et à gauche de longs poils ou barbes qui en font une véritable nageoire.

FIGURE 77.

Ongles de ce même tarse longs, grêles, presque droits, concourant à la natation.

FIGURE 78.

Hémélytre grossie de la *Naucoris aptera*. Elle se termine en pointe mousse, est dépourvue de portion membraneuse, et d'une texture coriacée uniforme.

FIGURE 79.

Hémélytre grossie de la *Naucoris cimicoides*. Elle est pourvue d'une portion membraneuse, et largement tronquée à son extrémité.

FIGURE 80.

Aile grossie du même insecte. Elle est ployée comme dans le repos, et vue par-dessous. Il n'y a que trois nervures.

FIGURE 81.

Tête et appareil digestif fort grossis de la *Ranatra linearis*.

*a*, tête vue par-dessus et dans un état d'extension forcée. Bec de trois articles, nullement canaliculé en-dessus, servant de gaine au suçoir.

*A*, suçoir considérablement grossi et dégagé de la gaine. Il se compose de cinq pièces, et non de quatre seulement; savoir: deux à la base, plus courtes, plus larges, formant comme deux bractées engainantes; deux autres sétiformes, canaliculées; la cinquième est la langue, sorte de stylet armé de dents dirigées en arrière.

*b, b*, tendons cornés, ou tiges noires terminées par un faisceau de fibres musculaires, et destinées sans doute à mouvoir le suçoir.

*cc*, glandes salivaires avec leurs conduits excréteurs.

*dd*, bourses salivaires.

*e*, ventricule chylifique.

*f*, sac stercoral.

*g*, vessie natatoire.

*h*, terminaison de l'intestin.

*ii*, vaisseaux hépatiques déployés.

FIGURE 82.

Tête, appareil digestif et extrémité de l'abdomen fort grossis de la *Nepa cinerea*.

*a*, tête dans un état d'extension forcée.

*bb*, grappes salivaires.

*cc*, bourses salivaires.

*d*, ventricule chylifique, débutant par un estomac.



- e*, intestin.  
*f*, vessie natatoire, noirâtre.  
*gg*, vaisseaux hépatiques déployés.  
*h*, dernier segment de l'abdomen et siphon respiratoire.  
 A, grappe salivaire plus grossie, pour mettre en évidence la texture granuleuse de la glande, les deux conduits excréteurs, et les deux bourses ovoïdes sessiles placées à la base de la grappe.  
 B, petite bourse salivaire rétrécie en col en avant.

FIGURE 85.

PL. VII.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen fort grossis de la *Corixa striata*.

- a*, tête vue en-dessous. Elle est concave, mince, en triangle obtus; yeux grands, triangulaires, avec une rétine violette.  
*bb*, glandes salivaires.  
*c*, œsophage et jabot.  
*d*, ventricule chylifique, débutant par l'estomac.  
*e*, intestin.  
*f*, cœcum servant de vessie natatoire.  
*gg*, vaisseaux hépatiques déployés.  
*h*, bout de l'abdomen de la femelle.  
 A, glande et bourse salivaires fort grossies.  
 1, glande.  
 2, bourse.  
 B, portions de vaisseaux hépatiques considérablement grossies, pour mettre en évidence leurs flexuosités et varicosités. Dans l'une on a représenté la portion du vaisseau, qui, au voisinage de l'insertion au tube alimentaire, est plus grêle et non variqueuse.  
 C, antenne considérablement grossie, composée de trois pièces seulement, et non de quatre.

FIGURE 84.

Pattes très grossies du même insecte.

- a*, patte antérieure.  
*b*, patte intermédiaire.  
*c*, patte postérieure.

4. *Savans étrangers*.

FIGURE 85.

*Corixa hieroglyphica* fort grossie.

FIGURE 86.

Mesure de sa longueur naturelle.

FIGURE 87.

Hémélytre détachée et plus grossie de ce même insecte.

FIGURE 88.

Hémélytre détachée et fort grossie de la *Corixa striata*, Latr., pour l'étude comparative des mouchetures ou linéoles qui la distinguent de la précédente.

FIGURE 89.

Tête et appareil digestif fort grossis de la *Notonecta glauca*.

*a*, tête vue en-dessous et dans un état d'extension forcée. Elle est très largement ouverte, pour son articulation avec le thorax. Les bords de cette ouverture forment une saillie. Antennes dirigées en avant, courtes, de trois articles distincts. Bec de trois pièces.

*bb*, glandes salivaires.*cc*, bourses salivaires.*d*, estomac ou première poche du ventricule chylifique.*e*, portion tubuleuse de celui-ci.*f*, seconde poche gastrique.*g*, vessie natatoire précédée de l'intestin.*hh*, vaisseaux hépatiques déployés.

FIGURE 90.

Modification de forme du tube alimentaire de cet insecte. L'estomac n'est point boursoufflé, et la seconde poche gastrique est à peine marquée.

FIGURE 91.

Appareil salivaire très grossi de cet insecte.

- a*, glande.  
*b*, bourse.

FIGURE 92.

Portion de la même glande encore plus grossie, pour mettre en évidence l'insertion des conduits excréteurs.

- a*, lobe antérieur.  
*b*, base du lobe postérieur.

FIGURE 93.

Portion considérablement grossie du tube alimentaire de cet insecte, pour mettre en évidence l'insertion des vaisseaux hépatiques.

- a*, seconde poche gastrique:  
*bb*, vaisseaux hépatiques non variqueux, dans le voisinage de leur insertion. Celle-ci a lieu en avant d'un léger bourrelet annulaire.  
*c*, intestin.

FIGURE 94.

Abdomen du même insecte, vu par sa face inférieure ou ventrale, afin de mettre en évidence et les stigmates et les barbes poilues qui servent de nageoires. Les trois derniers segmens ont une légère carène médiane, garnie à droite et à gauche de barbes.

FIGURE 95.

Patte postérieure de cet insecte grossie.

- a*, hanche fort grande.  
*b*, trochanter.  
*c*, cuisse garnie en-dessous d'une rangée d'aspérités.  
*d*, tibia hérissé d'aspérités noires, et garni en-dessous, ainsi que le tarse, de nageoires de barbes très fines.  
*e*, tarse de deux articles, allongés, presque égaux, et terminé par deux ongles longs, presque droits, fort grêles.

FIGURE 95, A.

PL. VIII.

Tête et appareil digestif médiocrement grossis de la *Cicada orni*.

- a*, tête vue en-dessus, et dans une position horizontale forcée.  
*bb*, appareil salivaire.

- c*, œsophage et jabot.  
*d*, ligament suspenseur gastro-œsophagien.  
*e*, anse duodénale du ventricule chylifique.  
*f*, cul de sac latéral de cette anse.  
*g*, poche du ventricule chylifique.  
*h*, prolongement intestiniforme de ce dernier.  
*i*, intestin.  
*jjj*, vaisseaux hépatiques.  
*k*, cœcum.  
*l*, glandes excrémentitielles.  
*m*, dernier segment dorsal de l'abdomen du mâle.  
*n*, une glande excrémentitielle fort grosse.

## FIGURE 95, B.

Portion considérablement grossie du tube alimentaire.

- a*, œsophage.  
*b*, jabot.  
*c*, anse duodénale du ventricule chylifique.  
*d*, cul de sac latéral de cette anse.  
*e*, ligament suspenseur gastro-œsophagien.  
*f*, poche du ventricule chylifique, vue en-dessous, pour mettre en évidence les insertions des vaisseaux hépatiques, et celle du prolongement intestiniforme *g*.  
*h*, origine de l'intestin.  
*i*, vaisseaux hépatiques.

## FIGURE 95, C.

Petite glande salivaire sublinguale considérablement grossie.

## FIGURE 95, D.

Glandes salivaires considérablement grossies.

## FIGURE 95, E.

Tête et appareil digestif fort grossis de l'*Issus coleoptratus*.

- a*, tête vue en-dessus; vertex large; point d'ocelles; antennes insérées sous les yeux.

*bb*, glandes salivaires.  
*c*, estomac.  
*d*, portion tubuleuse du ventricule chylique, formant une anse à branches contiguës.  
*ee*, vaisseaux hépatiques.  
*f*, intestin.

FIGURE 96.

Tube alimentaire fort grossi du *Cixius 5-costatus*.

*a*, œsophage.  
*b*, estomac.  
*c*, portion tubuleuse du ventricule chylique, disposée comme celle de l'insecte précédent.  
*dd*, vaisseaux hépatiques.  
*e*, intestin.

FIGURE 97.

Un vaisseau hépatique isolé et considérablement grossi du même insecte.

FIGURE 98.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen fort grossis de l'*Aphrophora salicina*.

*aa*, glandes salivaires.  
*b*, jabot.  
*c*, estomac ou première poche du ventricule chylique.  
*d*, portion tubuleuse et récurrente de ce dernier.  
*ee*, vaisseaux hépatiques déployés.  
*f*, intestin.  
*g*, bout de l'abdomen femelle.

FIGURE 99.

Portion très grossie d'un vaisseau hépatique, pour mettre en évidence ses varicosités.

FIGURE 100.

Glande salivaire de ce même insecte considérablement grossie et vue en-dessous.

*aa*, conduits excréteurs.

Glande salivaire du *Cercopis sanguinolenta*, vue en-dessous, et considérablement grossie.

1, glande proprement dite, ayant un lobe antérieur simple et un postérieur boursoufflé.

222, bourses salivaires? au nombre de huit.

3, conduits efférens.

a, extrémité considérablement grossie d'une des bourses salivaires.

b, portion extrêmement grossie d'un conduit efférent.

*Dorthesia characias* femelle, fort grossie et dépouillée de son enveloppe céracéo-amylacée.

Mesure de sa longueur naturelle.

Un œil considérablement grossi.

Sac céracéo-amylacé, placé à l'extrémité de l'abdomen, et renfermant les œufs dans une bourre cotonneuse.

Antenne de cet insecte grossie, composée de huit articles.

Patte intermédiaire de cet insecte, fort grossie.

a, hanche conoïde courte.

b, cuisse.

c, tibia, avec quelques aspérités rares.

d, tarse d'une seule pièce, allongée, terminée par un seul ongle allongé, presque droit.

FIGURE 108.

Appareil digestif fort grossi de cet insecte.

*aa*, glandes salivaires.

*A*, une utricule isolée de la glande.

*b*, rostre.

*c*, œsophage.

*d*, estomac.

*e*, portion tubuleuse récurrente du ventricule chylique.

*f*, intestin grêle.

*g*, cœcum.

*hh*, vaisseaux hépatiques.

FIGURE 109.

Vaisseaux hépatiques du même insecte, encore plus grossis.

*a*, portion tubuleuse du ventricule chylique où se fait l'insertion hépatique.

*bb*, vaisseaux biliaires, formant deux anses annulaires.

FIGURE 110.

Tête, prothorax, appareil digestif et extrémité de l'abdomen fort grossis de la *Psylla ficus*.

*a*, œsophage.

*b*, portion annulaire du ventricule chylique.

*c*, estomac, ou première poche de ce dernier.

*d*, intestin.

*e*, vaisseaux hépatiques.

*f*, bout de l'abdomen de la femelle.

*g*, portion récurrente du ventricule chylique.

FIGURE 111.

Hémélytre fort grossie de cet insecte.

FIGURE 112.

Aile ayant à sa base une seule nervure discoïdale qui n'atteint pas son milieu, et à laquelle aboutissent deux autres nervures presque imperceptibles.

FIGURE 113.

Patte postérieure fort grossie du même insecte.

*a*, épimère terminé par une pointe épineuse.

*b*, extrémité tarsienne du tibia, couronnée d'un côté par des dents.

FIGURE 114.

Tête, appareil digestif et bout de l'abdomen fort grossis de l'*Aphis papaveris*.

*a*, estomac.

*b*, portion tubuleuse du ventricule chylique.

*c*, intestin.

*d*, extrémité de l'abdomen.

*e*, tête avec le vertex très large, et une petite apophyse derrière chaque œil. Antennes composées de sept articles principaux, dont les deux premiers sont courts, gros et noirs, et les autres longs et grêles; l'avant dernier forme à son extrémité une petite saillie latérale; le dernier, qui est presque capillaire, paraît au microscope comme multi-articulé ou cloisonné.

FIGURE 115.

Portion du tube alimentaire de cet insecte, considérablement grossi.

*a*, œsophage.

*b*, estomac.

*c*, portion tubuleuse du ventricule chylique.

FIGURE 116.

Antenne considérablement grossie de l'*Aphis longipes*.

FIGURE 117.

Patte postérieure fort grossie de cet insecte.

FIGURE 118.

PL. X.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Scutellera nigro-lineata*.

*aa*, testicules; celui de la gauche, ouvert à son extrémité pour mettre en évidence la pulpe spermatique qu'il renferme.



*bb*, conduits déférens.  
*cc*, vésicules séminales utriculiformes.  
*dd*, vésicules séminales tubuleuses.  
*e*, canal éjaculateur.  
*f*, armure copulatrice.

FIGURE 119.

Testicule du même insecte dans un état de turgescence séminale particulière, et avec les trachées qui s'épanouissent à sa surface.

FIGURE 120.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Scutellera maura*.

*aa*, testicules.  
*bbbb*, vésicules séminales.  
*c*, portion de l'intestin.  
*d*, armure copulatrice.

FIGURE 121.

Portion encore plus grossie de ce même appareil.

*aa*, conduits déférens des testicules.  
*bbbb*, vésicules séminales.  
*c*, bulbe du canal éjaculateur.  
*d*, canal éjaculateur.

FIGURE 122.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Pentatoma dissimilis*.

*aa*, testicules.  
*bb*, conduits déférens.  
*cc*, grande et petites vésicules séminales.  
*d*, canal éjaculateur.  
*e*, armure copulatrice.  
*f*, portion du tube alimentaire.

FIGURE 123.

Portion considérablement grossie et déployée de ce même appareil, vue en-dessous.

*aa*, conduits déférens des testicules.  
*bbb*, vésicules séminales tubuleuses arbusculées.

*cc*, autres vésicules séminales tubuleuses, insérées vers l'extrémité du bulbe du canal éjaculateur.  
*dd*, grande vésicule séminale utriculiforme.  
*e*, canal éjaculateur, débutant par un bulbe conoïde.

FIGURE 124.

Portion considérablement grossie et déployée de l'appareil génital mâle de la *Pentatomà smaragdula*.

*aa*, conduits déférens des testicules.  
*b*, un des groupes des petites vésicules séminales tubuleuses.  
*c*, un des groupes des grandes vésicules séminales tubuleuses.  
*d*, grande vésicule séminale utriculiforme.  
*e*, portion bulbeuse du canal éjaculateur.

FIGURE 125.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Pentatoma aparines*.

*aa*, testicules.  
*bb*, conduits déférens.  
*ccc*, vésicules séminales utriculiformes.  
*dd*, vésicules séminales tubuleuses agglomérées.  
*e*, armure copulatrice.  
*f*, portion du canal digestif.

FIGURE 126.

Portion considérablement grossie du même appareil, vue en-dessous, pour mettre en évidence le mode d'insertion des vésicules séminales, des conduits déférens et du canal éjaculateur.

*aa*, conduits déférens.  
*bbb*, vésicules séminales utriculiformes.  
*cc*, origines des vésicules séminales tubuleuses.  
*d*, canal éjaculateur.

FIGURE 127.

Appareil génital mâle fort grossi du *Coreus marginatus*.

*aa*, testicules.  
*bb*, conduits déférens.  
*c*, vésicules séminales.  
*d*, canal éjaculateur.

*ee*, vaisseaux dépendant d'un organe des sécrétions excrémentitielles.

*f*, armure copulatrice et verge.

*g*, Portion du canal digestif.

FIGURE 128.

Portion considérablement grossie de l'armure copulatrice de cet insecte.

*a*, canal éjaculateur.

*b*, pièces de l'armure.

*c*, verge avec un vestige de gland et un prépuce cilié.

FIGURE 129.

Appareil génital mâle fort grossi de l'*Alydus geranii*.

*aa*, testicules.

*bb*, conduits déférens.

*c*, vésicule séminale.

*dd*, organe dépendant d'un appareil des sécrétions excrémentitielles.

*e*, armure copulatrice.

FIGURE 130.

Portion considérablement grossie de ce même appareil, vue de côté, pour mettre en évidence le mode de connexion de la vésicule séminale avec les conduits déférens et le canal éjaculateur.

*a*, conduits déférens.

*b*, vésicule séminale.

*c*, canal éjaculateur.

FIGURE 131.

Organe des sécrétions excrémentitielles du même insecte, considérablement grossi.

FIGURE 132.

Testicules considérablement grossis de l'*Alydus apterus*.

*a*, testicule dont les capsules séminales sont groupées en un faisceau conoïde.

*b*, le même, avec ces capsules étalées.

*c*, conduit déférent.

Appareil génital mâle fort grossi du *Pyrrhocoris aptera*.  
*aa*, testicules.  
*bb*, conduits déférens.  
*cc*, vésicules séminales.  
*d*, canal éjaculateur.  
*e*, armure copulatrice.

FIGURE 134.

Appareil génital mâle fort grossi du *Capsus tricolor*.  
*aa*, testicules.  
*b*, conduits déférens.  
*cc*, vésicules séminales.  
*d*, armure copulatrice.  
*e*, portion du canal digestif.

FIGURE 134, A.

Testicule du même, avec les capsules séminifiques étalées.

FIGURE 135.

Appareil génital mâle fort grossi du *Miris Carcelii*.  
*aa*, testicules.  
*bb*, vésicules séminales.  
*c*, vésicule?

FIGURE 136.

Appareil génital mâle fort grossi de l'*Aradus avenius*.  
*aa*, testicules.  
*bb*, conduits déférens.  
*cc*, vésicules séminales.  
*d*, bulbe du canal éjaculateur.  
*e*, armure copulatrice.

FIGURE 137.

Appareil génital mâle fort grossi du *Cimex lectularius*.  
*aa*, testicules.

*bb*, conduits déférens.

*cc*, vésicules séminales.

*d*, canal éjaculateur.

*e*, armure copulatrice.

A, testicule dont les capsules séminifiques sont ployées sur deux rangs.

FIGURE 137, A.

Appareil génital mâle considérablement grossi du *Pelogonus marginatus*.

*aa*, testicules.

*bb*, vésicules séminales.

*c*, conduit éjaculateur.

*d*, derniers segmens abdominaux du mâle.

FIGURE 138.

Appareil génital mâle fort grossi du *Gerris paludum*.

*aa*, testicules.

*bb*, conduits déférens? et vésicules séminales.

*c*, canal éjaculateur.

*d*, armure copulatrice.

*e*, portion du canal digestif.

FIGURE 139.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Velia currens*.

*aa*, testicules.

*bb*, conduits déférens et vésicules séminales.

*c*, canal éjaculateur.

*d*, armure copulatrice.

FIGURE 140.

PL. XII.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Naucoris aptera*.

*aa*, testicules.

*bb*, conduits déférens.

*ccc*, vésicules séminales.

*d*, canal éjaculateur.

*e*, armure copulatrice.

*f*, portion du canal digestif.

FIGURE 141.

Portion du même appareil encore plus grossie, et vue en-dessous, pour mettre en évidence le mode de connexion des vésicules séminales et du canal éjaculateur.

*aa*, portion des conduits déférens.

*bb*, vésicules séminales latérales déployées.

*c*, vésicule séminale intermédiaire.

*dd*, renflemens utriculiformes des vésicules latérales.

*e*, canal éjaculateur, débutant par un bulbe oblong.

FIGURE 142.

Testicule du même insecte, avec les capsules séminifiques étalées.

*a*, capsules séminifiques principales.

*b*, capsules séminifiques rudimentaires.

*c*, portion du conduit déférent.

FIGURE 143.

Un des panneaux cornés et ciliés de l'armure copulatrice.

FIGURE 144.

Pièce principale de l'armure copulatrice du même insecte beaucoup plus grossie.

*ab*, deux crochets très écartés ici, mais cachés l'un par l'autre dans l'état naturel de repos.

*c*, pièce molle et charnue que l'on fait saillir par une compression expulsive, et qui est ou la verge ou le fourreau de celle-ci.

*d*, pièce sous-jacente offrant en-dessus une paire de soies doubles, arquées, subuliformes, mobiles.

*e*, pièce terminale de l'armure.

*ff*, deux apophyses de celle-ci, où s'articulent les crochets *a*, *b*.

FIGURE 145.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Naucoris cimicoides*.

*aa*, testicules enveloppés de la membrane testiculaire.

*bb*, conduits déférens.

*cc*, vésicules séminales.

- d*, canal éjaculateur.  
*e*, armure copulatrice.

FIGURE 145, A.

Testicule du même insecte, avec les capsules séminifiques déployées et à nu.

- a*, ces capsules.  
*b*, conduit déférent.

FIGURE 146.

Portion de ce même appareil, vue au-dessous et déployée, pour mettre en évidence le mode de connexion des vésicules séminales avec les conduits déférens et le canal éjaculateur.

- aa*, conduits déférens.  
*bb*, vésicules séminales.  
*cc*, renflemens utriculiformes de ces vésicules.  
*d*, canal éjaculateur.

FIGURE 147, A.

Appareil génital mâle considérablement grossi de la *Nepa cinerea*.  
*aa*, testicules dégagés de la tunique adipeuse, et dans un état de turgescence séminale.

- bb*, conduits déférens.  
*cc*, vésicules séminales.  
*d*, canal éjaculateur.  
*e*, portion intestinale.  
*f*, armure copulatrice.

FIGURE 147, B.

Un testicule de cet insecte plus grossi et déroulé.

- a*, capsules séminifiques.  
*b*, conduit déférent.  
*c*, vésicule séminale.  
*d*, canal éjaculateur.

FIGURE 147, C.

Étui ou fourreau de la verge de cet insecte, considérablement grossi.

- aa*, portions tronquées des conduits déférens des testicules.

- b*, portions tronquées des vésicules séminales.  
*c*, canal éjaculateur.  
*d*, étui basilaire de la verge.  
*e*, lames spatulées.  
*f*, renflement sphéroïdal du fourreau propre de la verge.

FIGURE 148.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Ranatra linearis*.

- a*, testicule dans son état naturel.  
*b*, le même avec les capsules séminifiques étalées.  
*c*, vésicules séminales?  
*d*, canal éjaculateur.  
*e*, armure copulatrice.

PL. XIII.

FIGURE 149.

Testicule de la *Corixa striata*, considérablement grossi, avec les capsules séminifiques étalées, et une portion du conduit déférent.

FIGURE 150.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Notonecta glauca*.

- aa*, testicules flétris ou non turgescens.  
*bb*, conduits déférens, l'un roulé en boucles, l'autre déployé.  
*ccccc*, vésicules séminales un peu flasques.  
*dd*, autre paire de vésicules séminales ordinairement engagées dans les circonvolutions du conduit déférent.  
*e*, canal éjaculateur.  
*f*, armure copulatrice.  
*g*, portion du canal digestif.

FIGURE 151.

Un testicule du même insecte, considérablement grossi, dépouillé de sa tunique testiculaire, et dans un état de turgescence spermatique très prononcé.

FIGURE 152.

Le même organe encore plus grossi, plus turgescens, pour mettre



en évidence sa texture fibrillaire intérieure, et la manière dont se forme le conduit déférent.

FIGURE 152, A.

Appareil génital mâle fort grossi de la *Cicada orni*.

- a*, testicules.
- bb*, conduits déférens.
- cc*, vésicules séminales.
- d*, canal éjaculateur.
- e*, portion de l'intestin.
- f*, armure copulatrice.
- g*, anus.
- h*, verge.

FIGURE 152, B.

Un testicule considérablement grossi et mis à nu.

- a*, capsules séminifiques.
- b*, portion du conduit déférent.
- c*, un groupe isolé et encore plus grossi des capsules séminifiques.

FIGURE 153.

Portion de l'appareil génital mâle fort grossi de l'*Aphrophora salicina*.

- a*, un testicule avec les capsules séminifiques étalées.
- A*, une de ces capsules isolée.
- b*, conduit déférent.
- cc*, vésicules séminales.
- d*, tige commune aux vésicules séminales.
- B*, portions des conduits déférens et du canal éjaculateur.

FIGURE 154.

Appareil génital fort grossi de l'*Issus coleoptratus*.

- aa*, testicules.
- bb*, conduits déférens et épидидymes.
- cc*, vésicules séminales.
- d*, canal éjaculateur.

4. Savans étrangers.

## FIGURE 155.

Un testicule du même insecte, dont les capsules séminifiques dépouillées de la tunique testiculaire sont étalées, et dont les replis épидидymiques sont à nu.

## FIGURE 156.

Appareil génital mâle fort grossi du *Psylla ficus*.  
*aa*, testicules avec les capsules séminifiques à nu.  
*bb*, conduits déférens.  
*cc*, vésicules séminales.  
*d*, armure copulatrice.

## PL. XIV.

## FIGURE 157.

Extrémité de l'abdomen de la *Scutellera nigro-lineata* femelle, fort grossie et vue en-dessous, pour mettre en évidence la forme et la disposition des pièces vulvaires.

*aa*, dernier segment stigmatifère de la région ventrale.  
*bb*, portion de l'avant-dernier de ces segments.  
*c*, ensemble des écailles qui constituent l'appareil vulvaire.  
*11*, écailles antérieures constituant les panneaux ou lèvres de la vulve.  
*22*, écailles intermédiaires.  
*33*, écailles postérieures.  
*4*, plaque médiane.

## FIGURE 158.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Scutellera nigro-lineata*.  
*aa*, ovaires avec les gaines ovigères groupées en faisceau.  
*b*, oviducte.  
*c*, glande sébifique.  
*d*, derniers segments dorsaux de l'abdomen.

## FIGURE 159.

Portion de l'appareil génital femelle fort grossi de la *Scutellera maura*.  
*a*, origine tronquée de six gaines ovigères.

- b*, la septième de ces gaines entière.  
*cc*, poches vésiculaires appartenant à l'appareil sébifique.  
*d*, collerette de vaisseaux tubulaires, placée de chaque côté de l'origine de l'oviducte. — *d\** la même partie très grossie.  
*e*, oviducte sur lequel on voit la glande sébifique.  
*f*, glande sébifique détachée et considérablement grossie, à travers les parois de laquelle on aperçoit un corps inclus.

FIGURE 160.

Gainés ovigères et œufs grossis de la *Pentatoma grisea*.

- a*, gaine ovigère à trois œufs.  
*b*, gaine ovigère à deux œufs.  
*c*, œuf considérablement grossi.

FIGURE 161.

Diverses parties de l'appareil sébifique de cet insecte.

- a*, la glande dans son état naturel, fort grossie.  
*b*, la même, avec sa tunique extérieure ouverte et renversée sur les côtés, de manière à mettre en évidence le réservoir.  
*c*, filet de l'axe de la glande considérablement grossi.  
*dd*, gland sécréteur.

FIGURE 162.

Gaine ovigère et glande sébifique fort grossies de la *Pentatoma smaragdina*.

- a*, une gaine ovigère à six loges.  
*b*, glande sébifique.  
*c*, filet de l'axe de la glande considérablement grossi

FIGURE 163.

Glande sébifique fort grossie de la *Pentatoma aparines*.

FIGURE 164.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Pentatoma ornata*.

- a*, ovaire dans l'état naturel, groupé en faisceau.  
*b*, ovaire avec les gainés ovigères étalées.

- c*, calice de l'ovaire.  
*d*, collerette de vaisseaux tubulaires.  
**D**, ceux-ci isolés et plus grossis.  
*e*, oviducte et glande sébifique.  
**E**, cette dernière isolée et plus grossie.  
*f*, dernier segment dorsal de l'abdomen.

FIGURE 165.

Un œuf du même insecte, considérablement grossi.

- a*, œuf fermé.  
*b*, œuf dépourvu d'opercule et vide.  
*c*, opercule détaché.

FIGURE 166.

Appareil génital femelle fort grossi du *Coreus marginatus*.

- a*, ovaire dans l'état naturel, les gaines ovigères groupées en faisceau.  
*b*, ovaire à gaines étalées.  
*cc*, cols des ovaires.  
*dd*, vaisseaux sécréteurs de la glande sébifique.  
*e*, derniers segmens dorsaux de l'abdomen.  
*f*, portion d'intestin.  
*g*, œufs pondus.

PL. XV.

FIGURE 167.

Abdomen fort grossi du *Miris Carcelii*, vu en-dessous, pour mettre en évidence les stigmates et la structure des pièces vulvaires.  
**A**, oviscapte détaché.

FIGURE 168.

Appareil génital femelle fort grossi de ce même insecte.

- a*, ovaire dont les gaines ovigères sont groupées en faisceau.  
*b*, ovaire à gaines ovigères étalées.  
*c*, glande sébifique.  
*d*, bout dorsal de l'abdomen.

FIGURE 169.

Portion tronquée et grossie d'un ovaire du même insecte, pour

mettre en évidence le nombre et la disposition des gaines ovigères.

*a*, calice de l'ovaire.

*b*, col de l'ovaire.

*c*, œuf.

FIGURE 170.

Appareil génital femelle considérablement grossi du *Cimex lectularius*.

*aa*, ligamens suspenseurs.

*bb*, ovaires dans un état de gestation peu avancée, les œufs étant ovales et gros.

*cc*, appareil sébifique.

*d*, derniers segmens de l'abdomen.

FIGURE 171.

Un ovaire à terme, avec les gaines ovigères étalées et un œuf dans le calice.

FIGURE 172.

Gaine ovigère vierge ou infécondée.

FIGURE 173.

Un œuf pondu et grossi.

FIGURE 174.

Le même encore plus grossi, avec son opercule détaché.

FIGURE 174, A.

Appareil génital femelle considérablement grossi du *Pelogonus marginatus*.

*aa*, gaines ovigères infécondes ou vierges.

*bb*, cols des ovaires ou oviductes propres.

*c*, oviducte commun.

*d*, appareil sébifique de l'oviducte.

*e*, derniers segmens abdominaux de la femelle.

## FIGURE 175.

Appareil génital femelle fort grossi du *Gerris canalicum*.

*aa*, ovaires à terme.

*b*, glande sébifique.

*c*, bout de l'abdomen.

*d*, portion d'intestin.

## FIGURE 176.

Une gaine ovigère du même insecte, isolée et à terme.

## FIGURE 177.

OEufs fort grossis du *Gerris paludum*, placés sur un brin d'herbe aquatique.

*a*, une coque d'œuf d'où venait de sortir une larve de *Gerris*, avec une dépouille membraneuse à son ouverture.

*b*, un *Gerris* grossi, immédiatement après sa naissance.

## FIGURE 178.

Larve de ce *Gerris* considérablement grossie. Elle n'a après sa naissance qu'une ligne et demie de longueur. La forme de son corps est ovale, elliptique, pointue en arrière. La tête et les antennes proportionnellement plus grosses que dans l'adulte; l'abdomen court, marqué de stries transversales qui sont l'indice de segmens. Les pattes postérieures, qui sont bien plus courtes que les intermédiaires, semblent insérées au bout de l'abdomen, parce que la région sternale du métathorax se prolonge en arrière; les tarsi paraissent d'un seul article.

## PL. XVI.

## FIGURE 179.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Naucoris cimicoïdes*.

*aa*, ovaires très avancés dans la gestation.

*bb*, cols des ovaires.

*c*, glande sébifique.

*d*, oviducte.

*e*, pièces vulvaires et copulatrices.

*f*, oviscapte.

*g*, le même, détaché et encore plus grossi.  
*h*, œuf très grossi.

FIGURE 180.

Gaine ovigère fort grossie de la *Naucoris aptera*.

FIGURE 181.

OEufs de cet insecte fort grossis, et pondus sur une tige aquatique.

FIGURE 182.

Texture de la coque de ces œufs considérablement grossie.

FIGURE 183.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Ranatra linearis*.  
*aa*, ovaires très avancés dans la gestation.  
*bb*, ligamens suspenseurs.  
*cc*, calices des ovaires.  
*d*, oviducte.  
*e*, glande sébifique.  
*f*, vessie natatoire et intestin.  
*g*, pièces vulvaires.  
*h*, anus.  
*i*, oviscapte.  
*k*, pièce qui l'accompagne.  
*l*, œuf fort grossi.

FIGURE 184.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Nepa cinerea*.  
*a*, un ovaire très avancé dans la gestation.  
*b*, ligament suspenseur.  
*cc*, calices et cols des ovaires; l'un est tronqué.  
*d*, oviducte.  
*e*, glande sébifique.  
*f*, vessie natatoire et portion d'intestin.  
*g*, pièce vulvaire et copulatrice.  
*h*, anus.

*i*, oviscapte.

*k*, œuf considérablement grossi, couronné par sept soies.

FIGURE 185.

Un ovaire fort grossi de la *Corixa striata*.

*a*, gaines ovigères multiloculaires

*b*, col de l'ovaire.

*c*, oviducte.

*d*, ovulaires.

*e*, ligament suspenseur.

FIGURE 186.

Œufs considérablement grossis de cet insecte, placés sur un brin d'herbe aquatique.

FIGURE 187.

Œufs considérablement grossis de la *Corixa hieroglyphica*, placés sur un brin d'herbe aquatique.

PL. XVII.

FIGURE 188.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Cicada orni*.

*aa*, ovaires dans un état avancé de gestation.

*bb*, cols des ovaires, ou oviductes propres.

*c*, oviducte commun, courbé en crosse à son origine.

*ddd*, vaisseaux sécréteurs de la glande sébacée de l'oviducte.

*e*, réservoir de cette glande.

*ff*, ligamens suspenseurs des ovaires.

*g*, portion de l'intestin.

*h*, dernier segment dorsal de l'abdomen.

*B*, une gaine ovigère isolée.

FIGURE 189.

Portion considérablement grossie d'un des ovaires de cet insecte, étalée, pour mettre en évidence ses divisions ramifiées.

FIGURE 190.

Appareil génital femelle fort grossi de la *Psylla ficus*.



- aa*, ovaires très avancés dans la gestation.  
*bb*, cols des ovaires.  
*c*, utricule de l'appareil sébifique.  
*d*, corps appartenant peut-être au même appareil.  
*e*, bout de l'abdomen de la femelle.

FIGURE 191.

Gainé ovigère considérablement grossie de la *Psylla ficus*.

- a*, œuf à terme, tel qu'il était dans la gainé, mais représenté de manière à mettre en évidence son bec.  
*bc*, œufs pondus.

FIGURE 192.

Tube alimentaire, ovaires et extrémité de l'abdomen considérablement grossis de l'*Aphis rosæ*.

- a*, œsophage.  
*b*, estomac.  
*c*, portion filiforme qui se termine en arrière par une poche intestinale.  
*dd*, ovaire où l'on distingue et des œufs et des fœtus.  
*ee*, appendices tubulés de l'abdomen.  
*f*, appendice anale.

FIGURE 193.

Corps de la *Pentatoma smaragdina* femelle considérablement grossi et vu par sa région inférieure, pour mettre en évidence les stigmates et les ostioles odorifères.

- aa*, stigmates thoraciques.  
*bb*, ostioles odorifères.  
*1, 2, 3, 4, 5, 6*, les six paires de stigmates abdominaux. La première paire n'est apparente que par une excision pratiquée à la lame du métathorax qui la recouvre habituellement.  
*c*, pièces vulvaires.

FIGURE 194.

Paroi ventrale de l'abdomen de la *Scutellera nigro-lineata*, vue par sa face viscérale et fort grossie, pour mettre en évidence l'appareil respiratoire et la bourse odorifique.

*a*, bourse odorifique.

1, 2, 3, 4, 5, 6, les six paires de trachées utriculaires prenant naissance aux stigmates.

FIGURE 195.

Une des tiges considérablement grossie et renversée du siphon respiratoire de la *Nepa cinerea*.

*a*, stigmate caudal et origine du tronc principal de l'appareil trachéen.

FIGURE 204 (1).

Cordon dorsal considérablement grossi de la *Pentatoma grisea*.

*a*, extrémité céphalique.

*b*, portion thoracique.

*c*, portion abdominale.

*d*, extrémité postérieure.

FIGURE 205.

Organe des sécrétions excrémentitielles considérablement grossi du *Coreus marginatus*.

Cet organe existe dans les deux sexes, et est situé tout-à-fait au-dessous de l'appareil génital et au bout de l'abdomen.

*a*, vaisseau sécréteur aggloméré.

*b*, le même déployé.

Ces vaisseaux, d'une finesse capillaire, et très fragiles, offrent çà et là quelques rameaux courts irréguliers; ils sont souvent entremêlés avec les vaisseaux hépatiques, dont ils diffèrent surtout par leurs rameaux et leur extrême capillarité.

*cc*, bourses ou réservoirs.

Chacun des vaisseaux débouche en arrière dans une vésicule ovoïde ou oblongue, suivant son degré de plénitude, et les deux vésicules confluent en arrière pour s'ouvrir ou dans le rectum ou dans le voisinage de l'anus.

---

(1) La disposition des dessins sur le cuivre a obligé de reporter à la Pl. XVIII les n<sup>os</sup> 196 et suivans.

FIGURE 206.

Deux espèces du genre *Gregarina* considérablement grossies, trouvées dans le tube intestinal de la *Phymata crassipes*.

*a*, *Gregarina elongata*. Nob.

*b*, *Gregarina globosa*. Nob.

FIGURE 196.

PL. XVIII.

Appareil respiratoire très considérablement grossi de la *Nepa cinerea*. Toute la paroi dorsale du thorax et de l'abdomen est enlevée, pour mettre en évidence et les stigmates et les trachées.

*aaa*, les faux stigmates vus par leur face interne, avec le tronc trachéen secondaire qui s'insère à leur bout antérieur.

*b*, stigmate caudal ou du siphon respiratoire. Une portion de celui-ci est représentée détachée de l'abdomen et dans une position renversée, pour mettre en évidence ses orifices respiratoires et le tronc principal des trachées qui y prend naissance. (Voyez Pl. XVII, fig. 195.)

*ccc*, insertions borgnes et à nu des troncs trachéens secondaires, correspondant aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> segmens ventraux de l'abdomen.

*dddddd*, deux trachées naissant du tronc secondaire, et destinées l'une aux organes, l'autre à former une arcade de communication.

*e*, sachet utriculiforme visible à l'extérieur et recevant du tronc principal une trachée particulière.

*f*, trois trachées destinées aux ailes et élytres, aux pattes intermédiaires et aux postérieures.

*g*, sachet musculo-trachéen sous-scutellaire. Il est représenté ici déplacé de sa position ordinaire, qui devrait être immédiatement à côté de la ligne médiane du corps. Ce déplacement a pour but de mettre en évidence d'autres sachets qu'il recouvre ordinairement.

*h*, sachet musculo-trachéen et utriculaire métathoracique.

*ii*, Deux utricules appartenant au sachet précédent.

*i*, utricule trachéenne isolée.

*k*, sinus trachéen central formé par la confluence de quatre trachées.

- l*, trachée destinée aux pattes antérieures.  
*m*, faisceau de trachées destinées à la tête.  
*n*, portion de la tête.  
*o*, portion de la patte antérieure.  
*p*, portion d'hémélytre.  
*q*, portion des pattes, intermédiaire et postérieure.

FIGURE 197.

Un faux stigmate vu par sa face externe et fort considérablement grossi.

FIGURE 198.

Un faux stigmate vu par sa face interne et fort considérablement grossi.

FIGURE 199.

Un sachet musculo-trachéen sous-scutellaire fort considérablement grossi. Son bout antérieur entier avec la calotte cornée où il s'insère; son bout postérieur déchiré de manière à mettre en évidence sa texture parenchymateuse.

FIGURE 200.

Trachée en panache fort considérablement grossie, formant le tissu parenchymateux du sachet précédent.

PL. XIX.

FIGURE 201.

- Appareil nerveux considérablement grossi de la *Pentatoma grisea*.  
*a*, ganglion céphalique.  
*bb*, bulbes des nerfs optiques principaux.  
*cc*, rétines et nerfs optiques doubles des yeux à réseaux.  
*dd*, rétines et nerfs optiques des ocelles.  
*ee*, trois paires de nerfs naissant du ganglion céphalique et destinés aux diverses parties du bec.  
*ff*, une paire de nerfs naissant de l'origine du prolongement rachidien.  
*gghh*, nombreuses paires de nerfs naissant des ganglions thoraciques.

- ii*, quatre paires de nerfs récurrents, naissant du prolongement rachidien abdominal.  
*jj*, continuation de ce dernier.  
*kk*, quatre paires de nerfs terminant le prolongement rachidien.

FIGURE 202.

Appareil nerveux considérablement grossi de la *Nepa cinerea*.

- a*, ganglion céphalique.  
*bb*, rétines et nerfs optiques.  
*c*, œsophage qui s'engage dans le collier du prolongement rachidien.  
*dd*, paires de nerfs qui naissent du ganglion prothoracique.  
*ee*, paires de nerfs qui naissent du ganglion métathoracique.  
*ff*, paires de nerfs naissant du prolongement rachidien.  
*gg*, paires de nerfs qui terminent le prolongement rachidien.

FIGURE 203 (1).

Appareil nerveux considérablement grossi de la *Cicada orni*.

- a*, ganglion céphalique.  
*bb*, rétines et nerfs optiques des grands yeux.  
*c*, rétines et nerfs optiques des ocelles.  
*dd*, paires de nerfs naissant des ganglions thoraciques.  
*ee*, paires de nerfs naissant du prolongement rachidien abdominal.  
*ff*, paires de nerfs qui terminent le prolongement rachidien et qui se distribuent principalement aux organes de la génération.

---

(1) Voyez à la Planche XVII l'explication des nos 204, 205 et 206.



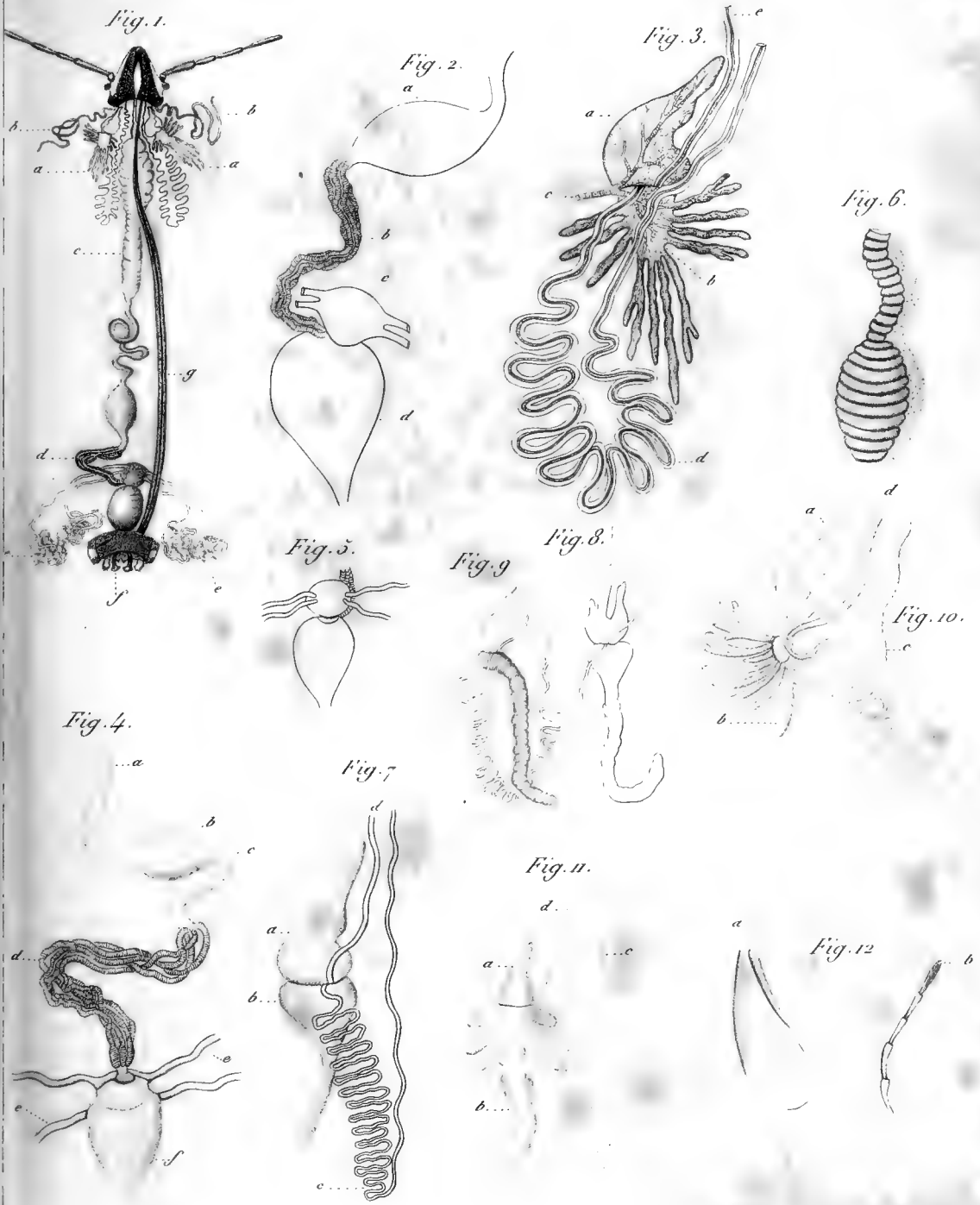


Fig. 1-3 *Scutellera nigro-lineata* = Fig. 4-9 *Pentatoma grisea*.  
 -Fig. 10 et 12 *Sc. maura* = Fig. 11 *Pent. aparines*.





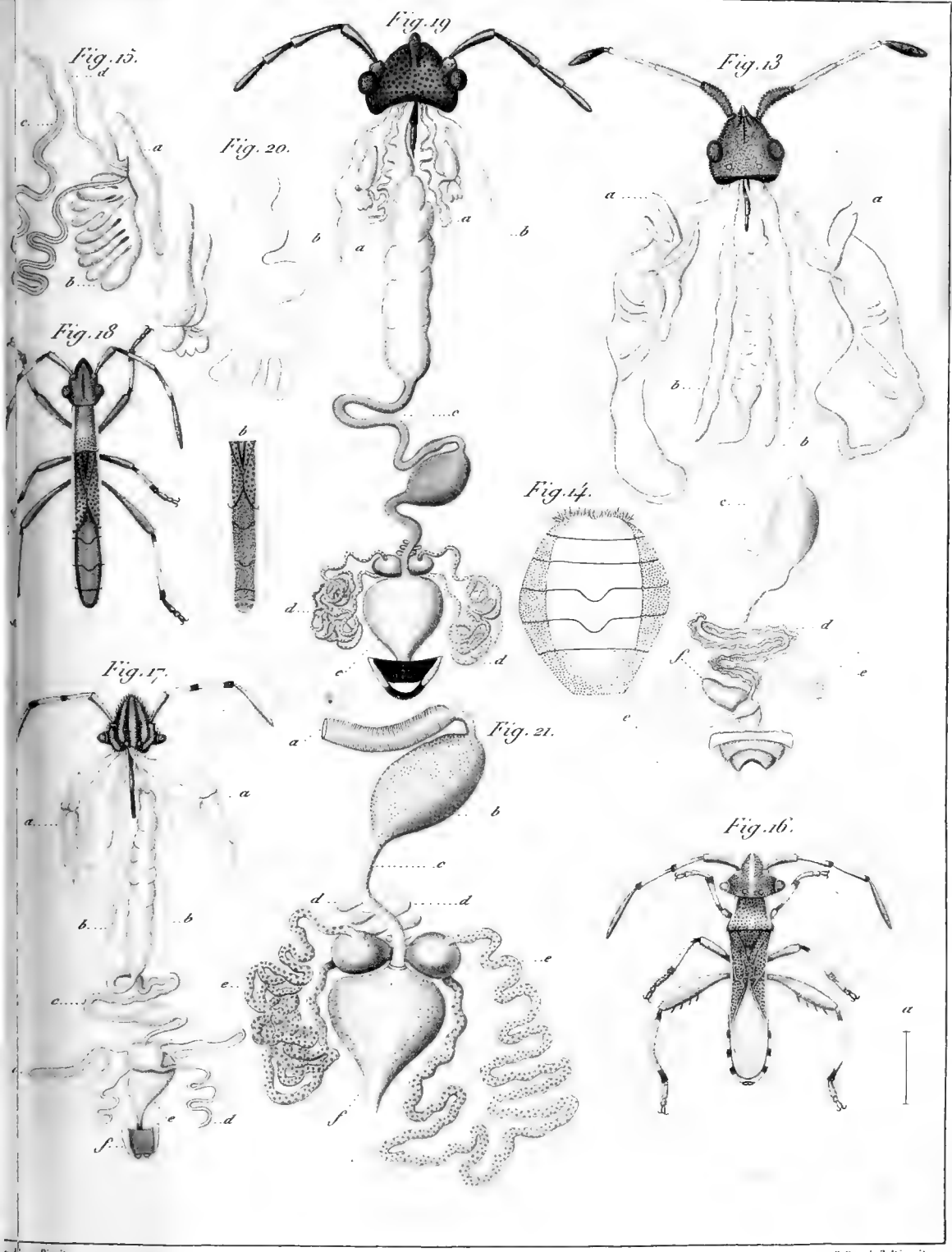


Fig. 13, 14 *COREUS marginatus* = Fig. 15 *COR. chloroticus* = Fig. 16, 17 *Alydus geranii*.  
 = Fig. 18 *Al. apterus* = Fig. 19-21 *Pyrrhocoris aptera*.



Fig. 26. d Fig. 25

Fig. 22

Fig. 27

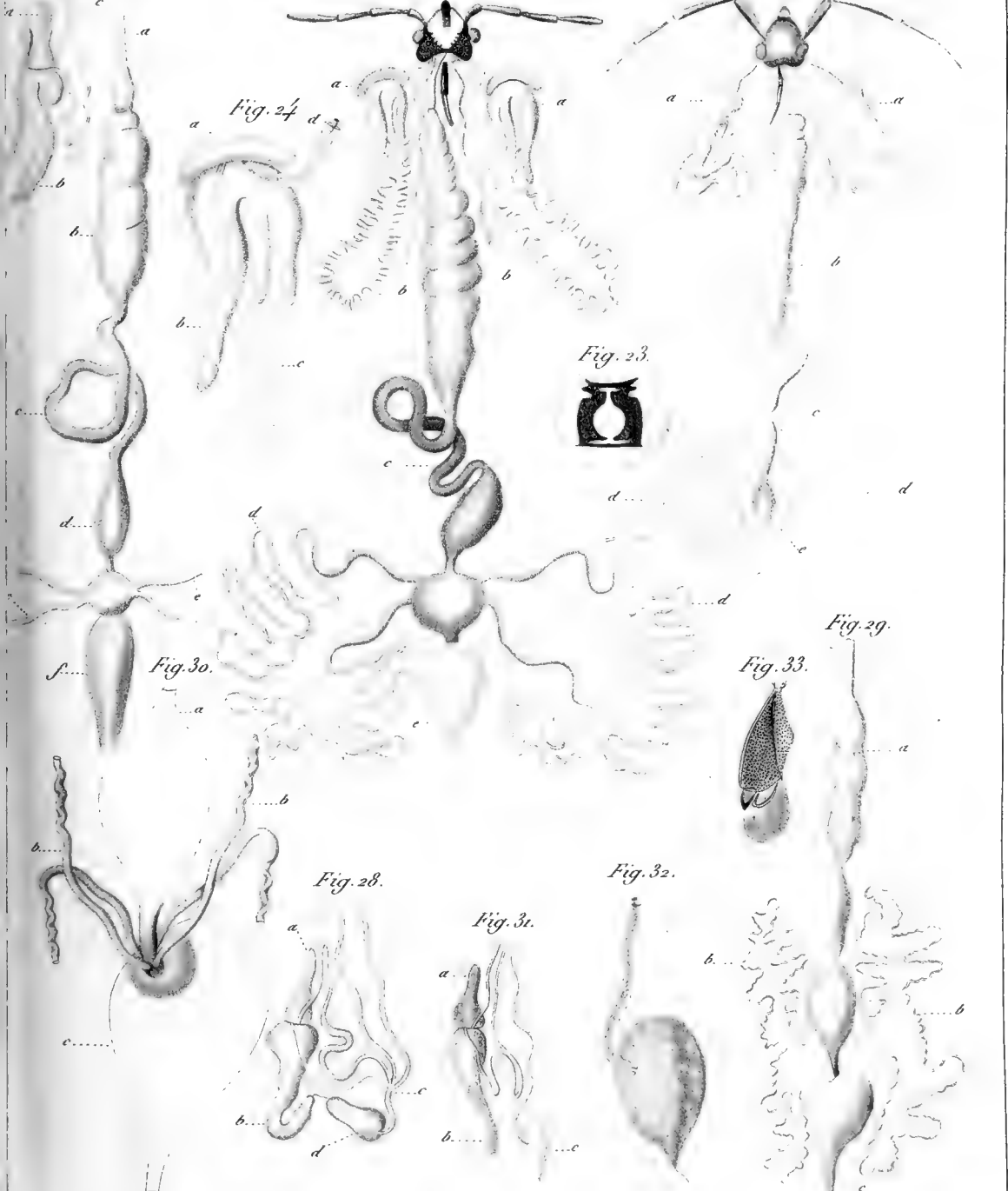


Fig. 30.

Fig. 29.

Fig. 33.

Fig. 28.

Fig. 32.

Fig. 31.

Fig. 22-24 Ligocæus lagenifer=Fig. 25, 26 Lig. hyosciami=Fig. 27, 28 Miris careclii.  
=Fig. 29-33 Capsus tricolor.



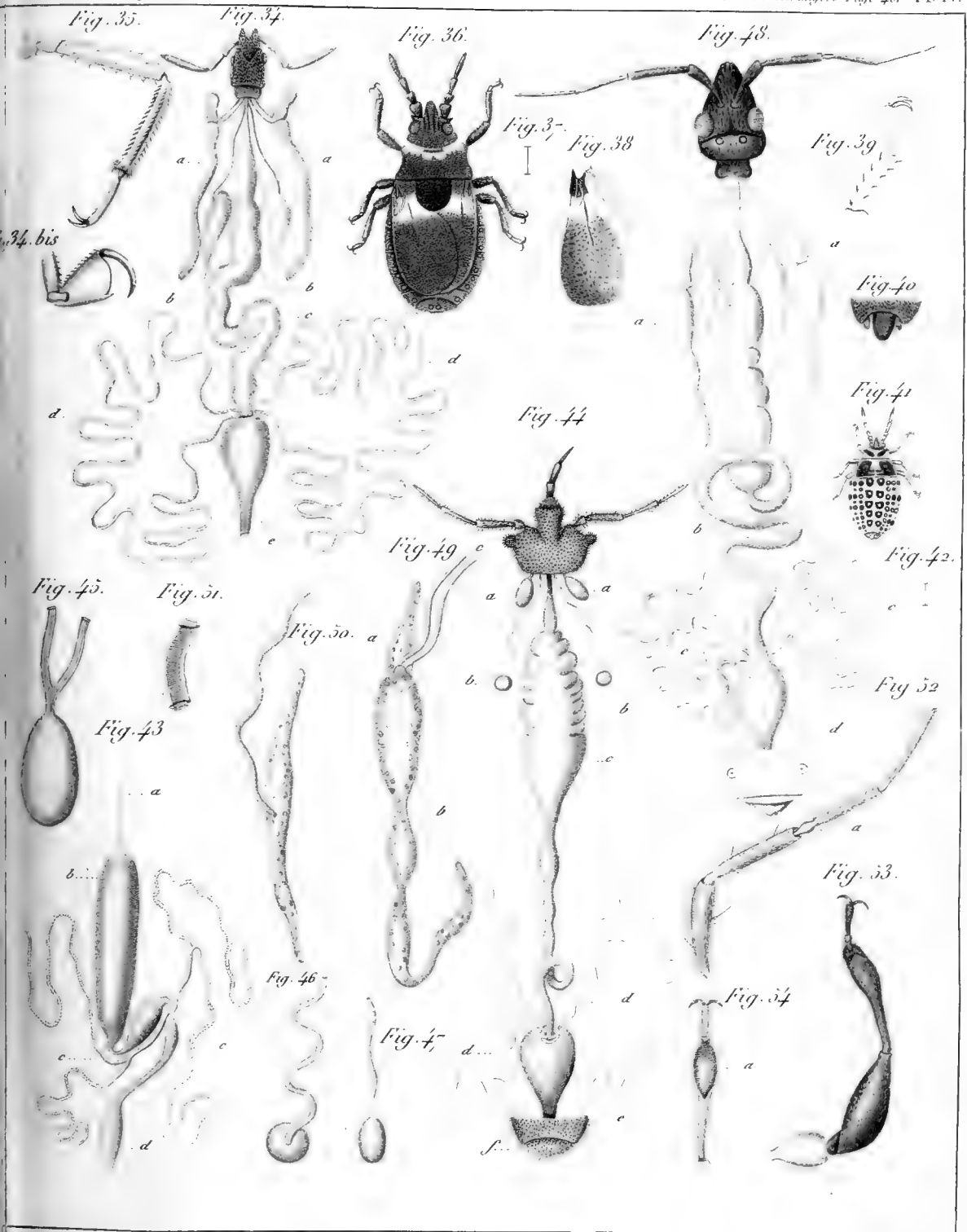
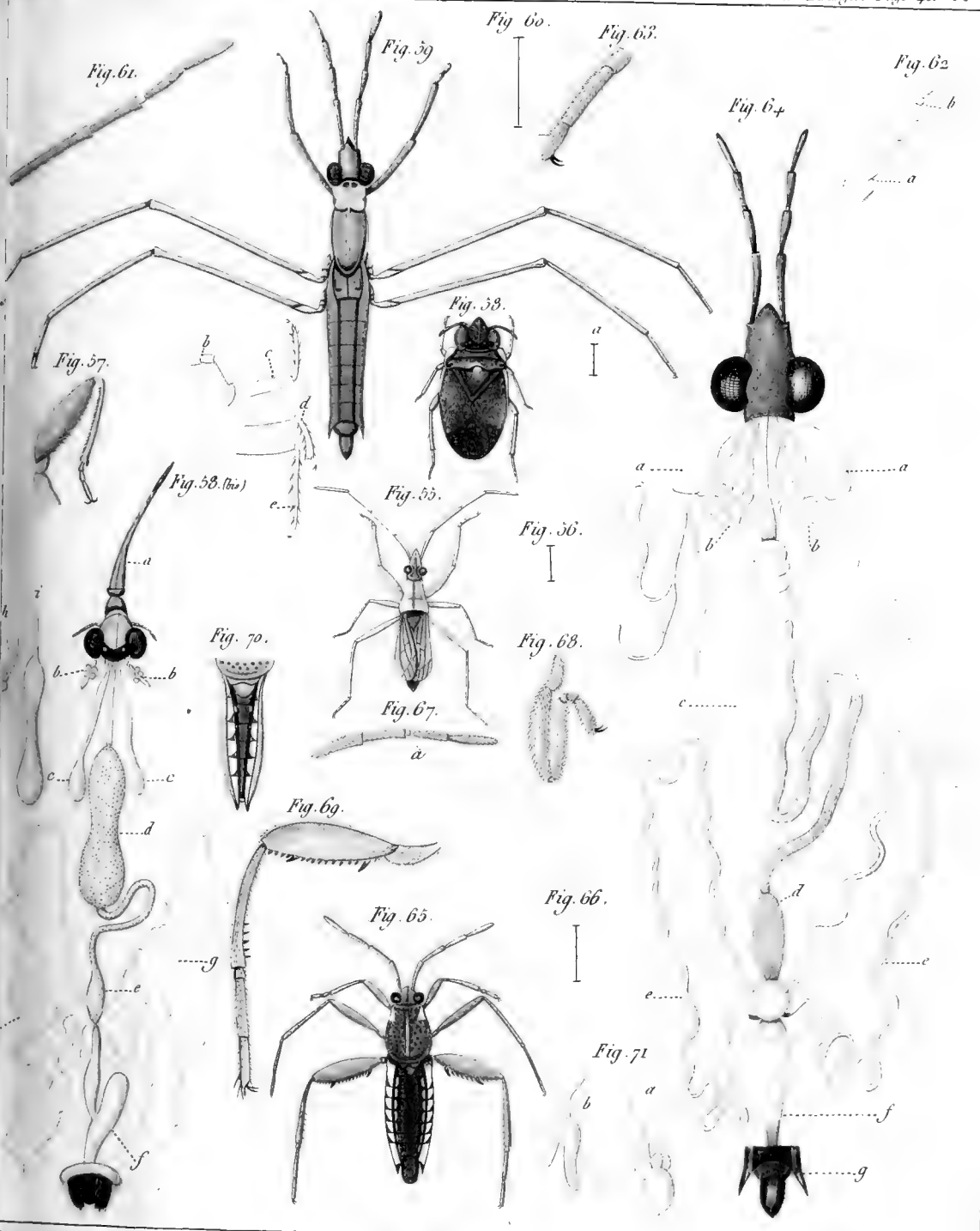


Fig. 34,35 *Phymata crassipes* - Fig. 36-45 *Aradus avenius*.  
 =44-47 *Cimex lectularius* - Fig. 48-54 *Reduvius stridulus*

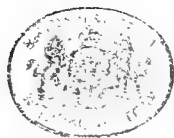




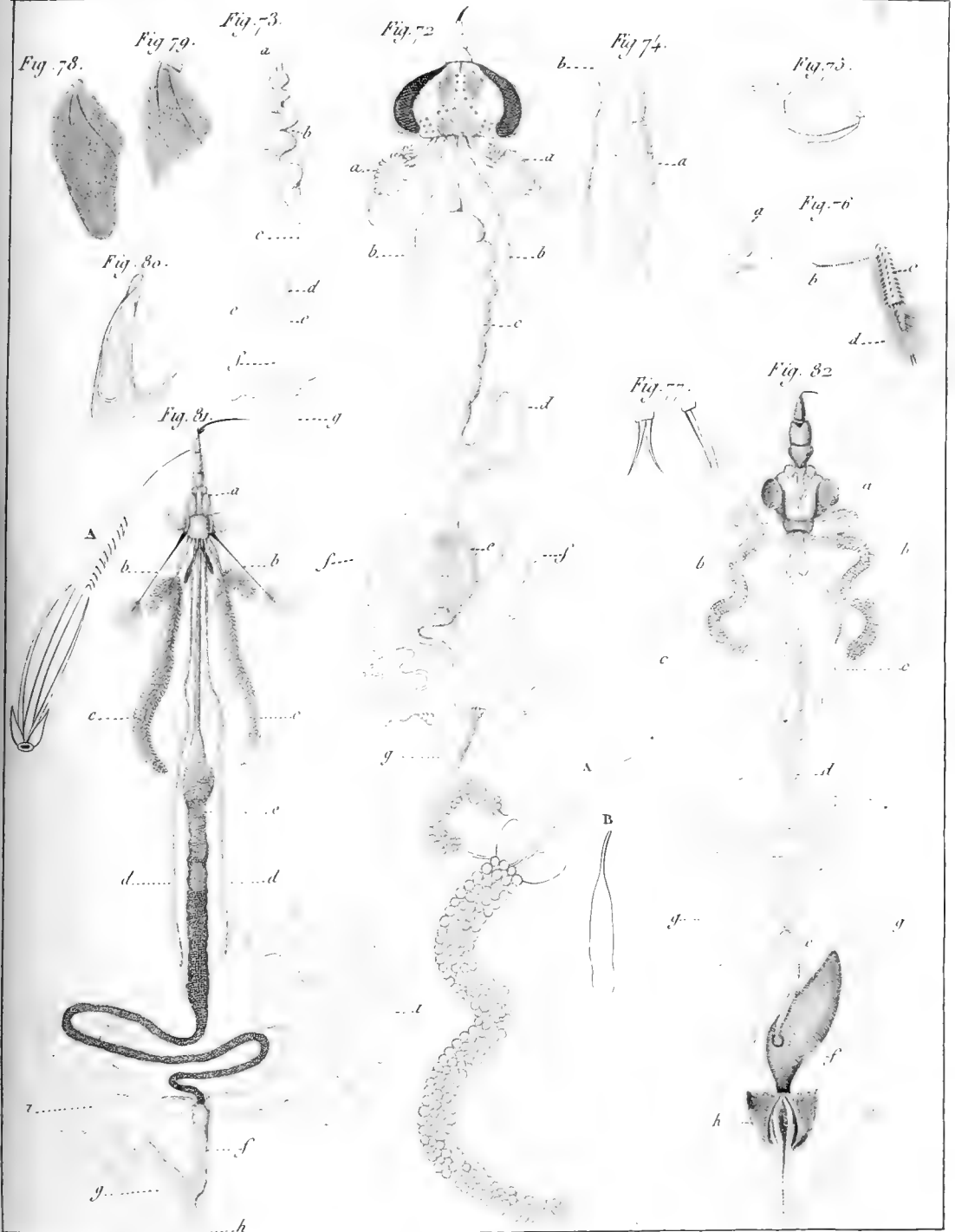
Dufour Pinx.

P. Dumenil Direc.

Fig. 55-57. *Nabis Dorsalis* = Fig. 58. *Pelogonus Marginatus*  
 = Fig. 59-64. *Gerris Canaliculatus* = Fig. 65-71. *Velia Currens*.







Léon Dufour Paris!

P. Duménil Bruxelles!

Fig. 72, 78. *Naucoris* Aptera = Fig. 73-76, 77, 79 et 80 *Naucoris* Cimicoides .  
 = Fig. 81 *Ranatra* Linearis = Fig. 82 *Nepa* Cinerea .





Fig. 85. Fig. 86.



Fig. 87.

Fig. 88.

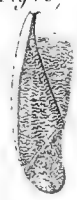


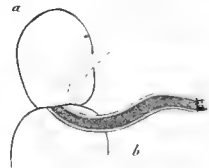
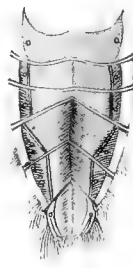
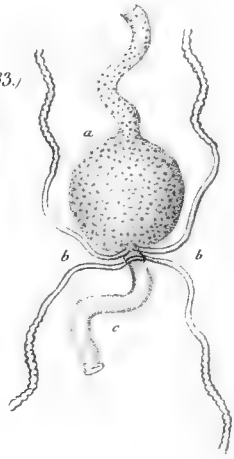
Fig. 91.



Fig. 93.

Fig. 94.

Fig. 92.



B. Fig. 83./

C. Fig. 83./

A. Fig. 83./

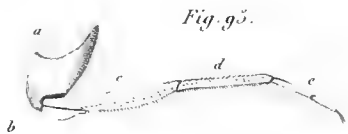


Fig. 95.

Fig. 83, 84 et 88 CORIXA striata. - Fig. 85-87 COR. hieroglyphica. - Fig. 89-95 Notonecta glauca.

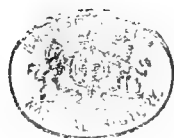




Fig. 95<sup>A</sup> 95<sup>D</sup> Cicada orni. - Fig. 95<sup>E</sup> Issus colcopterus.  
 - Fig. 96, 97 Cixius 5-costatus. = Fig. 98-100 Aphrophora salicina.



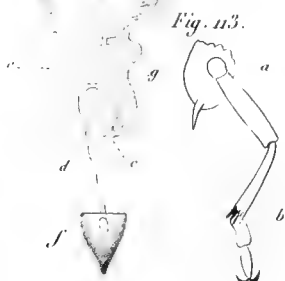
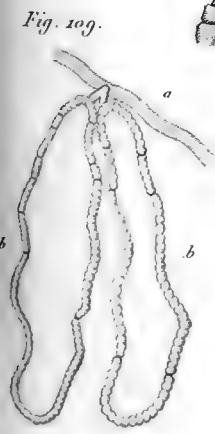
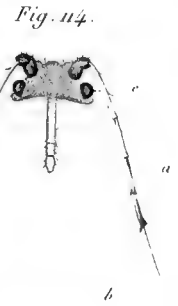
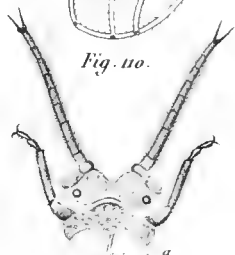
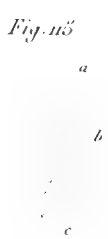
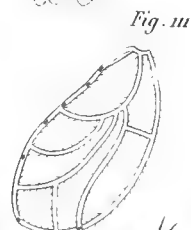
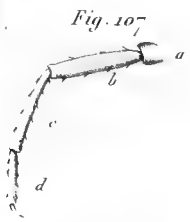
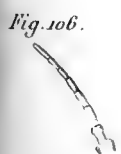
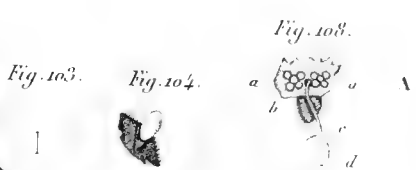
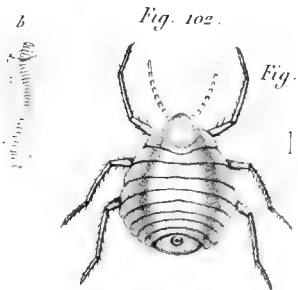


Fig. 101 *Cercopis sanguinolenta*. - Fig. 102 - 109 *Dorthesia characias* - Fig. 110 - 115 *Psylla ficus*.  
 - Fig. 114, 115 *Aphis Papaveris*. - Fig. 116, 117 *Aphis longipes*.





Fig. 120

Fig. 122.

Fig. 123

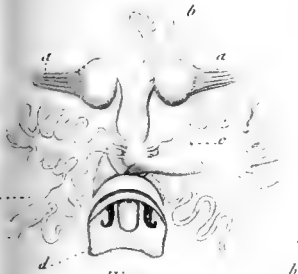


Fig. 121

Fig. 125.

Fig. 129

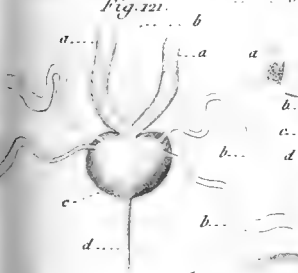


Fig. 128

Fig. 127.

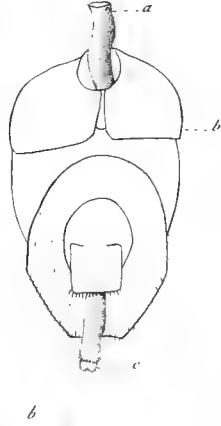
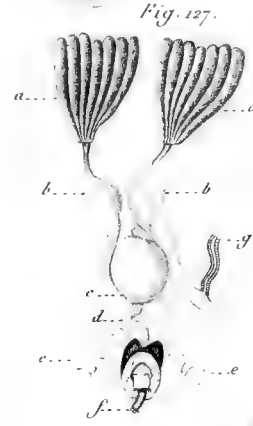
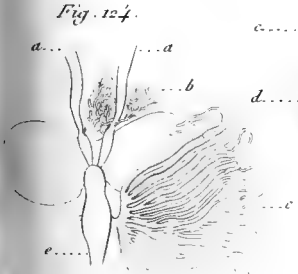


Fig. 126.

Fig. 132

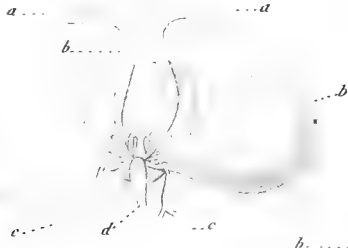
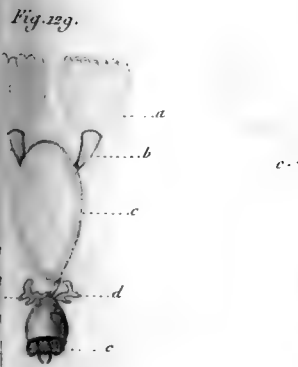


Fig. 130

Fig. 131.



Fig. 129 Scutellera Nigrolineata = Fig. 120, 121 Scut. Maura = Fig. 122, 123 Pentatoma Dissimilis Fig. 124 Pent. ...  
Fig. 125, 126 Pent. Aparinces = Fig. 127, 128 Coreus Marginatus = Fig. 129-131 Alydus Geranii = Fig. 132 Alyd. ...  
Apterus .



Fig. 133.

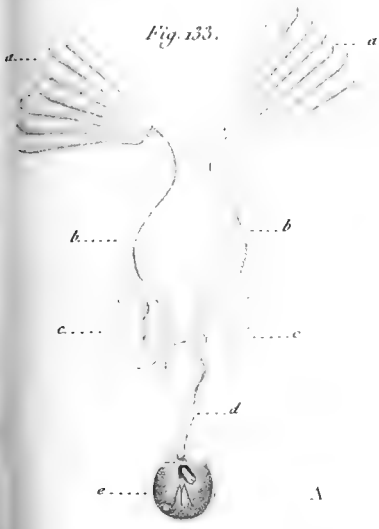


Fig. 137- A



Fig. 139



Fig. 134 A



Fig. 135.



Fig. 134.



Fig. 137.

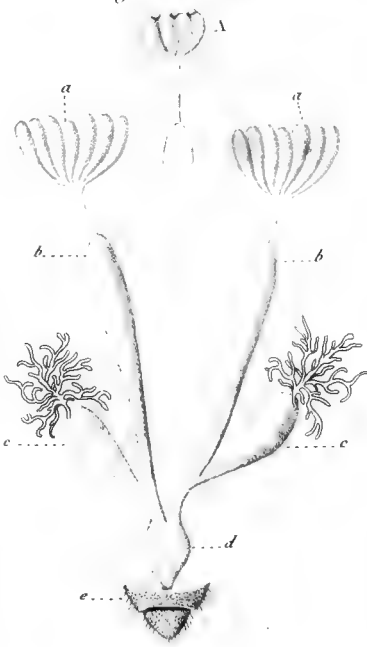


Fig. 138

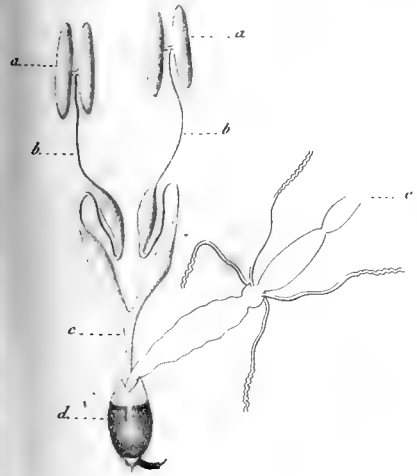


Fig. 136.

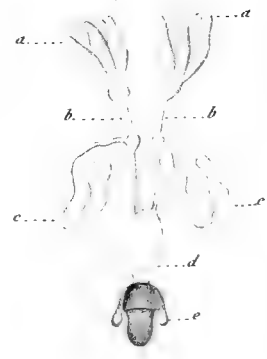
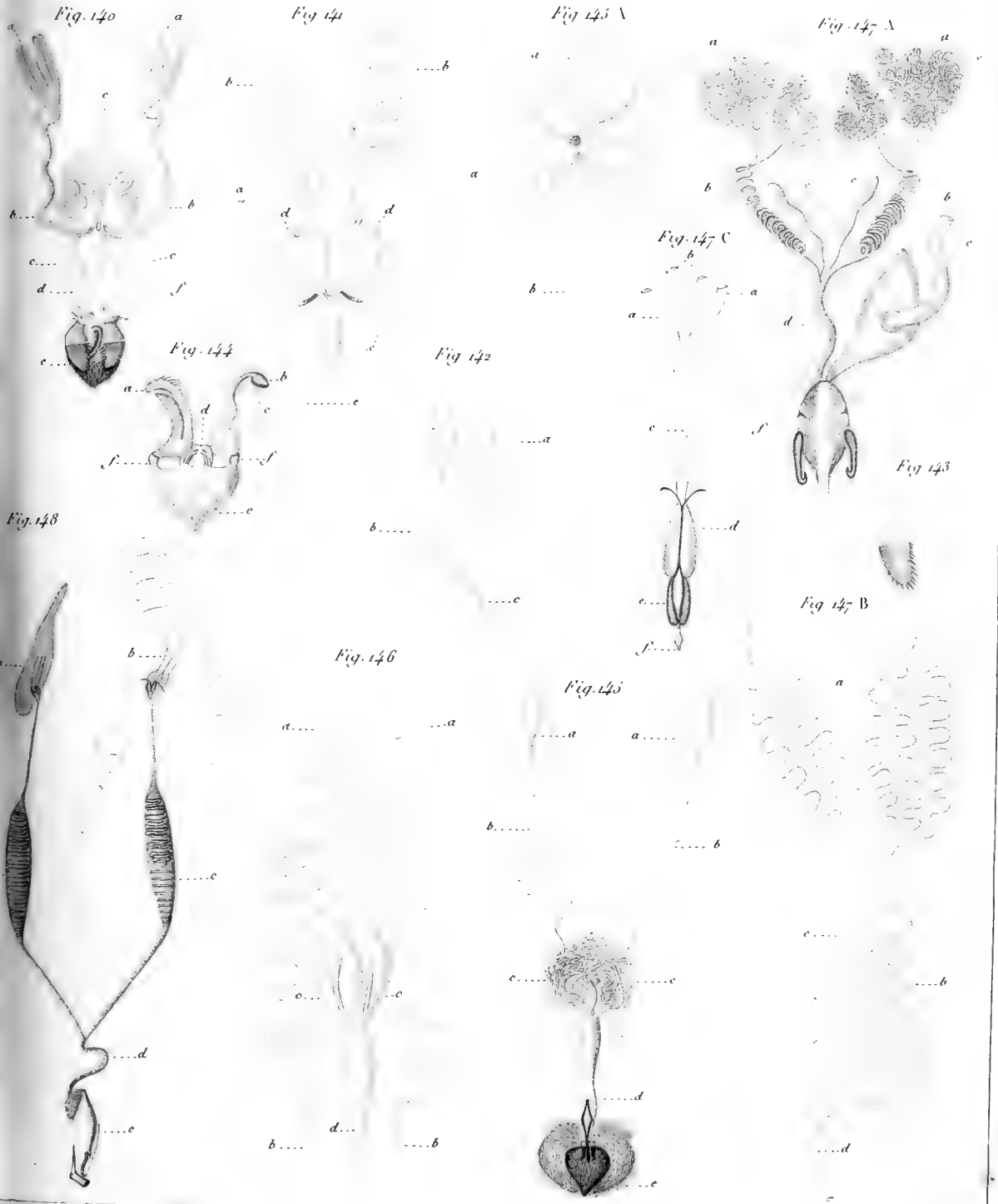


Fig. 133 *Pyrhocoris* Apteræ = Fig. 134 *Capsus* Tricolor = Fig. 135 *Miris* Carcelii = Fig. 136 *Aradus* Ave-  
ninus = Fig. 137 *Cimex* Lectularius = Fig. 137- A. *Pelagonus* Marginatus = Fig. 138 *Gerris* Paludum = Fig. 139.  
*Velia* Currens.





P. Duménil Drect.

140-144 Naucoris Apta = Fig. 145, 146 Naucoris Cimicoides = Fig. 147 A. B. C. Nepa Cinerea = Fig. 148 Rana -tra Linearis.



Fig. 152 A

Fig. 154

Fig. 153

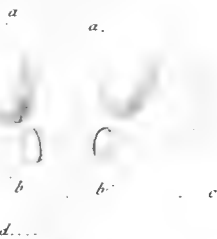
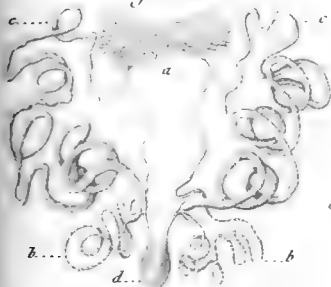


Fig. 155



Fig. 153 B



Fig. 152



Fig. 149



Fig. 151



Fig. 153 A

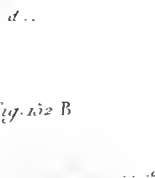


Fig. 152 B

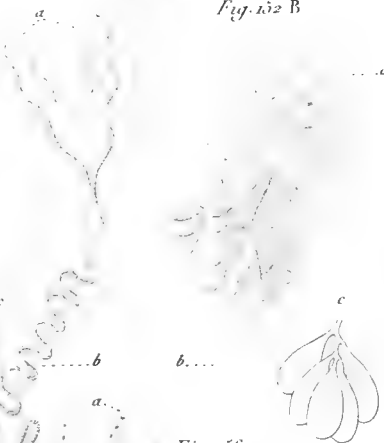


Fig. 150

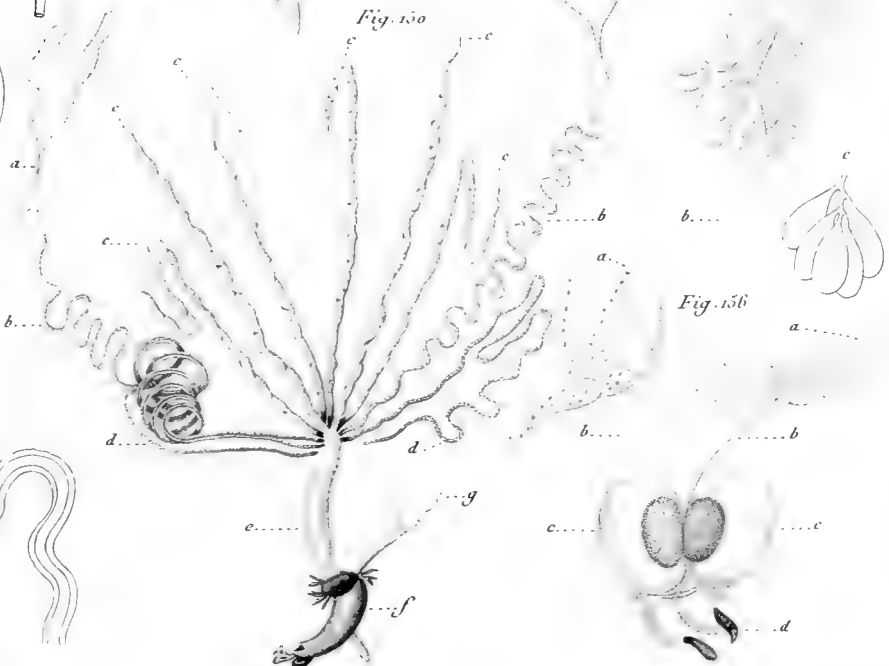
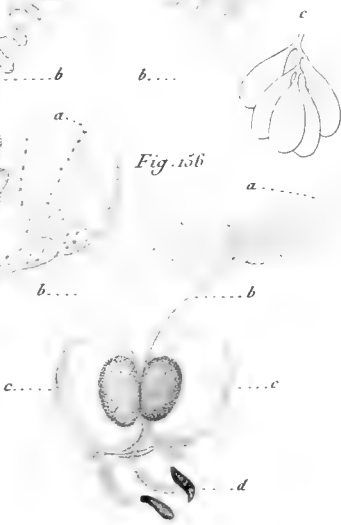


Fig. 156



g. 149. Corixa Striata = Fig. 150-152 Notonecta Glauca = Fig. 152 A, et B. Cicada Orni = Fig. 155 Aphro-  
-phora Salicina = Fig. 154, 153 Issus Coleoptratus = Fig. 156 Psylla Ficus.





Fig. 157



Fig. 158

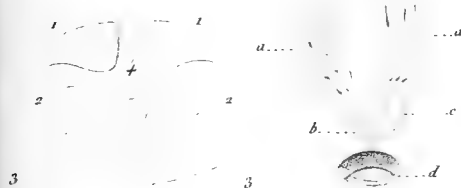


Fig. 159



f



Fig. 160



Fig. 161



Fig. 162



b

Fig. 163

Fig. 164



Fig. 165

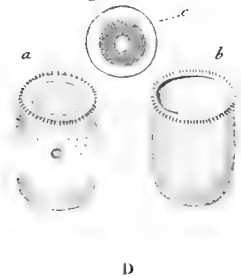


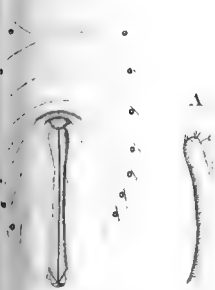
Fig. 166



Fig. 157-158 *Scutellera Nigro-lineata* = Fig. 159 *Sc. Maura* = Fig. 160, 161 *Pentatoma Grisea* = Fig. 162 *Pent. Smaragdina* = Fig. 163 *Pent. Aparines* = Fig. 164, 165 *Pent. Ornata* = Fig. 166 *Coreus Marginatus*



Fig. 167



a.....

Fig. 168



..... b

Fig. 169



Fig. 170



Fig. 171



Fig. 172



Fig. 174

Fig. 173



Fig. 177



Fig. 174 A

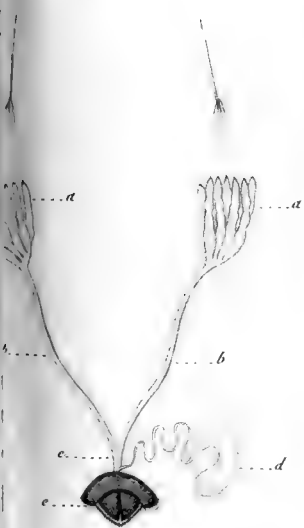


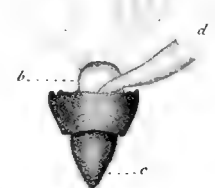
Fig. 176



Fig. 175



Fig. 178



Deur Pinxit.

P. Duménil Diresit

67-169 *Miris Carceii* = Fig. 170-174 *Cimex Lectularius* = Fig. 174 A *Pelogonus Marginatus* = Fig. 175, 176 *Gerris Canalicum* = Fig. 177, 178 *Gerris Paludum*.



Fig. 179



Fig. 180



g



h



Fig. 183



Fig. 181



Fig. 182

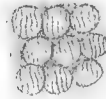


Fig. 184

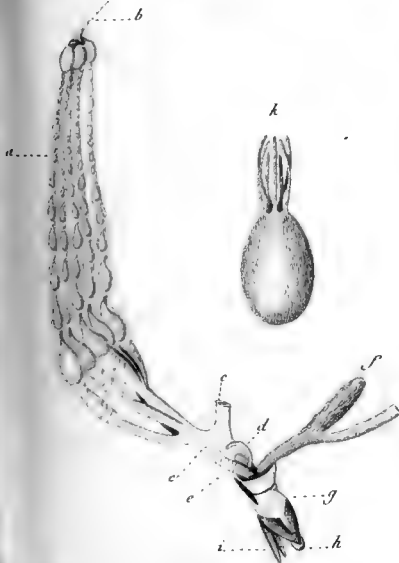


Fig. 185



Fig. 186



Fig. 187



P. Duménil Diresit.

on pour Pinxit

Fig. 179 *Naucoris Cimicoides* = Fig. 180-182 *Nauc. Aptera* = Fig. 185 *Ranatra Linearis* = Fig. 184 *Nepa Cinerea* = Fig. 183, 186 *COPIXA* *Striata* = Fig. 187 *COE. Hieroglyphica*.



Fig. 188

Fig. 191

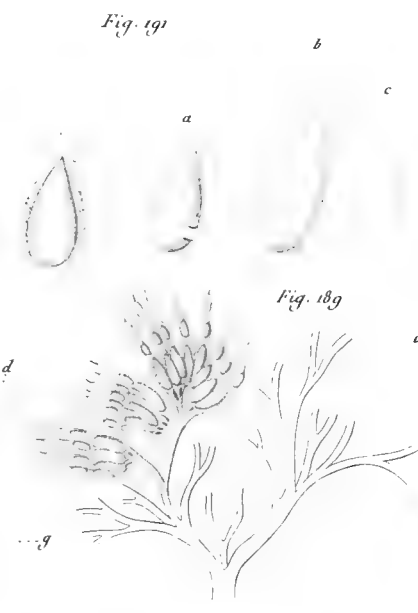


Fig. 192

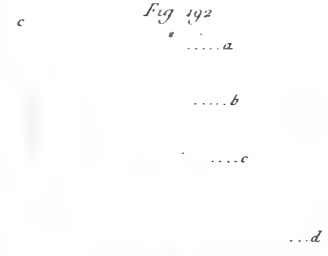


Fig. 189

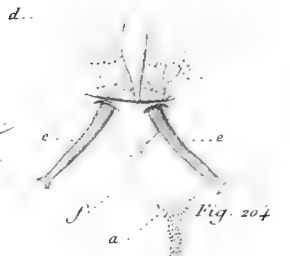


Fig. 194

Fig. 195

Fig. 205

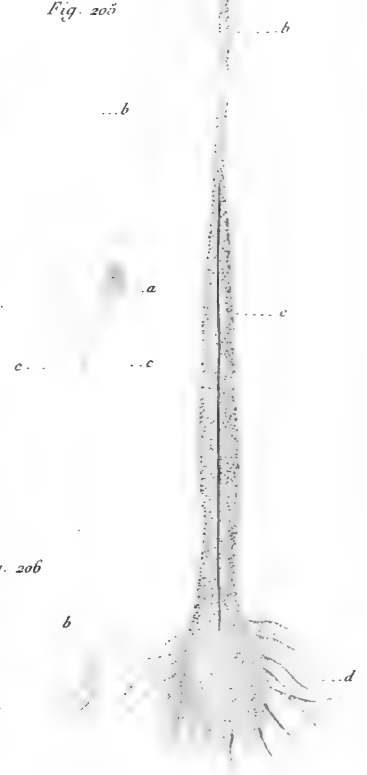
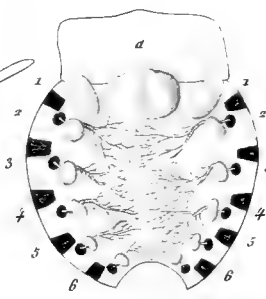
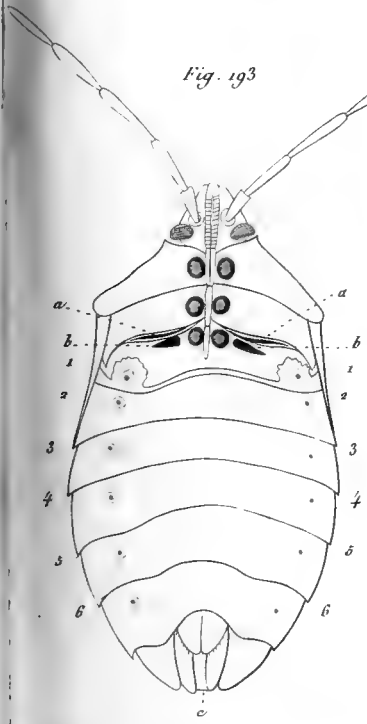


Fig. 190

Fig. 206

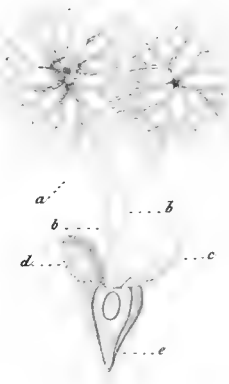


Fig. 188, 189 Cicada Orni = Fig. 190, 191 Psylla Ficus = Fig. 192 Aphis Rosae = Fig. 195 Pentatoma smaragdina  
 Fig. 194 Scutellera nigro-lineata = Fig. 195 Nepa cinerea = Fig. 204 Pantatoma grisea = Fig. 205 Co-  
 reus marginatus = Fig. 206 Gregarina trouvée dans le tube intestinal de la Phymata crassipes.





Fig. 196

Fig. 198

Fig. 197

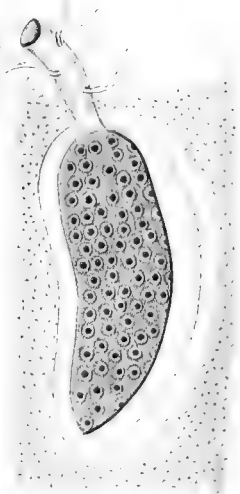
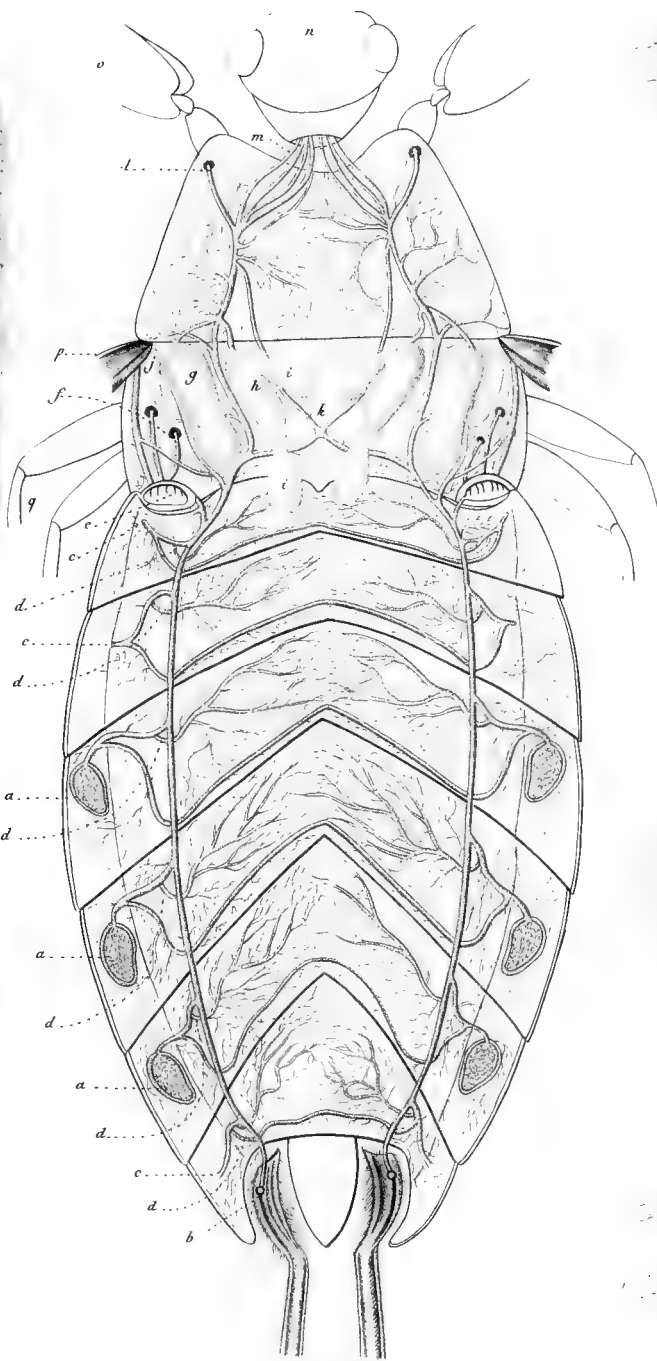
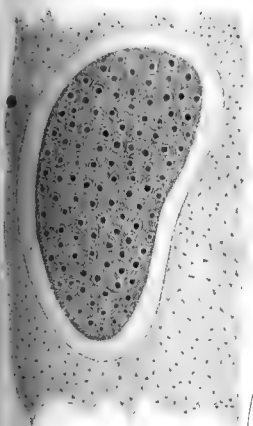


Fig. 199



Fig. 200



Fig. 194-200 Système respiratoire de la Nepa Cinerea.



Fig. 202

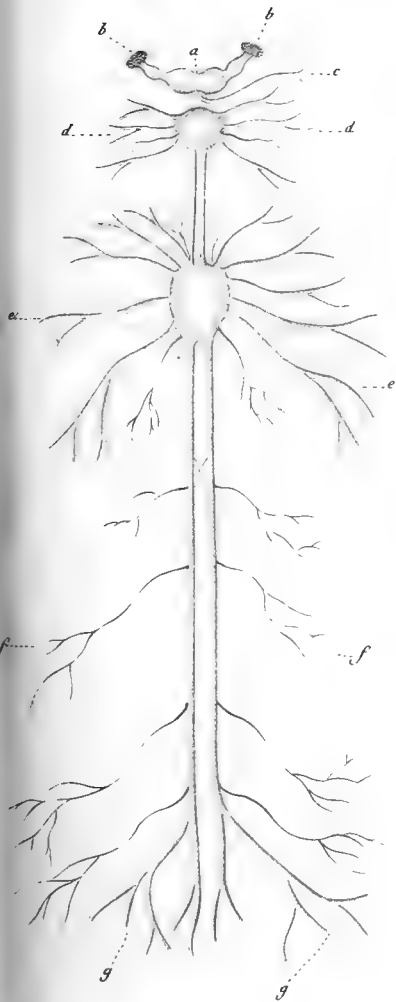


Fig. 201

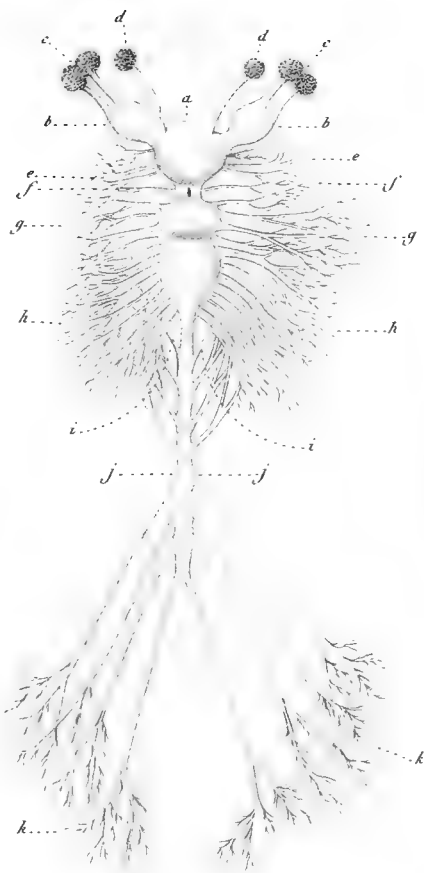


Fig. 203

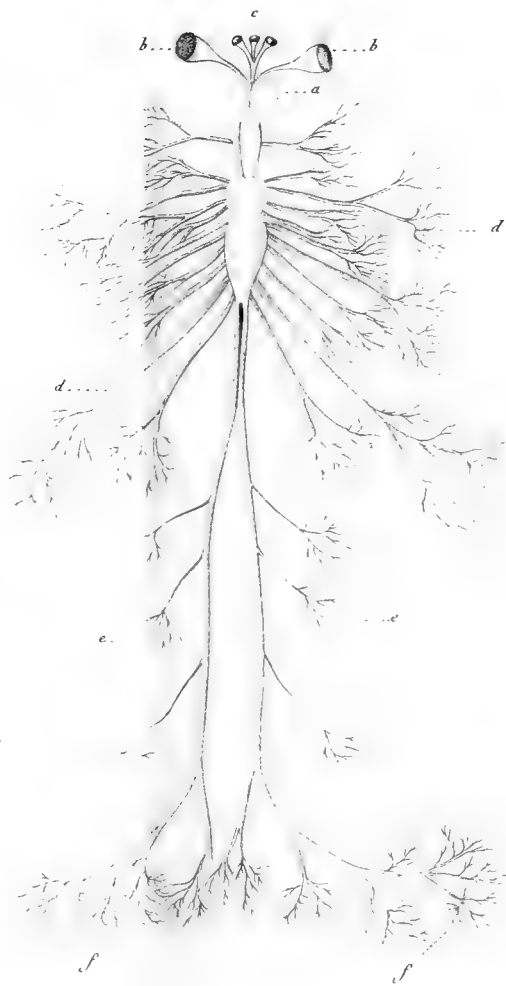


Fig. 201 *Pentatoma Grisea* - Fig. 202 *Nepa Cinerea* - Fig. 203 *Cicada Orni*.



# MÉMOIRE

SUR

L'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR

DES

CORPS SOLIDES HOMOGÈNES.



# MÉMOIRE

SUR

## L'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR

DES

### CORPS SOLIDES HOMOGÈNES;

PAR MM. LAMÉ ET CLAPEYRON,

INGÉNIEURS DES MINES.

---

#### INTRODUCTION.

1.

Les géomètres qui ont étudié la théorie de l'équilibre des corps solides, se sont bornés jusqu'ici à la recherche des relations qui doivent exister entre les forces qui leur sont appliquées, pour qu'elles se contrebalancent exactement. La nature de ces relations est indépendante de la constitution intime du corps; elles résultent de ce que la distance relative des points d'application est supposée invariable.

Mais cette manière d'envisager la question laisse dans une ignorance complète sur la loi suivant laquelle se transmet, d'un point à l'autre d'un corps solide, l'influence réciproque en vertu de laquelle l'action de l'une des forces est détruite par celle de toutes les autres. L'étude de ce phénomène est pourtant d'une grande importance, puisque nous voyons que, lorsque les forces qui se font équilibre acquièrent un degré suffisant d'intensité, le

corps solide, après avoir changé de forme d'une manière plus ou moins sensible, finit par se briser.

Les ingénieurs, dans la pratique de leur art, devant proportionner la force de leurs constructions aux efforts qu'elles doivent supporter, ont sans cesse à s'occuper de considérations de ce genre; aussi ont-elles fixé depuis longtemps l'attention des géomètres, et la science s'est successivement enrichie de formules importantes sur la résistance des solides; mais toutes celles qui sont parvenues à notre connaissance, fondées sur des hypothèses plus ou moins gratuites, et présentées comme l'expression empirique des expériences faites par leurs auteurs, occuperaient dans une théorie complète de l'équilibre des corps solides, la place qu'on pourrait assigner aux formules usitées sur le jaugeage des eaux courantes, parmi les lois générales de l'hydrostatique; c'est-à-dire qu'elles seront long-temps utiles aux gens de l'art, mais qu'une théorie rigoureuse doit leur servir de base.

## 2.

Un corps solide peut être considéré comme le lieu géométrique d'un nombre infini de points matériels qui se distinguent du reste de l'espace par plusieurs propriétés, parmi lesquelles nous citerons celles qui ont trait aux phénomènes mécaniques dont nous recherchons la loi.

Lorsqu'un corps solide est à l'état de repos, les points matériels qui le composent sont sollicités par des forces, ou nulles, ou qui se font équilibre; mais lorsqu'on exerce une pression à sa surface, celle-ci entre en mouvement, l'ébranlement se communique aux molécules intérieures, le corps solide se déforme légèrement, et se constitue bientôt dans un nouvel état d'équilibre. Ce phénomène, sensible dans certains corps, exige des instrumens très délicats pour être reconnu dans d'autres, mais il existe pour tous.



Les points matériels placés à la surface, et qui reçoivent l'action immédiate de la pression, transmettent cette pression aux molécules intérieures du corps solide, et éprouvent de leur part une pression égale qui maintient l'équilibre; ces nouvelles molécules exercent sur des molécules placées à une plus grande distance de la surface, une action analogue à celle que les molécules de la surface exercent sur elles. Ainsi se propage, suivant une loi inconnue, la pression exercée à la surface, jusqu'à ce qu'elle soit détruite par un obstacle contre lequel s'appuie le corps solide.

Si la pression extérieure cesse, tout rentre dans l'état primitif, et les pressions intérieures cessent en même temps.

## 3.

Soit, par exemple, un corps cylindrique, aux deux bases duquel on applique des tractions égales et opposées, il s'allonge légèrement, et l'équilibre se rétablit ensuite. La traction exercée aux extrémités s'est propagée dans l'intérieur du cylindre, d'une extrémité à l'autre: en effet, si l'on imagine une section perpendiculaire aux arêtes, il est nécessaire, pour le nouvel état de l'équilibre, que la partie du corps placée d'un côté de la section, attire celle qui est placée de l'autre côté et soit attirée par elle, par une force égale à la traction exercée aux extrémités.

Si celle-ci était remplacée par une compression, le cylindre, au lieu de s'allonger, se raccourcirait, et la partie du corps placée d'un des côtés de la section, exercerait sur l'autre, et éprouverait de sa part une force répulsive égale à la pression qui s'exerce sur les deux extrémités.

Enfin, si l'on fait cesser les tractions ou les pressions extérieures, les attractions ou répulsions intérieures cessent également, et le cylindre reprend sa forme primitive.

## 4.

Les changemens de forme d'un corps solide, c'est-à-dire les variations dans les distances respectives des points matériels qui le composent, sont donc toujours accompagnés du développement de forces attractives ou répulsives, entre les parties qui le composent; elles naissent, croissent et s'annulent ensemble; ces variations et ces forces sont donc dans une dépendance mutuelle.

Or les propriétés d'un corps solide, ne devant dépendre que de celles des points matériels qui le composent, eux seuls peuvent être considérés comme les foyers d'où émanent les forces dont nous venons de parler; se rappelant en outre que les tractions exercées sur les extrémités d'un cylindre, donnent naissance à une force attractive dans le sens où les points matériels s'éloignent les uns des autres, et qu'au contraire, une compression donne lieu à une force répulsive, dans le sens où ces points se rapprochent, on est conduit rigoureusement au résultat important dont l'énoncé va suivre, et qui est le fondement de notre théorie.

## 5.

Un corps solide en repos, homogène dans toutes ses parties, à la surface duquel ne s'exerce aucune pression, et dont les molécules ne sont sollicitées par aucune force accélératrice, est le lieu d'un nombre infini de points matériels, équidistans, infiniment rapprochés, mais qui ne se touchent pas, et qui jouissent les uns à l'égard des autres de la propriété suivante :

Si, en vertu d'une pression extérieure ou d'une force accélératrice qui vient à naître tout-à-coup, deux points pris au hasard se rapprochent ou s'éloignent l'un de l'autre, il en résulte entre ces deux molécules une action ou force,

répulsive dans le premier cas et attractive dans le second, qui est une fonction de la distance primitive des deux points et de l'écartement, c'est-à-dire de la quantité dont ils se sont rapprochés ou éloignés.

Cette fonction pour un même corps est nulle, quelle que soit la distance, lorsque l'écartement est nul; elle décroît très rapidement, quel que soit l'écartement, quand la distance augmente; en sorte que cette fonction devient insensible dès que la distance acquiert une valeur sensible, car toute adhésion cesse entre deux parties d'un même corps séparées l'une de l'autre par une distance appréciable.

Selon que cette fonction variera plus ou moins rapidement avec l'écartement, une même pression produira un changement de forme, moins sensible dans le premier cas, et plus sensible dans le second; le premier est celui des corps rigides, tels que les pierres, les métaux; le second est celui des corps élastiques, tels que le caoutchouc.

## 6.

La théorie qui va suivre s'applique au cas où le changement de forme, résultant de l'action des pressions extérieures ou des forces accélératrices, est très petit; soit que ces pressions ou ces forces soient elles-mêmes très petites, soit que le corps que l'on considère ait une grande rigidité. Alors la fonction de l'écartement et de la distance primitive, qui représente l'attraction ou la répulsion, se réduit au produit de la première puissance de l'écartement, multipliée par une fonction de la distance primitive, qui, ainsi que nous l'avons remarqué, est insensible dès que la distance acquiert une valeur appréciable.

## PREMIÈRE SECTION.

## ÉQUATIONS DIFFÉRENTIELLES.

## 7.

Soient  $x, y, z$ , les coordonnées orthogonales du lieu occupé par le centre de gravité d'une molécule quelconque  $M$ , située dans l'intérieur d'un corps solide homogène; si des forces accélératrices ou des pressions, variables d'une molécule à une autre, viennent à troubler l'homogénéité de ce corps, chaque molécule  $M$  s'éloignera de sa première position, en décrivant un espace dont les projections  $u, v, w$ , seront variables d'une molécule à l'autre. Le problème général dont on s'occupe dans ce Mémoire, consiste à déterminer les fonctions  $u, v, w$ , de  $x, y, z$ , lorsque les circonstances qui ont troublé l'homogénéité sont données, et que le corps est assez peu déformé pour que l'on puisse considérer, dans toute son étendue,  $u, v, w$ , comme très petits par rapport aux dimensions de ce corps.

## 8.

En exprimant qu'une molécule quelconque  $M$ , dans sa nouvelle position, est en équilibre, c'est-à-dire que toutes les forces attractives ou répulsives qui naissent de son changement de position, relativement à toutes les autres molécules du corps, font équilibre à la force accélératrice, ayant pour composantes orthogonales  $X, Y, Z$ , et qui agit sur cette même molécule, on est conduit aux trois équations différentielles :

$$\begin{aligned}
 A \left[ \frac{d^2 u}{dx^2} + \frac{d^2 u}{dy^2} + \frac{d^2 u}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dx} \right] + X_1 &= 0, \\
 \left[ \frac{d^2 v}{dx^2} + \frac{d^2 v}{dy^2} + \frac{d^2 v}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dy} \right] + Y_1 &= 0, \\
 A \left[ \frac{d^2 w}{dx^2} + \frac{d^2 w}{dy^2} + \frac{d^2 w}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dz} \right] + Z_1 &= 0;
 \end{aligned}$$

A étant un coefficient constant pour un même corps.

Telles sont les équations générales du problème proposé. (*Voyez* pour leur démonstration la note première (§ 15, 16, 17), à la fin de cette première section.)

### 9.

La densité du corps augmente ou diminue en chacun de ses points, lorsqu'il passe de l'état d'équilibre homogène, au nouvel état d'équilibre que nous considérons. Or si l'on désigne par  $\theta$  le rapport de l'accroissement d'un volume infiniment petit ( $dx dy dz$ ), occupé par un certain nombre de molécules, à ce volume lui-même; cette quantité  $\theta$ , qu'on peut appeler la dilatation, sera variable d'un point à un autre; de plus elle sera liée aux fonctions  $u, v, w$ , par l'équation :

$$\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}.$$

(*Voyez*, § 18, la note seconde.) Les parties du corps où cette fonction  $\theta$  sera positive se seront dilatées; celles pour lesquelles  $\theta$  sera négative se seront contractées; enfin le lieu de tous les points où la densité du corps n'aura pas changé, ou sera restée la même que dans le cas de l'homogénéité, sera représenté par l'équation :

$$\frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} = 0.$$

Les équations (1) pouvant s'écrire ainsi :

$$3. \frac{d\theta}{dx} - \frac{d}{dy} \left( \frac{du}{dy} - \frac{dv}{dx} \right) - \frac{d}{dz} \left( \frac{dw}{dx} - \frac{du}{dz} \right) + \frac{X_1}{A} = 0,$$

$$5. \frac{d\theta}{dy} - \frac{d}{dx} \left( \frac{du}{dy} - \frac{dv}{dx} \right) + \frac{d}{dz} \left( \frac{dv}{dz} - \frac{dw}{dy} \right) + \frac{Y_1}{A} = 0,$$

$$5. \frac{d\theta}{dz} + \frac{d}{dx} \left( \frac{dv}{dx} - \frac{du}{dz} \right) - \frac{d}{dy} \left( \frac{dv}{dz} - \frac{dw}{dy} \right) + \frac{Z_1}{A} = 0,$$

on obtient, en les différentiant, la première par rapport à  $x$ , la seconde par rapport à  $y$ , la troisième par rapport à  $z$ , et les ajoutant :

$$\frac{d^2\theta}{dx^2} + \frac{d^2\theta}{dy^2} + \frac{d^2\theta}{dz^2} + \frac{1}{3A} \left( \frac{dX_1}{dx} + \frac{dY_1}{dy} + \frac{dZ_1}{dz} \right) = 0.$$

Cette équation pourra servir à déterminer directement  $\theta$ , ou la loi de la dilatation, lorsque les composantes  $X_1, Y_1, Z_1$  seront données en  $x, y, z$ .

Lorsque la force accélératrice agissant sur chaque molécule sera constante dans toute l'étendue du corps, et  $y$  aura constamment la même direction, ce qui comprend le cas d'un corps pesant situé à la surface de la terre, et peu étendu relativement au rayon terrestre, l'équation précédente se réduit à :

$$\frac{d^2\theta}{dx^2} + \frac{d^2\theta}{dy^2} + \frac{d^2\theta}{dz^2} = 0.$$

On conclut de là que les dilatations ou contractions qu'un corps solide homogène et pesant éprouve intérieurement, lorsque sa surface est soumise à des pressions quelconques, mais non assez fortes pour le déformer d'une manière très sensible, satisfont à l'équation différentielle qui lie les températures permanentes des différens points d'un corps solide, exposé à des foyers constans de chaleur, ou même les dilatations ou contractions qui doivent résulter de ces températures.

## 11.

Pour intégrer généralement les équations du § 8, il convient de chercher d'abord l'intégrale générale  $\theta$  (§ 10), et de la substituer dans ces équations, mises sous la forme :

$$\begin{aligned} \frac{d^2u}{dx^2} + \frac{d^2u}{dy^2} + \frac{d^2u}{dz^2} + 2 \cdot \frac{d\theta}{dx} + \frac{X_t}{A} &= 0, \\ \frac{d^2v}{dx^2} + \frac{d^2v}{dy^2} + \frac{d^2v}{dz^2} + 2 \cdot \frac{d\theta}{dy} + \frac{Y_t}{A} &= 0, \\ \frac{d^2w}{dx^2} + \frac{d^2w}{dy^2} + \frac{d^2w}{dz^2} + 2 \cdot \frac{d\theta}{dz} + \frac{Z_t}{A} &= 0; \end{aligned}$$

on intégrera ensuite généralement ces équations différentielles, et il ne restera plus qu'à exprimer que les valeurs générales de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ ,  $\theta$ , satisfont à l'équation

$$\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}.$$

Ces intégrations n'offrent par elles-mêmes aucune difficulté nouvelle; mais les fonctions arbitraires qui entreront dans les intégrales générales obtenues, doivent être déterminées d'après les conditions données du nouvel état d'équilibre, et cette détermination exige des recherches particulières. Pour la faciliter il convient d'envisager la question sous un autre point de vue, et de démontrer les équations du § 8 d'une autre manière.

## 12.

Imaginons un plan P, parallèle au plan coordonné des  $yz$ , situé à une distance  $x$  de ce dernier, et coupant le corps solide proposé. Considérons un cylindre très délié, situé en-deçà du plan P, ayant une base très petite  $\omega$  sur ce plan, et ses arêtes parallèles aux  $x$ ; les molécules du corps situées au-delà du plan P, ayant changé de position relativement à toutes les molécules situées en-deçà dans l'intérieur du cylindre à base  $\omega$ , il naîtra de ces change-

mens des forces attractives ou répulsives qui tendront à déplacer le cylindre; si l'on désigne par  $\omega X$ ,  $\omega Y$ ,  $\omega Z$ , les composantes de la résultante de ces actions, on trouve, en se fondant sur les principes précédemment développés :

$$X = A \left( 3 \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right), \quad Y = A \left( \frac{dv}{dx} + \frac{du}{dy} \right), \quad Z = A \left( \frac{dw}{dx} + \frac{du}{dz} \right);$$

A étant toujours un coefficient numérique dépendant de la nature du corps. Si les composantes  $\omega X$ ,  $\omega Y$ ,  $\omega Z$ , sont positives, c'est que le cylindre tend à être entraîné dans le sens des  $x$ ,  $y$ , ou  $z$ , positifs; si elles sont négatives au contraire, c'est que ce cylindre tend à marcher du côté des  $x$ ,  $y$ ,  $z$ , négatifs. On pourra dire que dans le premier cas la portion du corps située au-delà du plan P attire la base  $\omega$ , et que dans le second elle la presse ou la repousse. (Voyez la note 3 (§ 19 et 20) pour la démonstration des équations précédentes.)

## 13.

Si le plan P est parallèle au plan des  $zx$ , et situé à une distance  $y$  de l'origine, que le cylindre à base  $\omega$  ait ses arêtes parallèles aux  $y$ , et que  $\omega X'$ ,  $\omega Y'$ ,  $\omega Z'$ , représentent les composantes de la résultante des actions exercées sur les molécules intérieures à ce cylindre, par toutes celles situées au-delà du plan P, on trouve pareillement :

$$X' = A \left( \frac{du}{dy} + \frac{dv}{dx} \right), \quad Y' = A \left( \frac{du}{dx} + 5 \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right), \quad Z' = A \left( \frac{dw}{dy} + \frac{dv}{dz} \right).$$

Enfin si le plan P est parallèle au plan de  $xy$ , et situé à une distance  $z$  de l'origine, que le cylindre ait ses arêtes parallèles aux  $z$ , et que  $\omega X''$ ,  $\omega Y''$ ,  $\omega Z''$ , représentent les composantes de la résultante des actions exercées sur le cylindre par les molécules du corps situées au-dessus du plan P, on trouve :



$$X'' = A \left( \frac{du}{dz} + \frac{dw}{dx} \right), \quad Y'' = A \left( \frac{dv}{dz} + \frac{dw}{dy} \right), \quad Z'' = A \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + 3 \frac{dw}{dz} \right).$$

On trouverait les mêmes valeurs, mais affectées de signes contraires, si, dans ces trois cas différens, on supposait que le cylindre, s'appuyant toujours sur la même base  $\varpi$ , fût situé au-dessus du plan P, et que l'on cherchât les actions exercées sur ce cylindre, par les molécules situées au-dessous de ce plan.

## 14.

Les équations des paragraphes précédens conduisent aux équations différentielles du § 8. Pour le faire voir, considérons, dans l'intérieur du corps proposé, un parallélépipède  $hkl$ , dont les côtés  $h$ ,  $k$ ,  $l$ , soient parallèles aux axes coordonnés et très petits; les molécules intérieures à ce parallélépipède, ayant changé de position relativement à toutes les autres molécules du corps, ces changemens ont fait naître des attractions ou des répulsions tendant à faire mouvoir le parallélépipède, et faisant équilibre aux forces accélératrices, étrangères au corps, qui peuvent lui être appliquées; proposons-nous de chercher les équations qui expriment que cet équilibre a lieu.

Représentons par  $x, y, z$ , les coordonnées du sommet du prisme  $hkl$ , le plus voisin de l'origine, et soient  $x', y', z'$ , les coordonnées courantes; la portion du corps, inférieure au plan  $x' = x$ , exercera sur la base  $kl$  du prisme, située dans ce plan, une traction ou pression ayant pour composantes  $kIX, kIY, kIZ$ ; la portion du corps supérieure au plan  $x' = x + h$  exercera sur la surface  $kl$  du prisme située dans ce plan, une traction ou pression ayant pour composante  $(X + \frac{dX}{dx}h)kl, (Y + \frac{dY}{dx}h)kl, (Z + \frac{dZ}{dx}h)kl$ ; ainsi la résultante des actions exercées sur les deux bases  $kl$  du parallélépipède  $hkl$ , aura pour composantes :

$$\frac{dX}{dx} hkl, \quad \frac{dY}{dx} hkl, \quad \frac{dZ}{dx} hkl;$$

on trouvera de la même manière que les actions exercées sur les deux faces  $hl$ , ont pour composantes :

$$\frac{dX'}{dy} hkl, \quad \frac{dY'}{dy} hkl, \quad \frac{dZ'}{dy} hkl;$$

et qu'enfin les actions exercées sur les deux faces  $hk$  conduisent aux composantes :

$$\frac{dX''}{dz} hkl, \quad \frac{dY''}{dz} hkl, \quad \frac{dZ''}{dz} hkl.$$

Toutes ces tractions ou pressions font équilibre aux résultantes des forces accélératrices agissant sur le parallélépipède  $hkl$ , et qui sont :

$$X, hkl, \quad Y, hkl, \quad Z, hkl;$$

on a donc nécessairement les trois équations :

$$\begin{aligned} \frac{dX}{dx} + \frac{dX'}{dy} + \frac{dX''}{dz} + X, &= 0, \\ \frac{dY}{dx} + \frac{dY'}{dy} + \frac{dY''}{dz} + Y, &= 0, \\ \frac{dZ}{dx} + \frac{dZ'}{dy} + \frac{dZ''}{dz} + Z, &= 0. \end{aligned}$$

Si l'on substitue dans ces dernières équations les valeurs de  $X, Y, Z, X', Y', Z', X'', Y'', Z''$ , trouvées précédemment (§ 12 et 13), elles deviennent identiques avec les équations du § 8.

#### NOTE PREMIÈRE.

*Démonstration des équations différentielles.*

15.

Soient  $M$  et  $M'$  deux molécules très voisines l'une de l'autre, d'un corps solide homogène, occupant, avant toute espèce de dérangement de la part de forces accéléra-

trices ou de pressions extérieures, les points dont les coordonnées, rapportées à trois axes rectangulaires, sont  $x, y, z, x', y', z'$ ; soit  $\zeta$  leur distance. Si des forces accélératrices ou des pressions extérieures viennent à agir sur le corps, chacune des deux molécules  $M$  et  $M'$  décrira des espaces très petits, dont les projections sur les trois axes seront  $u, v, w$ , pour le premier,  $u', v', w'$ , pour le second. Après ce mouvement, et lorsque le nouvel état d'équilibre sera rétabli, les deux molécules  $M$  et  $M'$  occuperont des points  $m$  et  $m'$ ; appelant alors  $\Delta\zeta$  la quantité très petite dont elles se seront écartées, il naîtra entre elles une force attractive égale à la somme de leurs masses, multipliée par  $\Delta\zeta$ , et par une fonction de la distance primitive  $\zeta$ , ou  $F(\zeta)$ , assujettie à devenir insensible, dès que  $\zeta$  acquiert une valeur appréciable.

La distance  $MM'$  ou  $\zeta$ , avait pour projections sur les trois axes  $x' - x, y' - y, z' - z$ ; la distance  $mm'$  ou  $\zeta + \Delta\zeta$  aura pour projections :  $x' - x + u' - u, y' - y + v' - v, z' - z + w' - w$ . Si par le point  $m$  on mène une droite  $m\mu'$ , égale et parallèle à  $MM'$ , la distance  $\mu'm'$  aura évidemment pour projections  $u' - u, v' - v, w' - w$ ; or, en vertu de la petitesse des mouvemens  $Mm, M'm'$ , relativement à  $x' - x, y' - y, z' - z$ , la ligne  $mm'$  peut être considérée comme faisant un angle infiniment petit avec  $MM$  ou  $m\mu'$ , car les cosinus  $\frac{x' - x + u' - u}{\zeta + \Delta\zeta}, \frac{y' - y + v' - v}{\zeta + \Delta\zeta}, \frac{z' - z + w' - w}{\zeta + \Delta\zeta}$ , des angles formés avec les axes par la direction  $mm'$ , diffèrent très peu des cosinus  $\frac{x' - x}{\zeta}, \frac{y' - y}{\zeta}, \frac{z' - z}{\zeta}$  des angles correspondans à la direction  $MM'$  ou  $m\mu'$ ; il suit de là que la différence des distances  $m\mu'$  ou  $\zeta$ , et  $mm'$  ou  $\zeta + \Delta\zeta$  peut être considérée comme égale à la projection de  $\mu'm'$  sur  $mm'$  ou sur  $MM'$ , puisque ces deux lignes peuvent être considérées comme parallèles. On aura donc  $\Delta\zeta$ , en multi-

pliant respectivement les projections  $u' - u$ ,  $v' - v$ ,  $w' - w$ , de  $\mu'm'$ , par les cosinus des angles que  $MM'$  fait avec les axes; ainsi on peut poser :

$$\Delta\zeta = (u' - u) \frac{x' - x}{\zeta} + (v' - v) \frac{y' - y}{\zeta} + (w' - w) \frac{z' - z}{\zeta}.$$

## 16.

Soient  $x' - x = h$ ,  $y' - y = k$ ,  $z' - z = l$ ;  $h$ ,  $k$ ,  $l$ , seront des quantités insensibles, puisque la distance  $MM'$  est très petite; or  $u'$ ,  $v'$ ,  $w'$ , n'étant autre chose que ce que deviennent  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , lorsqu'on substitue dans ces fonctions  $x + h$ ,  $y + k$ ,  $z + l$ , au lieu de  $x$ ,  $y$ ,  $z$ , on aura, d'après le théorème de *Taylor* :

$$\begin{aligned} u' - u &= \frac{du}{dx} h + \frac{du}{dy} k + \frac{du}{dz} l + \frac{d^2u}{dx^2} \cdot \frac{h^2}{2} + \frac{d^2u}{dy^2} \cdot \frac{k^2}{2} + \frac{d^2u}{dz^2} \cdot \frac{l^2}{2} \\ &\quad + \frac{d^2u}{dx \, dy} h k + \frac{d^2u}{dy \, dz} k l + \frac{d^2u}{dz \, dx} l h + \text{etc.}, \end{aligned}$$

et de la même manière :

$$\begin{aligned} v' - v &= \frac{dv}{dx} h + \frac{dv}{dy} k + \frac{dv}{dz} l + \text{etc.}, \\ w' - w &= \frac{dw}{dx} h + \frac{dw}{dy} k + \frac{dw}{dz} l + \text{etc.} \end{aligned}$$

Ces valeurs substituées dans  $\Delta\zeta$ , donneront cette quantité en fonction des accroissemens variables  $h$ ,  $k$ ,  $l$ , et des coefficients différentiels de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , qui pourront être regardés comme constans lorsque  $h$ ,  $k$ ,  $l$ , varieront.

La force qui agit sur la molécule  $m$  pour la ramener vers  $m'$ , a donc pour composantes suivant les trois axes :

$$\begin{aligned} &\left[ (u' - u) \frac{h}{\zeta} + (v' - v) \frac{k}{\zeta} + (w' - w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{h}{\zeta}, \\ &\left[ (u' - u) \frac{h}{\zeta} + (v' - v) \frac{k}{\zeta} + (w' - w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{k}{\zeta}, \\ &\left[ (u' - u) \frac{h}{\zeta} + (v' - v) \frac{k}{\zeta} + (w' - w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{l}{\zeta}, \end{aligned}$$

Pour simplifier, nous pourrions supposer que les masses des molécules  $M$  et  $M'$  entrent comme facteurs dans  $F(\zeta)$ , puisque, ne considérant que des corps homogènes, nous n'aurons jamais besoin de dégager ce facteur constant.

La force dont nous venons d'évaluer les projections n'est pas la seule qui agisse sur le molécule  $M$ , suivant la direction  $MM'$  et à distance  $\zeta$ ; si l'on considère la molécule  $M''$  située sur  $M'M$ , à une distance  $M''M = \zeta$  de l'autre côté du point  $M$ , la distance  $M''M$  ayant changé, et étant devenue  $\zeta + \Delta\zeta'$ , il en résultera une force nouvelle qui tendra à faire marcher  $M$  vers  $M''$ , et qui aura pour composantes :

$$\begin{aligned} & - \left[ (u - u'') \frac{h}{\zeta} + (\nu - \nu'') \frac{k}{\zeta} + (w - w'') \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{h}{\zeta}, \\ & - \left[ (u - u'') \frac{h}{\zeta} + (\nu - \nu'') \frac{k}{\zeta} + (w - w'') \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{k}{\zeta}, \\ & - \left[ (u - u'') \frac{h}{\zeta} + (\nu - \nu'') \frac{k}{\zeta} + (w - w'') \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{l}{\zeta}, \end{aligned}$$

$u''$ ,  $\nu''$ ,  $w''$ , étant ce que deviennent  $u$ ,  $\nu$ ,  $w$ , lorsqu'on y change  $x, y, z$ , en  $x - h, y - k, z - l$ .

En vertu des actions réunies des molécules  $M'$  et  $M''$  sur  $M$ , elle tendra à marcher dans la direction  $MM'$ , en vertu d'une force dont les composantes seront :

$$\begin{aligned} & \left[ (u' + u'' - 2u) \frac{h}{\zeta} + (\nu' + \nu'' - 2\nu) \frac{k}{\zeta} + (w' + w'' - 2w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{h}{\zeta}, \\ & \left[ (u' + u'' - 2u) \frac{h}{\zeta} + (\nu' + \nu'' - 2\nu) \frac{k}{\zeta} + (w' + w'' - 2w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{k}{\zeta}, \\ & \left[ (u' + u'' - 2u) \frac{h}{\zeta} + (\nu' + \nu'' - 2\nu) \frac{k}{\zeta} + (w' + w'' - 2w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{l}{\zeta}. \end{aligned}$$

On peut obtenir les valeurs de  $(u'' - u)$ ,  $(\nu'' - \nu)$ ,  $(w'' - w)$ , en changeant les signes de  $h, k, l$ , dans les valeurs de  $u' - u$ ,  $\nu' - \nu$ ,  $w' - w$ , déduites précédemment du théorème de *Taylor*; c'est ce qui permettra de trouver les valeurs de  $u' + u'' - 2u$ ,  $\nu' + \nu'' - 2\nu$ ,  $w' + w'' - 2w$ ,

en fonction de  $h, k, l$ ; si on substitue ces valeurs dans les expressions précédentes, en négligeant les produits de trois dimensions de  $h, k, l$ , devant ceux de deux dimensions seulement, on aura :

$$\begin{aligned} & \left[ \left( \frac{d^2u}{dx^2} h^2 + \frac{d^2u}{dy^2} k^2 + \frac{d^2u}{dz^2} l^2 + 2 \frac{d^2u}{dy dz} kl + 2 \frac{d^2u}{dz dx} lh + 2 \frac{d^2u}{dx dy} hk \right) \frac{h}{\zeta} \right. \\ & + \left( \frac{d^2v}{dx^2} h^2 + \frac{d^2v}{dy^2} k^2 + \frac{d^2v}{dz^2} l^2 + 2 \frac{d^2v}{dy dz} kl + 2 \frac{d^2v}{dz dx} lh + 2 \frac{d^2v}{dx dy} hk \right) \frac{k}{\zeta} \\ & \left. + \left( \frac{d^2w}{dx^2} h^2 + \frac{d^2w}{dy^2} k^2 + \frac{d^2w}{dz^2} l^2 + 2 \frac{d^2w}{dy dz} kl + 2 \frac{d^2w}{dz dx} lh + 2 \frac{d^2w}{dx dy} hk \right) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta) \frac{h}{\zeta}, \end{aligned}$$

pour la composante suivant l'axe des  $x$ , de la résultante des actions des molécules  $M'$  et  $M''$  sur  $M$ ; les composantes de cette même résultante sur les axes des  $y$  et des  $z$  seront évidemment égales à la précédente, respectivement multipliée par  $\frac{k}{h}$  et  $\frac{l}{h}$ .

17.

Soient  $\varphi$  l'angle à l'horizon de la direction  $MM'$ , et  $\psi$  l'angle que le plan vertical, dans lequel elle se trouve, fait avec celui des  $zx$ , on aura  $h = \zeta \cos \varphi \cos \psi$ ,  $k = \zeta \cos \varphi \sin \psi$ ,  $l = \zeta \sin \varphi$ . Toutes les molécules voisines de  $M'$ , et situées dans l'élément sphérique  $[\zeta^2 \cos \varphi d\zeta d\varphi d\psi]$ , pouvant être considérées comme agissant de la même manière sur la molécule  $M'$ , il suffira de multiplier les composantes, dont l'expression est indiquée à la fin du paragraphe précédent, par cet élément sphérique, et d'intégrer chacune d'elles trois fois : l'une par rapport à  $\varphi$  depuis  $\varphi = 0$  jusqu'à  $\varphi = \frac{\pi}{2}$ ; la seconde par rapport à  $\psi$ , de  $\psi = 0$  à  $\psi = 2\pi$ ; la troisième depuis  $\zeta = 0$  jusqu'à  $\zeta = \infty$ , car  $F(\zeta)$  devenant nulle, lorsque  $\zeta$  a une valeur sensible, on peut prendre ces deux limites pour  $\zeta$ ; on aura alors, par toutes ces intégrations, les composantes de la résultante de toutes les

forces qui tendent à faire marcher la molécule M, ou à l'éloigner de sa seconde position d'équilibre.

Si l'on effectue toutes ces intégrations, que l'on représente  $\left[ \frac{2}{15} \pi \int_0^\infty \zeta^4 F(\zeta) d\zeta \right]$  par une constante A, les composantes de la résultante dont nous venons de parler seront, après toute réduction faite :

$$A \left[ \frac{d^2u}{dx^2} + \frac{d^2u}{dy^2} + \frac{d^2u}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dx} \right],$$

$$A \left[ \frac{d^2v}{dx^2} + \frac{d^2v}{dy^2} + \frac{d^2v}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dy} \right],$$

$$A \left[ \frac{d^2w}{dx^2} + \frac{d^2w}{dy^2} + \frac{d^2w}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dz} \right].$$

Si en passant du premier au second état d'équilibre, les molécules du corps solide proposé deviennent soumises à l'action de forces accélératrices dont les composantes sont  $X_1, Y_1, Z_1$ , pour la molécule M, son équilibre exigera que l'on ait :

$$\frac{d^2u}{dx^2} + \frac{d^2u}{dy^2} + \frac{d^2u}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dx} + \frac{X_1}{A} = 0,$$

$$\frac{d^2v}{dx^2} + \frac{d^2v}{dy^2} + \frac{d^2v}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dy} + \frac{Y_1}{A} = 0,$$

$$\frac{d^2w}{dx^2} + \frac{d^2w}{dy^2} + \frac{d^2w}{dz^2} + 2 \frac{d \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} \right)}{dz} + \frac{Z_1}{A} = 0.$$

Dans ces équations, on peut supposer que la masse de la molécule M, ou la densité du corps homogène proposé, n'entre pas, parce qu'elle aurait dû entrer comme facteur dans  $X_1, Y_1, Z_1$  et A, et conséquemment disparaître comme facteur commun. La seule quantité qui puisse varier d'un corps à l'autre dans les équations précédentes est

$A = \frac{2}{15} \pi \int_0^{\infty} \zeta^4 F(\zeta) d\zeta$ ; on voit que plus cette quantité sera petite, plus  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , seront grands;  $A$  est une constante qui dépend de l'élasticité du corps.

## NOTE SECONDE.

*Expression de la dilatation.*

18.

Soient deux molécules  $M$  et  $M'$ , situées dans le corps solide homogène, sur une même ligne parallèle à l'axe des  $x$ , et très voisines l'une de l'autre, en sorte que la distance  $h$ , qui les sépare, soit insensible; les coordonnées du point  $M$  étant  $x, y, z$ , celles du point  $M'$  seront  $x + h, y, z$ ; lors du second état d'équilibre, la molécule  $M$  prendra une autre position  $m$ , et aura pour coordonnées  $x + u, y + v, z + w$ ; la molécule  $M'$  prendra la position  $m'$  et aura pour coordonnées  $x + h + u + \frac{du}{dx} h, y + v + \frac{dv}{dx} h, z + w + \frac{dw}{dx} h$ ; mais, d'après les considérations de la note précédente, les lignes  $MM', mm'$ , faisant un angle infiniment petit,  $mm'$  pourra encore être considérée comme parallèle à l'axe des  $x$ , et sa longueur sera simplement  $h \left(1 + \frac{du}{dx}\right)$ . Si l'on considère un point  $M''$  situé à une distance insensible  $k$  de  $M$ , sur la parallèle à l'axe des  $y$  menée par  $M$ , on démontrera de la même manière, que du premier au second état d'équilibre, la distance  $MM'' = k$  deviendra  $mm'' = k \left(1 + \frac{dv}{dy}\right)$ . Enfin si l'on considère une molécule  $M'''$ , située à une distance  $l$  de  $M$  sur une parallèle à l'axe des  $z$ , la distance  $MM''' = l$  deviendra  $mm''' = l \left(1 + \frac{dw}{dz}\right)$ . Il suit de là que le parallélépipède  $hkl$



deviendra, lors du second état d'équilibre  $hkl \left(1 + \frac{du}{dx}\right) \left(1 + \frac{dv}{dy}\right) \left(1 + \frac{dw}{dz}\right)$ , ou simplement  $hkl \left(1 + \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}\right)$ , si on néglige les rectangles des coefficients différentiels  $\frac{du}{dx}$ ,  $\frac{dv}{dy}$ ,  $\frac{dw}{dz}$ , comme disparaissant devant leur somme, puisque  $u, v, w$ , sont très petits par rapport à  $x, y, z$ , ou plutôt  $du, dv, dw$ , par rapport à  $dx, dy, dz$ . Le volume primitif du parallélépipède rectangle  $hkl$ , augmente donc dans le second état d'équilibre de  $hkl \left(\frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}\right)$ ; ainsi  $\frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}$  est le rapport de l'augmentation de volume de ce parallélépipède à ce volume lui-même; c'est ce qu'on peut appeler la dilatation; soit  $\theta$  cette quantité, qui sera fonction de  $x, y, z$ , on aura identiquement :

$$\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}.$$

## NOTE TROISIÈME.

*Démonstration des formules relatives aux pressions intérieures.*

## 19.

Imaginons par la molécule  $M$  un plan  $P''$  perpendiculaire aux  $z$ , et conséquemment parallèle au plan des  $xy$ ; sur ce plan une base très petite  $\omega$ , comprenant le point  $M$ , et enfin un cylindre infiniment délié, ayant pour base  $\omega$ , et ses arêtes parallèles aux  $z$ , et dirigées vers l'origine. Proposons-nous de trouver la résultante des actions que les molécules du corps, situées au-dessus du plan  $P''$ , exercent sur celles situées dans l'intérieur du cylindre infiniment délié dont nous venons de parler, en vertu du dérangement qu'a occasioné le second état d'équilibre.

Une molécule  $M'$  devenue  $m'$  exercera sur la molécule  $M$  devenue  $m$ , une action dirigée suivant  $MM'$  ou  $mm'$  égale à :

$$\left[ (u' - u) \frac{h}{\zeta} + (v' - v) \frac{k}{\zeta} + (w' - w) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta),$$

d'après ce qui a été dit (note première, § 15 et 16),  $\zeta$  étant la distance  $MM'$ ;  $h, k, l$ , les projections de cette distance sur les trois axes;  $u, v, w$  les projections de  $Mm$ ;  $u', v', w'$ , celles de  $M'm'$ ; enfin  $F(\zeta)$  une fonction de  $\zeta$ , qui décroît très rapidement, lorsque  $\zeta$  croît, et qui est insensible ou nulle pour des valeurs sensibles de  $\zeta$ . D'après cela, on pourra poser :

$$u' - u = \frac{du}{dx} h + \frac{du}{dy} k + \frac{du}{dz} l,$$

$$v' - v = \frac{dv}{dx} h + \frac{dv}{dy} k + \frac{dv}{dz} l,$$

$$w' - w = \frac{dw}{dx} h + \frac{dw}{dy} k + \frac{dw}{dz} l;$$

la force dirigée suivant  $M'M$  aura ainsi pour expression nouvelle :

$$\left[ \left( \frac{du}{dx} h + \frac{du}{dy} k + \frac{du}{dz} l \right) \frac{h}{\zeta} + \left( \frac{dv}{dx} h + \frac{dv}{dy} k + \frac{dv}{dz} l \right) \frac{k}{\zeta} + \left( \frac{dw}{dx} h + \frac{dw}{dy} k + \frac{dw}{dz} l \right) \frac{l}{\zeta} \right] F(\zeta).$$

Soit, comme dans la note première :  $h = \zeta \cos \phi \cos \psi$ ,  $k = \zeta \cos \phi \sin \psi$ ,  $l = \zeta \sin \phi$ ; toutes les molécules situées dans l'espace infiniment petit ou élément sphérique  $[\zeta^2 \cos \phi d\phi d\psi d\zeta]$ , dont  $M'$  fait partie, pourront être considérées comme agissant chacune, sur chacune des molécules de l'élément infiniment petit  $\omega dp$  du cylindre proposé qui contient  $M$ , avec une force de même intensité et de même direction que la force exercée par  $M'$  sur  $M$ ; ainsi l'action totale de l'élément sphérique  $[\zeta^2 \cos \phi d\phi d\psi d\zeta]$  sur l'élément cylindrique  $\omega dp$  sera égale à :

$$(a) \left[ \left( \frac{du}{dx} \cos \phi \cos \psi + \frac{du}{dy} \cos \phi \sin \psi + \frac{du}{dz} \sin \phi \right) \cos \phi \cos \psi \right. \\ \left. + \left( \frac{dv}{dx} \cos \phi \cos \psi + \frac{dv}{dy} \cos \phi \sin \psi + \frac{dv}{dz} \sin \phi \right) \cos \phi \sin \psi \right. \\ \left. + \left( \frac{dw}{dx} \cos \phi \cos \psi + \frac{dw}{dy} \cos \phi \sin \psi + \frac{dw}{dz} \sin \phi \right) \sin \phi \right] \zeta^3 F(\zeta) \cos \phi \sin \psi d\zeta \sin \psi d\psi;$$

les composantes de cette action s'obtiendront en multipliant successivement cette expression par  $\cos \phi \cos \psi$ ,  $\cos \phi \sin \psi$ ,  $\sin \phi$ .

20.

Soit  $M_1$  une molécule du cylindre proposé située à une distance  $p$  de la molécule  $M$ , et dont les coordonnées seront  $x, y, z - p$ ; soit une molécule  $M'_1$ , située sur une parallèle aux  $z$  menée par  $M'$ , à une distance  $p$  au-dessous de  $M'$ , ses coordonnées seront :  $x + h, y + k, z + l - p$ ; la ligne  $M_1 M'_1$  sera évidemment parallèle à  $MM'$ , et lui sera égale en longueur. Si l'on désigne par  $u, v, w$ , les projections de l'élément parcouru par la molécule  $M_1$ , lorsqu'elle passe à sa seconde position d'équilibre, par  $u', v', w'$ , les mêmes choses pour  $M'_1$ , on aura évidemment ces quantités en substituant dans  $u, v, w : x, y, z - p$  au lieu de  $x, y, z$ , et dans  $u', v', w' : x + h, y + k, z + l - p$  au lieu de  $x + h, y + k, z + l$ ; or comme la molécule  $M'_1$ , quoique au-dessous de  $M'$ , doit être au-dessus du plan  $P'$ ,  $p$  doit être plus petit que  $\zeta$ , et du même ordre de grandeur que  $h, k, l$ , en sorte que  $p^2$  devra être négligé devant  $p$ ; on aura donc :

$$u_1 = u - \frac{du}{dz} p, \quad u'_1 = u + \frac{du}{dx} h + \frac{du}{dy} k + \frac{du}{dz} (l - p),$$

et par suite :

$$u'_1 - u_1 = \frac{du}{dx} h + \frac{du}{dy} k + \frac{du}{dz} l = u' - u$$

On démontrera de la même manière que  $v'_1 - v_1 = v' - v$ , que  $w'_1 - w_1 = w' - w$ ; il suit de là que l'action d'un

élément sphérique, dont  $M'$ , fera partie, sur un élément cylindrique  $\omega dp$ , dont  $M$ , fera partie, aura identiquement la même expression que celle (a) trouvée plus haut; ainsi, en intégrant cette expression (a) par rapport à  $p$ , depuis  $p = 0$  jusqu'à  $p = \zeta \sin \phi$ , on aura la somme des actions dirigées suivant la direction  $(\phi, \psi)$ , et exercées à la distance  $\zeta$ , par les molécules situées sur la ligne  $M'M'$ , au-dessus du plan  $P'$ , sur les molécules du cylindre infiniment délié proposé. Si l'on intègre ensuite cette expression, successivement multipliée par  $\cos \phi \cos \psi$ ,  $\cos \phi \sin \psi$ ,  $\sin \phi$ , par rapport à  $\zeta$ , de  $\zeta = 0$  à  $\zeta = \infty$ , par rapport à  $\phi$ , de  $\phi = 0$  à  $\phi = \frac{\pi}{2}$ , et par rapport à  $\psi$ , de  $\psi = 0$  à  $\psi = 2\pi$ , on aura les trois composantes  $X''\omega$ ,  $Y''\omega$ ,  $Z''\omega$  de l'action demandée. On trouve ainsi :

$$\begin{aligned} X'' &= A \left( \frac{du}{dz} + \frac{dv}{dx} \right), & Y'' &= A \left( \frac{dw}{dz} + \frac{dv}{dy} \right), \\ Z'' &= A \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + 3 \cdot \frac{dv}{dz} \right); \end{aligned}$$

A représentant ici, comme dans la note première, l'expression :

$$\left[ \frac{2}{15} \pi \int_0^{\infty} \zeta^4 F(\zeta) d\zeta \right].$$

## SECONDE SECTION.

### THÉORÈMES SUR LES PRESSIONS.

#### 21.

Parmi les 9 composantes  $X, Y, Z, X', Y', Z', X'', Y'', Z''$ , données par les paragraphes 12 et 13, il est bon de distinguer les composantes  $X, Y', Z''$ , respectivement normales aux élémens plans correspondans; forces que nous désignerons par  $N_1, N_2, N_3$ , et les six autres composantes

égales deux à deux :  $Z' = Y''$ ,  $X'' = Z$ ,  $Y = Z'$ , que nous nommerons forces tangentielles, et que nous désignerons pareillement par  $T_1$ ,  $T_2$ ,  $T_3$ . Les égalités qui précèdent sont autant de théorèmes remarquables, mais qui ne sont que des cas particuliers d'un théorème plus général qui sera bientôt démontré.

## 22.

Si l'on change d'axes coordonnés, on aura à considérer six nouvelles forces  $N'_1$ ,  $N'_2$ ,  $N'_3$ ,  $T'_1$ ,  $T'_2$ ,  $T'_3$ . On pourra les exprimer en fonction des premières forces  $N_1$ ,  $N_2$ ,  $N_3$ ,  $T_1$ ,  $T_2$ ,  $T_3$ , et des angles de direction des nouveaux axes relativement aux anciens.

Pour trouver les relations qui existent entre ces systèmes différens, soient  $x'$ ,  $y'$ ,  $z'$ , les nouvelles coordonnées;  $m_1$ ,  $m_2$ ,  $m_3$ ;  $n_1$ ,  $n_2$ ,  $n_3$ ;  $p_1$ ,  $p_2$ ,  $p_3$ , les cosinus des angles que chacune fait avec les axes des  $x$ , des  $y$  et des  $z$ ; enfin soient  $u'$ ,  $v'$ ,  $w'$ , les projections sur les nouveaux axes de l'espace qui sépare une molécule  $M$  de la position qu'elle occuperait, si l'homogénéité du corps n'avait pas été troublée. On aura :

$$\left. \begin{aligned} x &= m_1 x' + n_1 y' + p_1 z', & y &= m_2 x' + n_2 y' + p_2 z', \\ z &= m_3 x' + n_3 y' + p_3 z'; \\ u' &= m_1 u + m_2 v + m_3 w, & v' &= n_1 u + n_2 v + n_3 w, \\ w' &= p_1 u + p_2 v + p_3 w; \end{aligned} \right\} (1)$$

les cosinus  $m_1$ ,  $n_1$ ,  $p_1$ ;  $m_2$ ,  $n_2$ ,  $p_2$ ;  $m_3$ ,  $n_3$ ,  $p_3$ , étant liés entre eux par les six équations :

$$\left. \begin{aligned} m_1^2 + n_1^2 + p_1^2 &= 1, & m_2^2 + n_2^2 + p_2^2 &= 1, \\ m_3^2 + n_3^2 + p_3^2 &= 1, & m_1 m_2 + n_1 n_2 + p_1 p_2 &= 0; \\ m_1 m_3 + n_1 n_3 + p_1 p_3 &= 0; & m_2 m_3 + n_2 n_3 + p_2 p_3 &= 0. \end{aligned} \right\} (2)$$

On<sup>3</sup> déduit des équations (1) par des différentiations con-

venables, et en ayant égard aux équations (2) :

$$\begin{aligned}
 N_1 &= A \left( 3 \frac{du'}{dx'} + \frac{dv'}{dy'} + \frac{dw'}{dz'} \right) = m_1^2 N_1 + m_2^2 N_2 + m_3^2 N_3 + 2m_2 m_3 T_1 \\
 &\quad + 2m_1 m_3 T_2 + 2m_1 m_2 T_3; \\
 N_2 &= A \left( \frac{du'}{dx'} + 3 \frac{dv'}{dy'} + \frac{dw'}{dz'} \right) = n_1^2 N_1 + n_2^2 N_2 + n_3^2 N_3 + 2n_2 n_3 T_1 \\
 &\quad + 2n_1 n_3 T_2 + 2n_1 n_2 T_3; \\
 N_3 &= A \left( \frac{du'}{dx'} + \frac{dv'}{dy'} + 3 \frac{dw'}{dz'} \right) = p_1^2 N_1 + p_2^2 N_2 + p_3^2 N_3 + 2p_2 p_3 T_1 \\
 &\quad + 2p_1 p_3 T_2 + 2p_1 p_2 T_3; \\
 T_1 &= A \left( \frac{dw'}{dy'} + \frac{dv'}{dz'} \right) = p_1 n_1 N_1 + p_2 n_2 N_2 + p_3 n_3 N_3 + (p_2 n_3 + n_2 p_3) T_1 \\
 &\quad + (p_1 n_3 + n_1 p_3) T_2 + (p_1 n_2 + n_1 p_2) T_3; \\
 T_2 &= A \left( \frac{du'}{dz'} + \frac{dw'}{dx'} \right) = m_1 p_1 N_1 + m_2 p_2 N_2 + m_3 p_3 N_3 + (m_2 p_3 + p_2 m_3) T_1 \\
 &\quad + (m_1 p_3 + p_1 m_3) T_2 + (m_1 p_2 + p_1 m_2) T_3; \\
 T_3 &= A \left( \frac{dv'}{dy'} + \frac{du'}{dx'} \right) = n_1 m_1 N_1 + n_2 m_2 N_2 + n_3 m_3 N_3 + (n_2 m_3 + m_2 n_3) T_1 \\
 &\quad + (n_1 m_3 + m_1 n_3) T_2 + (n_1 m_2 + m_1 n_2) T_3.
 \end{aligned} \tag{3}$$

Et enfin :

$$\frac{du'}{dx'} + \frac{dv'}{dy'} + \frac{dw'}{dz'} = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} = \theta. \tag{4}$$

Cette équation (4) démontre un théorème que l'on peut énoncer ainsi : *En un point quelconque d'un corps solide dont l'homogénéité est troublée, la dilatation cubique est égale à la somme des dilatations linéaires, prises en ce point, dans trois directions quelconques perpendiculaires entre elles.*

Car  $\frac{du}{dx} dx$  peut être regardé comme l'augmentation de la ligne  $dx$  parallèle à l'axe des  $x$  et passant par le point  $M$ , et  $\frac{du}{dx}$  comme le rapport de cette augmentation à la ligne elle-même, ou comme sa dilatation.

Les équations (3) donnent immédiatement :

$$N_1 + N_2 + N_3 = N_1 + N_2 + N_3 = 5A\theta;$$

d'où résulte cet autre théorème, que : *La somme des composantes normales des tractions ou pressions exercées sur trois élémens plans, menés perpendiculairement entre eux, en un même point du corps solide, est constante, quel que soit le système de ces trois plans, et est, de plus, égale à la dilatation multipliée par un coefficient, constant dans toute l'étendue du corps.*

## 23.

Soient  $P_1, P_2, P_3$ , les tractions ou pressions obliques dont les composantes sont  $N_1, T_3, T_2; T_3, N_2, T_1; T_2, T_1, N_3$ ; et soient  $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3; \beta_1, \beta_2, \beta_3; \gamma_1, \gamma_2, \gamma_3$ , les angles que ces forces font avec les axes; on aura :

$$\left. \begin{aligned} N_1 &= P_1 \cos \alpha_1, & T_3 &= P_2 \cos \alpha_2, & T_2 &= P_3 \cos \alpha_3, \\ T_3 &= P_1 \cos \beta_1, & N_2 &= P_2 \cos \beta_2, & T_1 &= P_3 \cos \beta_3, \\ T_2 &= P_1 \cos \gamma_1, & T_1 &= P_2 \cos \gamma_2, & N_3 &= P_3 \cos \gamma_3. \end{aligned} \right\} (5)$$

Dans ces équations les quantités  $N_1, N_2, N_3; T_1, T_2, T_3$ , données en nombre par les équations des paragraphes 12 et 13, sont ou positives ou négatives; leurs grandeurs et leurs signes seront connus en chaque point du corps solide, lorsque les fonctions  $u, v, w$ , correspondantes aux circonstances données, seront déterminées; alors les équations (5) feront connaître en grandeur et en direction les forces  $P_1, P_2, P_3$ ; suivant qu'elles feront avec les normales qui leur correspondent, ou les axes des  $x$ , des  $y$  ou des  $z$ , des angles surpassant, égalant l'angle droit, ou étant moindre que lui, ces forces  $P_1, P_2, P_3$ , seront des pressions, des forces tangentielle, ou des tractions.

On conclut des équations (5) :

$$\left. \begin{aligned} P_1^2 &= N_1^2 + T_3^2 + T_2^2, & P_2^2 &= T_3^2 + N_2^2 + T_1^2, & P_3^2 &= T_2^2 + T_1^2 + N_3^2; \\ N_1 T_3 + N_2 T_3 + T_1 T_2 &= P_1 P_2 \cos[P_1, P_2]; \\ N_1 T_2 + T_1 T_3 + N_3 T_2 &= P_1 P_3 \cos[P_1, P_3]; \\ T_2 T_3 + N_2 T_1 + N_3 T_1 &= P_2 P_3 \cos[P_2, P_3]. \end{aligned} \right\} (6)$$

## 24.

Soient pareillement  $P_1^i$ ,  $P_2^i$ ,  $P_3^i$ , les tractions ou pressions obliques aux élémens plans, passant par le point  $M$ , et parallèles aux nouveaux axes; on aura pour déterminer  $P_1^i$ , et sa direction relativement aux anciens axes, les équations :

$$\begin{aligned} P_1^i \cos [P_1^i, x] &= m_1 N_1^i + n_1 T_3^i + p_1 T_2^i, \\ P_1^i \cos [P_1^i, y] &= m_2 N_1^i + n_2 T_3^i + p_2 T_2^i, \\ P_1^i \cos [P_1^i, z] &= m_3 N_1^i + n_3 T_3^i + p_3 T_2^i, \end{aligned}$$

or les équations (3) donnent :

$$\begin{aligned} m_1 N_1^i + n_1 T_3^i + p_1 T_2^i &= m_1 N_1 + m_2 T_3 + m_3 T_2 = P_1 \cos [P_1, x'], \\ m_2 N_1^i + n_2 T_3^i + p_2 T_2^i &= m_1 T_3 + m_2 N_2 + m_3 T_1 = P_2 \cos [P_2, x'], \\ m_3 N_1^i + n_3 T_3^i + p_3 T_2^i &= m_1 T_2 + m_2 T_1 + m_3 N_3 = P_3 \cos [P_3, x']. \end{aligned}$$

On a donc simplement

$$\left. \begin{aligned} P_1^i \cos (P_1^i, x) &= P_1 \cos (P_1, x'); & P_1^i \cos (P_1^i, y) &= P_2 \cos (P_2, x'); \\ P_1^i \cos (P_1^i, z) &= P_3 \cos (P_3, x'); \end{aligned} \right\} (7)$$

et par suite :

$$P_1^{i^2} = P_1^2 \cos^2 [P_1, x'] + P_2^2 \cos^2 [P_2, x'] + P_3^2 \cos^2 [P_3, x'];$$

on trouverait de la même manière :

$$\begin{aligned} P_2^{i^2} &= P_1^2 \cos^2 [P_1, y'] + P_2^2 \cos^2 [P_2, y'] + P_3^2 \cos^2 [P_3, y']; \\ P_3^{i^2} &= P_1^2 \cos^2 [P_1, z'] + P_2^2 \cos^2 [P_2, z'] + P_3^2 \cos^2 [P_3, z']; \end{aligned}$$

d'où, en ajoutant les trois équations précédentes :

$$P_1^{i^2} + P_2^{i^2} + P_3^{i^2} = P_1^2 + P_2^2 + P_3^2. \quad (8)$$

## 25.

Les équations (7) démontrent ce théorème, que : *Si en un même point d'un corps solide homogène, soumis à des forces quelconques, on conçoit deux élémens plans  $\omega$ ,  $\omega'$ , ayant pour perpendiculaires  $n$  et  $n'$ , les tractions ou pressions, en général obliques,  $\varpi$ ,  $\varpi'$ , exercées sur ces*



plans, jouiront de cette propriété, que la composante de  $\omega$  sur  $n'$ , et celle de  $\omega'$  sur  $n$ , seront égales.

L'équation (8) démontre que : La somme des carrés des pressions ou tractions exercées sur trois élémens plans rectangulaires, est constante pour un même point du corps solide proposé, quelle que soit la position du système de ces trois élémens.

Il suit encore des équations (7), que si, connaissant en grandeur et en direction les pressions obliques  $\omega'$ ,  $\omega''$ ,  $\omega'''$ , exercées en un point d'un corps solide, sur trois élémens plans  $\omega'$ ,  $\omega''$ ,  $\omega'''$ , perpendiculaires entre eux, et ayant respectivement pour normales les droites  $v'$ ,  $v''$ ,  $v'''$ , on veut déterminer la grandeur et la direction de la pression  $\omega$  exercée sur un quatrième élément plan  $\omega$ , ayant pour normale  $v$ , il faut projeter chacune des pressions connues  $\omega'$ ,  $\omega''$ ,  $\omega'''$ , sur la normale  $v$ ; ces trois projections portées, à partir du point M, sur les normales correspondantes  $v'$ ,  $v''$ ,  $v'''$ , seront les composantes de la pression  $\omega$  sur ces mêmes droites, et la diagonale du parallélépipède rectangle ayant ces composantes pour côtés, donnera en grandeur et en direction la pression demandée.

## 26.

Désignons par  $x_1$ ,  $y_1$ ,  $z_1$ , les projections de la pression  $P_1$  sur les trois axes des  $x$ ,  $y$ ,  $z$ ; les équations du paragraphe 24 donneront :

$$\left. \begin{aligned} x_1 &= m_1 N_1 + m_2 T_3 + m_3 T_2, & y_1 &= m_1 T_3 + m_2 N_2 + m_3 T_1, \\ z_1 &= m_1 T_2 + m_2 T_1 + m_3 N_3, \end{aligned} \right\} (9)$$

et par suite :

$$\left. \begin{aligned} m_1 &= \frac{x_1(N_2 N_3 - T_1^2) + y_1(T_1 T_2 - N_3 T_3) + z_1(T_1 T_3 - N_2 T_2)}{N_1 N_2 N_3 + 2T_1 T_2 T_3 - N_1 T_1^2 - N_2 T_2^2 - N_3 T_3^2} \\ m_2 &= \frac{x_1(T_1 T_2 - N_3 T_3) + y_1(N_1 N_3 - T_2^2) + z_1(T_2 T_3 - N_1 T_1)}{N_1 N_2 N_3 + 2T_1 T_2 T_3 - N_1 T_1^2 - N_2 T_2^2 - N_3 T_3^2} \\ m_3 &= \frac{x_1(T_1 T_3 - N_2 T_2) + y_1(T_2 T_3 - N_1 T_1) + z_1(N_1 N_2 - T_3^2)}{N_1 N_2 N_3 + 2T_1 T_2 T_3 - N_1 T_1^2 - N_2 T_2^2 - N_3 T_3^2} \end{aligned} \right\} (10)$$

Si l'on met, pour simplifier, ces dernières équations sous la forme :

$$\left. \begin{aligned} m_1 &= \nu_1 x_1 + \tau_3 y_1 + \tau_2 z_1, & m_2 &= \tau_3 x_1 + \nu_2 y_1 + \tau_1 z_1, \\ m_3 &= \tau_2 x_1 + \tau_1 y_1 + \nu_3 z_1, \end{aligned} \right\} (11)$$

l'équation  $m_1^2 + m_2^2 + m_3^2 = 1$  exigera que l'on ait :

$$(\nu_1 x_1 + \tau_3 y_1 + \tau_2 z_1)^2 + (\tau_3 x_1 + \nu_2 y_1 + \tau_1 z_1)^2 + (\tau_2 x_1 + \tau_1 y_1 + \nu_3 z_1)^2 = 1, \quad (12)$$

ou en développant :

$$\begin{aligned} &(\nu_1^2 + \tau_3^2 + \tau_2^2)x_1^2 + (\tau_3^2 + \nu_2^2 + \tau_1^2)y_1^2 + (\tau_2^2 + \tau_1^2 + \nu_3^2)z_1^2 + \\ &2(\nu_1\tau_3 + \nu_2\tau_3 + \tau_1\tau_2)x_1y_1 + 2(\tau_2\tau_3 + \nu_2\tau_1 + \nu_3\tau_1)y_1z_1 + 2(\nu_1\tau_2 + \tau_3\tau_1 + \nu_3\tau_2)z_1x_1 = 1. \end{aligned}$$

Supposons trois axes, menés par le point  $M$  que l'on considère, parallèlement aux axes coordonnés des  $x, y, z$ , et soit prise sur  $P_1^i$  une ligne qui la représente;  $x_1, y_1, z_1$ , seront les coordonnées de l'extrémité de cette ligne, relativement à l'origine  $M$ , et l'équation (12) indiquera que cette extrémité est située sur un ellipsoïde ayant son centre en  $M$ , dont la ligne  $P_1^i$  sera conséquemment un demi-diamètre.

Donc : *Si sur les directions des pressions ou tractions exercées sur tous les élémens plans passant par le point  $M$ , on imagine des lignes prises à partir de ce point, et respectivement proportionnelles à ces pressions, leurs secondes extrémités seront situées sur un ellipsoïde ayant  $M$  pour centre.*

27.

Il suit de cette interprétation géométrique que les demi-axes de l'ellipsoïde (12) donneront, en grandeur et en direction, les pressions ou tractions maxima et minima exercées autour du point  $M$ ; donc si les axes des  $x, y, z$ , étaient précisément parallèles à ces axes principaux, les termes en  $x, y, z, x_1, y_1, z_1, z_1, x_1$ , devraient dispa-

raître dans l'équation (12), ce qui exigerait que l'on eût entre  $N_1, N_2, N_3, T_1, T_2, T_3$ , les trois relations :

$$\left. \begin{aligned} \nu_1\tau_3 + \nu_2\tau_3 + \tau_1\tau_2 = 0, \quad \tau_3\tau_2 + \nu_2\tau_1 + \nu_3\tau_1 = 0, \\ \nu_1\tau_2 + \tau_3\tau_1 + \nu_3\tau_2 = 0. \end{aligned} \right\} (13)$$

Dans ce cas l'équation (12) serait de la forme :

$$\left(\frac{x}{A}\right)^2 + \left(\frac{y}{B}\right)^2 + \left(\frac{z}{C}\right)^2 = 1, \quad (14)$$

et l'on aurait :

$$\left. \begin{aligned} (A\nu_1)^2 + (A\tau_3)^2 + (A\tau_2)^2 = 1, \quad (B\tau_3)^2 + (B\nu_2)^2 + (B\tau_1)^2 = 1, \\ (C\tau_2)^2 + (C\tau_1)^2 + (C\nu_3)^2 = 1. \end{aligned} \right\} (15)$$

Soient  $h_1, k_1, l_1; h_2, k_2, l_2; h_3, k_3, l_3$ , les cosinus des angles que les normales aux élémens plans, sur lesquels les pressions  $A, B, C$ , sont exercées, font avec les directions de ces pressions, les équations (10) donneront :

$$\left. \begin{aligned} h_1 = A\nu_1, \quad k_1 = A\tau_3, \quad l_1 = A\tau_2, \quad h_2 = B\tau_3, \quad k_2 = B\nu_2, \quad l_2 = B\tau_1, \\ h_3 = C\tau_2, \quad k_3 = C\tau_1, \quad l_3 = C\nu_3. \end{aligned} \right\} (16)$$

Ces expressions transforment ainsi les équations (13) :

$$\left. \begin{aligned} h_1k_1 + h_2k_2 + h_3k_3 = 0, \quad k_1l_1 + k_2l_2 + k_3l_3 = 0, \\ l_1h_1 + l_2h_2 + l_3h_3 = 0. \end{aligned} \right\} (17)$$

On conclut de là que les élémens plans sur lesquels s'exercent les pressions  $A, B, C$ , sont perpendiculaires entre eux.

Si donc ces trois élémens étaient parallèles aux plans primitifs des  $zy, xz, yx$ , les angles  $[A, B], [A, C], [B, C]$ , étant droits, les composantes  $N_1, N_2, N_3, T_1, T_2, T_3$ , d'après les équations (6) devraient satisfaire aux relations :

$$\left. \begin{aligned} \left(\frac{N_1}{A}\right)^2 + \left(\frac{T_3}{A}\right)^2 + \left(\frac{T_2}{A}\right)^2 = 1, \quad \left(\frac{T_3}{B}\right)^2 + \left(\frac{N_2}{B}\right)^2 + \left(\frac{T_1}{B}\right)^2 = 1, \\ \left(\frac{T_2}{C}\right)^2 + \left(\frac{T_1}{C}\right)^2 + \left(\frac{N_3}{C}\right)^2 = 1. \end{aligned} \right\}$$

$$\left. \begin{aligned} \frac{N_1}{A} \frac{T_3}{B} + \frac{T_3 N_2}{A B} + \frac{T_1 T_2}{A B} = 0, \quad \frac{N_1}{A} \frac{T_2}{C} + \frac{T_3 T_2}{A C} + \frac{T_2 N_2}{A C} = 0, \\ \frac{T_3 T_2}{B C} + \frac{N_2 T_1}{B C} + \frac{T_1 N_3}{B C} = 0; \end{aligned} \right\} (18)$$

or on sait que ces équations conduisent, par des transformations convenables, aux équations :

$$\left. \begin{aligned} \left(\frac{N_1}{A}\right)^2 + \left(\frac{T_3}{B}\right)^2 + \left(\frac{T_2}{C}\right)^2 = 1, \quad \left(\frac{T_3}{A}\right)^2 + \left(\frac{N_2}{B}\right)^2 + \left(\frac{T_1}{C}\right)^2 = 1, \\ \left(\frac{T_2}{A}\right)^2 + \left(\frac{T_1}{B}\right)^2 + \left(\frac{N_3}{C}\right)^2 = 1, \end{aligned} \right\} (19)$$

et il est aisé de voir que les relations (18) et (19) ne peuvent être satisfaites en même temps, à moins que  $T_1$ ,  $T_2$ ,  $T_3$ , ne soient nuls; d'où il suit que les pressions ou tractions principales sont perpendiculaires aux élémens plans sur lesquels elles exercent leur action.

## 28.

Ainsi : *Un corps solide primitivement homogène, quelles que soient d'ailleurs les forces étrangères qui lui sont appliquées, jouit de cette propriété que, pour chacun de ses points, il existe trois élémens plans principaux, passant par ce point et respectivement perpendiculaires entre eux, qui éprouvent de la part des molécules voisines des tractions ou pressions normales. De plus, si l'on imagine un ellipsoïde ayant pour demi-axes les trois pressions normales principales, un quelconque de ses demi-diamètres est la pression oblique exercée sur un élément plan passant par le point M, et tellement placé, que sa normale fait avec les axes de l'ellipsoïde, des angles dont les cosinus sont égaux aux projections du demi-diamètre sur les mêmes axes, respectivement divisées par ces axes eux-mêmes.*

## 29.

Examinons encore le cas où les pressions principales  $A, B, C$ , au point  $M$ , sont parallèles aux axes des  $x, y, z$ ; alors les équations (6) donnent  $A = \pm N_1, B = \pm N_2, C = \pm N_3, T_1 = 0, T_2 = 0, T_3 = 0$ . Les forces  $N_1, N_2, N_3$ , étant positives lorsque les demi-axes  $A, B, C$ , correspondront à des tractions, négatives lorsque ces demi-axes représenteront des pressions; pour simplifier, nous représenterons les forces  $N_1, N_2, N_3$ , par les axes  $A, B, C$ , eux-mêmes, auxquels elles sont égales en valeur absolue, c'est-à-dire que nous supposerons que les quantités  $A, B, C$ , ont elles-mêmes des signes, et sont positives ou négatives suivant qu'elles représentent des tractions ou des pressions.

D'après ces conventions, dans l'ellipsoïde (14), un demi-diamètre quelconque  $D_1$ , dont l'extrémité a pour coordonnées  $x_1, y_1, z_1$ , représente la pression oblique exercée sur un plan, dont la normale fait avec les axes des angles ayant pour cosinus :

$$m_1 = \frac{x_1}{A}, \quad n_1 = \frac{y_1}{B}, \quad p_1 = \frac{z_1}{C}; \quad (20)$$

c'est ce qui résulte du théorème démontré par les équations (7), ou immédiatement des équations (10).

Généralement, dans les équations (20)  $A, B, C, x_1, y_1, z_1$ , pouvant être positifs ou négatifs, les cosinus  $m_1, n_1, p_1$ , seront positifs ou négatifs, et indiqueront dans tous les cas la direction de la normale au plan sur lequel s'exerce la force  $D_1$ ; si cette direction fait avec le demi-diamètre un angle plus grand qu'un droit, égal à un droit, ou plus petit qu'un droit,  $D_1$  représentera une pression, une force tangentielle ou une traction.

Soient  $D_1, D_2, D_3$ , trois pressions obliques exercées au point  $M$ , sur trois élémens plans quelconques, perpendiculaires entre eux, et  $x_1, y_1, z_1; x_2, y_2, z_2; x_3, y_3, z_3$ , les projections de ces pressions sur les trois axes principaux, on aura les six équations :

$$\left. \begin{aligned} \left(\frac{x_1}{A}\right)^2 + \left(\frac{y_1}{B}\right)^2 + \left(\frac{z_1}{C}\right)^2 &= 1, & \left(\frac{x_2}{A}\right)^2 + \left(\frac{y_2}{B}\right)^2 + \left(\frac{z_2}{C}\right)^2 &= 1, \\ \left(\frac{x_3}{A}\right)^2 + \left(\frac{y_3}{B}\right)^2 + \left(\frac{z_3}{C}\right)^2 &= 1; \\ \frac{x_1 x_2}{A^2} + \frac{y_1 y_2}{B^2} + \frac{z_1 z_2}{C^2} &= 0, & \frac{x_2 x_1}{A^2} + \frac{y_2 y_1}{B^2} + \frac{z_2 z_1}{C^2} &= 0, \\ \frac{x_2 x_3}{A^2} + \frac{y_2 y_3}{B^2} + \frac{z_2 z_3}{C^2} &= 0. \end{aligned} \right\} (21)$$

Ces six équations donnent les relations suffisantes et nécessaires qui doivent exister entre les coordonnées de trois points de l'ellipsoïde (14), pour que les demi-diamètres qui aboutissent à ces points représentent les pressions exercées sur trois plans perpendiculaires entre eux.

D'un autre côté, proposons-nous de rapporter l'ellipsoïde (14) à des diamètres conjugués; soient  $m_1, n_1, p_1; m_2, n_2, p_2; m_3, n_3, p_3$ , les cosinus des angles de direction de ces nouveaux axes; on devra se servir des formules de transformation suivantes :

$$\begin{aligned} x &= m_1 x' + m_2 y' + m_3 z', & y &= n_1 x' + n_2 y' + n_3 z', \\ z &= p_1 x' + p_2 y' + p_3 z', \end{aligned}$$

substituer ces valeurs dans l'équation (14), et égalier à zéro les termes contenant les rectangles  $x'y', y'z', z'x'$ ; ce qui conduira aux équations de condition :

$$\left. \begin{aligned} \frac{m_1 m_2}{A^2} + \frac{n_1 n_2}{B^2} + \frac{p_1 p_2}{C^2} &= 0, & \frac{m_3 m_1}{A^2} + \frac{n_3 n_1}{B^2} + \frac{p_3 p_1}{C^2} &= 0, \\ \frac{m_2 m_3}{A^2} + \frac{n_2 n_3}{B^2} + \frac{p_2 p_3}{C^2} &= 0; \end{aligned} \right\} (22)$$

or soient  $A', B', C'$ , les demi-diamètres conjugués;  $X_1, Y_1, Z_1$ ;  $X_2, Y_2, Z_2$ ;  $X_3, Y_3, Z_3$ , leurs projections sur les axes de l'ellipsoïde, on aura évidemment :

$$\begin{aligned} X_1 &= A'm_1, & Y_1 &= A'n_1, & Z_1 &= A'p_1; \\ X_2 &= B'm_1, & Y_2 &= B'n_1, & Z_2 &= B'p_1; \\ X_3 &= C'm_1, & Y_3 &= C'n_1, & Z_3 &= C'p_1. \end{aligned}$$

Ces relations, l'équation (14), et les équations (22) donneront enfin :

$$\left. \begin{aligned} \left(\frac{X_1}{A}\right)^2 + \left(\frac{Y_1}{B}\right)^2 + \left(\frac{Z_1}{C}\right)^2 &= 1, & \left(\frac{X_2}{A}\right)^2 + \left(\frac{Y_2}{B}\right)^2 + \left(\frac{Z_2}{C}\right)^2 &= 1, \\ \left(\frac{X_3}{A}\right)^2 + \left(\frac{Y_3}{B}\right)^2 + \left(\frac{Z_3}{C}\right)^2 &= 1; \\ \frac{X_1X_2}{A^2} + \frac{Y_1Y_2}{B^2} + \frac{Z_1Z_2}{C^2} &= 0, & \frac{X_2X_1}{A^2} + \frac{Y_2Y_1}{B^2} + \frac{Z_2Z_1}{C^2} &= 0, \\ \frac{X_2X_3}{A^2} + \frac{Y_2Y_3}{B^2} + \frac{Z_2Z_3}{C^2} &= 0. \end{aligned} \right\} (25)$$

Ces six équations donnent les relations suffisantes et nécessaires qui doivent exister entre les coordonnées de trois points de l'ellipsoïde (14) pour que les trois demi-diamètres qui y aboutissent soient conjugués entre eux.

L'identité des équations (21) et (23) démontre que *les pressions obliques exercées au point M sur trois élémens plans quelconques perpendiculaires entre eux, représentent en grandeur et en direction, trois demi-diamètres conjugués de l'ellipsoïde, ayant pour demi-diamètres toutes les pressions exercées autour du point M.*

## 34.

Les équations (20) donnent évidemment :

$$\frac{x_1x}{A} + \frac{y_1y}{B} + \frac{z_1z}{C} = 0, \quad (24)$$

pour l'équation du plan sur lequel s'exerce une pression oblique  $D_1$ , représentée en grandeur et en direction,

par le demi-diamètre de l'ellipsoïde (14), dont l'extrémité a pour coordonnées  $x_1, y_1, z_1$ .

Or imaginons une surface du second degré qui aurait pour équation :

$$\frac{x^2}{A} + \frac{y^2}{B} + \frac{z^2}{C} = \pm R, \quad (25)$$

le plan (24) sera évidemment parallèle au plan tangent à cette surface, au point d'intersection de cette surface avec le diamètre  $D_1$ , prolongé s'il est nécessaire.

Si les pressions principales  $A, B, C$ , sont toutes les trois positives, ou toutes les trois négatives, c'est-à-dire si elles correspondent toutes les trois à des tractions, ou toutes les trois à des pressions exercées au point  $M$  sur les trois faces principales, l'équation (25) représentera un second ellipsoïde concentrique au premier (14), ayant ses axes situés sur les mêmes droites, et proportionnels en grandeur aux racines carrées des axes correspondans du premier ellipsoïde.

Si les pressions principales n'ont pas toutes le même signe, l'équation (25) représentera deux hyperboloïdes, l'un à une nappe, et le second à deux nappes, qui auront le même cône asymptotique, et les mêmes axes. Dans ce cas, le cône asymptotique de ces deux hyperboloïdes conjugués, qui a pour équation :

$$\frac{x^2}{A} + \frac{y^2}{B} + \frac{z^2}{C} = 0, \quad (26)$$

viendra rencontrer l'ellipsoïde (14) suivant une courbe à double courbure; les demi-diamètres de cet ellipsoïde aboutissant aux différens points de cette courbe, et considérés comme des pressions, seront dans les plans mêmes sur lesquels elles exercent leur action, lesquels seront



tangens au cône asymptotique; ainsi pour chacun de ces plans, les actions des molécules voisines de M, et situées d'un même côté, auront une résultante tangentielle au plan, et qui ne tendra qu'à faire glisser sur lui les molécules de sa surface. Tous les demi-diamètres de l'ellipsoïde (14) intérieurs au cône (26) représentant des tractions ou des pressions, ceux extérieurs à ce cône représenteront au contraire des pressions ou des tractions; le passage de l'un à l'autre de ces états se faisant au moyen des demi-diamètres situés sur la surface du cône, lesquels représentent des forces tangentielles.

## 32.

On voit par ce qui précède, que les propriétés dont jouissent les pressions exercées autour d'un même point d'un corps solide, dépendent et se déduisent très simplement des directions et des intensités des pressions principales exercées au même point. D'après cela, il est nécessaire de déterminer ces pressions principales, lorsqu'on connaît les pressions obliques qui s'exercent sur trois élémens plans quelconques perpendiculaires entre eux.

Soient toujours comme précédemment  $N_1, N_2, N_3,$   $T_1, T_2, T_3,$  les forces normales et tangentielles connues, relativement à trois élémens plans, parallèles aux plans coordonnés auxquels le corps solide est rapporté; soient toujours  $A, B, C,$  les pressions principales, les équations (3) donnent :

$$\left. \begin{aligned} N_1 &= m_1^2 A + m_2^2 B + m_3^2 C, & N_2 &= n_1^2 A + n_2^2 B + n_3^2 C, \\ N_3 &= p_1^2 A + p_2^2 B + p_3^2 C; & T_1 &= p_1 n_1 A + p_2 n_2 B + p_3 n_3 C, \\ & & T_2 &= m_1 p_1 A + m_2 p_2 B + m_3 p_3 C, \\ & & T_3 &= n_1 m_1 A + n_2 m_2 B + n_3 m_3 C; \end{aligned} \right\} (27)$$

et l'on aura en outre :

$$\begin{aligned} m_1^2 + m_2^2 + m_3^2 &= 1, & n_1^2 + n_2^2 + n_3^2 &= 1, & p_1^2 + p_2^2 + p_3^2 &= 1, \\ m_1 m_2 + n_1 n_2 + p_1 p_2 &= 0, & m_2 m_3 + n_2 n_3 + p_2 p_3 &= 0, \\ m_3 m_1 + n_3 n_1 + p_3 p_1 &= 0. \end{aligned}$$

Toutes ces équations détermineront les valeurs des pressions principales A, B, C, et les cosinus de leurs angles de direction

$$m_1, n_1, p_1; \quad m_2, n_2, p_2; \quad m_3, n_3, p_3.$$

L'élimination de ces neuf dernières quantités conduit à trois équations entre A, B, C, que l'on peut mettre sous la forme :

$$\left. \begin{aligned} A + B + C &= N_1 + N_2 + N_3, \\ AB + AC + BC &= N_1 N_2 + N_2 N_3 + N_3 N_1 - T_1^2 - T_2^2 - T_3^2, \\ ABC &= N_1 N_2 N_3 + 2T_1 T_2 T_3 - N_1 T_1^2 - N_2 T_2^2 - N_3 T_3^2. \end{aligned} \right\} (28)$$

Ces équations (28) démontrent que les quantités

$$\left. \begin{aligned} G &= N_1 + N_2 + N_3, \\ H &= N_1 N_2 + N_2 N_3 + N_3 N_1 - T_1^2 - T_2^2 - T_3^2, \\ K &= N_1 N_2 N_3 + 2T_1 T_2 T_3 - N_1 T_1^2 - N_2 T_2^2 - N_3 T_3^2, \end{aligned} \right\} (29)$$

conservent, pour chaque point du corps, les mêmes valeurs, lorsqu'on passe d'un système de trois éléments perpendiculaires entre eux à un autre.

Elles donnent immédiatement la somme algébrique G des trois pressions principales, la somme H de leurs produits deux à deux, et leur produit total K. On a donc tout ce qu'il faut pour composer l'équation du troisième degré qui aurait pour racines ces trois pressions. Elle sera de la forme :

$$\xi^3 - G\xi^2 + H\xi - K = 0. \quad (50)$$

Lorsque les fonctions  $u, v, \omega$ , seront déterminées d'après les circonstances connues du corps proposé, les équations

des paragraphes 12 et 13 donneront les forces normales et tangentielles  $N_1, N_2, N_3, T_1, T_2, T_3$ , pour tout point particulier  $M$ ; les équations (29) feront ensuite connaître les valeurs numériques des coefficients ( $-G, +H, -K$ ) de l'équation (30); enfin les racines de cette équation donneront  $A, B, C$ , en grandeur et en signes. On connaîtra ainsi l'intensité et la nature de chacune d'elles; il restera à déterminer les plans sur lesquels elles s'exercent; on y parviendra au moyen des considérations suivantes.

## 33.

Considérons une des pressions principales,  $A$  par exemple; comme elle agit perpendiculairement au plan qui lui correspond, les équations du § 24 donneront :

$$\left. \begin{aligned} m_1(N_1 - A) + m_2T_3 + m_3T_2 = 0, & \quad m_1T_3 + m_2(N_2 - A) + m_3T_1 = 0, \\ m_1T_2 + m_2T_1 + m_3(N_3 - A) = 0, & \end{aligned} \right\} (51)$$

d'où l'on conclut :

$$\left. \begin{aligned} m_1(AT_1 + T_2T_3 - N_1T_1) = m_2(AT_2 + T_3T_1 - N_2T_2) \\ = m_3(AT_3 + T_1T_1 - N_3T_3). \end{aligned} \right\} (52)$$

On déduit aisément des équations (32), que l'équation du plan perpendiculaire à la direction de  $A$ , au point  $M$ , est :

$$\frac{x' - x}{AT_1 + T_2T_3 - N_1T_1} + \frac{y' - y}{AT_2 + T_3T_1 - N_2T_2} + \frac{z' - z}{AT_3 + T_1T_1 - N_3T_3} = 0, \quad (33)$$

$x, y, z$ , étant les coordonnées du point  $M$ , et  $x', y', z'$ , les coordonnées courantes. On aurait les équations des plans sur lesquels s'exercent les pressions  $B$  et  $C$ , en substituant successivement dans l'équation précédente  $B$  et  $C$  à la place de  $A$ .

## 34.

Il convient de considérer le cas où l'une des pressions

principales, A par exemple, serait égale à zéro. Ce cas se présentera toutes les fois que la quantité K, dernier terme de l'équation (30) sera nulle, c'est-à-dire toutes les fois que l'équation de condition

$$T_1^2 N_1 + T_2^2 N_2 + T_3^2 N_3 = 2T_1 T_2 T_3 + N_1 N_2 N_3, \quad (34)$$

sera satisfaite par les composantes des pressions exercées au point M, sur trois élémens plans parallèles aux trois plans coordonnés.

L'équation (34) exprime que le dénominateur commun des équations (10) est égal à zéro; or ces équations donnent les valeurs des cosinus des angles que doit faire, avec les trois axes coordonnés, la normale à l'élément plan sur lequel une pression  $P_1$ , ayant pour composantes  $x_1, y_1, z_1$ , exerce son action; ces cosinus seraient donc infinis, si les numérateurs des expressions (10) n'étaient pas nuls en même temps. Ainsi les composantes,  $x_1, y_1, z_1$ , d'une quelconque des pressions exercées autour du point M, doivent satisfaire, dans les cas que nous considérons, aux trois équations :

$$\left. \begin{aligned} x_1(T_1^2 - N_2 N_3) + y_1(N_3 T_3 - T_1 T_2) + z_1(N_2 T_2 - T_1 T_3) &= 0, \\ x_1(N_3 T_3 - T_1 T_2) + y_1(T_1^2 - N_1 N_3) + z_1(N_1 T_1 - T_2 T_3) &= 0, \\ x_1(N_2 T_2 - T_3 T_1) + y_1(N_1 T_1 - T_2 T_3) + z_1(T_3^2 - N_1 N_2) &= 0. \end{aligned} \right\} (35)$$

Or il se trouve que ces équations sont identiques entre elles en vertu de l'équation (34), qui exprime seule que les rapports de leurs coefficients respectifs sont les mêmes.

D'après cela, si l'on imagine par le point M pris pour origine, trois axes coordonnés parallèles aux anciens,  $x_1, y_1, z_1$ , seront les coordonnées de l'extrémité de la droite, représentant en grandeur et en direction la pression  $P_1$ , et les équations (35) indiqueront que cette droite, quel que soit le plan sur lequel s'exerce la pression  $P_1$ ,

est située dans un plan déterminé, représenté par l'une quelconque de ces équations.

## 35.

Ainsi : *Lorsqu'en un point M d'un corps solide une des pressions principales est nulle, c'est-à-dire lorsque l'équation (34) est satisfaite, les directions de toutes les pressions exercées autour de ce point, sont situées sur un même plan.*

La position de ce plan étant déterminée par les équations (35), imaginons que ce plan soit parallèle au plan des  $xy$ ; alors les composantes de toutes les pressions, suivant l'axe des  $z$ , seront nulles, et l'on devra supposer dans les formules précédentes  $Z_1, Z_2, Z_3$ , ou  $T_2, T_1, N_3$ , égales à zéro; alors les formules (6) deviennent :

$$\left. \begin{aligned} P_1 &= \sqrt{(N_1^2 + T_3^2)}, & P_2 &= \sqrt{(N_2^2 + T_3^2)}, & P_3 &= 0, \\ T_3(N_2 + N_1) &= P_1 P_2 \cos [P_1, P_2], \end{aligned} \right\} (36)$$

d'où

$$(N_1 N_2 - T_3^2)_s = P_1 P_2 \sin^2 [P_1, P_2].$$

En outre si l'on désigne par  $x_1, y_1$ , les composantes d'une pression quelconque  $P_1$ , et par  $m_1, m_2, m_3$ , les sinus des angles que fait avec les axes la normale à l'élément plan sur lequel cette pression s'exerce, on aura, d'après les équations (9) :

$$x_1 = m_1 N_1 + m_2 T_3, \quad y_1 = m_1 T_3 + m_2 N_2,$$

et par suite :

$$m_1 = \frac{N_2 x_1 - T_3 y_1}{N_2 N_1 - T_3^2}, \quad m_2 = \frac{N_1 y_1 - T_3 x_1}{N_1 N_2 - T_3^2}, \quad m_3 = \pm \sqrt{(1 - m_1^2 - m_2^2)}. \quad (37)$$

La troisième de ces équations démontre que chaque pres-

sion  $P'_1$  exerce son action sur deux plans différens, ayant la même trace et la même inclinaison sur le plan des pressions, en sorte que leurs normales ont la même projection sur ce plan, et sont symétriquement placées par rapport à lui; en vertu de cette symétrie, il suffit de considérer les normales situées au-dessus du plan des pressions.

## 36.

Les équations (37) donnent :

$$(N_1 x_1 - T_3 y_1)^2 + (N_1 y_1 - T_3 x_1)^2 = (N_1 N_3 - T_3^2)^2 (1 - m_3^2). \quad (38)$$

Cette équation démontre que les pressions correspondantes à toutes les normales formant une surface conique droite autour de l'axe des  $z$ , sont les demi-diamètres d'une même ellipse située dans le plan des pressions, et ayant le point  $M$  pour centre. Cette ellipse, toujours semblable à elle-même et toujours semblablement placée, augmente avec l'angle au centre du cône de normales que l'on considère; elle obtient sa plus grande étendue lorsque cet angle devient droit, et que le cône de normales se confond avec le plan des pressions; son équation est alors :

$$(N_1 x_1 - T_3 y_1)^2 + (N_1 y_1 - T_3 x_1)^2 = (N_1 N_3 - T_3^2)^2.$$

ou bien en vertu des équations (36) :

$$P_1^2 x_1^2 + P_1^2 y_1^2 - 2P_1 P_2 x_1 y_1 \cos(P_1, P_2) = P_1^2 P_2^2 \sin^2(P_1, P_2). \quad (39)$$

Tous les demi-diamètres de cette ellipse représentent les pressions exercées sur des élémens plans perpendiculaires au plan des pressions.

## 37.

Les ellipses (38), (39), ont toutes leurs axes sur les deux

mêmes droites; si les axes des  $x$  et des  $y$  étaient parallèles à ces axes eux-mêmes,  $\cos(P_1, P_2)$ , devrait être nul dans l'équation (39), qui serait nécessairement de la forme :

$$P_2^2 x_1^2 + P_1^2 y_1^2 = P_1^2 P_2^2, \text{ ou } \left(\frac{x_1}{P_1}\right)^2 + \left(\frac{y_1}{P_2}\right)^2 = 1; \quad (40)$$

les deux demi-diamètres  $P_1, P_2$ , représenteraient alors les deux pressions principales exercées sur les deux élémens plans principaux, perpendiculaires entre eux et au plan des pressions.

Pour coordonner ces résultats avec le cas général, représentons ces pressions principales par  $A$  et  $B$ , l'équation (40) deviendra :

$$\left(\frac{x_1}{A}\right)^2 + \left(\frac{y_1}{B}\right)^2 = 1; \quad (41)$$

toutes les ellipses (38) seront représentées par la formule :

$$\left(\frac{x_1}{A}\right)^2 + \left(\frac{y_1}{B}\right)^2 = 1 - m_3^2; \quad (42)$$

une pression  $P_i$  quelconque, demi-diamètre d'une de ces ellipses, agira sur un plan dont la normale fera avec les axes des angles dont les cosinus seront :

$$m_1 = \frac{x_1}{A}, \quad m_2 = \frac{y_1}{B}, \quad m_3 = \sqrt{1 - m_1^2 - m_2^2}, \quad (43)$$

cet élément plan lui-même aura pour équation :

$$\frac{x_1 x}{A} + \frac{y_1 y}{B} + \sqrt{1 - \left(\frac{x_1}{A}\right)^2 - \left(\frac{y_1}{B}\right)^2} z = 0, \quad (44)$$

sa trace sur le plan des pressions sera évidemment parallèle à la tangente à la courbe représentée par l'équation :

$$\frac{x^2}{A} + \frac{y^2}{B} = \pm R, \quad (45)$$

au point où cette courbe est rencontrée par le demi-diamètre  $P'$ ; cette propriété permettra d'assigner géométriquement la position de l'élément plan demandé.

Lorsque les pressions principales  $A$  et  $B$  sont de même signe, la courbe (45) est une ellipse, concentrique aux ellipses (42), ayant ses axes sur les mêmes droites, proportionnelles aux racines carrées des pressions principales correspondantes. Lorsque  $A$  et  $B$  sont de signes contraires, l'équation (45) représente deux hyperboles, ayant pour asymptotes communes les droites comprises dans l'équation

$$\frac{x^2}{A} + \frac{y^2}{B} = 0.$$

Lorsque le plan des pressions n'est pas parallèle à l'un des plans coordonnés, une des équations (35) indique sa position; l'équation (30) donne toujours les deux pressions principales  $A$ ,  $B$ , et l'équation (33) les plans sur lesquels elles agissent.

### 38.

Considérons encore le cas où l'équation (30) aurait deux racines égales à zéro; c'est-à-dire où, indépendamment de l'équation (34), on aurait encore  $H = 0$ , ou :

$$N_1N_2 + N_2N_3 + N_3N_1 = T_1^2 + T_2^2 + T_3^2. \quad (46)$$

Pour reconnaître les liaisons qui existent alors entre les pressions exercées autour du point  $M$ , remarquons que les équations (35), conséquences nécessaires de l'équation (34), représenteront toujours un plan sur lequel toutes les pressions devront être dirigées; qu'on pourra toujours conséquemment prendre ce plan pour plan des  $xy$ , et reprendre la discussion du cas précédent aux équations (35). Dans cette nouvelle position des coor-



données, on doit avoir  $N_3 = 0$ ,  $T_2 = 0$ ,  $T_3 = 0$ , et l'équation (46) sera réduite à

$$N_1 N_2 = T_3. \quad (47)$$

Cette nouvelle équation de condition exprime que le dénominateur des expressions  $m_1, m_2$  (37) est égal à zéro; ces cosinus seraient donc infinis, si les numérateurs correspondans n'étaient nuls en même temps. Il résulte de là que dans le cas dont il s'agit ici, les composantes  $x_1, y_1$ , d'une pression  $P_1$  quelconque, prise dans le plan des pressions, doivent satisfaire aux deux nouvelles équations :

$$N_2 x_1 - T_3 y_1 = 0, \quad T_3 y_1 - N_2 y_1 = 0; \quad (48)$$

mais ces équations sont identiques en vertu de l'équation (47), et elles représentent une ligne droite totalement déterminée.

### 39.

Il résulte de là que lorsque l'équation (30) a deux racines égales à zéro, c'est-à-dire lorsque les équations (34) et (46) sont satisfaites, ou enfin : *lorsque deux pressions principales sont nulles, toutes les pressions exercées sur tous les élémens plans passant par le point M sont dirigées suivant la même ligne droite.*

La plus grande des pressions dirigées suivant cette ligne droite sera la pression principale unique A, donnée par l'équation (30), et sera exercée sur le plan qui lui sera perpendiculaire, et qui sera donné par l'équation (33); en sorte que la position de cette ligne sera déterminée.

En vertu du théorème déduit des équations (7), on obtiendra la pression exercée sur un élément plan quelconque, en projetant sur sa normale la pression principale A, et portant ensuite la projection obtenue sur l'axe

principal; d'où il suit que tous les élémens plans également inclinés à cet axe, éprouveront une pression égale.

Ce cas est celui qui se présenterait en chaque point d'une tige prismatique, tirée ou pressée dans le sens de sa longueur par une force également distribuée sur sa section, en négligeant toutefois l'influence de la pression atmosphérique.

### TROISIÈME SECTION.

#### CAS SIMPLES.

#### *Cas d'un prisme indéfini.*

#### 40.

L'un des cas les plus simples que l'on puisse considérer est celui d'un prisme, tiré dans le sens de sa longueur par une force distribuée uniformément sur tous les points de la section transversale. Alors chaque molécule se mouvra dans le sens des arêtes, d'une quantité proportionnelle à sa distance à une section supposée en repos. Si l'on suppose en outre que l'expérience soit faite dans un fluide soumis à une certaine pression, chaque molécule s'éloignera ou se rapprochera d'un axe quelconque supposé fixe, pris dans l'intérieur du prisme et parallèle à ses arêtes.

Si l'on prend cet axe pour axe des  $z$ , et deux droites perpendiculaires entre elles, tracées dans le plan de la section que nous supposons en repos, pour axes des  $x$  et des  $y$ , le mouvement des molécules qui correspond au cas présent sera donné par les formules :

$$u = ax, \quad v = ay, \quad w = bz;$$

$a$  et  $b$  étant deux constantes qui dépendent de la traction

à laquelle le prisme est soumis, et de la pression du fluide dans lequel se fait l'expérience. On désignera par  $T$  la traction exercée sur un millimètre carré de la section du prisme, et par  $P$  la pression du fluide environnant.

On verra d'abord que les équations d'équilibre (8) sont immédiatement satisfaites, et l'on trouvera pour les composantes des pressions qui agissent sur trois plans perpendiculaires, passant par un point quelconque, et parallèles aux plans coordonnés, les formules suivantes :

$$\begin{array}{lll} X'' = 0, & X' = 0, & X = A(4a + b), \\ Y'' = 0, & Y' = A(4a + b), & Y = 0, \\ Z'' = A(2a + 3b), & Z' = 0, & Z = 0. \end{array}$$

Les composantes  $X''$ ,  $Y''$ ;  $X'$ ,  $Y'$ ;  $Y$ ,  $Z$ , étant nulles, on en conclut que l'on peut prendre  $Z''$ ,  $Y'$ , et  $X$  pour les pressions principales. Les constantes  $a$  et  $b$  doivent d'ailleurs satisfaire aux équations :

$$A(2a + 3b) = T, \quad A(4a + b) = -P,$$

d'où

$$a = -\frac{1}{A} \cdot \frac{3P + T}{10}, \quad b = \frac{1}{A} \cdot \frac{P + 2T}{5}.$$

Le mouvement des molécules est ainsi exprimé par les formules :

$$u = -\frac{1}{A} \cdot \frac{3P + T}{10} x, \quad v = -\frac{1}{A} \cdot \frac{3P + T}{10} y, \quad w = \frac{1}{A} \cdot \frac{P + 2T}{5} z.$$

44.

Les valeurs des pressions étant indépendantes des coordonnées du point que l'on considère, leur distribution autour d'un point sera la même dans toute l'étendue du corps. Pour se représenter la loi de leurs variations, imaginons que sur les directions des pressions princi-

pales, qui correspondent à un point quelconque, on construise l'ellipsoïde, et les hyperboloïdes représentées par les équations

$$\frac{x^2}{P^2} + \frac{y^2}{P} + \frac{z^2}{T^2} = 1, \quad -\frac{x^2}{P} - \frac{y^2}{P} + \frac{z^2}{T} = 1,$$

et  $-\frac{x^2}{P} - \frac{y^2}{P} + \frac{z^2}{T} = -1;$

ces surfaces étant de révolution, leur construction pourra être opérée de la manière suivante : on portera sur l'axe des  $z$  des lignes proportionnelles à  $T$  et à  $\sqrt{T}$ , sur l'axe des  $x$  des lignes proportionnelles à  $P$  et à  $\sqrt{P}$ ; sur  $T$  et  $P$ , comme axes, on construira une ellipse, et sur  $\sqrt{T}$  et  $\sqrt{P}$ , comme axes, deux hyperboles conjuguées, ainsi que leurs asymptotes communes; la révolution de ces courbes autour de l'axe des  $z$  engendrera les surfaces du second degré dont les équations précèdent, celle des asymptotes engendrera le cône droit asymptotique aux deux hyperboloïdes. Il suit de ce mode de génération, et des principes établis dans la seconde partie de ce Mémoire, que dans le cas qui nous occupe, la pression ou la tension qui a lieu dans une direction quelconque, et son inclination au plan sur lequel elle agit, resteront les mêmes pour toutes les directions qui feront le même angle avec l'axe des  $z$ ; il suffit donc d'examiner ce qui se passe dans le plan des  $zx$ .

La ligne  $T$ , située sur l'axe des  $z$ , représente une tension principale; pour une autre direction, la tension sera égale au demi-diamètre de l'ellipse méridienne, située sur cette direction; cette même droite prolongée rencontrera l'une des hyperboles conjuguées; le plan tangent, en ce point de rencontre, à l'hyperboloïde de révolution correspondante, donnera la direction du plan sur lequel agit la traction oblique que l'on considère; l'angle fait

avec ce plan par cette traction diminuera à mesure que sa direction s'éloignera de celle de la tension principale; il sera nul quand cette direction coïncidera avec le cône asymptotique; cette direction continuant toujours à s'éloigner de l'axe des  $z$ , la tension deviendra une pression; son intensité sera toujours représentée par le rayon vecteur de l'ellipsoïde, et la direction du plan sur lequel elle agit, sera celle du plan tangent à la seconde hyperboloïde, au point où ce rayon vecteur vient rencontrer cette surface.

## 42.

Tout est ainsi connu dans le nouvel état d'équilibre que nous considérons, hormis la constante  $A$ , qui dépend de la nature du corps soumis à l'expérience; on voit que cette constante est en relation avec l'allongement  $W$  qu'éprouve un prisme de la substance proposée, soumis à une traction  $T$ , au milieu d'un fluide, ayant une pression  $P$ .

Or supposons que l'on prenne un prisme solide, et qu'on le soumette d'abord uniquement à la pression atmosphérique, représentée par  $P$ ; on aura alors  $T = -P$ , et une longueur  $z$  du prisme s'allongera de  $W = -\frac{1}{A} \cdot \frac{P}{5} \cdot z$ . Si, dans cet état, on le soumet à une traction égale à  $F$  kilogrammes par millimètre carré, on aura  $T = F - P$ , et l'allongement sera :  $W = \frac{1}{A} \cdot \frac{2F - P}{5} \cdot z$ .

Ainsi une longueur  $z$  du prisme dans le vide, deviendra, soumise à la pression atmosphérique :  $z \left( 1 - \frac{1}{A} \cdot \frac{P}{5} \right)$ , et si alors on soumet le prisme à une traction de  $F$  kilogrammes par millimètre carré, la longueur primitive  $z$  deviendra :  $z \left( 1 - \frac{1}{A} \cdot \frac{P}{5} \right) + z \cdot \frac{1}{A} \cdot \frac{2F}{5}$ ; son allongement par l'effet de la traction  $F$  sera donc  $\frac{1}{A} \cdot z \cdot \frac{2F}{5}$ , et le rapport de

l'allongement, à la longueur  $z\left(1 - \frac{1}{A} \frac{P}{5}\right)$ , sera  $\frac{\frac{2F}{5}}{A - \frac{5}{5}}P$ ; quan-

tité proportionnelle à la traction  $F$ , ce qui est d'accord avec l'expérience. Soit donc, pour une certaine substance,  $l$  la fraction dont l'unité de longueur d'un prisme s'allonge pour une traction de  $F$  kilogrammes par millimètre carré,

on aura  $\frac{\frac{2F}{5}}{A - \frac{5}{5}}P = l$ , d'où  $A = \frac{2}{5} \frac{F}{l} + \frac{P}{5}$ .

Si l'on admet que le fer forgé s'allonge de  $\frac{1}{10000}$  de sa longueur pour une traction de 2 kilogrammes par millimètre carré (DULEAU), nous aurons pour le fer :  $A = 8000 - \frac{1}{5} P$ . Les expériences sur l'allongement du fer ayant été faites sous la pression atmosphérique, qui équivaut à environ 0,01 kilogramme par millimètre carré, on voit que  $\frac{1}{5} P$  est tout-à-fait négligeable; mais il est sans doute certains corps solides pour lesquels on ne pourrait, sans erreur sensible, négliger l'influence de la pression atmosphérique.

## 43.

On voit en général que, pour connaître la quantité  $A$ , relative à une substance donnée, il suffit de connaître de combien un prisme de cette substance s'allonge par une traction déterminée, pourvu que cette traction elle-même n'ait pas dépassé les limites de son élasticité.

Nous avons recueilli à cet égard, dans un ouvrage de M. TREGOLD, des données d'expériences qui nous ont permis de dresser la table suivante :

Substances.	Valeurs de $A$ .
Fer forgé. . . . .	8000 kil.
fonte. . . . .	5177

Substances.	Valeurs de A.
étain. . . . .	1294
plomb. . . . .	202
laiton. . . . .	2510
bronze pour les canons. . . . .	2696
marbre blanc. . . . .	709
chêne } dans le sens des fibres. . . . .	} 478
sapin }	

Les auteurs qui ont fait des expériences sur l'extensibilité des corps soumis à des tractions dans le sens de leur longueur, ne sont pas assez d'accord entre eux pour qu'on soit certain de déduire de ces expériences des valeurs exactes de A; ainsi les résultats contenus dans la table précédente ne peuvent être regardés que comme une approximation.

La détermination de A est de la plus grande importance pour le calcul numérique des variations de forme qu'éprouve un corps solide soumis à des pressions extérieures; mais il est bon de remarquer qu'elle n'influe pas sur la manière dont se distribuent les pressions dans l'intérieur du corps.

## 44.

Nous examinerons maintenant le cas d'un corps solide placé dans un fluide et soumis à une pression constante sur toute sa surface. Si l'on prend pour origine des coordonnées un point quelconque de ce corps, que nous considérons comme fixe, toutes les autres molécules se mouvront vers ce point d'une quantité proportionnelle à la distance  $r$  qui les en sépare; nommant  $U$  l'espace décrit dans le sens du rayon vecteur, et  $c$  une constante quelconque, nous aurons  $U = cr$ , et  $u = cx$ ,  $v = cy$ ,  $w = cz$ ; on en conclut immédiatement :

$$X'' = 0, \quad Y'' = 0, \quad Z'' = 5Ac, \quad X' = 0, \quad Y' = 5Ac, \quad Z' = 0, \\ X = 5Ac, \quad Y = 0, \quad Z = 0.$$

Les forces tangentiellles étant nulles, les axes sont parallèles aux pressions principales, et celles-ci étant toutes égales, on en conclut que la pression est constante pour tous les points, et que pour chaque point elle reste la même, quelle que soit la direction que l'on considère; l'état d'un corps solide dans ce cas ne diffère pas de celui d'une masse fluide soumise à la même pression. Si l'on représente la pression par  $P$ , on aura  $5Ac = P$ , d'où  $\left[ c = \frac{P}{5A} \right]$ . La dilatation cubique  $\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}$  devient alors  $\left[ \frac{3P}{5A} \right]$ ; on peut donc déterminer la compressibilité cubique de tous les corps solides pour lesquels la quantité  $A$  est connue.

On trouve ainsi, pour diverses substances, les résultats insérés dans la table suivante (calculée d'après les valeurs de  $A$  du paragraphe 43) :

Substances.	Compressibilité cubique pour une pression de 1 kil. par <i>mm. c.</i> , ou de 100 atmosphères.
Fer forgé. . . . .	$\frac{1}{13333}$ ,
fonte. . . . .	$\frac{1}{8628}$ ,
étain. . . . .	$\frac{1}{2156}$ ,
plomb. . . . .	$\frac{1}{336}$ ,
laiton. . . . .	$\frac{1}{4183}$ ,
métal des canons. . . . .	$\frac{1}{4496}$ ,
marbre blanc. . . . .	$\frac{1}{1181}$ ,
chêne. . . . .	$\frac{1}{796}$ ,
sapin rouge. . . . .	$\frac{1}{943}$ .

On sait que M. PERKINS a mesuré la compressibilité de l'eau au moyen de l'expérience suivante. Ayant placé une



cloche de verre remplie d'eau sur du mercure, il mit le tout dans une presse hydraulique, et porta la pression jusqu'à 2000 atmosphères; le mercure monta dans l'intérieur de la cloche jusqu'à une hauteur qu'il détermina à l'aide d'un flotteur placé à la surface du mercure, et que le métal liquide poussait devant lui; lorsqu'on fit cesser la pression, l'eau passa par une ouverture ménagée dans le flotteur, qui resta en place, retenu par le frottement exercé sur les parois de la cloche. M. PERKINS trouva, en négligeant la diminution de volume éprouvée par la matière dont la cloche était composée, que l'eau s'était comprimée de  $\frac{1}{2}$  par la pression exercée de 2000 atmosphères; ce résultat correspond à une compression de  $\frac{1}{240}$  pour 100 atmosphères de pression.

En comparant ce dernier résultat aux nombres de la table précédente, on voit que la compressibilité des corps solides est à peu près de l'ordre de celle des liquides, et que par conséquent l'expérience de M. PERKINS doit être corrigée par la connaissance que l'on peut avoir de la compressibilité de la matière qui renfermait l'eau soumise à l'expérience; supposons que cette dernière compressibilité soit  $\delta$ , que  $\delta'$  soit la compressibilité du liquide, observée en négligeant  $\delta$ , il est aisé de voir que la véritable compressibilité du liquide aura pour expression  $(\delta' + \delta)(1 - \delta)$ , ou simplement  $(\delta' + \delta)$ .

Or on évalue l'allongement du verre, sous une traction de 1 kilogramme par millimètre carré, à 0,00011; ce qui donne pour A le nombre 3600, et pour la compressibilité du verre  $\frac{1}{60000}$ , sous une pression de 1 kilogramme par millimètre carré; M. PERKINS ayant trouvé  $\frac{1}{240}$  pour la compressibilité de l'eau, ce résultat corrigé est effectivement  $[\frac{1}{240} + \frac{1}{60000}]$  ou  $\frac{1}{230}$ .

*Cas d'un cylindre creux indéfini.*

45.

Nous allons examiner maintenant le cas d'un cylindre creux, à base circulaire, terminé par deux couvercles, et soumis intérieurement et extérieurement à des pressions différentes, mais constantes chacune sur toute l'étendue des surfaces sur lesquelles elles agissent. Si la distance qui sépare les deux couvercles est infiniment grande, et que l'on considère des points du cylindre intermédiaires, et placés à des distances infinies de chacune des extrémités, les tractions qui résulteront, dans le sens des arêtes du cylindre, des pressions exercées sur les deux bases, se distribueront également sur toute l'épaisseur. On voit ainsi que chaque molécule se mouvra dans un plan méridien, d'une quantité dont la projection sur le plan d'une section transversale du cylindre sera fonction de sa distance à l'axe, et dont la projection sur cet axe sera le produit d'une quantité constante, par sa distance à un plan fixe perpendiculaire aux arêtes.

Si l'on prend ce plan pour celui de  $xy$ , et l'axe du cylindre pour celui des  $z$ , qu'on nomme  $V$  l'espace décrit par chaque molécule dans le sens du rayon,  $V$  sera seulement fonction de la distance  $r$  à l'axe du point que l'on considère. Cela posé,  $c$  représentant une constante indéterminée, nous aurons, en conservant les notations adoptées :

$$r^2 = x^2 + y^2, \quad u = V \frac{x}{r}, \quad v = V \frac{y}{r}, \quad w = cz.$$

On déduit de là

$$\frac{d^2u}{dx^2} + \frac{d^2u}{dy^2} = \frac{x}{r} \cdot \frac{d\left(\frac{dV}{dr} + \frac{V}{r}\right)}{dr}, \quad \frac{d^2v}{dx^2} + \frac{d^2v}{dy^2} = \frac{y}{r} \cdot \frac{d\left(\frac{dV}{dr} + \frac{V}{r}\right)}{dr},$$

$$\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz} = c + \frac{V}{r} + \frac{dV}{dr}.$$

D'après cela, des trois équations d'équilibre (§ 8), la troisième se trouve immédiatement satisfaite, les deux premières donnent toutes les deux :

$$\frac{d\left(\frac{dV}{dr} + \frac{V}{r}\right)}{dr} = 0, \quad \text{d'où} \quad \frac{dV}{dr} + \frac{V}{r} = 2a.$$

On en déduit :

$$\theta = 2a + c \quad \text{et} \quad V = ar + \frac{b}{r};$$

$a$  et  $b$  étant deux constantes arbitraires, et par suite :

$$u = ax + b \cdot \frac{x}{r^3}, \quad v = ay + b \cdot \frac{y}{r^3}, \quad w = cz.$$

L'état des pressions, en chaque point du cylindre, est alors donné par les équations suivantes :

$$\begin{aligned} X'' &= 0, & X' &= -A \frac{4bxy}{r^4}, \\ Y'' &= 0, & Y' &= A \left( 4a + c + \frac{2b(x^2 - y^2)}{r^4} \right), \\ Z'' &= A(2a + 3c), & Z' &= 0, \\ X &= A \left( 4a + c - 2b \cdot \frac{x^2 - y^2}{r^4} \right), \\ Y &= -A \frac{4bxy}{r^4}, \\ Z &= 0; \end{aligned}$$

il reste à déterminer les constantes  $a, b, c$ .

Désignons par  $R$  le rayon de la surface intérieure du cylindre, et par  $P$  la pression sur l'unité de surface, exercée par le fluide qu'il contient; par  $R'$  le rayon de la

surface extérieure, et par  $P'$  la pression du fluide environnant. Pour  $y = 0$  et  $r = x = R$ , on doit avoir  $X = -P$ , et pour  $y = 0$  et  $r = x = R'$ ,  $X = -P'$ . Si de plus on suppose qu'il n'y ait pas d'autres pressions exercées sur les bases, que celles qui résultent des fluides intérieurs et extérieurs, le produit de la force constante  $Z''$  par la surface annulaire, qui sert de base aux parois du cylindre creux, devra être égal à la résultante de ces pressions. On déterminera donc les constantes  $a, b, c$ , par les trois équations :

$$\begin{aligned} -P &= A\left(4a + c - \frac{2b}{R^2}\right), & -P' &= A\left(4a + c - \frac{2b}{R'^2}\right); \\ R^2P - R'^2P' &= A(2a + 3c)(R'^2 - R^2); \end{aligned}$$

d'où l'on tire :

$$a = c = \frac{PR^2 - P'R'^2}{5A(R'^2 - R^2)}, \quad b = R^2R'^2 \frac{P - P'}{2A(R'^2 - R^2)}.$$

Si l'on substitue ces valeurs de  $a, b, c$ , dans  $u, v, w, \theta, V; X'', Y'', Z''; X', Y', Z'; X, Y, Z$ , on aura les résultats suivants, qui contiennent la solution complète de la question que nous nous sommes proposée :

$$\begin{aligned} u &= \frac{PR^2 - P'R'^2}{5A(R'^2 - R^2)}x + \frac{P - P'}{2A(R'^2 - R^2)} \cdot \frac{R^2R'^2x}{r^2}, \\ v &= \frac{PR^2 - P'R'^2}{5A(R'^2 - R^2)}y + \frac{P - P'}{2A(R'^2 - R^2)} \cdot \frac{R^2R'^2y}{r^2}, \\ U &= \frac{PR^2 - P'R'^2}{5A(R'^2 - R^2)}r + \frac{P - P'}{2A(R'^2 - R^2)} \cdot \frac{R^2R'^2}{r}, \\ w &= \frac{PR^2 - P'R'^2}{5A(R'^2 - R^2)}z, \quad \theta = \frac{3}{5} \cdot \frac{PR^2 - P'R'^2}{A(R'^2 - R^2)}; \\ X'' &= 0, \quad X' = -\frac{2xy}{r^4} \cdot \frac{R^2R'^2(P - P')}{R'^2 - R^2}, \\ X &= \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} - \frac{R^2R'^2}{r^4} \cdot \frac{(P - P')(x^2 - y^2)}{R'^2 - R^2}, \\ Y'' &= 0, \quad Y' = \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2R'^2}{r^4} \cdot \frac{(P - P')(x^2 - y^2)}{R - R'^2}, \\ Y &= -\frac{2xy}{r^4} \cdot \frac{R^2R'^2(P - P')}{R'^2 - R^2}, \quad Z'' = \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2R^2}, \quad Z' = 0, \quad Z = 0. \end{aligned}$$

Si dans l'expression de  $Y'$  on fait  $y = 0$  et  $x = r$ , on aura l'expression de la force qui tend à déchirer le cylindre suivant un élément situé dans un plan méridien; elle devient :  $\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2R'^2(P - P')}{r^2(R'^2 - R^2)}$ ; si on la multiplie par  $dr$ , et qu'on l'intègre entre les limites  $R$  et  $R'$ , on aura, en prenant le double de l'intégrale obtenue, la force totale qui tend à rompre le cylindre suivant un même plan méridien, estimée sur une portion de la hauteur, égale à l'unité de longueur; on trouve ainsi pour cette force totale,  $2(PR - P'R')$ ; ce résultat est égal à celui que l'on obtiendrait, en cherchant directement, d'après des principes connus d'hydrostatique, la force qui tend à briser un tube soumis, intérieurement et extérieurement, à des pressions différentes.

La force  $Y'$ , correspondante à  $y = 0$ , et  $x = r$ , étant, comme on vient de le voir, égale à  $\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2R'^2(P - P')}{r^2(R'^2 - R^2)}$ , est variable, et diminue depuis la paroi intérieure, où elle se réduit à  $\frac{P(R^2 + R'^2) - 2P'R'^2}{R'^2 - R^2}$ , jusqu'à la paroi extérieure, où elle n'est plus que  $\frac{2PR^2 - P'(R^2 + R')}{R'^2 - R^2}$ ; et il est à remarquer qu'à ces deux limites,  $Y'$  diffère de  $P - P'$ .

On suppose ici, pour fixer les idées, que la pression intérieure  $P$  est beaucoup plus grande que la pression extérieure  $P'$ , en sorte que les quantités  $(P - P')$ ,  $(PR^2 - P'R'^2)$ , sont positives; on conservera la même hypothèse dans ce qui va suivre.

## 47.

Tout étant semblable lorsqu'on change de plan méridien, il suffit d'étudier la loi suivant laquelle varient les pressions dans un quelconque des plans méridiens; nous choisirons le plan des  $zx$ ;  $y$  étant nul; on trouve alors

qu'il ne reste plus que les forces normales  $Z''$ ,  $Y'$ ,  $X$ , et que les forces tangentielles  $X''$ ,  $Y''$ ;  $X'$ ,  $Z'$ ;  $Y$ ,  $Z$ , sont nulles; c'est-à-dire que les pressions ou tractions principales sont :

$\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2}$ , parallèlement à l'axe des  $z$  ou aux arêtes du cylindre,  
 $\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2 R'^2 (P - P')}{r^2 (R'^2 - R^2)}$ , perpendiculairement au plan méridien  
 $\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2 R'^2 (P - P')}{r^2 (R'^2 - R^2)}$ , dans le sens du rayon  $r$ , ou de l'axe des  $x$ .

Cette dernière quantité est négative pour toute valeur de  $r < R'$ ; nous aurons donc autour d'un point quelconque, placé sur l'axe des  $x$  à une distance  $r$  de l'axe du cylindre, des tractions et des pressions; leurs valeurs numériques et leurs directions seront données par les rayons vecteurs de l'ellipsoïde, représentés par l'équation :

$$\begin{aligned} & \left( \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} - \frac{R^2 R'^2 (P - P')}{r^2 (R'^2 - R^2)} \right)^2 + \left( \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2 R'^2 (P - P')}{r^2 (R'^2 - R^2)} \right)^2 \\ & + \frac{z'^2}{\left( \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} \right)^2} = 1. \end{aligned}$$

Pour toutes les directions comprises entre l'axe des  $x$  et la surface conique représentée par l'équation

$$\begin{aligned} & - \frac{RR'^2 (P - P')}{r^2 (R'^2 - R^2)} - \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2} + \frac{R^2 R'^2 (P - P')}{r^2 (R'^2 - R^2)} \\ & + \frac{z'^2}{\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2}} = 0, \end{aligned}$$

on aura des pressions; hors de cette surface ce seront des tractions; le passage de l'un des états à l'autre se fera sur la surface conique elle-même. Le plan sur lequel

agit une pression ou une traction quelconque, représentée par un rayon vecteur de l'ellipsoïde, sera parallèle au plan tangent passant par l'intersection du rayon vecteur, prolongé s'il est nécessaire, avec l'un des hyperboloïdes représentés par l'équation que l'on obtient en égalant à  $\pm 1$  le premier membre de la dernière équation.

La traction maxima est représentée, en grandeur et en direction, par le grand axe de l'ellipsoïde parallèle à l'axe des  $y$ , en sorte que le cylindre creux proposé tend à se rompre ou à s'ouvrir suivant un plan méridien.

## 48.

Si l'on suit le précepte donné par les meilleurs constructeurs, qui recommandent de ne faire jamais supporter aux matériaux que l'on emploie, un effort qui excède la limite de l'élasticité de chacun d'eux, le rayon extérieur  $R'$  devra être déterminé de manière à ce que  $\frac{P(R^2 + R'^2) - 2PR'^2}{R'^2 - R^2}$ , ou la plus forte des tractions maxima, ne dépasse jamais cette limite. On sait que cette limite est environ de 14 kilogrammes par millimètre carré pour le fer forgé, de 10 kilogrammes pour la fonte, de 6 kilogrammes pour le métal des canons, et de 4 kilogrammes pour le laiton. Soit  $a$  sa valeur pour une substance quelconque, on posera :

$$\frac{P(R^2 + R'^2) - 2PR'^2}{R'^2 - R^2} = a;$$

d'où

$$\frac{R'}{R} = \sqrt{\left(\frac{p + a}{2p' - p + a}\right)}.$$

Si  $p = 2p' + a$ , cette expression devient infinie; elle serait imaginaire si l'on avait  $p > 2p' + a$ ; d'où résulte ce fait important : quelle que soit la matière qui compose

un cylindre creux, lorsque la pression intérieure, diminuée du double de la pression extérieure sur l'unité de surface, sera égale ou supérieure au plus grand effort que l'on peut faire supporter, sans altération permanente, à une tige de la même matière ayant une section égale à l'unité de surface, il sera impossible de satisfaire à la condition énoncée plus haut; et quelle que soit l'épaisseur du cylindre, ses parties intérieures éprouveront une altération permanente.

La pression atmosphérique est d'environ 0,01 kilogramme par millimètre carré; si donc on nomme  $n$  le nombre d'atmosphères exprimant la pression qu'on ne peut dépasser dans un cylindre de fer forgé, sans produire une altération permanente, on aura :  $n \cdot 0,01 - 0,02 = 14$ , d'où  $n = 1402$ . La limite que l'on ne peut dépasser est donc de 1402 atmosphères, dans un cylindre de fer forgé; on trouve de même que cette limite est de 1002 atmosphères pour la fonte, de 402 pour un cylindre de laiton, et de 602 atmosphères pour le métal des canons. Pour des pressions inférieures aux limites que nous venons d'assigner, mais qui en différeraient peu, on serait obligé d'adopter des épaisseurs énormes, inadmissibles dans la pratique, si l'on voulait éviter les altérations permanentes.

M. PERKINS, dans les expériences, dont les journaux ont rendu compte, sur la compressibilité des liquides, a poussé la pression dans l'intérieur d'un cylindre métallique jusqu'à 2000 atmosphères. Ce fait n'est pas une objection au résultat que nous venons d'annoncer; il est possible que si l'expérience eût été prolongée pendant un intervalle de temps suffisant, le cylindre se fût brisé, ou qu'il fût arrivé quelque chose d'analogue à ce qui se passe quand on suspend à une tige de fer un poids qui dépasse 14 kilogrammes par millimètre.



L'altération des bouches à feu, après quelque temps de service, ou lorsqu'on leur fait subir des épreuves trop fortes, est due sans doute à la même cause. Il suffit pour cela que la pression développée par l'explosion de la poudre approche de 602 atmosphères.

Remarquons toutefois que l'expérience qui a servi à déterminer la limite  $a$ , consistait dans la suspension d'un poids, à une tige du métal que l'on voulait éprouver, et que cette tige n'éprouvait latéralement d'autre pression que celle de l'atmosphère. Or, dans le cas que nous considérons, un prisme d'un millimètre carré de section, placé dans l'intérieur de l'enveloppe cylindrique, près de la paroi intérieure, et perpendiculairement au plan méridien, éprouve bien une traction égale à  $\frac{P(R^2 + R'^2) - 2P'R'^2}{R'^2 - R^2}$ ; mais indépendamment de cette force, il est pressé, dans le sens du rayon, par une force égale à  $P$ , et dans le sens de l'arête du cylindre, il est tiré par une force égale à  $\frac{PR^2 - P'R'^2}{R'^2 - R^2}$ ; or il est possible que la plus grande traction à laquelle on puisse soumettre une tige, dans le sens de la longueur, sans altération permanente, varie avec les pressions latérales auxquelles la tige pourrait être exposée. C'est une question sur laquelle l'expérience n'a pas prononcé jusqu'ici.

## 49.

On suppose dans la pratique, que la force qui s'oppose à la rupture est distribuée uniformément sur tous les points de l'épaisseur du cylindre; en partant de cette hypothèse, et en négligeant l'action que peut avoir la pression qui a lieu dans le sens du rayon, et la traction qui s'exerce dans le sens des arêtes, on calcule la grandeur du rayon extérieur au moyen de la formule:

$$a(R' - R) = PR - P'R', \text{ d'où l'on tire } \frac{R'}{R} = \frac{P + a}{P' + a}.$$

Ce résultat diffère essentiellement de la formule déduite de notre théorie, et qui est  $\frac{R'}{R} = \sqrt{\left(\frac{p+a}{2p'+a-p}\right)}$ .

Il est à remarquer pourtant que lorsqu'on emploie des cylindres métalliques, et que l'on ne considère pas des pressions voisines de celles qui donnent  $2p' + a - p = 0$ , ces deux formules conduisent à peu près au même résultat : si, par exemple, on cherche le rapport du diamètre extérieur au diamètre intérieur, pour le cylindre d'une presse hydraulique en fonte, dans lequel la pression doit être portée à 100 atmosphères, notre formule donne  $\frac{R'}{R} = 1,104$ , la formule ordinaire donne  $\frac{R'}{R} = 1,099$ . En général cette dernière donne des épaisseurs toujours plus petites, et la différence des résultats donnés par les deux formules est d'autant plus grande, que l'on considère des pressions plus considérables.

## 50.

Nous terminerons cet article par une application numérique, pour donner une idée des avantages qui résultent pour la pratique de notre analyse.

Soit proposé de déterminer ce qui se passe dans l'épaisseur d'un cylindre creux indéfini de fer forgé, dont le diamètre intérieur est de 8 décimètres, et le diamètre extérieur de 8,4 décimètres; on suppose que la surface extérieure est soumise à la pression atmosphérique, et que la pression intérieure est de 10 atmosphères.

En prenant 10 mètres pour la hauteur d'eau qui fait équilibre à la pression atmosphérique, on trouve que cette pression exerce, sur un millimètre carré de surface, le

même effort qu'un poids de 0,01 kilogramme. Si l'on prend, d'après cela, le millimètre pour unité de longueur et le kilogramme pour unité de poids, on aura :

$$R = 400, \quad R' = 420, \quad p = 0,1, \quad p' = 0,01;$$

rappelons en outre que le coefficient A, calculé pour le fer forgé, est égal à 8000 kilogrammes.

Les formules du paragraphe 46 donnent alors :

$$X'' = 0, \quad Y'' = 0, \quad Z'' = 0,8677;$$

$$X' = -309800 \frac{xy}{r^3}, \quad Y' = 0,8677 + 154900 \frac{x^2 - y^2}{r^3}, \quad Z' = 0;$$

$$X = 0,8877 - 154900 \frac{x^2 - y^2}{r^3}, \quad Y = -309800 \frac{xy}{r^3}, \quad Z = 0;$$

$$U = 0,00002169r + \frac{9,6}{r};$$

$$u = 0,00002169x + 9,6 \frac{x}{r^3}, \quad v = 0,00002169y + 9,6 \frac{y}{r^3}, \quad w = 0,00002169z.$$

On trouve ainsi que la force qui tend à rompre le cylindre, ou à l'ouvrir suivant un plan méridien, diminue depuis la paroi intérieure, où elle est de 1,83 kilogramme par millimètre carré, jusqu'à la paroi extérieure, où elle n'est plus que de 1,74 kilogramme; le fer pouvant porter, sans altération permanente, jusqu'à 14 kilogrammes, on voit que le cylindre a une force 7 à 8 fois plus considérable qu'il ne serait rigoureusement nécessaire.

Si dans l'expression de U on fait  $r = 400$ , on trouve :  $U = 0,033$  millimètres; si l'on y fait  $r = 420$ , on trouve  $U = 0,032$  millimètres; on voit ainsi que le cercle intérieur se dilate plus que le cercle extérieur, et que la différence des dilatations de leurs rayons est de 0,001 millimètre.

*Cas d'un cylindre soumis à une torsion.*

54.

Imaginons maintenant le cas où dans un cylindre, que nous supposerons plein et indéfini, chaque molécule, sans sortir d'un plan perpendiculaire à l'axe, et sans changer de distance  $r$  à cet axe, décrirait un arc de cercle proportionnel à  $r$ , et à la distance  $z$  qui la sépare d'un plan perpendiculaire aux arêtes du cylindre, et supposé fixe. Si, indépendamment de ce premier mouvement, chaque molécule se rapproche de l'origine des coordonnées, prise au point d'intersection de l'axe du cylindre et du plan fixe, d'une quantité proportionnelle à la distance qui la sépare de cette origine, l'ensemble de ces mouvemens sera exprimé par les formules

$$u = -\omega zy - ax, \quad v = \omega zx - ay, \quad w = -az,$$

en prenant le plan fixe pour plan des  $xy$ , et l'axe du cylindre pour axe des  $z$ ;  $\omega$  et  $a$  étant des constantes indéterminées.

Les valeurs précédentes de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , vérifient immédiatement les équations d'équilibre (§ 8), et l'on trouve, pour les composantes des pressions qui agissent sur trois plans parallèles aux plans coordonnés et passant par un point quelconque, les formules suivantes :

$$\begin{aligned} X'' &= -A\omega y, & X' &= 0, & X &= -5Aa, \\ Y'' &= A\omega x, & Y' &= -5Aa, & Y &= 0, \\ Z'' &= -5Aa, & Z' &= A\omega x, & Z &= -A\omega y. \end{aligned}$$

Sans entrer dans de plus grands détails, il est aisé de voir que pour  $y = 0$ ,  $Z = 0$ , et que conséquemment la force qui agit sur un élément plan tangent au cylindre, est normale à la surface cylindrique, et égale à  $-5Aa$ .

La résultante des forces  $-A\omega y$  et  $A\omega x$ , est égale à  $A\omega r$ , et agit perpendiculairement au plan méridien, correspondant au point que l'on considère.

Il résulte évidemment de là, que le cas que nous considérons est celui d'un cylindre droit, à base circulaire, plongé dans un fluide soumis à une pression constante, et dans lequel chaque point des bases supérieure et inférieure est sollicité par une force de torsion proportionnelle à la distance à l'axe; cette force agit en chaque point, perpendiculairement au rayon  $r$ , et parallèlement aux bases, elle a sur chacune d'elles une direction opposée; nous démontrerons plus tard que c'est le cas d'un cylindre indéfini, soumis à des forces de torsion quelconques, appliquées à des points très éloignés du cylindre, relativement à ceux qui sont dans le voisinage de l'origine des coordonnées.

## 52.

Le moment de la force de traction s'obtiendra en effectuant dans toute l'étendue de la base, la double intégration  $A\omega r^3 dr d\phi$ ; on trouvera, en désignant par  $M$  ce moment et par  $R$  le rayon extérieur du cylindre:  $\frac{\pi A\omega R^4}{2} = M$ , d'où  $\omega = \frac{2M}{\pi R^4}$ . Si l'on suppose, de plus, que la pression du fluide extérieur au cylindre ne soit autre que la pression atmosphérique  $P$ , on aura également:

$$p = 5Aa, \text{ d'où } a = \frac{P}{5A}.$$

Les constantes  $\omega$  et  $a$  étant ainsi connues, nous trouvons, en les substituant dans les formules de l'article précédent, les résultats suivans:

$$X'' = -\frac{2M\gamma}{\pi R^4}, \quad X' = 0, \quad X = -P, \quad u = -\frac{1}{A} \left( \frac{2M}{\pi R^4} zy + \frac{P}{5} x \right).$$

$$Y'' = \frac{2Mx}{\pi R^4}, \quad Y' = -P, \quad Y = 0, \quad \nu = \frac{1}{A} \left( \frac{2M}{\pi R^4} z x - \frac{P}{5} \gamma \right),$$

$$Z'' = -P, \quad Z' = \frac{2Mx}{\pi R^4}, \quad Z = -\frac{2M\gamma}{\pi R^4}, \quad w = -\frac{P}{5A} z.$$

On trouvera l'angle de torsion en prenant la valeur de  $\frac{\nu}{x}$  qui correspond à  $\gamma = 0$ , ou celle de  $\frac{w}{y}$  qui correspond à  $x = 0$ , on trouve ainsi pour son expression  $\frac{2Mz}{\pi AR^4}$ ; ce qui apprend que pour une même force l'angle de torsion est proportionnel à la longueur du cylindre et en raison inverse de la quatrième puissance du rayon; résultat conforme à l'expérience.

Si donc on détermine pour plusieurs substances l'angle de torsion qui correspond à une longueur connue, et à une force de torsion aussi déterminée, on pourra en déduire, pour chacune d'elles, la valeur du coefficient A. Si l'on prend les valeurs de  $\frac{Mz}{R^4}$  données, dans la physique de M. BIOT, pour le fer et le laiton, et tirées des expériences de COULOMB sur la torsion, on trouve :

$$A = 7493, \quad \text{pour le fer,}$$

$$A = 2248, \quad \text{pour le laiton.}$$

Des expériences sur la traction des corps dans le sens de leur longueur, nous ont donné d'autres valeurs pour A, qu'il est important de comparer à celles-ci : nous avons trouvé :

$$A = 8000, \quad \text{pour le fer,}$$

$$A = 2510, \quad \text{pour le laiton;}$$

ces nombres différent, le premier de  $\frac{1}{6}$ ; l'autre de  $\frac{1}{12}$  environ de ceux que nous venons de déduire de la torsion; cette différence est assez petite pour ne pouvoir être attri-

buée qu'aux erreurs inséparables des expériences faites jusqu'ici sur la traction des corps dans le sens de leur longueur, et nous croyons voir dans la coïncidence approchée de deux résultats déduits d'expériences d'un genre si différent, l'une des preuves les plus frappantes de l'exactitude de notre théorie.

La précision qu'on peut apporter aux expériences sur la torsion des corps, nous les fait regarder comme le moyen le plus exact qu'on puisse employer pour la détermination de A, et il serait à désirer que des recherches, entreprises dans ce but, permissent de trouver des valeurs plus certaines de cet élément important de la résistance des corps solides.

## 53.

Passons à la recherche des pressions ou tensions principales. Elles sont égales aux trois racines de l'équation (30) du paragraphe 32, qui, dans le cas dont il s'agit, devient:

$$\xi^3 + 3P\xi^2 + \left[ 3P^2 - \left( \frac{2M}{\pi R^4} \right)^2 (x^2 + y^2) \right] \xi + P \left[ P^2 - \left( \frac{2M}{\pi R^4} \right)^2 (x^2 + y^2) \right] = 0.$$

Si l'on pose  $x^2 + y^2 = r^2$ , cette équation peut s'écrire sous la forme

$$(\xi + P) \left( \xi + P + \frac{2M}{\pi R^4} r \right) \left( \xi + P - \frac{2M}{\pi R^4} r \right) = 0;$$

les trois pressions principales sont ainsi :

$$A = -P, \quad B = -\left( P + \frac{2M}{\pi R^4} r \right), \quad C = -P + \frac{2M}{\pi R^4} r.$$

Si l'on substitue les valeurs de B et C dans les équations du paragraphe 32, on trouve :

$$\frac{x'}{x} - \frac{y'}{y} - \frac{z'r}{xy} = 0, \quad \text{et} \quad \frac{x'}{x} - \frac{y'}{y} + \frac{z'r}{xy} = 0$$

pour les équations des plans sur lesquels agissent les pressions principales B et C; il est aisé de voir que ces deux plans sont perpendiculaires entre eux, que leur ligne d'intersection rencontre l'axe du cylindre, et est parallèle au plan des  $xy$ , et que leur inclinaison sur le plan des  $xy$  est la même, et égale à  $45^\circ$ ; quant à la pression A, elle agira sur un plan perpendiculaire aux plans dont les équations précèdent, et dans le sens de leur intersection.

La connaissance des pressions principales, de leurs signes et de leurs directions, donne la loi du phénomène que nous étudions. Si l'on prend pour nouvelle origine le point que l'on considère dans l'intérieur du cylindre, le rayon  $r$  correspondant, pour axe des  $x$ , et pour axes des  $y$ , et des  $z$ , deux lignes inclinées à  $45^\circ$  sur la base du cylindre, dans un plan perpendiculaire à la distance  $r$ , les pressions exercées sur le point pris pour origine seront toutes représentées, en grandeur et en direction, par les rayons vecteurs de l'ellipsoïde, ayant pour équation :

$$\frac{x_1^2}{P} + \frac{y_1^2}{\left(P + \frac{2Mr}{\pi R^2}\right)^2} + \frac{z_1^2}{\left(P - \frac{2Mr}{\pi R^2}\right)^2} = 1;$$

et chacune d'elles agira sur un plan parallèle au plan tangent à l'une des surfaces comprises dans l'équation :

$$-\frac{x^2}{P} - \frac{y^2}{P + \frac{2Mr}{\pi R^2}} + \frac{z^2}{\frac{2Mr}{\pi R^2} - P} = \pm 1,$$

au point où cette surface est rencontrée par le rayon vecteur. Dans le voisinage de l'axe des  $z$  s'exerceront des tractions toutes les fois que P sera moindre que  $\frac{2Mr}{\pi R^2}$ ; dans le voisinage des autres axes nous aurons au contraire des pressions, et le passage des tensions aux pressions se fera



sur le cône asymptotique ayant pour équation :

$$-\frac{x_1^2}{P} - \frac{y_1^2}{P + \frac{2Mr}{\pi R^2}} + \frac{z_1^2}{-P + \frac{2Mr}{\pi R^2}} = 0.$$

Lorsque  $P = \frac{2Mr}{\pi R^2}$ , ou  $P = 0$ , on aura le cas traité plus haut. Lorsque  $\frac{2Mr}{\pi R^2}$  sera moindre que  $P$ , les forces exercées autour du point considéré seront toutes des pressions.

## 54.

La traction maxima étant égale à  $\left[-P + \frac{2M}{\pi R^2} r\right]$ , on devra faire en sorte dans la pratique, que sa plus grande valeur, correspondante à  $r = R$ , ne dépasse pas le maximum de traction, que l'on peut faire supporter à la substance que l'on se propose d'employer, sans qu'elle éprouve d'altération permanente; ce maximum est de 14 kilogrammes au millimètre carré pour le fer forgé; le plus petit diamètre d'un cylindre plein de fer forgé, capable de résister à une force de torsion dont le moment serait  $M$ , sera donc déterminé par l'équation :  $\frac{2M}{\pi R^3} = 14 + P$ ; si la pression  $P$  est celle de l'atmosphère, ou égale à 0,01 kilogramme, on pourra la négliger, et l'on aura simplement  $\frac{2M}{\pi R^3} = 14$ , d'où  $M = 22 R^3$ . C'est-à-dire que le plus grand effort que l'on puisse faire supporter à une barre de fer soumise à une torsion, et dont le rayon est  $R$ , a pour moment  $22 R^3$ ; le moment étant égal au produit d'un poids, exprimé en kilogrammes, par un bras de levier exprimé en millimètres. Pour la fonte on aurait  $M = 15 R^3$ . Si l'on juge à propos de ne faire supporter au fer que la moitié de l'effort maximum, on tombe sur les formules :  $M = 11 R^3$  pour le fer,  $M = 7 R^3$  pour la fonte, qui

coïncident sensiblement avec celles que donne M. TREGOLD dans son ouvrage sur la force du fer coulé.

*Cas d'une sphère dont toutes les parties gravitent les unes sur les autres.*

## 55.

Considérons d'abord le cas d'une sphère dont tous les points s'attireraient suivant une force agissant en raison inverse du carré de la distance. On sait que dans ce cas la résultante des actions exercées par la masse entière, sur une molécule quelconque, est une force unique dirigée vers le centre et proportionnelle à la distance qui l'en sépare. On voit qu'alors chaque molécule devra se mouvoir vers le centre, d'une quantité qui sera fonction de cette distance seulement.

D'après cela, si l'on nomme  $U$  l'espace décrit par une molécule dans le sens du rayon, par  $r$  sa distance au centre pris pour origine des coordonnées, et par  $C$  une quantité constante positive, en conservant d'ailleurs les notations adoptées jusqu'ici, on aura :

$$u = U \frac{x}{r}, \quad v = U \frac{y}{r}, \quad w = U \frac{z}{r},$$

$$r = \sqrt{(x^2 + y^2 + z^2)}, \quad X_1 = -cx, \quad Y_1 = -cy, \quad Z_1 = -cz.$$

On reconnaît immédiatement que  $u, v, w$ , sont les coefficients différentiels par rapport à  $x, y, z$ , d'une même fonction  $\int U dr$ ; donc on aura :  $\frac{du}{dy} = \frac{dv}{dx}, \frac{du}{dz} = \frac{dw}{dx}, \frac{dv}{dz} = \frac{dw}{dy}$ .  $X_1, Y_1, Z_1$ , sont également les coefficients différentiels d'une même fonction  $-\frac{1}{2} cr^2$ . Les équations d'équilibre (§ 8) se réduisent alors à :

$$3. \frac{d\theta}{dx} - \frac{c}{2A} \frac{d.r^2}{dx} = 0, \quad 3. \frac{d\theta}{dy} - \frac{c}{2A} \frac{d.r^2}{dy}, \quad 3. \frac{d\theta}{dz} - \frac{c}{2A} \frac{d.r^2}{dz};$$

d'où

$$3\theta = \frac{c}{2A} r^2 + a;$$

$a$  étant une constante arbitraire; or  $\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}$   
 $= \frac{dU}{dr} + \frac{2}{r} U$ ; on aura donc :

$$\frac{dU}{dr} + \frac{2}{r} U - \frac{c}{2A} r^2 = a.$$

Si l'on multiplie cette équation par  $r^2 dr$ , et que l'on intègre ensuite, on obtient :

$$U = \frac{c}{30A} r^3 + \frac{a}{9} r + \frac{b}{r^2};$$

$b$  étant une nouvelle constante arbitraire; or si nous remarquons que, la sphère étant pleine,  $r = 0$ , ne peut pas donner  $U$  infini, nous en conclurons que la constante  $b$  doit être nulle; on a donc simplement

$$U = \frac{c}{30A} r^3 + \frac{a}{9} r.$$

Pour déterminer la constante  $a$ , nous supposons qu'à une distance  $R$  du centre, la pression soit nulle sur toute la surface sphérique; or la pression exercée perpendiculairement à la surface, au point où elle est rencontrée par l'axe des  $x$ , est égale à

$$A(\theta + 2 \frac{du}{dx}) = A\left(\frac{5a}{9} + \frac{11c}{3A} R^2\right);$$

on obtient, en égalant cette quantité à zéro :

$$\frac{a}{9} = -\frac{11}{5} \cdot \frac{cR^2}{30A};$$

substituant cette valeur de  $a$ , on trouve pour  $U$  et  $\theta$  les

deux valeurs suivantes :

$$U = -\frac{c}{30A} r \left( \frac{11}{5} R - r^2 \right), \quad \theta = -\frac{c}{6A} \left( \frac{33}{25} R^2 - r^2 \right).$$

Il résulte de là que dans le cas qui nous occupe, chaque molécule s'approche du centre d'une quantité qui croît en s'avancant du centre à la surface, atteint son maximum quand  $r = R \sqrt{\frac{11}{5}}$ , et diminue au-delà. Les composantes de l'espace décrit, par rapport aux trois axes, ont pour expressions :

$$u = -\frac{cx}{30A} \left[ \frac{11}{5} R^2 - (x^2 + y^2 + z^2) \right], \quad v = -\frac{cy}{30A} \left[ \frac{11}{5} R^2 - (x^2 + y^2 + z^2) \right], \\ w = -\frac{cz}{30A} \left[ \frac{11}{5} R^2 - (x^2 + y^2 + z^2) \right].$$

### 56.

Examinons maintenant la loi suivant laquelle varient les pressions autour d'un point quelconque. Prenons pour axe des  $x$  le rayon correspondant à ce point, nous aurons  $y = 0$ ,  $z = 0$ ,  $x = r$ , pour ses coordonnées; nous trouverons alors :

$$X'' = 0, \quad Y'' = 0, \quad Z'' = -\frac{c}{30} (11R^2 - 7r^2); \\ X' = 0, \quad Y' = -\frac{c}{30} (11R^2 - 7r^2), \quad Z' = 0; \\ X = -\frac{11c}{30} (R^2 - r^2), \quad Y = 0, \quad Z = 0.$$

Les forces tangentielles étant nulles, nous voyons que les pressions principales s'exercent parallèlement aux axes coordonnés; il sera donc facile de déduire des principes établis ci-dessus (seconde partie de ce Mémoire), la variation des pressions autour du point considéré.

Appliquons les formules précédentes au cas d'une

sphère solide d'un rayon égal à celui de la terre,  $cR$  ne sera autre chose que le poids de l'unité de volume de la matière dont la sphère est composée : nous l'appellerons  $\delta$ ; on aura donc  $c = \frac{\delta}{R}$ , et l'on en conclura que les pressions principales seront :

$$\begin{aligned} & -\frac{\delta}{30} \left( 11R - 7\frac{r^2}{R} \right), \text{ parallèlement aux axes des } z \text{ et des } y, \\ & -\frac{11\delta}{30} \left( R - \frac{r^2}{R} \right), \text{ parallèlement à l'axe des } x; \end{aligned}$$

la dilatation sera exprimée, dans le même cas, par . .

$$\left[ -\frac{\delta}{6R} \left( \frac{33}{25}R - \frac{r^2}{R} \right) \right].$$

On voit que ces pressions principales diffèrent d'autant moins les unes des autres, que  $r$  est plus petit; elles sont égales entre elles au centre de la sphère, et ont en ce point leur plus grande valeur, qui est égale au poids d'une colonne qui aurait pour hauteur les  $\frac{11}{30}$  du rayon terrestre.

La pression exercée dans le sens du rayon, sur un élément plan qui lui serait perpendiculaire, pour les points placés à une petite profondeur  $h$  de la surface, sera donnée par la formule :  $\left[ -\frac{11\delta}{30} \left( R - \frac{(R-h)^2}{R} \right) \right]$ , ou simplement  $\left[ -\frac{11}{15}\delta h \right]$ , en négligeant  $h$  par rapport à  $R$ ; ce résultat apprend qu'à une petite profondeur  $h$  au-dessous de la surface, la pression exercée dans le sens de la verticale, est égale aux  $\frac{11}{15}$  du poids d'une colonne formée de la matière solide dont est composée la sphère, et qui aurait  $h$  pour hauteur.

Quant aux pressions dirigées dans les plans tangens aux surfaces sphériques concentriques à la sphère proposée, et exercées sur des plans diamétraux, elles seront égales, pour les points voisins de la surface, à  $\left[ \frac{2}{15}\delta R \right]$ , ou

au poids d'une colonne ayant la portion de surface plane que l'on considère, pour base, et pour hauteur les  $\frac{2}{r^3}$  du rayon de la sphère proposée. Il est très possible que des forces comparables à cette énorme pression, aient joué un rôle important dans les révolutions qui ont suivi la solidification des premières couches du globe que nous habitons.

*Cas d'une sphère creuse.*

57.

Examinons maintenant le cas d'une sphère creuse, soumise intérieurement à une pression constante tendant à la faire éclater, et entourée d'un fluide d'une pression pareillement constante. Soient R le rayon de la paroi intérieure, P la pression qu'elle supporte, R' le rayon de la surface extérieure, et P' la pression du fluide environnant; on peut conserver les mêmes notations que dans le cas précédent, on sera conduit aux mêmes calculs, mais comme nous ne supposons plus qu'il y ait une force centrale, on aura  $c = 0$ , et simplement :  $U = \frac{a}{9}r + \frac{b}{r^2}$ .

Les pressions exercées sur tous les points de l'épaisseur de la croûte sphérique seront alors données par les formules :

$$\begin{aligned} X'' &= -2Ab \cdot \frac{3xz}{r^5}, & X' &= -2Ab \frac{3xy}{r^5}, \\ X &= A \left( \frac{5}{9}a - 2b \cdot \frac{3x^2 - r^2}{r^5} \right), & Y'' &= -2Ab \cdot \frac{3zy}{r^5}, \\ Y' &= A \left( \frac{5}{9}a - 2b \cdot \frac{3y^2 - r^2}{r^5} \right), & Y &= -2Ab \frac{3xy}{r^5}, \\ Z'' &= A \left( \frac{5}{9}a - 2b \cdot \frac{3z^2 - r^2}{r^5} \right), & Z' &= -2Ab \frac{3zy}{r^5}, \\ Z &= -2Ab \frac{3xz}{r^5}. \end{aligned}$$

Si dans la valeur de  $Z'$  on fait  $z = r = R$ , on devra avoir  $Z'' = -P'$ ; on obtiendra ainsi deux équations de condition, d'où l'on déduira les valeurs suivantes des constantes  $a$  et  $b$ :

$$a = \frac{9}{5} \cdot \frac{PR^3 - P'R'^3}{A(R'^3 - R^3)}, \quad b = \frac{1}{7} \cdot \frac{(P - P')R^3 R'^3}{R'^3 - R^3}.$$

Si l'on substitue ces valeurs dans  $Z''$  et que l'on fasse  $z = 0$ , l'on obtiendra, pour l'élément de la force qui tend à rompre la sphère suivant un plan diamétral:

$$A \left( \frac{5}{9} a + \frac{2b}{r^3} \right) = \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} + \frac{1}{r^3} \frac{(P - P')R^3 R'^3}{(R'^3 - R^3)};$$

si l'on multiplie cette expression par  $(rd\phi dr)$  et qu'on intègre ensuite par rapport à  $\phi$  de 0 à  $2\pi$ , et par rapport à  $r$  de  $R$  à  $R'$ , on obtiendra, pour la force totale qui tend à ouvrir la sphère suivant un plan diamétral, l'expression:  $\pi(PR^3 - P'R'^3)$ , qui est effectivement égale à celle que l'on obtiendrait directement en se fondant sur des principes connus d'hydrostatique.

## 58.

Nous étant assurés par là de l'exactitude de nos résultats, nous substituerons à  $a$  et  $b$  les valeurs que nous venons de déterminer, et nous obtiendrons les formules suivantes:

$$\begin{aligned} X'' &= -\frac{(P-P')R^3 R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3xz}{r^5}, & X' &= -\frac{(P-P')R^3 R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3xy}{r^5}, \\ X &= \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} - \frac{(P-P')R^3 R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3x^2 - r^2}{r^5}, \\ Y'' &= -\frac{(P-P')R^3 R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3zx}{r^5}, & Y' &= \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} - \frac{(P-P')R^3 R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3y^2 - z^2}{r^5}, \\ Y &= -\frac{(P-P')R^3 R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3xy}{r^5}, \end{aligned}$$

$$Z'' = \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} - \frac{(P - P')R'R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3z^2 - r^2}{r^5}, \quad Z' = -\frac{(P - P')R^3R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3zy}{r^5},$$

$$Z = -\frac{(P - P')R^3R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{3xz}{r^3},$$

$$U = \frac{PR^3 - P'R'^3}{5A(R'^3 - R^3)} r + \frac{(P - P')R^3R'^3}{4A(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{1}{r^2}, \quad \theta = 3 \cdot \frac{PR - P'R'^3}{5A(R'^3 - R^3)}.$$

On supposera dans la discussion qui va suivre, que la pression intérieure  $P$  soit beaucoup plus grande que celle du fluide environnant  $P'$ , en sorte que  $[PR^3 - P'R'^3]$  soit positif. Dans cette hypothèse  $\theta$  qui est constant sera aussi positif; l'enveloppe sphérique se dilatera donc, et cela également dans toute son étendue.

Pour étudier la variation des pressions autour d'un point quelconque de l'enveloppe proposée, on peut, en vertu de la symétrie des données, supposer que ce point est situé sur l'axe des  $x$ , et qu'il a conséquemment pour coordonnées  $x = r, y = 0, z = 0$ ; pour ce point les forces tangentielles  $X'', Y''; X', Z'; Y, Z$ , sont nulles, et les pressions principales sont :

$$A = \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} - \frac{(P - P')R^3R'^3}{R'^3 - R^3} \cdot \frac{1}{r^3},$$

$$B = C = \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} + \frac{(P - P')R^3R'^3}{2(R'^3 - R^3)} \cdot \frac{1}{r^3}.$$

Les deux tractions  $B$  et  $C$  étant égales et positives, on doit en conclure que tous les efforts dirigés dans le plan tangent à la sphère de rayon  $r$ , sont des tractions toutes égales entre elles, et agissant toutes normalement à des plans diamétraux de la sphère proposée.  $A$ , au contraire, pouvant se mettre sous la forme :

$$-\frac{PR^3(R'^3 - r^3) + P'R'^3(r^3 - R^3)}{(R'^3 - R^3)r^3},$$

est négatif pour toutes les valeurs de  $r$  comprises entre  $R$



et  $R'$ , c'est-à-dire pour tous les points de l'enveloppe sphérique;  $A$  représentera donc toujours une pression; elle se réduit à  $-P$ , si  $r = R$ , et à  $-P'$  si  $r = R'$ , ce qui devait être.

Si l'on prend le point considéré pour nouvelle origine, l'ancien axe des  $x$  pour axe des  $x_1$ , et pour axe des  $y_1$  et des  $z_1$ , deux droites quelconques, perpendiculaires entre elles, et situées dans le plan tangent à la sphère de rayon  $r$ , tous les efforts exercés autour du point proposé seront proportionnels aux rayons vecteurs de l'ellipsoïde représenté par l'équation :

$$\frac{x_1^2}{[(PR^3 - P'R'^3)r^3 - (P - P')R^3R'^3]^2},$$

$$+ \frac{y_1^2 + z_1^2}{[(PR^3 - P'R'^3)r^3 + \frac{1}{2}(P - P')R^3R'^3]^2} = \frac{1}{(R'^3 - R^3)r^6},$$

et chacun d'eux agira sur un plan parallèle au plan tangent à l'une des surfaces représentées par l'équation :

$$- \frac{x_1^2}{[PR^3(R'^3 - r^3) + P'R'^3(r^3 - R^3)]}$$

$$+ \frac{y_1^2 + z_1^2}{[(PR^3 - P'R'^3)r^3 + \frac{1}{2}(P - P')R^3R'^3]} = \pm \frac{1}{(R'^3 - R^3)r^2},$$

au point où cette surface sera rencontrée par le rayon vecteur correspondant.

Dans le voisinage de l'axe des  $x$ , ces efforts seront des pressions; dans le voisinage des deux autres axes, ce seront des tractions; le passage de l'un à l'autre de ces états se fera par les rayons vecteurs de l'ellipsoïde, situés sur le cône asymptotique, représenté par l'équation :

$$- \frac{x_1^2}{PR^3(R'^3 - r^3) + P'R'^3(r^3 - R^3)}$$

$$+ \frac{y_1^2 + z_1^2}{(PR^3 - P'R'^3)r^3 + \frac{1}{2}(P - P')R^3R'^3} = 0,$$

lesquels représenteront de simples efforts tangentiels, exercés sur des plans tangens à ce cône.

## 59.

La traction principale B ou C sera d'autant plus grande que  $r$  sera plus petit; sa valeur maxima aura donc lieu pour  $r = R$ , et aura pour expression :

$$\frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} + \frac{(P - P')R'^3}{2(R'^3 - R^3)}$$

Il est important dans la pratique, que cette quantité ne surpasse pas le plus grand effort de traction qu'il est permis de faire supporter à la substance dont l'enveloppe est composée; soit  $a$  cette limite, la plus petite valeur admissible du rapport de  $R'$  à  $R$  sera donnée par l'équation :

$$a = \frac{PR^3 - P'R'^3}{R'^3 - R^3} + \frac{(P - P')R'^3}{2(R'^3 - R^3)}, \quad \text{d'où } \frac{R'}{R} = 2 \cdot \frac{P + a}{2a + 3P' - P}$$

Lorsque  $P$  égale ou surpasse  $(2a + 3P')$ , l'équation précédente donne pour le rapport  $\frac{R'}{R}$  une valeur infinie ou négative, ce qui ne saurait être; l'on doit conclure de là que l'enveloppe sphérique éprouvera une altération permanente, lorsque la pression intérieure surpassera le triple de la pression extérieure, augmenté du double de la plus grande traction que l'on peut faire supporter à la substance de cette enveloppe.

Ainsi il existe pour une sphère creuse, comme pour un cylindre creux, une limite que la pression intérieure ne saurait dépasser sans produire une altération permanente dans son enveloppe solide, quelque grande que fût son épaisseur. Cette limite est environ de 2800 atmosphères pour le fer, et de 2000 pour la fonte.

## 60.

Dans la pratique on s'est servi jusqu'ici de la formule  $a(R' - R) = (PR - P'R')$ , d'où  $\frac{R'^3}{R^3} = \frac{a + P}{a + P'}$ , pour déterminer le plus petit rapport des rayons intérieur et extérieur d'une sphère creuse capable de supporter une pression intérieure donnée. Cette formule diffère essentiellement de celle que nous avons établie plus haut; mais il est à remarquer que quand la pression  $P$  est beaucoup plus petite que la limite  $(2a + 3P')$ , ces deux formules donnent sensiblement le même résultat: si, par exemple, l'enveloppe sphérique est en fonte, et la pression intérieure de 100 atmosphères, le fluide environnant étant l'air atmosphérique, notre formule donne  $\frac{R'}{R} = 1,0495$ , et la formule ordinaire 1,0485; elles indiquent toutes deux que l'épaisseur doit être à peu près le  $\frac{1}{20}$  du rayon intérieur. En général la formule ordinaire conduit à des résultats toujours plus petits que ceux donnés par la formule déduite de notre théorie, et qui en diffèrent d'autant plus que la pression intérieure est plus considérable.

## QUATRIÈME SECTION.

## CAS GÉNÉRAUX.

*Cas d'un plan indéfini.*

## 61.

Nous considérerons le cas d'un espace solide, terminé par un plan indéfini, à la surface duquel seraient appliquées des tensions ou des pressions normales, variant

suivant une loi donnée, continue ou discontinue, d'un point à l'autre de ce plan. Chaque molécule de cet espace solide se sera éloigné d'une certaine quantité, de la position qu'elle occupait dans le cas de l'homogénéité. Il s'agit de déterminer les lois qui régissent ce changement de position, et les pressions intérieures qu'il fait naître. On suppose qu'aucune force accélératrice étrangère n'agisse sur les parties intérieures de cet espace.

On prendra le plan qui limite l'espace proposé pour plan coordonné des  $xy$ , et l'axe des  $z$  dans l'intérieur de l'espace solide. En conservant les notations adoptées dans la première partie de ce Mémoire, les projections  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , de l'espace décrit par chaque molécule, devront satisfaire aux équations différentielles :

$$\left. \begin{aligned} \frac{d^2u}{dx^2} + \frac{d^2u}{dy^2} + \frac{d^2u}{dz^2} + 2 \cdot \frac{d\theta}{dx} = 0, & \quad \frac{d^2v}{dx^2} + \frac{d^2v}{dy^2} + \frac{d^2v}{dz^2} + 2 \cdot \frac{d\theta}{dy} = 0, \\ \frac{d^2w}{dx^2} + \frac{d^2w}{dy^2} + \frac{d^2w}{dz^2} + 2 \cdot \frac{d\theta}{dz} = 0, & \end{aligned} \right\} (1)$$

$\theta$ , ou la dilatation variable des différens points de l'espace proposé, étant donné par la formule :

$$\theta = \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + \frac{dw}{dz}, \quad (2)$$

et devant, en vertu des équations (1), satisfaire à l'équation différentielle :

$$\frac{d^2\theta}{dx^2} + \frac{d^2\theta}{dy^2} + \frac{d^2\theta}{dz^2} = 0. \quad (3)$$

Il résulte évidemment des équations (1) et (3), que les fonctions  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , devront toutes satisfaire à l'équation aux différentielles partielles :

$$\left. \begin{aligned} & \frac{d^4 \left( \frac{d^2 \varphi}{dx^2} + \frac{d^2 \varphi}{dy^2} + \frac{d^2 \varphi}{dz^2} \right)}{dx^2} + \frac{d^4 \left( \frac{d^2 \varphi}{dx^2} + \frac{d^2 \varphi}{dy^2} + \frac{d^2 \varphi}{dz^2} \right)}{dy^2} \\ & + \frac{d^4 \left( \frac{d^2 \varphi}{dx^2} + \frac{d^2 \varphi}{dy^2} + \frac{d^2 \varphi}{dz^2} \right)}{dz^2} = 0, \end{aligned} \right\} (4)$$

dans laquelle on suppose que  $\varphi$  représente  $u$ , ou  $v$ , ou  $w$ .  
L'intégrale générale de cette équation peut être composée  
d'une somme infinie de termes de la forme :

$$\left. \begin{aligned} & \left( (A+Bz)e^{-\sqrt{(p^2+q^2) \cdot z} + (C+Dz)e^{\sqrt{(p^2+q^2) \cdot z}} \right) \\ & \times \left\{ \begin{array}{l} \cos p(x-\mu) \cos q(y-\nu) \text{ ou} \\ \cos p(x-\mu) \sin q(y-\nu) \text{ ou} \\ \sin p(x-\mu) \cos q(y-\nu) \text{ ou} \\ \sin p(x-\mu) \sin q(y-\nu), \end{array} \right. \end{aligned} \right\} (5)$$

les constantes arbitraires  $A, B, C, D, p, q, \mu, \nu$ , variant  
d'une manière quelconque d'un terme à l'autre.

Les fonctions  $u, v, w$ , seront donc en général composées  
de termes de la forme (5); mais dans le cas qui nous  
occupe, l'influence des pressions exercées sur le plan  
des  $xy$  devant diminuer et non augmenter à mesure  
qu'on s'en éloigne, l'hypothèse  $z = \infty$  devra annuler tous  
les termes de  $u, v, w$ , et non les rendre infinis; les coef-  
ficients  $C$  et  $D$  de l'expression (5) doivent donc être nuls,  
et les fonctions  $u, v, w$ , seront de la forme :

$$u = \Sigma e^{-r} \left[ (e_1 + f_1 z) c_x c_y + (g_1 + h_1 z) c_x s_y \right. \\ \left. + (k_1 + l_1 z) s_x c_y + (m_1 + n_1 z) s_x s_y \right]; \quad (6)$$

on représente ici pour simplifier :  $\sqrt{(p^2 + q^2)}$  par  $r$ , et  
 $\cos p(x-\mu)$ ,  $\cos q(y-\nu)$ ,  $\sin p(x-\mu)$ ,  $\sin q(y-\nu)$ ,  
par  $c_x, c_y, s_x, s_y$ ; les valeurs de  $v$  et  $w$ , s'obtiendront au  
moyen de la valeur de  $u$ , en changeant l'accent 1 des  
constantes en 2 et 3.

Il s'agit maintenant de trouver les relations qui doivent exister entre les vingt-quatre constantes contenues dans les trois termes de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , correspondans aux mêmes valeurs de  $p$  et  $q$ .

## 62.

D'abord il faut que les équations (1), (2) et (3) soient satisfaites, ce qui donne les douze équations suivantes :

$$\left. \begin{aligned} -f_1r - e_1p^2 + m_2pq + l_3p - k_3pr &= 0, \\ -h_1r - g_1p^2 - k_2pq + n_3p - m_3pr &= 0, \\ -l_1r - k_1p^2 - g_2pq - f_3p + e_3pr &= 0, \\ -n_1r - m_1p^2 + e_2pq - h_3p + g_3pr &= 0, \\ -f_2r + m_1qp - e_2q^2 + h_3q - g_3qr &= 0, \\ -f_3r - k_1pr - g_2qr - f_3r + e_3r^2 &= 0, \\ -h_2r - k_1qp - g_2q^2 + f_3q + e_3qr &= 0, \\ -h_3r - m_1pr + e_2qr - h_3r + g_3r^2 &= 0, \\ -l_2r - g_1pq - k_2q^2 + n_3q - m_3qr &= 0, \\ -l_3r + e_1pr - m_2qr - l_3r - k_3r^2 &= 0, \\ -n_2r + e_1qp - m_2q^2 - l_3q + k_3qr &= 0, \\ -n_3r + g_1pr + k_2qr - n_3r + m_3r^2 &= 0, \end{aligned} \right\} (7)$$

et comme conséquences les quatre équations :

$$\left. \begin{aligned} -l_1q + h_2p - f_3r &= 0, & n_1p - f_2q - h_3r &= 0, \\ -f_1p + n_2q - l_3r &= 0, & -h_1p - l_2q - n_3r &= 0. \end{aligned} \right\} (8)$$

Les composantes  $X''$ ,  $Y''$ ,  $Z''$ , de la tension exercée sur un élément plan parallèle au plan des  $xy$ , étant, comme on l'a démontré dans la première partie de ce Mémoire :

$$\left. \begin{aligned} X'' &= A \left( \frac{du}{dz} + \frac{dw}{dx} \right), & Y'' &= A \left( \frac{dv}{dz} + \frac{dw}{dy} \right), \\ Z'' &= A \left( \frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy} + 3 \frac{dw}{dz} \right), \end{aligned} \right\} (9)$$

il faudra, en vertu des données de la question proposée, que pour  $z = 0$ ,  $X''$  et  $Y''$  soient nulles, et que  $Z''$  se réduise à une fonction de la forme :

$$Z'' = \frac{1}{2\pi} \iiint F(\mu, \nu) \cos p(x-\mu) \cos q(y-\nu) dp d\mu dq d\nu, \quad (10)$$

toutes les intégrations ayant pour limites  $-\infty$  et  $+\infty$ ;  $F(x, y)$  étant la fonction continue ou discontinue qui exprime la loi des tensions données sur le plan des  $xy$ .

Si donc on suppose que chacun des  $\Sigma$  des valeurs générales de  $u, \nu, \omega$ , soit remplacé par une intégrale quadruple, et si l'on représente par  $F$  l'élément.....

$\left[ \left( \frac{1}{2\pi} \right)^{\frac{1}{A}} F(\mu, \nu) dp d\mu dq d\nu \right]$ , on aura entre les vingt-quatre constantes contenues dans les termes de  $u, \nu, \omega$ , correspondans, les douze autres équations :

$$\left. \begin{aligned} f_1 - e_1 r + k_3 p &= 0, \\ h_1 - g_1 r + m_3 p &= 0, \\ j_1 - k_1 r - e_3 p &= 0, \\ n_1 - m_1 r - g_3 p &= 0, \\ f_2 - e_2 r + g_3 q &= 0, \\ h_2 - g_2 r - e_3 q &= 0, \\ l_2 - k_2 r + m_3 q &= 0, \\ n_2 - m_2 r - k_3 q &= 0, \\ k_1 p + g_2 q + 3f_3 - 3e_3 r &= F, \\ m_1 p - e_2 q + 3h_3 - 3g_3 r &= 0, \\ -e_1 p + m_2 q + 3l_3 - 3k_3 r &= 0, \\ -g_1 p - k_2 q + 3n_3 - 3m_3 r &= 0. \end{aligned} \right\} (11)$$

Les vingt-quatre équations (7) et (11) donnent, par des éliminations successives, les valeurs suivantes des inconnues qu'elles renferment :

$$\left. \begin{aligned}
 c_1 = f_1 = g_1 = h_1 = 0; \quad k_1 = \frac{p}{4r^3} F, \quad l_1 = -\frac{p}{2r} F; \\
 m_1 = n_1 = 0; \\
 e_2 = f_2 = 0; \quad g_2 = \frac{q}{4r^2} F; \quad h_2 = -\frac{q}{2r} F; \\
 k_2 = l_2 = m_2 = n_2 = 0; \quad e_3 = -\frac{3}{4r} F, \quad f_3 = -\frac{1}{2} F; \\
 g_3 = h_3 = k_3 = l_3 = m_3 = n_3 = 0.
 \end{aligned} \right\} (12)$$

## 63.

Les valeurs de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , seront donc, dans le cas particulier dont il s'agit ici :

$$\left. \begin{aligned}
 u &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint e^{-rz} \left(\frac{p}{4r^2} - \frac{pz}{2r}\right) \\
 &\quad \times F(\mu, \nu) \sin p(x-\mu) \cos q(y-\nu) dp d\mu dq d\nu, \\
 v &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint e^{-rz} \left(\frac{q}{4r^2} - \frac{qz}{2r}\right) \\
 &\quad \times F(\mu, \nu) \cos p(x-\mu) \sin q(y-\nu) dp d\mu dq d\nu, \\
 w &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint e^{-rz} \left(-\frac{3}{4r} - \frac{z}{2}\right) \\
 &\quad \times F(\mu, \nu) \cos p(x-\mu) \cos q(y-\nu) dp d\mu dq d\nu.
 \end{aligned} \right\} (13)$$

On en déduira pour la dilatation  $\theta$  l'expression :

$$\left. \begin{aligned}
 \theta &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint e^{-rz} \\
 &\quad \times \frac{1}{2} F(\mu, \nu) \cos p(x-\mu) \cos q(y-\nu) dp d\mu dq d\nu;
 \end{aligned} \right\} (14)$$

pour  $z = 0$ , cette valeur de la dilatation devient

$$\theta = \frac{F(x, y)}{2A}. \quad (15)$$

On en conclut ce théorème remarquable :

Lorsqu'en un point de la surface plane d'un corps solide assez étendu, on exerce une traction ou une pression normale, la partie du corps voisine de la surface en ce



point se dilate ou se condense d'une quantité égale à la pression exercée rapportée à l'unité de surface, divisée par le double du coefficient  $A$ , que nous avons donné le moyen de calculer précédemment.

Par exemple, un poinçon ayant 1 millimètre carré de surface plane à sa base, et étant pressé, normalement à une surface plane de fer, par un poids de 10 kilogrammes, déterminera dans les parties voisines du point pressé une compression cubique de  $\frac{1}{2.80000}$  ou de  $\frac{1}{4.6000}$  de leur volume primitif. Sur une masse de bois de chêne la compression correspondante serait d'environ  $\frac{1}{1000}$ , si toutefois cette pression n'altérerait pas la surface d'une manière permanente.

Les valeurs de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , étant connues, on en déduira facilement les composantes des pressions exercées dans l'intérieur de l'espace proposé, sur des élémens plans parallèles aux plans coordonnés, et par suite celles exercées dans toutes les directions autour d'un point quelconque. Il suffira pour cela de faire usage des formules et des théorèmes établis dans la première et la seconde partie de ce Mémoire.

## 64.

On vérifiera aisément que pour  $z = 0$ ,  $X'' = 0$ ,  $Y'' = 0$ ,  $Z'' = F(x, y)$ .

Nous nous abstenons de pousser plus loin la discussion du cas que nous nous sommes proposé. Les valeurs numériques des formules qui expriment la loi générale du phénomène que nous avons à étudier, se trouveront, dans chaque cas particulier, au moyen des valeurs d'une classe d'intégrales définies, sur lesquelles les géomètres se sont exercés depuis long-temps, et qui sont maintenant généralement connues.

En suivant la même marche, on représenterait par des formules analogues aux précédentes, le cas où les tensions données seraient obliques sur le plan indéfini qui limite l'espace proposé, quelle que fût la loi de cette obliquité; il suffirait pour cela de modifier convenablement les équations (11), en y introduisant les formes des fonctions continues ou discontinues qui lieraient entre elles les trois composantes de toutes les tensions données.

*Cas de deux plans parallèles.*

65.

Imaginons un espace solide limité par deux plans parallèles, auxquels seraient appliquées des pressions ou des tensions normales, variant suivant des lois données, continues ou discontinues, et proposons-nous de trouver les formules qui expriment l'équilibre de cet espace solide. Nous supposons, comme dans le cas précédent, qu'aucune force accélératrice étrangère n'agisse sur les molécules intérieures. Conservons les notations précédentes, et cherchons des fonctions  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , qui satisfassent aux équations (1), et qui remplissent les conditions proposées.

On prendra pour plan des  $xy$  un plan parallèle aux deux plans donnés, et partageant en deux parties égales la distance qui les sépare, distance que nous désignerons par  $2a$ . Il est aisé de prévoir, d'après la composition des formules définitives du cas précédent, que les valeurs de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , seront de la forme :

$$\left. \begin{aligned} u &= \left(\frac{1}{2\pi}\right) \frac{1}{A} \iiint \iiint [(e_1 + f_1 z)\zeta + (g_1 + h_1 z)\xi] s_x c_y dp d\mu dq dv, \\ v &= \left(\frac{1}{2\pi}\right) \frac{1}{A} \iiint \iiint [(e_2 + f_2 z)\zeta + (g_2 + h_2 z)\xi] c_x s_y dp d\mu dq dv, \\ w &= \left(\frac{1}{2\pi}\right) \frac{1}{A} \iiint \iiint [(e_3 + f_3 z)\zeta + (g_3 + h_3 z)\xi] c_x c_y dp d\mu dq dv; \end{aligned} \right\} (17)$$

on représente ici pour abréger,  $\frac{e^{rz} - e^{-rz}}{2}$ ,  $\frac{e^{rz} + e^{-rz}}{2}$ , par  $\zeta$  et  $\xi$ ;  $\sqrt{(p^2 + q^2)}$ , par  $r$ ; et  $\cos p(x - \mu)$ ,  $\cos q(y - \nu)$ ,  $\sin p(x - \mu)$ ,  $\sin q(y - \nu)$  par  $c_x, c_y, s_x, s_y$ ; toutes les intégrations ont pour limites  $\pm \infty$ .

L'expression de la dilatation déduite de ces formules sera :

$$\theta = \left(\frac{1}{2\pi}\right) \frac{1}{A} \iiint \int [(e_1 p + e_2 q + g_3 r + f_3) \zeta + (g_1 r + g_2 q + e_3 r + h_3) \xi] c_x c_y dp dq d\mu d\nu, \quad (18)$$

car les termes multipliés par  $z$  devront disparaître, pour que  $\theta$  puisse satisfaire à l'équation (3), ce qui exigera que l'on ait, entre les indéterminées contenues dans les expressions (17), les deux équations :

$$f_1 p + f_2 q + h_3 r = 0, \quad h_1 p + h_2 q + f_3 r = 0, \quad (19)$$

si l'on substitue les valeurs (17) et (18) dans la troisième des équations (1), il faudra, pour qu'elle soit identiquement satisfaite, que l'on ait les deux équations :

$$2h_3 + g_1 r + g_2 q + e_3 r = 0, \quad 2f_3 + e_1 p + e_2 q + g_3 r = 0, \quad (20)$$

qui permettent d'écrire ainsi la valeur de  $\theta$  :

$$\theta = \left(\frac{1}{2\pi}\right) \frac{1}{A} \iiint \int (-f_3 \zeta - h_3 \xi) c_x c_y dp dq d\mu d\nu. \quad (21)$$

Si l'on substitue ensuite les valeurs (17) et (21) dans les deux premières des équations (1), elles exigeront, pour être satisfaites, que l'on ait les quatre relations :

$$h_1 r + f_3 p = 0, \quad f_1 r + h_3 p = 0, \quad h_2 r + f_3 q = 0, \quad f_2 r + h_3 q = 0, \quad (22)$$

dont les équations (19) ne sont que des conséquences.

Soient  $F(x, y)$  et  $f(x, y)$ , les fonctions représentant

les tensions normales données sur les deux plans parallèles, dont les équations sont  $z = a$ ,  $z = -a$ , les expressions (9) devront donner :

$$\left. \begin{aligned} X'' = 0, \quad Y'' = 0, \quad Z'' = F(x, y) \text{ pour } z = +a, \\ X'' = 0, \quad Y'' = 0, \quad Z'' = f(x, y) \text{ pour } z = -a. \end{aligned} \right\} (23)$$

Pour que les valeurs (17) de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , satisfassent à ces conditions, il faudra que l'on ait entre les indéterminées qu'elles contiennent, les six équations :

$$\left. \begin{aligned} [g_1 r + f_1 - e_3 p + a(h_1 r - f_3 p)] A + [e_1 r + h_1 - g_3 p + a(f_1 r - h_3 p)] B = 0, \\ -[g_1 r + f_1 - e_3 p + a(h_1 r - f_3 p)] A + [e_1 r + h_1 - g_3 p + a(f_1 r - h_3 p)] B = 0, \\ [g_2 r + f_2 - e_3 q + a(h_2 r - f_3 q)] A + [e_2 r + h_2 - g_3 q + a(f_2 r - h_3 q)] B = 0, \\ -[g_2 r + f_2 - e_3 q + a(h_2 r - f_3 q)] A + [e_2 r + h_2 - g_3 q + a(f_2 r - h_3 q)] B = 0, \\ (2g_3 r + f_3 + 2h_3 r a) A + (2e_3 r + h_3 + 2f_3 r a) B = F, \\ -(2g_3 r + f_3 - 2h_3 r a) A + (2e_3 r + h_3 - 2f_3 r a) B = f; \end{aligned} \right\} (24)$$

F et  $f$  représentant, pour abrégér,  $F(\mu, \nu)$ , et A et B les valeurs de  $\zeta$  et de  $\xi$  correspondantes à  $z = a$ , ou  $\frac{e^{ar} - e^{-ar}}{2}$  et  $\frac{e^{ar} + e^{-ar}}{2}$ .

Les douze équations (20), (22) et (24) donneront, par des éliminations successives, les valeurs suivantes des indéterminées qu'elles contiennent :

$$\left. \begin{aligned} e_1 &= -\frac{p}{2r^3} \cdot \frac{2arA - B}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4}, \\ f_1 &= \frac{p}{r} \cdot \frac{A}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4}, \\ g_1 &= -\frac{p}{2r^3} \cdot \frac{2arB - A}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4}, \\ h_1 &= \frac{p}{r} \cdot \frac{B}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4}, \end{aligned} \right\} (25)$$

$$\left. \begin{aligned}
 e_1 &= -\frac{q}{2r^2} \cdot \frac{2arA - B}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4}, \\
 f_1 &= \frac{q}{r} \cdot \frac{A}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4}, \\
 g_1 &= -\frac{q}{2r^2} \cdot \frac{2arB - A}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4}, \\
 h_1 &= \frac{q}{r} \cdot \frac{B}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4}, \\
 e_3 &= \frac{1}{2r} \cdot \frac{2arB + 3A}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4}, \\
 f_3 &= -\frac{A}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4}, \\
 g_3 &= \frac{1}{2r} \cdot \frac{2arA + 3B}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4}, \\
 h_3 &= -\frac{A}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4},
 \end{aligned} \right\} (25)$$

66.

D'après cela, les valeurs de  $u$ ,  $v$ ,  $w$ , qui correspondent au cas que nous traitons, seront :

$$\left. \begin{aligned}
 u &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint \iiint \left[ \left( \frac{\frac{1}{2r}B - Aa}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4} + \frac{Az}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4} \right) \xi \right. \\
 &\quad \left. + \left( \frac{\frac{1}{2r}A - aB}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4} + \frac{Bz}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4} \right) \xi \right] \frac{p}{r} s_x c_y dp d\mu dq dv, \\
 v &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint \iiint \left[ \left( \frac{\frac{1}{2r}B - Aa}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4} + \frac{Az}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4} \right) \xi \right. \\
 &\quad \left. + \left( \frac{\frac{1}{2r}A - aB}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4} + \frac{Bz}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4} \right) \xi \right] \frac{q}{r} c_x s_y dp d\mu dq dv, \\
 w &= \left(\frac{1}{2\pi}\right)^2 \frac{1}{A} \iiint \iiint \left[ \left( \frac{\frac{3}{2r}A + aB}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4} - \frac{Bz}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4} \right) \xi \right. \\
 &\quad \left. + \left( \frac{\frac{3}{2r}B + aA}{AB - ar} \cdot \frac{F - f}{4} - \frac{Az}{AB + ar} \cdot \frac{F + f}{4} \right) \xi \right] c_x s_y dp d\mu dq dv.
 \end{aligned} \right\} (26)$$

Ces formules, et les applications qu'on pourrait en faire, se simplifient singulièrement, en représentant par  $\varphi$  la fonction :

$$\varphi = \left(\frac{1}{2\pi}\right)^3 \frac{1}{A} \iiint \left[ \left( \frac{\frac{1}{2r} B - Aa}{AB - ar} \cdot \frac{F-f}{4} + \frac{Az}{AB + ar} \cdot \frac{F+f}{4} \right) \zeta \right. \\ \left. + \left( \frac{\frac{1}{2r} A - aB}{AB + ar} \cdot \frac{F+f}{4} + \frac{Bz}{AB - ar} \cdot \frac{F-f}{4} \right) \xi \right] \frac{c_x c_y}{r} dp d\mu dq dv ; \quad (27)$$

en effet, l'inspection des équations (26) démontre que l'on a :

$$\left. \begin{aligned} u &= -\frac{d\varphi}{dx}, & v &= -\frac{d\varphi}{dy}, \\ \theta &= \frac{1}{2} \left( \frac{d^2\varphi}{dx^2} + \frac{d^2\varphi}{dy^2} + \frac{d^2\varphi}{dz^2} \right), & w &= \int \theta dz - \frac{d\varphi}{dz}; \end{aligned} \right\} (28)$$

en sorte qu'il suffira d'effectuer, dans chaque cas particulier, les intégrations nécessaires pour déterminer la fonction  $\varphi$ ; les équations (28) permettront ensuite de déterminer, par de simples différentiations, les formules (26), et par suite les pressions intérieures de l'espace proposé.

Les formules précédentes, pour être obtenues en séries numériques et immédiatement applicables, exigent la connaissance des valeurs d'un genre particulier d'intégrales définies, dont il ne nous paraît pas que les géomètres se soient encore occupés. Nous avons fait à ce sujet un travail que nous nous proposons de publier incessamment.

### *Cas général du cylindre indéfini.*

#### 67.

Nous nous proposons de traiter ici le cas général d'un cylindre solide, indéfini, à base circulaire, creux ou plein, et dont les parois, intérieure ou extérieure, seraient soumises à des pressions quelconques. Il est alors

préférable de substituer aux coordonnées orthogonales  $x, y, z$ , les trois coordonnées semi-polaires suivantes :

1°. La distance  $r$  d'un point  $M$  quelconque à l'axe du cylindre proposé;

2°. L'angle  $\varphi$ , que le rayon vecteur  $r$  du point  $M$  fait avec un plan méridien déterminé;

3°. Et enfin la distance  $z$  qui sépare ce point  $M$  d'un plan donné perpendiculaire à l'axe.

Au lieu des projections  $u, v, w$ , sur les axes des  $x, y, z$ , de l'élément linéaire qui sépare la molécule  $M$  de la position qu'elle occuperait dans le cas de l'homogénéité, on considérera de préférence les projections  $U, V, W$ , de ce même élément, la première sur le rayon vecteur  $r$ , la seconde sur la tangente à l'arc  $r\varphi$ , enfin la troisième sur l'axe même du cylindre.

$U, V, W$ , seront des fonctions de  $r, \varphi$  et  $z$ , qui devront satisfaire à trois équations différentielles analogues aux équations (1) de la première partie de ce Mémoire; on déduit ces trois nouvelles équations de ces équations (1) elles-mêmes, en employant des formules de transformation que l'on trouve facilement, et qu'il serait trop long de détailler ici; on obtient ainsi les équations différentielles suivantes :

$$\left. \begin{aligned} 3. \frac{d}{dr} \left( \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \frac{dV}{d\varphi} + \frac{dW}{dz} \right) + \frac{1}{r} \frac{d}{d\varphi} \left( \frac{1}{r} \frac{dU}{d\varphi} - \frac{V}{r} - \frac{dV}{dr} \right) \\ \quad + \frac{d}{dz} \left( \frac{dU}{dz} - \frac{dW}{dr} \right) + \frac{H \cos \varphi}{A} = 0, \\ 3. \frac{1}{r} \frac{d}{d\varphi} \left( \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \frac{dV}{d\varphi} + \frac{dW}{dz} \right) - \frac{d}{dr} \left( \frac{1}{r} \frac{dU}{d\varphi} - \frac{V}{r} - \frac{dV}{dr} \right) \\ \quad + \frac{d}{dz} \left( \frac{dV}{dz} - \frac{1}{r} \frac{dW}{d\varphi} \right) - \frac{H \sin \varphi}{A} = 0, \\ 3. \frac{d}{dz} \left( \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \frac{dV}{d\varphi} + \frac{dW}{dz} \right) - \frac{1}{r} \frac{d}{d\varphi} \left( \frac{dV}{dz} - \frac{1}{r} \frac{dW}{d\varphi} \right) \\ \quad - \frac{1}{r} \frac{d}{dr} \left[ r \left( \frac{dU}{dz} - \frac{dW}{dr} \right) \right] + \frac{G}{A} = 0. \end{aligned} \right\} (1)$$

On suppose ici que la seule force accélératrice qui agisse conjointement avec les pressions exercées sur les surfaces du corps, pour troubler son homogénéité, soit constante et ait la même direction dans toute l'étendue du cylindre. On suppose en outre, ce qui est permis, que le plan méridien correspondant à  $\varphi = 0$ , est parallèle à la direction de cette force accélératrice; enfin on représente par G et H les composantes de cette force suivant l'axe du cylindre, et suivant la perpendiculaire à cet axe, située dans le plan méridien correspondant à  $\varphi = 0$ .

## 68.

Les formules de transformation dont nous avons parlé donnent les résultats suivans, lorsqu'on substitue les valeurs qu'elles fournissent dans les diverses équations démontrées dans la première partie :

La dilatation est donnée par la formule :

$$\theta = \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \cdot \frac{dV}{d\varphi} + \frac{dW}{dz}, \quad (2)$$

et l'équation différentielle, à laquelle cette fonction nouvelle de  $r$ ,  $\varphi$  et  $z$  doit satisfaire, est :

$$\frac{d^2\theta}{dr^2} + \frac{1}{r} \cdot \frac{d\theta}{dr} + \frac{1}{r^2} \cdot \frac{d^2\theta}{d\varphi^2} + \frac{d^2\theta}{dz^2} = 0. \quad (3)$$

Si l'on cherche la pression exercée en un point quelconque M du corps solide, sur un élément plan  $\omega$  situé sur la surface cylindrique de rayon  $r$ , concentrique au cylindre proposé, et que  $R_{1,\omega}$ ,  $\Phi_{1,\omega}$ ,  $Z_{1,\omega}$ , représentent les projections de cette pression, sur le prolongement du rayon vecteur  $r$ , sur la tangente à l'arc  $r\varphi$ , et enfin sur l'axe du cylindre, on trouve :



$$\left. \begin{aligned} R_1 &= A \left( 3 \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \frac{dV}{d\phi} + \frac{dW}{dz} \right), \\ \Phi_1 &= A \left( \frac{1}{r} \frac{dU}{d\phi} + \frac{dV}{dr} - \frac{V}{r} \right), \quad Z_1 = A \left( \frac{dW}{dr} + \frac{dU}{dz} \right). \end{aligned} \right\} (4)$$

On obtient pareillement pour les composantes  $R_2$ ,  $\Phi_2$ ,  $Z_2$ , de la pression exercée au même point  $M$  sur le plan méridien correspondant, et rapporté à l'unité de surface :

$$\left. \begin{aligned} R_2 &= A \left( \frac{1}{r} \frac{dU}{d\phi} + \frac{dV}{dr} - \frac{V}{r} \right), \\ \Phi_2 &= A \left( \frac{dU}{dr} + 3 \frac{U}{r} + 3 \frac{1}{r} \frac{dV}{d\phi} + \frac{dW}{dz} \right), \\ Z_2 &= A \left( \frac{1}{r} \frac{dW}{dr} + \frac{dV}{dz} \right); \end{aligned} \right\} (5)$$

enfin les composantes  $R_3$ ,  $\Phi_3$ ,  $Z_3$ , de la pression exercée au même point  $M$  sur l'élément plan perpendiculaire à l'axe du cylindre proposé :

$$\left. \begin{aligned} R_3 &= A \left( \frac{dW}{dr} + \frac{dU}{dz} \right), \quad \Phi_3 = A \left( \frac{1}{r} \frac{dW}{d\phi} + \frac{dV}{dz} \right), \\ Z_3 &= A \left( \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \frac{dV}{d\phi} + 3 \frac{dW}{dz} \right). \end{aligned} \right\} (6)$$

Nous désignerons quelquefois ces différentes composantes par les lettres  $N_1 = R_1$ ,  $N_2 = \Phi_2$ ,  $N_3 = Z_3$ ;  $T_1 = Z_2 = \Phi_3$ ,  $T_2 = Z_1 = R_3$ ,  $T_3 = R_2 = \Phi_1$ . Lorsque les fonctions  $U$ ,  $V$ ,  $W$ , de  $r$ ,  $\phi$ ,  $z$ , seront déterminées d'après les circonstances données, les équations (4) (5) (6) feront connaître en chaque point les forces normales et tangentielles  $N_1$ ,  $N_2$ ,  $N_3$ ;  $T_1$ ,  $T_2$ ,  $T_3$ , exercées sur trois élémens plans perpendiculaires entre eux; on pourra ensuite, au moyen des formules et des théorèmes démontrés dans la seconde partie de ce Mémoire, étudier les circonstances que peuvent présenter les pressions exer-

cées dans toute espèce de direction, et autour de chaque point du cylindre proposé.

## 69.

Procédons maintenant à l'intégration générale des équations différentielles (1). Introduisons, pour simplifier cette recherche, les quatre fonctions suivantes :

$$\left. \begin{aligned} \theta &= \frac{dU}{dr} + \frac{U}{r} + \frac{1}{r} \cdot \frac{dV}{d\varphi} + \frac{dW}{dz}; & \xi &= \frac{1}{r} \cdot \frac{dU}{d\varphi} - \frac{V}{r} - \frac{dV}{dr}; \\ \zeta &= \frac{dU}{dr} - \frac{dW}{dr}; & \Omega &= \frac{dV}{dz} - \frac{1}{r} \cdot \frac{dW}{d\varphi}; \end{aligned} \right\} (7)$$

elles devront satisfaire aux quatre équations différentielles :

$$\left. \begin{aligned} 3. \frac{d\theta}{dr} + \frac{1}{r} \cdot \frac{d\xi}{d\varphi} + \frac{d\zeta}{dz} + \frac{H \cos \varphi}{A} &= 0, \\ 3. \frac{d\theta}{d\varphi} - \frac{d\xi}{dr} + \frac{d\Omega}{dz} - \frac{H \sin \varphi}{A} &= 0, \\ 3. \frac{d\theta}{dz} - \frac{1}{r} \cdot \frac{d\Omega}{dz} - \frac{1}{r^2} \frac{d\zeta r}{dr} + \frac{G}{A} &= 0, \\ \frac{d\xi}{dz} - \frac{1}{r} \cdot \frac{d\zeta}{d\varphi} + \frac{1}{r} \cdot \frac{d\Omega r}{dr} &= 0. \end{aligned} \right\} (8)$$

Les trois premières ne sont autres que les équations (1), et la quatrième s'obtient en éliminant U, V, W, entre les quatre équations (7).

Ces diverses équations conduisent, par des éliminations successives, à

$$\left. \begin{aligned} \frac{d^2\theta}{dr^2} + \frac{1}{r} \cdot \frac{d\theta}{dr} + \frac{1}{r^2} \cdot \frac{d^2\theta}{d\varphi^2} + \frac{d^2\theta}{dz^2} &= 0, \\ \frac{d^2\xi}{dr^2} + \frac{1}{r} \cdot \frac{d\xi}{dr} + \frac{1}{r^2} \cdot \frac{d^2\xi}{d\varphi^2} + \frac{d^2\xi}{dz^2} &= 0, \\ \frac{d^2W}{dr^2} + \frac{1}{r} \cdot \frac{dW}{dr} + \frac{1}{r^2} \cdot \frac{d^2W}{d\varphi^2} + \frac{d^2W}{dz^2} + 2 \frac{d\theta}{dz} + \frac{G}{A} &= 0; \end{aligned} \right\} (9)$$

équations qui peuvent être substituées aux équations (1), comme plus faciles à intégrer.

Lorsque les valeurs générales de  $\theta$ ,  $\xi$ ,  $W$ , auront été déterminées par l'intégration des équations (9), les équations (8) donneront :

$$\zeta = -\frac{H \cos \varphi}{A} z - \int \left( 3 \cdot \frac{d\theta}{dr} + \frac{1}{r} \cdot \frac{d\xi}{d\varphi} \right) dz,$$

$$\Omega = \frac{H \sin \varphi}{A} z - \int \left( 3 \cdot \frac{d\theta}{d\varphi} - \frac{d\xi}{dr} \right) dz,$$

et l'on déterminera les fonctions de  $r$  et  $\varphi$ , qu'il faut ajouter à ces intégrales, par la condition que les équations (8) soient satisfaites.

Lorsque les valeurs générales de  $\zeta$  et de  $\Omega$  seront ainsi déterminées, les équations (7) donneront :

$$U = \int \left( \zeta + \frac{dW}{dz} \right) dz, \quad V = \int \left( \Omega + \frac{1}{r} \cdot \frac{dW}{d\varphi} \right) dz; \quad (11)$$

et l'on déterminera les fonctions de  $r$  et  $\varphi$ , qu'il faut ajouter à ces intégrales, par la condition que les quatre équations (7) soient satisfaites.

## 70.

La recherche des valeurs générales des  $U$ ,  $V$ ,  $W$ , se trouve ainsi ramenée à l'intégration des équations (9).

Dans le but d'intégrer la première des équations (9), soit posé dans cette équation :

$$\theta = R \cos pz \cos q\varphi, \quad (12)$$

$R$  étant simplement fonction de  $r$ ,  $p$  une constante arbitraire, et  $q$  un nombre entier quelconque, afin

que  $\theta$  conserve la même valeur, lorsqu'on y change  $\varphi$  en  $\varphi + 2\pi$ ; cette substitution conduit à

$$\frac{d^2R}{dr^2} + \frac{1}{r} \cdot \frac{dR}{dr} - \left(\frac{q^2}{r^2} + p^2\right) R = 0, \quad (13)$$

Ainsi l'expression (12) pourra être un terme de la valeur générale de  $\theta$ , si la fonction  $R$  satisfait à l'équation différentielle (13).

On parvient à intégrer l'équation (13) par des procédés analogues à ceux que M. FOURRIER a développés dans son ouvrage sur la théorie analytique de la chaleur, en traitant le cas du cylindre. On vérifie d'ailleurs aisément que l'équation (13) est satisfaite par l'intégrale définie :

$$R = m = \int_0^\pi (e^{pr \sin \alpha} + e^{-pr \sin \alpha}) \cos q\alpha d\alpha, \quad (14)$$

lorsque  $q$  est un nombre entier pair, et par :

$$R = n = \int_0^\pi (e^{pr \sin \alpha} - e^{-pr \sin \alpha}) \sin q\alpha d\alpha, \quad (15)$$

lorsque  $q$  est impair; l'expression (14) étant nulle pour  $q$  impair, et l'expression (15) lorsque  $q$  est pair. Ainsi l'une ou l'autre des intégrales définies (14) ou (15) donne une intégrale particulière de l'équation (13).

Pour trouver son intégrale générale, soit posé dans cette équation  $R = Sm$ ,  $s$  étant une nouvelle fonction de  $r$  inconnue; cette substitution conduit à l'équation :

$$m \frac{d^2S}{dr^2} + \left(2 \cdot \frac{dm}{dr} + \frac{m}{r}\right) \frac{dS}{dr} = 0,$$

qui, multipliée par  $mr$  et intégrée deux fois, donne

$$S = a + b \int \frac{dr}{rm^2}.$$

L'intégrale générale de l'équation (13), lorsque  $q$  est un nombre entier, peut donc se mettre sous la forme :

$$R = \left( a + b \int \frac{dr}{rm^2} \right) m, \quad (16)$$

$a$  et  $b$  étant deux constantes arbitraires; et  $m$  l'une ou l'autre des expressions (14) et (15).

Lorsque  $q = 0$ , l'intégrale générale de l'équation (13) est encore donnée par la formule (16), dans laquelle on doit prendre

$$m = \int_0^\pi (e^{pr \sin \alpha} + e^{-pr \sin \alpha}) d\alpha.$$

Lorsque  $p = 0$ , cette intégrale change de forme, et l'on doit prendre :

$$R = ar^q + br^{-q}. \quad (17)$$

74.

On composera les valeurs de  $\theta$  et de  $\xi$  d'une somme de termes semblables à l'expression (12), respectivement multipliés par des fonctions arbitraires et différentes de  $p, \mu, p, \nu$ .

L'intégrale  $W$  de la dernière des équations (3), dans laquelle le terme  $2 \frac{d\theta}{dz}$  doit être regardé comme connu, se composera :

1°. D'une série de termes qui feront disparaître chacun un terme de la fonction  $2 \frac{d\theta}{dz}$ ;

2°. D'un terme  $-\frac{G}{2a} z^2$  destiné à faire disparaître le terme  $\frac{G}{A}$  dans l'équation proposée ;

3°. Et enfin d'une intégrale générale semblable à l'in-

tégrale de  $\theta$  ou de  $\xi$ . Un terme quelconque de la première partie de cette intégrale sera de la forme :

$$W = \frac{r}{\rho} \cdot \frac{dR}{dr} \sin pz \cos q\phi; \quad (18)$$

il est aisé de s'assurer en effet que les expressions (12) et (18), substituées dans la troisième des équations (9), s'y détruiront mutuellement, lorsque  $R$  satisfera à l'équation (13).

Les valeurs de  $U$ ,  $V$ ,  $W$ , se déduiront ensuite de celles de  $\theta$ ,  $\xi$  et  $W$ , en suivant la marche indiquée précédemment. Enfin il n'y aura plus que des différentiations très simples à faire subir aux valeurs intégrales de  $U$ ,  $V$ ,  $W$ , pour avoir les expressions générales des composantes (4), (5), (6).

Soient  $\rho$  et  $\rho'$  les rayons des surfaces, extérieure et intérieure, du corps cylindrique proposé; soient aussi  $F_1$ ,  $F_2$ ,  $F_3$ ;  $f_1$ ,  $f_2$ ,  $f_3$ , des fonctions continues ou discontinues en  $\phi$  et  $z$ , représentant les composantes de la pression, variable et connue, exercée en un point quelconque de la surface extérieure ou intérieure de ce corps; les fonctions (4)  $R_1$ ,  $\Phi_1$ ,  $Z_1$ , devront donner :

$$\left. \begin{array}{l} R_1 = F_1, \quad \Phi_1 = F_2, \quad Z_1 = F_3, \quad \text{pour } r = \rho, \\ R_1 = f_1, \quad \Phi_1 = f_2, \quad Z_1 = f_3, \quad \text{pour } r = \rho'. \end{array} \right\} (19)$$

Les valeurs générales de  $R_1$ ,  $\Phi_1$ ,  $Z_1$ , calculées comme il vient d'être indiqué, ne seront plus, lorsqu'on y fera  $r = \rho$  ou  $r = \rho'$ , que des séries trigonométriques en  $z$  et  $\phi$ ; la détermination des constantes arbitraires en nombre infini que contiennent les intégrales générales des équations (1), et qui se retrouvent dans les équations (19), sera donc ramenée à la recherche du moyen de représenter

des fonctions discontinues de deux variables par des séries trigonométriques, problème dont les géomètres connaissent maintenant la solution complète.

On peut donc traiter ainsi, généralement et sans difficulté nouvelle, le cas d'un cylindre creux, indéfini, soumis à des pressions agissant d'une manière quelconque sur ses parois.

72.

Imaginons un cylindre plein, de rayon  $\zeta$ , soumis à des forces de torsion dirigées tangentiellement aux cercles de la surface, où elles varient d'une manière quelconque d'un cercle à l'autre, suivant une fonction donnée  $F(z)$  de la hauteur  $z$ , mais sont constantes sur un même cercle; supposons en outre que les forces  $G$  et  $H$  soient nulles, et que le cylindre ne soit soumis à aucune traction longitudinale.

La méthode générale que nous venons d'exposer donne pour ce cas particulier :

$$\left. \begin{aligned} \theta &= 0, \quad U = 0, \\ V &= \frac{1}{2\pi} \int_{-\infty}^{+\infty} \int_{-\infty}^{+\infty} \frac{1}{A} \cdot \frac{\frac{1}{p^2} m' F(\mu)}{\frac{2}{p^2} M'' - M} \cos p(\mu - z) dp d\mu, \quad W = 0, \\ N_1 &= 0, \quad N_2 = 0, \quad N_3 = 0, \\ T_3 &= \frac{1}{2\pi} \int \int \frac{\frac{2}{p^2} m'' - m}{\frac{2}{p^2} M'' - M} F(\mu) \cos p(\mu - z) dp d\mu, \\ T_2 &= 0, \quad T_1 = \frac{1}{2\pi} \int \int \frac{\frac{1}{p} m' F(\mu)}{\frac{2}{p^2} M'' - M} \sin p(\mu - z) dp d\mu. \end{aligned} \right\} (20)$$

Dans ces formules :  $m = \int_0^\pi (e^{pr \sin \alpha} + e^{-pr \sin \alpha}) d\alpha$ ;  $m', m''$ ,

sont les deux premiers coefficients différentiels de cette fonction de  $r$ ; enfin  $M, M', M''$ , sont les valeurs de  $m, m', m''$ , lorsque  $r = \rho$ .

73.

Supposons, par exemple, que les forces de torsion extérieures soient dirigées dans un sens au-dessus du plan  $z = 0$ , et dans l'autre sens au-dessous de ce même plan, mais de manière que l'on ait  $F(-z) = -F(z)$ ; supposons aussi que cette fonction soit nulle de  $z = 0$  à  $z = h - \gamma$ , constante et égale à  $\tau$  de  $z = h - \gamma$  à  $z = h + \gamma$ , et nulle de  $z = h + \gamma$  à  $z = \infty$ .

Les formules (20) deviennent, dans cette hypothèse :

$$\left. \begin{aligned} \theta &= 0, \quad U = 0, \\ V &= \frac{2r}{\pi} \int_{-\infty}^{+\infty} \frac{1}{A} \cdot \frac{m'}{M'' - \frac{1}{\epsilon} M'} \cdot \frac{\sin ph \sin p\gamma \sin pz}{p} dp, \quad W = 0, \\ N_1 &= N_2 = N_3 = 0, \\ T_2 &= \frac{2r}{\pi} \int_{-\infty}^{+\infty} \frac{m'' - \frac{1}{\epsilon} m'}{M'' - \frac{1}{\epsilon} M'} \cdot \frac{\sin ph \sin p\gamma \sin pz}{p} dp, \\ T_4 &= 0, \quad T_1 = \frac{2r}{\pi} \int_{-\infty}^{+\infty} \frac{m'}{M'' - \frac{1}{\epsilon} M'} \sin ph \sin^2 \gamma \cos pz dp. \end{aligned} \right\} (21)$$

On vérifiera aisément que l'expression  $T_3$  pour  $r = \rho$  se réduit à  $T$ , lorsque  $z$  est compris entre  $h + \gamma$  et  $h - \gamma$ , et qu'elle est nulle pour toute autre valeur de  $z$ ; c'est ce qui résulte de l'intégrale  $\int_{-\infty}^{+\infty} \frac{\sin ph \sin p\gamma \sin pz}{p} dp$ , dont la discontinuité est connue.

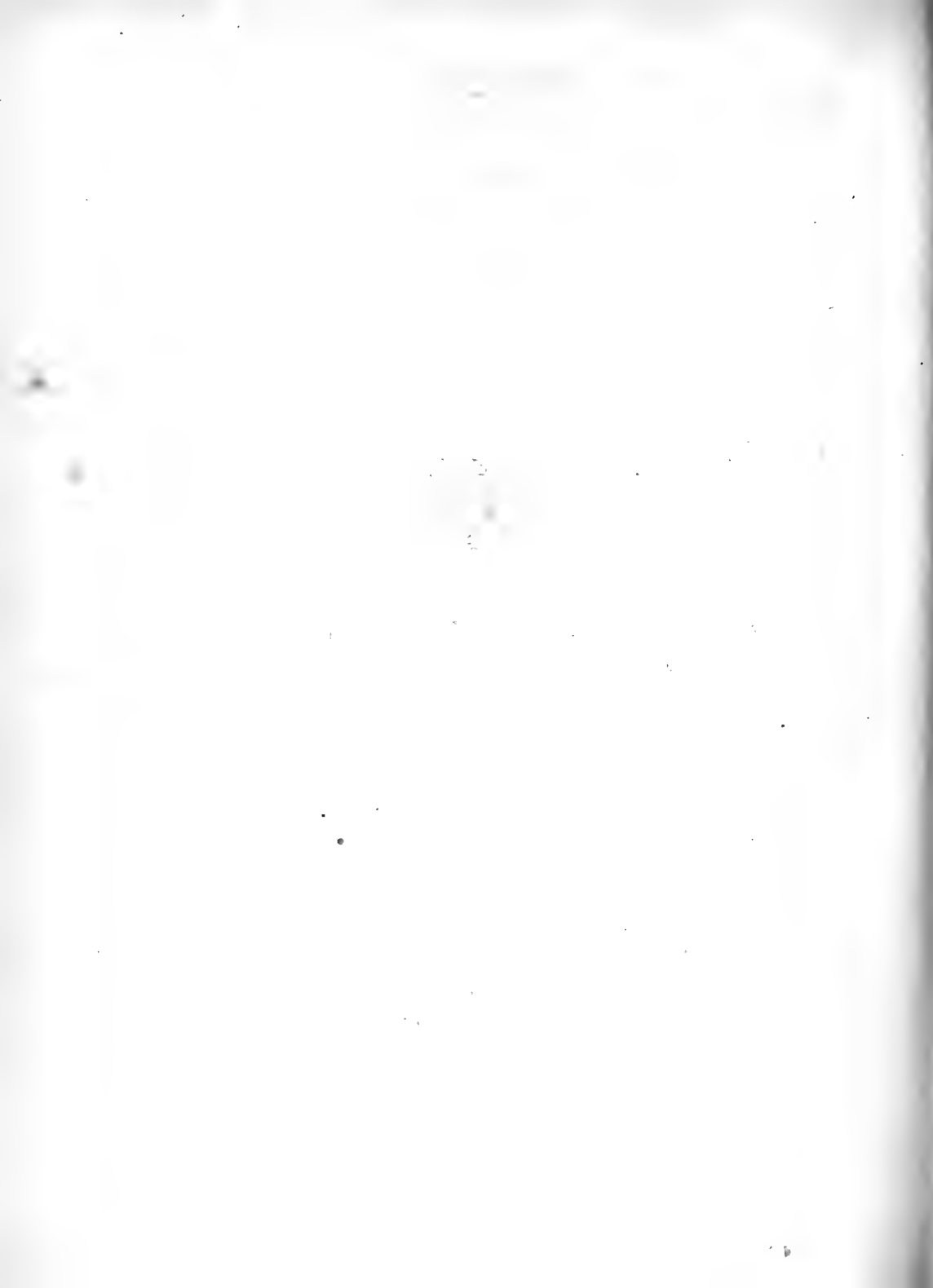


# POMPE

A COMPRIMER LES GAZ,

EXÉCUTÉE

D'APRÈS LA THÉORIE QUI A OBTENU EN 1829 LE PRIX  
DE MÉCANIQUE FONDÉ PAR M. DE MONTYON.



# POMPE

## A COMPRIMER LES GAZ,

EXÉCUTÉE

D'APRÈS LA THÉORIE QUI A OBTENU EN 1829 LE PRIX  
DE MÉCANIQUE FONDÉ PAR M. DE MONTYON.

### MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

PAR M. THILORIER,  
A L'ACADÉMIE DES SCIENCES,  
POUR LE CONCOURS DE 1830.

---

#### *Théorie de la compensation.*

Dans le même temps, avec une même dépense de force, en agissant sur un même volume d'air, obtenir une pression dix fois et même cent fois plus considérable que dans la pompe à air la plus parfaite, tel est le perfectionnement que j'ai apporté aux instrumens employés jusqu'ici à la compression des gaz.

On sait que, dans la pompe ordinaire, on ne peut pas diminuer la force, sans augmenter dans une égale proportion la dépense des temps; c'est-à-dire qu'il faut nécessairement ou augmenter le nombre des coups de piston ou prolonger la course, et réciproquement on ne peut gagner du temps qu'aux dépens de la force.

Il ne faut pas conclure de l'effet obtenu par le nouveau système, qu'il a été *créé de la force*, ce qui est contraire aux lois de la mécanique; mais j'ai trouvé une force très réelle en utilisant un temps tout-à-fait perdu dans l'ancienne machine.

Telle est l'imperfection de la méthode ordinaire de compression, que, pour une pression de quatre atmosphères, il faut que le piston descende aux trois quarts de sa course, tandis qu'on obtient cent, mille, dix mille atmosphères avec moins du tiers de l'espace déjà parcouru.

Par une *égale répartition des temps*, j'arrive à ce résultat *immense dans la pratique*, qu'avec un *poids uniforme* d'une seule atmosphère, par exemple, j'obtiens *d'un seul coup de piston, dix, cent, mille* atmosphères, et que je m'éleverais même à une pression de *dix mille* atmosphères, s'il existait un gaz qui pût subir cette énorme réduction sans changer de nature.

La solution du problème est dans le *déplacement de la résistance* et dans son *rapprochement successif* du point d'appui, PENDANT LE TEMPS DE LA COURSE.

Au premier aperçu, il semble que l'on peut atteindre aux plus hautes pressions, mille atmosphères, par exemple, par le *déplacement mécanique* de la résistance : rien n'est plus simple en théorie; il suffit de diviser, par la pensée, en cinq cents parties l'espace qui sépare la puissance du point d'appui, si la compensation doit se faire par le poids d'une atmosphère, et en mille parties, si l'on veut établir cette compensation avec le poids d'une demi-atmosphère. En supposant que cet intervalle soit de 360 millimètres, et c'est la plus grande longueur qu'il soit possible de donner à la bielle d'une manivelle, la distance entre la résistance et le point d'appui ne serait, pour le premier cas, que de  $0^m,00072$  ( $\frac{2}{3}$  d'un millimètre),

et pour le deuxième cas, de  $0^m,00036$  ( $\frac{1}{3}$  de millimètre).

Dans la réalité, la compensation par le simple déplacement de la résistance ne peut s'exercer efficacement que sur les dix premières atmosphères, car on n'obtient de la force qu'aux dépens du diamètre de l'axe sur lequel le levier s'articule, c'est-à-dire que l'instrument de la compression s'affaiblit à mesure que l'effort devient plus considérable.

Mais si l'on ne peut déplacer la résistance au-delà de certaines bornes assez rapprochées, on peut sans inconvénient agir sur la résistance elle-même, en la diminuant successivement. Or l'effet dynamique de la diminution de la résistance est absolument le même que celui qui résulte de son déplacement.

Un cylindre conique, dans lequel agirait un piston d'une substance assez élastique pour que sa surface pût être mille fois plus petite à la fin de la course qu'elle ne l'était au commencement, remplirait exactement les conditions d'une compensation exacte à une demi-atmosphère. Mais si l'on ne peut obtenir par un seul cylindre cette diminution successive du diamètre du piston, on peut comprimer dans *plusieurs cylindres* de diamètres inégaux le *même volume d'air* et l'effet obtenu sera précisément celui de cylindre conique; seulement, dans cette disposition, la compensation saute brusquement d'un cylindre à l'autre, et au lieu de se faire par le poids continu d'une atmosphère ou d'une demi-atmosphère, elle exige tout l'effort nécessaire pour fouler le gaz du premier cylindre dans le second, du second dans le troisième, et ainsi de suite, et cet effort est d'autant plus grand que le rapport de capacité des cylindres est plus éloigné. Dans une machine construite d'après le système de plusieurs cylindres solidaires, *l'effort à faire* est le poids nécessaire

pour faire équilibre à la pression sur chacun des pistons, mis en jeu, et le *produit* est le nombre d'atmosphères que cette pression représente, élevé à la deuxième, troisième ou quatrième puissance, selon que l'on soumet le gaz à deux, à trois ou à quatre compressions successives.

On peut donc arriver à la compensation de deux manières, l'une purement *mécanique*, et l'autre que j'appellerai *statique*. Dans le premier cas, le poids initial qui doit faire équilibre à la résistance dans tous les temps n'est que d'une atmosphère, ou de moitié d'une atmosphère; mais son action est bornée à un petit nombre d'atmosphères: dans le second cas, la pression commence de plus haut et avec moins d'économie, mais se continue jusqu'à l'infini, sans autre augmentation de résistance que celle qui résulte du nombre plus ou moins grand des cylindres.

C'est la combinaison de ces deux procédés qui fait l'objet principal de ce mémoire. Dans la machine que j'ai construite sur ce double principe, *un poids d'une seule atmosphère agissant à l'extrémité de la manivelle suffit pour atteindre une pression égale à mille atmosphères.*

Lorsque je me suis présenté au concours de 1829 pour le prix de mécanique fondé par M. de Montyon (1), je n'avais pu donner à la machine tout le perfectionnement dont elle était susceptible, et l'Académie s'est montrée indulgente en m'accordant son suffrage; et sans doute c'est moins *la machine elle-même* qu'elle a considérée, que *la théorie entièrement nouvelle* dont elle a reconnu que j'étais l'auteur, et qui pouvait avoir une grande influence

(1) L'auteur, déjà couronné en 1829 pour cette machine, a obtenu de nouveau le prix de mécanique en 1830, pour les perfectionnemens qui font l'objet de ce Mémoire.

sur le perfectionnement de la mécanique appliquée à la compression des fluides élastiques.

Cette machine, bonne comme moyen de démonstration, présentait deux inconvénients, comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la *fig. 1, Pl. 1*, et en supposant que l'appareil rotatif ABCE serait remplacé par un simple levier.

*Premier inconvénient.* -- Elle est mise en mouvement par un levier de 15 pieds de longueur, d'un usage fort incommode, et la distribution des pistons des deux côtés du point d'appui, exige un massif très lourd et une construction dispendieuse.

J'ai remédié à cet inconvénient par une disposition qui permet l'application du système aux divers besoins des arts et de l'industrie.

La *fig. 1, Pl. 2*, représente une pompe rotative à compensation statique, dans laquelle un seul *cylindre* fait l'office de *deux corps de pompe inégaux*. Outre l'avantage qui résulte de cette simplification sous le rapport économique et sous celui de la légèreté de l'appareil, qui est très portatif, il faut ajouter l'avantage non moins précieux de se servir à lui-même de réfrigérant. On sait que dans le travail de la compression il se développe une très forte chaleur, dont le résultat est la *prompte altération* des cuirs qui forment le piston, et une *augmentation de résistance* qui nécessite une plus grande dépense de force. Pour obvier à cet inconvénient, *qui existe en entier dans la pompe que j'ai présentée en 1829*, on est obligé de plonger le corps de pompe dans une eau qu'il faut renouveler sans cesse. Dans le nouvel appareil (*Pl. 2, fig. 1*), la disposition annulaire de la seconde capacité formée entre le cylindre lui-même et la tige du piston met l'air en contact avec

une surface métallique très développée, et de plus, le piston qui forme la paroi interne de la capacité annulaire est rafraîchi par l'air extérieur, à chaque fois qu'il s'élève en dehors du cylindre.

Une pompe construite sur ce principe a pu comprimer, par un travail *d'une heure, un kilogramme et demi d'air à quarante atmosphères*, sans s'être échauffée sensiblement.

*Deuxième inconvénient.* — Le deuxième inconvénient de la machine présentée au premier concours était de ne pas présenter le principe avec tout le développement qu'il comportait, et d'opérer la compensation brusquement et par sauts, en partant d'une pression de *dix atmosphères*.

Les *fig. 3, et fig. 1, Pl. 2*, représentent le système avec tout son perfectionnement : la compensation s'y fait par le poids d'une *demi-atmosphère, sans lacune, et d'une manière uniforme*. Ce résultat n'a pu être obtenu que par l'adjonction à la machine primitive *d'une construction tout-à-fait distincte*, et qui opère l'action compensatrice par le *rapprochement mécanique de la résistance du point d'appui*.

Par le perfectionnement que je présente, je réduis à l'effort *d'un seul homme* une dépense de force pour laquelle il était nécessaire d'employer dans la machine présentée au concours de 1829, le travail de *dix hommes*, qui eux-mêmes, au rapport de M. *Navier*, faisaient, dans l'hypothèse d'une pression de mille atmosphères, l'ouvrage de trois cents hommes agissant sur une pompe ordinaire (1).

---

(1) Voyez *Bulletin de la Société d'encouragement* de mars 1830, p. 114.



Je suis parvenu à ce résultat à l'aide d'un *nouveau va-et-vient à fusée*, sur lequel j'arrêterai d'abord l'attention des membres de la Commission.

*Pompe rotative à fusée (fig. 1, Pl. 1, et fig. 3, Pl. 2).*

Le principe du nouveau va-et-vient n'est autre chose qu'une modification de la fusée d'horlogerie, à laquelle j'ai donné le mouvement alternatif.

Une spirale dont les élémens seraient en rapport avec la loi de *Mariotte*, et sur laquelle s'enroule une chaîne attachée au levier qui fait mouvoir le piston, m'a paru remplir la condition d'un pignon dont le diamètre décroîtrait pendant la course du levier.

L'emploi de la spirale, comme moyen de transformer un mouvement alternatif en mouvement de rotation, exigeait plusieurs conditions.

1°. Comme la traction du levier se fait des deux côtés, et que la spirale n'agit utilement que dans un sens, c'est-à-dire lorsqu'elle passe du grand diamètre au petit, il est nécessaire qu'il y en ait deux, l'une pour abaisser le levier, l'autre pour le relever.

2°. Comme elles sont opposées sommet à sommet et qu'elles sont entraînées dans la même direction, elles doivent être construites en sens inverse.

3°. Enfin, comme leur marche n'est pas uniforme, et que par cette raison elles ne peuvent se conduire réciproquement, elles doivent être tout-à-fait indépendantes l'une de l'autre, et cependant il faut qu'elles accomplissent leur fonction avec un accord parfait, et que l'une s'enroule quand l'autre se déroule, et réciproquement. Cet effet compliqué est produit pour chaque spirale par un pignon et une roue à moitié dentée.

Cette roue, quatre fois plus grande que le pignon, fait une révolution pendant que celui-ci en fait quatre; savoir, deux en enroulant la chaîne lorsqu'il est engrené dans la portion dentée, et deux en sens inverse lorsque, étant dégrené, il est en liberté et obéit à la traction du levier, qui alors se trouve entraîné par l'autre spirale. La distribution des dents sur les deux roues qui conduisent les deux pignons est telle, que lorsque la dernière dent de l'une vient à se dégager, la première dent de l'autre roue s'empare du pignon qui vient d'être ramené au point de départ.

Pour que les mêmes dents se rencontrent toujours, un filet tracé sur l'arbre de la spirale fait marcher un écrou, qui, au second tour, vient buter contre la joue du pignon, de manière à ce que celui-ci ne puisse dépasser accidentellement le point précis où l'engrenage doit s'opérer.

Les deux roues à engrenage alterne sont placées sur le même axe, et cet axe porte une roue qui est conduite par le pignon de la manivelle : ce pignon, quatre fois plus petit que la roue, fait quatre tours pendant que les deux spirales s'enroulent et se déroulent, et que le levier monte et descend.

Il est essentiel de remarquer que la chaîne, légèrement oblique au commencement de la course, lorsque la résistance est nulle, se rapproche de plus en plus de la perpendiculaire, à mesure que la résistance s'accroît.

Quant à la spirale, son développement doit représenter exactement la course du piston à l'endroit de l'articulation de la chaîne.

Les élémens de sa construction diffèrent d'après la nature de la compensation, qui peut avoir son point de départ ou plus haut ou plus bas dans l'échelle de la pression.

Plus le poids dont le déplacement opère la compensation

sera faible, plus tôt il devra se rapprocher de l'axe de la spirale, et moins il y aura, pour cette raison, de termes dans la progression; ce qui n'aurait pas lieu si la course était très grande ou que le diamètre de l'axe de la spirale pût être diminué indéfiniment.

Le choix de la compensation dépend de la pression à laquelle on veut atteindre.

### *Effet dynamique de la pompe à fusée.*

Le pignon de la manivelle agit sur le pignon de la spirale par l'intermédiaire de la roue à engrenage alterne : ces deux pignons étant d'un diamètre égal, le résultat de la disposition mécanique est le même que si l'effort de la manivelle était appliqué directement sur l'axe de la spirale, et que si la chaîne était attachée sur un des points de la bielle même de la manivelle.

Supposons que le poids d'une atmosphère soit de 48 kilogrammes sur le piston; que ce poids soit réduit à 24 kilogrammes par le prolongement du bras du balancier auquel est suspendue la chaîne, et que le poids destiné à opérer la traction ne soit que d'une demi-atmosphère et par conséquent de 12 kilogrammes : ce poids fera descendre le piston jusqu'au point où le ressort de l'air sera égal au poids d'une demi-atmosphère, c'est-à-dire jusqu'au tiers de la course. Supposons maintenant qu'à mesure que le piston descend, le poids se rapproche de l'axe de la manivelle, de manière à ce qu'au moment où le piston a parcouru la moitié de sa course, le poids occupe la moitié de l'intervalle qui le séparait du point d'appui au commencement de la course; le résultat sera le même que si le poids avait été doublé. La résistance, qui n'était dans l'origine que d'une demi-atmosphère, fera donc équilibre à

la pression d'une atmosphère, qui est celle que supporte le piston à la moitié de la course. Aux trois quarts de la course, la pression est de trois atmosphères. Pour qu'un poids initial de 12 kilogrammes ou d'une demi-atmosphère fasse équilibre à trois atmosphères, il faut qu'en même temps que le piston accomplit cette portion de sa course, la résistance se transporte aux cinq sixièmes de l'espace qui existait dans le principe entre la résistance et le point d'appui. Aux neuf sixièmes de la course, la pression sur le piston est de neuf atmosphères; pour qu'un poids d'une demi-atmosphère amène le piston jusque là, il suffit qu'il soit dix-huit fois plus rapproché de l'axe de la manivelle qu'il ne l'était au point de départ.

Or c'est d'après cette loi que se fait le déplacement de la résistance par l'enroulement de la chaîne sur la spirale.

Si la longueur de la bielle qui conduit la spirale n'excédait pas le grand diamètre de la spirale, il faudrait, pour opérer la compensation à une demi-atmosphère, un poids uniforme de 12 kilogrammes; mais par le prolongement de la bielle ce poids est réduit au tiers, ou à 4 kilogrammes, à l'extrémité de la manivelle.

Ainsi un poids de 4 kilogrammes équivalant au poids d'une demi-atmosphère, suffira au *minimum* d'effort, et par son action sur un seul cylindre, pour obtenir directement une pression de dix atmosphères; et si l'on agit sur trois cylindres, il suffira de doubler ce poids de 4 kilogrammes, au *maximum*, de l'effort pour obtenir une pression de mille atmosphères.

Afin de mieux apprécier l'économie résultant de l'emploi d'une pompe à spirale, il est nécessaire d'examiner avec quelle dépense de force on arriverait au même

résultat dans les différentes constructions de la pompe ordinaire.

Nous supposerons que dans les deux temps d'aspiration et de refoulement un volume d'air est amené au même degré de compression que dans la machine que nous venons de décrire; nous supposerons également une même course dans les pistons, dont le diamètre sera semblable à celui du premier piston de la pompe à fusée ou spirale.

Le poids d'une atmosphère sur ce piston étant de 48 kilogrammes, il faudra, *par la pression directe* sur un piston ordinaire,

à 5 atmosphères. . . . .	240 kilogrammes.
à 10. . . . .	480
à 100 . . . . .	4,800
à 1,000 . . . . .	48,000

Si l'on agit à l'extrémité *d'un levier*, ces poids seront réduits dans la proportion dont la force aura été augmentée.

Si le mouvement alternatif est remplacé par un mouvement de rotation, l'appréciation n'est pas aussi simple que dans l'application d'un levier sur le piston.

Il y a deux moyens d'opérer le mouvement de rotation : *l'un* par un *pignon* qui engrène dans une *crémaillère*, ou, ce qui est la même chose, par un tambour sur lequel s'enroule une chaîne; et *l'autre* par un *arbre coudé*, ou par une *roue excentrique*.

La course à l'endroit où la chaîne s'enroule sur la spirale est de 442 millimètres; la spirale fait deux tours sur

elle-même : un cylindre ou pignon faisant également deux tours doit avoir, pour faire parcourir au balancier 442 millimètres, 72 millimètres de diamètre, ou 36 millimètres de rayon; le bras de la manivelle qui fait mouvoir la spirale, a 360 millimètres de longueur. Le poids d'une atmosphère, qui est, comme nous l'avons vu, de 24 kilogrammes à l'extrémité du balancier, sera donc dix fois moindre à l'extrémité de la manivelle, c'est-à-dire de 2,400 kilogrammes.

On aura, pour 5 atmosphères. . .	12 kilogrammes.
10 . . . . .	24
100 . . . . .	240
1,000 . . . . .	2,400

Dans une pompe à compression, où le mode de rotation sera opéré *par une bielle coudée* ou *une roue excentrique*, l'effort à faire doit être calculé autrement.

Le diamètre du cercle décrit par la bielle coudée représente la course du piston, le bras de la bielle aura donc 221 millimètres; mais comme la bielle de la manivelle doit faire deux tours entiers pendant que la bielle coudée décrit la moitié de son cercle, l'effet dynamique à l'extrémité de la manivelle sera le même que si le bras de la bielle coudée était quatre fois plus court qu'il ne l'est réellement, ou égal à 55 millimètres, et le rapport avec la manivelle sera comme 55 à 360 ou comme 1 à 6,5. Le poids d'une atmosphère, dans une pompe ordinaire à bielle coudée ou à roue excentrique, sera donc de 3 kilogrammes, 700.

Pour avoir la pression il ne suffit pas, comme dans le cas d'une pompe à *pignon* ou *tambour*, de multiplier ce

pois par le nombre des atmosphères ; car bien que le rapport de la bielle de l'excentrique avec la bielle de la manivelle ne change en aucune manière, il résulte de l'obliquité de la marche de l'extrémité de la bielle une augmentation de course qui doit augmenter l'effet dynamique dans une certaine proportion. Si cette augmentation suivait la raison directe de la résistance, il y aurait une compensation exacte à partir de la première atmosphère ; mais il n'en est pas ainsi, et bien loin de là, l'effet dynamique de la bielle coudée *est bien inférieur* à celui d'un pignon engrenant dans une crémaillère ; *ce qui est contraire* à l'opinion généralement admise.

Dans les basses pressions, au-dessous de cinq atmosphères par exemple, comme son action utile s'exerce avec toute son efficacité sur un petit nombre d'atmosphères, le résultat économique est sensiblement égal dans les deux cas, c'est-à-dire dans une machine à *crémaillère* et dans une machine à *bielle coudée*.

Un triangle rectangle, dont un des côtés représente la course du piston et dont l'hypoténuse est la corde de l'arc parcouru par la bielle dans les différens temps de la course, est le moyen graphique que j'ai appliqué au calcul de l'effort à faire pour vaincre la résistance, dans l'hypothèse de diverses pressions.

Ce calcul donne pour 5 atmosphères. . . .	12 <sup>h</sup> ,700
10 . . . . .	27 700
100 . . . . .	297 500
1,000 . . . . .	3515 400

Le tableau suivant présente sous un seul point de vue l'effet dynamique des différentes constructions de la pompe nouvelle, comparé avec celui de la pompe ordinaire.

*TABLEAU comparatif de l'effet dynamique des diverses Pompes.*

POMPE NOUVELLE	A 5 ATMOSPÈRES.		A 10 ATMOSPÈRES.		A 100 ATMOSPÈRES.		A 1,000 ATMOSPÈRES.	
	à levier, réduisant l'effort au 6 <sup>e</sup> (la compensation ne commence qu'au 1 <sup>er</sup> d'atmosphère). <i>Nota.</i> C'est la Pompe présentée en 1899.	en levant le piston... 0 <sup>k</sup>	en baissant... 30 <sup>k</sup>	en levant le piston... 0 <sup>k</sup>	en baissant... 40	en levant le piston... 40 <sup>k</sup>	en baissant... 80 <sup>k</sup>	Sok en lev. le pist. 40 en baissant... } = 120 <sup>k</sup>
à bielle coudée (perfectionnement de la première).	en levant... 12 7	en baissant... 12 7	en levant... 27 7	en baissant... 27 7	en levant... 27 7	en baissant... 55 4	55 4 en levant... } = 83 1 27 7 en baissant... }	
à spirale (autre perfectionnement).	en levant... 4	en baissant... 4	en levant... 4	en baissant... 4	en levant... 4	en baissant... 8	8 en levant... } = 12 4 en baissant... }	
<b>POMPE ORDINAIRE SIMPLE.</b>								
à levier, au 6 <sup>e</sup> .	en levant... 20	en baissant... 20	en levant... 40	en baissant... 40	en levant... 400 <sup>k</sup>	en baissant... 400 <sup>k</sup>	en levant... 4,000 <sup>k</sup> en baissant... 4,000 <sup>k</sup>	
à pignon ou tambour.	en levant... 12	en baissant... 12	en levant... 24	en baissant... 24	en levant... 240	en baissant... 240	en levant... 2,400 en baissant... 2,400	
à bielle coudée.	en levant... 27 7	en baissant... 27 7	en levant... 27 7	en baissant... 27 7	en levant... 297 5	en baissant... 297 5	en levant... 3,515 4 en baissant... 3,515 4	
<b>POMPE ORDINAIRE A DOUBLE EFFET.</b>								
à levier, au 6 <sup>e</sup> .	en levant... 10 <sup>k</sup>	en baissant 10 } = 20	en levant... 20 <sup>k</sup>	en baissant 20 } = 40	en levant... 200 <sup>k</sup>	en baissant... 200 } = 400	en levant... 2,000 <sup>k</sup> en baissant 2,000 } = 4,000 <sup>k</sup>	
à pignon ou tambour.	en levant... 6	en baissant 6 } = 12	en levant... 12	en baissant 12 } = 24	en levant... 120	en baissant... 120 } = 240	en levant... 1,200 en baissant 1,200 } = 2,400	
à bielle excentrique.	en levant... 6 35	en baissant 6 35 } = 12 7	en levant... 13 85	en baissant 13 85 } = 27 7	en levant... 148 75	en baissant... 148 75 } = 297	en levant... 1,757 7 en baissant 1,757 7 } = 3,515 4	



Les chiffres du tableau n'expriment que la pression indiquée par la théorie, sans tenir compte des frottemens, que, du reste, on peut négliger; car ils sont à peu près semblables dans les deux systèmes.

Il n'en est pas de même de l'augmentation de pression résultant de la température plus ou moins élevée, développée par l'acte même de la compression.

La disposition que j'ai adoptée, et dont la description suit, donne à cet égard un grand avantage au nouveau système sur l'ancien.

*Pompe à compression statique à un seul cylindre (fig. 1, Pl. 2).*

Dans cette pompe, un seul et même cylindre fait les fonctions de deux cylindres, dont l'un présenterait une capacité double, triple ou décuple de l'autre.

J'obtiens ce résultat en faisant passer l'air, à mesure qu'il est pressé par le piston, dans la capacité qui se forme derrière le piston, et c'est *la tige du piston* qui, par son *diamètre plus ou moins grand*, règle le rapport des capacités : cette tige frotte dans une boîte à cuir semblable à celle des presses hydrauliques, et qui ne permet aucun passage à l'air.

Ce cylindre se balance sur deux tourillons, de manière à ce que la tige, conduite par un excentrique, l'accompagne librement et sans effort. Le récipient ou réservoir, dans ce système, est ajusté sur l'un des tourillons, qui, à cet effet, communique avec la seconde capacité, à l'aide d'une soupape placée à la partie supérieure de cette capacité, qui s'ouvre du dedans en dehors. S'il est utile que le récipient soit fixe et ne se balance pas avec le cylindre, un tuyau légèrement flexible de cuivre ou de plomb, disposé en spi-

rale, en se prêtant aux oscillations, peut servir d'intermédiaire entre le réservoir et le corps de pompe. Une soupape s'ouvrant du dehors en dedans, et placée à la partie inférieure du cylindre, a pour office d'introduire le gaz dans la première capacité. Une autre soupape, placée sur la base même du piston, introduit le gaz dans la deuxième capacité, à mesure qu'il est chassé de la première : le gaz peut également être introduit par l'un des tourillons, qui, à cet effet, serait muni d'une soupape s'ouvrant du dehors en dedans.

L'effet dynamique de la machine se calcule par l'effort qu'il faut faire pour comprimer le gaz de la première capacité dans la seconde, et cet effort suit le rapport de la capacité modifiée par l'action de l'excentrique.

On peut, sans rien changer à la construction, disposer un deuxième corps de pompe sur le même axe et obtenir ainsi quatre capacités. Ces deux corps de pompe, de diamètres inégaux, communiqueraient entre eux de telle sorte, que l'air n'arriverait dans le second qu'après avoir déjà subi une double compression dans le premier cylindre.

Une plus grande légèreté, un volume moins embarrassant et une construction moins dispendieuse ne sont pas les seuls avantages qui résultent de cette disposition.

Le principal est d'*augmenter considérablement la surface métallique en contact avec le gaz* et de rendre presque nulle, dans un travail prolongé, l'élévation de la température, en permettant au calorique de s'écouler au dehors, en même temps qu'il est développé par la compression ; ce qui n'a pas lieu avec la même efficacité en opérant sur plusieurs pistons, comme dans la pompe présentée au dernier concours pour le prix de mécanique, ou sur un piston isolé, comme dans la pompe ordinaire.

Il est facile de se rendre un compte exact de l'effet qui résulte du nouveau procédé.

Supposons qu'il s'agisse de réduire un volume d'air au dixième, que le diamètre du cylindre et la course du piston soient de 0<sup>m</sup>,100 : pour que la capacité annulaire dans laquelle le volume d'air doit être refoulé soit dans la circonstance convenable, il faut que le diamètre extérieur de la tige du piston soit de 0<sup>m</sup>,095 ; pour avoir la surface métallique en contact avec le gaz amené au dixième de volume, il suffit de multiplier les circonférences de ces deux diamètres par 0<sup>m</sup>,100 représentant la course :

ce qui donne pour la surface du cylindre.	31415 millim. carrés.
et pour la surface du piston . . . . .	29845
Surface totale. . . . .	<u>61260</u>

Si la compression avait lieu, comme dans la pompe présentée en 1829, dans deux cylindres isolés, dont le second aurait une capacité dix fois moindre que le premier, ou, ce qui est la même chose, dont l'aire serait à l'aire du premier comme 1 à 10, le diamètre intérieur du petit cylindre serait de 0<sup>m</sup>,031, et la surface métallique en contact avec le gaz serait de 9974 millimètres carrés.

Le rapport de surface dans les deux cas est donc à peu près comme 1 est à 6.

Un autre avantage que présente la disposition nouvelle, c'est que la paroi formée par la tige du piston est alternativement en contact avec le gaz comprimé et avec l'air atmosphérique, dans lequel il verse une partie du calorique qui est répandu à sa surface, et qui n'a pas eu le temps de pénétrer dans la couche métallique.

Si la pression avait lieu dans un seul cylindre, comme dans la pompe ordinaire, le volume d'air réduit au dixième

occuperait dans le cylindre une tranche de  $0^m,010$ , dont la superficie métallique ne serait que de 3141 millimètres carrés, ou vingt fois moindre que celle du cylindre à double effet.

Il faut remarquer que dans le calcul des surfaces je ne fais pas entrer l'aire de la base du piston et de la base des cylindres. Ces circonstances sont semblables dans les deux premiers cas : dans l'hypothèse de la pompe ordinaire, la superficie est moindre d'un dixième; ce qui diminue d'autant l'effet résultant du contact des surfaces.

On concevra l'importance de ce perfectionnement si l'on considère que, d'une part, l'élévation de température altère promptement les cuirs, en les desséchant, et rend les frottemens très durs, en décomposant l'huile destinée à lubrifier les surfaces; et que, de l'autre part, elle augmente considérablement la tension du gaz, et par suite la dépense de la force.

On sait que la réduction d'un volume d'air au dixième développe une quantité de calorique suffisante pour élever sa température de  $440^{\circ}$ . On sait aussi que pour chaque degré du thermomètre le volume d'un gaz s'augmente de  $\frac{1}{273,15}$  de son volume à 0, et que par conséquent, si la température s'élevait à  $226^{\circ},67$  (ce qui peut facilement arriver), la résistance, ou la pression, serait doublée, parce qu'alors le volume de l'air serait virtuellement double de ce qu'il était dans le principe.

Pour obvier à cet inconvénient, on est obligé, quand on travaille sur une pompe foulante ordinaire, de plonger le cylindre dans un vase plein d'eau, et il est nécessaire que cette eau soit continuellement renouvelée. On sent tout ce qu'un pareil service présente d'incommodité et de sujétion, et quelle simplification offre un appareil qui peut se passer de réfrigérant.

*Résumé.*

Dans les anciennes pompes, l'effort augmente avec la pression.

Dans la pompe nouvelle, *un poids uniforme d'une demi-atmosphère* agissant à l'extrémité de la manivelle, suffirait pour élever la pression bien au-delà des bornes où les gaz cessent d'être compressibles.

Si l'on compare l'effet dynamique des deux machines, et en supposant que l'effort continu soit de mille atmosphères, le rapport de la dépense des forces, pendant le *même* temps et en agissant sur un *même* volume, est de 8 kilogrammes à 1200 kilogrammes, ou de 1 à 150. (*Voir* le tableau de la page 15, et l'explication qui le précède.)

L'économie de construction, en ce qui concerne la résistance et la force qu'il est nécessaire de donner à l'instrument lui-même, suffirait seule pour rendre les pompes nouvelles bien préférables aux anciennes.

L'effort qui, dans la pompe ordinaire, a réduit le volume d'air au millième, équivaut à 24000 kilogrammes appliqués sur la tige du piston.

Cet effort, par l'emploi de mon procédé, est réduit à 1440 kilogrammes répartis sur trois pistons.

La résistance devant être proportionnée à l'effort qu'elle supporte, l'économie, sous le rapport de la force à donner aux différens matériaux qui entrent dans la construction de l'appareil, tels que la tige du piston, les axes des leviers, la membrure des cadres, sera comme 960 est à 24000 kilogrammes, ou comme 1 est à 25.

L'imperfection de l'instrument de compression usité jusqu'ici a fait négliger une foule d'applications dont le principe serait l'air comprimé. La découverte d'un pro-

cédé moins embarrassant, qui économise à la fois *de la force et du temps*, ouvrira la carrière à une foule d'investigations qui tourneront au profit des arts et de l'industrie. J'indique ici les principales circonstances où l'emploi de la nouvelle pompe peut être fait avec avantage :

1°. *Les appareils respiratoires* au moyen desquels on peut travailler sous l'eau ou dans un gaz méphytique (par exemple, les appareils de M. *Lemaire d'Augerville*);

2°. *La liquéfaction des gaz*, qui, en perfectionnant la théorie chimique, peut donner naissance à de nouvelles industries : par exemple, on retirerait peut-être de grands avantages d'une fabrique de gaz acide carbonique liquéfié : une pinte de ce liquide, représentant 200 pintes d'eau gazeuse, pourrait, à l'aide d'un appareil facile à imaginer, servir à gazifier *sur table et instantanément telle boisson* que l'on jugerait convenable ;

3°. *Des filtres accélérés*, dans lesquels des fluides visqueux et gras, tels que les sirops et les huiles, seraient filtrés sous une pression d'une ou de deux atmosphères, par le jeu d'une pompe ou la dépense d'un réservoir plein d'air comprimé ;

4°. *Des presses que j'appellerai aéroliques*, où le ressort de l'air remplacerait la puissance infrangible de l'eau, dans les cas nombreux où l'on a besoin d'une pression plus élastique que celle que l'on obtient de la presse hydraulique ;

5°. *Enfin des magasins de force* pour remplacer l'action inégale et capricieuse de la vapeur par une puissance plus sage et beaucoup moins dangereuse. Une patente a été prise en Angleterre pour une diligence où l'air servirait de moteur. Cette idée, qui semble absurde au premier abord, serait facilement et utilement employée pour une *navigation sous-marine*, le moteur pouvant servir

en même temps d'aliment à la respiration. Un réservoir en tôle, d'un mètre cube, de deux centimètres d'épaisseur, pesant 900 kilogrammes, chargé à 100 atmosphères, renferme l'effet dynamique d'un cheval pendant onze heures.

## EXPLICATION DES FIGURES

REPRÉSENTANT LES TROIS SYSTÈMES DE POMPES À COMPRESSION DES GAZ.

*Pl. 1, fig. 1.* Élévation latérale de la pompe à compression des gaz, à trois cylindres, avec le mécanisme qui la fait mouvoir.

*Fig. 2.* Vue de face du troisième piston et de l'équipage qui le fait mouvoir.

*Fig. 3.* Le piston du gros cylindre vu séparément et sur une échelle double.

A, spirale sur laquelle s'enroule la chaîne B.

C, fourchette du balancier aux deux extrémités de laquelle sont attachées les chaînes B.

EE, grandes roues à engrenage alterne ; elles ne sont dentées que sur une moitié de leur circonférence.

G, pignon de la manivelle.

L, manivelle.

MM' M'', réservoirs remplis d'eau, dans lesquels plongent les cylindres *a a' a''*, pour qu'ils ne s'échauffent pas pendant le travail.

N, balancier.

O, colonne sur laquelle s'appuie le balancier.

P P' P'', tiges des pistons des trois cylindres.

Q, centre de mouvement du balancier N.

R, SS, supports de la base T des pompes.

VV, châssis en fonte du mécanisme.

X, support des spirales A.

Z, tuyau de communication entre les trois cylindres.

*a*, premier piston.



- a'*, deuxième piston.  
*a''*, troisième piston.  
*b*, soupape s'ouvrant dans le corps de pompe *a* et donnant accès au gaz soumis à l'expérience.  
*b'*, soupape permettant à l'air de passer du premier cylindre dans le second.  
*c*, soupape s'ouvrant dans le corps de pompe *a'*, et qui est soulevée lorsque l'air passe du premier cylindre dans le second.  
*c'*, soupape permettant à l'air de passer du deuxième cylindre dans le troisième, lorsque le piston *a'* foule, en redescendant, l'air qui lui a été fourni par l'action du premier piston.  
*d*, soupape du corps de pompe *a''* donnant accès à l'air réfoulé par le piston *a'*.  
*d'*, soupape par laquelle est refoulé, dans le réservoir *f*, le volume d'air qui a déjà subi deux pressions successives dans les cylindres *a* et *a'*.  
*e*, ajutage sur lequel est fixé un tuyau de cuir communiquant avec un gazomètre.  
*f*, réservoir dans lequel le gaz est refoulé.  
*g*, soupape du réservoir.  
*h*, vis frottant dans la boîte à étoupe *i*, et qui, en s'appuyant sur la soupape *g*, donne issue au gaz comprimé dans le réservoir.  
*i*, boîte à étoupe.  
*ll*, châssis conduisant la tige du piston *a''*,

*Pl. 2, fig. 1.* Élévation latérale d'une pompe à compression statique, à un seul cylindre.

*Fig. 2.* Coupe du corps de cette pompe, faisant voir les soupapes et la disposition du piston.

*AA*, cylindre à double effet.

**B**, piston.

**CC**, boîte à cuir frottant sur la tige du piston.

**D**, soupape introduisant l'air du dehors au dedans dans la première capacité.

**E**, soupape s'ouvrant de la première capacité dans la seconde.

**F**, soupape placée au sommet de la deuxième capacité, et permettant l'introduction de l'air dans le réservoir.

**GG**, tourillons sur lesquels se balance le cylindre **A**.

**H**, arbre coudé produisant le mouvement excentrique.

**I**, roue dentée sur laquelle s'engrène le pignon **K**.

**K**, pignon.

**L**, manivelle.

**M**, bâtis de la pompe.

*Fig. 3.* Élévation vue de face d'une pompe rotative à fusée, pour comprimer les gaz.

**AA**, spirales sur lesquelles s'enroulent les deux chaînes **BB**.

**CC**, fourchette du balancier, aux deux extrémités de laquelle sont attachées les chaînes.

**DD'**, pignons fixés sur l'axe des spirales.

**EE**, grandes roues à engrenage alterne, conduisant les pignons **DD**, et dentées seulement sur une moitié de leur circonférence.

**F**, roue motrice.

**G**, pignon monté sur l'axe de la manivelle.

**HH**, écrous filetés retenus par les entretoises **II**, et prenant un mouvement de va-et-vient sur l'axe des spirales.

**K**, arbre moteur.

**L**, manivelle.

**M**, réservoir dans lequel plonge le corps de pompe.

**S**, support du corps de pompe.

**VV**, bâtis en fonte de fer du mécanisme.

**X**, support de l'axe des spirales.

*Pl.* 3. Élévation latérale et coupe d'une pompe à comprimer le gaz, à deux cylindres.

A, cylindre du gros piston.

A', cylindre du petit piston.

B, gros piston.

B', petit piston.

CC', boîtes à cuir frottant sur la tige des pistons.

D, soupape introduisant l'air du dehors au dedans, dans la capacité du cylindre A.

D', soupape introduisant l'air dans la première capacité du cylindre A.

E, soupape placée sur la base du piston B, et s'ouvrant de la première capacité dans la seconde.

E', soupape placée sur la base du piston B', et s'ouvrant de la première capacité dans la seconde.

F, soupape placée au sommet de la seconde capacité du cylindre A' et donnant issue à l'air qui se rend dans la première capacité du cylindre A'.

F', soupape placée au sommet de la seconde capacité du cylindre A', et donnant issue à l'air qui se rend dans le réservoir fixé sur le tourillon G.

GG', tourillons sur lesquels se balanceraient les deux cylindres, dans le cas où ils seraient conduits par un excentrique.

HH, fourchettes du levier aux deux extrémités desquelles sont ajustées des chaînes.

N, grand balancier faisant mouvoir les pompes.

O, colonne servant de point d'appui au balancier.

P, tige attachée au balancier N.

Q, centre de mouvement du balancier.

RR, tiges des pistons.

**S**, traverse réunissant les deux tiges.

**T**, base sur laquelle est établi l'appareil.

**X**, tuyau de communication entre les deux cylindres.

*Nota.* On peut remplacer facilement la chaîne B par une crémaillère d'une certaine forme établie d'une manière fixe à l'extrémité du levier. Dans ce cas la spirale serait dentée; la courbe de la crémaillère serait modifiée de manière à ce que le point de son développement coïnciderait toujours avec les pointes correspondantes de la spirale. Comme cette construction, d'ailleurs très facile, ne change rien au mécanisme de va-et-vient, je ne crois pas utile d'en donner le dessin; mais je l'indique comme pouvant remplacer la chaîne avec avantage, surtout lorsque la machine est construite sur une grande échelle.

FIN

par M. Thilorier.

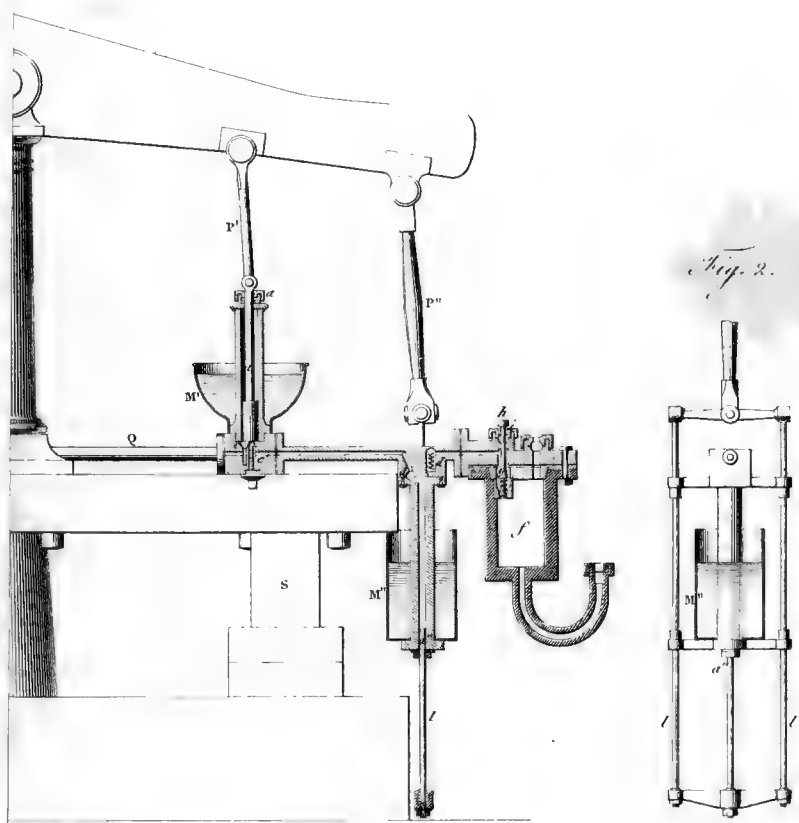


Fig. 2.

1 Mètre.

Gravé par Leblan.

*Pompe à deux cylindres propre à comprimer les gaz par M. Andron*

Fig. 1

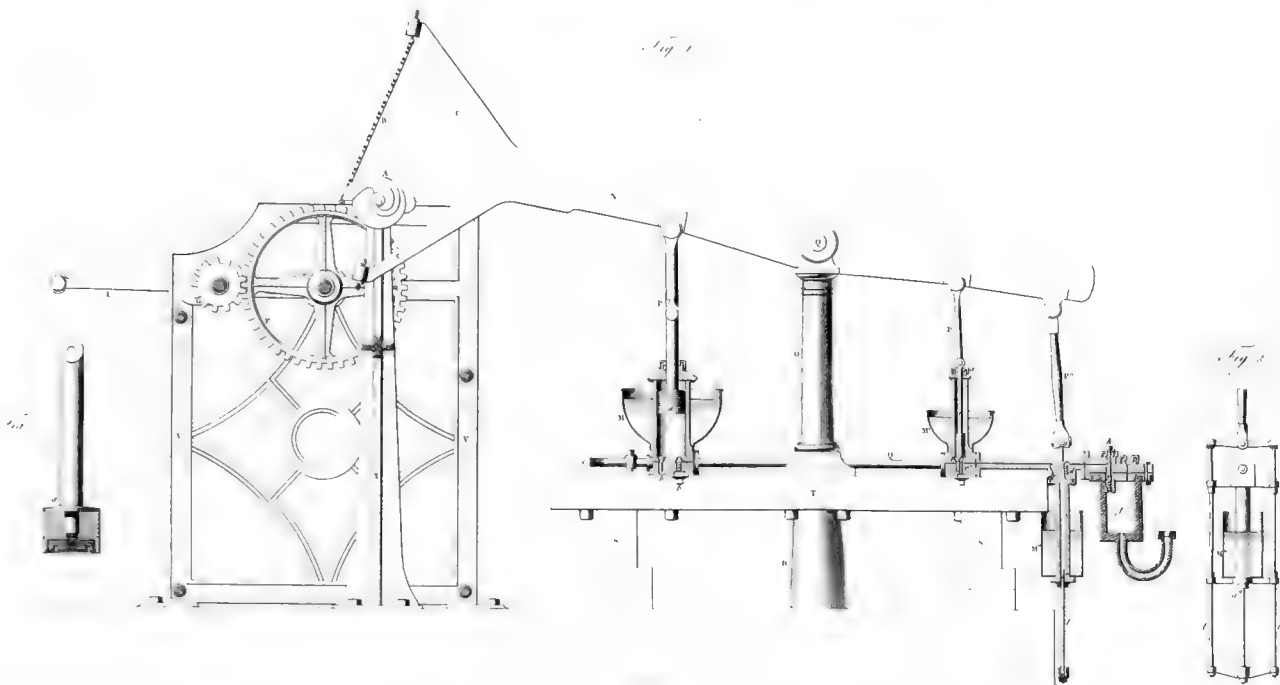
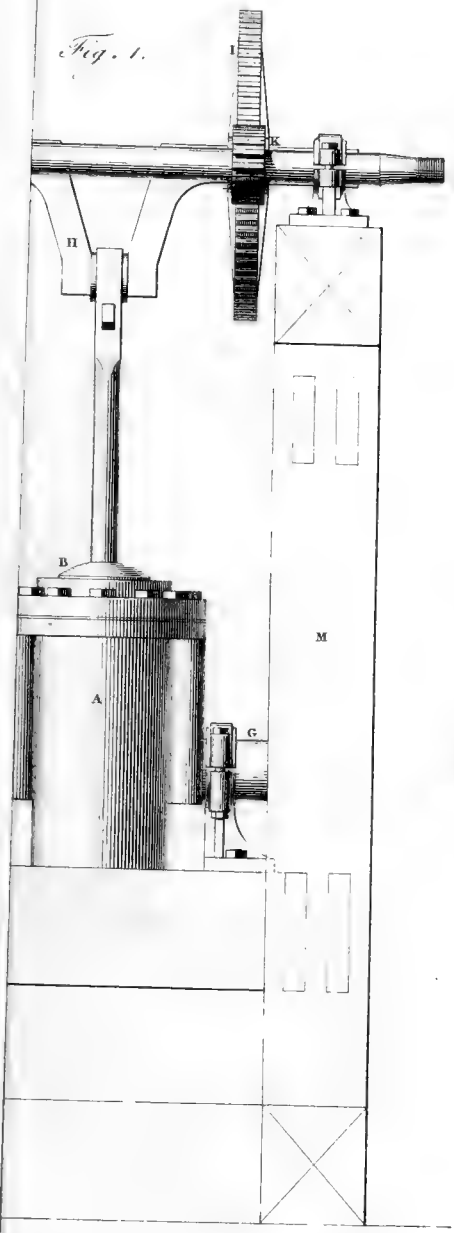


Fig. 2

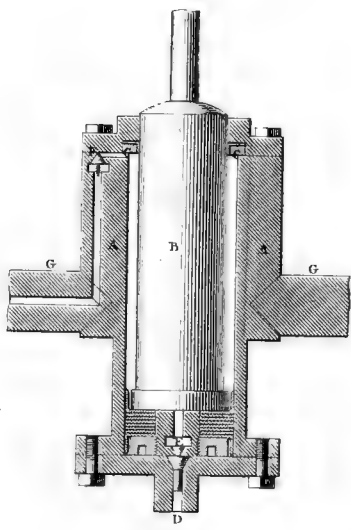


*en statique, à un seul cylindre.*  
*Mr. Philoric.*

*Fig. 1.*



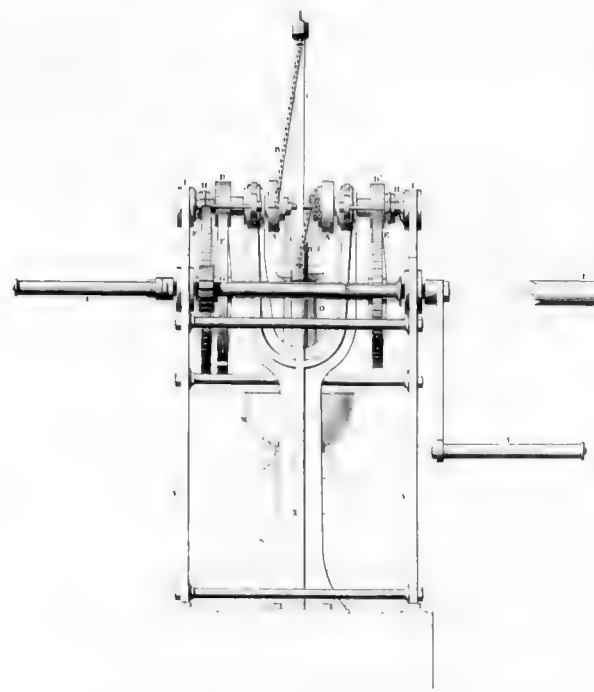
*Fig. 2.*



1 Mètre

Pompe relative à faire pour comprimer les gaz par M. Delorme

Fig. 3



Pompe à compression statique à un seul cylindre par M. Delorme

Fig. 1

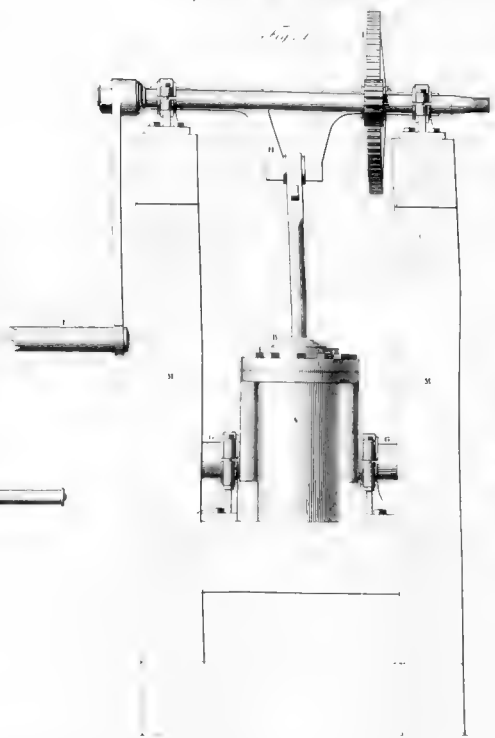
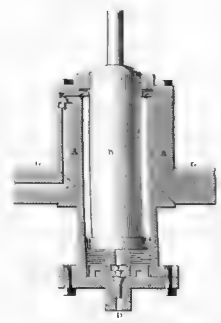
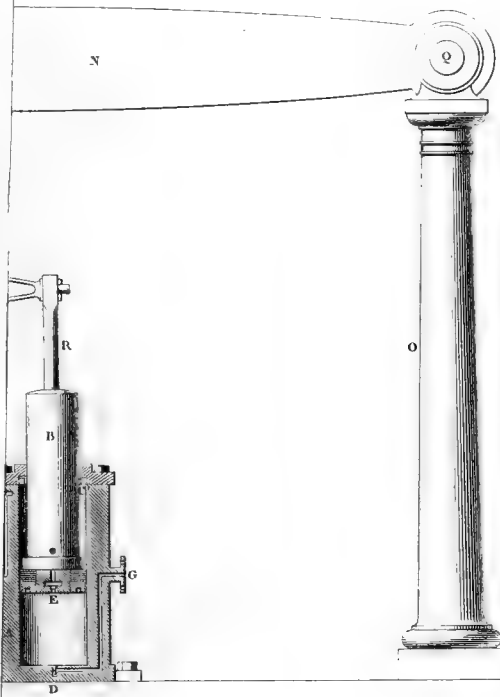


Fig. 2



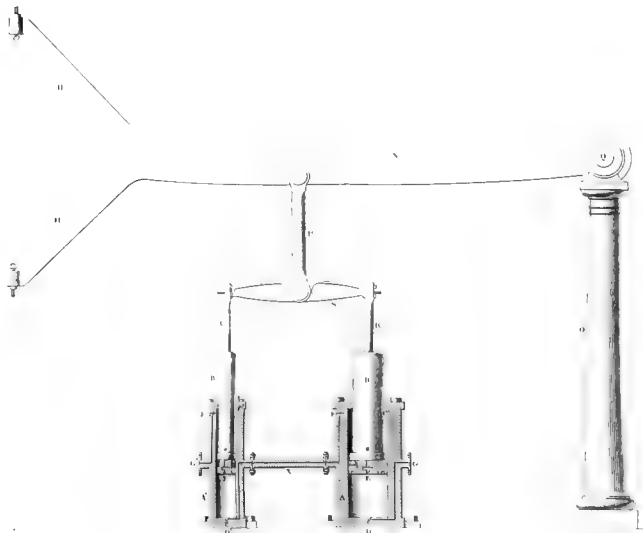


*Imprimer les gaz, par M. Thilorier.*



3 6 7 8 9 Décimètres

*Pompe à deux cylindres propre à comprimer les gaz par M. Lavoisier*



**NOUVELLES EXPÉRIENCES**

**SUR**

**LE FROTTEMENT,**

**FAITES A METZ EN 1832.**



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

1950-1951

# NOUVELLES EXPÉRIENCES

SUR

# LE FROTTEMENT,

FAITES A METZ EN 1832;

PAR ARTHUR MORIN,

Capitaine d'Artillerie.

---

## SECOND MÉMOIRE.

---

Encouragé par l'approbation que l'Académie des Sciences a bien voulu accorder au premier Mémoire que j'ai eu l'honneur de lui présenter, le 12 décembre 1831, et à l'aide des moyens que M. le Ministre de la Guerre a mis à ma disposition, sur la demande du Comité d'Artillerie, j'ai continué activement, en 1832, mes recherches sur le frottement. J'offre dans ce second Mémoire les résultats de cent cinquante-deux séries d'expériences faites sur le glissement des différens corps les uns sur les autres, avec ou sans enduit. Quelque soin que j'aie pris de me borner aux cas utiles à la pratique, leur variété est si grande, soit par le nombre même des corps employés, soit par l'usage que l'on peut faire des différens enduits, qu'il ne m'a pas été possible de terminer en 1832 ce qui est relatif aux sur-

faces planes; j'espère reprendre et épuiser cette matière en 1833, et y joindre des expériences sur le frottement des axes de rotation.

Les moyens d'observation, les procédés de relèvement et de calcul des expériences sont absolument les mêmes que ceux employés en 1831, et décrits en détail dans le premier Mémoire; et l'appareil n'a subi qu'un léger changement relatif au moyen d'assurer la direction du traîneau pendant sa marche; c'est ce qui m'a engagé à continuer dans le présent Mémoire la série des numéros adoptée dans le premier.

*Modifications apportées à l'appareil adopté et employé en 1831.*

68. Le seul changement important qui ait été fait à l'appareil employé en 1831, est relatif au moyen d'assurer la direction du traîneau pendant sa marche. La latte ou queue directrice dont la disposition et l'usage sont décrits au<sup>o</sup> 5 du premier Mémoire, avait complètement rempli le but qu'on s'était proposé, tant qu'on n'avait fait glisser les uns sur les autres que des corps dont le frottement considérable était déjà lui-même un obstacle à des déviations notables dans leur direction; mais dès qu'on a employé des enduits gras, qui réduisent beaucoup la résistance, il a fallu recourir à un moyen plus certain, dans la crainte que le traîneau venant à glisser hors des semelles, il n'en résultât quelque accident grave pour la sûreté des appareils; voici celui que j'ai adopté avec succès.

Deux couples de galets en fonte, *aa* (fig. 1 (1), Pl. 10),

---

(1) Je conserve dans ce Mémoire l'ordre de numérotage des planches, ainsi que celui du texte.

sont placés, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière du traîneau; sur chacun des gîtes AA et en dedans des semelles de glissement mises en expériences (fig. 2 et fig. 3), on a fixé, parallèlement à l'axe longitudinal du banc, une bande de fer de 0<sup>m</sup>,04 de largeur; elles sont distantes de 0<sup>m</sup>,271 de l'axe, de part et d'autre, et écartées entre elles de 0<sup>m</sup>,542. Les galets aa d'un même couple ne sont écartés hors œuvre que de 0<sup>m</sup>,537; il y a donc un jeu de 0<sup>m</sup>,005 entre les galets et les bandes. J'ai pensé qu'il suffisait pour assurer toute liberté au traîneau, et qu'il convenait, de le restreindre à cette limite, afin de ne pas avoir d'écart trop grands pendant la course. Au moyen de cette disposition, j'étais sûr que le traîneau ne pouvait jamais s'éloigner à droite ou à gauche de l'axe du banc, de plus de 0<sup>m</sup>,0025; ce qui assurait convenablement sa direction.

Il faut actuellement montrer que l'emploi de cet appareil ne peut pas exercer d'influence notable pour retarder la marche du traîneau, et sur les résultats du calcul. Je rappellerai d'abord que dans toutes les expériences les semelles en bois ou en métal *c, c* (fig. 2 et 3, étaient rendues horizontales avec le plus grand soin, à l'aide du niveau à bulle d'air, soit dans le sens de leur longueur, soit dans celui de leur largeur; de plus, ces semelles *c, c* étaient disposées parallèlement à l'axe longitudinal du banc, et à égale distance de cette ligne; les déviations latérales dans la course du traîneau ne pouvaient donc provenir que d'un léger défaut de parallélisme de la corde et de l'axe de la course, ou d'une petite différence dans l'état d'onctuosité des pièces. Il suit de là que la pression des galets sur les guides en fer devait toujours être assez faible. Pour m'en assurer, et obtenir une valeur *maximum*, j'ai essayé à différentes reprises et dans un grand nombre de séries d'expériences, de faire dévier le traîneau perpendiculairement à sa direction, pen-

dant qu'il était en mouvement, et chaque fois je mesurais l'effort *maximum* que j'avais exercé, à l'aide d'un peson à ressort bien taré, et sur lequel un curseur léger en papier m'indiquait cet effort. J'ai toujours trouvé que, même sous des pressions de 2,000 à 2,800 kilogrammes, dans les mouvemens lents, comme dans ceux qui étaient rapides, le plus grand effort à exercer pour faire appuyer les galets sur l'un ou l'autre de leurs guides n'excédait pas 20 à 25 kilogrammes.

D'après cette donnée, déduite d'un grand nombre d'essais, et au moyen des dimensions des galets, il est facile de calculer la résistance *maximum* que leur mouvement peut, dans les circonstances les plus défavorables, opposer au mouvement du traîneau. On trouve (1) qu'elle s'élève au plus à 0,006 de la valeur du frottement, et que l'erreur que l'on peut commettre en la négligeant, est beaucoup plus faible que celles qui sont dues à la variabilité de l'état d'onctuosité des surfaces, puisque nos résultats les plus concordans diffèrent quelquefois entre eux de  $\frac{1}{10}$  de la valeur moyenne.

Outre cette appréciation exacte de l'influence *maximum* que l'on peut attribuer aux galets de direction, j'ai vérifié directement qu'elle était insensible dans les limites d'approximation que les autres moyens d'observation pouvaient me permettre, en répétant avec ce nouvel appareil de direction une partie des expériences faites avec l'emploi de la latte directrice, sur le frottement du fer sur l'orme, avec enduit de suif ou quand les surfaces étaient simplement onctueuses. Dans les deux cas, j'ai obtenu pour le

---

(1) Voyez la note 1<sup>re</sup>, sur l'influence que l'appareil de direction peut exercer sur la marche du traîneau.



rapport du frottement à la pression des valeurs aussi approchées les unes des autres qu'elles l'étaient dans chaque série faite avec le même appareil.

Au moyen de ces vérifications, j'ai donc pu en toute sûreté adopter le nouveau mode de direction, qui m'offrait bien plus de régularité et de sûreté, et dès lors j'ai totalement supprimé l'ancien.

*Des moyens employés pour reconnaître l'existence des vibrations pendant le glissement des corps les uns sur les autres.*

69. Il était curieux d'examiner si la résistance que les corps éprouvent à glisser les uns sur les autres peut être attribuée aux vibrations successivement produites par le débandement des ressorts moléculaires des surfaces en contact, à mesure que par l'avancement du corps mobile, ils échappent à la pression et à la flexion qu'elle avait occasionnées.

Coulomb, en comparant la résistance due au frottement, à celle qu'éprouveraient deux brosses dont les crins s'engreneraient réciproquement, avait été conduit à déduire de cette hypothèse que le frottement des métaux sur les bois devait croître avec la vitesse; et il croyait avoir observé la même loi dans ses expériences, tandis que toutes les nôtres montrent, au contraire, que dans tous les cas observés jusqu'ici, cette résistance est indépendante de la vitesse, bien que nous ayons imprimé à notre traîneau des vitesses qui vont parfois à 3<sup>m</sup>,50 et plus par seconde. Il faut donc abandonner la théorie de Coulomb. D'une autre part, si la résistance appelée frottement est due au débandement successif des ressorts moléculaires, puisque nous avons trouvé qu'elle était proportionnelle à la pression, il faudrait

que ces ressorts se fléchissent aussi proportionnellement à cette pression ; et par suite, quand ils viendraient à se détendre, l'amplitude de leurs oscillations et de celles qu'ils pourraient communiquer au banc et au sol, devrait croître avec cette pression ; en outre, le nombre de ces ressorts dégagés et détendus dans un même temps, croissant avec la vitesse, on devrait observer une différence entre les mouvemens vibratoires dus aux faibles vitesses et ceux dus aux grandes vitesses.

Pour observer s'il existait dans le banc et surtout dans les gîtes des mouvemens vibratoires sensibles, j'ai employé deux moyens différens : l'un consistait à poser sur le bout des gîtes A, en arrière du traîneau, un plat rempli d'eau. La position des fenêtres de l'atelier où j'opérais me permettait de me placer de manière que la surface de l'eau réfléchissait à mon œil la lumière solaire et devenait ainsi un miroir brillant dont je pouvais apercevoir les moindres oscillations. Établi dans cette position favorable, je donnai le signal du départ, et j'observais s'il se formait à la surface des rides annulaires indiquant des mouvemens vibratoires sensibles, croissant avec la pression ou avec la vitesse. J'ai fait ces observations pendant les séries d'expériences relatives au glissement de la fonte, du fer et du bronze sur la fonte, et je n'ai jamais aperçu la formation de rides régulières. Parfois cependant, lorsqu'un des boulets qui composaient la charge du traîneau, se déplaçait et venait en choquer un autre, quelque léger que fût ce choc, on apercevait de suite des rides annulaires bien caractérisées se former à la surface de l'eau ; ou bien encore lorsque le traîneau venait rencontrer les ressorts en frêne L (Pl. 2 du premier Mémoire) destinés à éteindre graduellement sa vitesse, on découvrait des vibrations très sensibles ; mais, hors ces deux cas, les légers ébranlemens de la surface

de l'eau n'étaient presque jamais visibles. Il y a plus : à mesure que les pressions augmentaient, les boulets de la charge se calant réciproquement, ne pouvaient plus prendre de mouvemens relatifs, et les vibrations disparaissaient tout-à-fait. En un mot, elles m'ont toujours paru être d'autant moins sensibles que les charges étaient plus grandes.

De plus, j'ai répété ces observations dans des mouvemens rapides dont la vitesse, après 3 mètres de course, allait parfois jusqu'à 3 mètres et plus par seconde, et dans des mouvemens lents ; je n'ai pas aperçu plus de rides annulaires dans un cas que dans l'autre.

Le second moyen d'observation que j'ai employé consistait en un tube de verre creux de 0<sup>m</sup>,025 de diamètre intérieur, long de 0<sup>m</sup>,65 environ, que je fixai au bout des gîtes A en arrière du traîneau, parallèlement à leur longueur, et autant que possible dans le prolongement de leur axe de figure. Au moyen d'une petite fiole percée sur le côté et fixée sur un petit tube, je répandais dans l'intérieur du grand tube une couche très mince de sable bleu. Puis, pendant la marche du traîneau, j'observais si ce sable prenait quelque mouvement et se rassemblait à des nœuds de vibrations. Parfois aussi je plaçais ce tube horizontalement, et perpendiculairement à la longueur des gîtes, vers le milieu des semelles mises en expérience, et j'y introduisais du sable fin. J'ai répété souvent les observations sous de faibles et de fortes pressions, dans des mouvemens lents ou rapides ; je n'ai jamais observé le moindre déplacement des grains de sable.

Du concours des résultats obtenus par ces deux moyens d'observation, dont le premier est le plus délicat, il semble permis de conclure que, s'il se produit dans le glissement des corps les uns sur les autres des mouvemens vi-

bratoires, ils ne sont pas assez sensibles pour se transmettre d'une manière appréciable aux corps de support et pour occasioner la perte de travail due au frottement. C'est donc à une autre cause qu'il faut attribuer cette résistance, mais je ne me propose pas de la rechercher dans le moment actuel; je me contente à présent d'exposer les résultats de l'expérience et les lois qu'il est permis d'en conclure, et j'attendrai que toute la partie expérimentale de mon travail soit terminée, pour chercher à en déduire, s'il m'est possible, la nature même de la résistance que j'aurai mesurée. Cette marche me paraît plus logique et plus sûre, en ce qu'elle ne m'expose pas à examiner et à interpréter, comme il arrive trop souvent, les résultats de l'expérience avec une opinion faite ou probable à laquelle on cherche à les soumettre.

*Résultats généraux des expériences sur le frottement des surfaces planes en mouvement les unes sur les autres.*

70. Les tableaux qui suivent contiennent les résultats du relèvement de six cent trente-une expériences faites en 1832, correspondant à cent cinquante-deux séries différentes, dans lesquelles les corps en contact ou les enduits interposés ont varié : la plupart de ces expériences ont été répétées deux fois, et quand elles ne sont portées qu'une seule au tableau, c'est qu'elles ont donné le même résultat; quand, au contraire, il était un peu différent, on a rapporté les deux expériences. Je me suis attaché à multiplier suffisamment les observations dans les cas les plus importants, et si j'ai été obligé quelquefois, dans les autres, de me borner à un petit nombre, c'est que la longueur des opérations de relèvement m'y obligeait; car sans reculer devant l'étendue et la durée de ce travail, je ne dois

pas perdre de vue la nécessité d'atteindre toutes les questions relatives à mon sujet, et je dois craindre que les exigences du service militaire ne me détournent de ces recherches dont la suite exigera encore plusieurs années. J'ai donc dû m'attacher aux cas les plus utiles et les plus importants, sauf à examiner ensuite, dans des momens de loisir, ceux qui le sont le moins.

De même que les expériences de 1831, celles de 1832 ont montré que les courbes des mouvemens accélérés étaient des paraboles, dont les tableaux donnent le paramètre; que les courbes de tension étaient des cercles ou qu'elles oscillaient autour d'un cercle moyen. Il suit donc du concours de ces deux moyens d'observation, que le frottement est constant et indépendant de la vitesse pour tous les corps et pour tous les enduits soumis à l'expérience. Cette loi se vérifie pour l'eau, pour les graisses, pour l'huile, pour les substances givrantes et sirupeuses, comme l'asphalte de Bechelbronn (département du Bas-Rhin) et même pour le cambouis le plus épais.

La comparaison de l'effet des surfaces de différentes étendues prouve et confirme que le frottement est dans tous les cas observés indépendant de cette étendue. Si dans quelques tableaux on trouve qu'avec des surfaces très petites ou réduites à des arêtes arrondies, et avec des enduits très mous ou liquides, tels que l'huile, le frottement a paru plus grand qu'avec des surfaces plus étendues, cela ne contredit pas la loi et tient uniquement à ce qu'alors la pression exprime tout ou partie de l'enduit, et ramène les surfaces à un état voisin de celui où elles seraient simplement onctueuses; c'est ce que je fais remarquer en son lieu, après chaque tableau où ce cas se présente.

En énonçant cette loi de l'indépendance de la surface, je dois faire observer que je n'ai opéré que sous des pressions

considérables et analogues à celles qu'éprouvent les pièces des machines industrielles, et que je n'entends pas l'étendre au cas où la résistance propre de l'enduit serait comparable à la pression, ainsi que cela a lieu dans les mécanismes d'horlogerie; mon appareil d'observation n'était pas monté pour opérer dans cette dernière circonstance, et il faudrait faire à ce sujet des expériences spéciales pour déterminer la cohérence propre des différens enduits.

Après ces deux lois, les tableaux des expériences nous montrent que dans chaque cas le frottement est proportionnel à la pression, et nous donnent la valeur de ce rapport constant.

Nous pouvons donc regarder encore les lois énoncées dans le premier Mémoire, comme démontrées pour tous les corps et pour tous les enduits soumis à l'expérience, et conclure, pour ces corps qui comprennent presque tous ceux que l'on emploie dans la construction des machines, que le frottement est,

- 1° Proportionnel à la pression,
- 2° Indépendant de la vitesse,
- 3° Indépendant de l'étendue de la surface de contact.

Outre les expériences où le mouvement était accéléré, j'en ai fait un certain nombre, particulièrement sur le glissement de la fonte sur la fonte, dans lesquelles le mouvement était uniforme ou retardé. Les résultats en sont consignés et discutés aux tableaux LIX *bis* et LIX *ter*, et ils prouvent que, dans ces deux genres de mouvemens, les lois énoncées ci-dessus subsistent encore.

*Altération des surfaces lorsque les corps glissent les uns sur les autres sans enduit.*

71. J'ai signalé dans mon premier Mémoire l'altération grave qui se produit dans le glissement des bois les uns sur les autres, sans enduit. C'est à cette circonstance, dont Coulomb ne fait pas mention, que j'ai attribué les différences considérables qui existent entre les résultats des expériences de ce célèbre ingénieur et ceux que j'ai obtenus. Ce qui n'était qu'une induction tirée de diverses circonstances détaillées au n° 29, devient aujourd'hui chose démontrée par les résultats consignés dans les tableaux XXXVII, XLI, etc. On voit en effet que, dès que les surfaces des bois en contact ont acquis le plus léger degré d'onctuosité, l'altération cesse tout-à-fait; leur poli augmente, au contraire, à mesure qu'elles circulent les unes sur les autres, et l'on retrouve alors, pour le rapport constant du frottement à la pression, des valeurs qui diffèrent beaucoup moins de celles de Coulomb.

La même altération du poli des surfaces glissant à sec les unes sur les autres se manifeste dans le frottement des métaux et des bois, et des métaux entre eux. Toutes les fois qu'il n'y a pas un enduit qui diminue l'intensité du contact, il s'y produit une usure plus ou moins grande. J'en constate l'existence à la suite de chaque tableau, et il suit de la comparaison générale des résultats, que cette altération, très grave pour les métaux fibreux, tels que le fer, glissant les uns sur les autres parallèlement à leurs fibres, l'est beaucoup moins quand l'un des métaux est grenu et l'autre fibreux, et encore moins quand ils sont tous les deux grenus. La dureté particulière de chaque métal y apporte aussi des variations, mais l'effet n'en est pas moins général. Du reste, ces observations

ne font que confirmer un fait bien connu des ouvriers, et sur lequel les indications de Coulomb avaient seules pu jeter des doutes dans certains cas.

*Valeur moyenne du rapport du frottement à la pression commune à un grand nombre de corps et d'enduits.*

72. La comparaison générale de tous les résultats relatifs aux différens corps conduit à une conséquence remarquable et facile à graver dans la mémoire, c'est qu'avec les enduits de saindoux ou d'huile d'olives le rapport du frottement à la pression pour les bois et les métaux glissant bois sur bois, bois sur métal, métal sur bois ou métal sur métal, est à peu près le même dans tous les cas, et que sa valeur est comprise entre

0,07 et 0,08

de la pression. Quant au suif, il fournit aussi la même valeur moyenne pour les bois glissant sur les bois, les métaux sur les bois, et les bois sur les métaux; mais il paraît que dans le glissement des métaux sur les métaux, cet enduit convient moins que les deux autres, et donne pour le rapport du frottement à la pression une valeur qui s'écarte fort peu de 0,10.

Il est probable toutefois que, quand, par suite de la continuité du mouvement, les pièces frottantes auraient acquis une température moyenne capable de ramollir le suif au même degré que le saindoux, le frottement serait le même pour ces deux enduits. C'est au reste ce que je me propose de constater dans les expériences que je compte faire sur le frottement des axes.

Sauf ce ramollissement du suif jusqu'à un état de mollesse comparable à celui du saindoux, il ne paraît pas



d'ailleurs qu'entre les limites ordinaires la température ait une influence notable sur l'intensité du frottement. En effet j'ai opéré à des températures variables depuis  $+ 1^{\circ}$  jusqu'à  $+ 20^{\circ}$  centigrades, sans qu'il en soit résulté de variations appréciables par les moyens employés, dans la valeur du rapport du frottement à la pression. C'est ce qui est constaté explicitement entre autres au n<sup>o</sup> 96.

73. Quoique toutes les données et les résultats des expériences soient exactement consignés dans les tableaux suivans, et fussent par conséquent pour porter la conviction dans l'esprit, je dépose avec ce Mémoire, comme exemples et preuves à l'appui, 237 courbes minutes du mouvement et des tensions, tracées par les appareils d'observation, dans un grand nombre d'expériences prises dans chaque série. Ces preuves matérielles, qui parleront aux yeux, montreront que les lois que je conclus de l'expérience ne sont pas déduites par approximation, mais qu'elles sont rigoureusement exactes à tous les instans du mouvement.

## TABLEAU XXXVII.

74. *Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur du chêne.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit	Pression Q	POIDS moteur pendant le mou- vement P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frotte- ment à la pres- sion $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement en mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,126	Savon.	198,10	5,536	44,52	4,84	0,413	36,18	0,182	1,57	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	318,10	" "	51,90	" "	" "	51,90	0,163	" "	mouv.lent
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	318,10	85,25	76,82	4,28	0,467	61,67	0,192	1,67	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	498,10	97,25	89,58	6,80	0,270	75,67	0,152	1,33	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	491,91	223,25	172,64	1,121	1,780	83,39	0,169	3,27	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1031,91	223,25	204,37	5,80	0,345	36,29	0,162	1,44	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1031,91	397,25	303,98	1,46	1,370	179,86	0,172	2,73	
8	0,0026	<i>id.</i>	98,23	23,75	21,08	4,00	0,500	18,08	0,162	1,73	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	146,23	" "	23 "	" "	" "	23 "	0,158	" "	mouv.lent
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	266,23	" "	38,44	" "	" "	38,44	0,144	" "	<i>id.</i>
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	266,23	53,80	49,08	5,84	0,342	39,80	0,150	1,39	
Moyenne ...									0,164		
12	0,126	Suif.	125,09	11,80	10,88	23,00	0,087	9,77	0,078	0,83	
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	198,10	35,80	30,79	2,52	0,793	14,78	0,074	2,18	
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	198,10	23,80	21,22	4,29	0,466	11,82	0,060	1,67	
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	798,10	83,80	76,36	5,43	0,368	46,43	0,058	1,46	
16	<i>id.</i>	<i>id.</i>	798,10	71,80	66,57	9,56	0,209	49,57	0,062	1,12	
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	791,91	107,80	96,25	3,55	0,563	50,73	0,064	1,83	
18	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1199,91	120,79	110,04	7,23	0,276	77,21	0,063	1,29	
19	0,0026	<i>id.</i>	301,28	29,80	27,55	10 "	0,200	21,39	0,070	1,09	
Moyenne...									0,075		
20	0,0026	Saindoux.	302,28	29,80	27,42	8,54	0,234	20,21	0,066	1,16	
21	<i>id.</i>	<i>id.</i>	296,04	35,80	32,37	5,08	0,393	20,52	0,069	1,53	
Moyenne...									0,067		
22	0,126	Surf.onct.	791,91	216,79	179,67	1,64	1,220	81,57	0,101	2,70	
23	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1199,91	168,79	157,27	11,24	0,178	135,50	0,114	1,03	
24	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1199,91	216,79	197,49	5,12	0,390	149,79	0,115	1,50	
25	<i>id.</i>	<i>id.</i>	200,04	35,80	32,29	4,82	0,414	23,85	0,120	1,58	
26	<i>id.</i>	<i>id.</i>	200,13	23,80	22,17	15,65	0,127	19,58	0,097	0,98	
27	<i>id.</i>	<i>id.</i>	302,23	35,80	33,40	12,80	0,156	28,60	0,094	0,96	
Moyenne...									0,108		

*Observations.* On a vu dans le premier Mémoire, n<sup>o</sup> 26 et suivans, que le rapport du frottement à la pression pour le chêne glissant sur du chêne sans enduit, avait été trouvé égal à 0,478, tandis qu'on ne lui assignait jusqu'ici, d'après les expériences de Coulomb, pour valeur moyenne, que 0,11. Diverses circonstances que j'ai détaillées (n<sup>o</sup> 29 du premier Mémoire), m'avaient conduit à regarder comme probable que les bois sur lesquels ce célèbre ingénieur avait opéré, au lieu d'être parfaitement secs, étaient légèrement onctueux, par suite de l'usage de quelque corps gras employé par les ouvriers pour leur donner un poli apparent. Cette explication se trouve pleinement confirmée, je crois, par les résultats des onze premières expériences consignées dans le tableau ci-dessus. En effet je me suis servi, pour les faire, de savon bleu de Marseille de première qualité, très dur et très sec, et lorsque les pièces de chêne en avaient été bien frottées, puis essuyées, il ne paraissait pas qu'elles fussent seulement onctueuses : un observateur qui n'en eût pas été prévenu ne s'en serait peut-être pas aperçu, et cependant cela a suffi pour abaisser la valeur du rapport du frottement à la pression, de 0,478 à 0,164. Cette dernière valeur obtenue avec des surfaces très peu onctueuses se rapproche beaucoup de celle que l'on déduit des expériences de Coulomb, et est notamment la même que celle qui se conclut de ses deux premières expériences (1).

De plus, l'altération du poli des surfaces, la formation des grains noirâtres, cessent complètement dès qu'on a ainsi rendu les surfaces un peu onctueuses, et leur poli augmente. On se retrouve donc alors dans les circonstances décrites par Coulomb; ce qui me semble confirmer

---

(1) *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, t. X, p. 197.

pleinement l'explication que j'avais présentée comme une simple conjecture dans mon premier Mémoire. Je dois ajouter qu'il paraîtrait même que ce physicien a opéré sur des bois qui, dans quelques expériences étaient encore plus onctueux que ceux que j'avais simplement frottés de savon sec; car il a trouvé plusieurs fois le rapport du frottement à la pression simplement égal à 0,08 et même à 0,07; valeurs que je n'ai jamais obtenues qu'avec des enduits ou avec des surfaces très onctueuses.

On remarquera enfin que la loi de l'indépendance des surfaces se vérifie encore dans le cas actuel, quoique l'étendue de celles qui ont été mises en contact ait varié de 1 à 48. Quant à celles de l'indépendance de la vitesse et de la proportionnalité à la pression, elles sont manifestées par les résultats du tableau.

Les expériences 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, relatives au frottement du chêne sur le chêne, fibres parallèles, avec enduit de suif, montrent que les lois générales sont encore applicables à ce cas, et que la surface et la vitesse n'influent en rien sur le rapport du frottement à la pression, que nous trouvons égal à 0,075, au lieu de la valeur 0,035 que l'on déduit des expériences de Coulomb. Mais on doit observer que l'on ne conclut celle-ci qu'en admettant, avec ce physicien, que l'adhérence des surfaces enduites de suif occasionne une résistance moyenne de 34 kilogrammes par mètre carré, tandis que l'expérience 19, qui a été répétée, montre que l'étendue des surfaces n'a aucune influence, quoiqu'elle ait varié de 1 à 48. De plus, Coulomb indique que la résistance occasionnée par l'adhérence varie avec la vitesse, tandis que nous avons trouvé que tous les mouvemens accélérés le sont uniformément.

Ces observations s'appliquent également aux expériences

faites avec l'enduit de saindoux, et au cas où les surfaces étaient simplement onctueuses; on doit remarquer au sujet de ces dernières, qu'il est assez difficile d'obtenir le même degré d'onctuosité dans toutes les expériences; c'est ce qui explique les différences, d'ailleurs assez faibles, que l'on remarque dans les résultats.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

- 2° expérience, courbe des tensions;
- 4° et 8° expériences, courbes du mouvement et des tensions;
- 6° et 7° expériences, courbes du mouvement.

TABLEAU XXXVIII.

75. *Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur du chêne.*

Les fibres du bois sont perpendiculaires au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rdv}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouve- ment accéléra- trice à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0115	sans enduit	40,15	19,81	17,00	2,76	0,784	14,04	0,349	2,09	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	70,52	38,18	31,34	1,72	1,162	22,79	0,323	2,64	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	70,52	38,18	31,34	1,72	1,162	22,79	0,323	2,64	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	118,48	62,40	52,79	2,04	0,980	40,96	0,345	2,24	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	118,48	54,39	47,90	3,12	0,641	40,16	0,339	1,96	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	166,69	78,61	68,07	2,48	0,806	54,37	0,326	2,20	
							Moyenne...		0,336		
7	0,088	Suif.	493,15	83,80	75,16	3,16	0,632	43,37	0,087	1,94	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	493,15	121,25	100,20	1,64	1,218	39,94	0,079	2,70	
							Moyenne...		0,083		
9	<i>id.</i>	Saindoux.	493,15	49,25	45,27	7,32	0,273	31,54	0,064	1,25	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	493,15	73,25	65,60	3,88	0,515	36,69	0,080	1,75	
							Moyenne...		0,072		
11	<i>id.</i>	Surf. onct.	193,81	49,25	43,22	3,04	0,661	30,60	0,158	1,98	
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	493,82	119,25	96,52	3,08	0,649	63,84	0,129	1,97	
							Moyenne...		0,143		

*Observations.* Les six premières expériences de ce tableau ont eu pour objet de rectifier les résultats obtenus dans les mêmes circonstances en 1831, et consignés au tableau du premier Mémoire. Il semblait en effet, d'après leur examen, que dans le cas des petites surfaces, le frottement était plus grand que pour celles d'une certaine étendue; mais cette conclusion étant contraire à celles que j'avais été à même de déduire de toutes les autres expériences déjà faites, j'avais attribué l'augmentation observée dans ce cas particulier, au déchirement et à la carbonisation des surfaces, occasionés par la grande pression qu'elles supportaient, en égard à leur étendue, et c'est pour vérifier cette explication que j'ai repris cette série d'expériences en 1832, dans des circonstances identiques et avec les mêmes bois, mais sous des pressions moindres, afin de ne pas produire d'aussi grandes altérations dans l'état des surfaces. Les résultats consignés dans le tableau précédent montrent qu'en effet le frottement est dans ce cas, comme dans tous les autres observés jusqu'ici, indépendant de l'étendue des surfaces en contact, pourvu qu'il n'y ait ni déchirement ni carbonisation.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes du mouvement et des tensions de la 5<sup>e</sup> expérience du tableau ci-dessus.

## TABLEAU XXXIX.

76. *Expériences sur le frottement du chêne debout en mouvement sur du chêne sans enduit.*

Les fibres des bandes glissantes sont verticales ; celles des semelles sont horizontales, et parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre a C.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélééré en mètres de course.	Observations.
1	m. c. 0,059	sans enduit	kil. 118,49	kil. 49,25	kil. 39,78	mèt. 1,52	kil. 1,315	kil. 23,91	0,202	2,76	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	191,50	49,25	43,51	3,40	0,588	32,13	0,167	1,88	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	293,50	49,25	44,85	5,68	5,352	36,26	0,151	1,42	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	431,50	123,25	109,04	3,12	0,641	80,85	0,187	1,96	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	185,31	115,25	84,07	0,92	2,174	43,04	0,232	3,61	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	425,31	123,05	111,03	4,16	0,480	90,22	0,212	1,70	
Moyenne...									0,192		

*Observations.* On remarque après le glissement la formation de quelques grains de poussière de bois agglomérés, mais en moins grand nombre que dans le cas où les fibres des pièces frottantes sont parallèles ou perpendiculaires au sens du mouvement et horizontales. Dans la 4<sup>e</sup> expérience il y a eu sur les semelles quelques traces de carbonisation.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de la 2<sup>e</sup> expérience du tableau ci-dessus.

TABLEAU XL.

77. *Expériences sur le frottement du hêtre sur le chêne.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre α C.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléral à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,0902	Sulf.	501,68	71,80	43,67	7,04	0,284	29,07	0,058	1,32	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	501,68	71,80	62,74	2,76	0,724	26,26	0,052	2,09	
							Moyenne...		0,055		
3	<i>id.</i>	Sulf. onct.	189,49	35,80	32,52	5,68	0,365	25,66	0,135	1,50	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	189,49	59,80	50,32	1,96	1,02	30,62	0,161	2,28	
							Moyenne...		0,153		

TABLEAU XLI.

78 *Expériences sur le frottement de l'orme sur le chêne.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre α C.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléral à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,1243	Savon sec.	318,04	41,80	39,71	" "	" "	39,71	0,124	" "	mouv. lent.
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	318,04	59,80	54,93	6,44	0,310	44,87	0,141	1,28	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	771,85	151,25	143,69	" "	" "	143,69	0,147	" "	mouv. lent.
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	971,85	421,25	315,88	0,982	2,04	113,79	0,117	3,45	
5	0,0059	<i>id.</i>	314,14	49,28	46,79	" "	" "	46,79	0,149	" "	mouv. lent.
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	314,14	61,25	56,02	6,16	0,324	45,62	0,145	1,38	
							Moyenne...		0,137		



## Suite du tableau XLI.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouve- ment P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement en mètres de course.	OBSERVATIONS.
7	m. c. 0,0059	Suif.	kil. 110,14	kil. 11,80	kil. 10,66	mèt. 7,04	kil. 0,284	kil. 7,47	0,067	mèt. 1,30	
8	id.	id.	110,14	17,80	15,31	2,92	0,684	7,64	0,069	2,03	
9	0,1243	id.	971,85	73,25	69,59	» »	» »	69,59	0,071	» »	mouv. lent.
10	id.	id.	971,85	109,25	100,75	7,48	0,267	74,30	0,076	1,27	
							Moyenne...		0,070		
11	0,1243	Saindoux.	498,04	61,25	57,49	3,68	0,543	29,91	0,060	1,79	
12	id.	id.	791,65	73,25	68,04	10,36	0,193	42,46	0,053	1,00	
13	id.	id.	791,65	85,25	77,34	2,94	0,408	44,42	0,056	2,03	
							Moyenne...		0,060		
14	id.	Surf. onct.	791,65	169,25	149,16	2,92	0,684	94,21	0,119	2,03	
15	id.	id.	791,65	145,25	132,56	5,45	0,367	102,95	0,129	1,46	
16	id.	id.	791,65	193,25	173,08	1,72	1,162	87,31	0,110	2,64	
							Moyenne...		0,119		

*Observations.* L'usage du savon sec employé pour donner aux bois un poli apparent, leur communique un degré d'onctuosité suffisant pour abaisser le rapport du frottement à la pression de 0,45 (voyez tableau XI du premier Mémoire) à 0,137. Après plusieurs expériences, les bois paraissent très polis, et l'on n'aperçoit plus de grains agglomérés, quoique le traîneau ait été ramené en glissant avec sa charge.

Les expériences faites avec du suif pour enduit, offrent encore une vérification de la loi de l'indépendance de l'étendue des surfaces, qui ont varié dans le rapport de 1 à 21.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire plusieurs courbes minutes des expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions.

1<sup>re</sup> expérience, courbe des tensions.

11<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions.

TABLEAU XLII.

79. *Expériences sur le frottement du cuir de bœuf fort, tanné, en mouvement sur du chêne.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement, et le cuir est posé à plat.

NUMÉROS des expériences	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT	VITESSE du mouvement accrélé à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
									du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .		
	m. c.		kil.	kil.	kil.	mèt.	kil.	kil.		mèt.	
1	0,0588	sans enduit.	109,94	49,25	41,92	2,2	0,909	31,75	0,289	2,21	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	229,94	85,25	76,45	3,92	0,510	64,51	0,280	1,74	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	229,94	109,25	95,19	2,60	0,769	77,20	0,320	2,16	
Moyenne . . .									0,296		

*Observations.* Le cuir employé dans ces expériences est le même qui avait servi à celles de 1831, consignées dans le XVII<sup>e</sup> tableau du premier Mémoire, et qui avait été posé à plat; mais il avait été poli par le battage comme une semelle de soulier. Cela a suffi pour abaisser le rapport du frottement à la pression de 0,52 à 0,296. On rappellera que le cuir employé en 1831 était brut, et tel qu'il sort des mains du tanneur, ainsi qu'il en a été fait mention expresse dans une note du n<sup>o</sup> 58. La valeur moyenne, 0,296 du rapport du frottement à la pression déduite du tableau ci-dessus, diffère d'ailleurs assez peu de celle qui avait été trouvée en 1831 pour le cuir posé de champ,

pour qu'on puisse admettre que le frottement est le même dans les deux cas.

Comme exemple et preuve à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes du mouvement et des tensions de la 2<sup>e</sup> expérience du tableau ci-dessus.

TABLEAU LXIII.

80. *Expériences sur le frottement du fer en mouvement sur du chêne.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression. Q.	POIDS moteur pendant le mouvement. P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE	Frottement F.	RAPPORT	VITESSE du mouvement accélé à trois mètres de course.	Observations.
							accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$		du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$		
1	0,0084	Eau.	186,31	61,25	54,168	3,26	0,613	42,52	0,220	1,88	
2	id.	id.	312,31	79,25	75,29	" "	" "	75,29	0,241	" "	mouv.lent.
3	0,052	id.	315,51	115,25	101,32	2,88	0,694	79,00	0,250	2,04	
4	id.	id.	315,51	139,25	119,04	2,12	0,942	88,75	0,281	2,20	
5	id.	id.	675,51	235,25	200,56	3,80	0,526	164,35	0,243	1,76	
6	id.	id.	675,51	259,25	231,16	3,40	0,588	190,69	0,282	1,85	
							Moyenne...		0,256		
7	0,052	Savon sec.	1035,51	241,25	239,19	" "	" "	239,19	0,231	" "	mouv.lent.
8	id.	id.	249,70	49,25	46,78	" "	" "	46,78	0,190	" "	id.
9	id.	id.	249,70	61,25	57,29	15,88	0,126	54,09	0,216	0,97	
10	id.	id.	1035,51	361,25	313,96	2,4	0,833	226,04	0,218	2,15	
							Moyenne...		0,214		
11	0,052	Suif.	128,69	11,80	11,21	" "	" "	11,21	0,087	" "	mouv.lent.
12	id.	id.	128,69	23,80	20,57	2,83	0,700	11,24	0,087	2,06	
13	id.	id.	128,69	23,80	21,01	3,70	0,540	13,82	0,107	1,79	
14	id.	id.	128,69	35,80	28,58	1,48	1,350	10,60	0,082	2,73	
15	id.	id.	128,69	35,80	29,41	1,76	1,140	14,03	0,109	2,63	
16	id.	id.	501,51	49,25	45,71	10,72	0,186	36,20	0,072	1,00	
17	id.	id.	501,51	61,25	56,05	6,24	0,320	40,70	0,081	1,37	
18	id.	id.	501,51	73,25	65,22	3,54	0,565	36,34	0,072	1,83	
19	id.	id.	1035,51	79,25	75,29	" "	" "	75,29	0,072	" "	mouv.lent.
20	id.	id.	2001,51	175,25	165,48	" "	" "	165,48	0,083	" "	id.
21	id.	id.	2001,51	229,25	212,78	9,20	0,217	168,04	0,084	1,16	
							Moyenne...		0,085		

*Observations.* Les expériences sur le frottement du fer sur le chêne complètement mouillé, offrent une nouvelle vérification de la loi de l'indépendance des surfaces, puisque l'étendue de celles qui ont été mises en contact a varié de 1 à 16. On remarquera d'ailleurs que le frottement du fer sur du chêne mouillé est le même que celui du chêne sur du chêne mouillé. Les onze expériences relatives au frottement du fer sur du chêne avec enduit de suif, confirment toutes la loi de l'indépendance des vitesses, et leur accord permet d'assigner au rapport du frottement à la pression une valeur moyenne suffisamment exacte. On remarquera qu'elle est à peu près la même que celle que l'on déduit des expériences de Coulomb (1) dans le cas des petites vitesses; mais les différences énormes que présentent ces dernières ont conduit ce physicien à admettre que pour les surfaces d'une certaine étendue, le frottement augmente beaucoup avec la vitesse, tandis que nous voyons par le tableau précédent qu'il en est complètement indépendant, puisque les mouvemens accélérés l'ont été uniformément, et cependant nos expériences ont été faites sur une surface de 0<sup>m</sup>,052 tandis que la plus grande que Coulomb ait employée n'était que de 0<sup>m</sup>,035 environ. De plus, les pressions ont varié, dans nos expériences, de 128 kilogrammes à 2000 kilogrammes, tandis qu'il n'a pas dépassé celle de 825 kilogrammes environ, et les vitesses ont atteint 2<sup>m</sup>,73 par seconde. Nous avons donc opéré entre des limites bien plus étendues que Coulomb, sans que la loi de l'indépendance des vitesses ait cessé de se vérifier, et nous nous croyons autorisés à con-

---

(1) *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, t. X, p. 232 et suivantes.

clure que les anomalies qu'il a remarquées proviennent du peu de précision de ses moyens d'observation.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

9° expérience, courbe du mouvement.

11° expérience, courbe des tensions.

12° et 14° expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

TABLEAU XLIV.

81. *Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur du chêne.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accélé- ratrice $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la tension $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement mesuré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,048	Sans enduit.	129,66	61,17	66,28	4,70	0,418	60,76	0,46	1,59	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	129,66	73,19	75,15	3,10	0,645	66,63	0,51	1,98	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	436,48	264,54	231,15	2,60	0,769	106,94	0,45	2,13	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	796,48	493,25	446,69	4,42	0,452	409,99	0,51	1,64	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	796,48	493,25	442,84	3,35	0,597	398,60	0,50	1,88	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	796,48	565,25	480,56	1,96	1,020	397,75	0,50	2,29	
							Moyenne...		0,49		
7	<i>id.</i>	Savon.	129,66	49,25	41,65	2,08	0,961	28,85	0,222	2,23	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	202,67	49,25	45,39	8,00	0,250	40,23	0,198	1,20	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	250,24	49,25	46,79	" "	" "	46,79	0,187	" "	mouv.lent.
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	250,24	49,25	45,62	9,70	0,206	40,37	0,161	1,16	
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	442,67	85,51	81,23	" "	" "	81,23	0,183	" "	mouv.lent.
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	442,67	121,02	107,63	3,36	0,593	81,23	0,183	1,90	
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	436,48	169,25	137,27	1,28	1,561	75,33	0,172	3,05	
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1036,48	289,25	262,10	4,52	0,442	215,40	0,207	1,72	
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1036,48	409,25	332,21	1,42	1,408	183,45	0,177	2,74	
16	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1036,48	409,25	341,31	1,70	1,176	217,07	0,200	2,64	
							Moyenne...		0,189		

## Suite du tableau XLIV.

NUMÉROS des expériences	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accélé- ratrice $\frac{rda}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement acquies à trois mètres de contact. mèt.	OBSERVATIONS
17	0,048	Eau.	129,66	73,25	54,34	1,00	2,000	27,92	0,215	3,46	
18	id.	id.	316,48	115,25	98,21	2,08	0,961	67,22	0,212	2,23	
19	id.	id.	676,88	235,25	206,11	2,69	0,743	154,85	0,228	2,14	
							Moyenne...		0,218		
20	id.	Suif.	502,67	49,25	45,89	16,00	0,150	38,21	0,076	0,96	
21	id.	id.	502,67	73,25	64,90	3,30	0,606	33,90	0,069	1,92	
22	id.	id.	1996,48	229,25	213,76	11,48	0,174	178,35	0,088	0,99	
23	id.	id.	1996,48	277,25	251,22	4,52	0,442	161,27	0,080	1,72	
							Moyenne...		0,078		
24	id.	Saindoux.	496,48	73,25	67,73	3,44	0,581	38,33	0,077	1,88	
25	id.	id.	1000,67	73,25	69,59	" "	" "	69,59	0,069	" "	mouv. lent.
26	id.	id.	1000,48	145,25	130,62	4,00	0,500	79,63	0,079	1,73	
							Moyenne...		0,075		
27	0,0097	Huile.	122,43	17,80	15,72	4,00	0,500	9,48	0,076	1,73	
28	id.	id.	236,24	32,80	29,74	5,52	0,362	21,03	0,089	1,44	
29	id.	id.	236,24	44,80	39,86	2,96	0,674	23,63	0,100	2,02	
30	id.	id.	248,43	20,80	19,76	" "	" "	19,76	0,079	" "	mouv. lent.
31	0,048	id.	1042,67	79,25	75,30	" "	" "	73,30	0,072	" "	
32	id.	id.	1036,48	121,25	111,17	6,20	0,322	77,15	0,074	1,37	
							Moyenne...		0,075		
33	0,097	Surf. onct.	236,24	44,80	40,06	4,0	0,500	28,22	0,118	1,73	
34	id.	id.	434,43	44,80	42,56	" "	" "	42,56	0,090	" "	mouv. lent.
35	id.	id.	434,43	68,80	63,04	6,4	0,312	49,23	0,113	1,40	
							Moyenne...		0,104		

*Observations.* Les expériences sur le frottement de la fonte sur du chêne sans enduit ont confirmé ce qui avait été remarqué en 1831 sur celui du fer et du cuivre jaune sur le même bois. Les pièces de chêne se noircissent par suite de l'usure du métal; celui-ci perd le poli que les premiers essais lui avaient fait acquérir, sa surface se charge

de petits grains noirâtres et qui ne paraissent être autre chose que de la limaille très fine de fonte.

Les expériences faites avec enduit de savon sec montrent que le frottement de la fonte sur du chêne est dans ce cas sensiblement le même que celui du fer sur le même bois.

Le contact de la fonte et du chêne mouillés produit une action chimique par suite de laquelle le bois se décompose; sa surface prend une couleur noire très foncée, surtout à l'endroit où le traîneau est resté quelque temps en contact. Cette circonstance n'altère d'ailleurs en rien les lois observées jusqu'ici.

Les expériences faites avec enduit de suif confirment toutes la loi de l'indépendance des vitesses, de même que celles relatives au frottement du fer sur le chêne avec le même enduit. La même observation s'applique aux cas où l'on a employé le saindoux.

Les expériences où l'on s'est servi de l'huile d'olives pour enduit, ont de plus offert une vérification de la loi de l'indépendance des surfaces, qui ont varié à peu près dans le rapport de 1 à 5.

On remarquera en outre que le suif, le saindoux et l'huile, donnent la même valeur pour le rapport du frottement à la pression.

On observera enfin que, dans le cas où les surfaces sont simplement onctueuses, le frottement n'est pas aussi grand qu'il le deviendrait sans doute pour un mouvement longtemps prolongé.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus.

7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

- 17° expérience, courbe du mouvement.  
 25° expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions.  
 26° expérience, courbe du mouvement.  
 28° et 30° expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.  
 34° et 35° expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

TABLEAU XLV.

82. *Expériences sur le frottement du cuivre en mouvement sur du chéne.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rdw}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT		OBSERVATIONS.
									du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	
	m. c.		kil.	kil.	kil.	mèt.	kil.	kil.		mèt.	
1	0,0403	Suif.	497,98	85,25	73,97	2,52	0,793	33,71	0,067	2,18	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	504,17	49,25	45,21	7,56	0,264	31,64	0,062	1,27	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	989,98	121,25	110,85	5,76	0,347	75,84	0,076	1,45	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	989,98	121,25	109,81	4,60	0,433	66,12	0,066	1,70	
5	0,0131	<i>id.</i>	297,64	41,80	36,79	3,20	0,625	17,80	0,060	1,94	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	297,64	53,80	46,66	2,64	0,757	23,70	0,079	2,16	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	303,84	29,80	27,64	9,92	0,201	21,42	0,070	1,10	
							Moyenne...		0,069		
8	0,0403	Surf. onct.	497,98	73,25	67,06	6,20	0,322	50,72	0,102	1,37	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	504,17	49,25	46,79	" "	" "	46,79	0,099	" "	mouv. lent.
							Moyenne...		0,100		

*Observations.* Dans les expériences avec enduit de suif, on a vérifié la loi de l'indépendance des surfaces, qui ont varié de 1 à 4. La valeur moyenne du rapport du frottement à la pression diffère d'ailleurs fort peu de celles que l'on a obtenues dans les mêmes circonstances pour le fer et la fonte.



Dans le cas actuel, Coulomb (1) admettait encore que le frottement croissait avec la vitesse, tandis que toutes nos expériences nous montrent qu'il en est tout-à-fait indépendant, quoique les surfaces, les pressions et surtout les vitesses aient varié entre des limites plus étendues que dans les siennes. Nous sommes donc fondé à persister dans les observations et les conclusions déjà énoncées.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de deux expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2° et 7° expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

TABLEAU XLVI.

83. *Expériences sur le frottement du chanvre en brins, en mouvement sur du chêne.*

Les fils du chanvre sont perpendiculaires au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre aC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accélééré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,052	Eau.	kil. 146,25	kil. 85,25	kil. 68,409	mèt. 1,40	kil. 1,428	kil. 46,920	0,320	2,70	
2	id.	id.	140,06	61,25	55,119	4,28	0,467	48,450	0,345	1,67	
° Moyenne. . . .									0,332		

*Observations.* Ces expériences, applicables au cas où des pistons de pompe, garnis de chanvre, glisseraient dans des corps en chêne, ont eu principalement pour but de vérifier si la loi de l'indépendance de la vitesse

(1) *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, t. X, p. 234.

subsiste aussi pour les corps compressibles; elles l'ont pleinement confirmée.

## TABLEAU XLVII.

84. *Expériences sur le frottement de l'orme en mouvement sur de l'orme.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE de frotte- ment F.		RAPPORT du frottement alapression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course mèt.	OBSERVATIONS
							$\frac{rd}{dt}$	$\frac{2}{2C}$			
1	m. c. 0,1243	Surf. onct.	kil. 198,54	kil. 49,25	kil. 43,68	mèt. 3,48	kil. 0,574	kil. 32,06	0,160	mèt. 1,88	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	198,54	67,25	53,81	1,40	1,430	24,91	0,125	2,76	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	798,54	145,25	133,45	6,52	0,306	108,55	0,135	1,35	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	798,54	145,25	134,84	9,48	0,210	117,75	0,147	1,13	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	798,54	169,25	151,23	3,56	0,561	105,57	0,132	1,86	
							Moyenne...		0,140		
6	<i>id.</i>	Savon sec.	324,73	49,25	45,88	12,88	0,155	40,65	0,125	0,96	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	324,73	73,25	63,40	2,48	0,806	36,72	0,113	2,19	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,54	253,25	217,43	2,16	0,926	177,11	0,176	2,20	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,54	301,25	254,57	1,88	1,063	146,04	0,145	2,52	
							Moyenne...		0,139		

*Observations.* Les surfaces soumises aux cinq premières expériences sont indiquées comme étant onctueuses, quoique les semelles d'orme n'eussent jamais été frottées avec un corps gras jusqu'à cette époque; mais les bandes frottantes avaient servi antérieurement avec enduit de suif, et bien qu'on eût enlevé quatre à cinq millimètres de bois, elles paraissaient encore un peu onctueuses. La série suivante, où les pièces étaient frottées avec du savon sec, donnant la même valeur pour le rapport du frottement à la pression, cela montre combien il est facile d'être

induit en erreur sur le plus ou le moins de netteté des surfaces, si on ne les a pas fait préparer devant soi.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire, les courbes minutes de deux expériences du tableau ci-dessus, savoir :

6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

TABLEAU XLVIII.

85. *Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur de l'orme.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accélé- ratrice. $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélé à trois mètres de course. met.	OBSERVATIONS
1	Arêtes arr.	Sans enduit.	194,04	67,25	60,70	4,08	0,490	51,02	0,264	1,71	Les arêtes arrondies dépriment un peu sous la pression, et la surface de contact peut réelle- ment avoir environ 20 centimètres carrés.  mouv. lent.
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	200,43	73,25	64,71	3,16	0,632	51,12	0,254	1,95	
3	0,088	<i>id.</i>	201,26	85,25	74,47	2,72	0,735	59,40	0,295	2,10	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	201,26	85,25	69,54	1,52	1,314	41,77	0,207	2,71	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	795,07	229,25	216,50	3,76	0,8531	173,55	0,218	1,78	
							Moyenne...		0,246		
6	<i>id.</i>	Savon.	201,26	49,25	44,17	4,16	0,480	35,33	0,175	1,70	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	201,26	73,25	54,43	1,16	1,724	22,17	0,120	3,26	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	999,07	121,25	115,19	" "	" "	115,19	0,115	" "	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	999,07	217,25	196,16	4,24	0,471	148,16	0,148	1,69	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	999,07	253,25	217,77	2,20	0,909	125,20	0,125	2,24	
							Moyenne...		0,136		
11	<i>id.</i>	Suif.	498,10	49,25	45,43	8,24	0,242	33,14	0,066	1,18	
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	491,91	73,25	65,20	3,52	0,568	36,72	0,074	1,84	
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	491,91	73,25	64,76	3,2	0,625	23,43	0,068	1,94	
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	995,91	97,25	90,67	10,88	0,183	72,09	0,072	1,05	
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	995,91	145,25	131,41	4,48	0,446	86,14	0,086	1,73	
							Moyenne...		0,073		
16	<i>id.</i>	Saindoux.	995,91	97,25	89,88	8,16	0,245	65,01	0,065	1,19	
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	995,91	145,25	128,93	3,28	0,609	67,12	0,067	1,92	
							Moyenne...		0,066		
18	0,126	Suif. onct	491,91	97,25	88,97	5,92	0,337	72,07	0,146	1,42	
19	<i>id.</i>	<i>id.</i>	491,91	145,25	121,02	1,72	0,160	68,86	0,127	2,64	
							Moyenne...		0,136		

*Observations.* Les expériences relatives au frottement du chêne sur l'orme sans enduit présentent encore une vérification de la loi de l'indépendance des surfaces, puisque l'étendue de celles qui ont été mises en contact a varié depuis  $0^{\text{m}},0020$  au plus, jusqu'à  $0^{\text{m}},088$ , c'est-à-dire de 1 à 44, tandis que la valeur du rapport est restée la même.

On remarquera de plus que le frottement du chêne sur l'orme est beaucoup moindre que celui de l'orme sur le chêne. (*Voyez* le premier Mémoire, page 86.) Tandis qu'avec du savon sec, le frottement de l'orme sur l'orme est sensiblement le même que ceux de l'orme et du chêne glissant sur du chêne. Il paraît d'ailleurs qu'il suffit de frotter simplement le bois avec du savon sec, pour lui communiquer un degré d'onctuosité égal à celui qu'il acquiert après avoir été graissé complètement, puis essuyé. En effet on voit par le tableau précédent, que les surfaces qui, après avoir été enduites de suif ou de saindoux, ne sont plus qu'onctueuses, donnent la même valeur pour le rapport du frottement à la pression, que celles qui ont été frottées de savon. Cela ne veut pas dire qu'après des glissemens répétés ce rapport resterait le même dans les deux cas, attendu que l'onctuosité produite par les graisses peut pénétrer plus avant et être plus durable que celle qu'occasionne le savon sec.

Enfin le suif et le saindoux paraissent produire sensiblement le même effet, et ce qui est fort remarquable, c'est qu'avec ces enduits le rapport du frottement à la pression est aussi à très peu près le même pour le fer, la fonte, le cuivre, le chêne ou l'orme glissant sur du chêne ou de l'orme, parallèlement aux fibres de ces derniers.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec

ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

4<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions ;

6<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement ;

11<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions.

TABLEAU XLIX.

86. *Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur l'orme.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre aC.	FORCE accéléra- trice		Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélé. à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
							$\frac{rdv}{dt} = 2a$	$\frac{2}{Q}$				
	m. c.		kil.	kil.	kil.	met.	kil.	kil.			met.	
1	0,0097	Sans enduit.	200,24	49,25	44,99	6,12	0,326	38,34	0,191	1,39		
2	id.	id.	200,24	61,25	53,83	3,00	0,666	40,23	0,191	1,99		
3	id.	id.	398,24	97,25	88,58	5,32	0,376	73,32	0,184	1,49		
4	id.	id.	398,24	121,25	107,39	3,16	0,632	51,74	0,205	1,95		
							Moyenne . . .		0,195			
5	0,048	Huile d'oliv.	500,93	49,25	44,95	6,02	0,332	28,00	0,056	1,41		
6	id.	id.	500,93	73,25	65,43	3,72	0,537	38,01	0,077	1,79		
							Moyenne . . .		0,061			
7	0,048	Suif.	500,93	49,25	45,45	8,40	0,238	33,54	0,066	1,17		
8	id.	id.	500,93	73,25	66,27	4,69	0,426	44,52	0,088	1,60		
							Moyenne . . .		0,077			
9	id.	Surf. onct.	500,93	73,25	69,90	9,36	0,212	57,07	0,113	1,15		
10	id.	id.	500,93	91,25	82,25	4,28	0,467	59,41	0,118	1,67		
							Moyenne . . .		0,125			
11	id.	Saindoux et plombag.	500,93	49,25	45,88	12,88	0,155	37,97	0,075	0,95		
12	id.	id.	500,93	73,25	66,57	5,16	0,387	46,80	0,093	1,49		
13	id.	id.	500,93	91,25	81,54	3,68	0,543	53,81	0,107	1,80		
							Moyenne . . .		0,091			
14	id.	Surf. onct.	500,93	73,25	68,84	22,66	0,088	64,34	0,128	0,83		
15	id.	id.	500,93	91,25	84,53	9,00	0,222	73,20	0,146	" "	mouv. lent.	
							Moyenne . . .		0,137			

*Observations.* Les expériences contenues dans ce tableau confirment toutes que le frottement est indépendant de la vitesse.

Il ne paraît pas, d'après les résultats des expériences avec enduit de saindoux et de plombagine, qu'il y ait avantage à employer cette composition, et après qu'on l'a essuyée, les surfaces ne sont pas plus onctueuses que quand on s'est servi de suif.

On a remarqué encore dans le glissement de la fonte sur l'orme sans enduit, que les surfaces s'usaient, et qu'il se déposait sur les semelles d'orme une poussière noirâtre de limaille de fonte très fine. Les semelles d'orme se noircissent par le passage répété du traîneau; mais ces altérations sont d'ailleurs assez faibles.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

5<sup>e</sup> expérience, courbe des tensions ;

6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions ;

8<sup>e</sup> expérience, courbe des tensions ;

11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

TABLEAU L.

87. *Expériences sur le frottement du fer en mouvement sur de l'orme.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	0,052	Sans enduit.	208,39	73,25	66,69	5,32	0,376	58,71	0,282	1,48	
2	id.	id.	208,39	85,25	75,93	3,52	0,568	63,62	0,303	1,83	
3	id.	id.	1006,20	217,25	206,39	" "	" "	206,39	0,205	" "	mouv. lent
4	id.	id.	1006,20	265,25	247,16	11,44	0,174	229,21	0,229	1,02	
5	id.	id.	1006,20	313,25	285,48	5,12	0,390	245,49	0,243	1,50	
Moyenne...									0,252		
6	id.	Suif.	507,96	49,25	45,51	8,84	0,226	33,81	0,066	1,14	
7	id.	id.	507,96	73,25	65,75	3,94	0,507	39,49	0,079	1,74	
8	id.	id.	508,39	49,25	45,83	11,88	0,168	37,16	0,073	1,00	
9	id.	id.	508,39	97,25	84,20	2,44	0,819	41,92	0,083	2,21	
10	id.	id.	994,20	145,25	132,93	6,02	0,348	97,67	0,097	1,40	
11	id.	id.	994,20	193,25	167,10	2,34	0,854	80,56	0,081	2,16	
Moyenne...									0,078		
12	id.	Saindoux.	994,20	145,25	129,73	3,44	0,581	70,85	0,071	1,89	
13	id.	id.	1000,39	85,25	80,99	" "	" "	80,99	0,080	" "	mouv. lent
Moyenne...									0,076		
14	id.	Huile.	507,96	49,25	44,80	5,52	0,362	26,16	0,050	1,46	
15	id.	id.	507,96	73,25	64,64	3,12	0,641	31,45	0,061	1,96	
Moyenne...									0,055		
16	id.	Surf onct.	502,20	91,25	84,07	7,36	0,271	70,04	0,137	1,26	
17	id.	id.	502,20	109,25	99,02	4,72	0,423	77,36	0,154	1,54	
18	id.	id.	508,39	91,25	83,00	5,20	0,384	63,18	0,124	1,50	
Moyenne...									0,138		

*Observations.* Le frottement répété du fer sur l'orme sans enduit, produit encore une légère altération des surfaces, mais bien moins sensible que dans le cas où le fer glisse sur du chêne.

C'est à l'époque où ces expériences ont été faites, que l'on a commencé à employer les galets de direction, au lieu de la latte mise en usage jusque alors, et, afin de comparer l'influence de ces deux appareils sur les résultats des expériences, on a fait une partie de celles qui sont rapportées dans le tableau ci-dessus, avec la latte directrice, et l'autre partie avec les galets, toutes les autres circonstances étant d'ailleurs les mêmes. Les valeurs obtenues pour le rapport du frottement à la pression n'ayant pas varié entre des limites plus grandes que de coutume, on en a conclu que l'un ou l'autre mode de direction n'apportait au mouvement qu'une résistance tout-à-fait négligeable dans des observations de ce genre, et d'après le degré d'exactitude qu'on pouvait se promettre des autres moyens d'observation mis en usage.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

8°, 13°, 14° et 15° expérience, courbes du mouvement et courbes des tensions.

### TABLEAU LI.

#### 88. *Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur la fonte.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre c.	FORCE accéléra- trice $\frac{rdw}{dt} = \frac{2}{c}$	Frottement F.	RAPPORT du frotte- ment à la pres- sion $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouve- ment en trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	0,0096	Sans enduit.	507,86	193,25	182,46	36,10	0,055	179,61	0,352	0,57	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	507,86	265,25	234,22	2,96	0,675	199,28	0,392	2,01	
Moyenne . . .									0,372		



TABLEAU LII.

89. *Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur la fonte.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,088	Surf. onct.	1002,66	193,25	181,51	19,20	0,104	170,98	0,175	0,79	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,66	242,25	216,55	3,80	0,526	162,80	0,162	1,77	
							Moyenne. . .		0,168		
3	<i>id.</i>	Suif.	1002,66	193,25	167,24	2,36	0,847	80,69	0,080	2,16	

TABLEAU LIII.

90. *Expériences sur le frottement de l'orme en mouvement sur la fonte.*

Les fibres de l'orme sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,1243	Suif.	1000,11	67,25	62,88	» »	» »	62,88	0,062	» »	mouv. lent.
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1000,11	193,25	165,74	2,16	0,925	71,40	0,071	2,20	
							Moyenne. . .		0,066		
3	<i>id.</i>	Surf. onct.	1000,11	193,25	175,82	5,00	0,400	135,06	0,135	1,55	

*Observations.* Chacune des expériences de ce tableau a été répétée deux fois, et a donné le même résultat.

## TABLEAU LIV.

## 91. Expériences sur le frottement du charme en mouvement sur de la fonte.

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mou- vement. P.	TENSION de la corde pendant le mou- vement T	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rda}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélére à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0096	m. c.	kil.	kil.	kil.	mit.	kil.	kil.		mèt.	
2	0,0336	Sans enduit.	207,24	121,25	102,37	1,92	1,040	80,42	0,388	2,50	
3	id.	id.	210,91	145,25	111,08	1,08	1,851	72,22	0,342	3,24	
4	0,0096	id.	210,91	145,25	117,69	1,44	1,388	87,76	0,416	2,73	
5	0,0336	id.	213,43	97,25	88,54	5,24	0,381	79,48	0,372	1,49	
6	id.	id.	438,91	241,25	215,13	3,49	0,573	189,49	0,431	1,88	
		id.	438,91	241,25	212,41	2,85	0,700	181,09	0,414	2,05	
							Moyenne...		0,394		
7	0,0096	Suif.	131,62	11,80	10,72	8,00	0,250	7,36	0,056	1,21	
8	id.	id.	261,40	29,80	27,29	7,32	0,273	20,15	0,076	1,27	
9	id.	id.	501,43	29,30	28,01	" "	" "	28,01	0,055	" "	mouv. lent.
10	id.	id.	501,43	47,80	44,49	12,08	0,165	36,06	0,071	1,00	
11	id.	id.	501,43	71,80	64,65	4,28	0,467	40,78	0,081	1,67	
12	0,0336	id.	504,91	47,80	49,02	16,14	0,123	42,70	0,077	0,93	
13	id.	id.	504,91	71,80	64,93	4,64	0,431	42,75	0,078	1,62	
14	id.	id.	504,91	107,80	98,39	2,20	0,909	35,61	0,070	2,18	
							Moyenne...		0,070		
15	0,0096	Saindoux.	261,43	23,80	22,17	15,68	0,127	18,80	0,072	0,98	
16	id.	id.	501,43	71,80	64,17	3,76	0,531	37,08	0,075	1,78	
17	id.	id.	501,43	47,80	44,72	13,56	0,147	37,20	0,074	0,95	
							Moyenne...		0,071		
18	id.	Saindoux et plombagine.	213,43	23,80	21,33	4,68	0,427	12,05	0,056	1,61	
19	id.	id.	261,43	23,80	19,99	2,20	0,909	14,14	0,054	2,18	
20	id.	id.	261,43	35,80	31,39	3,12	0,641	14,38	0,055	1,96	
21	id.	id.	261,43	35,80	31,786	3,70	0,540	17,45	0,066	1,80	
							Moyenne...		0,058		
22	0,0096	Huile.	261,43	35,80	32,10	4,28	0,462	19,84	0,075	1,67	
23	id.	id.	501,43	47,80	43,97	7,60	0,263	30,53	0,068	1,25	
24	id.	id.	501,43	59,80	53,67	4,12	0,485	29,87	0,060	1,70	
25	id.	id.	501,43	59,80	54,35	5,28	0,378	35,04	0,069	1,48	
							Moyenne..		0,068		

## Suite du tableau LIV.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rdv}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
26	0,0096	Asphalie.	261,43	23,80	21,96	9,78	0,204	16,54	0,063	1,08	
27	<i>id.</i>	<i>id.</i>	261,43	47,80	40,40	2,08	0,961	14,90	0,057	2,20	
28	<i>id.</i>	<i>id.</i>	501,34	57,80	52,25	4,70	0,425	21,72	0,061	1,60	
							Moyenne...		0,060		
29	<i>id.</i>	Cambouis.	501,43	59,80	55,76	13,04	0,153	47,94	0,095	0,96	
30	<i>id.</i>	<i>id.</i>	501,43	83,80	76,60	6,0	0,333	59,58	0,095	1,42	
							Moyenne...		0,095		
31	<i>id.</i>	Surf. onct.	501,43	83,80	78,06	12,00	0,166	69,58	0,138	0,99	
32	<i>id.</i>	<i>id.</i>	501,43	83,80	76,96	11,13	0,179	67,81	0,135	1,03	
							Moyenne...		0,136		

*Observations.* Les expériences sur le frottement du charme glissant sur la fonte sans enduit, offrent une nouvelle preuve que cette résistance est indépendante de l'étendue des surfaces en contact, et de la vitesse du mouvement. Nous sommes donc autorisés à rejeter les conclusions contraires que Coulomb déduit, page 258 du Mémoire cité, de ses considérations théoriques sur le frottement.

Nous ferons remarquer, qu'après avoir glissé à plusieurs reprises sans enduit, les pièces de charme étaient noircies par la fonte, et offraient l'apparence d'un poli métallique; ce qui montre que dans ce cas encore il y a usure des surfaces.

Les expériences faites avec enduit de suif sont aussi une nouvelle confirmation des deux lois énoncées; on voit d'ailleurs qu'il paraît assez indifférent d'employer, dans le cas actuel, du suif, du saindoux ou de l'huile, puisque

avec ces trois enduits le rapport du frottement à la pression reste sensiblement le même.

Le mélange de quatre parties de saindoux et d'une partie de plombagine semble offrir quelque avantage ; mais l'onctuosité que les surfaces conservent après avoir été essuyées, ne paraît pas plus grande dans ce cas qu'avec les autres enduits.

On a aussi examiné l'effet de la substance appelée graisse d'asphalte (1), que l'on exploite à Bechelbronn, département du Bas-Rhin, et qu'on emploie depuis longtemps dans le pays pour lubrifier les essieux des voitures, etc.

Les résultats des expériences relatives à cet enduit gluant et très visqueux montrent que le frottement reste encore, dans ce cas, indépendant de la vitesse, puisque tous les mouvemens accélérés l'ont été uniformément. Il ne paraît pas d'ailleurs que pour adoucir le frottement des bois et des métaux, cet enduit soit préférable à ceux que l'on emploie ordinairement, et je dois ajouter que quand les surfaces n'en sont plus abondamment pourvues, la résistance augmente rapidement et obtient promptement une valeur presque égale à celle que l'on a trouvée lorsqu'il n'y avait pas du tout d'enduit, ainsi que je l'ai constaté par plusieurs expériences ; tandis qu'avec les corps gras proprement dits, elle reste au-dessous de cette limite bien long-temps encore après qu'on a enlevé ou usé l'enduit.

Le cambouis employé comme enduit avait été relevé sur des essieux de voitures, après un long usage, on l'avait

---

(1) Cette substance est, à proprement parler, du *bitume malthe* ou *goudron minéral* ; elle est visqueuse, d'un brun rougeâtre, et ressemble beaucoup à un sirop de mélasse très épais.

purgé en partie des corps étrangers qu'il contenait d'abord, en le faisant fondre; après s'être refroidi il avait acquis une grande consistance, et peut être considéré comme ayant atteint la plus grande dureté que des mouvemens répétés puissent lui donner. Malgré cette circonstance, le frottement n'en est pas moins indépendant de la vitesse.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1<sup>re</sup> expérience, courbe du mouvement;

4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions.

*Nota.* La courbe du mouvement et celle des tensions de la 17<sup>e</sup> expérience, tracées par les instrumens d'observation, sont représentées à l'échelle des  $\frac{2}{3}$  de la grandeur naturelle, Pl. XI, fig. 1 et fig. 2, et la courbe relevée du mouvement dans cette expérience, est représentée Pl. XIII, fig. 1.

TABLEAU LV.

92. *Expériences sur le frottement du gaiac en mouvement sur la fonte.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre zC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement écrité à trois métrés course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,0273	Suif.	997,98	95,80	89,42	12,88	0,15	73,85	0,074	0,95	
2	id.	Huile.	997,98	95,80	89,39	12,60	0,18	73,51	0,073	0,99	
3	id.	id.	997,98	119,80	110,51	7,50	0,26	83,78	0,083	1,26	
4	id.	id.	997,98	119,80	109,41	5,60	0,357	73,53	0,073	1,43	
							Moyenne...		0,076		
5	id.	Suif.onct.	493,98	71,80	67,50	24,00	0,083	63,33	0,128	0,80	
6	id.	id.	493,98	71,80	67,70	35,00	0,057	64,83	0,131	0,58	
7	id.	id.	493,98	95,80	84,27	2,92	0,688	49,63	0,100	2,03	
8	id.	id.	493,98	119,80	103,82	2,44	0,819	62,59	0,126	2,21	
							Moyenne...		0,121		

*Observations.* Le rapport du frottement à la pression paraît, d'après les résultats du tableau ci-dessus, être le même avec l'enduit de suif qu'avec celui d'huile, ainsi qu'on l'a déjà remarqué pour d'autres corps. De plus, cette valeur commune est la même que l'on a déjà trouvée pour les autres bois mis en expérience dans des circonstances analogues.

On a cherché à faire glisser du bois de gaïac sans enduit sur de la fonte, mais on a remarqué que le bois s'encras-  
sait, devenait moins doux au toucher, et que le frottement augmentait à mesure qu'on multipliait les expériences.

TABLEAU LVI.

93. *Expériences sur le frottement du poirier sauvage en mouvement sur la fonte.*

Les fibres du bois sont parallèles au sens du mouvement.

NOMBRES des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice. $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{3}C$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accélééré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	0,0328	Sans enduit.	211,04	121,25	105,64	2,56	0,781	88,84	0,421	2,17	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	211,04	145,25	122,59	1,92	1,052	100,04	0,471	2,50	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	439,04	241,25	216,95	3,72	0,537	192,26	0,437	1,79	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	439,04	241,25	216,22	3,00	0,666	183,43	0,417	2,00	
Moyenne...									0,436		
5	<i>id.</i>	Suif.	505,23	47,80	43,44	5,44	0,367	24,54	0,050	1,46	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,23	71,80	64,71	4,36	0,458	41,12	0,080	1,62	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,23	71,80	64,80	3,68	0,543	36,12	0,071	1,80	
Moyenne...									0,067		
8	<i>id.</i>	Saindoux.	505,23	47,80	43,68	6,20	0,322	27,10	0,053	1,37	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,23	71,80	63,95	3,56	0,561	35,06	0,069	1,83	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,23	71,80	64,86	4,56	0,438	42,30	0,083	1,71	
Moyenne...									0,068		
11	<i>id.</i>	Suif fonte.	505,23	95,80	89,42	12,84	0,155	81,44	0,160	0,96	
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,23	119,80	110,17	7,28	0,294	95,03	0,188	1,28	
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,23	119,80	108,38	4,52	0,442	85,62	0,170	1,72	
Moyenne...									0,173		

*Observations.* On remarquera que le frottement du poirier sauvage sur la fonte sans enduit diffère très peu de celui du chêne et du charme dans les mêmes circonstances, et qu'avec des enduits il est encore très sensiblement le même que celui du charme et du gâiac. Quant au cas où les surfaces sont seulement onctueuses, s'il paraît plus grand d'après le tableau ci-dessus, cela tient sans doute à ce que les deux bois n'offraient pas identiquement le même degré d'onctuosité.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement;

8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions.

TABLEAU LVII.

94. *Expériences sur le frottement du cuir de bœuf fort, tanné, à plat, en mouvement sur la fonte.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression	POIDS	TENSION	Paramètre αC.	FORCE	Frottement	RAPPORT	VITESSE du mouvement accélééré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
			Q.	moteur pendant le mouvement P.	de la corde pendant le mouvement T.		accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$		F		
m. c.			kil.	kil.	kil.	mét.	kil.	kil.		mét.	
1	0,0386	Sans enduit.	213,57	145,25	132,32	5,08	0,193	123,67	0,579	1,53	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	501,57	289,25	274,79	" "	" "	274,79	0,540	" "	mouv. lent.
3	<i>id.</i>	Eau.	131,95	85,25	70,18	1,63	1,227	53,79	0,559	2,70	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	131,95	73,25	60,69	1,72	1,162	45,18	0,342	2,64	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	131,95	61,25	53,88	3,04	0,657	45,11	0,342	1,98	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,57	443,25	312,65	0,80	2,500	184,59	0,368	3,87	
							Moyenne...		0,365		
7	<i>id.</i>	Suif.	505,15	97,25	87,87	6,70	0,298	74,00	0,146	1,38	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,15	97,25	90,02	8,48	0,230	78,16	0,154	1,18	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,15	145,25	120,74	2,61	0,767	87,25	0,172	2,16	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,15	193,25	158,88	1,56	1,280	82,97	0,164	2,76	
							Moyenne...		0,159		

## Suite du tableau LVII.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\alpha}{dt} = \alpha C$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
11	m. c. <i>id.</i>	Huile.	kil. 135,34	kil. 17,80	kil. 16,91	mèt. » »	kil. » »	kil. 16,91	0,124	» »	mouv.lent.
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	135,34	41,80	34,59	1,80	1,111	19,28	0,142	2,58	
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,15	67,25	63,89	» »	» »	63,87	0,126	» »	mouv.lent.
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,15	97,25	88,97	5,92	0,337	71,61	0,141	1,40	
							Moyenne....		0,133		
15	<i>id.</i>	Surf.onct.	505,15	145,25	133,52	6,6	0,303	117,92	0,233	1,42	Le cuir est onctueux.
16	<i>id.</i>	<i>id.</i>	217,15	61,25	56,12	6,4	0,312	49,27	0,226	1,42	La fonte est mouillée d'eau.
							Moyenne...		0,229		

*Observations.* Quoique le cuir soit un corps mou et très compressible, le frottement n'en reste pas moins indépendant de la vitesse.

Les expériences faites avec l'enduit d'eau s'appliquent aux pistons des pompes garnies de cuir embouti, et l'on voit par le tableau ci-dessus qu'il y aurait avantage à employer des cuirs préalablement imbibés de graisse.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

8° et 14° expériences, courbes du mouvement et des tensions;

13° expérience, courbe des tensions.



TABLEAU LVIII.

95. *Expériences sur le frottement du cuir de bœuf tanné, de champ, en mouvement sur de la fonte.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre aC.	FORCE accéléra- trice $\frac{r\dot{\omega}}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléral à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,0042	Eau.	kil 136,50	lil. 49,25	lil. 43,06	mèt. 2,90	lil. 0,690	lil. 33,47	0,245	mèt. 2,03	
2	id.	id.	136,50	61,25	50,59	1,70	1,170	34,32	0,245	2,64	
3	id.	id.	270,30	85,25	76,13	3,66	0,546	61,15	0,226	1,82	
							Moyenne...		0,338		
4	id.	Huile.	217,15	49,25	43,24	3,04	0,657	28,71	0,132	1,98	
5	id.	id.	500,31	67,25	63,88	» »	» »	63,88	0,127	» »	mouv.lent.
6	id.	id.	500,31	97,25	88,41	6,84	0,292	73,52	0,146	1,33	
							Moyenne...		0,135		

*Observations.* En comparant ces résultats à ceux du tableau précédent, on voit qu'avec de l'eau ou de l'huile, le rapport du frottement à la pression est le même quand le cuir est posé de champ ou à plat; on a fait remarquer au tableau n° 7, qu'il en était de même pour le frottement du cuir sur le chêne sans enduit. Il semble donc qu'on est autorisé à admettre cette analogie pour les autres cas non expérimentés.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2° et 3° expériences, courbes du mouvement;

4° et 6° expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions;

5° expérience, courbe des tensions.

## TABLEAU LIX.

96. Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur la fonte.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement succédant à un mètre de course	Observat. notew.
1	0,036	Sans enduit.	224,94	49,25	43,43	3,26	0,619	29,24	0,130	1,94	
2	id.	id.	224,94	61,25	51,41	1,92	1,041	27,56	0,122	2,50	
3	id.	id.	494,74	145,25	128,46	3,08	0,649	95,74	0,193	1,98	
4	id.	id.	494,74	193,24	152,55	1,24	1,612	71,27	0,144	3,10	
5	id.	id.	500,93	79,25	75,29	" "	" "	75,29	0,150	" "	Mouv très lent.
6	id.	id.	2000,74	361,25	338,06	14,00	0,142	309,11	0,154	0,99	
7	id.	id.	2000,74	421,25	392,59	10,88	0,183	355,27	0,177	1,06	
8	id.	id.	2000,74	479,25	430,53	3,80	0,526	323,26	0,161	1,77	
							Moyenne...		0,152		
9	id.	Eau.	500,74	181,25	163,76	4,60	0,434	141,61	0,282	1,71	
10	id.	id.	500,74	229,25	196,31	2,12	0,943	147,18	0,293	2,22	
11	id.	id.	998,74	349,25	331,79	" "	" "	331,79	0,332	" "	Mouv. uni- forme à la vitesse de 0m,478 en 1"
12	id.	id.	998,74	397,25	365,65	6,68	0,299	335,21	0,335	1,38	
							Moyenne...		0,314		
13	id.	Savon.	494,74	91,25	86,69	" "	" "	86,69	0,175	" "	mouv.lent.
14	id.	id.	494,74	145,25	130,48	3,92	0,510	104,77	0,211	1,73	
15	id.	id.	494,74	169,25	145,90	2,28	0,877	101,78	0,205	2,16	
							Moyenne...		0,197		
16	0,036	Suif.	224,94	23,80	22,61	" "	" "	22,61	0,100	" "	mouv.lent.
17	id.	id.	224,94	35,80	29,69	6,40	0,312	22,85	0,101	1,39	
18	id.	id.	500,31	49,25	46,78	" "	" "	46,78	0,093	" "	mouv.lent.
19	id.	id.	500,31	91,25	81,25	3,48	0,574	51,98	0,103	1,88	
20	id.	id.	500,31	109,25	96,52	3,08	0,649	53,42	0,106	1,97	
21	id.	id.	1004,31	133,25	122,91	7,50	0,266	95,81	0,095	1,28	
22	id.	id.	1004,31	133,25	124,48	13,20	0,151	110,34	0,109	0,94	Mouvem. très lent à la vitesse moyenne de 0m,0015 en 1"
23	id.	id.	1004,31	193,25	172,16	3,28	0,609	110,04	0,109	1,92	
24	id.	id.	2804,74	283,25	269,09	" "	" "	269,09	0,096	" "	
25	id.	id.	502,45	49,25	46,78	" "	" "	46,78	0,093	" "	mouv.lent.
							Moyenne...		0,100		

## Suite du tableau LIX.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouve- ment P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre zC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{zC}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
26	m. c. 0,036	Saindoux.	500,31	58,71	53,82	6,60	0,303	38,37	0,076	1,38	
27	id.	id.	500,31	58,71	53,56	5,80	0,344	36,02	0,071	1,44	
28	id.	id.	500,31	60,71	54,95	4,58	0,436	32,72	0,065	1,71	
29	id.	id.	500,31	60,71	54,87	4,64	0,431	32,89	0,066	1,70	
30	id.	id.	500,31	62,71	57,26	5,80	0,340	38,91	0,077	1,44	
31	id.	id.	500,31	62,71	56,41	4,25	0,470	32,44	0,064	1,68	
32	id.	id.	500,31	62,73	56,02	4,40	0,454	32,97	0,065	1,66	
33	id.	id.	500,31	62,73	56,41	4,25	0,470	32,44	0,064	1,68	
34	id.	id.	500,31	87,71	76,24	2,57	0,778	56,57	0,073	2,17	
35	id.	id.	500,31	87,71	75,75	2,40	0,833	33,07	0,066	2,22	
36	id.	id.	500,31	87,71	76,59	2,70	0,740	38,85	0,077	2,08	
Moyenne . . .									0,070		
37	0,0052	Saindoux et plombagine.	508,45	55,25	49,91	4,60	0,434	26,43	0,052	1,70	
38	id.	id.	508,45	61,25	54,93	4,04	0,495	29,29	0,057	1,73	
Moyenne . . .									0,055		
39	0,036	Huile.	224,93	35,80	31,25	2,96	0,675	15,78	0,070	2,01	
40	id.	id.	224,93	47,80	41,73	1,60	1,250	14,07	0,063	2,71	
41	id.	id.	224,93	59,80	47,88	1,42	1,408	15,60	0,069	2,74	
42	id.	id.	2804,74	283,25	259,90	5,80	0,344	161,59	0,058	1,44	
43	id.	id.	2804,74	337,25	305,15	4,37	0,457	174,54	0,062	1,64	
Moyenne . . .									0,064		
44	0,0036	Surf. oncr.	224,93	47,80	42,63	3,80	0,526	30,57	0,136	1,77	
45	id.	id.	224,93	59,80	51,60	2,40	0,833	32,70	0,145	2,20	
46	id.	id.	224,93	59,80	51,89	2,60	0,769	34,25	0,152	2,16	
Moyenne . . .									0,144		

*Observations:* L'emploi fréquent et général que l'on fait aujourd'hui de la fonte dans la construction des machines rendant le cas actuel un des plus importants à examiner, j'ai entrepris à cette occasion un grand nombre d'expériences, soit pour constater de nouveau les lois démontrées par les résultats précédens, soit pour as-

signer des valeurs moyennes suffisamment exactes du rapport du frottement à la pression. Je vais entrer dans quelques détails sur les circonstances et les conséquences de ces expériences.

Remarquons d'abord que le frottement de la fonte glissant sans enduit sur de la fonte n'est que 0,152 de la pression, tandis que, quand la fonte se meut sur du chêne sans enduit, nous avons vu par le tableau XLIV qu'il en était les 0,49 : cela confirme l'observation déjà faite, n° 54, page 104 du premier Mémoire, sur l'inexactitude de cette espèce d'axiome généralement admis, que le frottement est moindre entre des corps d'espèces différentes qu'entre ceux de même espèce; et comme d'ailleurs il y a aussi des corps d'espèces différentes pour lesquels le frottement est moindre que pour certains autres corps de même espèce, ainsi qu'on peut le voir par l'examen des résultats consignés dans les divers tableaux, on voit qu'il n'y a rien d'absolu à dire à ce sujet.

Le glissement répété de la fonte sur de la fonte sans enduit a offert un nouvel exemple de l'altération des surfaces, mais à un degré très faible. Après de nombreux passages, les semelles et les bandes frottantes paraissaient bien polies, il se formait seulement à leur surface une poussière noire, fine, métallique, de limaille de fonte, même sous des pressions très faibles de 224<sup>k</sup>,94 sur 0<sup>m</sup><sup>c</sup>,0360 ou 0<sup>k</sup>,62 par centimètre carré, et les bandes offraient en quelques endroits de petites raies parallèles au sens du mouvement; ces sillons paraissaient formés par de petits grains métalliques qui les auraient parcourus dans ce sens. Cet effet, tout-à-fait analogue à ce que l'on a observé pour les bois, est d'ailleurs beaucoup moins sensible dans le cas actuel; ce qui tient sans doute à la dureté et surtout à la constitution du métal, dont les particules

n'affectent pas une disposition filamenteuse. Nous verrons plus tard que cette circonstance paraît avoir une influence notable sur l'altération des surfaces glissant sans enduit les unes sur les autres.

Un fait remarquable qui se trouve constaté par les résultats du tableau ci-dessus, c'est que l'eau est pour la fonte un mauvais enduit; on voit, en effet, qu'avec ce liquide le rapport du frottement à la pression a une valeur double de celle que l'on a trouvée pour le cas où il n'y a pas d'enduit. C'est donc à tort que dans beaucoup d'usines on se contente de diriger sur les pièces en mouvement un filet d'eau pour les lubrifier, au lieu de les graisser. La seule compensation que l'eau apporte à l'augmentation de frottement qu'elle occasionne, c'est qu'elle enlève et sépare les parcelles métalliques qui peuvent provenir de l'usure des surfaces, et qu'en s'opposant à leur agglomération, elle les empêche de sillonner ces surfaces aussi promptement que cela arriverait sans sa présence. Néanmoins comme l'eau entraîne toujours avec elle des corps étrangers souvent assez durs, quoique fort divisés, qui forment une sorte d'éméri sans cesse renouvelé, les pièces frottantes s'usent rapidement, et l'on doit proscrire tout-à-fait cet usage de mouiller les surfaces de fonte glissant sur de la fonte.

Le savon sec est aussi un enduit fort peu convenable dans le cas actuel, puisqu'il augmente un peu le rapport du frottement à la pression, au lieu de le diminuer.

Les expériences sur le glissement de la fonte sur la fonte, avec enduit de suif, ont été faites partie le 10 septembre, par une température moyenne de  $+18^{\circ},6$  centigrades, partie le 6 décembre, par une température moyenne

de  $+ 1^{\circ},5$  (1); leur accord montre qu'entre ces limites la température n'a pas d'influence sur l'intensité du frottement; il n'en serait peut-être pas de même à des températures beaucoup plus basses, parce que le suif est susceptible de se durcir beaucoup; mais on observera que dans les machines, la continuité du mouvement établit et entretient les enduits dans un état d'onctuosité et de chaleur moyennes à peu près constant, et voisin des limites où nous avons opéré.

On voit de plus que le suif n'est pas un enduit aussi convenable dans le cas actuel que le saindoux, puisqu'il ne réduit le rapport du frottement à la pression que de 0,152 à 0,100, tandis que le saindoux le fait descendre à 0,07. Nous verrons que ce résultat s'obtient aussi dans d'autres cas; mais je dois faire observer que cela tient sans doute à la plus grande dureté naturelle du suif, et que dans des mouvemens long-temps continués, où la température des pièces en mouvement s'élève au-dessus de 20 à 25°, cet enduit se ramollit, prend une consistance analogue à celle du saindoux, et doit alors produire le même effet. A plus forte raison en doit-il être de même quand la température est encore plus élevée, comme dans les machines à vapeur, où le suif est souvent fondu; néanmoins cela ne doit avoir lieu que par suite d'un mouvement répété, et non par la simple accélération de mouvement dans une même course. C'est donc par erreur que Coulomb dit (page 249 du volume des *Mémoires présentés à l'Académie*), qu'à la vitesse de 1 pied par seconde, le frottement est de plus d'un tiers moindre

(1) Le thermomètre centigrade de l'École d'Application marquait,  
 Le 10 septembre. . . à midi  $+ 17^{\circ},9$ . . . à 3 heures  $+ 19^{\circ},3$ ,  
 Le 6 décembre. . . . *id.* .  $+ 1^{\circ},5$ . . . . *id.* . .  $+ 1^{\circ},6$ .

qu'à celle de 1 pouce par seconde. Nous voyons en effet que dans les mouvemens accélérés rapportés aux tableaux ci-dessus, la vitesse à 3 mètres de course a été quelquefois de près de 3 mètres en 1 seconde, et que le rapport du frottement à la pression est resté le même que dans les mouvemens très lents. On peut même remarquer que s'il y avait une différence notable à signaler, elle serait en sens inverse; car il semblerait, d'après ce tableau, que dans les mouvemens lents le frottement est moindre que dans les mouvemens rapides. La différence, d'ailleurs très faible, peut sans doute être attribuée à la résistance de l'air, dont nous négligeons l'influence dans nos calculs. La disposition de l'appareil ne m'a pas permis d'opérer dans des circonstances convenables pour confirmer la conjecture précédente; mais je me propose de le faire l'année prochaine, à l'occasion des expériences que je compte entreprendre sur le frottement des axes.

J'ai occasionnellement vérifié que le frottement est encore, dans le cas actuel, indépendant de l'étendue des surfaces en contact, en les faisant varier de  $0^{\text{m}},0052$  à  $0^{\text{m}},0360$ , c'est-à-dire à peu près dans le rapport de 1 à 7, sans que pour cela le rapport du frottement à la pression ait changé.

*Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur de la fonte, dans lesquelles le mouvement a été uniforme.*

97. L'observation des mouvemens accélérés est à la fois le moyen le plus commode de démontrer d'une manière palpable que le frottement est indépendant de la vitesse, et de déterminer son intensité absolue dans chaque cas. En effet, quel que soit le poids moteur qui tend à accé-

lérer le mouvement, la courbe des espaces parcourus et des temps fournit toujours, comme on l'a vu n<sup>o</sup> 15 et suivans du premier Mémoire, la valeur de la force accélératrice, et par suite celle du frottement, et toutes les expériences conduisent au but.

Le calcul serait plus simple, il est vrai, si l'on parvenait facilement à produire des mouvemens uniformes; mais précisément pour les obtenir il faudrait connaître l'intensité du frottement dans chaque cas, et avoir fait des recherches préalables; car il n'existe pour chaque pression qu'un seul poids moteur qui puisse entretenir un mouvement uniforme, et il faut le connaître *a priori* ou tâtonner long-temps pour le déterminer, tandis que dans le nombre infini de ceux qui produisent un mouvement accéléré, on peut en prendre un arbitrairement, et l'on est toujours sûr d'en déduire la valeur cherchée. C'est pour ce motif que j'ai presque toujours fait marcher le traîneau d'un mouvement accéléré.

Cependant j'ai cru devoir faire pour quelques cas, et notamment pour celui de la fonte glissant avec enduit sur de la fonte, une série d'expériences où le mouvement était uniforme à différentes vitesses.

J'ai employé pour produire ces mouvemens uniformes un moyen analogue à celui qui est décrit au n<sup>o</sup> 4 du premier Mémoire. Au lieu des petites caisses posées sur la caisse descendante, et qui s'arrêtaient sur des traverses dont il n'était pas très facile de déterminer exactement l'abaissement au-dessous de leur fond, j'ai suspendu sous la grande caisse descendante K, Pl. 2 du premier Mémoire, une bombe dont je réglais le poids à volonté en y introduisant des balles de plomb, et que j'élevais au-dessus du fond de la fosse, d'une hauteur facile à mesurer, et capable d'imprimer par son concours avec le poids de



la caisse une vitesse suffisante au traîneau. Pour éviter que le fond de la caisse K ne se brisât en tombant sur la bombe, j'ai disposé un support qui l'empêchait de la choquer à la fin de la course.

Cet appareil simple et commode me permettait de produire à volonté des mouvemens uniformes ou même retardés, et j'en ai profité pour démontrer que quand des métaux glissent les uns sur les autres avec enduit, d'un mouvement accéléré, uniforme ou retardé, le frottement est toujours constant. Cette recherche est analogue à celle que j'ai faite en 1831 sur le frottement du chêne glissant à sec sur du chêne, et dont les résultats sont consignés dans le premier Mémoire, n<sup>o</sup> 26 et suivans.

Le tableau qui suit contient les résultats des expériences où le mouvement a été uniforme. On remarquera que l'on a trouvé des valeurs un peu différentes entre elles pour le frottement, quoique la pression et les autres circonstances aient été les mêmes. Mais je dois rappeler ce que j'ai dit tout à l'heure, qu'il n'existe qu'une seule valeur du poids moteur qui puisse entretenir un mouvement uniforme, et qu'au-delà la marche du traîneau s'accélère, tandis qu'en-deçà elle se retarde; et les différences légères que l'on remarquera dans les résultats ne paraîtront pas sans doute excéder les limites de l'approximation que l'on peut espérer dans de pareilles recherches, eu égard à la multitude de causes accidentelles qui peuvent avoir sur le mouvement une influence légère, il est vrai, mais cependant sensible.

TABLEAU LIX (bis).

*Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur de la fonte avec enduit, et dans lesquelles le mouvement a été uniforme.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement uniforme P.	TENSION de la corde pendant le mouvement uniforme T.	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement uniforme.	OBSERVATIONS.
1	0,036	Saindoux.	500,31	35,71	33,92	33,92	0,068	1,05	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	35,71	33,92	33,92	0,068	1,02	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	37,71	35,82	35,82	0,071	0,532	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	37,71	35,82	35,82	0,071	0,940	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	37,71	35,82	35,82	0,071	0,830	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	39,71	37,72	37,72	0,075	1,170	
Moyenne. . .							0,070		

*Observations.* On voit que la valeur moyenne du rapport du frottement à la pression est la même que dans les mouvemens accélérés du tableau LIX, et qu'elle ne varie pas avec la vitesse des mouvemens uniformes.

98. *Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur de la fonte, dans lesquelles le mouvement a été retardé.*

Pour produire des mouvemens retardés, il m'a suffi de ne laisser à la caisse descendante qu'un poids inférieur à l'intensité du frottement, connue par les expériences précédentes, après lui avoir imprimé d'abord un mouvement suffisamment accéléré par l'action simultanée de la caisse K et de la bombe suspendue à son fond. Seulement, dans le cas actuel, la présence de l'enduit de saindoux réduisant beaucoup le frottement, le retard dans le mouve-

ment ne se fait qu'assez lentement; je n'ai pas pu calculer la valeur absolue du frottement par la méthode employée au n° 33 du premier Mémoire, pour le chêne glissant sans enduit sur du chêne, parce que le traîneau étant arrivé à l'extrémité des semelles de fonte, conservait encore une vitesse assez grande pour que son inertie eût une influence sensible sur sa marche. Mais il était facile de parvenir au résultat cherché en déterminant directement, par opération graphique, la vitesse en deux points connus de la course. En effet, pour obtenir la vitesse en un point quelconque de la courbe du mouvement, il suffit de lui mener une tangente; et la tangente trigonométrique de l'angle que cette ligne forme avec les ordonnées de la courbe est la vitesse cherchée. D'ailleurs, pour la partie de la courbe où le mouvement est uniformément accéléré, la tangente se détermine rigoureusement, d'après la connaissance du foyer; et pour la partie retardée, comme la courbure est très peu sensible vers la fin de la course, on ne peut pas commettre d'erreur notable en la menant à vue et à la règle. Les abscisses de la courbe donnent les espaces correspondans à ces vitesses, et l'on a ainsi tous les élémens nécessaires pour le calcul des résultats de l'expérience.

En effet appelons ,

P, le poids de la caisse descendante, pendant que le mouvement se retarde;

T, La tension de la corde pendant le mouvement, en la supposant constante, d'après le résultat des expériences précédentes ;

$q$ , le poids de la poulie, de son axe, etc. =  $6^{\text{a}}, 854$ ,

$r = 0^{\text{m}}, 111$ , le rayon moyen de la poulie, en y comprenant la demi-épaisseur de la corde;

$\frac{Sr^2dm}{r^2} = 0,51$ ,  $Sr^2dm$  étant le moment d'inertie de la poulie, de son axe et de son plateau ;  
 $e$ , l'espace parcouru par le traîneau, quand il est animé de la vitesse  $v$  ;  
 $e'$ , l'espace parcouru par le traîneau, quand il est animé de la vitesse  $v'$  ;  
 $r = 0^m,0093$ , le rayon de l'axe de la poulie ;  
 $f = 0,164$ , le rapport du frottement à la pression pour l'axe de la poulie (1).

Il est facile de voir qu'en négligeant la pression qui est exercée sur l'axe de la poulie, en vertu de l'inertie de la caisse descendante, ce qui est permis, vu la petitesse des dimensions et l'erreur très faible que cela peut apporter aux résultats, on aura, d'après le principe des forces vives,

$$\left( \frac{P}{g} + \frac{Sr^2dm}{r} \right) (v'^2 - v^2) \\ = 2(e' - e) \left[ T - P + 0,85 \cdot \frac{fP}{r} (T + P + q) + 0,032 T \right].$$

On se souvient en effet que d'après les expériences sur la raideur de la corde tressée, rapportées au n° 16 du premier Mémoire, cette résistance a pour valeur  $0,0032 T$  ; et l'on sait que, d'après un théorème déjà cité de M. Poncelet, la pression sur les tourillons de la poulie, qui, en négligeant, comme nous venons de le dire, l'influence de l'inertie de la caisse, a pour expression

$$\sqrt{T^2 + (P + q)^2},$$

---

(1) Toutes les données numériques ci-dessus sont extraites du premier Mémoire, nos 17 et 19.

peut être exprimée approximativement à  $\frac{1}{6}$  près, par

$$0,85 (T + P + q);$$

attendu que nous ne connaissons pas ici *à priori* l'ordre de grandeur des quantités  $T$  et  $(P + q)$ .

De l'équation ci-dessus on tire, toutes substitutions et réductions faites,

$$T = \frac{\left(\frac{P}{g} + 0,51\right) \cdot \frac{(\nu^2 - \nu'^2)}{2(e' - e)}}{1,044} = 0,946 P - 0,011 q;$$

relation d'où l'on pourrait déduire facilement la tension  $T$ .

Puis, comme on a aussi,

$$\frac{Q}{g} (\nu^2 - \nu'^2) = 2F (e' - e) - 2T (e' - e),$$

on en déduirait  $F$ .

Pour calculer les résultats des expériences, j'ai éliminé  $T$  entre ces deux équations, ce qui m'a donné

$$F = \left\{ \frac{Q}{g} + \frac{P + 0,51g}{1,044g} \right\} \frac{(\nu^2 - \nu'^2)}{2(e' - e)} + 0,946 P - 0,11 q.$$

C'est dans cette dernière expression que j'ai substitué les données de chaque expérience, telles qu'elles sont rapportées dans le tableau suivant, et qu'elles ont été relevées sur les courbes du mouvement.

TABLEAU LIX (*ter*).

*Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur de la fonte avec enduit de saindoux, dans lesquelles le mouvement a été retardé.*

NUMÉROS des expériences	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	ESPACE PARCOURU quand la vitesse est		VITESSE à la distance		Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	POIDS moteur pendant le mouve- ment retardé.	OBSERVATIONS.
				v ou valeurs de e.	v' e'	e ou valeurs de v.	e' v'				
1	m. c. 0,036	Saindoux.	lit. 500,31	mèt. 0,50	mèt. 1,85	mèt. 0,625	mèt. 0,387	lit. 36,70	0,073	lit. 33,71	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	0,50	1,40	0,735	0,620	36,22	0,072	33,71	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	1,00	2,00	0,833	0,060	38,75	0,077	33,71	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	1,00	2,50	1,111	0,121	32,00	0,064	11,34	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	1,00	2,50	»	»	34,07	0,068	11,34	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	500,31	1,00	2,00	1,058	0,325	37,31	0,074	11,34	
Moyenne . . .									0,071		

*Observations.* L'accord des résultats entre eux et avec ceux qui ont été obtenus dans les mouvements accélérés ou uniformes est une nouvelle confirmation de la loi générale que nous avons déduite de toutes les expériences. J'ai cru devoir choisir pour cette confirmation un des cas les plus usuels de la pratique, afin que la loi qu'elle manifeste soit désormais chose démontrée d'une manière incontestable.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences, savoir :

1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions;

7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement;

16° expérience, courbes des tensions.

1° et 4° expériences du tableau LIX (*bis*), relatif au mouvement uniforme, courbes du mouvement;

3° expérience du tableau LIX (*ter*), relatif au mouvement retardé, courbe du mouvement.

TABLEAU LX.

99. *Expériences sur le frottement du fer en mouvement sur la fonte.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{v^2}{dt} = 2C$	Frottement F.	RAPPORT du frotte- ment à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	0,0319	Sans enduit.	217,77	49,26	45,14	6,72	0,297	38,55	0,179	1,35	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	217,77	93,25	62,21	2,08	0,961	40,99	0,188	2,24	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,77	169,25	148,65	2,80	0,714	111,84	0,221	2,08	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	499,28	97,25	91,26	18,88	0,106	89,86	0,180	0,80	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	499,28	121,25	110,29	5,80	0,344	92,78	0,185	1,44	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	499,28	121,25	112,50	9,36	0,213	101,66	0,203	1,16	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	499,28	145,25	127,51	2,80	0,714	91,17	0,182	2,08	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1003,28	193,25	183,59	» »	» »	183,59	0,182	» »	Mouvem. très lent à la vitesse moyenne de 0 <sup>m</sup> ,005 en 1 <sup>r</sup> .
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1003,28	241,25	227,14	11,00	0,182	208,53	0,207	1,05	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1003,28	289,25	261,57	3,76	0,531	207,24	0,207	1,78	
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2005,28	385,25	365,99	» »	» »	365,99	0,182	» »	
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2005,28	481,25	449,42	12,24	0,165	416,14	0,207	0,97	
Moyenne . .									0,194		
13	0,0062	Suif.	131,85	16,80	15,54	12,72	0,157	13,43	0,101	0,96	
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	131,85	23,80	21,23	4,32	0,462	15,02	0,121	1,66	
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	131,85	23,80	20,71	3,08	0,649	11,99	0,091	1,97	
16	<i>id.</i>	<i>id.</i>	213,66	25,80	24,51	» »	» »	24,51	0,114	» »	Mouvem. très lent à la vitesse de 0 <sup>m</sup> ,0025 en 1 <sup>r</sup> .
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	213,66	35,80	31,67	3,48	0,574	19,38	0,090	1,84	
18	<i>id.</i>	<i>id.</i>	213,66	35,80	32,32	4,92	0,407	23,46	0,109	1,56	
19	<i>id.</i>	<i>id.</i>	213,66	47,80	41,91	3,00	0,666	27,42	0,128	1,99	
20	0,0319	<i>id.</i>	499,96	59,80	56,81	» »	» »	56,81	0,114	» »	
21	<i>id.</i>	<i>id.</i>	499,96	95,80	83,61	2,64	0,757	45,03	0,090	2,17	
22	<i>id.</i>	<i>id.</i>	499,96	95,80	85,61	3,64	0,549	57,63	0,115	1,82	
23	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2803,77	265,25	250,16	30,00	0,066	230,31	0,082	0,59	
24	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2803,77	385,25	349,61	4,4	0,454	229,86	0,082	1,76	
Moyenne . .									0,103		
25	<i>id.</i>	Saindoux.	499,96	59,80	54,44	5,52	0,362	35,10	0,072	1,45	
26	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2803,77	265,25	247,09	10,84	0,184	200,63	0,071	1,09	
27	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2803,77	385,25	342,52	5,64	0,354	241,35	0,086	1,42	
Moyenne . .									0,076		

## Suite du tableau LX.

NUMÉROS des expériences	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T	Paramètre 2C.	FORCE accéléra- trice $\frac{vds}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement $\Gamma$	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{\Gamma}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
28	0,0319	Huile d'oliv.	601,28	79,25	71,69	4,64	0,431	45,27	0,075	1,63	
29	id.	id.	601,28	99,25	86,78	2,72	0,735	41,73	0,069	2,10	
30	id.	id.	601,28	49,25	46,78	»	»	46,78	0,077	»	»
31	id.	id.	1201,28	139,25	127,15	5,80	0,362	82,82	0,069	1,44	
32	id.	id.	1201,28	139,25	126,84	5,20	0,384	79,83	0,066	1,50	
33	id.	id.	1201,28	141,25	128,93	5,48	0,365	84,24	0,070	1,47	
34	id.	id.	1201,28	141,25	128,11	4,72	0,423	76,31	0,063	1,60	
35	id.	id.	1201,28	163,25	146,43	3,80	0,526	82,03	0,068	1,76	
							Moyenne. . .		0,066		
36	Arêtes arr.	id.	195,18	39,34	35,47	4,72	0,423	27,02	0,139	1,60	
37	id.	id.	195,18	39,34	35,80	5,80	0,344	28,93	0,148	1,44	
38	id.	id.	399,18	63,34	59,03	12,54	0,159	52,26	0,131	0,96	
39	id.	id.	399,18	63,34	58,81	10,32	0,193	50,96	0,128	1,10	
							Moyenne. . .		0,138		
40	0,0062	Cambouis	501,76	121,25	104,17	2,28	0,877	59,34	0,118	2,17	
41	id.	id.	501,76	97,25	88,52	5,24	0,381	69,04	0,137	1,48	
42	0,0319	id.	1999,79	349,25	318,11	5,04	0,396	236,79	0,118	1,54	
							Moyenne. . .		0,124		

*Observations.* Le fer glissant sans enduit sur la fonte, s'use et laisse une poussière noire de limaille; les semelles de fonte ne se raient pas sensiblement, mais les bandes de fer offrent de petites raies longitudinales.

Avec les enduits de suif, de saindoux ou d'huile, le frottement du fer sur la fonte est le même que celui de la fonte sur la fonte.

On remarquera que, quand les surfaces en contact sont réduites à des arêtes arrondies, et qu'on emploie de l'huile pour enduit, le rapport du frottement à la pression est plus grand que quand les surfaces ont une certaine étendue. Nous verrons ce résultat se produire plusieurs fois, et notamment dans le glissement du fer sur du fer avec enduit de suif ou d'huile, et nous en rechercherons la cause pro-



nable en examinant les expériences relatives à ce dernier cas.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement;

13<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions.

*Nota.* La courbe du mouvement et celle des tensions de la 21<sup>e</sup> expérience, tracées par les instrumens d'observation, sont représentées à l'échelle des  $\frac{1}{10}$  de la grandeur naturelle, Pl. XII, fig. 1 et fig. 2, et la courbe relevée du mouvement dans cette expérience est représentée Pl. XIII, fig. 2.

### TABLEAU LXI.

100. *Expériences sur le frottement de l'acier en mouvement sur la fonte.*

NUMEROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accélé- ratrice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la resis- ion $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouve- ment accéléré à trois mètres de course.	Observations.
1	0,0336	Sans enduit	220,80	49,25	46,53	2,84	0,155	43,04	0,194	0,96	
2	id.	id.	220,80	73,25	63,43	2,48	0,801	45,40	0,205	2,19	
3	id.	id.	502,61	193,25	162,86	1,86	1,075	107,78	0,214	2,52	
4	id.	id.	508,80	133,25	121,05	4,92	0,407	99,94	0,196	1,55	
							Moyenne...		0,202		
5	id.	Suif.	220,80	23,80	22,61	» »	» »	22,61	0,124	» »	
6	id.	id.	220,80	29,80	27,55	8,48	0,235	22,26	0,101	1,17	
7	id.	id.	220,80	42,80	37,91	4,84	0,413	28,64	0,129	1,57	
8	id.	id.	2800,61	337,25	313,34	9,52	0,210	253,39	0,090	1,12	
9	id.	id.	2800,61	385,25	350,59	4,84	0,413	232,69	0,083	1,57	
							Moyenne...		0,105		
10	id.	Saindoux.	2800,61	337,25	310,15	6,52	0,306	222,80	0,080	1,35	
11	id.	id.	2800,61	385,25	350,59	4,84	0,413	232,69	0,083	1,57	
							Moyenne...		0,081		
12	id.	Huile.	220,80	42,80	36,76	2,56	19,781	19,18	0,086	2,17	
13	id.	id.	2800,61	337,25	308,04	5,4	0,370	202,41	0,072	1,46	
							Moyenne...		0,070		
14	id.	Suif onct.	220,80	35,80	32,79	8,40	0,238	27,44	0,124	1,18	Les surfac- es sont très inégales.
15	id.	id.	220,80	47,80	40,84	2,28	0,877	21,11	0,095	2,18	
16	id.	id.	2800,61	337,25	32,04	» »	» »	32,04	0,114	» »	
17	id.	id.	2800,61	385,25	335,17	7,04	0,284	274,09	0,096	1,30	
							Moyenne...		0,109		

*Observations.* Après les expériences sur le glissement de l'acier sur la fonte sans enduit, les semelles en fonte sont légèrement couvertes d'une poussière noire très fine. Les bandes d'acier sont polies, mais rayées en quelques endroits dans le sens du mouvement. Il y a donc encore usure des surfaces dans le cas actuel.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1<sup>re</sup> et 15<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions ;

2<sup>e</sup> expérience, courbe des tensions ;

6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement.

### TABLEAU LXII.

101. *Expériences sur le frottement du cuivre jaune en mouvement sur de la fonte.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice		Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mou- vement accélé- ré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
							$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	$\frac{2}{2C}$				
	m. c.		kil.	kil.	kil.	mèt.	kil.	kil.			mèt.	
1	0,0285	Sans enduit.	213,35	73,25	63,18	2,40	0,833	45,06	0,211	2,22		
2	0,0072	<i>id.</i>	215,86	49,25	44,79	5,48	0,364	36,79	0,165	1,45		
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	215,86	49,25	44,89	5,77	0,346	37,37	0,177	1,40		
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	215,80	73,25	63,34	2,45	0,813	45,45	0,210	2,21		
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,86	97,25	92,39	" "	" "	92,39	0,184	" "		
							Moyenne...		0,189			
6	<i>id.</i>	Suif.	503,86	49,25	45,47	8,48	0,235	33,40	0,066	1,16		
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	506,86	61,25	55,04	4,20	0,476	30,60	0,061	1,68		
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,86	61,25	55,98	4,01	0,498	30,41	0,060	1,73		
9	0,0290	<i>id.</i>	1005,25	97,25	92,38	" "	" "	92,38	0,091	" "		
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1005,25	121,25	109,87	4,64	0,431	65,69	0,065	1,70		
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1005,25	169,25	150,85	3,42	0,584	91,49	0,091	1,89		
							Moyenne...		0,072			

## Suite du tableau LXII.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accélé- ratrice $\frac{r\alpha a}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE de mouvement en mètres de course	OBSERVATIONS.
12	m. c. 0,0072	Saindoux.	503,86	49,25	45,39	8,00	0,250	32,56	0,064	1,09	
13	id.	id.	503,86	61,25	54,98	4,12	0,485	30,09	0,060	1,70	
14	id.	id.	503,86	97,25	65,71	4,00	0,500	40,04	0,079	1,73	
							Moyenne...		0,068		
15	0,0200	Huile.	1005,55	121,25	108,76	3,86	0,518	55,67	0,055	1,75	
16	id.	id.	1005,55	169,25	149,54	2,92	0,684	70,43	0,079	2,03	
17	id.	id.	1005,55	169,25	148,20	2,50	0,800	66,20	0,066	2,18	
							Moyenne...		0,066		
18	0,0072	Cambois.	503,86	73,25	69,59	" "	" "	69,59	0,138	" "	
19	id.	id.	503,86	85,25	78,31	6,72	0,297	63,06	0,125	1,34	Mouvement lent et un peu incertain.
20	id.	id.	503,86	97,25	88,64	5,40	0,370	69,65	0,138	1,46	
							Moyenne...		0,134		
21	0,0200	Suif.onct.	1005,55	169,25	153,42	4,64	0,431	109,25	0,109	1,70	
22	id.	id.	1005,55	217,25	190,92	2,80	0,741	117,74	0,117	2,08	
							Moyenne...		0,115		

*Observations.* Après les premières expériences sur le frottement du cuivre jaune glissant sans enduit sur la fonte, le cuivre avait acquis un assez beau poli; mais il s'était usé et avait déposé sur les semelles de fonte une poussière très fine et très douce au toucher. On a vérifié dans cette série que le frottement est indépendant de l'étendue des surfaces, en les faisant varier à peu près dans le rapport de 1 à 4.

La même vérification a été faite en employant le suif comme enduit.

On remarquera encore ici que le suif, le saindoux et l'huile produisent sensiblement la même diminution dans le frottement.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions;

8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement;

14<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> expériences, courbes des tensions.

### TABLEAU LXIII.

102. *Expériences sur le frottement du bronze en mouvement sur de la fonte.*

NUMÉROS des expériences	Étendue de la surf. ce de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC	FORCE accélé- ratrice $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement alapression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accélé à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	0,0344	Sans endoit.	226,44	49,25	46,79	» »	» »	46,79	0,206	» »	
2	id.	id.	226,44	73,25	65,42	3,63	0,550	52,73	0,233	1,81	1 Mouve- ment uni- forme à la vitesse de
3	id.	id.	226,44	73,25	64,58	3,08	0,649	49,6	0,219	1,97	
4	id.	id.	508,25	193,25	165,40	2,08	0,961	115,82	0,227	2,24	
5	id.	id.	508,25	193,25	161,85	1,72	1,162	101,89	0,200	» »	
							Moyenne...		0,217		
6	0,0344	Suif.	599,19	99,25	88,61	3,55	0,563	54,32	0,090	1,83	2 Mouve- ment très lent.
7	id.	id.	599,19	113,25	98,96	2,68	0,746	53,40	0,089	2,14	
8	id.	id.	599,19	49,25	46,78	» »	» »	46,78	0,080	» »	3 Mouve- ment uni- forme à la vitesse de
9	id.	id.	599,19	73,25	67,04	6,16	0,324	47,25	0,080	1,38	1m33 cent <sup>10</sup> .
10	id.	id.	599,19	97,25	86,81	3,96	0,555	52,96	0,088	1,71	
11	id.	id.	2399,19	313,25	284,43	4,64	0,431	179,07	0,075	1,68	
12	id.	id.	226,44	23,80	22,61	» »	» »	22,61	0,099	» »	4 Mouve- ment uni- forme à la vitesse de
							Moyenne...		0,086		
13	id.	Huile d'oliv.	599,19	49,25	46,78	» »	» »	46,78	0,078	» »	1m,66.
14	id.	id.	599,19	49,25	46,78	» »	» »	46,78	0,078	» »	
15	id.	id.	599,19	49,25	46,78	» »	» »	46,78	0,078	» »	5 Mouve- ment uni- forme à la vitesse de
16	id.	id.	2002,25	247,25	224,73	4,84	0,413	140,44	0,070	1,57	1m,78.
17	id.	id.	2002,25	277,25	251,63	4,68	0,427	164,47	0,082	1,68	
							Moyenne...		0,077		
18	id.	Surf. onct.	2002,25	247,25	230,30	8,88	0,225	184,38	0,092	1,1	6 Mouve- ment uni- forme à la vitesse de
19	id.	id.	2002,25	277,25	254,71	6,36	0,314	190,62	0,095	1,32	1m,65.
20	id.	id.	1007,19	115,25	108,49	» »	» »	108,49	0,107	» »	
							Moyenne...		0,098		

*Observations.* Après les expériences sur le glissement du bronze sur la fonte sans enduit, les semelles de fonte sont légèrement couvertes d'une poussière jaune de limaille de bronze.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2° expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions ;

1° expérience, courbe des tensions ;

7°, 9°, 13°, 15°, 17° expériences, courbes du mouvement.

TABLEAU LXIV.

103. *Expériences sur le frottement du chanvre en brins, en mouvement sur la fonte.*

Les fils du chanvre sont perpendiculaires au sens du mouvement.

NUMEROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre zC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = zC$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement accélééré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,0067 environ.	Suif.	214,08	49,25	45,01	6,20	0,322	37,89	0,176	1,37	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	214,08	61,25	54,82	3,92	0,510	43,70	0,204	1,74	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	214,08	73,25	63,17	2,20	0,909	43,24	0,202	2,18	
							Moyenne...		0,194		
4	<i>id.</i>	Huile.	214,08	49,25	43,65	3,44	0,581	30,97	0,144	1,87	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	214,08	61,25	52,85	2,44	0,819	34,98	0,163	2,17	
							Moyenne...		0,153		

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de deux expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1° et 2° expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions.

## TABLEAU LXV.

104. *Expériences sur le frottement du chêne en mouvement sur le fer.*

Les fibres du bois et du fer sont parallèles au sens du mouvement.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélééré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0323	Suif	503,68	73,25	67,27	6,80	0,294	52,19	0,103	1,33	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,68	97,25	85,19	2,64	0,757	46,32	0,092	2,15	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,68	121,26	103,11	1,96	1,020	50,74	0,100	2,49	
Moyenne...									0,098		
4	<i>id.</i>	Surf. onct.	503,68	121,25	107,82	3,36	0,595	77,27	0,155	1,92	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,68	145,25	126,17	2,48	0,806	84,79	0,168	2,20	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,68	73,25	68,73	19,68	0,101	63,55	0,126	0,78	
Moyenne...									0,149		

## TABLEAU LXVI.

105. *Expériences sur le frottement du gaiac en mouvement sur le fer.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélééré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0273	Huile.	502,25	73,25	65,47	3,76	0,531	38,29	0,076	1,78	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	97,25	82,97	2,12	0,943	34,79	0,069	2,23	
Moyenne...									0,072		
3	<i>id.</i>	Surf. onct.	502,25	85,5	80,99	» »	» »	80,99	0,061	» »	mouv. lent.
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	121,25	109,173	4,12	0,485	84,34	0,165	1,70	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	145,25	126,62	2,58	0,775	86,94	0,173	2,13	
Moyenne...									0,166		

## TABLEAU LXVII.

106. *Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur le fer.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- tr. ce $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélé. à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.	
												m. c.
1	0,0319	Suif.	499,96	49,25	46,79	»	»	46,79	0,098	»	mouv. lent.	
2	id.	id.	499,96	85,25	76,53	4	»	0,500	50,05	0,100		1,73
3	id.	id.	499,96	85,25	76,13	3,68	»	0,543	48,48	0,098		1,80
4	id.	id.	499,96	109,25	94,44	2,38	»	0,832	52,04	0,104		2,15
5	id.	id.	499,96	109,25	93,36	2,14	»	0,934	45,73	0,091		2,21
Moyenne . . .									0,098			
6	id.	Saindoux.	2000 »	283,25	250,63	3,04	»	0,658	116,46	0,058	1,98	
7	id.	Huile.	449,96	61,25	54,97	4,10	»	0,487	30,16	0,060	1,70	
8	id.	id.	449,96	85,25	73,85	2,48	»	0,806	32,78	0,065	2,19	
9	id.	id.	2000 »	283,25	252,39	3,36	»	0,595	131,07	0,065	1,90	
Moyenne . . .									0,063			
10	id.	Cambouis	2000 »	451,25	408,62	4,32	»	0,462	314,42	0,155	1,66	
11	id.	Surf. onct.	499,96	85,28	78,89	8,64	»	0,231	67,11	0,135	1,14	
12	id.	id.	499,96	121,25	107,77	3,20	»	0,625	75,92	0,151	1,94	
Moyenne . . .									0,143			

*Observations.* En comparant les résultats de ce tableau avec ceux du tableau LX, on voit que le frottement de la fonte sur le fer avec enduit est sensiblement le même que celui du fer sur la fonte.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement.

8<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions.

9<sup>e</sup> expérience, courbe des tensions.

## TABLEAU LXVIII.

107. *Expériences sur le frottement du fer en mouvement sur le fer.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouve- ment. P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\alpha}{dt} = \alpha C$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0319	Sans enduit.	333,66	73,25	64,31	2,92	0,684	41,05	0,123	2,03	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	333,66	73,25	66,35	4,80	0,416	52,00	0,156	1,58	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	73,25	69,59	» »	» »	69,59	0,137	» »	mouv.lent.
								Moyenne...	0,138		
4	<i>id.</i>	Suif.	505,76	61,25	55,71	5,36	0,373	36,48	0,070	1,49	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	79,25	71,05	3,84	0,520	44,25	0,087	1,76	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	91,25	80,04	2,84	0,704	43,75	0,086	2,07	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	103,25	88,89	2,30	0,869	44,10	0,087	2,17	
								Moyenne...	0,082		
8	Arêtes arr.	<i>id.</i>	333,66	49,25	44,18	9,00	0,222	36,63	0,109	1,14	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	213,66	49,25	42,60	2,56	0,781	25,60	0,119	2,16	
								Moyenne...	0,114		
10	0,0319	Saindoux.	505,76	49,25	45,35	7,76	0,256	32,16	0,063	1,20	
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	73,25	69,85	4,84	0,415	44,97	0,088	1,57	
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	85,25	76,20	3,65	0,548	47,86	0,094	1,80	
								Moyenne...	0,081		
13	<i>id.</i>	Huile.	505,76	73,25	65,35	3,84	0,520	38,75	0,076	1,76	
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	85,25	74,28	2,64	0,757	35,26	0,069	2,15	
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	505,76	85,25	74,66	2,80	0,714	33,86	0,067	2,08	
								Moyenne...	0,070		
16	Arêtes arr.	<i>id.</i>	213,66	49,25	43,91	3,76	0,531	32,36	0,151	1,78	
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	333,66	49,25	46,79	» »	» »	46,79	0,140	» »	mouv.lent.
18	<i>id.</i>	<i>id.</i>	333,66	73,25	65,56	3,84	0,520	47,87	0,143	1,76	
								Moyenne...	0,144		
19	0,0319	Surf.onct.	223,75	49,25	45,39	8,08	0,247	39,76	0,177	1,10	



*Observations.* L'altération des surfaces se manifeste dans le cas actuel à un degré bien plus grand qu'avec tous les autres métaux. Quelque soin que l'on ait pris de bien polir les pièces en contact, de les faire poser le plus exactement possible l'une sur l'autre, on n'a jamais pu les empêcher de se rayer fortement lorsqu'elles glissaient sans enduit. Les semelles et les bandes glissantes offraient sur toute leur longueur de longs sillons très sensibles au toucher, avec des bavures sur les bords. On voyait que certaines fibres du métal ayant été soulevées par une extrémité, elles continuaient à être arrachées pendant toute la course. C'est en vain qu'à plusieurs reprises on a repoli les pièces, qu'on a diminué les pressions; le même résultat s'est toujours reproduit. Cet arrachement des fibres du fer, dont la résistance est bien plus grande que celle du bois, occasionait dans la loi du mouvement des perturbations qui ont fait rejeter un grand nombre d'expériences, et les résultats consignés dans le tableau précédent ne doivent être considérés que comme des valeurs approximatives déduites de celles où les surfaces et la continuité du mouvement ont été le moins altérés.

Dans le cas où les surfaces sont simplement onctueuses, elles s'altèrent et se sillonnent encore presque autant que quand elles sont sans enduit, et si l'on remarque que la valeur du rapport du frottement à la pression que l'on déduit de la seule expérience consignée au tableau est plus grande que la moyenne de celles que l'on a trouvées lorsqu'il n'y avait pas d'enduit, cela tient seulement à la difficulté de déterminer exactement la loi du mouvement, quand ces altérations se manifestent.

La disposition fibreuse du fer est la cause à laquelle il faut attribuer ce phénomène, tout-à-fait analogue à ce que nous avons remarqué dans le glissement des bois sur

des semelles de bois, dont les fibres sont parallèles au sens du mouvement. Le déchirement est d'ailleurs bien plus sensible quand ce sont des métaux fibreux, tels que le fer et l'acier, qui glissent sur le fer parallèlement à la direction de leurs fibres, que quand les bandes frottantes sont d'un métal grenu, tel que la fonte, le bronze, le cuivre jaune, etc. Dans ce dernier cas, l'altération éprouvée par les semelles en fer n'est pas plus grande que celle qui se manifeste sur des semelles en fonte ou en bronze. Cela tient sans doute à ce qu'alors il n'y a pas engrènement des fibres, comme dans le premier cas.

Il suit de là que quand on devra faire glisser sans enduit des métaux les uns sur les autres, il conviendra de former les surfaces en contact de deux métaux à texture grenue, ou au moins l'une d'un métal de ce genre, et l'autre d'un métal fibreux.

Dans les expériences faites avec enduit de suif ou d'huile, on a réduit les surfaces en contact à des arêtes arrondies, et loin d'obtenir par là une diminution du frottement, on peut voir qu'il a été sensiblement augmenté. Cela vient de ce que la pression sur chaque élément de surface en contact devenant alors énorme, l'enduit est exprimé, et la surface ramenée à l'état onctueux. C'est ce qui paraît évident de soi-même, et ce que montre d'ailleurs la comparaison des expériences faites avec du suif et de celles où l'on a employé l'huile.

On voit en effet que l'huile, plus facile à exprimer que le suif, donne alors une valeur plus grande pour le rapport du frottement à la pression; tandis que quand les surfaces sont plus grandes on a le résultat inverse.

On ne doit pas cependant conclure de ce qui précède, que le frottement soit plus considérable avec les petites surfaces qu'avec les grandes, et lorsqu'elles seront d'ail-

leurs dans le même état d'onctuosité; c'est ce qui est confirmé par les expériences déjà consignées dans les tableaux précédens et le sera encore par la suite.

Coulomb a fait aussi des expériences sur le glissement du fer sur le fer avec enduit de suif et d'huile, et il en a conclu (1) que le frottement diminue à mesure que la vitesse augmente.

Toutes celles que j'ai faites ont au contraire confirmé que cette résistance est tout-à-fait indépendante de la vitesse, ainsi que nous l'avons trouvé jusqu'ici pour tous les autres corps soumis à l'expérience, avec ou sans enduit. Il faut donc, comme nous l'avons déjà fait, attribuer l'erreur dans laquelle ce célèbre physicien est tombé au peu de précision de ses moyens d'observation, et surtout aux faibles vitesses qu'il imprimait à son traîneau.

Nous voyons en effet, page 249 du X<sup>e</sup> volume des *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, que les plus grandes vitesses qu'il ait obtenues ont été de 0<sup>m</sup>,030 par seconde, tandis que celles que nous avons imprimées à notre traîneau ont souvent atteint et même dépassé 2 mètres par seconde, sans que pour cela le mouvement ait cessé d'être uniformément accéléré. On remarque au contraire que la forme parabolique des courbes du mouvement est d'autant plus exactement manifestée que les mouvemens sont plus rapides. Nous devons donc regarder la loi de l'indépendance des vitesses comme établie par l'expérience d'une manière incontestable; mais il est une circonstance qui peut servir à justifier Coulomb et qui prouve que son erreur tient précisément à ce qu'il ne pou-

---

(1) *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, p. 249 et suivantes.

vait observer la marche de son traîneau qu'à de faibles vitesses.

Lorsque deux surfaces métalliques, telles par exemple que du fer sur de la fonte ou du fer sur du fer, sont en contact depuis quelques instans, et qu'un enduit d'huile est interposé entre elles, le frottement atteint assez promptement une valeur plus grande que celle qui a lieu pendant le mouvement.

Ainsi on peut voir dans le tableau LXXXI, que, même après une minute de contact seulement, le rapport du frottement à la pression, pour le fer et la fonte avec enduit d'huile d'olive, atteint sa valeur limite moyenne 0,117, tandis que pendant le mouvement il n'a que la valeur moyenne 0,066. (*Voyez* tableau LX.) Cette augmentation du frottement, par suite d'un contact suffisamment prolongé, est ordinairement attribuée à la profondeur de l'impression réciproque des surfaces en contact, qui n'acquiert sa valeur *maximum* qu'au bout d'un certain temps. Mais dans le cas des métaux glissant les uns sur les autres sans enduit, Coulomb a remarqué, et les expériences que j'ai rapportées confirment, que le frottement est le même pendant le mouvement et après un contact prolongé. Il s'ensuit donc que l'augmentation observée dans les cas énoncés est due à la présence et à la nature particulière de l'enduit. Voici, je crois, ce qui se passe alors; l'huile étant liquide, la pression, qui applique l'une sur l'autre les surfaces en contact, l'exprime peu à peu, et alors, au lieu d'être complètement enduites, ces surfaces se rapprochent de l'état onctueux: l'huile coule par les bords, en avant et en arrière des pièces; dès lors le frottement se trouve augmenté.

Ce qui confirme cette explication, c'est que l'augmentation du frottement ne se fait pas sentir seulement à

l'instant du départ, comme pour les bois, mais qu'on s'en aperçoit presque toujours dans les premiers instans de la course. On remarque en effet que, quand le poids moteur n'excède pas beaucoup celui qui serait nécessaire pour détacher les surfaces, le traîneau se met lentement en marche; sa vitesse d'abord insensible s'accroît peu à peu, à mesure que l'étendue de surface dont l'enduit a été exprimé diminue; puis quand les bandes se sont déplacées d'une portion notable de leur longueur, le mouvement devient beaucoup plus rapide, et, à partir de cet instant, il est uniformément accéléré. Cette portion de la course dans laquelle le mouvement est si lent n'est jamais égale à la longueur totale des bandes, et elle est d'autant plus courte que ces bandes sont elles-mêmes plus petites. Ainsi dans le cas des arêtes arrondies, bien que le frottement soit de même augmenté parce que l'enduit est exprimé, dès que le traîneau est détaché de sa position de repos, son mouvement s'accélère quand le poids moteur est suffisant.

L'effet que je viens de signaler nous permet de concevoir comment Coulomb a pu trouver que, dans les mouvemens insensibles, dont la lenteur permet une expulsion partielle de l'enduit, le frottement était moindre que dans les mouvemens accélérés, parce que, comme il ne déterminait la loi du mouvement que par l'observation du temps nécessaire pour la moitié ou la totalité de la course, il ne pouvait tenir compte des variations graduelles de la vitesse. Au contraire la continuité des courbes tracées par le style de notre chronomètre nous met à même de suivre à chaque instant la marche du traîneau.

Je dépose, comme exemples des mouvemens que je viens de décrire, les courbes minutes tracées par le style dans les 31<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> expériences du tableau LX, relatives au glissement du fer sur la fonte avec enduit d'huile d'olives.

La longueur des bandes frottantes en fer était alors de 0<sup>m</sup>,38 environ, et il est facile de s'assurer que la portion lente de la course n'a pas atteint cette longueur. En effet, dans la plus lente des deux courses, celle de la 31<sup>e</sup> expérience du tableau LX, l'angle total décrit pendant cette période n'a été que de 130° environ; ce qui correspond à une course du traîneau égale à 0<sup>m</sup>,252.

Au départ du traîneau, lorsque le contact a été de quelques minutes au plus, l'huile est exprimée, et l'on voit par le tableau LX, que le frottement est indépendant de l'étendue des surfaces en contact. Nous avons déjà vu qu'il en est de même pendant le mouvement accéléré; mais dans le passage graduel et très lent qui s'observe quelquefois du repos au mouvement accéléré, il est probable que l'étendue de la partie devenue onctueuse par l'expulsion de l'enduit doit avoir une certaine influence sur la durée de cette transition, et c'est ce que l'expérience confirme. Ainsi, bien qu'il soit démontré par toutes nos expériences, que le frottement est indépendant de l'étendue des surfaces en contact, on voit que, dans le cas actuel, si l'on n'avait pas observé des courses suffisamment longues, on aurait pu être induit en erreur, et c'est sans doute quelque cause de ce genre qui a conduit Coulomb à admettre le contraire.

Les circonstances que je viens de décrire en détail se reproduisent dans le glissement de tous les métaux les uns sur les autres avec enduit d'huile d'olives, et même dans celui des bois sur les métaux, quoiqu'à un degré beaucoup moindre: avec les enduits tels que le suif et le saindoux on ne les observe presque jamais, attendu que ces enduits ne pouvant être exprimés aussi facilement que l'huile, le frottement après un contact prolongé est le même que pendant le mouvement. Il me semble que cette différence même confirme tout-à-fait l'explication précé-

dente. J'ai cru devoir entrer dans quelque détail à ce sujet, parce qu'il montre combien il importait d'observer par des moyens précis, et sur une longueur suffisante, la loi du mouvement, et c'est faute d'avoir satisfait à cette condition, que Coulomb a obtenu des résultats que les nouvelles expériences démentent. La même observation s'applique bien plus justement encore aux expériences dont M. G. Rennie, de la Société royale de Londres, a publié les résultats en juin 1829, dans les *Transactions philosophiques* de cette Société. Il paraît en effet que dans ces expériences la course totale des surfaces glissantes n'excédait pas  $4^{\text{po}} \frac{1}{2}$  (mesure anglaise), ou  $0^{\text{m}},038$ .

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

4<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup>, 10<sup>o</sup>, 11<sup>o</sup> et 13<sup>o</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions ;

15<sup>o</sup> expérience, courbe du mouvement.

## TABLEAU LXIX.

108. *Expériences sur le frottement de l'acier en mouvement sur du fer.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression		POIDS moteur pendant le mouvement		TENSION de la corde pendant le mouvement		Paramètre sC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement		RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement exigée à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
			Q.	P.	P.	T.	Γ.	F.							
1	m. c. 0,0336	Suif.	kil. 502,61	kil. 61,25	kil. 56,69	mèt. 9,10	kil. 0,219	kil. 45,48		kil. 0,090	mèt. 1,14				
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,61	85,25	75,30	3,12	0,641	42,48		0,084	1,96				
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,61	85,25	75,08	3,55	0,563	47,14		0,093	1,83				
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,61	109,25	94,56	2,42	0,826	52,25		0,105	2,19				
							Moyenne. . .	0,093							
5	<i>id.</i>	Saindoux.	502,61	61,25	56,19	4,40	0,454	32,91		0,066	1,63				
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,61	85,25	75,37	3,16	0,632	42,90		0,085	1,95				
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,61	85,25	74,74	2,84	0,704	38,68		0,076	2,05				
							Moyenne. . .	0,076							

*Observations.* Il n'a pas été possible de faire glisser de l'acier sur du fer parallèlement à leurs fibres sans que les surfaces ne se sillonnassent profondément; ce qui altérerait la loi du mouvement.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement.

TABLEAU LXX.

109. *Expériences sur le frottement du bronze en mouvement sur le fer.*

N <sup>OS</sup> des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre zC.	FORCE accélératrice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0344	Sans enduit.	502,44	133,25	118,38	3,30	0,606	85,34	0,169	1,92	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	133,25	117,81	3,08	0,649	84,56	0,168	1,97	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	157,25	130,45	1,76	1,136	72,26	0,145	2,62	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	157,25	135,15	2,36	0,847	91,76	0,182	2,16	
							Moyenne...		0,161		
5	<i>id.</i>	Suif.	502,44	85,25	76,10	3,64	0,549	47,98	0,095	1,80	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	109,25	93,83	2,24	0,892	48,13	0,095	2,18	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	157,25	149,39	" "	" "	149,39	0,074	"	mouv. lent
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	253,25	230,90	5,20	0,384	152,52	0,076	1,58	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	253,25	228,22	4,04	0,495	127,19	0,063	1,72	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	313,25	282,39	4,08	0,490	182,39	0,091	1,71	
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	313,25	277,98	3,16	0,633	148,79	0,074	1,95	
							Moyenne...		0,081		
12	<i>id.</i>	Saindoux et plombagine.	2002,25	313,25	279,59	3,44	0,581	161,01	0,080	1,90	
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	343,25	307,94	3,72	0,538	198,05	0,098	1,80	
							Moyenne...		0,089		
14	<i>id.</i>	Huile.	502,44	85,25	74,07	2,56	0,781	34,06	0,068	2,17	
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	97,25	82,40	2,00	1,00	31,17	0,062	2,26	
16	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	109,25	93,06	2,08	0,961	43,83	0,087	2,23	
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2002,25	385,25	339,62	2,88	0,694	198,04	0,094	2,06	
							Moyenne...		0,077		
18	<i>id.</i>	Surf. onct.	502,44	109,25	99,87	5,80	0,345	82,20	0,163	1,40	
19	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,44	133,25	118,04	3,16	0,632	85,66	0,170	1,95	
							Moyenne...		0,166		



*Observations.* Dans le glissement du bronze sur le fer sans enduit il se dépose sur les semelles de fer une poussière jaune très fine de limaille de bronze; les surfaces ne sont pas rayées; ce qui tient au peu de dureté du bronze.

Dans les expériences sur le glissement du bronze sur le fer avec enduit d'huile d'olives on a eu de nouveaux exemples des faits signalés au n° 107. Nous citerons entre autres une expérience où la charge du traîneau étant de  $2002^k,25$ , il n'a été mis en mouvement, après quelques minutes de contact, que par un poids de  $313^k,25$ ; et ce mouvement a été d'une lenteur telle, qu'il ne parcourait que  $0^m,00008$  en 1". Dans une marche aussi lente, l'huile était exprimée, et le frottement se trouvait égal à  $0,148$  de la pression, c'est-à-dire à peu de choses près le même que quand les surfaces sont simplement onctueuses.

Si l'on remarque de plus que la 17<sup>e</sup> expérience du tableau ci-dessus, faite sous la pression de  $2002^k,25$ , et qui a été répétée deux fois, a donné pour le rapport du frottement à la pression une valeur plus grande que celles où la charge n'était que de 500 kilogrammes, on en conclura que si l'huile est en général pour les métaux un enduit préférable au suif et au saindoux, le faible avantage que son emploi offre sous les petites pressions disparaît pour les grandes; ce qui tient encore évidemment à la fluidité de cet enduit. On observe en effet dans les machines bien entretenues, que les praticiens n'emploient l'huile que pour les axes ou les pièces soumises à de faibles pressions.

L'emploi du mélange de saindoux et de plombagine ne paraît offrir aucun avantage sur celui des autres enduits.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec

ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

6<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement et courbe des tensions ;

8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, et 16<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement.

### TABLEAU LXXI.

110. *Expériences sur le frottement du bois de gaïac en mouvement sur du bronze.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accélérag à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,0273	Suif.	502,25	49,25	45,77	11,20	0,178	36,66	0,073	1,03	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	61,25	56,35	7,32	0,273	42,37	0,083	1,27	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	85,25	75,76	3,40	0,588	45,66	0,090	1,90	
Moyenne...									0,082		
4	<i>id.</i>	huile d'oliv.	502,25	49,25	44,62	5,04	0,396	24,35	0,048	1,55	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	61,25	54,44	3,52	0,568	25,33	0,054	1,84	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	85,25	73,35	2,32	0,864	29,11	0,058	2,16	
Moyenne...									0,053		
7	<i>id.</i>	Surf. onct.	502,25	85,25	79,46	12,12	0,165	71,01	0,141	0,98	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	85,25	79,93	17,92	0,111	74,25	0,147	0,89	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	502,25	133,25	115,92	2,52	0,790	75,43	0,150	2,18	
Moyenne...									0,146		

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions.

## TABLEAU LXXII.

111. *Expériences sur le frottement du cuir de bœuf, à plat, en mouvement sur du bronze.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouve- ment P.	TENSION de la corde pendant le mouve- ment T.	Paramètre zC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rdw}{dt} = \frac{z}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frotte- ment à la pres- sion $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouve- ment accélé- ré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
1	m. c. 0,0386	Suif.	217,55	49,25	46,79	» »	» »	46,79	0,215	» »	Mouv. tres lent.
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	217,55	73,25	65,60	3,88	0,515	54,19	0,249	1,75	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	217,55	97,25	81,31	1,80	0,111	56,71	0,260	2,72	
Moyenne...									0,241		
4	<i>id.</i>	Huile.	217,55	73,25	62,94	2,32	0,862	43,87	0,201	2,17	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	217,55	73,25	62,21	2,08	0,961	40,93	0,188	2,28	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	217,55	97,25	74,84	1,28	1,562	40,24	0,185	3,05	
Moyenne...									0,191		
7	<i>id.</i>	Le cuir onct.	217,55	73,25	65,93	4,24	0,471	55,50	0,255	1,69	
8	<i>id.</i>	Le bronze mouillé d'eau	217,55	97,25	69,42	2,80	0,714	69,42	0,319	2,12	
Moyenne...									0,287		

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutées de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

- 1<sup>re</sup> expérience, courbe des tensions;
- 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions;
- 4<sup>e</sup> expérience, courbe du mouvement.

## TABLEAU LXXIII.

112. *Expériences sur le frottement du cuir, de champ, en mouvement sur du bronze.*

NUMÉROS des expériences	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice		Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{P}$ .	VITESSE de mouvement en mètres de course.	OBSERVATIONS.
							$\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$					
1	m. c. 0,0042	Suif.	kil. 136,90	kil. 23,80	kil. 21,49	mèt. 5,30	kil. 0,371	kil. 16,32		0,120	mèt. 1,48	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	136,90	23,80	21,73	8,00	0,250	18,25		0,133	1,23	
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	218,31	49,25	44,52	4,80	0,416	35,26		0,161	1,58	
							Moyenne . . .			0,138		
4	<i>id.</i>	Huile.	136,90	23,80	21,49	5,30	0,371	16,32		0,120	1,49	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	136,90	23,80	21,73	8,00	0,250	18,25		0,133	1,23	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	136,90	35,80	30,35	2,21	0,004	17,74		0,130	2,18	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	136,90	35,80	31,22	2,92	0,684	21,67		0,158	2,03	
							Moyenne . . .			0,135		
8	<i>id.</i>	Cuir onct. le. bronze mouil-	136,90	35,80	32,94	8,00	0,250	29,62		0,217	1,23	
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	136,90	47,80	42,31	3,40	0,588	34,11		0,249	1,90	
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	136,90	47,80	43,02	4,40	0,454	36,68		0,267	1,63	
							Moyenne . . .			0,244		

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions.

## TABLEAU LXXIV.

113. *Expériences sur le frottement de la fonte en mouvement sur du bronze.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre zC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rdv}{dt} = \frac{2}{zC}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,036	»	1004,6	193,25	177,72	6,64	0,301	147,02	0,146	1,34	
2	<i>id.</i>	»	1004,6	241,25	214,08	3,16	0,632	149,62	0,148	1,95	
3	<i>id.</i>	Suif.	1004,6	127,25	117,26	7,20	Moyenne...		0,147		
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1004,6	145,25	130,62	4,00	0,277	89,00	0,088	1,30	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1004,6	193,25	171,03	3,00	0,500	79,62	0,079	1,73	
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2000,6	289,25	261,28	4,24	0,666	103,03	0,092	1,99	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2000,6	349,25	308,22	3,00	0,471	165,24	0,082	1,67	
							0,066	172,42	0,086	1,99	
							Moyenne...		0,085		
8	<i>id.</i>	Sainloux	509,41	73,28	63,92	2,72	0,735	31,76	0,062		
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	509,41	91,25	78,83	2,40	0,833	35,57	0,069		
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	509,41	91,26	80,60	2,68	0,747	41,81	0,082		
11	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1498,76	211,25	188,77	3,52	0,568	102,05	0,067		
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1498,77	247,25	216,30	2,64	0,757	94,84	0,063		
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1498,76	247,25	215,72	2,56	0,781	96,39	0,064		
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1498,76	271,25	238,67	2,84	0,704	131,11	0,087		
							Moyenne...		0,070		
15	<i>id.</i>	Haile d'oliv.	1004,6	145,25	128,31	3,00	0,666	60,28	0,060	1,99	
16	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1004,6	133,25	121,49	5,34	0,374	83,35	0,083	1,49	
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1004,6	169,25	147,20	2,50	0,800	65,60	0,065	2,19	
18	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2000,6	289,25	255,46	2,96	0,675	117,78	0,059	2,04	
							Moyenne...		0,067		
19	<i>id.</i>	Surf.onct.	1004,6	193,25	175,48	4,80	0,417	132,95	0,132	1,58	
20	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1004,6	241,25	210,76	2,60	0,769	132,32	0,132	2,21	
							Moyenne...		0,132		

*Observations.* On remarquera que, d'après les résultats du tableau ci-dessus, le frottement entre la fonte et le bronze sans enduit paraît être sensiblement plus grand quand le second de ces métaux glisse sans enduit sur le premier, que dans le cas inverse. Cela tient sans doute à ce que le bronze étant plus tendre que la fonte, il se produit plus de poussière métallique quand il glisse sur la fonte, que quand ce dernier métal parcourt les pièces de bronze.

Lorsque l'on emploie des enduits, toute différence paraît cesser, et le frottement reste le même, quel que soit celui des deux métaux qui glisse sur l'autre.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2°, 5°, 7°, 8° et 10° expériences, courbes du mouvement.

TABLEAU LXXV.

114. Expériences sur le frottement du fer en mouvement sur le bronze.

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{dV}{dt} = \frac{2}{2C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$ .	VITESSE du mouvement en décimètres par seconde.	OBSERVATIONS.
1	0,0319	Sans enduit	505,75	97,25	88,99	5,96	0,335	71,73	0,141	1,40	
2	id.	id.	505,75	145,25	126,36	2,52	0,793	85,48	0,169	2,18	
3	id.	id.	505,75	193,25	158,73	1,55	1,291	92,29	0,182	2,68	
4	id.	id.	505,75	193,25	160,85	1,69	1,179	100,05	0,197	2,71	
							Moyenne...		0,172		
5	id.	Suif.	505,75	49,25	46,79	" "	" "	46,79	0,092	" "	Mouv. très lent.
6	id.	id.	505,75	73,25	67,92	9,00	0,222	56,48	0,111	1,14	
7	id.	id.	505,75	85,25	77,55	5,20	0,384	57,75	0,114	1,48	
8	id.	id.	505,75	85,25	77,10	4,60	0,434	54,88	0,108	1,70	
9	id.	id.	505,75	97,25	86,12	3,20	0,625	53,90	0,106	1,94	
10	id.	id.	2803,57	157,25	107,99	3,10	0,588	240,02	0,086	1,89	
							Moyenne...		0,103		
11	id.	Saindoux.	505,75	85,25	75,58	3,28	0,609	44,19	0,087	1,91	
12	id.	id.	2803,75	157,25	399,35	2,56	0,781	176,15	0,063	2,17	
							Moyenne...		0,075		
13	id.	Huile d'olive	505,75	79,25	70,16	3,14	0,581	40,51	0,080	1,88	
14	id.	id.	505,75	85,25	74,20	2,61	0,766	34,70	0,068	2,12	
15	id.	id.	505,75	85,25	74,90	2,96	0,675	40,11	0,079	2,03	
							Moyenne...		0,078		
16	id.	C. mouis	1999,57	385,25	356,59	8,12	0,246	306,59	0,153	1,24	
17	id.	id.	1999,57	457,25	415,99	4,88	0,409	332,86	0,166	1,57	
18	id.	id.	1999,57	517,25	468,33	4,40	0,454	376,06	0,187	1,72	
							Moyenne...		0,168		
19	id.	Surf.onct.	505,75	79,25	75,29	" "	" "	75,29	0,148	" "	Mouv. très lent.
20	id.	id.	505,75	103,25	96,19	9,72	0,205	85,12	0,169	1,10	
21	id.	id.	505,75	103,25	95,19	8,00	0,250	82,38	0,162	1,28	
							Moyenne...		0,160		

*Observations.* Le tableau ci-dessus montre que dans la plupart des cas le frottement est sensiblement le même, soit que le fer glisse sur le bronze, ou le bronze sur le fer.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement ;  
9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> expériences, courbes du mouvement et courbes des tensions ;

5<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> expériences, courbes des tensions.

## TABLEAU LXXVI.

115. *Expériences sur le frottement de l'acier en mouvement sur le bronze.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\omega}{dt} = \frac{2}{2C}$		Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mouvement accéléré à trois mètres de course	OBSERVATIONS.
							kil.	met.				
1	0,0336	Sans enduit.	1002,87	217,25	196,06	4,20	0,476	147,42	0,146	1,68		
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	217,25	194,35	3,96	0,555	137,64	0,137	1,73		
3	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	265,25	235,97	3,28	0,609	173,74	0,173	1,92		
							Moyenne . . .		0,152			
4	<i>id.</i>	Suif.	1002,87	97,25	88,74	5,50	0,359	58,06	0,052	1,44		
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	145,25	128,34	3,04	0,657	61,21	0,061	1,98		
6	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	121,25	109,51	4,36	0,458	62,70	0,062	1,64		
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	121,25	108,16	3,52	0,568	50,11	0,050	1,87		
							Moyenne . . .		0,056			
8	<i>id.</i>	Saindoux et plombagine.	1002,87	145,25	129,25	3,36	0,595	68,44	0,068	1,91		
9	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	169,25	147,92	2,64	0,757	70,57	0,070	2,22		
10	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	169,25	146,86	2,42	0,826	62,45	0,062	2,14		
							Moyenne . . .		0,067			
11	<i>id.</i>	Huile.	1002,87	121,25	108,16	3,52	0,568	50,11	0,050	1,87		
12	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	145,25	126,36	2,52	0,793	45,32	0,045	2,18		
13	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	145,25	127,51	2,80	0,714	54,54	0,054	2,07		
14	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	145,25	128,02	2,96	0,679	58,63	0,058	2,02		
15	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	169,25	146,50	2,36	0,847	59,94	0,059	2,16		
							Moyenne . . .		0,053			
16	<i>id.</i>	Cambouis	1002,87	145,25	133,87	7,22	0,277	105,57	0,105	1,20		
17	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	241,25	219,75	5,00	0,400	178,88	0,178	1,54		
18	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1002,87	241,25	216,44	3,76	0,531	162,18	0,161	1,78		
							Moyenne . . .		0,170			

*Observations.* Il paraît, d'après les résultats ci-dessus, que le frottement de l'acier sur le bronze est à peu près le même que celui de la fonte sur le bronze, quand il n'y a pas d'enduit, et un peu plus faible avec les enduits de suif et d'huile d'olives.

Lorsqu'il n'y a pas d'enduit, on observe encore la formation d'une poussière jaune de bronze provenant de l'usure des surfaces.

Dans le glissement de l'acier sur du bronze avec enduit d'huile d'olives, on a remarqué des exemples de la lenteur avec laquelle le traîneau se met en marche au commencement de la course, tout-à-fait analogues à ce qui a été signalé au n° 107. Dans une expérience où la pression était de  $1002^{\text{a}},87$ , et le poids moteur de  $97^{\text{a}}25$ , le contact ayant duré quelque temps, le traîneau s'est mis en marche d'une manière presque imperceptible, et il a parcouru les sept premiers centimètres de sa course en  $233''$ , ce qui correspond à une vitesse moyenne de  $0^{\text{m}},0003$  en 1'. Les surfaces étant ramenées à un état voisin de l'onctuosité par l'expulsion de l'huile, le frottement était dans cette portion de la course égal à  $0,092$  de la pression, tandis que dans la partie moins lente de ce mouvement on le trouve égal à  $0,053$  moyennement. L'explication de cette différence a été donnée au n° 107.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2°, 3°, 6°, 8°, 11°, 13 et 17° expériences, courbes du mouvement.



TABLEAU LXXVII.

116. *Expériences sur le frottement du bronze en mouvement sur le bronze.*

NUMÉROS des expériences.	Étendue de la surface de contact.	NATURE de l'enduit.	Pression Q.	POIDS moteur pendant le mouvement P.	TENSION de la corde pendant le mouvement T.	Paramètre αC.	FORCE accéléra- trice $\frac{rd\alpha}{dt} = \frac{2}{\alpha C}$	Frottement F.	RAPPORT du frottement à la pression $\frac{F}{Q}$	VITESSE du mou- vement accélé- ré, en mètres de course.	OBSERVATIONS.
1	0,0336	Sans enduit.	503,67	109,25	106,71	9,51	0,210	95,93	0,190	1,14	
2	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,67	133,25	122,55	6,76	0,295	107,41	0,213	1,30	
							Moyenne...		0,201		
3	<i>id.</i>	Huile.	503,48	85,25	76,61	2,40	0,833	30,82	0,061	2,15	
4	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,48	97,25	81,61	1,84	1,080	26,21	0,052	2,54	
5	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,48	109,25	90,69	1,70	1,176	30,36	0,060	2,64	
							Moyenne...		0,058		
6	<i>id.</i>	Surf.onct.	503,48	85,25	77,62	5,32	0,375	58,38	0,115	1,48	
7	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,48	109,25	98,67	4,44	0,454	75,37	0,149	1,75	
8	<i>id.</i>	<i>id.</i>	503,48	109,25	97,69	3,68	0,543	69,83	0,138	1,80	
							Moyenne...		0,134		

*Observations.* Dans le glissement du bronze sur le bronze sans enduit on a observé, comme pour les autres métaux, la formation d'une poussière métallique très fine provenant de l'usure des surfaces. Le frottement paraît dans ce cas être plus grand que quand la fonte, le fer ou l'acier glissent sans enduit sur le bronze.

Mais quand il y a un enduit le frottement est sensiblement le même que pour les autres métaux.

Comme exemples et preuves à l'appui, je dépose avec ce Mémoire les courbes minutes de plusieurs expériences du tableau ci-dessus, savoir :

2°, 3° et 8° expériences, courbes du mouvement.

*Résultats généraux des expériences sur le frottement des surfaces planes, lorsqu'elles ont été quelque temps en contact.*

117. J'ai fait beaucoup moins d'expériences sur le frottement des surfaces après un contact prolongé, que pendant le mouvement, parce que le second cas étant le plus important et celui où il était le plus difficile de constater les lois, il a d'abord appelé toute mon attention. Cependant les résultats rassemblés dans le premier Mémoire et ceux que j'y joins aujourd'hui suffisent pour montrer que les lois établies pour le glissement des bois sur le chêne sans enduit subsistent pour celui des autres bois et des métaux avec ou sans enduit.

Nous voyons en effet, qu'après une certaine durée du contact, ordinairement assez courte, le frottement est :

- 1°. Proportionnel à la pression ;
- 2°. Indépendant de l'étendue de la surface en contact.

L'appareil avec lequel ont été faites ces expériences n'étant pas disposé convenablement pour observer l'effort nécessaire pour détacher des surfaces en contact depuis un instant très court, je n'ai pas pu rechercher la loi de l'accroissement du frottement en fonction du temps ; tout ce que j'ai pu constater, c'est qu'il atteint ordinairement son *maximum* au bout de quelques minutes, surtout quand les surfaces ne sont pas garnies d'enduit ou sont seulement onctueuses. Lorsqu'il existe entre ces surfaces un enduit de suif ou de saindoux, les effets sont bien plus difficiles à déterminer, parce que le temps, la disposition des surfaces, la dureté de l'enduit, la porosité des corps, sont autant de causes qui contribuent, d'une manière souvent variable, à les rapprocher plus ou moins de l'état onc-

tueux, et par conséquent apportent des anomalies dans les résultats.

Il conviendra donc, lorsque l'on voudra calculer la résistance provenant du frottement des bois sur les bois et sur les métaux avec enduit de graisse, après un contact prolongé, de regarder les surfaces comme parvenues à l'état onctueux, et l'on aura ainsi une limite supérieure de cette résistance.

Quant au frottement des métaux les uns sur les autres sans enduit, ou quand les surfaces sont simplement onctueuses, il paraît être, ainsi que Coulomb l'a observé, le même après un contact prolongé, que pendant le mouvement; et quand il y a interposition d'enduit de suif et de saindoux, le rapport du frottement à la pression est sensiblement le même pour tous les métaux, et égal à

0,10.

Lorsque l'enduit est de l'huile d'olives, qui est facile à exprimer, quand le contact aura duré quelques minutes, et surtout si les surfaces ne sont pas très étendues, on obtiendra la limite supérieure de ce rapport en les regardant comme onctueuses et en lui assignant la même valeur que pendant le mouvement.

Dans les expériences sur le frottement des différens bois sur l'orme sans enduit, on a observé, de même qu'en 1831, qu'un léger ébranlement suffisait pour produire le départ dès que l'effet exercé par la corde était égal au frottement pendant le mouvement. Mais dans le frottement des métaux les uns sur les autres avec ou sans enduit, cet effet des vibrations n'est plus sensible; ce qui tient sans doute à ce que cette résistance est exactement ou à peu près la même après un contact prolongé que pendant le mouvement.

Quant aux corps très compressibles, tels que le chanvre en brins et le cuir, secs ou mouillés, les ébranlemens des supports ne paraissent avoir aucune influence sur le départ.

Le cas où il est le plus important de rechercher la valeur et les lois du frottement après un contact prolongé, est celui où des bois ou des pierres glissent sur des pierres, et je me propose d'examiner cette question avec tout le soin convenable dans les expériences que je compte faire en 1833.

TABLEAU LXXVIII.

118. *Frottement des bois sur les bois, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

INDICATION des surfaces EN CONTACT.	DISPOSITION des FIBRES.	ÉTENDUE de la surface de CONTACT	ÉTAT des SURFACES.	PRESSION.	EFFORT nécessaire pour produire le départ ou frottement.	RAPPORT au frottement à la pression.		DURÉE du CONTACT au moment du départ.
						VALEUR moyenne quand le frottement a atteint son maximum.		
Chêne sur chêne.	Parallèles.....	mèt.	Enduites de sa-	lit.	lit.			
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	0,126	von sec.....	491,91	212,09	0,431		20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	1032 »	472,38	0,457	0,14	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites desuif.	798,10	130,91	0,164	0,164	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Onctueuses....	791,99	251,99	0,320	» »	4 à 5'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	1199,00	468,59	0,391	0,300	20'
Chêne sur chêne.	Perpendicul. . .	0,088	Enduites desuif.	493,15	125,21	0,251	0,251	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Onctueuses....	493,15	155,09	0,314	0,314	20'
<i>id.</i> .....	Bois debout sur bois à plat...	0,059	Sans enduit....	431,50	117,08	0,271	0,271	20'
Hêtre sur chêne.	Parallèles.....	0,034	Enduites de saindoux....	240,80	79,61	0,330	0,330	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Onctueuses....	189,49	56,80	0,300	0,300	20'
Orme sur chêne.	Parallèles.....	0,1243	Enduites de saindoux....	498,04	137,99	0,277	0,277	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Onctueuses....	791,65	331,79	0,420	0,420	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites de sa-					
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	von sec.....	971,85	400,19	0,411	0,411	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites desuif.	137,85	137,99	0,142	0,142	20'
Chanvre en brins sur chêne....	Perpendicul. . .	»	Enduites et mouillés d'eau.	140,06	121,81	0,869	0,869	20'
Orme sur orme.	Parallèles.....	0,0097	Enduites de sa-					
Chêne sur orme.	Parallèles.....	0,088	von sec.....	1002,54	217,79	0,217	0,217	20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Sans enduit....	200	69,55	0,346		4 à 5'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	201,26	80,99	0,404	0,376	4 à 5'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	793,07	297,59	0,377		30'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites desuif.	995,91	177,89	0,178	0,178	20'

*Observations.* Si l'on compare les résultats consignés dans ce tableau avec ceux qui ont été obtenus dans quelques cas identiques par Coulomb, on y trouvera une nouvelle preuve que la différence qui existe entre eux provient, ainsi que je l'ai annoncé dans le premier Mémoire, de ce que les bois qu'il regardait comme parfaitement secs étaient légèrement onctueux. En effet prenons pour exemple le frottement du chêne sur le chêne, lorsque les fibres sont parallèles; nous avons déjà vu, par le tableau XXXVII, que la valeur du rapport du frottement à la pression, pendant le mouvement, déduite des expériences que j'ai faites avec enduit de savon sec, diffère peu de celle que Coulomb lui assigne pour le cas où il a cru les surfaces parfaitement sèches. La coïncidence est encore plus grande pour le frottement au départ, puisque nous trouvons, avec enduit de savon, identiquement pour ce rapport, la même valeur 0,44 qu'il indique pour les substances sèches. On voit même qu'après que les surfaces ont été imprégnées de suif et ensuite bien essuyées et ramenées à l'état onctueux, ce rapport atteint la valeur 0,39, peu différente de celle que l'on obtient avec du savon; ce qui confirme l'observation que nous avons faite dans le premier Mémoire, sur la grande influence que peut exercer un corps très légèrement gras, puisque du savon très dur et très sec produit sensiblement le même effet que l'onctuosité due au suif.

Nous ferons remarquer de plus, que Coulomb, en indiquant (1) que le frottement du chêne sur le chêne avec enduit de suif n'atteint son *maximum* qu'après plusieurs jours, nous paraît avoir commis une erreur. En effet si

---

(1) *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, tome X, page 187.

au bout de quelques jours cette résistance s'accroît, c'est que, par l'absorption ou l'expulsion du suif, les surfaces sont ramenées à l'état onctueux. Ce qui le prouve, c'est qu'après 20' seulement de contact nous trouvons pour des surfaces onctueuses précisément la valeur 0,39 pour le rapport du frottement à la pression, tandis qu'il donne celle de 0,38, dans le cas où il y a enduit de suif et où le contact a duré plusieurs jours.

Dans le cas où les fibres des bandes frottantes en chêne sont perpendiculaires au sens du mouvement et des fibres des semelles en chêne, nous retrouvons encore à peu près pour le rapport du frottement à la pression, pour des surfaces onctueuses, la même valeur qu'il donne pour des surfaces sèches : nouvelle confirmation de nos conjectures sur les circonstances dans lesquelles il a opéré.

On voit enfin par la comparaison des expériences faites sur le chêne, le hêtre et l'orme glissant sur du chêne, que le savon sec produit sur le frottement, au départ, à très peu près la même diminution que l'onctuosité due au suif que l'on a essuyé après plusieurs passages.

Il résulte aussi du tableau ci-dessus, que le frottement au départ du chêne sur l'orme est bien moindre que celui que nous avons trouvé en 1832 pour l'orme glissant sur le chêne.

## TABLEAU LXXIX.

119. *Frottement des métaux sur les bois, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

INDICATION des surfaces EN CONTACT.	DISPOSITION des FIBRES.	ÉTENDUE de la surface de CONTACT m. c.	ÉTAT des SURFACES.	PRESSION.		RAPPORT du frottement à la pression. VALEUR moyenne quand le frottement a atteint son maximum.		DURÉE du CONTACT au moment du départ.
				EFFORT nécessaire pour produire le départ du frotte- ment.	lil.	lil.		
Fer sur chêne...	Parallèles...	0,052	Enduites et mouil-	186,31	122,77	0,658	0,649	20'
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>lées d'eau</i> .....	312,31	165,31	0,532		
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>id.</i> .....	315,51	216,61	8,686		
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>id.</i> .....	675,51	481,64	0,712		
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>id.</i> .....	2001,51	217,79	0,108		
Fonte sur chêne.	»	0,048	Enduites et mouil-	316,48	189,29	0,598	0,646	20 à 30'
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>lées d'eau</i> .....	676,48	470,24	0,695		
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	Enduites de suif ..	502,67	46,79	0,093		
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>id.</i> .....	1996,48	217,79	0,109		
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	Enduites d'huile	1038,48	115,19	0,111		
<i>id.</i> .....	»	0,048	d'olives.....	122,43	11,50	0,094	0,102	4 à 5'
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>id.</i> .....	1000,48	103,79	0,103	0,103	20'
Cuivre sur chêne.	»	0,0131	Enduites de suif...	111,84	11,21	0,100	0,095	20'
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> ...	<i>id.</i> .....	303,84	28,31	0,090		

*Observations.* Après que le fer et surtout la fonte ont été quelque temps en contact avec le chêne mouillé, la surface du bois devient noire, couleur d'encre, ce qui provient sans doute d'une action chimique par suite de laquelle il se forme un gallate de fer. Lorsque les bandes glissantes sont en fer elles offrent quelques traces d'oxydation; quand elles sont en fonte le gallate de fer les noircit en quelques endroits.

On remarquera que le rapport du frottement à la pression, après un contact prolongé, est le même pour le fer et la fonte glissant sur du chêne, et qu'il paraît avoir acquis son *maximum* en quelques minutes, puisque après 18 heures de contact il est sensiblement le même qu'au

bout de 20'. Il y a d'ailleurs lieu de croire que, par suite de la porosité du bois, l'eau est exprimée, et que les surfaces en contact ne sont qu'humides.

Le frottement des métaux sur les bois paraît aussi atteindre promptement une valeur *maximum* qui correspond précisément à celle que l'on a trouvée pour le cas où les mêmes substances sont simplement onctueuses et en mouvement les unes sur les autres. On conçoit facilement que par suite d'une durée même assez courte de contact, les enduits sont exprimés, et les surfaces ramenées à l'état onctueux. On voit en effet que la fonte, après un contact de quelques minutes, donne la même valeur pour le rapport du frottement au départ à la pression, quand l'enduit est du suif, du saindoux ou de l'huile, ou que les surfaces sont simplement onctueuses; et cette valeur commune, qui est d'environ 0,100, est sensiblement la même que celle que l'on a déduite au tableau n° 44, dans le cas de la fonte en mouvement sur du chêne, les surfaces étant onctueuses.

Dans le frottement des métaux sur le chêne mouillé, lorsque la tension de la corde était plus que suffisante pour entretenir et même accélérer le mouvement une fois produit, on a remarqué qu'un ou plusieurs ébranlemens causés par un choc sur les gîtes n'occasionaient plus le départ. Il paraît qu'alors les bois perdent, par la présence de l'eau, une portion de leur élasticité, et deviennent bien moins susceptibles d'entrer en vibration.



## TABLEAU LXXX.

120. *Frottement des bois sur les métaux, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

INDICATION des surfaces EN CONTACT.	DISPOSITION des FIBRES.	ÉTENDUE de la surface de CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	PRESSION.	EFFORT nécessaire pour produire le départ ou frotte- ment.	RAPPORT du frottement à la pression		DURÉE du CONTACT au moment du départ.
						VALEUR moyenne quand le frottement a atteint son maximum.		
Charme sur fonte.....	Parallèles...	Arêtes ar-	Enduites de suif... <i>id.</i> ..... <i>id.</i> .....	kil.	kil.			15 à 20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....		131,62	16,91	0,128	0,131	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....		261,43	34,01	0,130		
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	501,43	68,21	0,136	0,136	15 à 20'	
Cuir de bœuf tanné sur fonte.	Le cuir à plat	m.c. 0,0386	Enduites de sain-	501,43	68,21	0,136	0,136	15 à 20'
<i>id.</i> .....	Le cuir de champ...	0,0042..	doux.....	130,50	80,99	0,621	0,621	15 à 20'
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites et mouil-	270,30	172,19	0,637	0,615	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	lées d'eau.....	135,34	16,91	0,118	0,122	
<i>id.</i> .....	Le cuir de champ...	0,0042	<i>id.</i> .....	505,15	63,89	0,126	0,127	20'
<i>id.</i> .....	Le cuir à plat	0,0386	Le cuir onctueux, la	500,31	67,25	0,127	0,127	20'
Orme sur fonte.	»	0,1243	fonte mouillée d'eau.	217,15	58,19	0,267	0,267	20'
			Surfaces onctueuses.	1000,11	98,09	0,098	0,098	20'

*Observations.* Lorsque le charme a été quelque temps en contact sur la fonte avec enduit de suif ou de sain-doux, le rapport du frottement au départ est le même que celui que nous avons trouvé pour les mêmes surfaces en mouvement l'une sur l'autre, à l'état onctueux. Ce résultat, analogue à celui que nous avons déduit du tableau LXXIX, tient encore à ce que l'enduit est exprimé par la pression prolongée, et que les surfaces sont ramenées, au moins pour leurs points en contact, à l'état onctueux, pour lequel le frottement se trouve être le même pendant le mouvement et après un certain temps de contact. Nous avons déjà obtenu le même effet pour le frottement des métaux et des bois sans enduit, par les expériences consignées dans le premier Mémoire.

Pour le cuir de bœuf tanné, posé à plat ou de champ sur la fonte mouillée d'eau, le rapport du frottement à la pression est égal à 0,615 ou 0,620 environ; avec enduit d'huile il est à peu près le même après un contact prolongé que pendant le mouvement, ainsi qu'on peut le voir en comparant le tableau ci-dessus au tableau LVIII.

## TABLEAU LXXXI.

121. *Frottement des métaux sur les métaux, lorsque les surfaces ont été quelque temps en contact.*

INDICATION des surfaces EN CONTACT.	DISPOSITION des FIBRES.	ÉTENDUE de la surface DE CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	PRESSION	EFFORT nécessaire pour produire le départ ou frotte- ment.		RAPPORT de frottement à la pres- sion à la pre- sion VALEUR moyenne quand le frottement a atteint son maximum.		DUREE du CONTACT au moment du départ
					lit.	lit.			
Fonte sur fonte.	»	0,036	Sans enduit...	500,93	75,29	0,153	0,102	10 à 15'	
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	2000,74	343,19	0,171			
<i>id.</i> .....	»	0,036	Enduites desuif.	224,93	22,81	0,101			
<i>id.</i> .....	»	0,0052	<i>id.</i> .....	2804,74	260,09	0,099	0,100	10 à 15'	
<i>id.</i> .....	»	0,0319	<i>id.</i> .....	505,45	46,78	0,092			
Fer sur fonte.	Parallèles...	»	Sans enduit...	505,77	99,99	0,197	0,194	10 à 15'	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	1003,28	187,00	0,187			
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites desuif	499,96	51,11	0,102			
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	2803,77	285,00	0,100	0,101	15'	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	La surface réduite à	Enduites desuif.	131,85	15,96	0,121			
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	des arêtes arrondies	<i>id.</i> .....	213,66	24,51	0,114	0,117	1 à 2' 15'	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	Enduites d'huile	601,28	69,50	0,115			
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	0,0319	le d'olives...	1201,28	134,19	0,111	0,113	15'	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	131,85	15,96	0,121			
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	La surface réduite à	<i>id.</i> .....	19,18	23,12	0,112	0,118	15'	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	des arêtes arrondies	<i>id.</i> .....	39,18	48,77	0,122			
Acier sur fonte.	»	0,0336	Enduites desuif.	229,80	22,61	0,102	0,108	30'	
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	2800,61	320,39	0,114			
Cuivre jaune sur fonte.	»	0,0299	Enduites d'huile	1005,25	103,79	0,103	0,103	20'	
<i>id.</i> .....	»	0,0344	le d'olives...	226,44	22,61	0,099			
Bronze sur fonte.	»	0,0344	Enduites desuif.	502,44	56,81	0,113	0,106	20'	
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	2000	200,68	0,100			
Fonte sur fer.	»	0,0319	Enduites desuif.	2000	200,68	0,100	0,100	20'	
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	Enduites de saindoux.	505,76	69,59	0,137			
Fer sur fer.	»	0,0319	Sans enduit...	505,76	58,19	0,115	0,137	20'	
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	Enduites desuif.	505,76	58,19	0,115			
Bronze sur fer.	»	0,0344	Enduites d'huile	502,44	80,99	0,161	0,164	20'	
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	le d'olives...	2002,25	297,59	0,148			
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	<i>id.</i> .....	502,44	02,39	0,184			
<i>id.</i> .....	»	<i>id.</i> .....	Onctueuses...	502,44	86,79	0,172			

*Observations.* Si nous comparons les résultats du tableau ci-dessus avec ceux du tableau récapitulatif LXXXII, nous voyons que le frottement des métaux sur les métaux sans enduit, avec enduit de suif, ou à l'état onctueux, après un contact prolongé, est le même que celui qui a lieu pendant le mouvement. S'il paraît en être autrement pour l'huile et le saindoux, cela tient à ce que ces enduits, plus mous, sont exprimés en tout ou en partie pendant la durée du contact, et que les surfaces se trouvent rapprochées de l'état onctueux. C'est donc ce dernier état qu'on devra considérer comme la limite commune à tous les enduits, et d'après lequel on pourra déterminer la valeur *maximum* du frottement au départ.

Les expériences sur de la fonte glissant sur la fonte avec enduit de suif, et celles sur le fer glissant sur la fonte, les surfaces étant onctueuses, nous confirment que le frottement est indépendant de l'étendue de la surface de contact, et qu'il n'y a pas lieu à tenir compte de l'adhérence, ainsi que l'a fait Coulomb; ce résultat est tout-à-fait conforme à ce que nous avons trouvé en 1831. Je dois néanmoins faire remarquer, comme au n° 107, que quand la surface est réduite à des arêtes arrondies, et qu'il y a un enduit, celui-ci se trouve exprimé par la pression, et les surfaces sont alors ramenées à l'état onctueux; ce qui n'implique pas contradiction avec la loi de l'indépendance de la surface.

Je répète qu'en concluant des expériences ci-dessus et de celles qui sont relatives aux surfaces en mouvement les unes sur les autres, que le frottement est indépendant de l'étendue des surfaces, je ne prétends pas étendre cette loi au cas où les pressions seraient très faibles, et comparables à la cohésion propre de l'enduit, ainsi que cela se présente dans les mécanismes d'horlogerie. J'ai opéré

au contraire en me rapprochant le plus possible des circonstances où se trouvent les machines destinées à recevoir et transmettre des efforts considérables, et c'est pour ces cas seulement qu'on doit regarder comme démontrées les lois de l'indépendance de la surface et de la vitesse.

TABLEAU LXXXII.

*Frottement des surfaces planes en mouvement les unes sur les autres.*

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION	OBSERVATIONS.
Chêne sur chêne.....	Enduites de savon sec..	Parallèles.....	0,164	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	<i>id.</i> .....	0,075	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,067	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,108	
<i>id.</i> .....	Sans enduit.....	Perpendiculaires.....	0,336	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	<i>id.</i> .....	0,083	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,072	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,143	
<i>id.</i> .....	Sans enduit.....	Les fibres des bandes frottantes sont verticales; celles des semelles sont horizontales, et parallèles au sens du mouvement.	0,192	
Hêtre sur chêne.....	Enduites de suif.....	Parallèles.....	0,055	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,153	
Orme sur chêne.....	Enduites de savon sec..	Parallèles.....	0,137	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	<i>id.</i> .....	0,070	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,060	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,119	
Cuir de bœuf fort, tanné, sur chêne.....	Sans enduit.....	Le cuir posé à plat sur le chêne.....	0,296	
	Enduites et mouillées d'eau.....			
Fer sur chêne.....	Enduites de savon sec..	Parallèles.....	0,256	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	<i>id.</i> .....	0,214	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	<i>id.</i> .....	0,085	

## Suite du tableau LXXXII.

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
		Les fibres des semelles sont parallèles au sens du mouvement. . . . .		
Fonte sur chêne.....	Sans enduit.....		0,490	
<i>id.</i> .....	Enduites de savon sec..	<i>id.</i> .....	0,189	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'eau.....	<i>id.</i> .....	0,218	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	<i>id.</i> .....	0,078	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,075	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'oliv.	<i>id.</i> .....	0,075	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,107	
Cuivre sur chêne.....	Enduites de suif.....	<i>id.</i> .....	0,069	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,100	
Chanvre en brins sur chène.....	Enduites et mouillées d'eau.....	Les fils du chanvre et les fibres des semelles sont perpendi- culaires entre elles. . . . .	0,332	
Orme sur orme.....	Enduites de savon sec..	Parallèles.....	0,139	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,140	
Chêne sur orme.....	Sans enduit.....	Parallèles.....	0,246	
<i>id.</i> .....	Enduites de savon sec..	<i>id.</i> .....	0,136	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	<i>id.</i> .....	0,073	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,066	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,136	
Fonte sur orme.....	Sans enduit.....	»	0,195	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	»	0,077	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	»	0,061	
<i>id.</i> .....	Enduites de saindoux et plombagine.....	»	0,091	
<i>id.</i> .....	Onctueuses après enduit de suif.....	»	0,125	
<i>id.</i> .....	Onctueuses après enduit de saindoux et plum- bagine.....	»	0,137	
Fer sur orme.....	Sans enduit.....	Parallèles.....	0,252	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	<i>id.</i> .....	0,078	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,076	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	<i>id.</i> .....	0,055	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,138	
Chêne sur fonte.....	Sans enduit.....	Perpendiculaires.....	0,372	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	Parallèles.....	0,080	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,168	
Orme sur fonte.....	Enduites de suif.....	Les fibres de l'orme sont paral- lèles au sens du mouvement.	0,066	

## Suite du tableau LXXXII.

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Orme sur fonte.....	Onctueuses.....	Les fibres de l'orme sont parallèles au sens du mouvement.	0,135	
Charme sur fonte.....	Sans enduit.....	Parallèles.....	0,394	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	<i>id.</i> .....	0,070	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux et	<i>id.</i> .....	0,071	
<i>id.</i> .....	plombagine.....	<i>id.</i> .....	0,055	
<i>id.</i> .....	Enduites d'huile d'oliv.	<i>id.</i> .....	0,068	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'asphalte....	<i>id.</i> .....	0,060	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de cambouis ..	<i>id.</i> .....	0,095	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,136	
Gaïac sur fonte.....	Enduites de suif.....	Parallèles.....	0,074	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives	<i>id.</i> .....	0,076	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,121	
Poirier sauvage sur fonte.	Sans enduit.....	Parallèles.....	0,436	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	<i>id.</i> .....	0,067	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux..	<i>id.</i> .....	0,068	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	<i>id.</i> .....	0,173	
Cuir de bœuf tanné, sur fonte.....	Sans enduit.....	Le cuir posé à plat.....	0,559	
<i>id.</i> .....	Enduites et imbibées d'eau.....	<i>id.</i> .....	0,365	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	<i>id.</i> .....	0,159	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	<i>id.</i> .....	0,133	
<i>id.</i> .....	Le cuir onctueux, la fonte mouillée d'eau.	<i>id.</i> .....	0,229	
<i>id.</i> .....	Enduites et mouillées d'eau.....	Le cuir posé de champ..	0,338	
<i>id.</i> .....	Enduites d'huile d'oliv.	<i>id.</i> .....	0,135	
Fonte sur fonte.....	Sans enduit.....	"	0,152	
<i>id.</i> .....	Enduites d'eau.....	"	0,314	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de savon.....	"	0,197	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de suif.....	"	,100	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux ..	"	0,070	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	"	0,064	
<i>id.</i> .....	Enduites de saindoux et plombagine.....	"	0,055	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	"	0,144	
Fer sur fonte.....	Sans enduit.....	Les fibres du fer parallèles au sens du mouvement.....	0,194	

## Suite du tableau LXXXII.

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Fer sur fonte.	Enduites de suif.	Les fibres du fer parallèles au sens du mouvement.	0,103	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de saindoux.	<i>id.</i>	0,076	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'olives.	<i>id.</i>	0,066	
<i>id.</i>	Enduites de cambouis.	<i>id.</i>	0,124	
Acier sur fonte.	Sans enduit.	<i>id.</i>	0,202	
<i>id.</i>	Enduites de suif.	<i>id.</i>	0,105	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de saindoux.	<i>id.</i>	0,081	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'oliv.	<i>id.</i>	0,079	
<i>id.</i>	Onctueuses.	<i>id.</i>	0,109	
Cuivre jaune sur fonte.	Sans enduit.	"	0,189	
<i>id.</i>	Enduites de suif.	"	0,072	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de saindoux.	"	0,068	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'oliv.	"	0,066	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de cambouis.	"	0,134	
<i>id.</i>	Onctueuses.	"	0,115	
Bronze sur fonte.	Sans enduit.	"	0,217	
<i>id.</i>	Enduites de suif.	"	0,086	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'olives.	"	0,077	
<i>id.</i>	Onctueuses.	"	0,107	
Chanvre en brins sur fonte.	Enduites de suif.	Les fils de chanvre sont perpendiculaires au sens du mouvement.	0,104	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'oliv.	<i>id.</i>	0,153	
Chêne sur fer.	Enduites de suif.	Parallèles	0,098	
<i>id.</i>	Onctueuses.	<i>id.</i>	0,149	
Fonte sur fer.	Enduites de suif.	"	0,098	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de saindoux.	"	0,058	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'olives.	"	0,063	
<i>id.</i>	Enduites de cambouis.	"	0,155	
<i>id.</i>	Onctueuses.	"	0,143	
Fer sur fer.	Sans enduit.	Parallèles.	0,138	
<i>id.</i>	Enduites de suif.	<i>id.</i>	0,082	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de saindoux.	<i>id.</i>	0,081	
<i>id.</i>	<i>id.</i> d'huile d'olives.	<i>id.</i>	0,070	
<i>id.</i>	Onctueuses.	<i>id.</i>	0,177	
Acier sur fer.	Enduites de suif.	Parallèles.	0,093	
<i>id.</i>	<i>id.</i> de saindoux.	<i>id.</i>	0,076	
Bronze sur fer.	Sans enduit.	"	0,161	
<i>id.</i>	Enduites de suif.	"	0,081	

## Suite du tableau LXXXII.

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Bronze sur fer.....	Enduites de saindoux et plombagine.....	»	0,089	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	»	0,072	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	»	0,166	
Gaiac sur bronze.....	Enduites de suif.....	»	0,082	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives	»	0,053	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	»	0,146	
Cuir de bœuf tanné, sur bronze.....	Enduites de suif.....	Le cuir posé à plat.....	0,241	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	<i>id.</i> .....	0,191	
<i>id.</i> .....	Le cuir onctueux, le bronze mouillé d'eau.	<i>id.</i> .....	0,287	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	Le cuir posé de champ..	0,138	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	<i>id.</i> .....	0,135	
<i>id.</i> .....	Le cuir onctueux, le bronze mouillé d'eau	<i>id.</i> .....	0,244	
Fonte sur bronze.....	Sans enduit.....	»	0,147	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	»	0,085	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux...	»	0,070	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	»	0,067	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	»	0,132	
Fer sur bronze.....	Sans enduit.....	»	0,172	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	»	0,103	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux...	»	0,075	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	»	0,078	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de cambouis...	»	0,168	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	»	0,160	
Acier sur bronze.....	Sans enduit.....	»	0,152	
<i>id.</i> .....	Enduites de suif.....	»	0,056	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> d'huile d'olives.	»	0,053	
<i>id.</i> .....	<i>id.</i> de saindoux et plombagine.....	»	0,067	
<i>id.</i> .....	Enduites de cambouis..	»	0,170	
Bronze sur bronze.....	Sans enduit.....	»	0,201	
<i>id.</i> .....	Enduites d'huile d'oliv.	»	0,058	
<i>id.</i> .....	Onctueuses.....	»	0,134	



## TABLEAU LXXXIII.

*Frottement des surfaces planes lorsqu'elles ont été quelque temps en contact.*

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Chêne sur chêne. . . . .	Enduites de savon sec. . . . .	Parallèles. . . . .	0,440	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> de suif. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,164	
<i>id.</i> . . . . .	Onctueuses. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,390	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de suif. . . . .	Perpendiculaires. . . . .	0,254	
<i>id.</i> . . . . .	Onctueuses. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,314	
<i>id.</i> . . . . .	Sans enduit. . . . .	Bois debout sur bois à plat. . . . .	0,271	
Hêtre sur chêne. . . . .	Onctueuses. . . . .	Parallèles. . . . .	0,330	
Orme sur chêne. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,420	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de savon sec. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,411	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> de suif. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,142	
Chanvre en brins sur chêne. . . . .	Enduites et mouillées d'eau. . . . .	Perpendiculaires. . . . .	0,869	
Orme sur orme. . . . .	Enduites de savon sec. . . . .	Parallèles. . . . .	0,217	
Chêne sur orme. . . . .	Sans enduit. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,376	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de suif. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,178	
	<i>id.</i> et mouillées			
Fer sur chêne. . . . .	d'eau. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,649	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de suif. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,108	
	Enduites et mouillées d'eau. . . . .	"	0,646	
Fonte sur chêne. . . . .	Enduites de suif. . . . .	"	0,100	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> d'huile d'olives. . . . .	"	0,100	
<i>id.</i> . . . . .	Onctueuses. . . . .	"	0,100	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> de saindoux. . . . .	"	0,100	
Cuivre sur chêne. . . . .	Enduites de suif. . . . .	"	0,100	
Charme sur fonte. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	Parallèles. . . . .	0,131	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> de saindoux. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	0,136	
Cuir de bœuf tanné, sur fonte. . . . .	Enduites et mouillées d'eau. . . . .	Le cuir à plat. . . . .	0,621	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> . . . . .	Le cuir de champ. . . . .	0,615	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites d'huile d'oliv. . . . .	Le cuir à plat. . . . .	0,122	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> . . . . .	Le cuir de champ. . . . .	0,127	
<i>id.</i> . . . . .	Le cuir onctueux, la fonte mouillée d'eau. . . . .	Le cuir à plat. . . . .	0,267	

## Suite du tableau LXXXIII.

INDICATION des SURFACES EN CONTACT.	ÉTAT des SURFACES.	DISPOSITION des fibres entre elles et par rapport au sens du mouvement.	RAPPORT du frottement à la PRESSION.	OBSERVATIONS.
Orme sur fonte. . . . .	Onctueuses. . . . .	Parallèles. . . . .	0,098	
Fonte sur fonte . . . . .	Sans enduit. . . . .	»	0,162	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de suif. . . . .	»	0,100	
Fer sur fonte. . . . .	Sans enduit. . . . .	»	0,194	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de suif. . . . .	»	0,100	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> d'huile d'olives. . . . .	»	0,113	
<i>id.</i> . . . . .	Onctueuses. . . . .	»	0,118	
Acier sur fonte. . . . .	Enduites de suif. . . . .	»	0,108	Il en est de même quand les surfaces sont réduites à des arêtes arrondies
Cuivre jaune sur fonte. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	»	0,103	
Bronze sur fonte. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	»	0,106	
Fonte sur fer. . . . .	<i>id.</i> . . . . .	»	0,100	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> de saindoux. . . . .	»	0,100	
Fer sur fer. . . . .	Sans enduit . . . . .	»	0,137	
<i>id.</i> . . . . .	Enduites de suif. . . . .	»	0,115	
<i>id.</i> . . . . .	<i>id.</i> d'huile d'olives . . . . .	»	0,115	
Bronze sur bronze. . . . .	ou onctueuses. . . . .	»	0,164	

FIN DU 2<sup>e</sup> MÉMOIRE SUR LE FROTTEMENT.

## NOTE

*Sur l'influence que la résistance des galets de direction peut exercer sur la marche du traîneau.*

On a vu au n° 68 que, d'après des observations répétées, l'effort *maximum* qu'il suffit d'exercer pour faire appuyer les galets sur l'un ou l'autre des guides, quand le traîneau est en mouvement, est au plus de 25 kilogrammes.

Le diamètre des galets est égal à . . . . . 0<sup>m</sup>,241,

Le diamètre de leur axe est égal à . . . . . 0<sup>m</sup>,0055.

Cet axe est en acier et tourne sur des coussinets du cuivre jaune, il était constamment enduit d'huile d'olives, et nous pouvons admettre, d'après le tableau LXXXII, que le rapport du frottement à la pression est pour cet axe égal à 0,06. D'après ces données, la résistance *maximum* que l'appareil de direction puisse opposer au mouvement du traîneau, en tenant compte du frottement de glissement des axes sur leurs coussinets et du frottement de roulement des galets sur les guides, sera donnée par la formule (1)

$$F = \frac{AP}{R} + f' \frac{Pr}{R},$$

dans laquelle

F est la résistance cherchée;

A = 0,0035 un coefficient constant relatif au roulement de la fonte sur le fer;

P = 25 kilogrammes la pression *maximum* des galets sur les guides;

R = 0<sup>m</sup>,1205 le rayon des galets;

r = 0<sup>m</sup>,00275 le rayon de l'axe des galets;

f' = 0,06 le rapport du frottement à la pression pour un axe en acier sur coussinets de cuivre.

En faisant les substitutions numériques dans cette formule, on trouve,

$$F = 0^k,725 + 0^k,334 = 0^k,759.$$

Nous négligeons d'ailleurs ici le frottement du galet sur son pivot inférieur, lequel n'étant dû qu'au poids du galet, égal à 2<sup>k</sup>,70, ne produit pour chacun qu'une résistance égale au plus à 0<sup>k</sup>,00024.

---

(1) Lithographie des leçons de machines données en 1832 aux Élèves de l'École d'application de l'artillerie et du génie, par M. Poncelet, section III, n° 46 et 47.

Or, dans le cas d'une pression de 2000 kilogrammes, et pour des substances pour lesquelles le rapport du frottement à la pression serait 0,07, le frottement aurait pour valeur 140 kilogrammes, et la résistance *maximum* opposée par les galets ne serait pas égale à 0,006 du frottement.

On voit donc qu'en la négligeant dans tous les cas, nous ne pouvons pas commettre une erreur comparable à celle que la nature même des expériences peut donner.

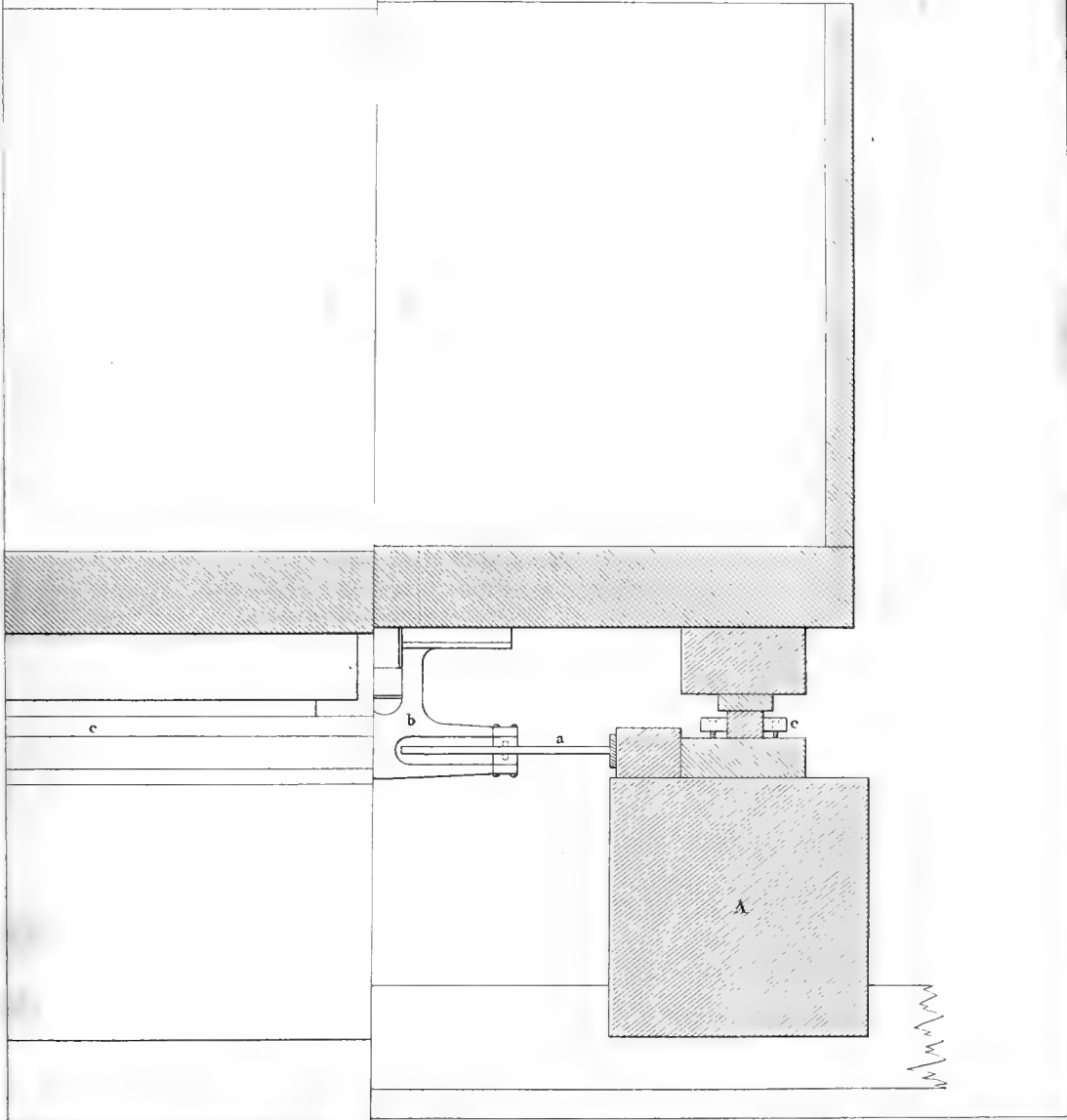
FIN DE LA NOTE.



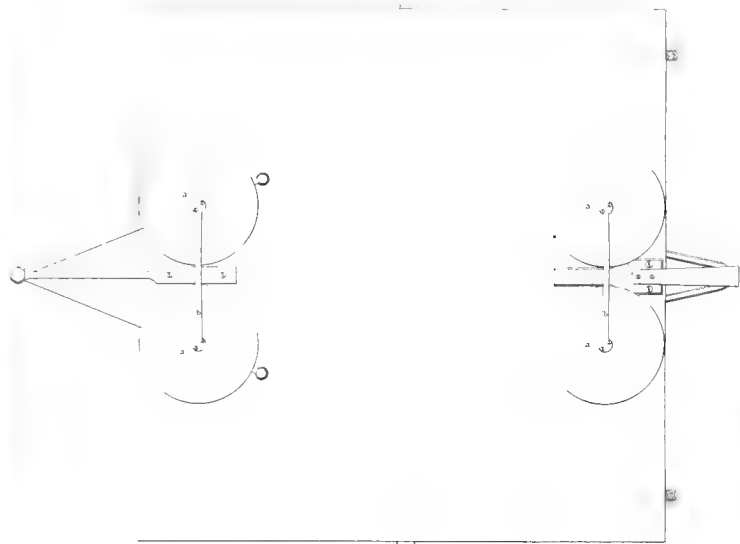
tion du Traineau adop

Coupe longitudinale.

nsversale.



Plan du Traineau renversé

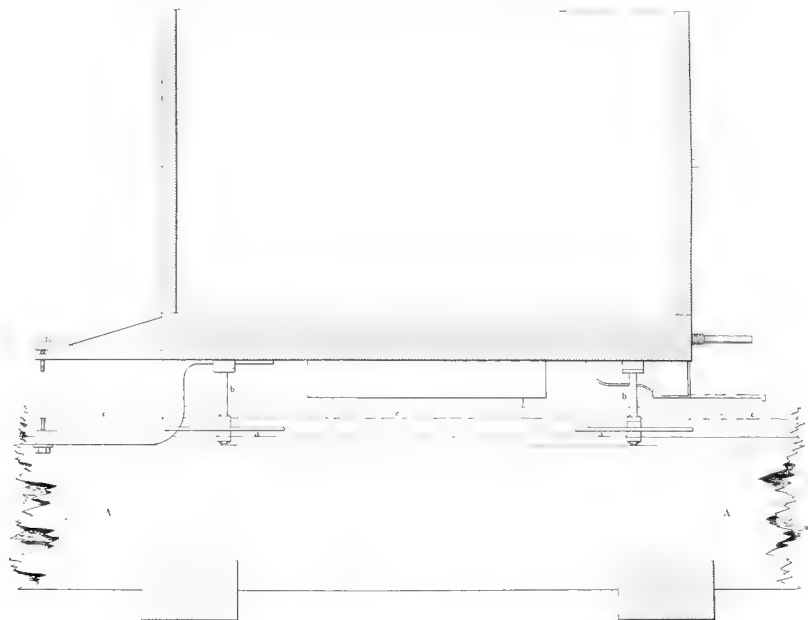


Echelle de 0,40 pour 5 mètres

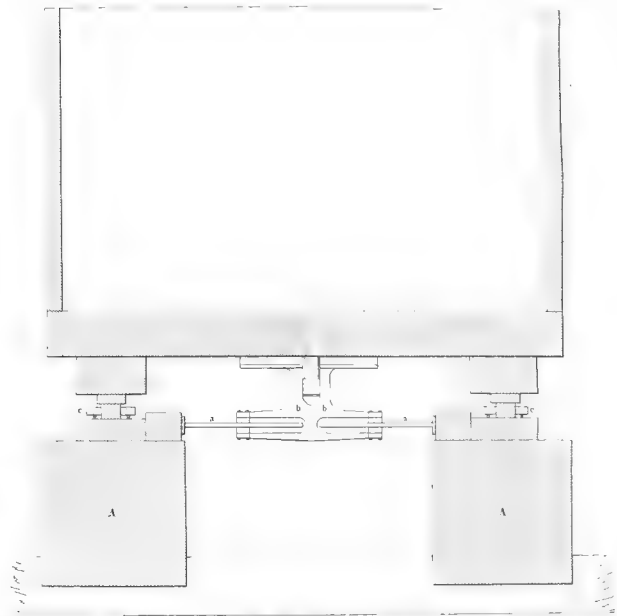


Nouveau mode de direction du Traineau adopté en 1852.

Coupe longitudinale.

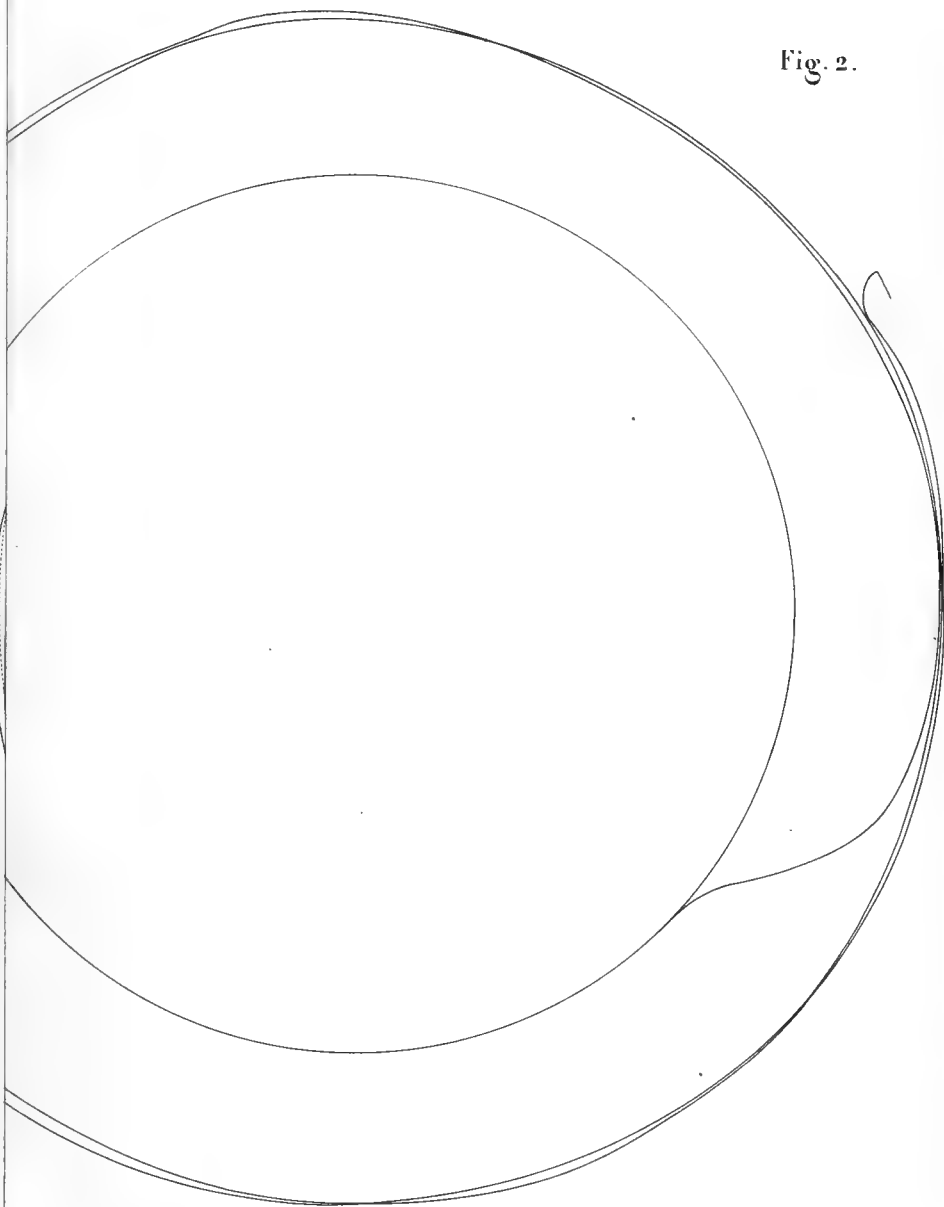


Coupe transversale



Courbe des Tensions tracée par le ressort

Fig. 2.



2 décimètres.

Courbe du

mouvement

Courbe des Tensions tracée par le ressort

Fig. 1

Charme sur fonte avec Saindoux.

Tableau N° 34, 17<sup>e</sup> expérience.

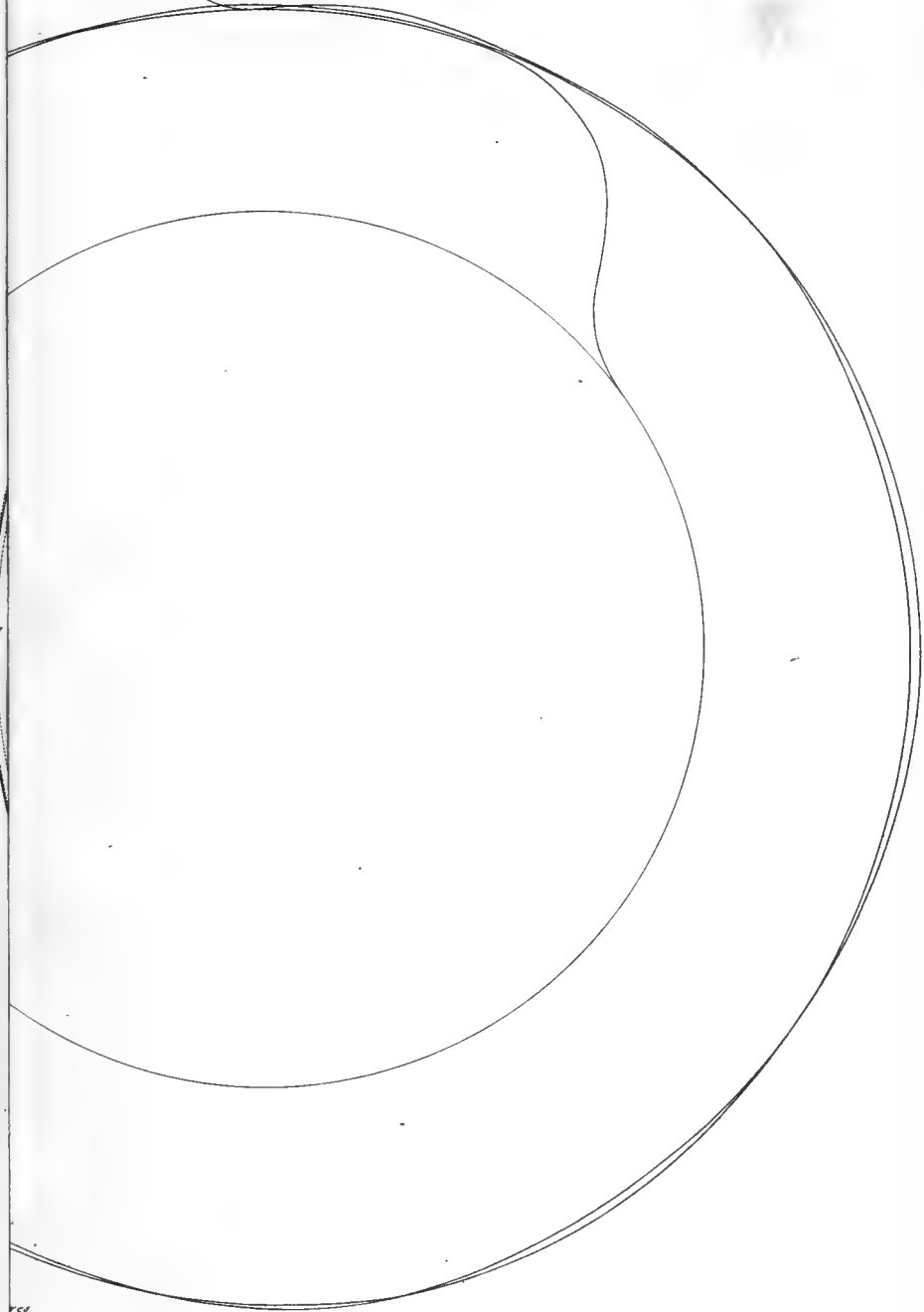
Fig. 2.

Echelle de  $\frac{2}{3}$



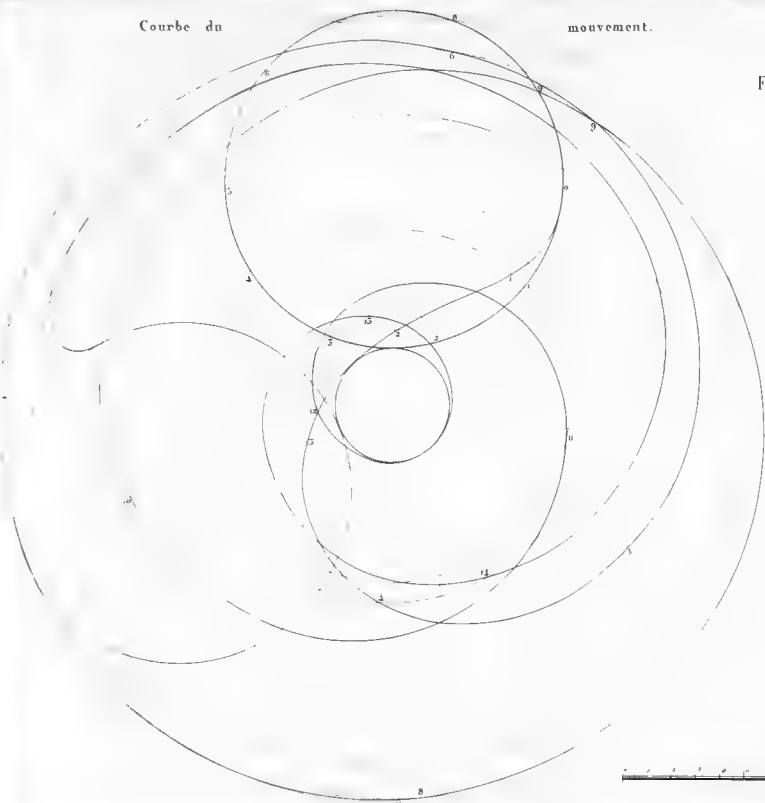


arbe des Tensions tracée par le ressort.



Courbe du

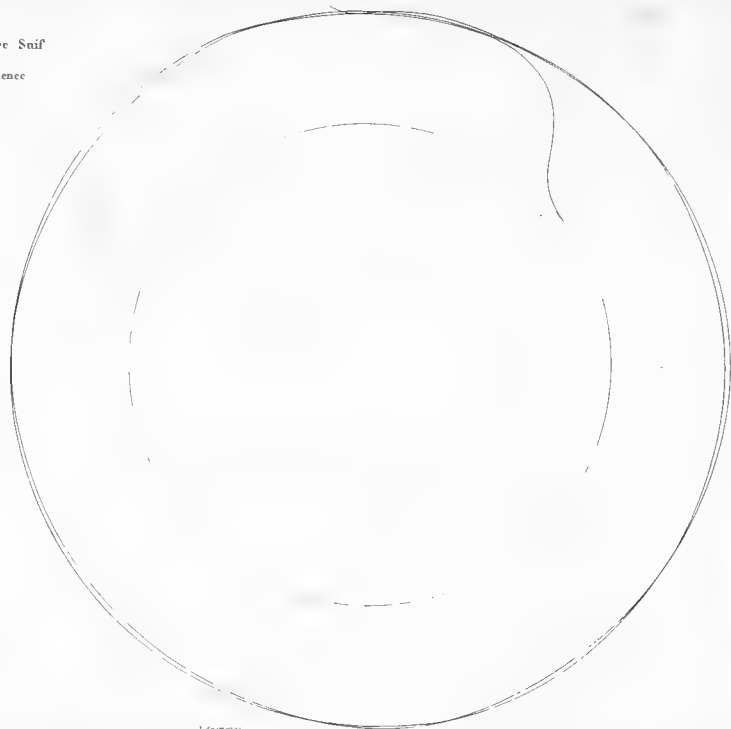
mouvement.



Fer sur Fonte avec Snif

Tableau N° 60, 21<sup>e</sup> expérience

Courbe des Tensions tracée par le ressort.

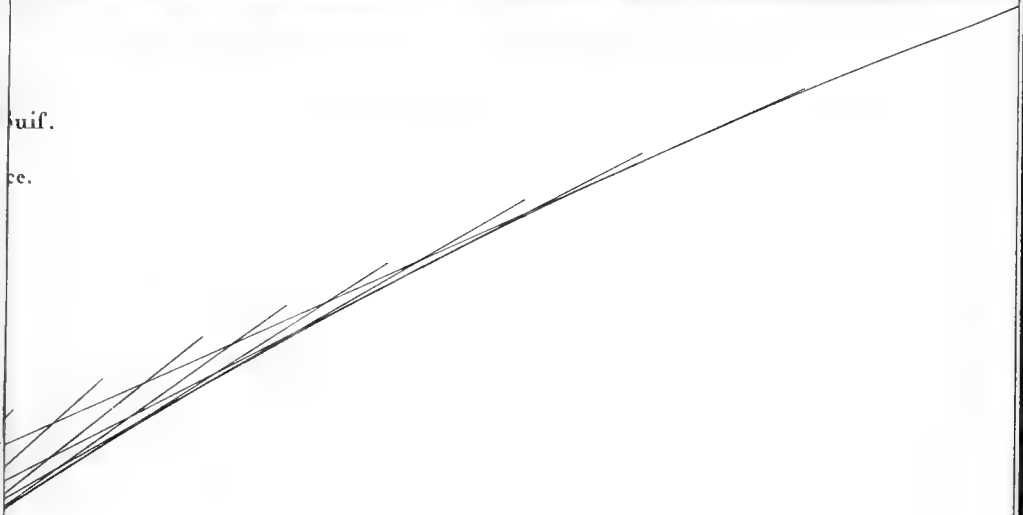


Echelle des  $\frac{1}{3}$



uif.

ce.



2 décimètres.



Charme sur Fonte avec Saindoux.

Tableau N° 54, 1<sup>re</sup> expérience.



Fer sur Fonte avec Suif.

Tableau N° 60, 2<sup>re</sup> expérience.



Echelle des  $\frac{1}{2}$

DÈ

QUELQUES EFFETS EXTRAORDINAIRES

QUE LA Foudre A PRODUITS

SUR LE PAQUEBOT LE *NEW-YORK*;

PAR WILLIAM SCORESBY,

*Correspondant de l'Institut de France , membre des  
Sociétés royales de Londres , d'Édimbourg , et de  
plusieurs autres Académies.*



Il est digne de remarque, que parmi les terribles et funestes effets de la foudre éprouvés tous les ans sur mer par tel ou tel autre de nos hardis voyageurs, un très petit nombre de ces phénomènes si intéressans pour la science, ait été minutieusement décrit. Sans doute il est arrivé dans plusieurs circonstances, que la destruction des navires a été si complète, si terrible, qu'il n'est resté aucun observateur pour rendre compte de la catastrophe; mais dans d'autres cas, quand le désastre a été partiel, on s'est le plus souvent contenté de raconter l'événement, sans entrer dans aucun détail.

En visitant un bâtiment venu d'Amérique à Liverpool, au mois de mai dernier, lequel bâtiment fut, pendant sa traversée, deux fois frappé de la foudre, j'eus occasion de recueillir des faits si curieux, si intéressans, que j'ai été encouragé à communiquer le résultat de mes observations à l'Académie royale des Sciences de Paris.

Les faits principaux que je vais mentionner, en tant qu'ils appartiennent aux deux décharges électriques qui atteignirent le navire, sont tirés de diverses entrevues que j'eus avec le capitaine et quelques-uns des officiers, et d'une lettre intéressante publiée par l'un des passagers, laquelle contient une relation circonstanciée de ce terrible événement. Mais la plus grande partie des faits qui se rapportent *aux effets permanens* de l'action électrique (et ceux-ci, on le croira sans peine, n'étaient ni en petit nombre, ni dépourvus d'importance) sont dus aux observations plusieurs fois répétées que je fis moi-même sur le navire, avec le secours non moins bienveillant qu'utile de M. Bennett, capitaine d'une grande instruction.

Le bâtiment dont il est ici question est le *New-York*. L'accident eut lieu au mois d'avril 1827, durant la traversée de New-York en Angleterre. Ce vaisseau, qui est de 520 tonneaux anglais, est un des magnifiques bâtimens qui font le service de paquebots entre l'Angleterre et l'Amérique.

Le *New-York* partit d'Amérique le 16 avril 1827. Le 18 ce vaisseau se trouva près de la limite orientale du *Gulf-Stream*, sur le parallèle de 38° N. Jusque là le temps avait été favorable; la soirée était magnifique. A 9 heures du soir le baromètre commença à descendre, et le 19, à 1 heure du matin, le mercure étant tombé à 29<sup>o</sup>,4, ce qui prédisait un gros temps, on diminua aussitôt de voiles. Le vent, qui dans la soirée avait soufflé avec force du nord-ouest, varia et devint très violent; le ciel se chargea de nuages; des giboulées et de la grêle arrivaient alternativement.

A 5 heures et demie du matin, un éclair extrêmement brillant illumina la voûte obscure du ciel; au même instant la foudre tomba sur le navire avec un épou-

vantable fracas, et emplit les cabines d'épais nuages de fumée sulfureuse.

Un des passagers a décrit cette effrayante scène en traits vifs et animés : « A 5 heures et demie environ du matin, dit ce passager, nous fûmes réveillés dans nos hamacs par un bruit semblable au retentissement d'un canon de gros calibre qui aurait été tiré à nos oreilles. Nous fûmes tous debout en un instant. Notre cabine et toutes les autres parties du vaisseau étaient remplies d'une épaisse fumée qui avait une très forte odeur de soufre. Le bruit se répandit bientôt que le navire avait été frappé de la foudre, et qu'il était en feu. Il est plus facile de se représenter que de dépeindre la consternation qui régna sur le vaisseau pendant quelques minutes. Tout le monde se précipita vers le pont, en proie à cette affreuse idée que le feu s'était communiqué au bâtiment. Tous les élémens étaient dans une violente commotion. Il était déjà grand jour, mais les nuages qui enveloppaient de toutes parts le navire étaient si noirs et si épais, que l'obscurité régnait au milieu de nous. Il faisait cependant assez clair pour que nous pussions distinguer tous les détails de l'affreuse scène qui se passait sur le bâtiment. La pluie tombait par torrens mêlés à des grêlons aussi gros que des noisettes, lesquels formaient sur le pont une couche d'un pouce d'épaisseur. Des éclairs brillaient de tous côtés, accompagnés presque au même instant de coups de tonnerre; ce qui prouvait que le phénomène se passait très près de nous.

» La mer était agitée d'une manière violente et irrégulière, et présentait un aspect très remarquable. Le bâtiment était dans le *Gulf-Stream*; et quoique près de sa limite, par une latitude de 38° 9' et par une longitude de 61° 17' O., à midi, la température de la mer était

beaucoup plus élevée que celle de l'air. Le thermomètre qu'on avait à bord ne marquait que 48° (Fahrenheit), tandis que la température de la mer était de 74°. D'immenses nuages de vapeur s'élevaient de la mer et formaient dans l'air une multitude de colonnes grisâtres : on eût dit d'innombrables piliers supportant la voûte massive des nuages qui couvraient le navire.

» La mer était dans un bouillonnement continu, comme par l'action d'une quantité de petits volcans sous-marins. Ce devait être un phénomène électrique du même genre que les trombes. On apercevait en effet trois colonnes d'eau qui s'élançaient dans les airs, et puis retombaient en écumant dans la mer qu'elles agitaient avec force. La scène qui se passait en ce moment sous nos yeux était épouvantable; les élémens semblaient s'être combinés pour la destruction de tout ce qui se trouvait sur la surface de la mer. »

On s'empressa d'examiner le navire aussitôt qu'il eût été frappé de la foudre. Voici quels furent les effets de la décharge électrique (1). Le mât de perroquet volant était fendu, et le sommet du grand mât avait été tant endommagé par le violent coup de foudre, que deux gros cercles de fer qui l'entouraient furent brisés chacun séparément, et tombèrent sur le pont. Les cloisons qui traversent le bâtiment, les sièges de la soute aux provisions, et celui du cabinet qui se trouvait dans la cabine des dames, avaient été complètement démolis. La principale cloison de la cabine des dames avait été déplacée, et rompue en plusieurs endroits, et un grand miroir qui

---

(1) Les mâts et quelques vergues parurent tout en feu pendant un moment, et l'on trouva ensuite que la principale vergue ainsi qu'un des panneaux de la cabine avaient été fracassés.



était suspendu à cette cloison avait été brisé en mille morceaux, tandis que le cadre doré qui l'entourait n'avait éprouvé aucun dommage. Un piano qui était dans le fond de cette cabine, fut renversé, et ses pieds furent rompus. Une cuvette (en C, n° 1, fig. 1), qui était près du lit d'une dame, fut aussi renversée, et tomba avec tout l'attirail de la toilette sur un petit lit (*d*) où dormait un enfant, mais sans le blesser; un grand nombre d'objets de toute sorte fut jeté de la soute aux provisions (*i*) à l'entrée de la cabine contiguë à la soute au biscuit (*h*). Par bonheur les passagers étaient tous dans leurs lits, et nul ne se trouva dans la direction que suivit le courant électrique, car autrement leur perte eût été inévitable.

La décharge électrique paraît avoir parcouru le trajet suivant. Elle tomba d'abord sur le grand mât de perroquet, le point le plus élevé du navire, et descendit jusqu'à ce qu'elle atteignît le sommet du grand mât; alors suivant l'itague de drisse du grand hunier, et les écoutes du hunier, qui étaient en chaînes de fer (la tête du mât principal recevant et communiquant l'électricité entre les deux chaînes), la décharge passa de l'extrémité inférieure de celles-ci dans la mer dirigée par les tuyaux de cuivre du cabinet de toilette, à tribord du navire, au-dessous des chaînes de haubans du grand mât (1). Un autre examen qui eut lieu plus tard fit découvrir, en ce même endroit, le déplacement de trois des planches de l'extérieur, justement au-dessous des préceintes.

Tel me paraît être le trajet que suivit le fluide électrique; mais le passager à qui nous avons emprunté une

---

(1) Dans la figure 4, qui est destinée à retracer la route probable de la décharge électrique, le trajet dont il est ici question est représenté par une ligne ondulée.

grande partie de la relation qu'il a donnée de ce phénomène, pense qu'un autre courant du fluide passa en arrière, à travers la cabine des hommes, et en dehors des croisées de la poupe. Aucune preuve ne vient à l'appui de cette assertion ; car tous les effets de l'électricité qui furent remarqués au-delà des limites de la ligne que suivit, d'après moi, le fluide électrique, s'expliquent facilement par la diffusion de l'électricité qui s'opère lorsque le milieu qu'elle traverse est un conducteur imparfait ou insuffisant pour donner passage à toute la décharge.

Nous allons maintenant donner la description de la deuxième décharge.

La tempête se calma dans la matinée, mais la brise demeura fraîche toute l'après-midi ; le vent soufflait du nord-ouest, quoique divers courans vinsent évidemment de plus haut, car toutes les fois que la masse d'épais nuages qui enveloppaient l'espace laissait apercevoir l'azur du ciel, on pouvait remarquer que ces nuages suivaient en même temps plusieurs directions différentes, qu'ils étaient poussés tantôt du nord-ouest, du sud-sud-ouest et du nord-est. On n'entendit point de coup de tonnerre pendant la matinée, quoique de temps en temps des éclairs sillonnassent silencieusement les nuages. Vers midi une plus grande quantité de nuages gros et noirs vinrent s'amoncèler autour du bâtiment, et semblaient s'attacher notamment aux agrès. Cette dernière circonstance suggéra au capitaine Bennett, qui redoutait de nouvelles décharges électriques, l'idée de se servir d'une chaîne conductrice qu'on avait heureusement à bord. Quand pour la première fois le vaisseau avait été frappé de la foudre, comme on se croyait à l'abri de tout danger, il n'existait pas de conducteur au grand mât pour faciliter la décharge ; mais cette fois la chaîne fut d'un très grand secours. On l'ajusta au grand

mât, et l'on établit ensuite à quelques pieds de distance du navire une communication avec la mer.

Ce conducteur (fig. 2, *a*), qui est d'une installation aussi prompte que facile, consistait en une baguette de fer d'environ 4 pieds de long. Il se terminait en pointe, et s'adaptait à une chaîne de même métal. A la distance d'un pied de la partie inférieure du conducteur était un ceil ou anneau auquel les signaux des drisses venaient s'attacher; la chaîne pouvait donc être promptement hissée jusqu'au sommet du mât; la pointe du conducteur, étant tenue en l'air par le poids de la chaîne qui était attachée à son extrémité inférieure, s'élevait de 2 à 3 pieds au-dessus du grand mât. (*Voyez fig. 3.*) L'autre extrémité de la chaîne fut fortement liée à une rame, et s'écartant des agrès et des autres parties du bâtiment, établissait une communication entre le conducteur et la mer. (*Voyez fig. 4.*)

A peine ce conducteur eût-il été établi, que son utilité fut aussitôt démontrée, et l'on vit qu'on avait atteint le but qu'on s'était proposé.

A 1 heure après midi des éclairs recommencèrent à sillonner les nuages; un peu après 2 heures il y eut un éclair extrêmement brillant, et le tonnerre se fit entendre après un intervalle d'environ quatre secondes. A cause de cet intervalle l'événement ne causa aucune alarme. Il se mit alors à grêler avec une abondance et une force extraordinaires; les grêlons étaient aussi gros que le bout du doigt; la mer recommença à bouillonner et à répandre des vapeurs. A 2 heures les passagers et l'équipage furent glacés de terreur par un épouvantable éclat de tonnerre semblable à celui du matin; l'éclair et le bruit de la foudre furent simultanés. Le bâtiment parût être un instant tout en feu. Un courant d'électricité descendit le long du conducteur, le fondit sur son passage,

et causa une forte dépression dans l'eau de la mer, substance moins conductrice, vers laquelle l'électricité était alors poussée. Le recul et la réaction qui s'opéraient à la fois sur le vaisseau et dans l'atmosphère étaient très remarquables. Concentré par le conducteur dans un seul courant, le feu électrique se dispersait aussitôt qu'il pénétrait dans la mer; mais une vapeur lumineuse paraissait remonter de la mer jusqu'aux nuages, pendant que la réaction qui avait lieu sur le bâtiment était si forte, que quelques individus tombèrent à la renverse sur le pont. Un matelot, qui était occupé dans ce moment, dans la soute au biscuit, à percer une planche avec une tarière, reçut un coup vigoureux à la main, et fut renversé avec force; la violence du coup renversa aussi un des officiers. La glace à tribord du capuchon, la couverture de l'escalier principal (*e*, fig. 1), furent aussi brisées au même instant, et tous les châssis d'une fenêtre, au nombre de six, furent détruits; mais on n'aperçut nul autre dommage, et il n'arriva aucun malheur.

Cependant le navire avait paru en feu une seconde fois. Une colonne de feu avait fondu sur lui, avait semblé descendre dans la cabine, et toutes les parties du vaisseau furent remplies comme auparavant de vapeurs sulfureuses qui étaient si épaisses dans la cabine des dames, qu'il était impossible de rien distinguer à travers. Quoique le conducteur, brisé dans toutes ses parties, fût maintenant le jouet des vents, il avait rempli sa destination : le navire avait été sauvé.

Par bonheur la tempête électrique avait cessé. L'équilibre était tout-à-fait rétabli dans les airs; le calme reparut par degrés, et la soirée de ce jour terrible, comme il arrive souvent après un orage électrique, offrit une scène de silence et de repos qui faisait un magnifique con-

traste avec la guerre terrible que les élémens venaient de se livrer. Un vent favorable soufflait du nord-nord-ouest, et le bâtiment, comme s'il eût été délivré de l'influence funeste qui avait paralysé sa marche toute la matinée, allait présentement d'une course extrêmement rapide.

Les passagers donnent des éloges unanimes à la conduite ferme et pleine de résolution du capitaine Bennett, et au sang-froid qu'il montra pendant tout le temps du danger. Je suis heureux de pouvoir consigner ici ces honorables témoignages.

Il me reste maintenant à parler des effets de la seconde décharge électrique, tels qu'ils parurent à l'équipage et aux passagers, avant de mentionner les investigations auxquelles je me livrai moi-même quand le vaisseau fut arrivé à Liverpool. Un des individus qui fut renversé par la foudre demeura comme engourdi plusieurs heures après le coup, mais l'accident n'eût pas d'autre conséquence; celui qui était occupé à percer une planche avec une tarière, au moment où il fut atteint de la décharge électrique, garda le lit deux ou trois jours, par suite du coup qu'il avait reçu. Ses mains, à travers lesquelles l'électricité paraît avoir surtout passé, furent paralysées complètement, au point que pendant quelque temps, ce fut absolument comme s'il les avait perdues. Ses poignets portaient encore l'empreinte du coup, même après son arrivée à Liverpool.

Tous les passagers s'étant trouvés au lit au moment de la première décharge, et hors de la direction que suivit le principal courant électrique dans les deux cas, échappèrent aux dangers qui les menaçaient; mais une singulière influence, influence bienfaisante en définitive, se fit sentir sur l'un d'eux. Ce passager, qui était infirme, d'un âge avancé, et d'un embonpoint remarquable, dormait dans un lit (n° 2), dans la cabine des dames; sa femme et son

jeune enfant étaient dans la chambre d'ordonnance, qui était contiguë (n° 1). Cet homme était si peu en état de prendre de l'exercice, que depuis trois années il n'avait pas marché l'espace d'un demi-mille, et qu'il n'avait même point paru sur le pont depuis le commencement du voyage. Mais après les deux décharges électriques, il quitta son lit, monta sur le pont, et se promena de tous côtés, librement et sans manifester la moindre gêne, mais dans un état d'aberration mentale. Par bonheur, le dérangement des facultés intellectuelles ne fut que momentané, et l'influence bienfaisante de l'électricité sur les infirmités fut plus durable; car non-seulement le malade conserva l'usage de ses jambes pendant tout le reste du voyage, mais il fut même en état, quand on eut mis pied à terre, de faire à pied une assez longue course pour se rendre à son hôtel.

Les autres effets de la foudre qu'on observa à bord, aussitôt après l'événement, furent la destruction, qui parut fort remarquable, de la chaîne de communication; le dérangement des boussoles, des montres et des chronomètres. La tige en fer du conducteur, quoique raccourcie, n'avait point disparu; mais la plus grande partie de la chaîne s'était fondue de manière à tomber sur le pont en globules ou en petits fragmens, brûlant le bois et les lisses en cinquante endroits différens, quoique le bâtiment fût en ce moment inondé de grêlons à une hauteur de 3 à 4 pouces.

Toutes les boussoles avaient souffert dans leur intensité magnétique, par suite de l'action électrique; elles marchaient avec lenteur, différant dans leurs indications; et leurs déviations ordinaires s'étaient accrues tellement, que lorsqu'on fut arrivé à Liverpool, la boussole du capitaine Bennett ne déviait pas de moins de 3 points.

Les effets de l'électricité sur les montres furent encore plus remarquables. Trois montres en or, qui étaient déposées dans les hamacs n<sup>os</sup> 2, 3, 4, dont deux se trouvaient sous des oreillers, s'arrêtèrent, et le chronomètre déposé dans le lit n<sup>o</sup> 3 (en *f*), qui variait ordinairement de 2 ou 3 secondes pendant la traversée de l'océan Atlantique, examiné lorsque le vaisseau fut arrivé à Liverpool, par MM. Roskell et fils, avait devancé sa marche ordinaire de 33' 58" (1).

Tels sont, relativement à ce singulier événement, les faits remarquables et intéressans que j'ai été à même de recueillir aux différentes sources dont j'ai parlé précédemment. Il ne me reste maintenant qu'à exposer les effets additionnels que mes observations m'ont fait découvrir après l'arrivée du vaisseau à Liverpool.

Le *New-York* arriva le 10 mai dans cette ville. Ce bâtiment entra aussitôt dans le dock, et le 14 je me rendis à bord, de bonne heure dans la matinée, avant que les dommages occasionés par la foudre eussent été réparés, et que les principales traces de son influence électrique pussent être effacées.

Les mâts supérieurs avaient, il est vrai, été déjà abattus, mais le grand mât (2), qu'on apercevait parfaitement du

(1) Ce chronomètre, au sortir de New-York, le 16 avril, retardait de 9' 42",5 sur Greenwich.

Marche diurne 7 dixièmes de seconde d'avance par jour; pendant 24 jours,  
10 mai..... 17

Le chronomètre, qu'on s'attendait, à l'arrivée du vaisseau, à être de..... 9' 25" en retard,  
fut à son arrivée, 10 mai, à..... 24' 33" en avance.

Erreur attribuée au magnétisme acquis..... 33' 58".

(2) Le grand mât fut enlevé plus tard, et on le trouva tellement endommagé, qu'on le jugea tout-à-fait hors d'état de servir.

pont, était fendu à son sommet, et les marques des cercles de fer qui avaient été arrachés de leur place se pouvaient facilement distinguer. Le pont et les lisses conservaient en différentes places la marque des globules ou fragmens fondus de la chaîne de communication; l'on me montra un vêtement de toile cirée percé en plusieurs endroits par le métal fondu qui était tombé sur lui pendant qu'il était étalé sur le gournable. La grande vergue, qui avait été déchirée et brisée par la foudre, était encore décolorée; les croisées, dont la plus grande partie des châssis et des carreaux avaient été cassés, étaient encore recouvertes de papier et de cartons collés tenant lieu de vitres. A l'intérieur du navire, les planches déplacées par les décharges électriques n'avaient pas été rajustées à leur ancienne place, et l'on se disposait à les arranger et à les replacer.

L'aspect du navire sous le pont, notamment dans la cabine des dames, était encore plus étonnant, et les effets de la foudre plus remarquables. Le cabinet (n° 9, fig. 1), n'avait plus de porte, et présentait un amas de châssis, de planches, de panneaux rompus en éclats et dans la plus grande confusion. Le miroir (en *a*) avait conservé son cadre intact; mais on n'apercevait pas le moindre morceau de glace. La cloison principale, contre laquelle ce miroir avait été posé, était fracassée; les panneaux et les piliers qui la soutenaient avaient été déplacés ou brisés: le piano (*b*), dont le couvercle et les pieds avaient été rompus, gisait sur le plancher.

Il suffira de jeter un coup d'œil sur les plans ci-annexés, pour comprendre la position relative qu'occupait chacun de ces divers objets.

Telles étaient les principales et les plus remarquables circonstances qu'un examen général du vaisseau faisait aper-



cevoir; mais il s'agissait de rechercher les effets les plus intéressans sous le point de vue philosophique, et notamment les phénomènes magnétiques qu'une si forte décharge de matière électrique avait dû occasioner. Muni des instrumens nécessaires pour ces investigations, je trouvai que les clous des panneaux brisés du cabinet et ceux des cloisons qui traversaient le navire, que les ferrures du mât, que l'un des cercles du grand mât tombés sur le pont, étaient non-seulement magnétiques, comme leur position donnait droit de l'attendre, mais qu'ils possédaient, dans un grand nombre de cas, un degré de polarité bien plus considérable qu'on n'aurait pu l'obtenir à l'aide d'un magnétisme purement terrestre. Mais la petite capacité du fer doux pour retenir le magnétisme permanent, ne permettant pas d'attendre des résultats bien intenses, je me livrai de suite à l'examen de tous les instrumens d'acier que je pus trouver à bord.

L'économe ayant eu la bonté de m'introduire dans la soute au biscuit, située près de la direction qu'avait suivie le courant électrique (en *h*), je me livrai à l'examen des couteaux de table, qui devaient avoir conservé à un haut degré, quoique après un intervalle de quatre semaines, quelque chose des facultés magnétiques que la foudre leur avait communiquées. Je trouvai que les couteaux et les fourchettes étaient magnétiques; mais les fourchettes, à l'exception d'une seule, ne possédaient pas un pouvoir attractif considérable. J'essayai de suspendre des clous et de petites clés aux couteaux, et voici le résultat de mes expériences.

Un des couteaux de dessert tira par la pointe le plus petit des clous que j'avais avec moi, et qui pesait  $5^{\text{sr}} \frac{3}{7}$ . Une des fourchettes enleva le même clou. Trois cou-

teaux très pointus, et destinés à découper, enlevèrent aussi le même clou. Un des couteaux de table, dont le bout était arrondi, enleva facilement 18 grains; un autre couteau aussi arrondi, et dont l'extrémité était le pôle nord, soutint aisément dans l'air une clé qui pesait 105 grains, et même attira à lui et fut sur le point de soulever une clé avec un anneau, du poids de 228 grains? Tous les couteaux, au moment où les décharges électriques eurent lieu, étaient dans une position horizontale, dans la soute au biscuit.

Je passai ensuite à l'examen d'une boîte d'instrumens de mathématiques, que l'économiste avait retirée de la chambre du capitaine Bennett, et qu'il avait déposée dans la soute au pain, avant l'événement. Les pointes d'acier de ces divers instrumens étaient en général douées de propriétés magnétiques, et pouvaient soulever de petites aiguilles à coudre. Quelques-unes de ces pointes enlevaient un clou qui pesait  $5^{\text{er}} \frac{3}{4}$ . Il est pourtant difficile de déterminer quelle part de la puissance magnétique de ces objets, des ferrures, et des diverses parties du navire; doit être attribuée aux effets de la foudre; et quelle autre part de cette puissance était due aux causes accidentelles.

L'influence magnétique de la foudre sur la boussole fut ensuite l'objet de mes investigations. Toutes les boussoles avaient déjà été débarquées (1); je me transportai, pour les examiner, dans l'atelier de l'opticien où elles avaient été déposées. Comme on n'avait pas heureusement touché à ces instrumens, je fus à même d'observer avec exactitude la situation vraie dans laquelle ils se trouvaient. L'effet

---

(1) Toutes les boussoles, excepté la boussole de la cabine et celle de l'habitacle, étaient dans la cabine des dames au moment où eurent lieu les deux décharges électriques.

général de la foudre avait été non de changer absolument la polarité, comme on l'avait dit, mais de la diminuer considérablement, et presque de neutraliser l'intensité magnétique de presque tous les barreaux.

La boussole qui était suspendue dans la cabine avait perdu presque toute sa puissance magnétique, et une des boussoles du gouvernail était dans le même état. Ni l'une ni l'autre de ces deux boussoles ne pouvait lever par aucun de leurs pôles un poids au-dessus de 70 grains, tandis que dans leur état ordinaire, étant bien aimantées, elles auraient levé de 600 à 1000 grains. Une boussole d'azimuth, dont la glace avait été brisée par la foudre, était encore douée de grandes propriétés magnétiques. Une autre boussole ayant une suspension qui lui permettait de rester dans une position horizontale par une mer orageuse, se trouva si affaiblie, qu'elle était presque neutralisée; elle avait quatre pôles; mais il y a lieu de douter si cet effet tenait à la foudre, ou à la négligence avec laquelle l'aiguille avait été aimantée, ou même à la nature de sa construction. Les portions circulaires servant à joindre les deux branches de l'aiguille étaient si légères, en comparaison de son épaisseur, qu'elles pouvaient admettre, si non produire nécessairement, les points conséquens (1).

On me permettra maintenant de rapporter les observations suivantes, concernant les effets qu'avaient éprouvés

---

(1) En me livrant à ces expériences environ un mois après, avec mon estimable et savant ami le docteur Traill, qui m'avait informé qu'il avait obtenu des résultats différens avec une ou deux de ces aiguilles, nous trouvâmes que la boussole de cuivre de l'habitable possédait un pôle nord à chacune de ses extrémités, et un pôle sud vers le milieu. Mais comme toutes les cartes avaient été démontées, et étaient entassées pêle-mêle, il est probable que cette circonstance produisit une altération dans les plus faibles magnétismes.

les boussoles et qui ont déjà été mentionnés, tels que la lenteur de leur marche, la différence de leurs indications, et leurs déviations extraordinaires par rapport au méridien magnétique.

La lenteur avec laquelle oscillaient les aiguilles est une conséquence naturelle de la diminution de leur énergie magnétique; mais les autres deux résultats ne pouvaient venir des boussoles elles-mêmes; ils doivent avoir été produits par des causes étrangères, si toutefois il n'y a pas eu erreur de la part des observateurs. Eu égard à la différence d'indication des différentes boussoles, je crois qu'il existe un principe général que voici. Quels que soient le nombre et la variété des forces qui, en agissant sur une aiguille dans une position donnée, produisent une déviation du méridien magnétique, la même direction précise sera prise par toute autre aiguille d'une nature semblable quant à la suspension, quels que soient son degré d'intensité, sa forme et sa grandeur, dès qu'elle est placée dans la même position. Une aiguille de 1 pouce ne déviara ni plus ni moins qu'une aiguille de 6 pouces, et la même aiguille suivra la même marche dans différentes conditions, eu égard à son intensité magnétique, quoiqu'elle soit changée de la plus légère polarité à l'énergie de saturation; en effet, la totalité des forces magnétiques de la terre avec les magnétismes accidentels et divers des ferrures d'un vaisseau peuvent facilement se résoudre en une résultante unique, et dans toute position donnée, ce sera la direction de cette résultante que toutes les aiguilles, ayant le même genre de suspension et de mouvement, prendront dans de semblables circonstances. La seule exception que je connaisse à cette loi a lieu quand une forte substance attractive est placée *très près* de l'aiguille. Dans ce cas les longues aiguilles s'approchant plus de la subs-

tance que les aiguilles courtes, montreront, dans quelques directions, des déviations plus grandes. Des aiguilles étant aimantées avec la même polarité aux deux extrémités, mais ayant un pôle fort et l'autre faible, éprouveront plus ou moins de déviation, selon que le pôle le plus rapproché de la force attractive la plus intense aura une différente polarité ou la même polarité que cette force attractive. Mais toutes les fois que la distance de la force ou des forces attractives surpassera un grand nombre de fois la longueur de l'aiguille, je crois qu'il n'existera aucune différence pratique entre une variété quelconque d'aiguilles horizontales pareillement situées. Je conclus de là, que les différences observées dans les indications des boussoles du capitaine Bennett doivent avoir été causées par une différence dans leur situation, quand on les comparait.

Un accroissement dans les attractions locales du vaisseau peut être facilement attribué à une autre cause, qui expliquera les déviations extraordinaires des boussoles. Toutes les ferrures d'un vaisseau doivent être rendues magnétiques à un haut degré, par suite des décharges électriques qui atteignent ce vaisseau; c'est ce qui avait en effet eu lieu après l'arrivée du *New-York* à Liverpool, et cela bien au-dessus de l'influence du magnétisme accidentel et du magnétisme de position. De là devait être provenue d'abord, notamment quand l'intensité était la plus grande, une augmentation de déviation. L'effet de la boussole de gouvernail dans l'habitacle pouvait bien dans ce cas être considérable; car elle se trouvait située à 3 pieds et demi de distance d'une longue tige de fer qui supportait le devant d'une roue du gouvernail. Si l'on suppose que cette tige de fer était devenue fortement magnétique, ce qui était arrivé sans aucun doute, son influence sur la

boussole d'habitable, qui était si près, peut aisément avoir été aussi considérable qu'on l'a observé.

MM. Roskell et fils ayant eu à la fois en leur possession le chronomètre et les aiguilles qui avaient été si singulièrement affectés par la foudre, j'eus occasion d'examiner les pièces en acier de ces divers instrumens. Je m'étais assuré déjà que les dérangemens des montres provenaient de l'état de magnétisme dans lequel se trouvait l'acier qui avait été employé dans leur construction. Toutes ces parties étaient magnétiques à un si haut degré, que deux, trois ou quatre pièces différentes pouvaient être suspendues l'une à l'autre en forme de chaîne. Ainsi le balancier d'une de ces montres levait l'enveloppe du ressort, cette enveloppe le levier, le levier le ressort régulateur, etc.; et en effet ces pièces paraissaient magnétisées jusqu'à saturation. Je n'observai rien de particulier dans les diverses polarités. Le chronomètre était tellement dérangé par le magnétisme qu'il avait acquis, qu'après qu'on eût remplacé la plus grande partie de l'acier, on ne pouvait pas encore se fier à sa marche. On remplaça aussi l'acier de toutes les montres.

L'état du conducteur qui avait reçu la décharge électrique fut ensuite l'objet de mes observations. M. Bennett ayant donné cette curieuse relique à mon ami le savant docteur Traill, nous l'examinâmes ensemble quand il l'eut en sa possession. Dans le principe, cet appareil consistait en une tige (nous en avons déjà parlé) d'environ 4 pieds de longueur, de cinq douzièmes de pouce de diamètre, s'amincissant par degrés à sa partie supérieure, et terminée en une pointe qu'on avait polie avant de l'ajuster au mât. A cette tige fut attachée une chaîne en fer de trois douzièmes de pouce de diamètre, consistant en fils de métal longs et droits (d'environ 18 pouces de long),

repliés en anneaux à leurs extrémités, et unis par des anneaux intermédiaires pareils aux chaînes de Gunter. (*Voyez* fig. 3.) Mais de la totalité de cet appareil, tout ce qu'on en recueillit après la seconde décharge électrique était un reste de la chaîne de communication, ayant 2 pieds 10 pouces de long (12 pouces environ du bout supérieur avaient été fondus), en partie couvert d'entailles; en outre, deux yeux et un anneau formant la jonction d'un des chaînons, et une partie du fil détaché du milieu du chaînon. Ces divers objets se trouvent représentés dans la fig. 2 en *a*, *b*, *d* et *c*. Les fils de métal de l'anneau (*c*) avaient 12 pouces de long, et il était évident qu'ils avaient été séparés de la chaîne par la fusion; la surface s'était boursoufflée par la chaleur. L'autre portion (*d*) avait  $3^{\text{po}} \frac{1}{4}$  de long.

Le capitaine Bennett remarqua judicieusement que la partie pointue du conducteur avait été fondue exactement jusqu'au point où elle atteignait le diamètre du reste (depuis la pointe jusqu'en *e*), et c'était 12 pouces à partir du sommet. Le capitaine remarqua aussi qu'un choc violent avait été donné aux yeux des jointures de la chaîne (fig. 2, *d*); qu'ils étaient devenus plus petits, et que leur forme avait été altérée.

Il était encore plus étonnant que pendant que la plus grande partie du fer vertical qui se trouvait dans le bâtiment était magnétique, conformément à sa position (le pôle nord en bas), la chaîne de communication possédât un pôle sud très fort à l'extrémité inférieure, et un pôle nord à la partie supérieure, suffisant pour repousser à une distance considérable les pôles semblables de l'aiguille magnétique. La conservation du magnétisme dans le fer du conducteur, la conservation de celui que possédaient tous les autres morceaux de fer qui avaient été examinés, étaient

dues probablement soit à sa plus grande intensité originelle, soit au boursoufflement de la surface du métal produit par la chaleur; car on observa que toutes les fois qu'on remarquait ce boursoufflement, on rencontrait aussi la plus grande énergie magnétique.

Telle est la première série des observations auxquelles je me livrai en visitant le *New-York*, et en examinant les différens appareils qui s'étaient trouvés à bord pendant la traversée. Les attentions bienveillantes du capitaine Bennett me mirent plus tard à même d'ajouter les particularités suivantes.

Plusieurs objets en fer et en acier furent soumis à mon examen. La plus grande partie de ces objets se trouva douée de propriétés magnétiques. Les clés même que le capitaine Bennett avait dans sa poche, levaient une petite aiguille. Une aiguille à coudre que le capitaine me donna, était si bien aimantée, qu'elle leva une autre aiguille qui pesait moitié moins qu'elle. Un grand nombre de clous du cabinet qui avait été fracassé en tous sens, étaient magnétiques, et susceptibles, comme on l'a déjà fait observer, de retenir cette influence.

Le docteur Traill examina les outils qui se trouvaient dans le coffre du charpentier, et les trouva tous magnétiques, si bien qu'en général ils attiraient les limailles de fer. La tarière avec laquelle l'individu qui fut atteint de la foudre était en train de percer une planche dans ce moment, fut le seul objet que je pus examiner. Cet outil était fortement magnétique, levait très facilement un clou pesant 18 grains, et avec difficulté une petite clé du poids de 36 grains. La partie inférieure de cet instrument, celle qui perçait, était un pôle nord. Cependant le docteur Traill observa que, contrairement au magnétisme ordinaire des outils, la plupart des tarières du coffre du



charpentier avaient le pôle sud à leur extrémité inférieure, ce qui était une forte indication que cet état provenait de la foudre; autrement l'extrémité inférieure aurait été sans aucun doute un pôle nord; tous les outils d'acier dont on se sert verticalement (dans les lieux où il existe une grande quantité de magnétisme), acquièrent la vertu magnétique selon la nature du magnétisme de position.

La seule autre influence magnétique que j'observai était relative aux cordes et aux chevilles du piano. Toutes les cordes parurent aimantées; les chevilles étaient fortement magnétiques, avec les pôles sud en haut, et les pôles nord en bas.

En fouillant et en nettoyant le cabinet de toilette, on remarqua un singulier effet dans le tuyau de plomb qui aboutissait à ce cabinet. Ce tuyau formait la communication entre un réservoir situé tout juste au-dessous du pont et le cabinet; de ce point le tuyau se prolongeait obliquement en bas (*voyez fig. 4*), traversait le flanc du navire au niveau de la surface de la mer, à l'endroit où l'eau venait quand le navire était à flot. Dans deux ou trois endroits différens, le tuyau avait été fondu quoiqu'il eût près d'un demi-pouce d'épaisseur, et 3 pouces de diamètre. Il était séparé au point de jonction avec le réservoir, et complètement fondu dans une autre partie. Vers l'extrémité extérieure, précisément à l'endroit où il entrait dans le flanc du vaisseau, le tuyau, partiellement fondu, présentait, aux deux tiers de son diamètre, l'aspect d'un rayon de miel.

En terminant ce long exposé, il me reste à ajouter, quoiqu'au risque de me répéter, quelques remarques générales suggérées par les faits de ce curieux événement; ces remarques sont relatives aux courans électriques qui

traversèrent le vaisseau , et aux circonstances auxquelles , grâce à Dieu , le vaisseau dut son salut.

La décharge du premier coup de tonnerre qui fit subir au bâtiment les plus grands dommages, semble, comme nous l'avons déjà dit, avoir passé du sommet du mât de perroquet à l'itague de drisse du grand hunier et aux écoutes des huniers, et de là être arrivée dans la mer en pénétrant dans le tuyau de plomb du cabinet de toilette. Cette chaîne presque continue de bons conducteurs , depuis le sommet du mât de perroquet jusqu'à la mer, sauva sans aucun doute le vaisseau lors de la première décharge; car la quantité d'électricité était si grande, que non-seulement elle fondit un énorme tuyau de plomb, mais encore elle détacha de ses supports trois planches de 8 pieds de long situées à l'intérieur du navire, au-dessous des préceintes, à l'endroit où se terminait le tuyau de plomb. Combien les conséquences eussent été graves, s'il n'y avait eu aucune substance qui pût servir de conducteur pour donner passage à ce torrent d'électricité! Il n'y a pas de doute que partout où se serait porté le fluide électrique, il aurait mis le bâtiment en pièces ou communiqué le feu; et il est probable que, dans ces deux cas, on n'aurait plus jamais entendu parler du *New-York*.

Heureusement que le conducteur était en place au moment de la seconde décharge électrique, car bien qu'il n'en ait pu soutenir la violence, et soit tombé en globules sur le pont, comme du plomb fondu, il a sauvé le navire en paralysant la foudre. Il était évidemment trop faible, car il eût fallu tout au moins une verge continue d'un demi-pouce de diamètre pour conduire l'électricité de cette redoutable batterie naturelle.

On a imaginé un autre moyen de préserver les bâtiments: c'est d'établir un conducteur qui descendrait de la

sommité du grand mât jusque sur le pont, où il se rattacherait à une tige en fer traversant le corps et la quille du vaisseau. Cette invention, si simple et de si bon effet au premier aperçu, provoque une objection sérieuse et que je crois même sans réplique. Qu'un appareil de ce genre reçoive une décharge électrique aussi violente que celle dont le *New-York* a été frappé, de deux choses l'une : ou le navire sera brûlé, ou le fluide mettra la quille en pièces ; peut-être aussi les deux effets seront-ils produits à la fois. Personne au reste ne peut apprécier les conséquences de la réaction électrique qui se produirait sous la quille d'un vaisseau. D'un autre côté, le conducteur ordinaire, dont l'emploi ne présente aucune difficulté, que l'on peut suspendre au grand mât en une minute ou deux par les signaux des drisses, est exempt de tous ces reproches, et, selon moi, grandement préférable (1).

L'extrême concentration du courant électrique dans l'une et l'autre décharge sauva probablement le vaisseau, l'équipage et les passagers. S'il ne s'était rien trouvé pour le conduire, et que le vaisseau eût échappé à la destruction, encore est-il certain que les personnes qui se trouvaient sur le pont eussent été atteintes d'un coup mortel ; mais le courant fut emporté sans en avoir touché aucune.

---

(1) Je m'étonne qu'on ait objecté contre l'usage des conducteurs, qu'ils peuvent attirer la foudre dans des circonstances où le nuage électrique l'emporterait au loin. Assurément cela peut être, mais le danger se réduit à bien peu de chose, si nous le comparons à la destruction presque certaine du navire dépourvu de conducteur. On ne peut pas prouver que le *New-York* eût été foudroyé une seconde fois, sans sa tige métallique ; mais il faut convenir qu'il pouvait l'être, c'est du moins l'avis unanime des personnes du bord qui ont observé le phénomène des deux coups de tonnerre. Or le fait arrivant (et la première chaîne de matières conductrices étant brisée), quel espoir de salut restait-il ?

Cependant le charpentier et deux ou trois autres individus placés près de lui furent renversés. On peut attribuer leur chute à une commotion inférieure reçue de côté, laquelle doit avoir été produite par l'excès de l'électricité qui enveloppait un conducteur trop faible.

Encore une observation. Quoique, dans l'une et l'autre circonstance, la violence de la décharge ait été annihilée par une chaîne conductrice, cependant il se produisit une expansion latérale qui enveloppa la majeure partie du vaisseau d'une atmosphère électro-magnétique. On l'observa principalement vers la soute au pain, autour du grand mât, et à tribord de la cabine; elle parut moins considérable au côté opposé. Le maître d'équipage, qui se tenait à l'arrière, près de la roue, au moment du second choc, n'en ressentit point l'influence.

FIN DU TOME IV DES SAVANS ÉTRANGERS.



Fig. 4.

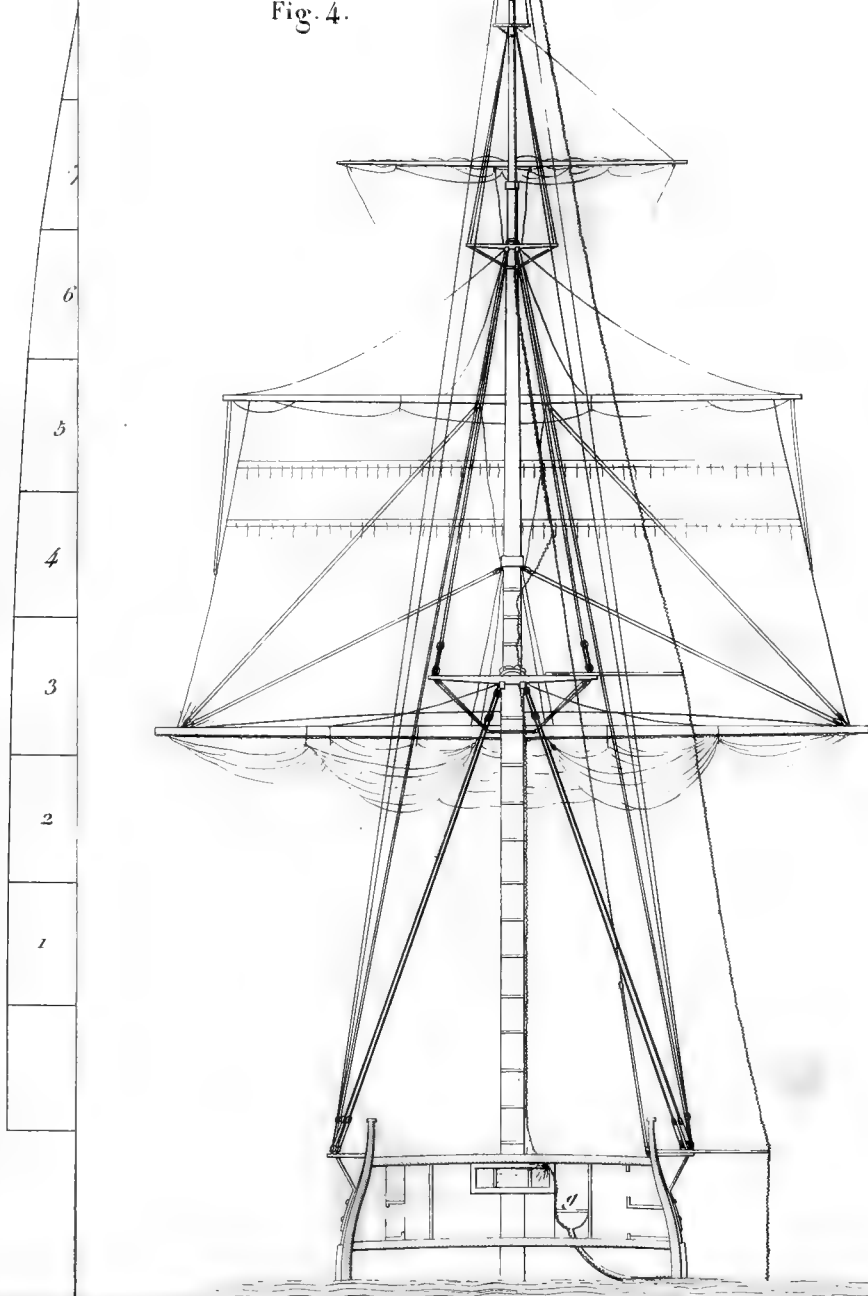


Fig. 1

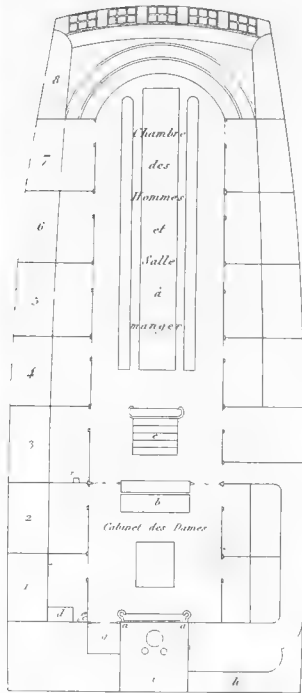


Fig. 3.



Fig 4

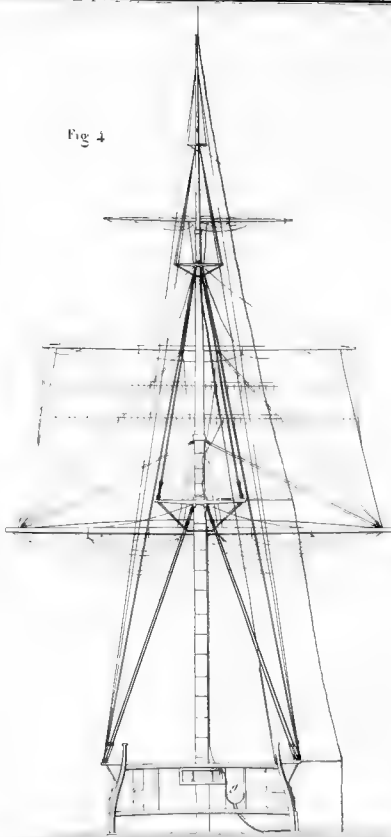


Fig. 2



Fig. 2













